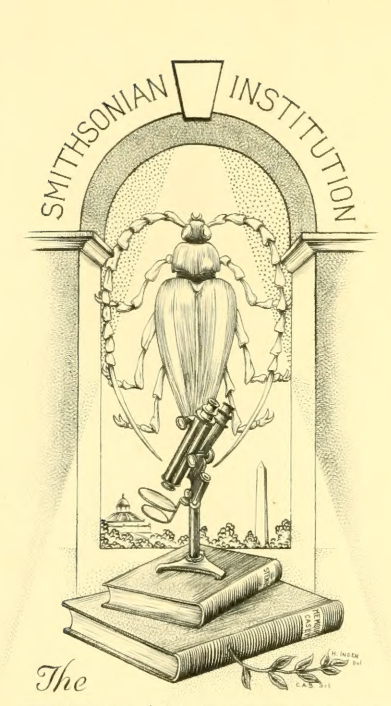



SMITHSONIAN INSTITUTION









SPECIES

GÉNÉRAL

DES

COLÉOPTÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET AUTRES ENTOMOLOGISTES CITÉS DANS CE VOLUME, ET DONT IL N'EST PAS QUESTION DANS LES PRÉCÉDENTS.

Afzelius, botaniste suédois, élève de Linné; a résidé à Sierra-Leone et y a recueilli beaucoup d'insectes, dont M. Schönherr a bien voulu m'envoyer quelques espèces très-remarquables.

Bedeau, chirurgien militaire, employé à Cadix, lors de l'occupation de cette ville par les troupes françaises; il a visité une partie de l'Andalousie, et il en a rapporté une très-grande quantité d'insectes intéressants.

Boisduval, docteur en médecine, auteur de plusieurs ouvrages sur la chimie, la botanique et l'entomologie; s'occupe particulièrement des lépidoptères et peut être considéré comme l'entomologiste français qui les connaît le mieux. Je lui ai confié la rédaction de *l'Iconographie des Coléoptères d'Europe*. Il va faire paraître, sous le titre d'*Icones historique des Lépidoptères européens nouveaux ou peu connus*, un ouvrage par livraisons, qui formera un supplément indispensable à tous les auteurs iconographes; il sera exécuté sur le même plan et le même format que l'*Iconographie des Lépidoptères et des Chenilles de l'Amérique septentrionale*, ouvrage qu'il publie avec M. Leconte.

Bonpland, savant bien connu, qui accompagnait M. de Humboldt dans son voyage en Amérique, et qui a ramassé les insectes qui ont été décrits par M. Latreille.

Brigtwel, entomologiste anglais, cité dans le catalogue de Sturm.

Dalman, entomologiste très-instruit, auteur de plusieurs ouvrages, directeur du Muséum de Stockholm, qu'une mort

prématurée a enlevé il y a quelques années à la science et à ses amis.

Demel, entomologiste à Prague, en Bohême, qui s'occupe particulièrement de lépidoptères; a bien voulu m'envoyer quelques insectes intéressants.

Desfontaines, botaniste bien connu, membre de l'Académie des sciences et l'un des professeurs du Muséum d'histoire naturelle ; a fait il y a déja long-temps un voyage en Barbarie, et en a rapporté une assez grande quantité d'insectes.

Duvaucel, voyageur-naturaliste du Muséum d'histoire naturelle, auquel il a fait des envois très-considérables; mort dans l'Inde il y a plusieurs années.

Ehrenberg, naturaliste prussien, qui a visité l'Égypte, la Nubie, l'Arabie, la Syrie, et qui a accompagné M. de Humboldt dans son voyage en Sibérie et dans les provinces méridionales de la Russie.

Frivaldjsky, médecin hongrois, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Pesth, m'a fait plusieurs envois d'insectes de son pays.

Géné, professeur à l'université de Pavie, qui vient d'être désigné pour remplacer feu Bonelli, comme directeur du Muséum d'histoire naturelle de Turin. J'ai reçu de lui des insectes de Lombardie assez intéressants, et entre autres une belle suite de Brachélytres.

Hagenbach, entomologiste qui donnait de l'espérance, mort il y a plusieurs années; il était chargé des insectes du Muséum de Leyde; il a publié entre autres un petit opuscule très-intéressant et très-bien fait sur le genre *Mormolyce*.

Harris, naturaliste des États-Unis, qui a publié quelques mémoires sur les insectes, et qui a nommé plusieurs espèces qui m'ont été envoyées par M. Leconte.

Heutz, américain, qui s'occupe aussi d'entomologie, et qui a de même nommé plusieurs insectes qui m'ont été envoyés par M. Leconte.

Heyden, entomologiste allemand, qui réside je crois à Francfort.

Humboldt (le baron de), savant bien connu par ses voyages et ses écrits.

Jaquier, chirurgien militaire, qui a été employé à Cayenne et qui en a rapporté des insectes de la plus grande beauté, dont il a bien voulu me faire présent.

Lebas, entomologiste très-zélé, qui a été chargé par une société formée à Paris, sous ma direction, d'explorer la Colombie et particulièrement les environs de Carthagène. Il nous a déja fait deux envois considérables, composes en grande partie de très-petites espèces, mais dont au moins les trois quarts sont entièrement nouvelles.

Maille (Arsenne), entomologiste de Rouen, instruit, zélé, qui possède une assez belle collection, et dont les relations sont extrêmement agréables.

Oberleitner, entomologiste à Munich, en Bavière; paraît posséder une belle collection et m'a envoyé quelques beaux insectes du Brésil et d'Italie.

Perron, savant bien connu, qui accompagnait le capitaine Baudin dans son voyage autour du monde; mort en 1819.

Poey, entomologiste de l'île de Cuba, qui habite Paris depuis plusieurs années, et qui se propose de faire un ouvrage sur les insectes de son pays.

Riche, naturaliste de grande espérance, qui accompagnait M. d'Entrecasteaux dans son voyage à la recherche de Lapeyrouse, et qui est mort à la terre de Van Diémen.

Schmidt, à Laybach, en Carniole, m'a envoyé quelques insectes de cette intéressante contrée.

Schrank, entomologiste allemand, qui a écrit plusieurs ouvrages sur les insectes.

Sellier, jeune amateur de Toulon, qui m'a envoyé quelques insectes remarquables de diverses contrées de l'Amérique méridionale et particulièrement du Pérou.

Sommer, entomologiste à Hambourg; a bien voulu m'envoyer quelques insectes intéressants du Groenland et du Labrador.

Tams, entomologiste à Saint-Pétersbourg; a fait un voyage dans les provinces méridionales de la Russie.

Vanderlinden, chargé de la partie entomologique au Muséum de Bruxelles ; s'occupe particulièrement des hyménoptères ; il a publié un petit opuscule sur quelques nouveaux coléoptères de Java.

Vauthier, peintre d'histoire naturelle, qui s'occupe d'entomologie et qui m'a donné quelques insectes.

Verreaux, marchand d'histoire naturelle à Paris, dont le fils est depuis plusieurs années au cap de Bonne-Espérance.

Zimmermann, entomologiste à Berlin ; se propose de donner une monographie très-détaillée du genre *Amara*.

Zoubkoff (Basile de), conseiller à la chambre criminelle à Moscou ; paraît avoir une assez belle collection, et m'a envoyé de beaux insectes venant du désert des Kirguises.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS.

SPECIES

GÉNÉRAL

DES

COLÉOPTÈRES.

SUBULIPALPES.

Le nom de *Subulipalpes* donné par Latreille à cette tribu indique assez la forme des palpes, dont le pénultième article, toujours renflé vers l'extrémité, est presque en triangle ou cône renversé, et dont le dernier est toujours terminé en pointe; ce qui distingue suffisamment les insectes qui la composent de tous les autres carabiques.

A ce caractère on peut encore ajouter les suivants.

Les deux premiers articles des tarses antérieurs seulement sont dilatés dans les mâles, au moins dans les genres où ce sexe est connu; les jambes antérieures sont fortement échancrées; les crochets des tarses ne sont jamais dentelés en-dessous, et les élytres ne sont pas tronquées à l'extrémité.

Ces insectes sont le plus souvent de très-petite taille, et vivent presque tous aux bords des eaux et dans les endroits humides.

Le petit tableau suivant présente les principaux caractères des trois genres qui jusqu'à présent composent cette tribu.

Dernier article des palpes	au moins aussi grand que le précédent. Pénultième article des palpes maxillaires	aussi grand que le dernier.....	1 *Trechus.*
		plus petit que le dernier......	2 *Lachnophorus.*
	beaucoup plus petit que le précédent...........		3 *Bembidium.*

I. TRECHUS. *Clairville.*

BEMBIDIUM. *Gyllenhal.* CARABUS. *Fabricius.*

Les deux premiers articles des tarses antérieurs assez fortement dilatés dans les mâles ; le premier presque trapézoïde ; le second triangulaire ou cordiforme, et tous les deux plus saillants en dedans qu'en dehors. Dernier article des palpes extérieurs assez allongé, diminuant insensiblement de grosseur, et terminé en pointe ; le pénultième des maxillaires aussi long que le dernier et aussi gros que lui à son extrémité, assez mince à sa base. Antennes filiformes. Lèvre supérieure courte, transversale et plus ou moins échancrée. Mandibules peu avancées, arquées et assez aiguës. Une dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Corps oblong, plus ou moins allongé. Tête presque triangulaire. Corselet ordinairement carré ou cordiforme, rarement arrondi. Élytres en ovale plus ou moins allongé.

Ce genre a été établi par Clairville sur de petits carabiques ordinairement d'une couleur roussâtre, ayant entre eux beaucoup de ressemblance, et qu'on reconnaîtra facilement aux caractères suivants.

La lèvre supérieure est plane, courte, transversale, et plus ou moins échancrée à sa partie antérieure. Les mandibules sont ordinairement peu avancées, plus ou moins arquées et assez aiguës. Le menton est fortement échancré, et il a une dent simple au milieu de son échancrure. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est assez allongé; il diminue insensiblement de grosseur et se termine en pointe; le pénultième des maxillaires est au moins aussi long que le dernier, aussi gros que lui à son extrémité, et diminue insensiblement de grosseur vers sa base, qui est assez mince. Les antennes sont filiformes et ordinairement un peu plus longues que la moitié du corps; leur premier article est un peu plus gros que les autres et presque cylindrique; les trois suivants sont légèrement obconiques; le second est un peu plus court que les autres; les suivants sont égaux entre eux, légèrement comprimés et presque en carré allongé, dont les angles sont arrondis; le dernier est ovalaire et terminé en pointe obtuse. Le corps est oblong et plus ou moins allongé. La tête est presque triangulaire, et elle a toujours de chaque côté une ligne longitudinale arquée, fortement marquée, qui commence avant les antennes et qui se termine derrière les yeux. Le corselet est ordinairement plus ou moins carré ou cordiforme et très-rarement arrondi. Les élytres sont en ovale plus ou moins allongé; les stries extérieures sont souvent presque entièrement effacées; la première se recourbe toujours à l'extrémité et forme un sillon assez marqué, qui remonte presque jusqu'aux trois quarts des élytres. Souvent il y a des ailes sous les élytres, mais souvent aussi l'insecte en est dépourvu. Les pattes sont assez grandes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont fortement échancrées. Les articles des tarses sont assez allongés, presque cylindriques ou très-légèrement triangulaires; les deux premiers articles des tarses antérieurs sont assez fortement dilatés dans les mâles, et plus saillants en-dedans qu'en-dehors : le premier est assez grand et presque trapézoïde; le second est un peu plus petit, plus court et assez fortement triangulaire ou cordiforme.

Les *Trechus* se tiennent ordinairement sous les pierres, dans les endroits humides; les espèces que l'on trouve dans les montagnes sont presque toujours aptères, et leurs élytres sont proportionnellement plus courtes et plus ovales.

Des vingt-deux espèces que je possède dans ce genre, dix-neuf appartiennent à l'Europe, une aux îles Aleutiennes, et une autre aux îles Malouines.

1. T. Discus.

Alatus, rufo-testaceus, subpubescens; thorace cordato, postice transverse impresso, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, tenue striato-punctatis, interstitiis obsolete punctatis, punctis tribus impressis, maculaque communi transversa postica fusca; antennis pedibusque testaceis.

Sturm. vi. p. 80. n° 7.
Carabus Discus. Fabr. *Sys. el.* i. p. 207. n° 200.
Sch. *Syn. ins.* i. p. 217. n° 272.
Duftschmid. ii. p. 171. n° 228.
Blemus Discus. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est beaucoup plus grand que le *Rubens*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus un peu moins obscure et plus rougeâtre. Il est couvert en-dessus, principalement sur les élytres, de petits poils très-courts et peu serrés, qui le font paraître très-légèrement pubescent. La tête est plus allongée que celle du *Rubens;* elle est lisse, et elle a ordinairement, dans son milieu, une tache obscure, peu distincte; les deux impressions longitudinales arquées sont très-fortement marquées. Les palpes sont d'un jaune testacé. Les antennes sont de la même couleur et un peu plus longues que la moitié du corps. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet

est un peu plus large que la tête, presque aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, très-rétréci postérieurement, fortement cordiforme, lisse et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est très-fortement marquée; l'impression transversale antérieure est peu distincte; la postérieure est fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez profonde, qui se confond avec l'impression transversale; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés et assez fortement relevés; les angles postérieurs sont coupés carrément et assez saillants; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale très-allongé et très-peu convexes; elles ont à peu près aux deux tiers de leur longueur une tache commune, transversale, d'un brun noirâtre, assez large, et qui ne va pas jusqu'au bord extérieur; les stries sont peu marquées, surtout sur les côtés, et assez distinctement ponctuées; les intervalles sont planes; avec une forte loupe ils paraissent couverts de petits points enfoncés assez éloignés les uns des autres; on voit sur la troisième strie deux points enfoncés assez marqués : le premier vers la base; le second à peu près au milieu, et un troisième moins distinct vers l'extrémité, sur le troisième intervalle, près de la seconde strie; on voit en outre quelques points enfoncés le long du bord extérieur, près de la base, et quelques autres moins distincts vers l'extrémité. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont proportionnellement plus longues que celles du *Rubens* et d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve en Hongrie, en Autriche, quelquefois même en Allemagne et dans les provinces méridionales de la Russie, mais il est assez rare partout.

2. T. Micros.

Alatus, rufo-testaceus, subpubescens; thorace subcordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblon-

gis, tenue striatis, interstitiis confertissime punctulatis, punctisque tribus impressis; vertice elytrorumque disco obscurioribus; antennis pedibusque testaceis.

STURM. VI. p. 82. n° 8.
Carabus Micros. HERBST. *Archiv.* p. 142. n° 60.
SCH. *Syn. ins.* p. 215. n° 265.
Bembidium Micros. SAHLBERG. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 205. n° 32.
Carabus Planatus? DUFTSCHMID. II. p. 172. n° 229.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Discus*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus un peu plus jaune et moins rougeâtre. Il est presque entièrement couvert en-dessus de petits poils très-courts et très-serrés, qui le font paraître légèrement pubescent. La tète est à peu près comme celle du *Discus;* elle a dans son milieu une grande tache indéterminée, obscure et presque noirâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé et proportionnellement un peu plus courtes que celles du *Discus*. Les yeux sont moins saillants, ce qui fait paraître la tète moins large et moins rétrécie postérieurement. Le corselet est souvent entièrement d'une couleur testacée un peu rougeâtre, mais souvent aussi il a dans son milieu une grande tache obscure, qui en occupe presque toute la surface; il est moins fortement cordiforme, moins large antérieurement, moins rétréci postérieurement et moins convexe que celui du *Discus;* la ligne longitudinale du milieu et l'impression transversale postérieure sont moins marquées; les côtés sont moins relevés; les angles postérieurs et la base sont coupés plus carrément. Les élytres sont un peu plus étroites, moins ovales et plus parallèles; elles ont dans leur milieu une grande tache obscure, indéterminée, qui se confond avec le fond de la couleur et qui en occupe quelquefois presque toute la surface; les stries sont peu marquées, surtout sur les côtés, et ne paraissent pas ponc-

tuées; les intervalles sont couverts de très-petits points enfoncés peu marqués et très-serrés; on voit sur le quatrième deux points enfoncés assez gros et assez fortement marqués : le premier au quart des élytres, et le second un peu au-delà du milieu; on voit en outre vers l'extrémité un troisième point enfoncé très-petit, placé comme dans le *Discus*. Il y a des ailes sous les élytres. En-dessous la tête, le corselet et la poitrine sont d'un brun un peu roussâtre; l'abdomen est d'une couleur plus claire et plus rougeâtre. Les pattes sont plus courtes que celles du *Discus*, et d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve, mais assez rarement, en Finlande, en Russie, en Allemagne, principalement dans les parties septentrionales et quelquefois même en France et en Angleterre.

M. Germar me l'a envoyé comme le *Planatus* de Duftschmid.

3. T. Littoralis. *Ziegler.*

Alatus, depressus, rufo-piceus; thorace cordato, postice utrinque obsolete foveolato, angulis posticis subrectis; elytris oblongis, subparallelis, striis tribus dorsalibus distinctis, externis obsoletis, tertia quartaque confluentibus, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque testaceis.

Blemus Littoralis. Dej. *Cat.* p. 16.
T. Longicornis. Sturm. vi. p. 83. n° 9. t. 151. fig. a. A.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Rubens*; mais il est beaucoup plus étroit, presque plane, et sa couleur est en-dessus d'un brun plus ou moins rougeâtre, avec la tête ordinairement plus obscure. Celle-ci est assez grande, presque triangulaire et un peu rétrécie postérieurement; les deux lignes longitudinales arquées sont fortement marquées. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Les antennes sont de la même couleur et à peu près des deux tiers de la longueur du corps. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est plus large que la tête,

moins long que large, assez court, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement et assez fortement cordiforme; la ligne longitudinale du milieu et l'impression transversale postérieure sont assez marquées; l'antérieure l'est beaucoup moins; il a de chaque côté de la base une petite impression arrondie et peu marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; les angles postérieurs sont coupés presque carrément; la base est coupée un peu plus obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, assez allongées et presque parallèles; les trois premières stries sont lisses et fortement marquées, surtout vers l'extrémité; la quatrième l'est beaucoup moins, et les autres sont presque entièrement effacées; la première se recourbe à l'extrémité, et se réunit à la troisième; l'extrémité de la seconde est un peu sinuée, et se prolonge à peu près comme dans le *Rubens;* on voit sur le quatrième intervalle deux points enfoncés assez gros et assez marqués : le premier à peu près au quart des élytres; le second un peu au-delà du milieu; les troisième et quatrième stries se rapprochent et paraissent se réunir sur ces deux points; on voit en outre vers l'extrémité un troisième point beaucoup plus petit, placé comme dans le *Rubens*. Il y a des ailes sous les élytres. En-dessous la tête, le corselet et la poitrine sont d'un brun obscur; l'abdomen est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

J'ai trouvé cet insecte, mais toujours très-rarement, sur le bord des eaux, dans le midi de la France, en Allemagne et en Styrie.

4. T. Paludosus.

Alatus, piceus; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, striis externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Sturm. vi. p. 89. n° 13. t. 151. fig. d. D.

Dej. *Cat.* p. 16.

Bembidium Paludosum. Gyllenhal. ii. p. 34. n° 20. et iv. p. 413. n° 20.

Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 204. n° 31.

Carabus Tristis. var. b. Sch. *Syn. ins.* i. p. 220. n° 282. not. t.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est plus grand que le *Rubens.* Sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre sur la tête et le corselet, et d'un brun roussâtre sur les élytres, qui sont quelquefois brillantées d'une légère teinte bleuâtre. La tête est un peu plus allongée que celle du *Rubens;* elle est presque triangulaire, et un peu rétrécie postérieurement; les deux lignes longitudinales arquées sont fortement marquées. Les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, lisse et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est fortement marquée; l'impression transversale antérieure est en arc de cercle et peu profonde; la postérieure est presque transversale et plus marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez profonde, dont le fond est un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés et assez fortement relevés, surtout vers les angles postérieurs, qui sont coupés carrément et assez saillants; la base est aussi coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; les stries sont fortement ponctuées; les cinq ou six premières sont bien distinctes; les autres sont moins marquées et quelquefois presque effacées; la première se recourbe à son extrémité et se joint avec la cinquième; la seconde se prolonge comme dans le *Rubens;* on voit sur chaque élytre trois points enfoncés disposés à peu près comme dans cette espèce; le se-

cond est cependant un peu plus bas, et le troisième moins près de la seconde strie. Il y a des ailes sous les élytres. En-dessous la tête, le corselet et la poitrine sont d'un brun noirâtre ; l'abdomen est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée assez claire et un peu roussâtre.

Il se trouve communément en Suède, en Finlande et dans le nord de la Russie.

5. T. Fulvus.

Alatus, rufo-testaceus; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, crenato-striatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque testaceis.

Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus grand que le *Rubens*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un jaune-testacé assez clair et un peu rougeâtre. La tête est assez allongée, presque triangulaire et un peu rétrécie postérieurement; les deux lignes longitudinales arquées sont très-fortement marquées. Les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, lisse et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, le sont un peu moins; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez grande et assez profonde; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu relevés; ils se redressent près de la base et forment avec

elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont assez allongées, légèrement ovales, presque parallèles et presque planes; elles ont des stries assez profondes, assez fortement ponctuées, presque crénelées, et dont les extérieures sont presque aussi marquées que les intérieures; la première se recourbe à l'extrémité et se joint avec la cinquième; la seconde se prolonge à peu près comme dans le *Rubens;* la troisième et la quatrième sont plus courtes et se réunissent avant l'extrémité; on voit sur chaque élytre trois points enfoncés, placés à peu près comme dans le *Rubens.* Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; je l'ai trouvé autrefois en Espagne; je ne me rappelle pas dans quel endroit.

6. T. Ochreatus.

Alatus, rufo-testaceus; thorace subcordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, striato-punctatis, striis externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque testaceis.

Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 $\frac{2}{3}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Rubens*, proportionnellement plus étroit et plus allongé, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. La tête est assez allongée, presque triangulaire et un peu rétrécie postérieurement; les deux lignes longitudinales arquées sont très-fortement marquées. Les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, légè-

rement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, presque cordiforme, lisse et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, le sont beaucoup moins; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et assez marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont assez arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs et la base sont coupés carrément. Les élytres sont assez allongées, légèrement ovales, presque parallèles et presque planes; elles ont des stries légèrement ponctuées, dont les extérieures sont peu marquées et presque effacées; elles sont disposées à peu près comme dans le *Rubens;* on voit sur la troisième strie deux points enfoncés assez distincts : le premier au quart des élytres, et le second un peu au-delà du milieu; on voit en outre vers l'extrémité, un troisième point enfoncé plus petit et peu distinct, placé à peu près comme dans le *Rubens.* Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est à peu près de la couleur de dessus. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je l'ai trouvé dans les Alpes de la Styrie.

7. T. Rubens.

Alatus, rufo-piceus; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis obtusis; elytris oblongo-ovatis, striis quatuor dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Sturm. vi. p. 79. n° 6.

Dej. *Cat.* p. 16.

Carabus Rubens. Fabr. *Sys. el.* i. p. 187. n° 92.

Carabus Quadristriatus. Schrank. *Ent.* p. 218. n° 410.

Duftschmid. ii. p. 185. n° 251.

Bembidium Quadristriatum. Gyllenhal. ii. p. 31. n° 17. et iv. p. 413. n° 17.

SAHLBERG. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 204. n° 30.

Carabus Tempestivus. ZENKER. PANZER. *Fauna german.* 73. n° 6.

SCH. *Syn. ins.* 1. p. 224. n° 307.

Carabus Tristis. PAYKULL. *Fauna suecica.* 1. p. 145. n° 62.

SCH. *Syn. ins.* 1. p. 220. n° 282.

VAR. A. *T. Quadristriatus.* DEJ. *Cat.* p. 16.

VAR. B. *T. Nigriceps.* STURM. *Catal.* p. 203.

VAR. C. *T. Humeralis.* OESKAY.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que l'*Acupalpus Meridianus*, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un brun-roussâtre, ordinairement plus foncé et presque noirâtre sur la tète et plus clair sur les élytres. La tète est presque triangulaire, lisse, et elle a de chaque côté une ligne longitudinale arquée, fortement marquée, qui commence avant les antennes et qui se termine derrière les yeux. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les antennes sont de la même couleur et à peu près de la longueur de la moitié du corps. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tète, moins long que large, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, lisse et assez convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; l'impression transversale antérieure est en arc de cercle; la postérieure est formée de deux arcs de cercle qui se réunissent sur la ligne du milieu; elles sont toutes les deux assez fortement marquées; il a de chaque côté de la base une petite impression presque arrondie et assez distincte; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils se redressent un peu près de la base, et forment avec elle un angle obtus et peu saillant; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. L'écusson est assez petit, lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le

corselet, en ovale allongé et peu convexes; elles ont chacune neuf stries ordinairement lisses, mais qui, à l'aide d'une forte loupe, paraissent quelquefois très-légèrement ponctuées; les quatre premières sont assez fortement marquées; les autres le sont très-légèrement et souvent disparaissent entièrement; la première se recourbe à l'extrémité, et forme un sillon longitudinal assez marqué, plus rapproché du bord extérieur que de la suture, qui remonte presque jusqu'aux trois quarts des élytres, et qui se termine par un point enfoncé assez distinct; la seconde est un peu sinuée à l'extrémité, et va presque jusqu'au prolongement de la première; les troisième et quatrième, cinquième et sixième, sont plus courtes et se réunissent deux à deux; on voit sur la troisième strie deux points enfoncés assez distincts : le premier au quart des élytres, et le second à peu près à la moitié, et sur le troisième intervalle, près de la seconde strie, vers l'extrémité, un troisième point plus petit et moins distinct; on voit en outre le long du bord extérieur, vers la base, quelques points enfoncés assez marqués, et quelques autres moins distincts vers l'extrémité. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'une couleur un peu plus obscure que le dessus. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve très-communément dans presque toute l'Europe, sous les pierres, dans les endroits humides.

Le *Quadristriatus* de mon Catalogue et le *Nigriceps* de Sturm, que cet auteur m'a envoyé comme venant du midi de la France, ne me paraissent que de très-légères variétés de cet insecte.

J'ai reçu de M. le baron d'Oeskay, sous le nom d'*Humeralis*, comme venant des environs d'OEdenbourg, en Hongrie, un individu un peu plus grand, dont la couleur des élytres est un peu plus obscure dans le milieu, et plus claire vers l'angle de la base, et dont les stries extérieures sont un peu plus distinctes et paraissent très-légèrement ponctuées, mais qui ne me paraît pas cependant pouvoir être séparé de cette espèce.

Je ne crois pas que le *Trechus Rubens* de Clairville puisse être rapporté à cet insecte.

8. T. Austriacus.

Apterus, rufo-piceus; thorace quadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striatis, striis obsolete punctatis, externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Rubens* par la grandeur, la forme et la couleur. Le corselet est plus carré, moins arrondi antérieurement sur les côtés, et les angles postérieurs sont coupés carrément et assez saillants. Les élytres sont un peu plus ovales et moins allongées; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont légèrement ponctuées, et les extérieures sont un peu plus distinctes. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle et un peu rougeâtre.

Je l'ai trouvé très-communément aux environs de Vienne, en Autriche. J'en ai pris aussi un individu en Dalmatie.

J'ai reçu de M. Eschscholtz des individus, pris par lui au Kamtschatka, qui me semblent devoir être rapportés à cette espèce.

9. T. Rufulus. *Mihi.*

Apterus, rufo-piceus; thorace quadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striis dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Tachys Rufescens. Dahl.

Long. 2 lignes. Larg. 1 ligne

Il ressemble par la forme à l'*Austriacus*, mais il est plus grand et d'une couleur un peu plus rougeâtre. Le corselet est proportionnellement un peu plus grand et plus convexe; la ligne longitudinale du milieu et l'impression transversale antérieure sont moins marquées; les côtés sont moins fortement rebordés. Les élytres sont un peu plus courtes; les trois premières stries sont lisses et assez distinctes; les autres sont presque entièrement effacées; les trois points enfoncés sont placés de la même manière. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les antennes et les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle et un peu rougeâtre.

Il m'a été envoyé par M. Dahl comme venant de Sicile, sous le nom de *Tachys rufescens*.

10. T. Rivularis.

Apterus, piceus; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis subrectis; elytris oblongo-ovatis, striis tribus dorsalibus profundioribus, externis obsoletis, punctisque quatuor impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Dej. *Cat.* p. 16.

Bembidium Rivulare. Gyllenhal. II. p. 33. n° 18. et IV. p. 413. n° 18.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Rubens*, et sa couleur est en-dessus d'un brun plus obscur, aussi foncée sur les élytres que sur la tête et le corselet. La tête est à peu près comme celle du *Rubens*. Les deuxième, troisième et quatrième articles des antennes sont d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu moins convexe que celui du *Rubens*; la ligne longitudinale du milieu est moins marquée; le bord antérieur est un peu plus échancré; les angles antérieurs sont moins arrondis; les postérieurs et la

base sont coupés plus carrément. Les élytres sont en ovale un peu moins allongé ; les trois premières stries sont lisses et très-fortement marquées ; les autres sont presque entièrement effacées ; la première se recourbe à l'extrémité à peu près comme dans le *Rubens;* la seconde ne va pas jusqu'à l'extrémité, et la troisième est encore plus courte; on voit sur chaque élytre trois points enfoncés bien distincts : le premier sur la troisième strie, vers la base; le second aussi sur la troisième, un peu avant le milieu, et le troisième entre la seconde et la troisième, à peu près aux deux tiers des élytres ; on voit en outre vers l'extrémité un quatrième point enfoncé à peine distinct, placé à peu près comme dans le *Rubens*. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, avec l'abdomen d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée assez claire et un peu roussâtre.

Il se trouve en Suède.

Je ne possède qu'un individu assez mal conservé de cette espèce.

11. T. Chalybeus.

Apterus, nigro-piceus, subcyaneo-micans; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis subrectis; elytris ovatis, striis obsoletissime punctatis, externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennarum basi pedibusque rufis.

Sturm. *Catal.* p. 203.

Long. 2 lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus grand que le *Rubens*, proportionnellement plus large, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre, avec un très-léger reflet bleuâtre, principalement sur les élytres. La tête est assez grande, lisse et triangulaire; les deux lignes longitudinales sont fortement marquées et moins arquées que dans les espèces voisines. Les palpes sont d'un jaune-testacé

un peu roussâtre. Les deux ou trois premiers articles des antennes sont d'un rouge ferrugineux; les autres sont d'un brun-obscur quelquefois un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, lisse et assez convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, le sont beaucoup moins; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez grande et assez marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés, et un peu relevés vers les angles postérieurs; ceux-ci sont coupés presque carrément, mais sont peu saillants; la base est aussi coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges et plus ovales que celles du *Rubens;* elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries, avec une forte loupe, paraissent très-légèrement ponctuées. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un rouge-ferrugineux un peu jaunâtre.

Il se trouve communément dans l'île d'Ounalaschka, l'une des îles Aleutiennes.

12. T. Subnotatus. *Kollar.*

Apterus, piceus; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striis externis obsoletis, punctisque tribus impressis; maculis duabus obsoletis, antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus grand que le *Palpalis*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu plus étroit. Les élytres

sont un peu plus allongées ; elles ont chacune à l'angle de la base une tache oblongue, peu distincte, d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, et une autre de la même couleur plus petite et arrondie vers l'extrémité ; les trois ou quatre premières stries sont lisses et assez fortement marquées ; les autres sont peu distinctes et presque effacées. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Palpalis*.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte ; il m'a été donné par M. Godet, comme le *Subnotatus* de Kollar ; je crois qu'il vient des îles Ioniennes, mais je n'en suis pas bien certain.

13. T. Palpalis.

Apterus, rufo-piceus ; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis ; elytris ovatis, striis dorsalibus distinctis, lævigatis, externis obsolete punctatis, punctisque tribus impressis ; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Dej. *Cat.* p. 16.

Carabus Palpalis ? Duftschmid. II. p. 183. n° 248.

Long. 1 $\frac{3}{4}$, 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$, 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Rubens*, mais il est ordinairement un peu plus grand, proportionnellement un peu plus large, et il est entièrement en-dessus d'un brun-roussâtre aussi foncé sur les élytres que sur le corselet. La tête est un peu plus grande et un peu plus allongée. Le corselet est plus large antérieurement, et un peu rétréci postérieurement ; les côtés sont plus fortement rebordés ; ils se redressent près de la base, et forment avec elle un angle droit ; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges, plus ovales et moins allongées ; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière ;

les quatre premières stries sont lisses et bien distinctes; les autres sont un peu plus marquées que dans le *Rubens*, et légèrement ponctuées. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre.

Je l'ai pris assez communément dans les alpes de la Styrie et de la Croatie. M. Ziegler me l'a donné comme le véritable *Palpalis* de Duftschmid; cependant je ne suis pas bien certain qu'il doive être rapporté à cette espèce.

14. T. Bannaticus. *Mihi.*

Apterus, rufo-piceus; thorace subcordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striis obsolete punctatis, externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble au *Palpalis*, mais il est un peu plus petit et un peu plus allongé. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Les deux premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun-obscur un peu roussâtre. Le corselet est un peu moins court, moins carré et plus cordiforme. Les élytres sont un peu plus étroites, plus allongées et plus convexes; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; mais les stries, à l'aide d'une forte loupe, paraissent très-légèrement ponctuées, et les intérieures sont moins fortement marquées. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Dahl, comme pris par lui en Hongrie, dans les montagnes du Bannat.

15. T. Pyrenæus. *Mihi.*

Apterus, rufo-piceus; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striis externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. 1 $\frac{1}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *Palpalis*, et sa forme est un peu plus allongée. La tête est un peu plus obscure. Le corselet est un peu plus long, plus cordiforme et moins convexe. Les élytres sont en ovale plus allongé; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; mais les stries sont un peu moins marquées, et les extérieures ne paraissent pas ponctuées. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle et un peu rougeâtre.

Je l'ai trouvé dans les Pyrénées-Orientales.

16. T. Alpinus.

Apterus, rufo-piceus; thorace cordato, postice coarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, brevioribus, striis dorsalibus distinctis, lævigatis, externis obsoletis, striato-punctatis, punctisque tribus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Palpalis*, mais il est plus court et proportionnellement un peu plus large. Le premier article des antennes est d'un jaune-testacé un peu rougeâtre; les autres sont

d'un brun-obscur souvent plus ou moins roussâtre, et quelquefois même presque de la couleur du premier. Le corselet est plus cordiforme, plus arrondi antérieurement sur les côtés, plus rétréci postérieurement, et la partie qui tombe carrément sur la base est un peu plus longue. Les élytres sont plus courtes, plus ovales, presque arrondies et un peu plus convexes; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les trois points enfoncés sont plus fortement marqués. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre.

Je l'ai trouvé assez communément dans les alpes de la Styrie.

17. T. Croaticus.

Apterus, rufo-piceus; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, brevioribus, striis dorsalibus distinctis, lævigatis, externis obsoletis, striato-punctatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Alpinus*, mais il est ordinairement un peu plus petit. Les antennes sont entièrement d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Le corselet est moins cordiforme, moins arrondi antérieurement sur les côtés, moins rétréci postérieurement, et la partie qui tombe carrément sur la base est beaucoup plus courte. Les élytres ont à peu près la même forme que celles de l'*Alpinus;* elles me paraissent seulement un peu plus convexes; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Alpinus*.

Je l'ai trouvé assez communément dans les montagnes de la

Croatie. J'ai pris dans les Alpes de la Styrie deux individus qui me paraissent appartenir à cette espèce.

18. T. Rotundatus.

Apterus, rufo-piceus; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, brevioribus, striis externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 ¼ ligne. Larg. ½ ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *Croaticus*. La tête est un peu moins allongée. Le corselet est plus court, plus carré et moins rétréci postérieurement. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; les quatre premières stries sont moins marquées; les autres sont presque entièrement effacées, et ne paraissent pas ponctuées. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps, les pattes et les antennes sont à peu près comme dans le *Croaticus*.

J'ai trouvé deux individus de ce petit insecte dans les Alpes de la Styrie.

19. T. Limacodes. *Ziegler.*

Apterus, rufo-piceus; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, brevioribus, striis tribus dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 ligne. Larg. ½ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Rotundatus*. La tête est un peu plus obscure, et sa forme est un peu plus allongée. Les yeux

sont un peu moins saillants. Le corselet est un peu plus allongé, plus rétréci postérieurement et plus cordiforme; la partie qui tombe carrément sur la base est plus longue et plus distincte. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; mais les trois premières stries sont assez fortement marquées; les autres sont presque entièrement effacées. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps, les pattes et les antennes sont à peu près comme dans le *Rotundatus*.

Je ne possède qu'un seul individu de ce petit insecte; je l'ai trouvé dans les alpes de la Styrie; j'en ai vu d'autres dans la collection de M. Ziegler, sous le nom que j'ai conservé à cette espèce.

20. T. Secalis.

Apterus, ferrugineus; thorace subgloboso, angulis posticis rotundatis; elytris ovatis, striis quinque dorsalibus punctatis, externis obsoletissimis, punctisque tribus impressis; pedibus pallide testaceis.

Sturm. vi. p. 96. n° 17. t. 152. fig. d. D.

Dej. *Cat.* p. 16.

Carabus Secalis. Paykull. *Fauna suecica.* i. p. 146. n° 63.

Oliv. iii. 35. p. 114. n° 162. t. 14. fig. 161. a. b.

Sch. *Syn. ins.* i. p. 219. n° 280.

Duftschmid. ii. p. 62. n° 60.

Bembidium Secale. Gyllenhal. ii. p. 36. n° 21. et iv. p. 414. n° 21.

Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 205. n° 33.

Var. A. *T. Aquatilis.* Ziegler. Dej. *Cat.* p. 16.

Var. B. *T. Fulvescens.* Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Rubens*, et il est entièrement en-dessus d'une couleur ferrugineuse quelquefois assez

obscure et quelquefois très-claire. La tète est assez grande, peu avancée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté entre les yeux une impression longitudinale fortement marquée et légèrement arquée. Les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les antennes sont d'une couleur un peu moins claire et un peu rougeâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, très-arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, lisse et très-convexe; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée; l'impression transversale antérieure est peu distincte; la postérieure est un peu plus marquée et très-rapprochée de la base; il a de chaque côté de cette dernière une petite impression presque arrondie et peu apparente; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont très-arrondis et à peine marqués; la base est presque coupée carrément et très-légèrement échancrée dans son milieu. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, un peu plus courtes que celles du *Rubens*, plus ovales et plus convexes; les cinq premières stries sont assez marquées et assez fortement ponctuées : la première est entière et se recourbe comme dans le *Rubens;* la seconde ne va pas jusqu'à l'extrémité; les troisième et quatrième sont un peu plus courtes, et la cinquième ne dépasse guère la moitié des élytres; toutes les autres sont entièrement effacées; on voit sur la troisième strie deux points enfoncés assez distincts : le premier vers la base, et le second un peu avant le milieu; on voit en outre un troisième point un peu moins marqué, à peu près aux trois quarts des élytres, sur le troisième intervalle, près de la troisième strie. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve assez communément en Suède, en Russie, en Allemagne, en Suisse et en Angleterre; il est plus rare en France.

Les *Aquatilis* et *Fulvescens* de mon catalogue ne me paraissent que de très-légères variétés de cette espèce.

21. T. Antarcticus. *Mihi.*

Apterus, obscure æneus; thorace cordato, postice utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, striis obsoletissime punctatis, externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennarum basi pedibusque rufis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est plus grand que le *Rubens*, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un bronzé obscur. La tête est presque triangulaire et assez allongée; les deux lignes longitudinales sont fortement marquées et un peu moins arquées que dans les espèces d'Europe. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un brun obscur. Les deux premiers articles des antennes sont d'un rouge ferrugineux; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont noirâtres, arrondis, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme et légèrement convexe; il a quelques rides transversales ondulées, peu apparentes; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, sont peu distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et fortement marquée, dont le fond et les bords sont un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés et un peu relevés; ils tombent carrément sur la base, et forment avec elle un angle droit assez saillant; la base est coupée carrément. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et assez convexes; elles sont striées et ponctuées à peu près comme dans le *Rubens*; mais les stries paraissent, avec une forte loupe, très-légèrement ponctuées; les intérieures sont un peu moins marquées, et les extérieures

sont au contraire un peu plus distinctes. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux.

Il se trouve aux îles Malouines, d'où il a été rapporté par M. d'Urville.

22. T. Fulvescens.

Apterus, depressus, testaceus; capite majore; thorace cordato, angulis posticis subrectis; elytris oblongo-ovatis, subparallelis, obsolete striatis.

Æssus Fulvescens. Leach.
Blemus Fulvescens. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il est très-petit, assez allongé, presque plane, et il se rapproche un peu par la forme du *Bembidium Areolatum*. Sa couleur est entièrement d'un jaune-testacé assez pâle. La tête est grande, un peu rétrécie postérieurement, presque ovale, et elle a de chaque côté, entre les yeux, une impression longitudinale légèrement arquée et très-fortement marquée. Les antennes sont assez fortes et un peu plus longues que la moitié du corps. Les yeux sont noirs, très-petits et ne sont pas du tout saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, presque aussi long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et presque plane; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; les deux impressions transversales sont peu distinctes; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont presque aigus; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent un peu obliquement sur la base, et forment avec elle un angle presque droit et nullement saillant; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale allongé, presque paral-

lèles et très-planes; elles ont des stries très-peu marquées et presque entièrement effacées. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Les pattes sont d'une couleur un peu plus pâle que le reste du corps.

Il se trouve en Angleterre et en France sur les bords de l'Océan, sous les pierres que la mer laisse à découvert à la marée basse, et l'on peut dire que cet insecte vit presque toujours dans l'eau salée.

Je ne suis pas bien certain que cette espèce appartienne à ce genre.

II. LACHNOPHORUS. *Mihi.*

Dernier article des palpes extérieurs assez allongé, un peu renflé vers la base, diminuant insensiblement de grosseur et terminé en pointe; le pénultième des maxillaires moins long que le dernier, aussi gros que lui à son extrémité, assez mince à sa base et presque en triangle allongé. Antennes filiformes. Lèvre supérieure assez courte et presque transversale. Mandibules peu avancées, arquées et assez aiguës. Une dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Corps oblong et pubescent. Tête presque triangulaire. Corselet fortement cordiforme. Élytres presque parallèles.

J'ai donné à ce nouveau genre le nom de *Lachnophorus*, tiré des deux mots grecs λάχνη, duvet, poil, et φέρω, je porte.

Il est établi sur deux espèces américaines qui par leur *facies* se rapprochent beaucoup des *Bembidium*, surtout des *Leja* et des *Lopha* de Megerle, mais dont les palpes sont presque comme dans les *Trechus*.

La lèvre supérieure, les mandibules, le menton et les antennes sont à peu près comme dans les *Bembidium*. Les palpes ont le plus grand rapport avec ceux des *Trechus;* seulement le dernier article est plus gros vers sa base, et le pénultième des maxillaires est plus court, plus renflé à son extrémité et presque en triangle allongé. Tout le corps est couvert de poils

assez longs et peu serrés. La tête est presque triangulaire. Les yeux sont gros et saillants. Le corselet est assez étroit, fortement cordiforme, et n'a pas d'impression distincte de chaque côté de la base. Les élytres sont assez larges, très-légèrement ovales, presque parallèles, et leurs stries sont entières. Les pattes sont à peu près comme celles des *Bembidium*. Je ne possède que des femelles, et je ne puis dire de quelle manière les tarses sont dilatés dans les mâles.

1. L. Pilosus.

Niger, pubescens; thorace cordato, angulis posticis rectis; elytris subparallelis, striis integris, antice profunde punctatis, postice lævigatis, macula postica pallide testacea; antennarum basi pedibusque piceis.

Leja Pilosa. Eschscholtz.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Bembidium Quadriguttatum.* Sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant, avec un très-léger reflet bronzé sur la tête et le corselet, et il est entièrement couvert de poils assez longs et peu serrés, qui le font paraître pubescent. La tête est assez grande, presque triangulaire, et elle a de chaque côté entre les antennes une impression longitudinale assez marquée. Les mandibules et les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps; leurs quatre premiers articles sont d'un brun-obscur un peu roussâtre; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont arrondis, assez gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête y compris les yeux, moins long que large, très-arrondi sur les côtés antérieurement, très-rétréci postérieurement, fortement cordiforme et très-convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; l'impression

transversale antérieure est assez distincte; la postérieure est plus fortement marquée, et forme presque un angle sur la ligne du milieu; il n'y a pas d'impression distincte de chaque côté de la base; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils se redressent brusquement près de la base, et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, légèrement ovales, presque parallèles et peu convexes; elles ont chacune, vers le bord extérieur, à peu près aux trois quarts de leur longueur, une tache presque arrondie d'un jaune-testacé très-pâle et presque blanchâtre; les stries sont entières, fortement marquées dans toute leur longueur, fortement ponctuées depuis la base jusqu'au milieu, et lisses depuis le milieu jusqu'à l'extrémité; les troisième et quatrième, sixième et septième se réunissent deux à deux et ne vont pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont planes; avec une forte loupe ils paraissent légèrement ponctués; on aperçoit sur la seconde strie trois points enfoncés assez grands, mais très-peu marqués : le premier au quart; le second un peu avant le milieu, et le troisième un peu au-delà du milieu des élytres. Le dessous du corps est noir. Les cuisses sont d'un brun-obscur un peu roussâtre. Les jambes et les tarses sont d'une couleur un peu plus claire.

Il se trouve au Brésil, et il m'a été envoyé par M. Eschscholtz, sous le nom spécifique que je lui ai conservé.

2. L. Pubescens. *Mihi.*

Niger, pubescens ; thorace cordato, angulis posticis rectis; elytris subparallelis, striis integris, antice profunde punctatis, postice lævigatis; antennarum basi, tibiis tarsisque piceis.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Pilosus*, et proportionnellement un peu plus allongé. La tête et les antennes sont à peu

près comme dans le *Pilosus*. Le corselet est un peu moins large et moins arrondi antérieurement. Les élytres sont un peu moins larges et un peu plus allongées; il n'y a aucune trace de tache jaunâtre vers l'extrémité; les stries sont disposées à peu près de la même manière, mais on n'aperçoit aucun point enfoncé sur la seconde. Le dessous du corps et les cuisses sont noirs. Les jambes et les tarses sont d'un brun-obscur un peu roussâtre.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et je l'ai reçu de M. Leconte.

III. BEMBIDIUM. *Latreille.*

Cillenum. *Leach.* Blemus. *Ziegler.* Tachys. Notaphus. Peryphus. Leja. Lopha. Tachypus. *Megerle.* Ocydromus. *Frölich.* Elaphrus. *Duftschmid.* Carabus. *Fabricius.*

Les deux premiers articles des tarses anterieurs assez fortement dilatés dans les mâles ; le premier très-grand, légèrement trapézoïde et presque en carré allongé ; le second beaucoup plus petit, triangulaire ou cordiforme et plus saillant en dedans qu'en dehors. Pénultième article des palpes extérieurs très-grand, renflé vers l'extrémité et presque en forme de massue; le dernier très-petit, terminé en pointe et comme implanté sur le pénultième. Lèvre supérieure courte et presque transversale. Mandibules ordinairement peu avancées, plus ou moins arquées et assez aiguës. Une dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Corps oblong, plus ou moins allongé. Tête presque triangulaire. Corselet plus ou moins cordiforme ou carré, très-rarement arrondi. Élytres en ovale plus ou moins allongé.

Ce genre créé par Latreille est depuis long-temps adopté par presque tous les entomologistes. Les espèces qui le composent étant très-nombreuses, et offrant souvent un *facies* très-différent, Megerle l'avait divisé en plusieurs genres qu'il avait

nommés *Tachys, Notaphus, Bembidium, Peryphus, Leja, Lopha* et *Tachypus;* Ziegler y avait ajouté celui de *Blemus*, et Leach celui de *Cillenum.*

Quoique ces entomologistes n'eussent point donné les caractères de ces genres, comme les espèces qui les composaient me paraissaient assez bien groupées, j'avais cru devoir les adopter dans le Catalogue imprimé que je fis paraître en 1821; mais, lorsque je vins à les examiner attentivement, il me fut impossible de trouver des caractères suffisants pour former des genres, et je fus obligé, à l'exemple de Latreille, Bonelli et Sturm, de les réunir toutes en un seul genre sous le nom de *Bembidium.*

Voici les principaux caractères qui peuvent servir à les distinguer.

La lèvre supérieure est presque plane, courte, transversale, ordinairement coupée presque carrément antérieurement, quelquefois un peu arrondie ou très-légèrement échancrée. Les mandibules sont ordinairement peu avancées, plus ou moins arquées et assez aiguës. Le menton est fortement échancré, et il a une dent simple au milieu de son échancrure. Les palpes extérieurs sont assez saillants; le pénultième des maxillaires est assez grand, presque en forme de massue et plus ou moins renflé vers l'extrémité; celui des labiaux est un peu moins gros; le dernier des uns et des autres est très-petit, terminé en pointe et comme implanté sur le pénultième. Les antennes sont filiformes et ordinairement à peu près de la longueur de la moitié du corps, quelquefois un peu plus longues, quelquefois un peu plus courtes; le premier article est plus gros que les autres, ordinairement presque cylindrique et quelquefois un peu renflé vers l'extrémité; les trois suivants sont légèrement obconiques; le second est toujours plus court que les autres; les suivants sont égaux entre eux, plus ou moins allongés, très-légèrement comprimés et presque en carré allongé, dont les angles sont arrondis; le dernier est ovalaire et terminé en pointe obtuse. Le corps est oblong, quelquefois assez allongé, quelquefois assez raccourci. La tête est plus ou moins triangulaire; les deux lignes

que l'on voit entre les antennes sont presque toujours moins fortement marquées, et ne sont pas arquées comme dans les *Trechus*. Le corselet est plus ou moins cordiforme, plus ou moins carré et très-rarement arrondi. Les élytres sont ordinairement en ovale plus ou moins allongé et très-rarement parallèles. Il y a toujours des ailes sous les élytres. Les pattes sont assez grandes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont fortement échancrées. Les articles des tarses sont assez allongés, presque cylindriques ou très-légèrement triangulaires; les deux premiers des tarses antérieurs sont assez fortement dilatés dans les mâles : le premier est très-grand, légèrement trapézoïde et presque en carré allongé; le second est beaucoup plus petit, triangulaire ou cordiforme, et plus saillant en-dedans qu'en-dehors.

Ce genre étant très-nombreux en espèces, il devenait indispensable d'y établir plusieurs divisions, et, après plusieurs essais, je me suis déterminé à adopter les suivantes qui correspondent à peu près aux genres indiqués dans mon Catalogue; je ne puis cependant me dispenser de faire observer que les caractères de ces divisions ne sont pas bien fixés, qu'elles se lient insensiblement les unes aux autres, et que ce sont plutôt des groupes d'espèces que de véritables divisions.

1re Division. *Cillenum*. Leach.

Corps allongé; antennes assez courtes, presque moniliformes; mandibules fortes et arquées; yeux peu saillants; corselet cordiforme; élytres presque parallèles; stries entières.

Une seule espèce, d'Europe, qui doit peut-être former un genre particulier.

2e Division. *Blemus*. Ziegler.

Corps déprimé et allongé; antennes filiformes et assez longues; mandibules assez avancées et peu arquées; yeux assez saillants; corselet cordiforme; élytres presque parallèles; stries entières.

Une seule espèce, d'Europe.

3e Division. *Tachys*. Megerle.

Ordinairement de très-petite taille; se rapprochant un peu

des *Trechus* par la forme et la couleur; souvent jaunâtres, quelquefois noirâtres, rarement métalliques; corselet plus ou moins carré; élytres en ovale peu allongé, souvent assez courtes; stries extérieures le plus souvent complètement effacées; la première se recourbant à l'extrémité, à peu près comme dans les *Trechus*.

Vingt-quatre espèces, dont quatorze d'Europe, huit de l'Amérique septentrionale et deux du Sénégal; ces deux dernières espèces doivent peut-être former un genre particulier.

Quelques espèces de cette division vivent sous les écorces.

4ᵉ Division. *Notaphus*. Megerle.

Corps ordinairement un peu déprimé et assez large; corselet presque toujours plus ou moins carré, rarement cordiforme, avec deux stries de chaque côté de la base, cette dernière coupée carrément; stries des élytres entières ou presque entières.

Treize espèces, dont sept d'Europe, une de Sibérie, quatre de l'Amérique septentrionale et une d'Égypte.

5ᵉ Division.

Corps ordinairement un peu déprimé et assez large; tête large; yeux gros et assez saillants; corselet plus ou moins carré, souvent transversal, ayant une strie de chaque côté de la base, cette dernière coupée plus ou moins obliquement sur les côtés; stries des élytres entières, souvent deux fossettes plus ou moins marquées.

Treize espèces, dont quatre d'Europe, six de l'Amérique septentrionale, une d'Égypte et deux du Sénégal.

Cette division comprend la plus grande partie des *Bembidium* de Megerle.

6ᵉ Division.

Tête ponctuée, au moins en partie; corselet cordiforme, point de stries ou de fossettes de chaque côté de la base, ou au moins très-peu apparentes; élytres peu allongées; stries entières, ou effacées vers l'extrémité.

Cinq espèces, dont quatre d'Europe et une du Brésil.

Cette division est formée de quelques espèces comprises dans les *Bembidium* de Megerle, mais qui s'éloignent beaucoup des précédentes.

7[e] Division. *Peryphus*. Megerle.

Ordinairement de taille assez grande; corselet presque toujours cordiforme, assez plane, au moins un enfoncement de chaque côté de la base; les sept premières stries des élytres ordinairement presque entières.

Quarante-trois espèces, dont trente-neuf d'Europe, une de Sibérie et trois de l'Amérique septentrionale.

8[e] Division. *Leja*. Megerle.

Ordinairement de petite taille; corselet souvent cordiforme, rarement carré ou arrondi, assez court, assez convexe, arrondi antérieurement, assez fortement rétréci postérieurement, au moins un enfoncement de chaque côté de la base; stries des élytres, surtout les extérieures, plus ou moins effacées vers l'extrémité.

Vingt-six espèces, dont vingt-une d'Europe, quatre de l'Amérique septentrionale et une de Cayenne.

9[e] Division. *Lopha*. Megerle.

Corselet cordiforme, assez allongé, l'enfoncement de chaque côté de la base le plus souvent à peine distinct; ordinairement quatre taches blanchâtres sur les élytres.

Six espèces, dont cinq d'Europe et une de l'Amérique septentrionale.

10[e] Division. *Tachypus*. Megerle.

Légèrement pubescents, entièrement ponctués, et se rapprochant des *Elaphrus* par le *facies;* yeux gros et saillants; corselet fortement cordiforme; élytres sans stries distinctes.

Trois espèces, d'Europe.

Presque toutes les espèces de ce genre se trouvent aux bords des eaux, dans le sable, sous les débris de végétaux ou courant sur la vase; on les trouve aussi communément dans les endroits humides, sous les pierres; quelques espèces ne se trouvent que dans les montagnes, et quelques autres sous les écorces.

PREMIÈRE DIVISION

CILLENUM. *Leach.*

1. B. LEACHII. *Mihi.*

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace cordato, postice transverse impresso; elytris elongatis, subparallelis, flavescentibus, æneo-micantibus, striato-punctatis, punctisque quatuor impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Cillenum Laterale. LEACH.
Blemus Lateralis. DEJ. *Cat.* p. 16.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Sa forme est allongée, étroite et presque parallèle. La tête et le corselet sont d'un vert-bronzé assez brillant et quelquefois un peu cuivreux. La tête est assez grande, non rétrécie postérieurement, lisse, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. La lèvre supérieure est d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les mandibules sont assez grandes et assez fortes; elles sont de la même couleur, avec un léger reflet bronzé, et l'extrémité un peu noirâtre. Les palpes sont aussi d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les antennes sont assez fortes et à peu près de la longueur de la tête et du corselet; leurs premiers articles sont d'un jaune-testacé assez pâle; les autres sont plus obscurs et presque d'un brun roussâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et peu saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, presque aussi long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée; il a quelques rides transversales ondulées, peu apparentes; l'impression transversale antérieure est en arc de cercle et peu distincte; la postérieure est presque transversale,

assez rapprochée de la base et assez fortement marquée ; le fond de ces impressions est un peu rugueux ; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont coupés presque carrément; les côtés sont assez fortement rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est légèrement sinuée, coupée un peu obliquement sur les côtés, et un peu échancrée dans son milieu. Les élytres sont d'un jaune-testacé assez pâle, avec un très-léger reflet bronzé, un peu plus larges que le corselet, allongées, presque parallèles et peu convexes; les stries sont assez marquées et assez fortement ponctuées; on voit sur la troisième quatre points enfoncés bien distincts: le premier vers la base; le second un peu avant le milieu; le troisième au-delà du milieu, et le quatrième vers l'extrémité. Le dessous du corps est d'un brun-noirâtre très-légèrement bronzé. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je possède deux individus de cet insecte; l'un m'a été envoyé d'Angleterre par M. Leach; l'autre a été pris sur le bord de la mer dans le département du Nord.

SECONDE DIVISION.

Blemus. *Ziegler.*

2. B. Areolatum.

Nigro-piceum, subpubescens; thorace cordato, subcanaliculato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, subparallelis, depressis, striato-punctatis, macula magna communi rufa; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Sturm. vi. p. 155. n° 32.

Carabus Areolatus. Creutzer. *Entom. vers.* p. 115. n° 7. t. 2. fig. 19. a.

Elaphrus Areolatus. Duftschmid. ii. p. 220. n° 39.

Blemus Areolatus. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 ligne. Larg. ⅓ ligne.

Il est très-petit, allongé, et sa couleur est en-dessus d'un brun-noirâtre plus ou moins foncé et quelquefois un peu roussâtre. Il est couvert, surtout sur les élytres, de petits poils très-courts et assez serrés, qui le font paraître légèrement pubescent. La tête est assez grande, presque triangulaire, rétrécie postérieurement, et elle a entre les yeux deux impressions longitudinales arquées, très-fortement marquées. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs premiers articles sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun-obscur plus ou moins clair et quelquefois presque de la couleur des premiers. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, presque aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et légèrement convexe; la ligne longitudinale du milieu est très-fortement marquée, mais elle ne va pas tout-à-fait jusqu'au bord antérieur, ni jusqu'à la base; les deux impressions transversales sont à peine distinctes; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit assez saillant; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles et presque planes; elles ont une grande tache commune plus ou moins distincte, d'un rouge ferrugineux, qui se rapproche un peu plus du bord extérieur que de la base et de l'extrémité, et dont les bords se fondent insensiblement avec la couleur du reste des élytres; les stries sont assez distinctes et légèrement ponctuées. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre.

Je l'ai trouvé communément dans le sable aux bords des rivières et des ruisseaux, dans le midi de la France, en Espagne, en Allemagne, en Autriche et en Dalmatie.

TROISIÈME DIVISION.

Tachys. *Megerle.*

3. B. Fulvicolle. *Mihi.*

Capite thoraceque rufis; vertice obscuriore; thorace subquadrato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, pallide testaceis, obsolete striatis, punctis duobus obsoletis impressis, maculaque communi postica fusca; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Trechus Ruficollis. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 ¼ ligne. Larg. ½ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Scutellare*, mais il est un peu plus grand. La tête est un peu plus allongée, d'un rouge ferrugineux, avec le milieu plus obscur et presque noirâtre. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est entièrement d'un rouge ferrugineux; les deux impressions transversales sont assez fortement marquées, et forment toutes les deux un angle sur la ligne du milieu; il n'y a pas d'impression apparente de chaque côté de la base; les angles postérieurs sont coupés un peu plus carrément. Les élytres sont d'une couleur un peu plus jaunâtre; elles ont à peu près la même forme, et elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; seulement les deux points enfoncés que l'on voit sur la troisième strie sont moins distincts; il n'y a pas de tache obscure autour de l'écusson, et celle de l'extrémité est peu distincte. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Scutellare*.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce; je l'ai trouvé en Dalmatie.

4. B. Scutellare.

Piceum; thorace subquadrato, postice utrinque obsolete foveo-

lato, angulis posticis subrectis; elytris oblongo-ovatis, albicantibus, obsolete striatis, punctis duobus impressis, maculisque magnis communibus duabus fuscis, prima ad basim triangulari, altera postica; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Trechus Scutellaris. Dej. *Cat.* p. 16.
B. Substriatum. Sturm. *Catal.* p. 100.
Trechus Riparius. Ullrich.

Long. 1 ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Areolatum*, mais il est un peu plus large. La tête et le corselet sont d'un brun-noirâtre plus ou moins obscur et quelquefois un peu roussâtre. La tête est peu allongée, presque triangulaire, et elle a, entre les antennes, deux impressions longitudinales assez fortement marquées. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs premiers articles sont d'un jaune-testacé assez pâle; les autres sont d'un brun-obscur quelquefois un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, un peu rétréci postérieurement, lisse et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée; les deux impressions transversales sont à peine distinctes; il a de chaque côté de la base une petite impression presque arrondie et peu marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont assez largement rebordés, surtout vers les angles postérieurs, qui sont un peu relevés; ces derniers sont coupés presque carrément; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé, peu convexes et d'un blanc un peu jaunâtre; elles ont deux grandes taches communes d'un brun

obscur : la première triangulaire à la base entourant l'écusson ; la seconde plus grande, presque arrondie, à l'extrémité ; le bord de ces taches se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres ; elles sont plus ou moins marquées et quelquefois à peine distinctes ; les stries sont très-peu marquées ; avec une très-forte loupe elles paraissent quelquefois très-légèrement ponctuées ; les deux premières sont un peu plus distinctes, et l'extrémité de la première se recourbe comme dans les *Trechus* ; cette extrémité et celle de la huitième sont bien distinctement marquées ; on aperçoit sur la troisième strie deux points enfoncés à peines distincts : le premier un peu avant le milieu, et le second vers l'extrémité. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve communément sur le bord des eaux, dans le midi de la France ; je l'ai pris aussi en Dalmatie.

M. Sturm me l'a envoyé comme le *Substriatum* de son Catalogue, et je l'ai reçu de M. Ullrich, sous le nom de *Trechus Riparius*.

5. B. Elongatulum.

Piceum ; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, striis duabus dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctoque impresso ; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Trechus Elongatulus. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Bistriatum*, mais il est un peu plus grand et proportionnellement un peu plus allongé. Le corselet est un peu plus rétréci postérieurement, et les angles postérieurs sont un peu plus saillants. Les élytres sont un peu plus allongées, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière.

Je l'ai trouvé assez communément en Espagne.

6. B. Bistriatum. *Megerle.*

Piceum; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis subrectis; elytris oblongo-ovatis, striis duabus dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctoque impresso; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Sturm. vi. p. 152. n° 30. t. 160. fig. b. B.
Elaphrus Bistriatus. Duftschmid. ii. p. 205. n° 18.
Trechus Bistriatus. Dej. *Cat.* p. 16.
Var. A. *Trechus Pallescens.* Dej. *Cat.* p. 16.
Var. B. *Trechus Angustatus.* Dej. *Cat.* p. 16.
Var. C. *Tachys Pusillus.* Dej. *Cat.* p. 16.

Long. $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Scutellare*, mais il est plus petit, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un brun-obscur un peu roussâtre, quelquefois un peu plus obscure et presque noirâtre sur la tête, et quelquefois plus claire et presque d'un jaune testacé sur le corselet et les élytres. La tête est peu allongée, presque triangulaire, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun roussâtre. Le premier article des antennes est d'un jaune-testacé assez pâle; les autres sont d'un brun-obscur quelquefois un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, un peu rétréci postérieurement, lisse et légèrement convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; l'impression transversale antérieure est à peine distincte; la postérieure est assez marquée et forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une petite impression presque arrondie et bien distincte; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebor-

dés; les angles postérieurs sont presque coupés carrément, mais sont peu saillants; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet en ovale allongé et peu convexes; elles sont striées à peu près comme dans le *Scutellare*, mais les deux premières stries sont un peu plus marquées; les extérieures sont au contraire moins distinctes et ne paraissent pas ponctuées; le premier point enfoncé paraît placé entre la troisième et la quatrième strie, et le second se confond entièrement avec la partie recourbée de la première strie. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve communément sur le bord des eaux, en France, en Espagne, en Allemagne, en Autriche, en Dalmatie et dans les provinces méridionales de la Russie.

Les *Trechus Pallescens*, *Angustatus* et le *Tachys Pusillus* de mon Catalogue, ne me paraissent que de très-légères variétés de cette espèce.

7. B. Pumilum. *Mihi.*

Rufo-testaceum; thorace subquadrato, angulis posticis subrectis; elytris oblongo-ovatis, postice subcyaneo-micantibus, striis duabus dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctoque impresso; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Bistriatum* auquel il ressemble beaucoup. Sa couleur est un peu plus claire et presque entièrement d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, avec la partie postérieure des élytres brillantée d'une très-légère teinte bleuâtre. Le corselet est un peu moins convexe, et l'on n'aperçoit pas d'impression sensible de chaque côté de la base. Les élytres sont un peu plus allongées; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

8. B. Troglodytes. *Mihi.*

Rufo-piceum; thorace subquadrato, postice subangustato, angulis posticis obtusis; elytris oblongo-ovatis, striis obsoletis, suturali distincta, punctoque impresso; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. $\frac{2}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{5}$ ligne.

Il est plus petit que le *Pumilum*, et sa couleur est un peu plus obscure. Le corselet est un peu plus convexe, plus rétréci postérieurement, et les angles postérieurs sont plus obtus. Les élytres sont un peu plus convexes; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; mais la première strie seulement est plus distincte que les autres.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un seul individu de ce très-petit insecte, qui m'a aussi été envoyé par M. Leconte.

9. B. Nigriceps. *Mihi.*

Rufo-testaceum; capite elytrorumque apice nigro-piceis; thorace subquadrato, angulis posticis obtusis; elytris oblongo-ovatis, striis obsoletis, marginali distincta, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 1 $\frac{1}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Scutellare*, et sa couleur est en-dessus d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, avec la tête et l'extrémité des élytres d'un noir un peu brunâtre. La tête est peu allongée, presque triangulaire, lisse, et les deux impressions entre les antennes sont peu marquées. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont noi-

râtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et très-peu convexe; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont peu marquées; il a de chaque côté de la base une petite impression presque arrondie et à peine distincte; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent un peu obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque échancrée dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; les stries sont très-peu marquées et presque entièrement effacées; la première n'est pas plus distincte que les autres et ne paraît pas se recourber à l'extrémité; la huitième strie seule est fortement marquée et se prolonge depuis l'angle de la base jusque près de la suture; on voit sur la troisième strie deux points enfoncés assez distincts : le premier au quart des élytres; le second un peu au-delà du milieu, et un troisième point plus petit et moins distinct vers l'extrémité, entre la seconde et la troisième strie. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Leconte.

10. B. AMABILE. *Mihi.*

Obscure viridi-æneum; thorace quadrato, subtransverso, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, margine lato sinuato testaceo, striis quinque dorsalibus marginalique distinctis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Cet insecte se rapproche un peu des *Amara* par la forme,

mais je crois cependant qu'il appartient à ce genre. Sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez obscur. La tête est lisse, presque triangulaire, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales très-peu marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les antennes sont de la même couleur et guère plus longues que la tête et le corselet réunis. Les yeux sont noirâtres, très-gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, presque carré, un peu rétréci et légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, et assez convexe; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée; l'impression transversale antérieure est à peine distincte; la postérieure est assez marquée dans son milieu; il a de chaque côté de la base une impression assez grande et assez profonde; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit assez aigu; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et assez convexes; elles ont une large bordure sinuée, d'un jaune-testacé assez pâle, presque interrompue un peu au-delà du milieu, et qui s'élargit vers l'extrémité; la première strie se recourbe à l'extrémité; les seconde, troisième, quatrième et cinquième sont assez courtes et se terminent à la bordure jaune; la huitième est entière et un peu sinuée; ces stries sont lisses et très-fortement marquées; les sixième et septième sont entièrement effacées; la partie comprise entre la huitième strie et le bord extérieur est de la couleur du fond des élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, avec l'extrémité de l'abdomen d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte; il m'a été donné par M. Euquet, comme venant du Sénégal.

11. B. Biplagiatum. *Mihi.*

Obscure viridi-æneum ; thorace quadrato , subtransverso , postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis ; elytris ovatis, profunde striatis ; macula rotundata postica , antennis pedibusque testaceis.

Long. 1 ligne. Larg. ½ ligne.

Il se rapproche beaucoup de l'*Amabile* par la forme, mais il est beaucoup plus petit. Sa couleur est également en-dessus d'un vert-bronzé assez obscur. La tête est à peu près comme celle de l'*Amabile*. Les deux premiers articles des antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle; les autres manquent dans l'individu que je possède. Le corselet est à peu près comme celui de l'*Amabile*. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont vers l'extrémité, entre la troisième et la huitième strie, une assez grande tache presque arrondie, d'un jaune testacé; les stries paraissent lisses ; avec une forte loupe on voit cependant qu'elles sont très-légèrement ponctuées; elles sont fortement marquées, un peu moins cependant que dans l'*Amabile;* la première se recourbe à l'extrémité; les quatrième, cinquième et sixième sont un peu plus courtes que les autres; la septième est entièrement effacée; avec une très-forte loupe, on aperçoit sur la troisième quatre ou cinq petits points enfoncés à peine distincts. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Cet insecte provient de la collection de M. Latreille, où il était noté comme du Sénégal, et comme lui ayant été donné par M. Dufour.

12. B. Rufescens. *Hoffmansegg.*

Ferrugineum ; thorace quadrato , postice utrinque impresso, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis , subcyaneo-mican-

tibus, striato-punctatis, striis externis obsoletis, punctoque impresso; antennis pedibusque pallide testaceis.

Tachys Rufescens. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 2, 2 ½ lignes. Larg. ¾, 1 ligne.

Il est ordinairement un peu plus grand que le *Pumilio*, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en dessus d'un rouge-ferrugineux assez clair sur la tête et le corselet, les élytres sont ordinairement un peu plus obscures et brillantées, surtout vers l'extrémité, d'un léger reflet bleuâtre. La tête est à peu près comme celle du *Pumilio*. Les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Le corselet est un peu moins court; les angles postérieurs sont coupés très-carrément et sont assez aigus; la base est coupée plus carrément. Les élytres sont en ovale moins allongé; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont moins marquées et moins fortement ponctuées. Le dessous du corps est d'un rouge-ferrugineux un peu jaunâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve en Espagne, en Portugal, en France, principalement dans les parties méridionales, et en Angleterre.

13. B. Pumilio.

Capite thoraceque nigro-piceis, interdum æneo-micantibus; thorace quadrato, subtransverso, postice utrinque impresso, angulis posticis obtusis; elytris obscure viridi-cyaneis, oblongo-ovatis, striato-punctatis, striis externis obsoletis, punctoque impresso; antennis pedibusque testaceis.

Sturm. vi. p. 148. n° 27. t. 159. fig. c. C.

Elaphrus Pumilio. Duftschmid. ii. p. 214. n° 31.

Bembidium Quinquestriatum. Gyllenhal. ii. p. 34. n° 19. et iv. p. 413. n° 19.

Tachys Virens. Megerle. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 $\frac{3}{4}$, 2 lignes. Larg. $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Trechus Rubens*, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre, quelquefois un peu rougeâtre, quelquefois brillantée d'une légère teinte bronzée sur la tête et le corselet, et d'un bleu-obscur plus ou moins verdâtre sur les élytres. La tête est peu allongée, lisse, presque triangulaire, et elle a, entre les antennes, deux impressions longitudinales assez marquées. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun un peu roussâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps et d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, presque carré, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; l'impression transversale antérieure est peu apparente; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et assez profonde; le fond, les bords de cette impression et le milieu de la base sont très-légèrement rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont assez largement rebordés, surtout vers les angles postérieurs, qui sont assez relevés, coupés presque carrément, mais assez obtus et presque arrondis; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale assez allongé et assez convexes; les stries sont très-distinctement ponctuées; la première se recourbe à l'extrémité et vient se joindre à la huitième; les quatre ou cinq premières sont assez fortement marquées; leur extrémité et les sixième et septième sont presque entièrement effacées; on voit sur le troisième intervalle, à peu près aux deux tiers des élytres, près de la troisième strie, un

point enfoncé assez marqué. Le dessous du corps est d'un brun-noirâtre, quelquefois un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve en France, en Allemagne, en Autriche et en Dalmatie. Il est très-commun dans les provinces méridionales de la France sous l'écorce des platanes; il est rare en Suède.

14. B. Silaceum. *Mihi.*

Rufo-testaceum; thorace quadrato, postice utrinque impresso, angulis posticis rectis; elytris ovatis, striato-punctatis, striis duabus dorsalibus profundioribus, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 1 $\frac{1}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il se rapproche un peu du *Rufescens* par la forme, mais il est beaucoup plus petit, proportionnellement plus court, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. La tête est un peu plus allongée, et les deux impressions entre les antennes sont un peu plus marquées. Les yeux sont noirs, assez petits et peu saillants. Le corselet est à peu près comme celui du *Rufescens;* il est un peu moins arrondi antérieurement sur les côtés, et un peu sinué près de la base, ce qui fait paraître les angles postérieurs un peu plus saillants et plus aigus. Les élytres sont un peu plus courtes, plus ovales et plus convexes; les stries sont plus fortement ponctuées, surtout vers la base; la première est entière et fortement marquée; elle se recourbe à l'extrémité comme dans les *Trechus*, et ne se joint pas à la huitième; la seconde est aussi assez fortement marquée, mais elle s'efface vers l'extrémité; les troisième et quatrième sont plus courtes et moins distinctes; les suivantes sont presque entièrement effacées; la partie postérieure de la huitième est assez fortement marquée, comme dans le *Scutellaris;* on aperçoit sur la troisième strie deux points enfoncés assez marqués : le premier au quart des élytres; le

second un peu au-delà du milieu. Le dessous du corps est d'une couleur un peu plus pâle que le dessus. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je possède deux individus de cet insecte qui ont été pris, je crois, dans les environs de Lyon, mais je n'en suis pas bien certain.

15. B. NANUM.

Nigrum; thorace quadrato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striis quatuor dorsalibus, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennarum basi, tibiis tarsisque rufo-piceis; femoribus nigro-piceis.

GYLLENHAL. II. p. 30. n° 16. et IV. p. 413. n° 16.
SAHLBERG. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 203. n° 29.
B. Quadristriatum. STURM. VI. p. 150. n° 29. T. 160. fig. a. A.
Elaphrus Minimus. DUFTSCHMID. II. p. 205. n° 17.
Tachys Minimus. DEJ. *Cat.* p. 16.
VAR. *Trechus Micros.* STÉVEN.

Long. 1 ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il est petit, assez allongé, peu convexe, et sa couleur est en-dessus d'un noir ordinairement assez brillant, et quelquefois un peu brunâtre. La tête est peu allongée, lisse, presque triangulaire, et les deux impressions entre les antennes sont peu marquées. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun un peu roussâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leurs premiers articles sont d'un brun roussâtre; les autres sont ordinairement plus obscurs, et quelquefois presque de la couleur des premiers. Les yeux sont arrondis et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés et presque plane; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; l'impression transversale antérieure est à peine dis-

tincte; la postérieure est assez marquée, et formée de deux lignes qui partent des angles postérieurs et qui forment un angle sur la ligne du milieu; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit, assez aigu; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et très-peu convexes; la première strie est entière, assez marquée, surtout vers l'extrémité, qui se recourbe et vient presque se joindre à la huitième; les seconde, troisième et quatrième sont assez distinctes, mais peu marquées; leur extrémité et les suivantes sont presque entièrement effacées; la huitième est assez marquée, surtout vers l'extrémité; on aperçoit sur la troisième strie deux points enfoncés assez marqués : le premier au quart des élytres, et le second à peu près aux trois quarts. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'un brun plus ou moins roussâtre.

Il se trouve assez communément sous les écorces, en Suède, en France, en Allemagne, en Autriche et en Russie.

M. Stéven m'a envoyé, sous le nom de *Trechus Micros*, un individu un peu plus petit, entièrement d'un jaune testacé, qui ne me paraît qu'une simple variété de cet insecte.

16. B. Inornatum.

Nigrum; thorace quadrato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striis duabus dorsalibus, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-piceis.

Say. *Transactions of the American phil. Society. new series.* II. p. 87. n° 9.

Long. 1 ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Nanum* par la grandeur, la forme

et la couleur. La tête et le corselet sont à peu près comme dans cette espèce. Les élytres sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; mais la seconde strie est un peu plus courte, moins distincte, et les troisième et quatrième sont presque entièrement effacées. Les pattes sont entièrement d'un brun roussâtre.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale; je l'ai reçu de MM. Say et Leconte.

17. B. Flavicaudum.

Nigro-piceum; thorace quadrato, marginato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, striis externis obsoletis, punctoque impresso; macula magna communi postica, antennis pedibusque rufo-testaceis.

Say. *Transactions of the American phil. Society. new series.* II. p. 87. n° 10.

Long. $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Nanum*, un peu moins plane, et sa couleur est en-dessus d'un brun-noirâtre, quelquefois un peu roussâtre. La tête est peu allongée, presque triangulaire, et les deux impressions entre les antennes sont peu marquées; la partie antérieure, la lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés et assez convexe; les bords latéraux sont quelquefois un peu roussâtres; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; l'impression transversale antérieure est peu distincte; la postérieure est bien marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez profonde, qui

se confond presque avec l'impression transversale; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont assez arrondis; les côtés sont assez largement et fortement rebordés; ils tombent presque carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; elles ont à l'extrémité une grande tache d'un jaune-testacé un peu roussâtre, qui en occupe toute la largeur, et qui remonte à peu près jusqu'aux deux tiers des élytres; les bords de cette tache ne sont pas déterminés et se fondent insensiblement avec la couleur du reste des élytres; les stries sont à peu près disposées comme dans le *Nanum*, mais les quatre ou cinq premières sont assez marquées jusqu'aux deux tiers des élytres et distinctement ponctuées; on voit sur la troisième, à peu près au milieu, un point enfoncé assez marqué. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et je l'ai reçu de MM. Say et Leconte.

18. B. QUADRISIGNATUM. *Creutzer.*

Supra nigro-subvirescens; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, striis dorsalibus tribus vel quatuor distinctis, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; maculis duabus, antennis pedibusque rufo-testaceis.

STURM. VI. p. 153. n° 31. T. 160. fig. c. C.
Elaphrus Quadrisignatus. DUFTSCHMID. II. p. 205. n° 16.
Tachys Quadrisignatus. DEJ. *Cat.* p. 16.
VAR. *Tachys Decemstriatus.* MEGERLE.

Long. 1 ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Nanum*, et sa couleur est en-dessus d'un noir très-légèrement verdâtre. La tête est

lisse, triangulaire, et les deux impressions longitudinales entre les antennes sont assez marquées. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps et d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; l'impression transversale antérieure est peu distincte; la postérieure est assez fortement marquée et forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et assez distincte; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils se redressent un peu près de la base et forment avec elle un angle droit, assez aigu; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; elles ont chacune deux grandes taches arrondies d'un jaune-testacé un peu rougeâtre : la première près de l'angle de la base; la seconde à peu près aux trois quarts des élytres, à égale distance de la suture et du bord extérieur; les stries sont bien distinctement ponctuées; la première est entière, assez fortement marquée, et se recourbe à l'extrémité comme dans les *Trechus*. Dans les individus que l'on trouve en Allemagne, les seconde, troisième, quatrième et quelquefois même la cinquième strie sont assez fortement marquées; elles ne vont pas tout-à-fait jusqu'à la base et sont presque effacées vers l'extrémité; les sixième et septième sont aussi presque entièrement effacées; la huitième est assez marquée, surtout vers l'extrémité. C'est à cette variété, qui est celle figurée par Sturm, qu'il faut, je crois, rapporter le *Tachys Decemstriatus* de Megerle, si je dois en juger d'après un individu qui m'a été envoyé sous ce nom par M. Ullrich. Dans les individus que l'on trouve dans le midi de la France et en Dalmatie, les seconde et troisième stries sont seules distinctes; elles sont un peu moins fortement

ponctuées, un peu plus courtes, et ne s'approchent pas tant de la base et de l'extrémité; les quatrième, cinquième, sixième et septième sont ordinairement entièrement effacées; cependant on trouve des individus qui forment le passage entre cette variété et celle que l'on trouve en Allemagne, de manière qu'il me paraît impossible d'en former une espèce distincte; on aperçoit sur la troisième strie deux points enfoncés assez distincts : le premier à peu près au tiers des élytres, et le second aux deux tiers. Le dessous du corps est d'un noir quelquefois un peu brunâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, avec une grande tache un peu plus obscure sur le milieu des cuisses.

Il se trouve assez communément sur le bord des rivières et des ruisseaux, dans le midi de la France, en Allemagne, en Autriche et en Dalmatie.

19. B. Angustatum.

Supra nigro-subvirescens; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striis tribus dorsalibus abbreviatis distinctis, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennarum basi, tibiis tarsisque testaceis; femoribus piceis.

Tachys Angustatus. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Quadrisignatum* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant, très-légèrement verdâtre. La tête et le corselet sont à peu près comme dans le *Quadrisignatum*. Les premiers articles des antennes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun-obscur plus ou moins roussâtre, et quelquefois presque de la couleur des premiers. Les élytres ont à peu près la même forme; la première strie ne va pas tout-à-fait jusqu'à la base; elle se recourbe à l'extrémité comme

dans le *Quadrisignatum;* la seconde strie va à peu près du quart aux trois quarts des élytres, et la troisième du tiers aux deux tiers; la huitième est entière ; ces stries sont assez fortement marquées et paraissent lisses; les autres sont entièrement effacées; on aperçoit un point enfoncé assez marqué à chaque extrémité de la troisième strie. Le dessous du corps est d'un noir quelquefois un peu brunâtre. Les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre.

Je l'ai trouvé assez communément en Espagne et dans le midi de la France.

20. B. PARVULUM.

Supra nigro-subvirescens ; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, striis quatuor dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctisque duobus impressis ; antennis pedibusque testaceis.

Tachys Parvulus. DEJ. *Cat.* p. 16.
VAR. *Trechus Pusillus.* DEJ. *Cat.* p. 16.

Long. $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Angustatum*, mais il est un peu plus petit. La première strie des élytres va presque jusqu'à la base; la seconde et la troisième vont aussi presque jusqu'à la base, et se prolongent un peu plus vers l'extrémité; la quatrième est presque aussi marquée que les trois premières, et ces stries sont assez distinctement ponctuées; les suivantes sont moins complètement effacées. Les antennes et les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé un peu roussâtre.

Je l'ai trouvé en Espagne, dans le midi de la France et en Dalmatie.

Le *Trechus Pusillus* de mon Catalogue ne me paraît qu'une légère variété de cette espèce.

21. B. Hæmorrhoidale.

Supra nigro-subvirescens; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, striis duabus dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; macula magna communi subapicali, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Tachys Hæmorrhoidalis. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Quadrisignatum*, proportionnellement plus court, plus convexe, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant, légèrement verdâtre. La tête est peu allongée, presque triangulaire, et les deux impressions entre les antennes sont assez fortement marquées. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leurs premiers articles sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre; les autres sont d'un brun-obscur plus ou moins roussâtre, et quelquefois de la couleur des premiers. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et assez convexe; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée; l'impression transversale antérieure est à peine distincte; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une petite impression presque arrondie et assez profonde; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont assez arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent presque carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, assez courtes et assez con-

vexes; elles ont presque à l'extrémité une grande tache commune d'un jaune-testacé un peu rougeâtre; cette tache, qui se fond insensiblement avec la couleur du fond des élytres, est plus ou moins marquée, et disparaît même quelquefois entièrement; la première strie est entière et se recourbe à l'extrémité; la seconde ne va pas tout-à-fait jusqu'à la base, ni jusqu'à l'extrémité; la huitième est entière; ces trois stries sont lisses et assez fortement marquées; les autres sont entièrement effacées; on voit sur la place de la troisième strie deux points enfoncés assez distincts : le premier au tiers des élytres, et le second un peu au-delà du milieu. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre, avec l'extrémité de l'abdomen un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre.

Je l'ai trouvé assez communément en Dalmatie; j'en ai pris deux individus en Espagne, et un autre dans le midi de la France, dans lesquels la tache de l'extrémité des élytres est entièrement effacée.

22. B. Ferrugineum. *Mihi.*

Ferrugineum; thorace quadrato, postice utrinque foveolato, angulis anticis rotundatis, posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, convexis; stria suturali distincta, punctata, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque testaceis.

Long. 1 ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Xanthopus*, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un rouge ferrugineux. La tête est assez étroite, assez allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté entre les antennes une impression longitudinale peu marquée; sa partie antérieure et les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les antennes sont de la couleur des palpes et plus courtes que la moitié du corps. Les yeux sont noirs, assez petits et à peine saillants. Le corselet est le double

plus large que la tête, presque aussi long que large, carré, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, non rétréci postérieurement et presque plane; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est à peine distincte; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, un peu oblongue et assez profonde; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, en ovale allongé et très-convexes; la première strie est entière, distinctement ponctuée, et se recourbe à l'extrémité; on aperçoit quelques vestiges de la seconde, et toutes les autres sont complètement effacées; on voit sur la place de la troisième strie deux points enfoncés assez distincts : le premier au tiers des élytres, et le second à peu près au milieu; on voit en outre plusieurs points enfoncés assez distincts le long du bord extérieur. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

23. B. Xanthopus. *Mihi.*

Piceum, nitidum; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, striis duabus dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Hæmorrhoidale*, un peu plus convexe, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un brun noirâtre assez brillant. La tête et les antennes sont à peu près

comme celles de l'*Hæmorrhoidale*. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est un peu plus court, et ne paraît pas rétréci postérieurement; la ligne longitudinale du milieu est à peine distincte; l'impression transversale postérieure est moins marquée et paraît formée par trois points enfoncés. Les élytres sont plus ovales et plus convexes; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu moins rougeâtre.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

24. B. Granarium. *Mihi.*

Piceum, nitidum; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, stria suturali distincta, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. $\frac{2}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Xanthopus*, mais il est un peu plus petit et sa couleur est d'un brun un peu plus clair et plus roussâtre, surtout sur les élytres. La première strie ne va pas tout-à-fait jusqu'à la base, et la seconde est entièrement effacée.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un individu de ce petit insecte, qui m'a été envoyé par M. Leconte.

25. B. Globulum.

Ferrugineum; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, brevioribus, striis tribus dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Tachys Globulus. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. $\frac{2}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il est un peu plus petit que l'*Hæmorrhoidale*, proportionnellement plus court, plus convexe, et sa couleur est en-dessus entièrement d'un rouge ferrugineux. La tête est à peu près comme celle de l'*Hæmorrhoidale*. Les premiers articles des antennes sont d'un jaune ferrugineux; les autres sont d'un brun roussâtre. Les yeux sont noirs et un peu moins saillants. Le corselet est un peu plus court, plus convexe et ne paraît pas rétréci postérieurement. Les élytres sont plus courtes et plus convexes; elles sont striées et ponctuées de la même manière, mais la troisième strie est presque aussi distincte que la seconde. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre, avec l'extrémité de l'abdomen un peu plus claire. Les pattes sont d'un jaune testacé.

J'ai trouvé cet insecte en Espagne.

26. B. Pulicarium. *Mihi.*

Supra nigro-subvirescens; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, striato-punctatis, striis quatuor dorsalibus distinctis, externis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Long. $\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{1}{5}$ ligne.

Il ressemble un peu à l'*Hæmorrhoidale*, mais il est beaucoup plus petit, et sa forme est un peu plus allongée. Sa couleur est entièrement en-dessus d'un noir assez brillant, très-légèrement verdâtre. La tête est à peu près comme celle de l'*Hæmorrhoidale*. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est un peu moins large, et l'impression transversale postérieure est un peu plus fortement marquée. Les élytres sont un peu plus allongées; les quatre premières stries sont assez fortement mar-

quées, et paraissent distinctement ponctuées ; le second point enfoncé que l'on voit sur la troisième strie est placé un peu plus bas. Le dessous du corps est entièrement d'un noir un peu brunâtre. Les pattes et les antennes sont comme dans l'*Hæmorrhoidale*.

Je possède quatre individus de ce très-petit insecte ; les deux premiers ont été pris, je crois, dans le midi de la France, mais je n'en suis pas bien certain ; les deux autres m'ont été envoyés par M. Sturm, comme venant de Saxe.

QUATRIÈME DIVISION.

NOTAPHUS. *Megerle.*

27. B. UNDULATUM.

Capite thoraceque obscure viridi-æneis ; thorace subcordato, postice utrinque bistriato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, fusco-æneis, striato-punctatis, fasciis undatis macularibus tribus apiceque rufo-testaceis obsoletis, punctisque duobus impressis ; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

STURM. VI. p. 156. nº 33. T. 160. fig. d. D.
SAHLBERG. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 202. nº 27.
B. Majus. GYLLENHAL. IV. p. 411. nº 15-16.
Notaphus Articulatus. DEJ. *Cat.* p. 16.
Notaphus Varius. GEBLER.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Ustulatum*, mais il est plus grand et proportionnellement un peu plus allongé. La tête et le corselet sont en-dessus d'un vert-bronzé plus obscur et quelquefois presque noirâtre. La tête est un peu plus allongée. Les antennes sont proportionnellement un peu plus longues ; les second, troisième et quatrième articles sont presque entièrement d'un

brun noirâtre, avec la base d'un rouge testacé; les suivants sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est un peu plus long, moins arrondi antérieurement sur les côtés et presque cordiforme; la ligne longitudinale est plus fortement marquée dans son milieu, et l'on aperçoit le long de la base quelques petites stries longitudinales irrégulières qui la font paraître un peu rugueuse. Les élytres sont un peu plus allongées; elles sont d'un brun obscur légèrement bronzé; les bandes de taches sont disposées à peu près de la même manière, mais elles sont d'une couleur moins pâle, un peu rougeâtre, plus distinctes et souvent plus grandes; quelquefois même les deux premières bandes sont réunies, et toute la partie antérieure des élytres paraît d'un brun roussâtre; les stries sont un peu plus marquées, un peu plus fortement ponctuées vers la base, et moins distinctement vers l'extrémité; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; l'extrémité de la septième est plus fortement marquée; les deux points enfoncés que l'on voit sur le troisième intervalle sont placés de la même manière, mais ils sont un peu plus près de la troisième strie. Le dessous du corps est d'un noir très-légèrement bronzé. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre, avec un très-léger reflet bronzé à peine distinct sur les cuisses.

Il se trouve en Suède, en Finlande, en France, en Allemagne, en Autriche, en Dalmatie, en Russie et même en Sibérie; M. Gebler me l'a envoyé sous le nom de *Varius*.

28. B. Ustulatum.

Supra viridi-æneum; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, fasciis undatis macularibus tribus apiceque pallide testaceis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis basi rufo-testaceis; pedibus obscure testaceis æneo-micantibus.

Sturm. vi. p. 158. n° 34.

Carabus Ustulatus. FABR. *Sys. el.* I. p. 208. n° 206.
SCH. *Syn. ins.* I. p. 222. n° 295.
Elaphrus Ustulatus. DUFTSCHMID. II. p. 202. n° 15.
Notaphus Ustulatus. DEJ. *Cat.* p. 16.
Carabus Varius. OLIV. III. 35. p. 110. n° 154. T. 14. fig. 165. a. b. c. d.
Notaphus Fumigatus. ZIEGLER.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que l'*Impressum*, proportionnellement moins large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé ordinairement assez obscur. La tête est assez grande, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale fortement marquée. Les mandibules et les palpes sont d'un brun un peu roussâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leurs quatre premiers articles sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre, avec une tache d'un brun-obscur très-légèrement bronzé sur le premier, et l'extrémité des suivants; les autres sont d'un brun un peu roussâtre et quelquefois presque de la couleur des premiers. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est fine, assez marquée dans son milieu et ne dépasse guère les deux impressions transversales; l'antérieure est en arc de cercle et peu distincte; la postérieure est plus fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression assez profonde, presque arrondie, dont le fond est un peu rugueux, et dans laquelle on remarque deux stries longitudinales assez distinctes, dont l'extérieure forme presque une petite côte élevée, près de l'angle postérieur; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et

forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, légèrement ovales et très-peu convexes; elles ont chacune trois bandes de taches d'un jaune-testacé très-pâle: la première tout-à-fait à la base; la seconde, à peu près au tiers des élytres, est un peu oblique et paraît souvent se réunir vers la suture à la première; la troisième, à peu près aux deux tiers des élytres, est presque en arc de cercle; l'extrémité est aussi de la même couleur et paraît souvent se réunir par le bord des élytres à la troisième bande; toutes ces taches sont très-peu distinctes et souvent même presque entièrement effacées; les stries sont assez marquées, finement, mais bien distinctement ponctuées; ordinairement les troisième et quatrième, sixième et septième ne vont pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité et se réunissent deux à deux; quelquefois c'est la cinquième qui se réunit à la sixième, et la septième se prolonge alors jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième deux points enfoncés bien distincts: le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu bronzé. Les pattes sont d'une couleur testacée plus ou moins claire, plus ou moins obscure et brillantées d'un reflet bronzé plus ou moins distinct.

Il se trouve très-communément en France, en Espagne, en Allemagne, en Autriche, en Dalmatie et dans les provinces méridionales de la Russie, sur le bord des eaux et courant sur la vase. Je ne crois pas qu'il se trouve en Suède.

J'ai reçu de M. Eschscholtz un individu venant du Kamtschatka, et de M. Schüppel un autre venant d'Égypte, qui me paraissent appartenir à cette espèce.

29. B. Sibiricum.

Supra viridi-æneum; thorace quadrato, subtransverso, postice utrinque bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, fasciis undatis macularibus tribus apice-

que pallide testaceis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis basi rufo-testaceis; pedibus testaceis æneo-micantibus.

Notaphus Sibiricus. ESCHSCHOLTZ.
VAR. *Notaphus Gilvipes.* ESCHSCHOLTZ.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Ustulatum*, et n'en est peut-être qu'une variété. Il est un peu plus grand, proportionnellement un peu plus large et à peu près de la même couleur. Le corselet est plus carré, presque transversal, moins arrondi antérieurement sur les côtés, moins rétréci postérieurement et un peu plus plane; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont plus fortement marquées; les côtés sont plus distinctement rebordés. Les élytres sont un peu plus larges; les taches sont un peu plus distinctes, un peu plus grandes, et toute la base paraît presque d'un jaune-testacé très-pâle; les stries sont disposées comme dans l'*Undulatum*. Le dessous du corps est d'un noir-verdâtre un peu bronzé. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu plus pâle.

Il se trouve en Sibérie, et il m'a été envoyé par M. Gebler comme le *Notaphus Sibiricus* d'Eschscholtz. Ce dernier m'a envoyé sous le nom de *Notaphus Gilvipes* un individu pris au Kamtschatka, qui me paraît devoir être rapporté à cette espèce.

30. B. INDISTINCTUM.

Supra viridi-æneum, thorace subquadrato, postice utrinque bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, tenue striato-punctatis, fasciis undatis macularibus tribus apiceque pallide testaceis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis basi testaceis; pedibus testaceis æneo-micantibus.

Notaphus Indistinctus. ESCHSCHOLTZ.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Ustulatum;* il est à peu près de la même grandeur et de la même couleur, mais sa forme est un peu plus allongée. Les deux impressions longitudinales de la tête sont moins fortement marquées. Les antennes sont à peu près comme celles de l'*Ustulatum.* Les yeux sont beaucoup moins saillants. Le corselet est un peu plus long, moins large et moins arrondi antérieurement, ce qui le fait paraître moins rétréci postérieurement; l'impression transversale postérieure est un peu moins marquée. Les élytres sont un peu plus allongées; les taches sont de la même couleur et disposées à peu près de la même manière; les stries sont un peu plus fines et moins fortement ponctuées; il y a de même deux points enfoncés sur le troisième intervalle, mais le premier est placé un peu plus haut, et le second un peu plus bas. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Ustulatum.*

Il se trouve dans la Californie, et il m'a été envoyé par M. Eschscholtz, sous le nom spécifique que je lui ai conservé.

31. B. Obliquum.

Supra obscure viridi-æneum; thorace quadrato, postice utrinque bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, fasciis undatis macularibus duabus (prima interrupta) testaceis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque plerumque nigris.

Sturm. vi. p. 160. n° 35. t. 161. fig. a. A.
Sahlberg. *Dissert. ent. ins. Fennica.* p. 203. n° 28.
Notaphus Obliquus. Dej. *Cat.* p. 16.
B. Ustulatum. Gyllenhal. ii. p. 29. n° 15. et iv. p. 412. n° 15.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Ustulatum,* mais il est un peu plus

petit, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé plus obscur. La tête est à peu près comme celle de l'*Ustulatum*. Les mandibules et les palpes sont ordinairement d'un brun noirâtre. Les antennes sont presque entièrement d'un brun noirâtre ; la base du premier article est seulement d'un brun roussâtre; cependant quelquefois cet article est entièrement d'un rouge testacé. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est moins arrondi antérieurement sur les côtés, et moins rétréci postérieurement, ce qui le fait paraître plus carré. Les élytres sont un peu moins ovales et plus parallèles; les taches sont d'une couleur un peu plus jaune et moins pâle; ordinairement la bande de la base manque entièrement, quelquefois cependant elle est remplacée par une tache arrondie très-petite et peu distincte ; la seconde bande est composée de taches plus petites, ordinairement séparées les unes des autres; quelquefois on aperçoit une petite tache à l'extrémité, mais ordinairement il n'y en a pas ; les stries sont disposées comme dans l'*Ustulatum*, mais elles me paraissent un peu plus fines et moins fortement ponctuées; on voit sur le troisième intervalle deux points enfoncés placés de la même manière. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes sont ordinairement noires, avec un léger reflet bronzé sur les cuisses; cependant dans quelques individus les cuisses sont entièrement d'un rouge testacé, et les jambes d'un brun roussâtre.

Il est très-commun en Suède, en Finlande et dans le nord de la Russie; on le trouve aussi quelquefois en Allemagne.

C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'*Ustulatum* de Gyllenhal et des auteurs suédois.

32. B. Patruele. *Mihi.*

Supra obscure viridi-æneum ; thorace quadrato , postice utrinque bistriato , angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis , striato-punctatis, fasciis undatis macularibus tribus apiceque pallide testaceis obsoletis , punctisque duobus impressis ; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 1 ¾ ligne. Larg. ⅔ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Obliquum* par la grandeur, la forme et la couleur. La tête et le corselet sont à peu près comme dans cette espèce. Le premier article des antennes et la base des trois suivants sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les élytres ont à peu près la même forme, mais les bandes de taches sont à peu près comme dans l'*Ustulatum;* elles sont striées et ponctuées comme dans cette dernière espèce. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé; quelquefois les cuisses sont couvertes d'un très-léger reflet bronzé.

Il se trouve communément dans l'Amérique septentrionale, et je l'ai reçu de M. Leconte.

33. B. Spretum. *Mihi.*

Supra obscure viridi-æneum; thorace quadrato, postice utrinque bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, profunde striato-punctatis, fascia undata postica maculari testacea obsoleta, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque obscure rufo-testaceis.

Long. 1 ¾ ligne. Larg. ⅔ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Obliquum;* il est à peu près de la même grandeur et de la même couleur, mais il est un peu plus allongé. La tête et le corselet sont à peu près comme dans l'*Obliquum.* Le premier article des antennes est d'une couleur testacée-obscure un peu rougeâtre, avec l'extrémité d'un noir un peu bronzé. Les élytres sont un peu plus allongées, moins ovales et plus parallèles; la première bande de taches testacées est entièrement effacée; la seconde seule est distincte; les stries sont plus fortement marquées et plus fortement ponctuées; les deux points enfoncés que l'on voit sur le troisième intervalle

sont aussi un peu plus marqués; le second est placé un peu plus bas. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes sont d'un rouge-testacé assez obscur.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce; il m'a été envoyé par M. de Höpfner, comme venant du Mexique.

34. B. Dorsale.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, testaceis, æneo-micantibus, striato-punctatis, fasciis undatis tribus fuscis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque testaceis.

Say. *Transactions of the American phil. Society. new series.* II. p. 84. n° 4.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus grand que l'*Ustulatum*, et proportionnellement un peu plus large. La tête et le corselet sont d'un vert plus brillant. La tête est à peu près comme celle de l'*Ustulatum*. Les palpes et les antennes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est moins arrondi sur les côtés antérieurement et moins rétréci postérieurement; les rides transversales ondulées sont un peu plus distinctes. Les élytres sont un peu plus larges; elles ont des taches disposées à peu près de la même manière, mais ces taches sont beaucoup plus grandes, de sorte que les élytres paraissent d'un jaune-testacé recouvert d'un léger reflet bronzé, avec trois bandes ondulées d'un brun obscur: la première à peine sensible vers la base; la seconde aux deux tiers des élytres, et la troisième vers l'extrémité; les stries sont bien marquées, assez fortement ponctuées vers la base et presque lisses vers l'extrémité; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas

jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième deux points enfoncés bien distincts, placés à peu près comme dans l'*Ustulatum*. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont entièrement d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Say.

35. B. Fumigatum. *Creutzer.*

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace quadrato, postice utrinque bistriato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, pallide testaceis, æneo-micantibus, striato-punctatis, fasciis undatis tribus obscure viridi-æneis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Elaphrus Fumigatus. Duftschmid. ii. p. 204.

Notaphus Fumigatus. Dej. *Cat.* p. 16.

Notaphus Exarticulatus. Megerle. Dahl. *Coleoptera und Lepidoptera.* p. 12.

Notaphus Ustulatus. Gebler.

Long. 1 $\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est beaucoup plus petit que l'*Ustulatum*, et proportionnellement un peu plus court et un peu plus large. La tête et le corselet sont à peu près de la même couleur. La tête est un peu plus allongée. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle; les autres sont d'un brun-obscur plus ou moins roussâtre et quelquefois presque de la couleur des premiers. Les yeux sont beaucoup moins saillants. Le corselet est moins arrondi antérieurement sur les côtés, moins rétréci postérieurement, ce qui le fait paraître plus carré et un peu plus plane; les deux stries longitudinales que l'on voit de chaque côté de la base sont un peu plus marquées. Les élytres sont un peu plus courtes, un

peu plus larges et un peu plus ovales; elles ont à peu près les même taches; mais ces taches sont beaucoup plus grandes, de sorte que les élytres paraissent d'un jaune-testacé assez pâle, légèrement brillanté d'une teinte bronzée, avec trois bandes ondulées d'un vert-bronzé assez obscur : la première peu distincte au quart des élytres; la seconde assez large à peu près au milieu, et la troisième vers l'extrémité; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont un peu plus fortement marquées. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve en Allemagne, en Autriche, dans les provinces méridionales de la Russie et même en Sibérie; M. Gebler me l'a envoyé sous le nom d'*Ustulatus*.

36. B. Niloticum. *Mihi.*

Supra viridi-æneum; thorace breviore, cordato, postice utrinque foveolato, obsolete bistriato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, striato-punctatis, macula obsoleta postica pallide testacea, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque obscure testaceis.

Long. 1 $\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Fumigatum*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé peu brillant. La tête est assez large et presque triangulaire; les deux impressions entre les antennes sont placées obliquement, presque réunies antérieurement et assez fortement marquées. Les mandibules et les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes ne sont guère plus longues que la tête et le corselet réunis; leurs premiers articles sont d'un jaune-testacé assez obscur; les autres sont d'un brun-noirâtre, quelquefois un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres, très-gros et très-saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, moins long que large, assez

court, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, sont peu distinctes; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez fortement marquée, dont le fond est un peu rugueux et dans laquelle on distingue deux petites stries longitudinales très-peu apparentes; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu déprimés vers les angles postérieurs; ceux-ci sont un peu relevés et coupés presque carrément; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et peu convexes; elles ont tout-à-fait à l'extrémité une tache très-peu distincte, d'un jaune-testacé assez pâle; les stries sont disposées à peu près comme celles de l'*Ustulatum*; elles sont assez fines, assez fortement ponctuées et leur extrémité est peu distincte; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième deux points enfoncés placés à peu près comme dans l'*Ustulatum*. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé obscur. Les pattes sont d'un jaune-testacé obscur un peu roussâtre, avec un très-léger reflet bronzé sur les cuisses.

Il se trouve en Égypte, et il m'a été envoyé par MM. Klug et Schüppel.

37. B. Pallidipenne.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace cordato, postice utrinque foveolato, obsolete bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, pallide testaceis, æneo-micantibus, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque testaceis.

Sturm. *Catal.* p. 100.

Peryphus Pallidipennis. DEJ. *Cat.* p. 17.
B. Ephippium. BRIGTHWEL. STURM. *Catal.* p. 100.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Fumigatum*, et proportionnellement plus étroit. La tête et le corselet sont d'un vert-bronzé assez brillant. La tête est assez grande, presque triangulaire, et elle a, entre les antennes, deux impressions longitudinales fortement marquées. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé. Les antennes sont de la même couleur et un peu plus courtes que la moitié du corps. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, presque aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, sont de même assez marquées; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez profonde, dont le fond est un peu rugueux, et dans laquelle on distingue deux petites stries longitudinales peu apparentes; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, légèrement ovales, presque parallèles, presque planes, d'un jaune-testacé très-pâle, presque blanchâtre et recouvertes d'un très-léger reflet bronzé, qui forme quelquefois une grande tache triangulaire obscure, à peine distincte, à la base, une autre au-delà du milieu, et une bande transversale en croissant vers l'extrémité; les stries sont assez marquées, bien distinctement ponctuées, et disposées à peu près comme dans l'*Ustulatum;* mais les sixième et septième sont un peu plus courtes et ne paraissent pas réunies; les intervalles sont

planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve communément dans le midi de la France; je l'ai pris aussi en Espagne.

M. Sturm m'a envoyé deux individus absolument semblables : l'un venant du midi de la France comme son *Pallidipenne*, et l'autre comme venant d'Angleterre, sous le nom d'*Ephippium* de Brigthwel et de son Catalogue.

38. B. Venustulum. *Ziegler.*

Supra viridi-æneum ; thorace quadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, obsolete bistriato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis ; antennarum basi, tibiis tarsisque testaceis; femoribus fusco-æneis.

Leja Venustula. Dej. *Cat.* p. 17.
B. Metallicum. Sturm. *Catal.* p. 100.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Ustulatum*, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant, quelquefois un peu cuivreux. La tête est assez allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs trois ou quatre premiers articles sont d'un jaune-testacé assez pâle; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands

et à peine saillants. Le corselet est plus large que la tête, presque aussi long que large, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes, qui ne sont guère sensibles que sur les bords de la ligne longitudinale du milieu; celle-ci est fortement marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales; l'antérieure est peu distincte et forme presque un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez grande et assez profonde, dans laquelle on remarque deux petites stries longitudinales à peine distinctes; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, un peu plus ovales que celles de l'*Ustulatum* et un peu plus convexes; les stries sont assez fines, assez marquées, distinctement ponctuées, peu distinctes et presque effacées vers l'extrémité et disposées à peu près comme celles de l'*Ustulatum;* les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts: le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les cuisses sont d'un brun-obscur légèrement bronzé. Les jambes et les tarses sont d'un jaune testacé.

Il se trouve en Autriche. M. Besser me l'a envoyé comme venant de la Podolie méridionale.

39. B. Laticolle. *Megerle.*

Supra viridi-æneum; thorace transverso, subquadrato, antice angustato, postice bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque obscure testaceis.

Sturm. vi. p. 124. n° 10. t. 156. fig. a. A.

Elaphrus Laticollis. Duftschmid. II. p. 206. n° 19.
Notaphus Laticollis. Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Paludosum*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant. La tête est presque ovale, assez allongée, et les deux impressions entre les antennes sont peu marquées. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont de cette dernière couleur, avec les deux derniers articles des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps; leurs deux ou trois premiers articles sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre et assez obscure; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et peu saillants. Le corselet est presque le double plus large que la tête, moins long que large, assez court, transversal, presque carré, rétréci et légèrement arrondi sur les côtés antérieurement et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée, et ne dépasse pas les deux impressions transversales; l'antérieure est en arc de cercle, à peine distincte, et la postérieure assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, peu marquée, dont le fond est légèrement rugueux, et deux petites stries longitudinales assez fortement marquées; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit, dont le sommet est assez aigu; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, légèrement ovales et peu convexes; les stries sont disposées à peu près comme celles de l'*Ustulatum*, assez fines et assez fortement ponctuées; leur extrémité est moins marquée et presque lisse; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez marqués : le premier

au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre assez obscure, avec un léger reflet bronzé sur les cuisses.

Il se trouve en Autriche.

CINQUIÈME DIVISION.

40. B. Paludosum.

Supra æneum; thorace subquadrato, postice sinuato, utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, foveolis quadratis duabus impressis, stria quarta sinuata; pedibus obscure viridi-æneis.

Sturm. vi. p. 179. n° 46.

Dej. *Cat.* p. 16.

Elaphrus Paludosus. Panzer. *Fauna german.* 20. n° 4.

Sch. *Syn. ins.* i. p. 248. n° 7.

Duftschmid. ii. p. 199. n° 11.

Elaphrus Littoralis. Oliv. ii. 34. p. 6. n° 4. t. i. fig. 7. a. b.

Le Bupreste bronzé à deux points enfoncés. Geoff. i. p. 158. n° 35.

Var. *B. Elegans.* Kollar. Dahl. *Coleoptera und Lepidoptera.* p. 12.

Long. 2 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Impressum*, mais il est un peu plus allongé. La tête est un peu moins large. Les premiers articles des antennes sont entièrement d'un vert-bronzé obscur. Le corselet est plus allongé, moins large et ne paraît nullement transversal; l'impression transversale postérieure est moins marquée, et les angles antérieurs sont moins saillants et moins aigus. Les élytres sont un peu moins larges, moins ovales et un peu plus allongées; la portion comprise entre la suture et la quatrième strie est ordinairement d'un

bronzé-cuivreux un peu rougeâtre, et l'on aperçoit plusieurs taches de cette couleur un peu au-delà du milieu des élytres, sur les cinquième, sixième et septième intervalles; ces taches sont quelquefois très-marquées, quelquefois à peine distinctes, quelquefois très-petites, quelquefois grandes, réunies, et ne formant qu'une seule tache; le reste des élytres, et surtout les taches carrées, sont d'un bronzé plus clair et plus verdâtre; le quatrième intervalle est un peu plus étroit que les autres; les stries sont disposées à peu près de la même manière; mais la quatrième est toujours assez fortement sinuée, surtout vers la base; dans quelques individus même elle paraît presque, dans cette partie, se réunir à la troisième; celle-ci et les cinquième et sixième sont presque toujours aussi légèrement sinuées. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant. Les pattes sont d'un bronzé verdâtre, avec la base des cuisses d'un jaune testacé.

Il se trouve en France, en Allemagne, en Autriche, dans les provinces méridionales de la Russie et même en Sibérie; il n'est pas rare aux environs de Paris.

L'*Elegans* de Kollar, que l'on trouve en Hongrie, ne me paraît qu'une variété un peu plus brillante de cette espèce.

41. B. Arenarium. *Melsheimer.*

Supra æneum; thorace oblongo, subquadrato, postice subsinuato, utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, foveolis quadratis duabus impressis, stria quarta sinuata; antennarum, femorum tibiarumque basi testaceis.

Sturm. *Cat.* p. 99.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Paludosum*, mais il est plus petit, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus

d'un bronzé moins brillant et moins cuivreux. La tête est un peu plus allongée que celle du *Paludosum*. Le premier article des antennes est d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Le corselet est moins large, plus allongé, beaucoup moins arrondi antérieurement sur les côtés, moins sinué près de la base et un peu plus convexe; les rides transversales ondulées sont à peine distinctes; l'impression transversale postérieure est moins marquée; les angles antérieurs sont moins saillants et moins aigus; les postérieurs sont aussi un peu moins saillants. Les élytres sont un peu moins larges et moins brillantes; elles sont striées à peu près de la même manière, mais les stries sont un peu plus fortement ponctuées; on remarque les mêmes taches sur le troisième intervalle. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant. Les pattes sont d'un vert bronzé, avec la base des cuisses et des jambes d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale. Il m'a été envoyé par M. Leconte, et je l'ai reçu de M. Sturm, comme l'*Arenarium* de Melsheimer et de son Catalogue.

42. B. Impressum.

Supra æneum; thorace transverso, subquadrato, postice sinuato, utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, foveolis quadratis duabus impressis; pedibus testaceis, viridi-æneo-micantibus.

Gyllenhal. II. p. 13. n° 2. et IV. p. 401. n° 2.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 190. n° 3.
Sturm. VI. p. 177. n° 45.
Dej. *Cat.* p. 16.
Elaphrus Impressus. Fabr. *Sys. el.* I. p. 246. n° 4.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 247. n° 4.

Long. 2 $\frac{1}{4}$, 3 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il varie beaucoup pour la grandeur, et sa couleur est ordi-

nairement en-dessus d'un bronzé plus ou moins obscur, quelquefois un peu cuivreux et quelquefois même d'un vert un peu bleuâtre. La tête est peu avancée, large, triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les yeux, une impression longitudinale un peu sinuée et fortement marquée. Les mandibules et les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leurs quatre premiers articles sont d'un jaune-testacé assez pâle, avec l'extrémité de chaque article d'un vert bronzé; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, très-gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, sinué et un peu rétréci près de la base et très-peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, très-peu marquées, et quelques stries longitudinales près du bord antérieur, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée; l'impression transversale antérieure est en arc de cercle et souvent peu distincte; la postérieure est plus fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez courte, assez profonde, et dont les bords sont un peu rugueux; le bord antérieur est coupé presque carrément dans son milieu, mais les angles antérieurs sont avancés et assez aigus, ce qui le fait paraître assez fortement échancré; les côtés sont légèrement rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit, presque saillant, dont le sommet est assez aigu; la base est coupée obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, peu allongées, légèrement ovales et peu convexes; elles ont chacune neuf stries, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'écusson; les troisième et quatrième, sixième et septième sont plus courtes et se réunissent deux à deux; les autres se prolongent jusqu'à l'extrémité; ces stries sont assez marquées, finement, mais distinctement ponctuées; les intervalles sont presque planes; le troisième est un peu plus large que les autres; on voit sur cet intervalle deux grandes taches

un peu enfoncées, presque carrées, d'une couleur bronzée plus claire et plus brillante, qui en occupent toute la largeur, et dans la partie supérieure desquelles on remarque un petit point enfoncé assez distinct : la première de ces taches est placée à peu près au milieu, et l'autre aux deux tiers des élytres ; on voit aussi ordinairement sur cet intervalle trois taches d'un bronzé plus obscur, un peu cuivreux et quelquefois même un peu violet : la première au-dessus de la première tache carrée ; la seconde entre les deux, et la troisième au-dessous de la seconde ; ces trois taches sont souvent très-peu marquées et quelquefois même entièrement effacées ; toutes les stries sont ordinairement droites, ce qui distingue cette espèce du *Paludosum ;* cependant dans quelques individus, et surtout dans les plus grands, la troisième paraît un peu sinuée près des taches carrées, et les quatrième et cinquième le sont aussi un peu vers la base, mais pas autant à beaucoup près que dans le *Paludosum.* Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant. Les cuisses et les jambes sont d'un jaune testacé, avec un reflet d'un vert-bronzé plus ou moins apparent. Les tarses sont d'un brun-noirâtre quelquefois un peu bronzé.

Il se trouve assez communément en Suède, dans le nord et les parties orientales de la France, en Allemagne, en Russie, en Sibérie et même jusqu'au Kamtschatka. M. Leconte m'en a envoyé un individu venant de l'Amérique septentrionale.

Je ne l'ai jamais trouvé aux environs de Paris.

43. B. Stigmaticum. *Mihi.*

Supra æneum ; thorace quadrato, antice subangustato, postice sinuato, utrinque striato, angulis posticis acutis prominulis ; elytris ovatis, striato-punctatis, foveolis quadratis duabus impressis ; femorum tibiarumque basi testacea.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la taille des plus grands individus de l'*Impressum*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé assez bril-

lant. La tête est à peu près comme celle de l'*Impressum*. Les premiers articles des antennes sont d'un vert bronzé ; le dessous du premier seulement est d'un jaune testacé. Le corselet est moins court, moins transversal, plus large postérieurement, ce qui le fait paraître un peu rétréci antérieurement, moins arrondi antérieurement sur les côtés et un peu plus convexe; les rides transversales ondulées sont plus distinctes; l'impression longitudinale de chaque côté de la base est plus fortement marquée; les angles antérieurs sont moins avancés et moins aigus; les postérieurs sont au contraire beaucoup plus saillants et plus aigus; la base est coupée plus obliquement sur les côtés. Les élytres sont un peu plus larges et un peu plus ovales; elles sont striées à peu près de la même manière; la ponctuation des stries est un peu plus fortement marquée; elles ont de même sur le troisième intervalle deux taches enfoncées, presque carrées, trois autres d'un bronzé plus obscur, un peu cuivreux, et un petit point enfoncé sur chaque tache carrée; sur l'une des élytres du seul individu que je possède, on remarque un troisième point enfoncé, placé au-dessous de la troisième tache carrée. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant. Les pattes sont d'un vert bronzé, avec la base des cuisses et des jambes d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

44. B. Nitidulum. *Mihi.*

Supra cupreo-æneum; thorace quadrato, postice sinuato, utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, profunde striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Il est à peu près de la taille des plus grands individus de l'*Impressum*, mais il est proportionnellement un peu moins

large. La tète et le corselet sont en-dessus d'une couleur bronzée assez brillante et un peu cuivreuse. La tête est un peu plus allongée que celle de l'*Impressum*. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle; tout le reste est d'un brun noirâtre. Le corselet est moins court, nullement transversal, un peu moins sinué près de la base et plus convexe; les rides transversales ondulées sont moins distinctes, et il n'y a pas de traces de stries longitudinales, ni d'impression transversale près du bord antérieur; l'impression transversale postérieure, et celle longitudinale que l'on voit de chaque côté de la base, sont au contraire plus fortement marquées; les angles postérieurs sont un peu moins saillants, et la base est coupée un peu moins obliquement sur les côtés. Les élytres sont un peu moins larges et moins ovales; elles sont striées à peu près de la même manière, mais les stries sont très-fortement marquées et très-fortement ponctuées; les intervalles sont égaux, un peu relevés et d'un rouge cuivreux assez brillant; le fond des stries est d'un vert-bronzé assez clair; on voit sur le troisième intervalle, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez gros et assez marqués : le premier au milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant. Les pattes sont entièrement d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale. Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Leconte.

45. B. Foraminosum.

Supra obscure æneum; thorace subquadrato, postice sinuato, utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, foveolisque duabus impressis; pedibus obscure viridi-æneis.

Sturm. VI. p. 183. n° 48. t. 162. fig. b. B.

Dej. *Cat.* p. 16.
Elaphrus Bipunctatus. Duftschmid. ii. p. 200. n° 12.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Impressum*, mais sa couleur est ordinairement en-dessus d'un bronzé plus obscur. La tète est un peu plus allongée. Les premiers articles des antennes sont presque entièrement d'un vert-bronzé obscur; la base du premier en-dessous est seulement un peu jaunâtre. Le corselet est à peu près comme celui du *Paludosum*. Les élytres sont striées à peu près comme celles de l'*Impressum*; on voit sur le troisième intervalle, qui ne paraît pas plus large que les autres, deux gros points enfoncés arrondis et très-fortement marqués, qui en occupent toute la largeur : le premier à peu près au milieu ; le second un peu avant les trois quarts des élytres; je possède quelques individus dans lesquels il y a un troisième point sur l'élytre gauche, entre le premier et le second, mais cela me paraît purement accidentel; toutes les stries sont tout-à-fait droites et ne paraissent pas sinuées. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé un peu bleuâtre. Les pattes sont d'un vert-bronzé obscur, avec la base des cuisses d'un jaune testacé.

Il se trouve en Autriche, en Allemagne, en Suisse et dans les parties orientales de la France.

46. B. Orichalcicum.

Supra æneum ; thorace subquadrato, postice sinuato, utrinque striato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum femorumque basi tibiisque testaceis.

Sturm. vi. p. 184. n° 49. t. 163. fig. a. A.
Dej. *Cat.* p. 16.
Elaphrus Orichalcicus. Duftschmid. ii. p. 201. n° 13.

Long. 2 $\frac{1}{3}$, 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur et de la forme de l'*Impressum*, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un bronzé un peu plus terne et plus verdâtre. Le premier article des antennes est entièrement d'un jaune testacé; les autres sont à peu près comme dans l'*Impressum*. Le corselet est un peu moins court et paraît moins transversal; les angles antérieurs sont un peu moins avancés et moins aigus. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées à peu près de la même manière; les stries sont tout-à-fait droites; on voit sur le troisième intervalle, qui ne paraît pas plus large que les autres, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez marqués et bien distincts: le premier à peu près au milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant. Les cuisses sont d'un vert bronzé, avec la base d'un jaune testacé. Les jambes sont de cette dernière couleur. Les tarses sont d'un brun noirâtre légèrement bronzé.

Il se trouve en France, en Allemagne, en Autriche, dans les provinces méridionales de la Russie et même en Sibérie. J'ai pris en Espagne, sur les bords du Tage, une variété de cette espèce dont la base des antennes et les pattes sont presque entièrement d'un vert bronzé.

47. B. Americanum. *Mihi.*

Supra æneum; thorace transverso, subquadrato, postice subsinuato, utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, tenue striato-punctatis, foveolisque duabus impressis; antennarum, femorum tibiarumque basi testacea.

Long. 2 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Foraminosum*, mais il est un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé

moins obscur et plus brillant. La tête est à peu près comme celle du *Foraminosum*. Le premier article des antennes et la base du second et du troisième en-dessus sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Le corselet est plus court, plus transversal, plus arrondi antérieurement sur les côtés et moins sinué près de la base; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont moins avancés et presque obtus; les postérieurs sont à peine saillants. Les élytres sont moins ovales et un peu plus allongées; elles sont striées à peu près de la même manière, mais les stries sont un peu moins marquées; on voit sur la troisième deux gros points enfoncés arrondis, très-fortement marqués : le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant. Les pattes sont d'un vert bronzé, avec la base des cuisses et des jambes d'un jaune testacé.

Il se trouve assez communément dans l'Amérique septentrionale.

48. B. Antiquum. *Mihi.*

Supra æneum; thorace quadrato, postice subsinuato, utrinque striato, angulis posticis obtusis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum, femorum tibiarumque basi testacea.

Long. 2 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Foraminosum*, mais il est un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé moins obscur et plus brillant. La tête est un peu plus allongée. Le premier article des antennes est d'un jaune-testacé un peu rougeâtre; les trois suivants sont d'un vert-bronzé obscur; les autres sont d'un brun noirâtre. Le corselet est plus étroit, nullement transversal, plus arrondi antérieurement sur les côtés, ce qui le fait paraître un peu rétréci postérieurement, et moins

sinué près de la base; les rides transversales ondulées sont plus distinctes; la ligne longitudinale du milieu, les deux impressions transversales et celle que l'on voit de chaque côté de la base sont plus fortement marquées; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont peu avancés et moins aigus; les postérieurs sont à peine saillants et assez obtus; la base est coupée un peu plus obliquement sur les côtés. Les élytres sont un peu plus allongées et un peu moins ovales; elles sont striées à peu près de la même manière; on voit sur le troisième intervalle, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez marqués : le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant. Les pattes sont d'un vert bronzé, avec la base des cuisses et des jambes d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale. Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Leconte.

49. B. Chalceum. *Mihi.*

Supra obscure æneum; thorace subangustato, quadrato, postice sinuato, utrinque striato, angulis posticis obtusis; elytris oblongo-ovatis, profunde striato punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum, femorum tibiarumque basi testacea.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Antiquum*, mais sa couleur est en-dessus d'un bronzé plus obscur et quelquefois presque noirâtre. La tête est un peu plus allongée. Les antennes sont à peu près comme celles de l'*Antiquum*. Les yeux sont un peu moins gros et moins saillants. Le corselet est plus étroit, un peu moins arrondi antérieurement sur les côtés et plus convexe; l'impression transversale antérieure est à peine sensible; la postérieure est fortement marquée et forme un angle très-obtus sur

la ligne du milieu; l'impression de chaque côté de la base est un peu moins marquée; la base est coupée un peu moins obliquement sur les côtés, ce qui fait paraître les angles postérieurs un peu plus saillants et moins obtus. Les élytres sont un peu plus ovales et un peu plus convexes; elles sont striées à peu près de la même manière; mais les stries sont un peu plus marquées et un peu plus fortement ponctuées; les intervalles sont moins planes et paraissent un peu relevés; on voit sur le troisième, presque sur la troisième strie, deux points enfoncés placés à peu près comme dans l'*Antiquum*. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant. Les pattes sont à peu près comme celles de l'*Antiquum;* je possède un individu dans lequel les cuisses et les jambes sont presque entièrement d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

50. B. Ægyptiacum. *Mihi.*

Viridi-æneum; thorace transverso, subquadrato, antice subangustato, postice subsinuato, utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris testaceis, æneo-micantibus, oblongo-ovatis, subparallelis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

B. Pallipes. Klug.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il se rapproche beaucoup des *Pogonus* par le *facies*, mais c'est un véritable *Bembidium*. La tête et le corselet sont en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant. La tête est large, peu avancée, triangulaire, non rétrécie postérieurement, et elle a de chaque côté, entre les yeux, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé très-pâle,

avec l'extrémité du pénultième article un peu brunâtre. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps; leurs quatre premiers articles sont également d'un jaune-testacé très-pâle; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont noirâtres, très-gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, transversal, presque carré, un peu rétréci antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, un peu sinué près de la base et très-peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, et quelques stries longitudinales près du bord antérieur et de la base, les unes et les autres très-fines et peu distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; elle ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont assez fortement marquées, et dont l'antérieure est en arc de cercle; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez profonde; le bord antérieur est un peu sinué; les angles antérieurs sont peu saillants et presque aigus; les côtés sont très-légèrement rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit, mais peu saillant; la base est un peu sinuée dans son milieu, et coupée à peine obliquement et presque carrément sur les côtés. Les élytres sont d'un jaune testacé et brillantées d'un vert bronzé plus marqué vers la base et dans le fond des stries; elles sont un peu plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement ovales et presque parallèles; les stries sont assez marquées, finement, mais bien distinctement ponctuées, et disposées à peu près comme celles de l'*Impressum;* les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts: le premier à peu près au milieu, et le second aux trois quarts des élytres. En-dessous la tête, le corselet et la poitrine sont d'un vert-bronzé assez brillant; l'abdomen est d'un brun-obscur un peu roussâtre, avec les côtés et l'extrémité d'un jaune testacé. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé très-pâle.

Il se trouve en Égypte, et il m'a été envoyé par M. Klug sous le nom de *Pallipes*.

51. B. Senegalense. *Mihi.*

Pallide testaceum ; capite thoraceque æneo-micantibus ; thorace transverso, subquadrato, antice subangustato, postice subsinuato, utrinque striato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, subparallelis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Ægyptiacum*, dont il n'est peut-être qu'une variété récemment transformée. Il est presque entièrement d'un jaune-testacé très-pâle ; seulement la tête et le corselet sont brillantés d'un léger reflet bronzé, et la poitrine est d'un jaune un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte ; il m'a été donné par M. Buquet, comme venant du Sénégal.

52. B. Foveolatum. *Mihi.*

Supra nigro-æneum ; thorace subcordato, postice utrinque striato, angulis posticis obtusis ; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, foveolis duabus impressis, maculaque communi postica lunata pallida ; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 2 lignes. Larg. ¾ ligne.

Il est plus petit que le *Foraminosum*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur presque noirâtre. La tête est grande, peu avancée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les yeux, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps, d'un brun noirâtre, avec le premier article et la base des trois suivants d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les yeux sont très-gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est à peine plus large que

la tête, moins long que large, assez court, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, presque cordiforme et presque plane; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont moins fortement marquées; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez distincte; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont peu saillants et presque obtus; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs sont obtus et peu saillants; la base est coupée très-obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et peu convexes; elles ont presque à l'extrémité une grande tache commune en croissant, d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'à la huitième strie, remonte jusqu'aux deux tiers des élytres, et dont le bord intérieur est assez fortement sinué; les stries sont assez marquées, bien distinctement ponctuées et disposées à peu près comme dans le *Foraminosum;* on voit sur le troisième intervalle deux gros points enfoncés arrondis, fortement marqués, qui en occupent presque toute la largeur : le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé un peu obscur. Les pattes sont entièrement d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte; il m'a été donné par M. Buquet, comme venant du Sénégal.

SIXIÈME DIVISION.

53. B. Striatum.

Supra æneum; capite thoraceque punctatis; thorace cordato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, striis externis profundioribus, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufescentibus.

Sturm. vi. p. 186. n° 50. t. 163. fig. b. B.
Dej. *Cat.* p. 16.

Elaphrus Striatus. Fabr. *Sys. el.* i. p. 245. n° 3.
Sch. *Syn. ins.* i. p. 247. n° 3.
Duftschmid. ii. p. 198. n° 10.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus grand que le *Flavipes*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé quelquefois assez clair et assez brillant, et quelquefois plus ou moins obscur. La tête est assez allongée, triangulaire, entièrement couverte de points enfoncés assez marqués et assez serrés, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale qui n'est pas très-marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont noirâtres. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leur premier article est d'une couleur testacée un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont assez gros et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, presque aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, assez fortement rétréci postérieurement, cordiforme et assez convexe; il est entièrement couvert de points enfoncés assez marqués et assez serrés, surtout sur les bords; la ligne longitudinale est assez fortement marquée dans le milieu et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et ne sont nullement saillants; les côtés sont rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit, presque saillant; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, légèrement ovales et assez convexes; les stries sont assez fortement ponctuées, surtout vers la base; les extérieures sont un peu plus profondément marquées que les intérieures; les troisième et quatrième, cinquième et sixième ne vont pas jusqu'à l'extrémité et se réunissent deux à deux; les quatre ou cinq premiers intervalles sont presque planes; les autres sont un peu relevés; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points

enfoncés assez distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. En-dessous la tête, le corselet et la poitrine sont d'un vert-bronzé obscur un peu bleuâtre; l'abdomen est d'un noir assez brillant. Les cuisses et les jambes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre, quelquefois plus ou moins obscures et quelquefois légèrement bronzées vers l'extrémité. Les tarses sont d'un brun noirâtre.

Il se trouve très-communément aux bords des eaux, en France, en Espagne, en Allemagne et en Autriche.

54. B. Ruficolle.

Capite viridi-æneo; thorace rufescente, æneo-micante, subcordato, antice posticeque punctato, angulis posticis rectis; elytris flavo-testaceis, æneo-micantibus, obsolete fusco-maculatis, oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque testaceis.

Gyllenhal. iv. p. 401. n° 3-4.
Dej. *Cat.* p. 17.
Elaphrus Ruficollis. Illiger. *Kæfer Preus.* 1. p. 226. n° 5.
Panzer. *Fauna german.* 38. n° 12.
Carabus Ruficollis. Sch. *Syn. ins.* 1. p. 224. n° 309.

Long. 1 ½ ligne. Larg. ⅔ ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *Striatum* et proportionnellement moins allongé. La tête est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant; elle est assez grosse, peu allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale et quelques points enfoncés assez marqués. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Les antennes sont de la même couleur et un peu plus courtes que la moitié du corps. Les yeux sont noirâtres, très-gros et assez saillants. Le corselet est d'une couleur testacée un peu rougeâtre, brillantée d'un léger reflet bronzé, à peine plus large que la tête,

moins long que large, assez court, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et assez convexe; le bord antérieur et la base sont couverts de points enfoncés assez serrés et assez marqués, et il a dans le milieu quelques rides transversales ondulées, peu distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée dans le milieu et ne dépasse pas les impressions transversales; l'antérieure est peu distincte; la postérieure est assez fortement marquée; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et ne sont nullement saillants; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont d'un jaune-testacé assez pâle, brillanté d'un léger reflet bronzé; elles ont vers la base, au milieu et vers l'extrémité, quelques taches obscures à peine distinctes; elles sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et assez convexes; les stries sont disposées à peu près comme celles du *Striatum*, assez fortement marquées et bien distinctement ponctuées, surtout vers la base; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième deux points enfoncés placés à peu près comme dans le *Striatum*. En-dessous la tête et le corselet sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre; la poitrine et l'abdomen sont d'un brun noirâtre; quelquefois les côtés et l'extrémité de l'abdomen sont de la couleur du corselet. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve en Suède et dans le nord de l'Allemagne.

55. B. Andreæ.

Capite thoraceque viridi-æneis; capite punctato; thorace cordato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, albicantibus, basi fasciaque media transversa undata viridi-æneis, striato-punctatis, striis apice obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque testaceis.

Gyllenhal. II. p. 15. n° 3. et IV. p. 401. n° 3.

DEJ. *Cat.* p. 17.
Carabus Andreæ? FABR. *Sys. el.* 1. p. 204. n° 185.
SCH. *Syn. ins.* 1. p. 212. n° 250.
Elaphrus Pallidipennis. ILLIGER. *Mag.* 1. p. 489.
Carabus Pallidipennis. SCH. *Syn. ins.* 1. p. 224. n° 310.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Striatum*. La tête et le corselet sont d'un vert-bronzé assez brillant et quelquefois un peu cuivreux. La tête est un peu plus large, un peu moins allongée que celle du *Striatum*, et ponctuée à peu près de la même manière. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes et les antennes sont entièrement d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les yeux sont un peu plus gros et un peu plus saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme et assez convexe; le bord antérieur et la base sont un peu rugueux, mais ne paraissent pas distinctement ponctués; il a au milieu quelques rides transversales ondulées, assez distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée dans son milieu, et ne dépasse pas les impressions transversales; l'antérieure est à peine sensible; la postérieure est assez distincte, mais n'est pas très-marquée; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et nullement saillants; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont d'un blanc un peu jaunâtre; elles ont un peu au-delà du milieu une bande transversale assez large, fortement ondulée, d'un vert bronzé, et à la base une grande tache triangulaire, commune, de la même couleur, qui se réunit quelquefois à la bande transversale; ces taches sont plus ou moins distinctes, et leurs bords se fondent souvent insensiblement avec le fond de la couleur des élytres; elles sont un peu plus larges, moins allongées et plus ovales que celles du *Striatum*; elles sont

striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries, surtout les extérieures, sont moins fortement marquées; la première et la huitième sont entières ; toutes les autres sont presque effacées vers l'extrémité et ne dépassent pas la bande transversale; les intervalles sont tout-à-fait planes; on voit sur le troisième deux points enfoncés placés de la même manière. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé un peu bleuâtre. Les pattes sont entièrement d'un jaune testacé.

Il se trouve en Suède et sur les bords de l'Océan, dans le nord et dans l'ouest de la France.

56. B. Bipunctatum.

Supra æneum ; capite punctato ; thorace cordato, antice posticeque punctato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, tenue striato-punctatis, striis apice obsoletis, foveolisque duabus impressis ; antennis, tibiis tarsisque nigris.

Gyllenhal. II. p. 16. n° 4. et IV. p. 402. n° 4.
Sturm. VI. p. 144. n° 24.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 192. n° 4.
Dej. *Cat.* p. 17.
Carabus Bipunctatus. Fabr. *Sys. el.* I. p. 209. n° 216.
Oliv. III. 35. p. 112. n° 157. t. 14. fig. 163. a. b.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 223. n° 300.
Var. A. *B. Quadripunctatum.* Dej. *Cat.* p. 17.
Var. B. *B. Nivale.* Godet.
Var. C. *B. Quadrifossulatum.* Parreyss.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Striatum*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé ordinairement assez brillant, quelquefois plus ou moins obscur et quelquefois même presque noirâtre. La tête est à peu près comme celle du *Striatum*, mais elle est un peu moins fortement ponctuée, surtout à sa partie postérieure. Les palpes et les antennes sont entièrement d'un

brun noirâtre. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme et assez convexe; le bord antérieur et la base sont assez distinctement ponctués, et il a quelques points enfoncés peu rapprochés les uns des autres sur les côtés, et quelques rides transversales ondulées, assez distinctes, dans son milieu; la ligne longitudinale est assez fortement marquée dans son milieu et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont assez distinctes; il a de chaque côté de la base, près des angles postérieurs, une petite impression presque arrondie et peu marquée; le bord antérieur est coupé presque carrément ; les angles antérieurs sont obtus et nullement saillants ; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; les stries sont fines, distinctement ponctuées, surtout vers la base, et disposées à peu près comme dans le *Striatum ;* les première et huitième sont entières; les autres sont presque entièrement effacées vers l'extrémité; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux très-gros points enfoncés, dont le fond est un peu cuivreux : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. En-dessous la tête, le corselet et la poitrine sont d'un vert-bronzé obscur un peu bleuâtre; l'abdomen est d'un noir assez brillant. Les cuisses sont d'un vert-bronzé obscur. Les jambes et les tarses sont d'un brun-noirâtre quelquefois un peu bronzé.

Il est commun en Suède, en Finlande et dans le nord de la Russie; on le trouve aussi dans les Alpes de la Suisse et dans les Pyrénées. J'ai pris autrefois en Espagne une variété un peu plus grande, mais du reste absolument semblable, que j'avais appelée *Quadripunctatum.*

J'ai reçu de M. Godet, sous le nom de *Nivale,* un individu pris par lui près du grand Saint-Bernard, qui ne me paraît qu'une simple variété de cette espèce.

Le *B. Quadrifossulatum* de M. Parreyss, trouvé par lui dans les îles Ioniennes, me paraît aussi devoir être rapporté à cette espèce.

57. B. Tenuicolle.

Pubescens; capite thoraceque obscure æneis, punctatis; thorace angustato, subcordato, angulis posticis rectis; elytris subparallelis, testaceo-brunneis, maculis numerosis pallide flavis, striis integris, punctisque tribus impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Tachypus Tenuicollis. Klug.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il se rapproche beaucoup des *Lachnophorus*, mais je crois cependant qu'il appartient à ce genre. Il est plus petit que le *Striatum*, et il est couvert de poils assez longs, peu serrés, qui le font paraître pubescent. La tête et le corselet sont d'une couleur bronzée assez obscure. La tête est assez grande, triangulaire et couverte de points enfoncés très-serrés et peu marqués; elle a dans son milieu une impression longitudinale peu marquée qui se bifurque antérieurement. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leurs trois ou quatre premiers articles sont d'un jaune-testacé assez pâle; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, très-gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est un peu plus étroit que la tête, y compris les yeux, aussi long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, un peu rétréci postérieurement, presque cordiforme et assez convexe; il est entièrement couvert de petits points enfoncés très-serrés et moins distincts que ceux de la tête; la ligne longitudinale du milieu est très-forte-

ment marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont toutes les deux peu distinctes; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont très-légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont le double plus larges que le corselet, très-légèrement ovales, presque parallèles, peu convexes et d'un brun-roussâtre assez clair; elles ont une assez grande quantité de petites taches peu distinctes, d'un jaune pâle, disposées sans ordre, qui forment presque une bande transversale irrégulière, vers l'extrémité; les stries sont entières et fortement marquées, surtout vers l'extrémité; les troisième et quatrième, sixième et septième se réunissent deux à deux et ne vont pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; les intervalles, vus avec une forte loupe, paraissent couverts de points enfoncés à peine distincts; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez gros et fortement marqués: le premier, qui en occupe toute la largeur, à peu près au quart des élytres; le second près de la seconde strie, au milieu, et le troisième également près de la seconde strie, à peu près aux trois quarts. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve dans les parties méridionales du Brésil, et il m'a été envoyé par M. Schüppel, sous le nom de *Tachypus Tenuicollis* de Klug.

SEPTIÈME DIVISION.

PERYPHUS. *Megerle.*

58. B. EQUES.

Supra viridi-cyaneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, basi rufis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; tibiis tarsisque rufo-testaceis.

STURM. VI. p. 114. n° 4. T. 155. fig. a. A.
Peryphus Eques. DEJ. *Cat*. p. 17.

Long. 3 $\frac{1}{2}$, 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$, 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Tricolor*, mais il est beaucoup plus grand. La tête et le corselet sont à peu près de la même forme et de la même couleur. Les premiers articles des antennes sont entièrement d'un brun noirâtre. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées et ponctuées de la même manière; la couleur de la partie postérieure est ordinairement un peu plus verdâtre et ne diffère pas de celle de la tête et du corselet; elle se prolonge sur la suture jusqu'à l'écusson, de sorte qu'il paraît y avoir à la base une grande tache testacée distincte sur chaque élytre; le bord inférieur à peu près jusqu'au milieu est de la couleur de la base, tandis qu'il est entièrement de la couleur de la partie postérieure dans le *Tricolor*. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Tricolor*.

Il est assez commun dans le département des Basses-Alpes; on le trouve aussi en Espagne, en Suisse et dans les parties de l'Allemagne qui en sont voisines. Sturm dit que M. Dahl l'a pris en Carinthie.

59. B. TRICOLOR.

Capite thoraceque viridi-cyaneis; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, basi rufis, postice nigro-cyaneis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi, tibiis tarsisque rufo-testaceis.

STURM. VI. p. 136. n° 19. T. 158. fig. c. C.
Carabus Tricolor. FABR. *Sys. el.* I. p. 185. n° 81.
Elaphrus Tricolor. DUFTSCHMID. II. p. 208. n° 22.
Peryphus Tricolor. DEJ. *Cat.* p. 17.
Carabus Varicolor. SCH. *Syn. ins.* I. p. 189. n° 110.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus petit que le *Rupestre*. La tête et le corselet sont entièrement d'un vert-bleuâtre assez brillant et quelquefois un peu bronzé. La tête est assez grande, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont aussi d'un brun roussâtre, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; le premier article et la base des trois suivants sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse pas les impressions transversales; l'antérieure est peu distincte; la postérieure est assez fortement marquée; toute la base est couverte de points enfoncés et de rides irrégulières qui se confondent et qui la font paraître un peu rugueuse; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez fortement marquée, dont le fond est un peu rugueux; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. L'écusson est triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, légèrement ovales, presque parallèles, presque planes et d'un bleu-foncé assez brillant, quelquefois un peu verdâtre, avec toute la base d'une couleur testacée un peu rougeâtre, qui se prolonge souvent jusqu'à la moitié, et qui quelquefois ne dépasse pas le tiers de leur longueur; le bord inférieur est

entièrement de la couleur de la partie postérieure des élytres; les stries sont fines, assez marquées et bien distinctement ponctuées, surtout vers la base; leur extrémité paraît lisse et beaucoup moins marquée; la septième est presque entièrement effacée; on distingue cependant que les troisième et quatrième, sixième et septième ne vont pas jusqu'à l'extrémité et se réunissent deux à deux; l'extrémité de la cinquième est assez fortement marquée; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts : le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est noir. Les cuisses sont d'un noir quelquefois un peu brunâtre; leur extrémité, les jambes et les tarses sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre.

Il se trouve communément dans le midi de la France, en Espagne et en Autriche.

60. B. Scapulare. *Mihi.*

Supra viridi-æneum; thorace subangustato, cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, striato-punctatis, macula magna humerali rufa, punctisque duobus impressis; antennarum basi, tibiis tarsisque rufo-testaceis.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Tricolor;* il est à peu près de la même grandeur, mais il est un peu plus allongé, plus étroit, et sa couleur est en-dessus un peu plus verte, plus bronzée et moins bleuâtre. Le corselet est un peu plus long, plus étroit et plus convexe. Les élytres sont un peu plus allongées, plus étroites, moins ovales, plus parallèles et un peu moins planes; elles ont chacune à leur base une grande tache d'une couleur testacée un peu rougeâtre, qui ne dépasse guère le tiers des élytres, et qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à la suture, ni jusqu'au bord extérieur; elles sont striées et ponctuées à peu près

de la même manière; cependant les stries sont un peu plus fortement marquées et plus fortement ponctuées vers la base, et le premier point enfoncé du troisième intervalle est placé un peu plus haut. Le dessous du corps, les antennes et les pattes sont à peu près comme dans le *Tricolor.*

Il se trouve dans le midi de la France.

61. B. Conforme. *Mihi.*

Supra viridi-æneum; thorace subcordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, macula magna humerali rufa, punctisque duobus impressis; antennarum basi, tibiis tarsisque rufo-testaceis.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble aussi beaucoup au *Tricolor;* il est à peu près de la même forme et de la même grandeur, mais sa couleur est un peu plus verte, plus bronzée et moins bleuâtre. Le corselet est un peu plus court, plus large, moins rétréci postérieurement et moins cordiforme. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont chacune à leur base une grande tache d'une couleur testacée un peu rougeâtre, qui ne dépasse guère le tiers des élytres, et qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à la suture, ni jusqu'au bord extérieur; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps, les antennes et les pattes sont à peu près comme dans le *Tricolor.*

Il se trouve dans le midi de la France.

62. B. Modestum.

Supra nigro-æneum; thorace oblongo, subcordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, profunde striato-punctatis, macula transversa communi postica

rufa, punctisque duobus impressis; antennarum basi, pedibusque rufo-testaceis.

STURM. VI. p. 138. n° 20. T. 158. fig. d. D.
Carabus Modestus. FABR. *Sys. el.* I. p. 185. n° 82.
SCH. *Syn. ins.* I. p. 221. n° 290.
Elaphrus Modestus. DUFTSCHMID. II. p. 208. n° 23.
Peryphus Modestus. DEJ. *Cat.* p. 17.

Long. 2 lignes. Larg. ¾ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Tricolor,* proportionnellement plus étroit, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé un peu verdâtre très-obscur et souvent presque noirâtre. La tête est assez allongée et presque triangulaire; elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée, dont le fond est un peu rugueux, et dans son milieu quelques points enfoncés peu distincts. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps, d'un brun noirâtre, avec le premier article et la base des trois suivants d'un rouge testacé. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est un peu plus large que la tête, assez allongé, aussi long que large, peu arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fortement marquée, et ne dépasse pas les deux impressions transversales; l'antérieure est en arc de cercle, et, quoique assez distincte, moins marquée que la postérieure; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez fortement marquée; le fond de cette impression et toute la base sont couverts de points enfoncés qui se confondent et qui les font paraître un peu rugueux; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis;

les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, légèrement ovales, presque parallèles et presque planes; elles ont vers l'extrémité une bande transversale d'un rouge un peu testacé, commune aux deux élytres, plus ou moins large, et qui ne va pas tout-à-fait jusqu'au bord extérieur; les stries sont disposées à peu près comme celles du *Tricolor;* elles sont assez fortement marquées et très-fortement ponctuées, surtout vers la base, lisses et presque effacées vers l'extrémité; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts : le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes sont d'un rouge testacé, avec la base des cuisses souvent d'un brun noirâtre.

Il est commun en Autriche, principalement sur les bords du Danube; on le trouve aussi en Allemagne, en Suisse et dans les parties orientales de la France.

63. B. Ustum.

Supra viridi-æneum; thorace cordato, antice rotundato, postice coarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, macula apicali communi lunata testacea, punctisque duobus impressis; antennis rufo-testaceis; pedibus pallide testaceis.

Carabus Ustus. Sch. *Syn. ins.* 1. p. 221. n° 289.
Peryphus Ustus. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Lunatum*, mais il est un peu plus grand. Les antennes sont entièrement d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. La ligne longitudinale du corselet est un peu

moins fortement marquée. Les élytres ont la même forme, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; mais la tache testacée est plus grande et se prolonge jusqu'au bord extérieur et jusqu'à l'extrémité. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Lunatum.*

Il se trouve dans les provinces méridionales de la Russie.

64. B. LUNATUM. *Andersch.*

Supra viridi-æneum; thorace cordato, antice rotundato, postice coarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, macula postica communi lunata testacea, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

GYLLENHAL. IV. p. 405. n° 6-7.
STURM. VI. p. 119. n° 7. T. 155. fig. c. C.
Elaphrus Lunatus. DUFTSCHMID. II. p. 211. n° 27.
Peryphus Lunatus. DEJ. *Cat.* p. 17.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Rupestre*, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant. La tête est peu allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont de la même couleur; les autres sont d'un brun-obscur un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, très-arrondi sur les côtés antérieurement, fortement rétréci postérieurement, cordiforme et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longi-

tudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse pas les impressions transversales; l'antérieure est en arc de cercle et peu distincte; la postérieure est fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et fortement marquée; le fond de cette impression et toute la base sont couverts de points enfoncés qui se confondent et qui les font paraître un peu rugueux; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et assez convexes; elles ont vers l'extrémité une tache d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, commune aux deux élytres, presque en forme de croissant et qui ne s'étend ni jusqu'au bord extérieur, ni jusqu'à l'extrémité; les stries sont un peu plus fortement marquées, un peu plus fortement ponctuées que celles du *Rupestre* et disposées de la même manière; on voit sur le troisième intervalle deux points enfoncés placés comme dans le *Rupestre*. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve assez communément en Autriche et quelquefois en Suède.

65. B. Infuscatum. *Mihi.*

Supra obscure æneum; thorace cordato, antice subrotundato, postice coarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, macula apicali communi lunata obsoleta pallide testacea, punctisque duobus impressis; antennarum basi, tibiis tarsisque testaceis; femoribus piceis.

Long. 2 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Lunatum*; mais il est un peu plus

petit, proportionnellement un peu moins large, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé assez obscur. La tête est un peu moins large que celle du *Lunatum*. Les palpes sont d'un brun roussâtre, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Le premier article des antennes et la base des deux suivants sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est un peu moins large et un peu moins arrondi sur les côtés antérieurement; la base paraît un peu plus rugueuse. Les élytres sont un peu moins larges et un peu moins ovales; la tache de l'extrémité est à peu près comme dans l'*Ustum*, mais elle est beaucoup moins distincte et elle se fond insensiblement avec la couleur des élytres; les stries sont disposées à peu près de la même manière, mais elles sont moins marquées et moins fortement ponctuées; il y a de même deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les cuisses sont d'un brun noirâtre, avec la base et l'extrémité un peu plus claires. Les jambes et les tarses sont d'un jaune testacé.

Il se trouve en Sibérie, et il m'a été envoyé par M. Gebler.

66. B. Transversale. *Mihi.*

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, testaceis, striato-punctatis, fascia lata sinuata viridi-ænea, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble au *Rupestre*, mais il est plus grand. La tête et le corselet sont d'un vert-bronzé plus clair et plus brillant. La tête est à peu près comme celle du *Rupestre*. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés,

peu rétréci postérieurement et presque plane ; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes ; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales ; l'antérieure est en arc de cercle, assez distincte et très-rapprochée du bord antérieur ; la postérieure est assez fortement marquée et forme un angle sur la ligne du milieu ; il a de chaque côté de la base une petite impression oblongue peu marquée, dont le fond est un peu rugueux ; le bord antérieur est assez échancré ; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis ; les côtés sont fortement rebordés ; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit ; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont un peu plus planes que celles du *Rupestre;* les taches sont d'une couleur plus jaune et plus pâle ; elles sont plus grandes et se réunissent deux à deux, de sorte que les élytres paraissent d'un jaune testacé, avec une bande transversale d'un vert bronzé, assez large, un peu sinuée et qui se prolonge un peu des deux côtés sur la suture ; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans le *Rupestre.*

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale ; je ne possède qu'un individu de cette espèce ; il m'a été envoyé par M. Leconte, comme venant du territoire du nord-ouest.

67. B. Rupestre.

Supra obscure viridi-æneum ; thorace cordato, convexo, antice subrotundato, postice subcoarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, maculis magnis duabus obscure rufo-testaceis, punctisque duobus impressis ; antennarum basi pedibusque testaceis.

Gyllenhal. II. p. 19. n° 7. et IV. p. 405. n° 7.
Sturm. VI. p. 115. n° 5.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 193. n° 10.
Elaphrus Rupestris. Fabr. *Sys. el.* I. p. 246. n° 9.

DUFTSCHMID. II. p. 212. n° 28.

Carabus Rupestris. SCH. *Syn. ins.* I. p. 222. n° 296.

Peryphus Rupestris. DEJ. *Cat.* p. 17.

Carabus Littoralis. OLIV. III. 35. p. 110. n° 153. T. 9. fig. 103. a. b. et T. 14. fig. 103. c. d.

Le Bupreste quadrille à corcelet rond et étuis striés. GEOFF. I. p. 151. n° 20.

Long. 2 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé ordinairement assez obscur. La tête est peu allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec l'extrémité du pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs deux premiers articles et la base des trois suivants sont d'un jaune testacé; le reste est d'un brun-obscur souvent un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, arrondi sur les côtés antérieurement, assez fortement rétréci postérieurement, cordiforme et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; l'impression transversale antérieure est en arc de cercle et peu distincte; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et assez profonde; le fond de cette impression et toute la base sont couverts de points enfoncés assez serrés, souvent réunis et qui les font paraître un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que

le corselet, en ovale allongé et assez convexes; elles ont chacune deux grandes taches d'une couleur testacée un peu rougeâtre et assez obscure : la première, à l'angle de la base, ne dépasse pas ordinairement la troisième strie, et ne descend pas jusqu'au milieu des élytres ; la seconde, vers l'extrémité, est oblongue, placée obliquement, et se réunit presque à la première sur le bord extérieur; quelquefois ces taches sont plus grandes, et les élytres paraissent alors d'une couleur testacée, avec une large suture et une bande transversale d'un vert bronzé ; elles ont chacune neuf stries, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'écusson ; ces stries sont fortement ponctuées, surtout vers la base, et presque lisses vers l'extrémité ; les trois premières dans presque toute leur longueur, et la base des quatrième, cinquième et sixième sont assez fortement marquées ; le reste de ces dernières et la septième sont très-peu marquées et presque entièrement effacées, à l'exception toutefois de l'extrémité de la cinquième, qui est assez fortement marquée; on distingue cependant que les troisième et quatrième, sixième et septième ne vont pas jusqu'à l'extrémité et se réunissent deux à deux; les intervalles sont un peu relevés vers la suture et vers la base, et presque planes vers le bord extérieur et vers l'extrémité ; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts : le premier au tiers des élytres, et le second à peu près aux deux tiers. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il est très-commun dans toute la France; on le trouve aussi en Suède, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche et en Dalmatie. M. Leconte m'a envoyé plusieurs individus venant de l'Amérique septentrionale, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

68. B. Fluviatile.

Supra viridi-æneum; thorace angustato, cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, striato-

punctatis, maculis magnis duabus rufo-testaceis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Peryphus Fluviatilis. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus grand que le *Rupestre*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé plus clair et plus brillant. La tête est plus petite et un peu plus allongée. Le corselet est beaucoup plus étroit, presque aussi long que large et beaucoup moins arrondi sur les côtés antérieurement; la ligne longitudinale du milieu est moins fortement marquée; l'impression de chaque côté de la base est moins grande et moins profonde; le bord extérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont presque arrondis; les postérieurs et la base sont coupés un peu moins carrément. Les élytres sont un peu plus étroites et plus allongées; les taches sont d'une couleur un peu plus claire, surtout la seconde; elles sont ordinairement un peu plus grandes, et la première s'étend jusqu'à la seconde strie; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont un peu moins marquées et un peu moins fortement ponctuées. Le dessous du corps, les pattes et les antennes sont à peu près comme dans le *Rupestre*.

Il se trouve communément aux environs de Paris, sur les bords de la Seine; j'en ai pris un individu en Espagne et un autre en Autriche.

69. B. Cruciatum.

Supra viridi-æneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, maculis magnis duabus testaceis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Peryphus Cruciatus. Dej. *Cat*. p. 17.
B. Rupestre. var. Gyllenhal.
Peryphus Rupestris. Stéven. Gebler.
B. Signatum. Sturm. *Catal*. p. 100.

Long. 2, 2 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$, 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Rupestre*, et il a été confondu avec lui par presque tous les entomologistes. Il est ordinairement un peu plus petit, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé un peu plus clair et un peu plus brillant. La tête est à peu près comme celle du *Rupestre*. La base des antennes est d'une couleur testacée plus pâle. Le corselet est moins large et moins arrondi antérieurement, rétréci moins brusquement postérieurement, moins convexe et presque plane; la ligne longitudinale du milieu et l'impression transversale postérieure sont moins fortement marquées; l'impression de chaque côté de la base est moins profonde, moins large et un peu plus allongée; le fond de cette impression et toute la base sont un peu moins fortement ponctués; les côtés sont un peu plus fortement rebordés. Les élytres ont à peu près la même forme, mais elles sont moins convexes et presque planes; les taches sont d'une couleur testacée plus jaune et plus pâle; elles sont ordinairement plus grandes, et souvent même les élytres paraissent d'une couleur testacée, avec une tache triangulaire à la base, la suture et une bande transversale d'un vert bronzé; les stries sont disposées à peu près de la même manière, mais un peu moins marquées et un peu moins fortement ponctuées; tous les intervalles paraissent planes; on voit sur le troisième deux points enfoncés disposés comme dans le *Rupestre*. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu plus pâle.

Il est très-commun dans le midi de la France et en Espagne; on le trouve aussi, mais moins communément, dans le nord de la France, en Suède, en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Sibérie et jusqu'au Kamtschatka.

Je l'ai reçu de MM. Stéven et Gebler sous le nom de *Pery-*

8.

phus Rupestris, et de M. Gyllenhal comme une variété de cette espèce. M. Sturm me l'a envoyé comme le *Signatum* de son Catalogue.

70. B. HISPANICUM.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, rufo-testaceis, striato-punctatis, fascia sinuata postica fusco-ænea, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Peryphus Hispanicus. DEJ. *Cat.* p. 17.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Cruciatum*, et il est à peu près de la même grandeur. La tête et le corselet sont à peu près de la même couleur. Le corselet est un peu plus convexe, un peu plus arrondi antérieurement sur les côtés, un peu plus rétréci brusquement postérieurement, mais pas autant cependant que dans le *Rupestre*. Les élytres ont à peu près la même forme; les taches sont plus grandes et réunies deux à deux, de sorte que les élytres paraissent d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, avec une bande transversale sinuée, d'un brun-obscur légèrement bronzé, placée à peu près aux trois quarts de leur longueur; la partie au-delà de cette bande est d'une couleur testacée un peu plus pâle, et l'on voit ordinairement une légère teinte bronzée à la base, autour de l'écusson; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Cruciatum*.

Je l'ai pris communément en Espagne; on le trouve aussi quelquefois dans le midi de la France.

71. B. FEMORATUM.

Supra nigro-æneum; thorace cordato, postice utrinque foveo-

lato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, tenue striato-punctatis, maculis magnis duabus testaceis, punctisque duobus impressis; antennarum basi, tibiis tarsisque testaceis; femoribus piceis.

GYLLLENHAL. IV. p. 406. n° 7-8.
STURM. VI. p. 117. n° 6. T. 155. fig. b. B.
SAHLBERG. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 194. n° 11.
Peryphus Femoratus. DEJ. *Cat.* p. 17.
Carabus Ustulatus. OLIV. III. 35. p. 109. n° 152. T. 9. fig. 104. a. b.
B. Albosignatum. STURM.
Le Bupreste quadrille à corcelet plat et noir et étuis striés. GEOFF. I. p. 152. n° 23.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est ordinairement plus petit que le *Cruciatum*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur presque noirâtre. La tète et le corselet sont à peu près comme dans le *Cruciatum*. Les palpes sont d'un brun roussâtre, avec les deux derniers articles des maxillaires d'un brun noirâtre. La base des antennes est d'une couleur testacée moins pâle et un peu rougeâtre. Les élytres ont à peu près la même forme; les taches sont d'une couleur aussi claire, mais moins rouge, moins jaune et un peu plus brune; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont moins fortement marquées. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les cuisses sont d'un brun obscur; leur extrémité, les jambes et les tarses sont d'un jaune testacé.

Il est très-commun aux environs de Paris et dans presque toute la France, sous les pierres, dans les endroits humides; on le trouve aussi en Espagne, en Angleterre, en Suède, en Finlande, en Allemagne, en Autriche et en Russie.

M. Sturm m'a envoyé sous le nom d'*Albosignatum* un individu récemment transformé, qui me paraît devoir appartenir à cette espèce.

72. B. Obsoletum.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace cordato, convexo, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, rufo-testaceis, striato-punctatis, sutura fasciaque sinuata postica viridi-æneis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Peryphus Obsoletus. Dej. *Cat.* p. 17.
Peryphus Prudens. Ziegler.

Long. 2, 2 ½ lignes. Larg. ¾, 1 ligne.

Il est ordinairement plus petit que le *Rupestre*. La tête et le corselet sont d'un vert-bronzé plus clair et plus brillant. La tête est un peu plus petite que celle du *Rupestre*. Le corselet est plus étroit et un peu moins arrondi sur les côtés antérieurement et tout aussi convexe; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus marquée; l'impression transversale antérieure est encore moins distincte; l'impression que l'on voit de chaque côté de la base est moins large et plus oblongue; le bord antérieur est coupé plus carrément, et les angles antérieurs sont presque arrondis. Les élytres sont un peu moins larges, un peu moins ovales et presque aussi convexes; elles paraissent presque entièrement d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, et l'on distingue seulement un léger reflet d'un vert bronzé, qui forme une bande transversale sinuée, à peine distincte, vers les deux tiers des élytres, et qui remonte sur la suture jusqu'à la base; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont un peu moins marquées. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes et la base des antennes sont d'une couleur testacée un peu plus pâle.

Je l'ai trouvé communément en Autriche et en Styrie; j'ai reçu de M. Beaudet-Lafarge deux individus, venant du département du Puy-de-Dôme, qui me paraissent appartenir à cette espèce.

73. B. Saxatile.

Supra obscure viridi-æneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris elongato-oblongis, striato-punctatis, maculis duabus rufo-testaceis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Gyllenhal. iv. p. 406. n° 7-8.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 194. n° 12.
Peryphus Saxatilis. Dej. *Cat.* p. 17.
B. Rupestre. var. b. Gyllenhal. ii. p. 19. n° 7.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la couleur du *Rupestre*, mais il est plus petit et proportionnellement beaucoup plus étroit et plus allongé. La tête et les antennes sont à peu près comme celles du *Rupestre*. Les palpes sont d'un brun roussâtre, avec les deux derniers articles des maxillaires d'un brun noirâtre. Le corselet est à peu près comme celui du *Cruciatum*, mais il est un peu plus fortement cordiforme et un peu plus plane; la ligne longitudinale du milieu est plus marquée, et l'impression de chaque côté de la base est moins large et plus oblongue. Les élytres sont plus étroites, plus allongées, plus parallèles et moins ovales que celles du *Cruciatum*; les deux taches sont ordinairement plus petites et d'une couleur testacée un peu rougeâtre; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais toutes les stries sont bien distinctes dans toute leur longueur. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve communément en Suède, en Finlande et dans le nord de la Russie.

74. B. Oblongum. *Mihi.*

Supra viridi-æneum; thorace subangustato, cordato, postice

utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, striato-punctatis, maculis duabus rufo-testaceis, punctisque duobus impressis; antennarum basi, tibiis tarsisque testaceis; femoribus nigro-piceis.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. ¾ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Fluviatile* par la forme et la couleur, mais il est un peu plus petit. La tête et les antennes sont à peu près comme dans le *Fluviatile*. Les palpes sont d'un brun roussâtre, avec les deux derniers articles des maxillaires d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu moins étroit et un peu plus arrondi antérieurement sur les côtés. Les élytres sont moins convexes et presque planes; les deux taches testacées sont plus petites; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; les intervalles sont plus planes; le premier point enfoncé que l'on voit sur le troisième est placé un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un brun noirâtre; l'extrémité de ces dernières, les jambes et les tarses sont d'un jaune testacé.

Il se trouve dans le midi de la France.

75. B. PRÆUSTUM.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, rufo-testaceis, apice fusco-æneis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Peryphus Præustus. DEJ. *Cat.* p. 17.

Long. 2 ⅓ lignes. Larg. ¾ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Cruciatum*, mais il est un peu plus allongé. La tête et le corselet sont en-dessus d'un

vert-bronzé assez brillant. La tête est assez allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale bien marquée, dont le fond est un peu rugueux. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes et les antennes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme et presque plane; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; l'impression transversale antérieure est peu distincte; la postérieure est bien marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez grande et assez profonde; le fond de cette impression et toute la base sont couverts de petits points enfoncés qui se confondent et qui les font paraître un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont fortement rebordés et un peu déprimés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. L'écusson est triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont plus larges que ce dernier, en ovale assez allongé, presque planes et d'une couleur testacée un peu rougeâtre; leur extrémité est d'un brun-obscur très-légèrement bronzé, et quelquefois elles ont en outre à la base, vers la suture, un très-léger reflet bronzé; les stries sont assez marquées, finement, mais bien distinctement ponctuées, et disposées à peu près comme dans le *Rupestre;* les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts: le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je l'ai pris assez communément en Dalmatie; il se trouve aussi dans le midi de la France.

76. B. Deletum.

Capite thoraceque obscure viridi-æneis ; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, fusco-testaceis, viridi-æneo-micantibus, striato-punctatis, punctisque duobus impressis ; antennarum basi pedibusque testaceis.

Peryphus Deletus. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 $\frac{3}{4}$, 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$, 1 ligne.

Il est plus petit que le *Rupestre* et proportionnellement plus large et moins allongé. La tête et le corselet sont en-dessus d'un vert-bronzé assez obscur. La tète est peu allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les deux premiers articles des antennes et la base des deux suivants sont d'un jaune testacé; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, arrondi sur les côtés antérieurement, assez fortement rétréci postérieurement, cordiforme et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; l'impression transversale antérieure est en arc de cercle et peu distincte ; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie et assez profonde; le fond de cette impression et toute la base sont couverts de points enfoncés assez serrés, souvent réunis, qui les font paraître un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément

Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale moins allongé que celles du *Rupestre*, assez convexes, d'un brun un peu jaunâtre et recouvertes, surtout vers la base, d'un reflet bronzé plus ou moins marqué; les stries sont assez marquées, assez fortement ponctuées, surtout vers la base, presque lisses vers l'extrémité, et disposées à peu près comme celles du *Rupestre*; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve aux environs de Paris; j'ai pris en Dalmatie un individu qui me paraît se rapporter à cette espèce.

77. B. Contractum.

Supra viridi-æneum; thorace subcordato, postice utrinque obsolete foveolato, angulis posticis obtusis; elytris oblongis, striato-punctatis, margine tenui apiceque pallide testaceis obsoletis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Say. *Transactions of the American phil. society. new series.* II. p. 85. n° 5.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Rupestre*, proportionnellement beaucoup plus étroit, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé un peu verdâtre. La tête est assez allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs premiers articles sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun-obscur un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres,

assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, presque cordiforme et assez convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et très-peu marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, sont à peine sensibles; il a de chaque côté de la base une impression oblongue peu apparente, dont le fond et les bords sont un peu rugueux; on aperçoit aussi quelques points enfoncés peu distincts au milieu de la base; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés; ils paraissent tomber obliquement sur la base, mais on voit cependant qu'ils se redressent un peu très-près des angles postérieurs; ceux-ci sont obtus et très-peu saillants; la base est coupée carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, assez étroites, assez allongées, légèrement ovales, presque parallèles et assez convexes; elles ont une bordure latérale très-étroite et l'extrémité d'un jaune-testacé assez pâle et peu distinct, qui se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres; les stries sont assez marquées, assez fortement ponctuées et disposées à peu près comme dans le *Rupestre*, mais les quatrième, cinquième, sixième et septième sont bien distinctes dans presque toute leur longueur; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième deux points enfoncés bien distincts: le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et je l'ai reçu de MM. Say et Leconte.

78. B. Dentellum.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis obtusis; elytris oblongo-ovatis, testaceis, striato-punctatis, sutura lata abbreviata viridi-ænea, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Notaphus Dentellus. Stéven.

Long. 1 $\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est plus petit que le *Femoratum*. La tête et le corselet sont en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant. La tête est assez grande, peu allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs premiers articles sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun-obscur un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres, très-gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque carré, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, et dont la postérieure forme presque un angle sur la ligne du milieu, sont fortement marquées; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez grande et assez profonde; le fond de cette impression et toute la base sont couverts de petits points enfoncés qui se confondent et qui les font paraître un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent un peu obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, peu convexes et d'un jaune testacé; elles ont sur la suture une large bande longitudinale d'un vert-bronzé assez brillant, qui s'étend jusqu'à la troisième strie et qui ne va pas jusqu'à l'extrémité; les stries sont assez marquées, bien distinctement ponctuées, et disposées à peu près comme dans le *Rupestre;* les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième,

près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Stéven, comme venant du Caucase, et sous le nom spécifique que je lui ai conservé.

79. B. Mexicanum. *Mihi.*

Supra obscure viridi-æneum ; thorace transverso, subquadrato, postice angustato, utrinque foveolato, obsolete bistriato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis ; antennarum basi pedibusque flavo-testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Rupestre*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez obscur. La tête est assez allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale très-fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec l'extrémité du pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les deux premiers articles des antennes et la base des deux suivants sont d'un jaune testacé; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, arrondis et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et presque plane; il a quelques rides transversales ondulées, assez distinctes ; la ligne longitudinale est assez marquée dans son milieu et ne dépasse guère les deux impressions transversales; l'antérieure est en arc de cercle et peu distincte; la postérieure est un peu plus marquée; il a de chaque côté de la base une impression assez large et assez mar-

quée, dans laquelle on remarque deux petites stries longitudinales à peine distinctes; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu relevés; ils tombent presque carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; les stries sont assez marquées, distinctement ponctuées et disposées à peu près comme dans le *Rupestre;* l'extrémité des seconde et troisième, la moitié postérieure des quatrième, cinquième et sixième et toute la septième, sont très-peu marquées et presque entièrement effacées; la partie postérieure de la cinquième est assez fortement marquée; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts : le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve au Mexique, et il m'a été envoyé par M. de Höpfner.

80. B. Hastii.

Supra nigro-æneum; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, profunde striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque nigris; femoribus basi rufescentibus.

Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 195. n° 13.
Peryphus Punctiger. Germar.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Pfeiffii*, mais il est un peu plus petit, et sa couleur est en-dessus d'un noir-bronzé un peu moins verdâtre. La tête et les antennes sont à peu près comme dans le *Pfeiffii*. Le corselet est un peu moins large, moins

court et moins transversal. Les élytres ont à peu près la même forme, mais elles sont un peu moins planes, et les stries sont plus fortement marquées et plus fortement ponctuées; les intervalles sont un peu moins planes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Pfeiffii*; la base des cuisses est ordinairement d'un brun roussâtre.

Il se trouve en Laponie; M. Schönherr me l'a envoyé comme le *Punctiger* de Germar.

81. B. Pfeiffii.

Supra obscure viridi-æneum; thorace transverso, subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, subtiliter striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque nigris.

Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 195. n° 14.
B. Virens. Gyllenhal. iv. p. 407. n° 7-8.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. ¾ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Decorum*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez obscur. La tête est peu allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs quatre premiers articles sont d'un noir un peu verdâtre; les autres sont d'un noir obscur. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, transversal, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et presque plane; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez fortement marquée, surtout dans son milieu; l'impression transversale antérieure est peu

distincte; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie et assez profonde, dans laquelle on remarque deux petites stries longitudinales, dont l'extérieure est un peu plus longue, un peu plus distincte et forme presque une petite côte élevée, près de l'angle postérieur; le fond de cette impression et toute la base sont un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, légèrement ovales, presque parallèles et presque planes; les stries sont peu marquées, assez fines, mais assez distinctes dans toute leur longueur, légèrement ponctuées et disposées à peu près comme celles du *Rupestre;* l'extrémité de la cinquième est assez fortement marquée; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, presque sur la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts : le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un noir un peu verdâtre; les jambes et les tarses sont d'un noir-obscur un peu brunâtre; quelquefois l'origine des cuisses est un peu roussâtre.

Il se trouve en Suède et en Laponie.

82. B. Prasinum. *Megerle ?*

Supra obscure viridi-æneum ; thorace transverso, subquadrato, postice subangustato , utrinque foveolato , bistriato , angulis posticis rectis ; elytris oblongis , striatis , punctisque duobus impressis ; antennarum articulo primo femorumque basi rufo-testaceis.

Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 196. n° 15.
Sturm ? vi. p. 147. n° 26. t. 159. fig. b. B.
Elaphrus Prasinus ? Duftschmid. ii. p. 201. n° 14.

Peryphus Prasinus. Dej. *Cat*. p. 17.

B. Olivaceum. Gyllenhal. iv. p. 408. n° 7-8.

Var. *B. Kolströmii*. Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica*. p. 196. n° 16.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Pfeiffii* par la grandeur, la forme et la couleur. La tête et le corselet sont entièrement comme dans le *Pfeiffii*. Le premier article des antennes est en-dessous d'un rouge testacé. Les élytres sont à peu près comme celles du *Pfeiffii*; les stries sont assez fortement marquées et paraissent tout-à-fait lisses. La base des cuisses est ordinairement d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Quelquefois le premier article des antennes et les cuisses sont entièrement d'un rouge testacé, et les élytres d'un brun roussâtre, avec la suture noirâtre. C'est à cette variété qu'il faut rapporter le *Kolströmii* de Salhberg.

Il se trouve en Suède et en Laponie.

Je ne suis pas bien certain que le *Prasinum* de Megerle, Duftschmid et Sturm, soit le même que cet insecte.

83. B. Felmanni.

Supra obscure viridi-æneum; thorace transverso, subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque nigris.

Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica*. p. 197. n° 17.

Peryphus Felmanni. Mannerheim. Hummel. *Essais entomologiques*. 3. p. 43. n° 1.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble aussi beaucoup au *Pfeiffii*; mais il est beaucoup

plus petit, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus un peu plus bronzée. La tête, les antennes et le corselet sont entièrement comme dans le *Pfeiffii*. Les élytres sont plus courtes, plus ovales et un peu moins planes; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries paraissent tout-à-fait lisses. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Pfeiffii.*

Il se trouve en Laponie.

84. B. Fasciolatum. *Megerle.*

Supra obscure viridi-æneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, obsolete bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, subplanis, striato-punctatis, vitta lata submarginali rufo-brunnea obsoleta, punctisque duobus impressis; antennarum articulo primo tibiisque rufo-testaceis.

Sturm. vi. p. 121. n° 8. t. 155. fig. d. D.
Elaphrus Fasciolatus. Duftschmid. ii. p. 210. n° 25.
Peryphus Fasciolatus. Dej. *Cat.* p. 17.
Var. *Peryphus Angusticollis.* Megerle.

Long. 2 $\frac{1}{2}$, 3 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est ordinairement plus grand que le *Decorum*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez obscur. La tête est assez allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec les deux derniers articles des maxillaires et l'extrémité du pénultième des labiaux d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leur premier article est d'un rouge testacé; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés,

rétréci postérieurement, cordiforme et presque plane; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fortement marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, et dont la postérieure forme presque un angle sur la ligne du milieu, sont assez distinctes; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez grande, dont le fond et les bords sont un peu rugueux, et dans laquelle on remarque deux petites stries longitudinales peu apparentes, dont l'extérieure est un peu plus distincte et forme presque une petite côte élevée, près de l'angle postérieur; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont assez fortement rebordés et un peu déprimés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, légèrement ovales, presque parallèles et presque planes; elles ont une large bande longitudinale d'un brun roussâtre, qui touche presque au bord extérieur et qui s'étend ordinairement jusqu'à la troisième strie; cette bande est quelquefois très-apparente, souvent à peine distincte et quelquefois même entièrement effacée; les stries sont assez fortement ponctuées, surtout vers la base, presque lisses vers l'extrémité, et disposées à peu près comme celles du *Rupestre*; les trois premières et l'extrémité de la cinquième sont fortement marquées; les autres sont un peu moins marquées, mais cependant bien distinctes dans toute leur longueur; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts : le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un noir assez brillant. Les cuisses sont d'un brun noirâtre, avec la base et l'extrémité un peu roussâtre. Les jambes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre; leur extrémité et les tarses sont d'un brun noirâtre.

Il est très-commun en Autriche; on le trouve aussi en Allemagne et en Suisse.

J'ai reçu de M. Ullrich, sous le nom de *Peryphus Angusticollis* de Megerle, un individu un peu plus petit, dont le corselet est un peu plus étroit, l'impression de chaque côté de la base moins large, et dont les cuisses sont presque entièrement de la couleur des jambes, mais qui ne me paraît cependant qu'une simple variété de cette espèce.

85. B. Coeruleum.

Supra cyaneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, obsolete bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, subplanis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum articulo primo, tibiis tarsisque obscure rufo-testaceis.

Peryphus Cœruleus. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 2 ½, 3 ¼ lignes. Larg. 1, 1 ⅓ ligne.

Il ressemble au *Fasciolatum*, mais il est ordinairement un peu plus petit, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un bleu-foncé quelquefois un peu verdâtre. La tête et le corselet sont à peu près comme dans le *Fasciolatum*. Les palpes sont entièrement d'un brun noirâtre. Le premier article des antennes est d'une couleur testacée moins rouge, plus brune, et quelquefois presque entièrement noirâtre en-dessus. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; mais la septième strie et l'extrémité de la sixième sont ordinairement moins distinctes et presque entièrement effacées. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les cuisses sont de la même couleur, avec la base et l'extrémité un peu roussâtres. Les jambes et les tarses sont d'un brun roussâtre.

Il est très-commun dans le midi de la France, en Espagne et en Dalmatie; on le trouve aussi quelquefois aux environs de Paris.

86. B. Tibiale. *Megerle.*

Supra viridi-cyaneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, obsolete bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum articulo primo tibiisque testaceis.

Sturm. vi. p. 127. n° 12. t. 156. fig. c. C.
Elaphrus Tibialis. Duftschmid. ii. p. 209. n° 24.
Peryphus Tibialis. Dej. *Cat.* p. 17.
Var. *Peryphus Gilvipes.* Parreyss.

Long. 1 $\frac{3}{4}$, 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble un peu au *Cœruleum,* mais il est ordinairement plus petit, proportionnellement plus large et moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bleu-verdâtre quelquefois un peu bronzé. La tête et le corselet sont à peu près comme dans le *Cœruleum.* Les palpes sont d'un brun roussâtre, avec le pénultième article des maxillaires et l'extrémité du pénultième des labiaux d'un brun noirâtre. Le premier article des antennes est d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Les élytres sont un peu moins allongées, plus ovales, moins parallèles, moins planes, légèrement convexes, et striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les cuisses sont d'un noir un peu brunâtre, avec la base et l'extrémité un peu roussâtres. Les jambes sont d'un jaune testacé; leur extrémité et les tarses sont d'un brun-noirâtre quelquefois un peu roussâtre.

Il se trouve dans le midi et les parties orientales de la France, en Suisse, en Allemagne et en Autriche.

J'ai reçu de M. Parreyss, sous le nom de *Peryphus Gilvipes*, des individus venant de la Bucovine, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

87. B. Decorum. *Zenker.*

Supra viridi-cyaneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, subparallelis, subplanis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Sturm. vi. p. 122. n° 9.
Carabus Decorus. Panzer. *Fauna german.* 73. n° 4.
Elaphrus Decorus. Duftschmid. ii. p. 207. n° 21.
Peryphus Decorus. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Rupestre*, mais il est plus étroit, moins convexe, et sa couleur est en-dessus entièrement d'un bleu un peu verdâtre. La tête est assez allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale fortement marquée, dont le fond est un peu rugueux. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun obscur. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; le premier article et la base des trois suivants sont d'un rouge testacé; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme, peu convexe et presque plane; les rides transversales ondulées sont à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fortement marquée; les deux impressions transversales sont peu apparentes; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez fortement marquée; le fond, les bords de cette impression et toute la base sont couverts de points enfoncés qui se confondent et qui les font paraître un peu rugueux; le bord antérieur est très-

légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée un peu obliquement sur ses côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement ovales, presque parallèles et presque planes; les stries sont disposées à peu près comme celles du *Rupestre;* elles sont assez fortement ponctuées, surtout vers la base, et presque lisses vers l'extrémité; les trois premières, la base des quatrième, cinquième et sixième, et l'extrémité de la cinquième, sont assez fortement marquées; la septième est peu distincte et presque entièrement effacée; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts: le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu bleuâtre. Les pattes sont entièrement d'un rouge testacé.

Il se trouve communément en France, surtout dans les parties méridionales, en Espagne, en Allemagne, en Autriche et en Dalmatie.

88. B. Siculum. *Mihi.*

Supra cyaneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, tenue striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Decorum*, mais sa couleur est en-dessus un peu plus bleue et moins verdâtre. La tête est un peu plus étroite. Les palpes sont entièrement d'un jaune testacé. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont de la même couleur. Le corselet est un peu plus étroit et un peu plus convexe. Les élytres sont un peu plus ovales,

moins parallèles, plus convexes, un peu plus étroites antérieurement, et leur plus grande largeur est un peu au-delà du milieu; les stries sont disposées de la même manière, mais elles sont beaucoup moins marquées et moins fortement ponctuées; les deux points enfoncés du troisième intervalle sont placés à peu près de la même manière. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu moins rougeâtre.

Il se trouve en Sicile, et il m'a été envoyé par M. Dahl, comme une nouvelle espèce.

89. B. Distinctum. *Mihi.*

Supra viridi-cyaneum; thorace cordato, antice subrotundato, postice subcoarctato, utrinque obsolete foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, subplanis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

B. Æneum. Sturm. *Catal.* p. 99.

Long. 3 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Decorum*, avec lequel je l'ai confondu pendant long-temps, mais il est beaucoup plus grand. Le fond des deux impressions longitudinales que l'on voit entre les antennes est tout-à-fait lisse et ne paraît nullement rugueux. Le corselet est plus large et plus arrondi sur les côtés antérieurement, plus brusquement rétréci postérieurement et plus convexe; la ligne longitudinale du milieu est moins fortement marquée; l'impression tranversale postérieure est un peu plus distincte; l'impression que l'on voit de chaque côté de la base est beaucoup moins marquée; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont presque arrondis; la base est coupée plus obliquement sur les côtés. Les élytres sont un peu plus ovales et moins parallèles; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; mais les stries

extérieures, et surtout la septième, sont un peu plus marquées. Le dessous du corps, les pattes et les antennes sont à peu près comme dans le *Decorum*.

Il se trouve en Suisse et dans les parties orientales de la France.

M. Sturm me l'a envoyé comme l'*Æneum* de son Catalogue.

90. B. Perplexum. *Mihi.*

Supra nigro-æneum; thorace angustato, subcordato, postice utrinque obsolete foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, subplanis, profunde striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi, tibiis tarsisque testaceis; femoribus rufo-piceis.

Peryphus Angustatus. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *Decorum*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur presque noirâtre. La tête est assez allongée et presque triangulaire; elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez large et assez marquée, dont le fond est couvert de points enfoncés qui le font paraître un peu rugueux, et, dans son milieu, quelques petits points enfoncés qui semblent réunir la partie postérieure des deux impressions. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; le premier article et la base des deux suivants sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et peu saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, assez étroit, presque aussi long que large, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, peu rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et assez con-

vexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est très-fortement marquée dans son milieu et ne dépasse pas les impressions transversales; l'antérieure est en arc de cercle et peu distincte; la postérieure est fortement marquée; il a de chaque côté de la base une petite impression presque arrondie et peu apparente; le fond, les bords de cette impression et toute la base sont couverts de points enfoncés très-serrés, souvent réunis, qui les font paraître assez fortement rugueux; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, légèrement ovales, presque parallèles et presque planes; les stries sont assez marquées, très-fortement ponctuées, surtout vers la base, presque lisses vers l'extrémité, et disposées à peu près comme dans le *Decorum;* la septième est presque entièrement effacée; les intervalles sont un peu relevés; les deux points enfoncés que l'on voit sur le troisième sont placés comme dans le *Decorum*, mais sont un peu moins marqués. Le dessous du corps est noir. Les cuisses sont d'un brun roussâtre. Les jambes et les tarses sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; je l'ai trouvé en Styrie.

91. B. Fuscicorne.

Supra viridi-cyaneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Peryphus Fuscicornis. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Tibiale*, et sa couleur

est en-dessus d'un bleu un peu verdâtre. La tête est assez grande, assez allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale fortement marquée. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec le pénultième article des maxillaires et l'extrémité du pénultième des labiaux d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; le premier article est d'un jaune-testacé assez pâle; le second et la base du troisième sont d'une couleur testacée plus obscure et un peu rougeâtre; tout le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, presque aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée dans son milieu et ne dépasse guère les deux impressions transversales; l'antérieure est en arc de cercle et peu distincte; la postérieure est assez fortement marquée et forme presque un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression un peu oblongue, assez grande et assez profonde; le fond, les bords de cette impression et toute la base sont couverts de points enfoncés qui se confondent et qui les font paraître un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont assez largement rebordés et un peu déprimés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale assez allongé et assez convexes; les stries sont un peu moins marquées, un peu moins fortement ponctuées que celles du *Decorum*, et disposées à peu près de la même manière; les deux points enfoncés du troisième intervalle sont placés comme dans le *Decorum*. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé très-pâle.

Je l'ai trouvé assez communément en Styrie.

92. B. Brunnicorne.

Supra viridi-æneum; thorace subtransverso, cordato; antice subrotundato, postice subcoarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Peryphus Brunnicornis. Dej. *Cat.* p. 17.
Var. *Peryphus Incertus.* Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Rufipes*, dont il n'est peut-être qu'une variété. Il est plus petit, et sa couleur est en-dessus plus verte et plus bronzée. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec l'extrémité du dernier article des maxillaires d'un brun obscur. Les antennes sont d'un brun un peu roussâtre, et le premier article est d'un jaune-testacé plus pâle. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé très-pâle.

Je l'ai trouvé assez communément en Dalmatie.

Le *Peryphus Incertus* de mon Catalogue, que j'ai pris aussi en Dalmatie, ne me paraît qu'une variété de cette espèce.

93. B. Rufipes.

Supra viridi-cyaneum; thorace subtransverso, cordato, antice subrotundato, postice subcoarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis; femoribus basi piceis.

Gyllenhal. ii. p. 18. n° 6. et iv. p. 404. n° 6.
Elaphrus Rufipes. Illiger. *Mag.* i. p. 63. n° 7-8.
Carabus Rufipes. Sch. *Syn. ins.* i. p. 223. n° 303.
Peryphus Rufipes. Dej. *Cat.* p. 17.

B. Brunnipes. Sturm. vi. p. 128. n° 13. t. 156. fig. d. D.
Var. A. *Peryphus Dalmatinus*. Dej. *Cat.* p. 17.
Var. B. *Peryphus Violaceus*. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 2, 2 ½ lignes. Larg. ¾, 1 ligne.

Il est ordinairement plus petit que le *Decorum*, proportionnellement plus large et moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bleu plus ou moins verdâtre et quelquefois un peu bronzé. La tête est assez grande, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, avec le pénultième article des maxillaires et l'extrémité du pénultième des labiaux d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; le premier article et la base des trois suivants sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre; le reste est d'un brun-noirâtre, quelquefois un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, très-arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci brusquement postérieurement, assez fortement cordiforme et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales; l'antérieure est en arc de cercle et peu distincte; la postérieure est assez fortement marquée et forme presque un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie et assez profonde; le fond de cette impression et toute la base sont couverts de points enfoncés qui se confondent et qui les font paraître assez fortement rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit, dont le sommet est assez aigu; la base est coupée presque car-

rement. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; les stries sont assez fortement marquées et fortement ponctuées, surtout vers la base, très-peu marquées et presque lisses vers l'extrémité, et disposées à peu près comme celles du *Decorum;* les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts: le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, avec la base des cuisses d'un brun noirâtre.

Il se trouve très-communément dans le midi de la France; il est plus rare dans le nord et en Suède; on le trouve aussi en Illyrie, en Dalmatie et dans les provinces méridionales de la Russie.

La variété A, *Peryphus Dalmatinus* de mon Catalogue, est un peu plus grande; les stries des élytres sont moins marquées, moins fortement ponctuées et moins distinctes vers l'extrémité; je l'ai trouvée très-communément en Dalmatie.

La variété B, *Peryphus Violaceus* de mon Catalogue, est un peu plus petite, d'un bleu violet, et les antennes sont presque entièrement d'un jaune testacé; je l'ai trouvée une seule fois en Styrie.

M. Sturm me l'a envoyé comme son *Brunnipes.* Je ne crois pas que le *Rufipes* de Duftschmid puisse être rapporté à cette espèce.

94. B. Alpinum.

Supra viridi-æneum; thorace subtransverso, cordato, antice subrotundato, postice subcoarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis; femoribus basi piceis.

Peryphus Alpinus. Dej. *Cat.* 17.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. ¾ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Rufipes*, et n'en est peut-être qu'une variété. Il est ordinairement un peu plus petit, et sa couleur est en-dessus plus verte et plus bronzée. La tête et le corselet sont à peu près comme dans le *Rufipes*. Les élytres sont un peu plus courtes; les stries sont moins marquées, moins fortement ponctuées et moins distinctes vers l'extrémité. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Rufipes*.

Je l'ai trouvé dans les alpes de la Styrie et de la Croatie.

95. B. Sahlbergii. *Mihi.*

Supra nigro-æneum; thorace subtransverso, cordato, antice subrotundato, postice subcoarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-brunneis; femoribus basi piceis.

B. Brunnipes. Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 191. n° 5.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Rufipes*, mais il est plus petit, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bronzé. La tête et le corselet sont à peu près comme dans le *Rufipes*. Les palpes sont presque entièrement d'un brun noirâtre. Le premier article des antennes et la base des trois suivants sont d'un rouge-testacé un peu brunâtre. Les élytres sont un peu plus courtes; les stries sont moins marquées, moins fortement ponctuées et beaucoup moins distinctes vers l'extrémité. Les pattes sont d'un rouge-testacé obscur et un peu brunâtre, avec la base des cuisses d'un brun noirâtre.

Il se trouve en Finlande, et il m'a été envoyé par M. Sahlberg.

96. B. Brunnipes. *Megerle.*

Supra viridi-cyaneum; thorace oblongo, cordato, postice punc-

tato, utrinque obsolete foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Peryphus Brunnipes. Dej. *Cat.* p. 17.
B. Erythrocnemum. Parreyss. Sturm. *Catal.* p. 106.

Long. 2 $\frac{1}{2}$, 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est ordinairement à peu près de la grandeur du *Decorum*, et sa couleur est en-dessus d'un bleu plus ou moins verdâtre, quelquefois un peu bronzé. La tète est assez allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale très-fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont entièrement d'un jaune testacé. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; les deux premiers articles et la base des deux suivants sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun-obscur un peu roussâtre et quelquefois de la couleur des premiers. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, peu distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, sont peu distinctes; il a de chaque côté de la base une petite impression oblongue peu apparente; toute la base est couverte de gros points enfoncés assez fortement marqués; quelquefois on voit aussi quelques points enfoncés près du bord antérieur, mais ils sont ordinairement presque entièrement effacés; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément.

Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé et légèrement convexes; les stries sont assez fortement marquées, fortement ponctuées, surtout vers la base, presque entièrement effacées vers l'extrémité et disposées à peu près comme dans le *Decorum;* la septième strie est bien distincte depuis la base jusqu'à la moitié des élytres, et l'extrémité de la cinquième est presque entièrement effacée; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés qui se confondent presque avec ceux des stries : le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve en Autriche, en Allemagne, en Suisse et dans les provinces méridionales de la France. M. Parreyss me l'a envoyé comme venant de la Bucovine, sous le nom d'*Erythrocnemum;* je l'ai reçu de M. Dahl comme une nouvelle espèce, venant des montagnes de la Sicile.

97. B. Stomoides.

Supra viridi-æneum; thorace oblongo, cordato, postice punctato, utrinque obsolete foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, convexis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennis rufo-testaceis; pedibus pallide flavo-testaceis.

Peryphus Stomoides. Dej. *Cat.* p. 17.
B. Oblongum. Sturm.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Brunnipes,* et il est à peu près de la même forme et de la même grandeur. Sa couleur est un peu moins bleue et plus bronzée. Les antennes sont entièrement d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Le corselet est un peu plus large et un peu plus arrondi sur les côtés antérieu-

rement, ce qui le fait paraître un peu plus rétréci postérieurement. Les élytres sont un peu moins allongées, plus ovales et un peu plus convexes; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Les pattes sont d'une couleur testacée plus jaune et plus pâle.

Je l'ai trouvé en Styrie et dans les Pyrénées orientales. Je l'ai reçu de M. Sturm, sous le nom d'*Oblongum*, comme venant des environs de Genève.

98. B. Crenatum.

Supra viridi-æneum; thorace oblongo, subcordato, antice posticeque punctato, postice utrinque obsolete foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, profunde striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque testaceis.

Peryphus Crenatus. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 $\frac{2}{3}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble au *Brunnipes*, mais il est beaucoup plus petit, et sa couleur est en-dessus un peu moins bleue, plus verte et plus bronzée. Le fond des deux impressions que l'on voit entre les antennes paraît un peu rugueux, et l'on aperçoit quelques petits points enfoncés, au milieu de la tête. Les antennes sont entièrement d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Le corselet est un peu plus étroit et moins arrondi sur les côtés antérieurement, ce qui le fait paraître moins cordiforme et moins rétréci postérieurement; le bord antérieur est presque aussi fortement ponctué que la base. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont disposées de la même manière, mais elles sont plus fortement ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Brunnipes*.

Il se trouve en Autriche et en Allemagne.

99. B. Dahlii. *Mihi.*

Capite thoraceque nigro-piceis; thorace oblongo, cordato, antice posticeque punctato, postice utrinque obsolete foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, piceis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; macula postica antennisque rufis; pedibus pallide testaceis.

Peryphus Bipunctatus. Dahl.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus petit que le *Brunnipes*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre sur la tête et le corselet, et d'un brun un peu roussâtre sur les élytres. La tête est un peu plus étroite que celle du *Brunnipes*. Les antennes sont entièrement d'une couleur testacée assez rougeâtre. Le corselet est un peu plus étroit, et le bord antérieur est couvert de points enfoncés aussi marqués que ceux de la base. Les élytres sont un peu plus étroites; elles ont vers le bord extérieur, à peu près aux deux tiers de leur longueur, une tache arrondie assez grande, d'une couleur testacée un peu roussâtre; elles sont striées à peu près de la même manière; le premier point enfoncé du troisième intervalle est placé au quart, et le second à peu près au milieu des élytres; ils sont tous les deux petits et peu distincts. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée assez pâle.

Il se trouve en Sicile, et il m'a été envoyé par M. Dahl, sous le nom de *Peryphus Bipunctatus*.

100. B. Elongatum.

Supra obscure viridi-æneum; thorace oblongo, subcordato, antice posticeque punctato, postice utrinque obsolete foveolato,

angulis posticis rectis; elytris oblongis, profunde striato-punctatis, macula obsoleta postica testacea, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Peryphus Elongatus. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *Brunnipes*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé obscur, quelquefois un peu brunâtre sur les élytres. La tête est allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; le premier article et la base des deux suivants sont d'une couleur testacée assez pâle; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, peu rétréci postérieurement, presque cordiforme et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; les deux impressions transversales sont peu apparentes; il a de chaque côté de la base une petite impression oblongue très-peu marquée; toute la base et le bord antérieur sont couverts de points enfoncés assez gros et assez fortement marqués; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé et légèrement convexes; elles ont près du bord extérieur, à peu près aux deux tiers de leur longueur, une tache

assez grande, presque transversale, d'un jaune testacé un peu brunâtre, souvent peu distincte et qui quelquefois même se confond avec la couleur du fond des élytres; les stries sont assez marquées, très-fortement ponctuées, surtout vers la base, presque effacées vers l'extrémité et disposées à peu près comme celles du *Brunnipes;* les deux points du troisième intervalle sont peu distincts, et se confondent presque avec ceux des stries; la partie postérieure des élytres est ordinairement un peu brunâtre. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve communément en Espagne, dans le midi et dans les parties orientales de la France. Je l'ai pris aussi en Styrie et en Dalmatie.

HUITIÈME DIVISION.

LEJA. *Megerle.*

101. B. LÆVIGATUM.

Supra viridi-æneum, nitidum; thorace transverso, subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striis antice profunde punctatis, postice obsoletis; antennarum basi, tibiis tarsisque testaceis; femoribus fusco-æneis.

SAY. *Transactions of the American phil. Society. new series.* II. pag. 84. n° 3.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus grand que le *Laticolle*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant. La tête est assez allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les

mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé; les deux derniers articles des maxillaires manquent dans l'individu que je possède. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; les trois premiers articles et la base du quatrième sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et à peine saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, transversal, presque carré, arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée; l'impression transversale antérieure est assez distincte et forme un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est plus fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression arrondie assez grande et assez profonde; le bord antérieur est très-légèrement échancré et presque coupé carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés et assez fortement relevés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit, dont le sommet est assez aigu; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; les stries sont assez fortement marquées et très-fortement ponctuées depuis la base jusqu'à la moitié des élytres, et presque entièrement effacées depuis le milieu jusqu'à l'extrémité; la septième est presque entièrement effacée dans toute sa longueur; avec une forte loupe on aperçoit dans les intervalles quelques petits points enfoncés à peine distincts. Le dessous du corps est d'un noir un peu bleuâtre. Les cuisses sont d'un brun-noirâtre légèrement bronzé. Les jambes et les tarses sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, sur les bords du Missouri, et il m'a été envoyé par M. Say.

102. B. Nigrum.

Supra nigro-subæneum; thorace subtransverso, quadrato, pos-

tice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, profunde striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

STURM. *Catal.* pag. 100.

SAY? *Transactions of the American phil. Society. new series.* II. p. 85. n° 6.

Tachys Niger. MELSH. *Catal.*

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Celere*, et sa couleur est en-dessus d'un noir légèrement bronzé. La tête est presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont entièrement d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Le premier article des antennes et la base du quatrième sont de la couleur des palpes; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, carré, très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, à peine rétréci postérieurement et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est fine, peu marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales; l'antérieure est peu distincte; la postérieure est assez fortement marquée et forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une petite impression presque arrondie et assez profonde; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; les stries sont fortement marquées et très-fortement ponctuées; la première est entière

et se réunit à la huitième le long du bord extérieur; les seconde, troisième et quatrième sont aussi presque entières, mais leur extrémité est très-peu marquée et presque effacée; les cinquième, sixième et septième sont plus courtes; on aperçoit vers l'extrémité une portion de strie assez marquée, qui paraît être le prolongement de la cinquième; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés peu distincts : le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont entièrement d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Sturm, comme venant de l'Amérique septentrionale, et comme le *Nigrum* de Melsheimer et de son Catalogue. Je ne suis pas bien certain que le *Nigrum* de Say se rapporte à cette espèce.

103. B. Cayennense.

Supra viridi-æneum, nitidum; thorace quadrato, postice utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, obsolete striato-punctatis, striis externis ad basin profunde punctatis; antennis rufo-testaceis; pedibus rufo-piceis.

Leja Cayennensis. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 $\frac{2}{3}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Celere*, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant. La tête est presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'une couleur testacée assez obscure, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps,

et d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les yeux sont arrondis, très-gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tète rétrécie postérieurement. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête y compris les yeux, un peu moins long que large, carré, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, à peine rétréci postérieurement et presque plane; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est fortement marquée; l'impression transversale antérieure est peu distincte et très-rapprochée du bord antérieur; la postérieure est fortement marquée et forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression assez large et peu profonde, dans laquelle on remarque une strie longitudinale assez fortement marquée, qui forme une petite côte élevée, près de l'angle postérieur; le bord antérieur est très-légèrement échancré et presque coupé carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit, dont le sommet est assez aigu; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; les stries sont très-légèrement ponctuées et très-peu marquées, surtout vers l'extrémité; la base des cinquième, sixième et septième est très-fortement ponctuée; on n'aperçoit pas de points enfoncés sur le troisième intervalle. Le dessous du corps est d'un noir un peu bleuâtre. Les pattes sont d'un brun un peu roussâtre.

Il se trouve à Cayenne.

104. B. Chalcopterum. *Ziegler.*

Supra virescente-æneum; thorace subcordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, subtilissime striato-punctatis, punctisque duobus impressis; femoribus tarsisque piceis, æneo-micantibus; tibiis rufo-testaceis.

Leja Chalcoptera. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 $\frac{1}{2}$, 2 lignes. Larg. $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Celere,* mais il est ordinairement un peu plus grand, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé plus mat et un peu verdâtre. La tête est un peu plus allongée. Les antennes sont entièrement d'un brun noirâtre. Les yeux sont aussi grands, mais un peu moins saillants. Le corselet est moins arrondi antérieurement, moins rétréci postérieurement et un peu moins convexe; les rides transversales ondulées sont un peu plus distinctes; le fond de l'impression transversale postérieure et de celle que l'on voit de chaque côté de la base paraît un peu rugueux. Les élytres sont un peu plus allongées; les stries sont disposées à peu près de la même manière, mais elles sont moins marquées, très-finement ponctuées et moins complètement effacées vers l'extrémité; on voit de même deux points enfoncés sur le troisième intervalle, mais le premier est placé un peu avant le milieu, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les cuisses et les tarses sont d'un brun-obscur légèrement bronzé. Les jambes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

Il se trouve dans les parties orientales de la France, en Autriche et en Volhynie.

105. B. Ambiguum. *Mihi.*

Supra æneum; thorace transverso, subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, obsolete bistriato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi tibiisque testaceis; femoribus tarsisque obscurioribus.

Long. 1 $\frac{2}{3}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est un peu plus allongé que le *Celere*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé assez brillant. La tête est un peu plus

allongée. Les palpes sont d'un brun roussâtre, avec les deux derniers articles des maxillaires d'un brun noirâtre. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont entièrement d'une couleur testacée assez claire et un peu roussâtre. Les yeux sont aussi grands, mais un peu moins saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, transversal, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, assez fortement marquées, et il a quelques stries longitudinales peu distinctes, le long du bord antérieur; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez grande et assez marquée, dans laquelle on remarque deux stries longitudinales à peine distinctes; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont un peu plus allongées que celles du *Celere;* elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont un peu moins fortement ponctuées, et moins complètement effacées vers l'extrémité. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre; les cuisses et les tarses sont un peu plus obscurs que les jambes.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce; je l'ai trouvé en Espagne.

106. B. Nigricorne.

Supra æneum; thorace transverso, subcordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis subrectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, striis apice obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis totis nigris; pedibus piceis.

Gyllenhal. iv. p. 402. n° 5-6.

Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 192. n° 7.

Long. 1 $\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Celere* par la forme, la grandeur et la couleur, mais il me paraît constituer une espèce réellement distincte. Les antennes sont entièrement d'un noir un peu brunâtre. Le corselet est un peu plus court, presque transversal, moins arrondi antérieurement sur les côtés et moins rétréci postérieurement; les côtés tombent moins carrément sur la base et forment avec elle un angle moins droit et presque obtus. Les stries des élytres sont un peu moins fortement ponctuées, et les deux points enfoncés du troisième intervalle sont un peu moins marqués. Les pattes sont entièrement d'un brun-roussâtre assez obscur.

Il se trouve en Suède et en Laponie.

107. B. Celere.

Supra æneum; thorace cordato, antice rotundato, postice coarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, profunde striato-punctatis, striis apice obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis basi obscure testaceis; pedibus rufo-testaceis; femoribus tarsisque plerumque obscurioribus, æneo-micantibus.

Gyllenhal. II. p. 17. n° 5. et IV. p. 402. n° 5.
Sturm. VI. p. 140. n° 22.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 192. n° 6.
Carabus Celer. Fabr. *Sys. el.* I. pag. 210. n° 217.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 223. n° 301.
Elaphrus Pygmæus. Duftschmid. II. p. 221. n° 50.
Leja Pygmæa. Dej. *Cat.* p. 17.
Carabus Rufipes. Oliv. III. 35. p. 112. n° 158. T. 14. fig. 164. a. b.
Elaphrus Properans. Illiger.

Long. 1 $\frac{1}{4}$, 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus petit que l'*Ustulatum*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé plus ou moins brillant, plus ou moins obscur et quelquefois même presque noirâtre. La tête est peu allongée, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les mandibules et les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps et d'un brun noirâtre, avec la base des premiers articles, au moins en-dessous, d'une couleur roussâtre plus ou moins obscure. Les yeux sont noirâtres, très-gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est un peu plus large que la tête, moins long que large, très-arrondi sur les côtés antérieurement, très-rétréci brusquement près de la base, fortement cordiforme et assez convexe; il a quelques lignes transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est assez distincte, et forme presque un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression arrondie assez profonde, et au milieu quelques points enfoncés plus ou moins marqués; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; les stries sont assez marquées, ordinairement fortement ponctuées, mais quelquefois assez légèrement; la première et la huitième sont entières et se réunissent le long du bord extérieur; toutes les autres sont entièrement effacées vers l'extrémité; les extérieures sont un peu plus courtes que les intérieures, et ne dépassent guère la moitié des élytres; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez marqués : le premier au quart des élytres, et le second à peu près aux deux tiers. Le dessous du corps est d'un noir as-

sez brillant, quelquefois un peu bleuâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée plus ou moins rougeâtre; les cuisses et les tarses sont ordinairement plus obscurs et souvent légèrement bronzés.

Il se trouve très-communément sous les pierres, dans presque toute l'Europe et en Sibérie.

108. B. Pyrenæum. *Mihi.*

Supra nigro-æneum; thorace cordato, postice obsolete punctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, tenue striato-punctatis, striis apice obsoletis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque nigris.

Long. 1 $\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est ordinairement plus petit que le *Celere*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé plus obscur et souvent presque noir. Le corselet est moins large et moins arrondi antérieurement, moins brusquement rétréci postérieurement, moins convexe et presque plane; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus marquée; toute la base est couverte de petits points enfoncés à peine distincts; le bord antérieur est coupé moins carrément et légèrement échancré. Les élytres sont moins convexes et presque planes; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont moins marquées et très-légèrement ponctuées; le premier point enfoncé du troisième intervalle est placé un peu plus bas. Le dessous du corps est d'un noir un peu bleuâtre. Les antennes et les pattes sont entièrement noires.

Je l'ai trouvé assez communément dans les Pyrénées orientales.

109. B. Decipiens. *Mihi.*

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis,

fusco-æneis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; maculis lineolisque numerosis confusis, antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble au *Sturmii*, mais il est un peu plus grand. La tête et le corselet sont d'un vert-bronzé assez brillant. La tête est un peu plus grande, et les deux impressions longitudinales que l'on voit entre les antennes sont un peu moins marquées, moins obliques et ne paraissent pas se réunir antérieurement. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont un peu plus gros et plus saillants. Le corselet est un peu moins court, et l'impression de chaque côté de la base est un peu moins marquée. Les élytres ont à peu près la même forme et sont d'un brun légèrement bronzé; elles ont à peu près les mêmes taches, mais ces taches sont moins distinctes et plus confuses, surtout vers la base; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

110. B. Sturmii.

Capite thoraceque nigro-subæneis; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, nigro-piceis, striato-punctatis, punctis duobus impressis; maculis lineolisque numerosis, antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Sturm. vi. p. 174. n° 43.
Carabus Sturmii. Panzer. *Fauna german.* 89. n° 9.
Sch. *Syn. ins.* 1. p. 224. n° 308.

Leja Sturmii. Dej. *Cat.* p. 17.
Carabus Lineolatus. Creutzer.

Long. 1 ¼ ligne. Larg. ½ ligne.

Il est plus petit que le *Celere.* La tète est d'un noir assez brillant et légèrement bronzé, assez grande, triangulaire, et elle a, entre les antennes, deux impressions longitudinales fortement marquées, qui se réunissent presque antérieurement. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'une couleur testacée plus ou moins obscure, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leur premier article et la base des deux suivants sont d'un jaune-testacé assez pâle et un peu roussâtre; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, très-grands et assez saillants. Le corselet est de la couleur de la tête, un peu plus large qu'elle, moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et légèrement convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est en arc de cercle et peu apparente; la postérieure est assez fortement marquée, et son fond paraît un peu rugueux; il a de chaque côté de la base une petite impression oblongue, assez marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont d'un noir un peu brunâtre, plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; elles ont à leur partie antérieure plusieurs lignes ou taches longitudinales d'un jaune-testacé assez pâle; une tache assez grande, presque arrondie, de la même couleur, près du bord extérieur, à peu près aux trois quarts des élytres et une autre tout-à-fait à l'extrémité; ces taches sont quelquefois bien marquées, quelquefois peu distinctes et pres-

que confondues avec le fond de la couleur des élytres; les stries sont bien marquées et assez fortement ponctuées; leur extrémité est moins distincte et presque effacée; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve assez communément au bord des eaux, en France, en Espagne, en Allemagne, en Autriche, en Dalmatie et dans les provinces méridionales de la Russie.

111. B. Maculatum.

Nigrum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis, maculis numerosis pallide testaceis.

Leja Maculata. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 ¼ ligne. Larg. ½ ligne.

Il ressemble au *Sturmii*, mais il est ordinairement un peu plus grand, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu plus brillant, mais nullement bronzé. La tête est un peu plus large. Les mandibules, les palpes et les antennes sont entièrement d'un brun noirâtre. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu plus large, ce qui le fait paraître un peu plus court. Les élytres sont plus noires, mais cependant d'une couleur moins brillante que la tête et le corselet; elles sont un peu plus larges et moins allongées; les taches antérieures sont un peu plus grandes, ce qui les fait paraître moins allongées, et souvent elles sont réunies; la tache que l'on voit aux trois quarts des élytres est aussi plus grande; celle de l'extrémité est au contraire moins marquée et souvent presque

effacée; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, et elles ont deux points enfoncés placés de la même manière sur le troisième intervalle. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve assez communément en Espagne et dans le midi de la France; je l'ai pris aussi en Dalmatie.

112. B. Rivulare.

Capite thoraceque nigro-æneis; thorace cordato, antice subrotundato, postice subcoarctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, fusco-æneis, profunde striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-piceis.

Sturm. *Cat.* p. 100.
Leja Unicolor. Ziegler.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Pusillum*. La tête et le corselet sont en-dessus d'un bronzé-obscur souvent presque noirâtre. La tête est presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale fortement marquée. Les mandibules et les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leur premier article et la base des deux ou trois suivants sont d'un brun un peu roussâtre; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est un peu plus large que la tête, presque aussi long que large, assez fortement arrondi antérieurement sur les côtés, très-rétréci postérieurement, fortement cordiforme et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est à peine distincte;

la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une petite impression oblongue assez profonde; le fond de cette impression et le milieu de la base sont légèrement rugueux; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont d'un brun plus ou moins obscur, quelquefois presque roussâtres, quelquefois presque jaunâtres, et brillantées d'un reflet bronzé beaucoup plus apparent et plus foncé au milieu que sur les bords; elles sont plus larges que le corselet, assez allongées, légèrement ovales et peu convexes; les stries sont disposées à peu près comme celles du *Pusillum*; mais elles sont plus marquées et plus fortement ponctuées; les deux points enfoncés du troisième intervalle sont placés de la même manière. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun-obscur un peu roussâtre.

Il se trouve communément dans le midi de la France. M. Sturm me l'a envoyé comme le *Rivulare* de son Catalogue. Je l'ai reçu de M. Ullrich, sous le nom de *Leja Unicolor* de Ziegler, et comme venant des environs de Trieste.

J'ai confondu pendant long-temps cet insecte avec le *Normannum*, et je l'ai envoyé sous ce nom à plusieurs de mes correspondants; mais je me suis aperçu depuis qu'il formait une espèce réellement différente.

113. B. Normannum.

Supra obscure viridi-æneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongis, profunde striato-punctatis, punctisque duobus impressis, apice rufo-piceis; antennarum basi pedibusque rufis.

Leja Normanna. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Pusillum*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez obscur. La tête est à peu près comme celle du *Pusillum*. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Le premier article des antennes et la base des deux suivants sont d'un rouge testacé; le reste est d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu plus étroit et moins arrondi antérieurement. Les élytres sont un peu moins ovales et plus allongées; leur partie postérieure est d'un brun un peu roussâtre; les stries sont disposées à peu près de la même manière, mais elles sont plus marquées, très-fortement ponctuées et plus complètement effacées vers l'extrémité; les deux points enfoncés du troisième intervalle sont placés de la même manière. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont entièrement d'un rouge testacé.

Il se trouve en France, principalement dans les parties méridionales.

114. B. Pusillum.

Supra nigro-subæneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis, macula postica rufo-testacea sæpe obsoleta; antennarum basi pedibusque piceis.

Gyllenhal. IV. p. 403. n° 5-6.
Sahlberg. *Dissert. ent. ins. Fennica.* p. 193. n° 9.
B. Atratum. Sturm. *Catal.* p. 100.
Leja minuta. Dej. *Cat.* p. 17.
Var. *Leja Doris.* Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 $\frac{1}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est plus petit que le *Celere*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant, quelquefois légèrement bronzé. La

tête est presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun noirâtre à la base et roussâtres à l'extrémité. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leurs trois ou quatre premiers articles sont d'un brun-obscur plus ou moins roussâtre; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et légèrement convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est à peine sensible; la postérieure est assez marquée; il a de chaque côté de la base une petite impression oblongue assez marquée, qui forme presque une côte élevée, près de l'angle postérieur; avec une forte loupe toute la base paraît couverte de points enfoncés peu distincts; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; elles ont chacune vers le bord extérieur, à peu près aux trois quarts de leur longueur, une tache arrondie assez grande, d'un jaune testacé; cette tache est quelquefois très-distincte, et c'est à cette variété qu'il faut rapporter la *Leja Doris* de mon Catalogue; quelquefois elle est très-peu marquée et souvent même complètement effacée; les stries sont assez marquées, bien distinctement ponctuées, et presque entièrement effacées vers l'extrémité; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés assez distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun-noirâtre, quelquefois un peu roussâtre.

Il se trouve assez communément au bord des eaux, dans presque toute l'Europe.

Les individus que l'on trouve dans les parties méridionales ont ordinairement la tache des élytres bien distincte, et sont d'une couleur plus ou moins bronzée; ceux que l'on prend en Suède et dans le nord de l'Europe sont tout-à-fait noirs, et la tache des élytres est presque entièrement effacée.

115. B. KOLLARI. *Mihi.*

Nigrum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

B. Gilvipes. KOLLAR. STURM. *Catal.* p. 100.

Long. 1 ¼ ligne. Larg. ½ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Pusillum*, et n'en est peut-être qu'une variété. Sa couleur est entièrement en-dessus d'un noir assez brillant. La tache des élytres est entièrement effacée. Les deux premiers articles des antennes, la base du troisième et les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Il m'a été envoyé par M. Sturm, comme venant de la Bucovine, sous le nom de *Gilvipes* de Kollar et de son Catalogue.

Cet insecte ne me paraît avoir aucun rapport avec le *Gilvipes* décrit dans Sturm, page 149, n° 28.

116. B. MANNERHEIMII.

Supra nigro-subæneum; thorace breviore, subcordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, profunde striato-punctatis, striis postice obsoletis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

SAHLBERG. *Dissert. entom. ins. Fennica.* pag. 201. n° 26.

Long. 1 ligne. Larg. ½ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Pusillum*, proportionnellement un peu moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant, ordinairement un peu bronzé, surtout sur la tête et le corselet. La tête est à peu près comme celle du *Pusillum*. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Les deux premiers articles des antennes et la base des troisième et quatrième sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est un peu plus court, moins arrondi antérieurement sur les côtés, moins rétréci postérieurement et moins cordiforme; les rides transversales ondulées et l'impression transversale antérieure sont un peu plus distinctes; la base est un peu rugueuse; les angles postérieurs sont coupés carrément, quoique Sahlberg dise dans sa description *angulis rotundatis*. Les élytres sont un peu moins allongées, un peu plus ovales et un peu plus convexes; les stries sont plus fortement marquées et plus fortement ponctuées; leur extrémité, surtout celle des extérieures, est plus complètement effacée; les deux points enfoncés du troisième intervalle sont peu distincts, et placés à peu près de la même manière. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont entièrement d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Il se trouve assez communément en Finlande, sous les pierres.

117. B. Cognatum. *Mihi.*

Supra nigro-æneum, thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; macula postica, tibiis tarsisque obscure rufo-testaceis.

Long. 1 ¼ ligne. Larg. ½ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Pusillum*, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bronzé, surtout sur la tête et le corselet. La tête est assez grande, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale un peu oblique et fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes et les antennes sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, qui sont assez distinctes sur les bords de la ligne longitudinale du milieu; celle-ci est assez marquée; l'impression transversale antérieure est à peine sensible; la postérieure est assez marquée; il a de chaque côté de la base une petite impression oblongue assez profonde; le fond, les bords de cette impression et toute la base paraissent un peu rugueux; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont assez fortement rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; elles ont chacune près du bord extérieur, à peu près aux trois quarts de leur longueur, une tache presque arrondie, peu distincte, d'une couleur testacée un peu rougeâtre; l'extrémité paraît aussi un peu brunâtre; les stries sont assez marquées et assez fortement ponctuées dans presque toute leur longueur; leur extrémité seulement est moins distincte et presque effacée; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts : le premier au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est noir. Les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'une couleur testacée-obscure un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Höpfner, comme venant du Mexique.

118. B. Pulchrum.

Supra nigro-subæneum; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; macula humerali tibiisque testaceis.

Gyllenhal. iv. p. 409. n° 9-10.
B. Bellum. Sahlberg. *Dissert. ent. ins. Fennica*. p. 199. n° 21.

Long. 1 $\frac{1}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Pusillum*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant très-légèrement bronzé. La tête est assez grande, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes sont entièrement de cette dernière couleur, et un peu plus courtes que la moitié du corps. Les yeux sont noirâtres, très-gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est un peu plus large que la tête, moins long que large, très-arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci brusquement postérieurement, fortement cordiforme et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est à peine sensible; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une petite impression oblongue assez distincte; le milieu de la base est couvert de points enfoncés peu apparents; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; elles ont vers l'angle de la base une tache presque arrondie, d'un jaune testacé; les stries sont assez marquées, bien distinctement ponctuées, et presque effa-

cées vers l'extrémité; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés à peine distincts : le premier au quart, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps et les cuisses sont noirs. Les jambes sont d'un jaune-testacé assez pâle ; leur base, leur extrémité et les tarses sont d'un brun obscur.

Il se trouve en Finlande.

119. B. Lepidum. *Mihi.*

Supra nigro-cyaneum; thorace cordato, antice, postice medioque punctato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; postice, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Long. 1 ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Pusillum*, et sa couleur est en-dessus d'un noir bleuâtre, assez brillant sur la tête et le corselet, et plus terne sur les élytres. La tête est assez grande et presque triangulaire; elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée, et quelques points enfoncés dans son milieu. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun-noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leurs deux premiers articles et la base des deux suivants sont d'un rouge testacé ; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et assez saillants. Le corselet est à peine plus large que la tête y compris les yeux, presque aussi long que large, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et assez convexe; la ligne longitudinale est fine et peu marquée; le bord antérieur et la base sont couverts de petits points enfoncés assez distincts, qui se réunissent en se prolongeant le long de la ligne du milieu; l'impression transversale antérieure est à peine sensible ; la

postérieure est assez marquée ; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez profonde, dont le fond est un peu rugueux; le bord antérieur est très-légèrement échancré, et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et assez convexes; leur partie postérieure est entièrement d'un rouge testacé; cette couleur remonte presque jusqu'à la moitié des élytres, et se fond insensiblement avec celle de la base; les stries sont assez marquées, bien distinctement ponctuées, et presque effacées vers l'extrémité ; on voit sur le troisième intervalle, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés peu distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont entièrement d'un rouge testacé.

Il se trouve dans le midi de la France, et il m'a été envoyé par M. Solier.

120. B. Doris.

Supra nigro-subcyanescens; thorace subcordato, postice utrinque bifoveolato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis ; macula postica, antennarum basi pedibusque rufescentibus.

Gyllenhal. II. p. 24. n° 11. et IV. p. 410. n° 11.
Sturm. VI. p. 170. n° 41.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 200. n° 23.
Elaphrus Doris. Illiger. *Kæfer Preus.* I. p. 232. n° 16.
Duftschmid. II. p. 219. n° 37.
Carabus Doris. Sch. *Syn. ins.* I. p. 224. n° 305.
Leja Terminata. Dej. *Cat.* p. 17.
Leja Angusticollis. Dej. *Cat.* p. 17.
Var. *Carabus Minutus.* Fabr. *Sys. el.* I. p. 210. n° 218.

Sch. *Syn. ins.* I. p. 224. n° 304.
Elaphrus Minutus. Duftschmid. II. p. 220. n° 38.

Long. 1 $\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est plus petit que le *Celere*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant, quelquefois légèrement bleuâtre. La tête est assez grosse, presque triangulaire, et elle a, entre les antennes, deux impressions longitudinales très-fortement marquées, qui se réunissent presque antérieurement. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leur premier article et la base des deux suivants sont d'un rouge-testacé quelquefois assez clair, quelquefois un peu brunâtre; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, très-gros et assez saillants. Le corselet est à peine plus large que la tête y compris les yeux, un peu moins long que large, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, un peu rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, qui sont assez distinctes, surtout sur les bords de la ligne longitudinale du milieu; celle-ci est assez marquée; l'impression transversale antérieure est à peine sensible; la postérieure est un peu plus distincte; il a de chaque côté de la base, près de l'angle postérieur, une impression oblongue assez profonde, et une autre beaucoup plus petite et moins marquée de chaque côté de la ligne du milieu; le fond et les bords de ces impressions sont un peu rugueux; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit, dont le sommet est assez aigu; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et assez convexes; elles ont chacune près du bord extérieur, à peu près aux trois quarts de leur longueur, une tache arrondie d'une couleur testacée, quel-

quefois très-apparente et quelquefois à peine distincte ; souvent la partie postérieure des élytres est de la même couleur, et quelquefois même elles sont entièrement d'un brun un peu roussâtre ; c'est à cette variété qu'il faut rapporter le *Carabus Minutus* de Fabricius; les stries sont peu marquées, distinctement ponctuées, et presque effacées vers l'extrémité ; les intervalles sont planes ; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés assez distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un rouge-testacé quelquefois un peu brunâtre.

Il se trouve en Suède, en Finlande, en Allemagne, en Autriche et en Volhynie.

121. B. Hypocrita. *Mihi.*

Supra nigro-subæneum ; thorace subquadrato, postice subangustato, obsolete punctato, utrinque foveolato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis ; antennis basi rufo-testaceis ; femoribus nigro-piceis ; tibiis tarsisque pallide testaceis.

Long. $1\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Doris*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant et un peu bronzé, surtout sur la tête et le corselet. La tête est assez grande, triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale fortement marquée, dont le fond est un peu rugueux. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leur premier article et la base des deux suivants sont d'un rouge testacé ; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, moins long que large, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu

rétréci postérieurement et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; l'impression transversale antérieure est peu distincte; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et assez profonde; le fond, les bords de cette impression et toute la base sont couverts de petits points enfoncés assez serrés et assez distincts; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; les stries sont assez marquées, distinctement ponctuées, et presque effacées vers l'extrémité; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts: le premier à peu près au tiers des élytres, et le second un peu au-delà du milieu. Le dessous du corps est noir. Les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce; je l'ai trouvé dans les Pyrénées orientales.

122. B. Assimile.

Supra obscure cyaneo-æneum; thorace breviore, cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; macula postica, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Gyllenhal. II. p. 26. n° 12. et IV. p. 410. n° 12.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 201. n° 24.
Leja Assimilis. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 $\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Doris*, proportionnelle-

ment un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé assez obscur, ordinairement légèrement bleuâtre et quelquefois un peu verdâtre. La tête est assez grande, triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leur premier article et la base des trois suivants sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine sensibles; la ligne longitudinale est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est ordinairement peu distincte et forme un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est assez fortement marquée et forme aussi presque un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez profonde; le fond, les bords de cette impression et toute la base paraissent un peu rugueux; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et peu convexes; elles ont chacune près du bord extérieur, à peu près aux trois quarts de leur longueur, une tache arrondie d'une couleur testacée un peu rougeâtre, quelquefois très-apparente et quelquefois peu distincte; l'extrémité est souvent aussi de la même couleur; les stries sont assez fortement marquées, assez fortement ponctuées, et presque effacées vers l'extrémité; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts : le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont entièrement d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Il se trouve en Suède, en Finlande et en France; il est assez commun aux environs de Paris; il est plus rare en Allemagne et en Autriche.

123. B. Obtusum.

Supra obscure viridi-æneum; thorace subtransverso, postice utrinque foveolato, angulis posticis obtusis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi, tibiis tarsisque rufo-testaceis; femoribus piceis.

Sturm. vi. p. 165. n° 38. t. 161. fig. c. C.
Tachys Obtusus. Dej. *Cat.* p. 16.
Trechus Piceus. Spence.
Var. *Trechus Sexstriatus.* Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 $\frac{1}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Guttula,* proportionnellement un peu moins large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez obscur, quelquefois presque noirâtre et quelquefois plus ou moins brunâtre. La tête est presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leur premier article et la base des trois suivants sont d'une couleur testacée assez claire et un peu roussâtre; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque transversal, légèrement arrondi sur les côtés, point rétréci postérieurement et légèrement convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est en arc de cercle et peu sensible; la postérieure est assez marquée; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie et assez profonde; le fond, les

bords de cette impression et toute la base sont couverts de points enfoncés qui les font paraître un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent un peu obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus; la base est coupée carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; les stries sont assez marquées, distinctement ponctuées et disposées à peu près comme celles du *Guttula;* les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est noir. Les cuisses sont d'un brun plus ou moins obscur, et quelquefois presque de la couleur des jambes; leur extrémité, les jambes et les tarses sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Il se trouve en France, en Espagne, en Allemagne, en Autriche et en Dalmatie.

M. Schönherr m'en a envoyé un individu venant d'Angleterre, comme le *Trechus Piceus* de Spence.

Le *Trechus Sexstriatus* de mon Catalogue n'est qu'une légère variété de cette espèce.

Cet insecte se rapproche beaucoup des *Tachys* de Megerle.

124. B. Guttula.

Supra nigro-subæneum; thorace transverso, subrotundato, postice utrinque foveolato, angulis posticis subrotundatis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; macula postica, antennarum basi pedibusque rufescentibus.

Gyllenhal. II. p. 27. n° 13. et IV. p. 411. n° 13.
Sturm. VI. p. 163. n° 37.
Sahlberg. *Dissert. Entom. ins. Fennica.* p. 201. n° 25.
Carabus Guttula. Fabr. *Sys. el.* I. p. 208. n° 209.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 223. n° 298.

Elaphrus Guttula. Duftschmid. ii. p. 218. n° 36.

Leja Guttula. Dej. *Cat.* p. 17.

B. Immaculatum. Höpfner. Sturm. *Catal.* p. 100.

Carabus Riparius? Oliv. iii. 35. p. 115. n° 163. t. 14. fig. 162. a. b.

Var. *Tachys Bisignatus.* Dej. *Cat.* p. 16.

Long. 1 $\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Doris,* et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bronzé. La tête est presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec le dernier article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leur premier article et la base des deux suivants sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre, quelquefois assez claire, quelquefois obscure et presque brunâtre; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, transversal, arrondi sur les côtés, nullement rétréci postérieurement et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est peu sensible et forme presque un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est plus distincte et très-rapprochée de la base; il a de chaque côté de cette dernière une impression oblongue un peu oblique et assez profonde; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs sont très-obtus, presque arrondis et à peine marqués; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; elles ont chacune près du bord extérieur, à peu près aux trois quarts de leur longueur, une tache arrondie d'une couleur tes-

tacée un peu rougeâtre, quelquefois assez marquée, souvent peu distincte, et quelquefois même presque entièrement effacée; l'extrémité est souvent de la même couleur; les stries sont assez marquées, distinctement ponctuées et disposées à peu près comme celles du *Biguttatum;* les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés assez distincts: le premier à peu près au tiers, et le second un peu au-delà du milieu des élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre, quelquefois assez claire, et quelquefois plus ou moins obscure.

Il se trouve en Suède, en Finlande, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Autriche et en Volhynie.

M. Sturm me l'a envoyé comme l'*Immaculatum* de Höpfner et de son Catalogue.

Le *Tachys Bisignatus* de mon Catalogue n'est qu'une légère variété de cette espèce.

Fabricius et la plupart des auteurs rapportent à cet insecte le *Carabus Riparius* d'Olivier; il me semble qu'il devrait plutôt être rapporté au *Biguttatum;* mais il est probable qu'Olivier aura confondu ensemble ces deux espèces, qui toutes les deux sont assez communes aux environs de Paris.

125. B. BIGUTTATUM.

Supra nigro-subæneum; thorace subrotundato, postice utrinque foveolato, angulis posticis subrotundatis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; macula postica, antennarum basi pedibusque obscure rufescentibus.

GYLLENHAL. II. p. 28. n° 14. et IV. p. 411. n° 14.
Carabus Biguttatus. FABR. *Sys. el.* I. p. 208. n° 208.
SCH. *Syn. ins.* I. p. 223. n° 297.
Elaphrus Biguttatus. DUFTSCHMID. II. p. 221. n° 41.
Leja subfenestrata. DEJ. *Cat.* p. 17.
B. Nigroæneum. STURM. *Catal.* p. 100.

Carabus Riparius? Oliv. III. 35. p. 115. n° 163. t. 14. fig. 162. a. b.

Var. A. *B. Æneum.* Spence.

Var. B. *Leja Fuscipes.* Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 ½, 2 ¼ lignes. Larg. ⅔, 1 ligne.

Il est ordinairement plus grand que le *Guttula*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant et légèrement bronzé. La tête est presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un brun noirâtre et un peu plus courtes que la moitié du corps; leur premier article et la base des deux suivants sont d'un brun quelquefois assez clair et un peu roussâtre, et souvent plus obscur et presque de la couleur du reste de l'antenne. Les yeux sont noirâtres, assez grands et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque arrondi et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées qui sont assez distinctes; la ligne longitudinale est fine et peu marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme presque un angle sur la ligne du milieu, sont peu marquées, et leur fond paraît un peu rugueux; il a de chaque côté de la base une impression oblongue un peu oblique et assez profonde; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés et un peu déprimés; les angles postérieurs sont très-obtus, presque arrondis et à peine marqués; le milieu de la base est un peu prolongé en arrière. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; elles ont chacune près du bord extérieur, à peu près aux trois quarts de leur longueur, une tache arrondie d'un brun roussâtre, souvent à peine distincte, et quelquefois complètement effacée; l'extrémité est ordinairement de la même couleur; les stries sont assez marquées, assez fortement ponc-

tuées près la base et presques lisses vers l'extrémité ; la première et la huitième sont entières ; les seconde, troisième et quatrième sont aussi presque entières, mais leur extrémité est très-peu marquée et presque effacée ; les cinquième et sixième sont plus courtes, et la septième est complètement effacée ; on aperçoit à l'extrémité une portion de strie assez fortement marquée, qui paraît être le prolongement de la cinquième ; les intervalles sont planes ; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés bien distincts : le premier à peu près au tiers, et le second un peu au-delà du milieu des élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun roussâtre, quelquefois presque noirâtre, et quelquefois plus clair et un peu rougeâtre.

Il se trouve assez communément au bord des eaux, dans presque toute l'Europe.

M. Sturm m'en a envoyé un individu venant de Suède, comme le *Nigroæneum* de son Catalogue.

Les individus que l'on prend dans les parties méridionales sont ordinairement plus grands, et ont les pattes plus claires et plus rougeâtres que ceux que l'on trouve dans le nord.

La variété A, *B. Æneum* de Spence, que l'on trouve en Angleterre, est d'une couleur un peu plus bronzée, et la tache des élytres est presque entièrement effacée.

La variété B, *Leja Fuscipes* de mon Catalogue, que l'on trouve en Espagne et dans le midi de la France, est plus grande, et la base des antennes et les pattes sont plus claires et plus rougeâtres.

126. B. Vulneratum. *Mihi.*

Supra viridi-æneum ; thorace subrotundato, postice utrinque foveolato, angulis posticis subrotundatis ; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis ; macula postica, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

B. Biguttatum. Sturm. vi. p. 162. n° 36. t. 161. fig. b. B.
Leja Biguttata. Dej. *Cat.* p. 17.

Leja Bipustulata. Oeskay.
Leja Transparens. Gebler.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Biguttatum*, dont il n'est peut-être qu'une variété. Il est ordinairement un peu plus grand que les individus de cette espèce que l'on trouve dans le nord de l'Europe, et plus petit que ceux que l'on trouve dans les parties méridionales. Sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant, quelquefois un peu bleuâtre. La tache des élytres est bien distincte, et d'une couleur testacée un peu rougeâtre. La base des antennes et les pattes sont de la même couleur.

Il se trouve en France, en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, dans les provinces méridionales de la Russie et en Sibérie.

Le *Biguttatum* de Sturm me paraît devoir se rapporter à cette espèce.

M. le baron d'Oeskay me l'a envoyé sous le nom de *Leja Bipustulata*, et M. Gebler sous celui de *Transparens*.

NEUVIÈME DIVISION.

Lopha. *Megerle.*

127. B. Quadriguttatum.

Supra nigro-æneum, nitidum; thorace cordato, postice utrinque obsolete foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striis obsoletis, ad basin profunde punctatis, punctisque duobus impressis; maculis magnis duabus pedibusque pallide testaceis; geniculis obscuris; antennis basi rufo-testaceis.

Gyllenhal. II. p. 21. n° 8. et IV. p. 409. n° 8.
Sturm. VI. p. 167. n° 39.

Carabus Quadriguttatus. Fabr. *Sys. el.* I. p. 207. n° 204.
Oliv. III. 35. p. 108. n° 151. t. 13. fig. 160. a. b.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 221. n° 291.
Elaphrus Quadriguttatus. Duftschmid. II. p. 215. n° 32.
Lopha Quadriguttata. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Rupestre*, et sa couleur est en-dessus d'un noir-bronzé assez brillant. La tête est grande, presque triangulaire, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leur premier article et la base des trois suivants sont d'une couleur testacée un peu roussâtre; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, assez grands et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est à peine plus large que la tête y compris les yeux, au moins aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et assez convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine sensibles; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; l'impression transversale antérieure est à peine distincte; la postérieure est assez marquée; il a de chaque côté de la base une petite impression arrondie et peu apparente; le milieu est couvert de points enfoncés peu rapprochés les uns des autres et peu distincts; le bord antérieur est coupé carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; elles ont chacune deux grandes taches d'un jaune-testacé très-pâle et presque blanchâtre: la première vers l'angle de la base, en forme de

triangle, dont la base est placée le long du bord extérieur, et le sommet vers la suture; la seconde à peu près aux trois quarts des élytres, un peu plus près du bord extérieur que de la suture, arrondie et un peu plus petite; les stries sont presque complètement effacées; la base seulement est distincte et profondément ponctuée; elles ne dépassent jamais la première tache, et souvent même la base des trois ou quatre premières est aussi complètement effacée; on aperçoit sur le troisième intervalle deux petits points enfoncés à peine distincts : le premier à peu près au quart, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu bronzé. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle et presque blanchâtre, avec l'extrémité des cuisses et la base des jambes d'un brun noirâtre.

Il se trouve communément au bord des eaux, en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Autriche et en Hongrie. Il est rare en Suède.

128. B. Laterale.

Supra nigro-subæneum; thorace cordato, postice utrinque obsolete foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striis obsoletis, ad basin punctatis, punctisque duobus impressis; maculis magnis duabus, ad marginem subconnectis, pedibusque albicantibus; geniculis tarsisque obscuris.

Lopha Lateralis. Dej. *Cat.* p. 17.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Quadriguttatum*, et il a été confondu avec lui par presque tous les entomologistes. Il est un peu plus petit, et sa couleur est en-dessus un peu plus noire, moins bronzée et moins brillante. La tête et le corselet sont à peu près comme dans le *Quadriguttatum*. Les palpes sont entièrement d'un brun noirâtre. La base du premier article des antennes est d'un brun-obscur un peu roussâtre; tout le reste est d'un brun noirâtre. Les élytres sont un peu plus planes et moins convexes;

les taches sont un peu moins distinctes et d'une couleur moins jaune et plus blanchâtre ; la première est plus grande ; elle se prolonge le long du bord extérieur et se joint presque à la seconde ; celle-ci est un peu moins grande et moins arrondie ; la base des stries est moins fortement ponctuée ; les deux points enfoncés du troisième intervalle sont plus distincts. Le dessous du corps est d'un noir un peu bronzé. Les pattes sont d'une couleur moins jaune et plus blanchâtre ; l'extrémité des cuisses, la base des jambes et les tarses sont d'un brun noirâtre.

Il est assez commun en Espagne et dans le midi de la France ; on le trouve aussi quelquefois aux environs de Paris.

129. B. Quadripustulatum.

Supra nigro-æneum ; thorace cordato, postice utrinque obsolete foveolato, angulis posticis rectis ; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis ; maculis duabus tibiisque testaceis.

Lopha Quadripustulata. Dej. *Cat.* p. 17.
Carabus Quadripustulatus ? Fabr. *Sys. el.* I. p. 208. n° 205.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 222. n° 294.

Long. 1 $\frac{2}{3}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est plus petit que le *Quadriguttatum*, proportionnellement un peu moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir-bronzé moins brillant. La tête est un peu plus large que celle du *Quadriguttatum*. Les palpes et les antennes sont entièrement d'un brun noirâtre. Les yeux sont plus gros et plus saillants. Le corselet est plus court que celui du *Quadriguttatum*, plus large et plus arrondi antérieurement, ce qui le fait paraître plus rétréci postérieurement. Les élytres sont un peu plus courtes ; les deux taches sont plus petites et d'un jaune-testacé moins pâle ; la première est irrégulière et presque bilobée ; la seconde est moins arrondie ; les stries sont assez mar-

quées, assez fortement ponctuées, et se prolongent presque jusqu'à l'extrémité; on voit sur le troisième intervalle, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés peu distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un noir un peu bronzé. Les jambes sont d'un jaune testacé; la base, l'extrémité et les tarses sont d'un brun noirâtre.

Il n'est pas rare en France et en Espagne ; on le trouve aussi en Autriche et dans les provinces méridionales de la Russie.

Je ne suis pas certain que le *Carabus Quadripustulatus* de Fabricius puisse être rapporté à cette espèce.

130. B. Quadrimaculatum.

Supra obscure viridi-æneum ; thorace cordato, postice utrinque obsolete foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; maculis duabus, antennarum basi pedibusque testaceis.

Gyllenhal. II. p. 22. n° 9. et IV. p. 409. n° 9.
Sturm. VI. p. 168. n° 40.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 198. n° 19.
Elaphrus Quadrimaculatus. Duftschmid. II. p. 216. n° 34.
Cicindela Quadrimaculata. Linné. *Syst. nat.* II. p. 658. n° 13.
Lopha Quadrimaculata. Dej. *Cat.* p. 17.
Carabus Subglobosus. Paykull. *Faun. suecica.* I. p. 142. n° 58.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 221. n° 293.

Long. 1 ½ ligne. Larg. ½ ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *Quadriguttatum*, et sa couleur est en-dessus un peu plus verdâtre, surtout sur la tête et le corselet. La tête est à peu près comme celle du *Quadriguttatum*. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont d'une couleur testacée assez claire et un peu rougeâtre. Le corselet est plus court, plus large et plus arrondi

sur les côtés antérieurement, et rétréci plus brusquement postérieurement. Les élytres ont à peu près la même forme; les deux taches sont d'une couleur plus jaune; la première est plus petite et moins triangulaire; les stries sont assez marquées et distinctement ponctuées depuis la base jusqu'au-delà du milieu; leur extrémité est presque complètement effacée; on voit sur le troisième intervalle deux petits points enfoncés peu distincts: le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps est d'un noir assez brillant. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve assez communément en Suède, en Russie, en France, en Espagne, en Allemagne, en Autriche et en Dalmatie. J'ai reçu de M. Leconte un individu venant de l'Amérique septentrionale, qui ne me semble pas pouvoir être séparé de cette espèce.

131. B. Articulatum.

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, testaceis, fasciis duabus posticis fusco-brunneis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Gyllenhal. II. p. 23. n° 10. et IV. p. 410. n° 10.
Sturm. VI. p. 172. n° 42. T. 162. fig. a. A.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 200. n° 22.
Carabus Articulatus. Panzer. *Fauna german.* 30. n° 21.
Elaphrus Articulatus. Duftschmid. II. p. 215. n° 33.
Carabus Subglobosus. var. b. Payk. *Fauna suec.* I. p. 142. n° 58.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 221. n° 293.
Lopha Pœcila. Dej. *Cat.* p. 18.

Long. 1 $\frac{1}{2}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Quadrimaculatum.* La tête et le corselet sont d'une couleur bronzée moins obscure,

plus verte et plus brillante. Les deux impressions longitudinales que l'on voit entre les antennes sont plus fortement marquées, plus obliques, et paraissent se réunir antérieurement. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec le pénultième article des maxillaires d'un brun noirâtre. Les antennes sont à peu près comme celles du *Quadrimaculatum*. Le corselet est un peu plus long, moins large et moins arrondi antérieurement sur les côtés, ce qui le fait paraître moins rétréci postérieurement; l'impression que l'on voit de chaque côté de la base, et les points enfoncés qui se trouvent au milieu, sont un peu plus marqués. Les élytres ont à peu près la même forme; la première tache jaune est plus grande et couvre toute la partie antérieure des elytres jusqu'à la moitié; la seconde est transversale et va presque jusqu'à la suture; l'extrémité est de la couleur des taches et se réunit à la seconde par le bord extérieur; ou, si l'on veut, les élytres sont d'un jaune-testacé assez pâle, avec deux bandes transversales d'un brun obscur : la première à peu près au milieu, et la seconde, qui ne va pas jusqu'au bord extérieur, entre le milieu et l'extrémité; la suture, surtout vers la base, est ordinairement brillantée d'un léger reflet verdâtre; les stries sont un peu plus fortement ponctuées et disposées à peu près de la même manière; les deux points du troisième intervalle sont un peu plus marqués. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve communément en France, en Allemagne, en Autriche, en Dalmatie et dans les provinces méridionales de la Russie; il est plus rare en Suède et en Finlande.

132. B. Fallax. *Mihi.*

Capite thoraceque obscure viridi-æneis; thorace cordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, fusco-æneis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; macula magna humerali, duabusque marginalibus, antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 1 ½ ligne. Larg. ½ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Articulatum*, et il est à peu près de la même grandeur. La tête et le corselet sont d'un vert-bronzé plus obscur et moins brillant. La tête est un peu moins grande, et les deux impressions entre les antennes sont moins fortement marquées, moins obliques et ne paraissent pas se réunir antérieurement. La ligne longitudinale du corselet est un peu plus marquée, et l'on n'aperçoit pas de points enfoncés au milieu de la base. Les élytres ont à peu près la même forme et sont d'un brun-noirâtre légèrement bronzé; elles ont à l'angle de la base une grande tache triangulaire d'un jaune-testacé assez pâle, qui descend jusqu'au milieu; une autre plus petite près du bord extérieur, à peu près aux deux tiers de leur longueur, et une troisième tout-à-fait à l'extrémité; ces taches sont peu déterminées et se fondent insensiblement avec la couleur du fond des élytres; elles sont striées et ponctuées à peu près comme dans l'*Articulatum*. Le dessous du corps est noir. La base des antennes et les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

DIXIÈME DIVISION.

Tachypus. *Megerle.*

133. B. Picipes. *Megerle.*

Supra fusco-æneum, obsolete punctatum, subpubescens; thorace cordato; elytris oblongis, viridi-nebulosis, punctisque duobus impressis; antennarum basi, femoribus tarsisque viridi-æneis; tibiis testaceis.

Sturm. vi. p. 109. n° 1. t. 154. fig. a. A.
Elaphrus Picipes. Duftschmid. ii. p. 197. n° 7.
Tachypus Picipes. Dej. *Cat.* p. 18.

Long. 2 ¾, 3 ¼ lignes. Larg. 1, 1 ⅓ ligne.

Il est beaucoup plus grand que le *Flavipes*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé un peu plus obscur et moins brillant. La tête est un peu plus allongée. Les palpes sont d'un brun roussâtre, avec le pénultième article des maxillaires d'un vert bronzé. Les deux premiers articles des antennes sont d'un vert-bronzé assez obscur; les deux suivants sont de la même couleur, avec la base un peu roussâtre; les autres sont d'un brun-noirâtre quelquefois un peu verdâtre. Les yeux sont moins gros et moins saillants. Le corselet est un peu plus allongé, moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement, moins brusquement rétréci postérieurement et moins fortement cordiforme; la ligne longitudinale du milieu est moins fortement marquée. Les élytres sont plus allongées; les taches dont elles sont couvertes sont d'un vert plus obscur; les vestiges de stries que l'on voit près de la suture sont à peine sensibles; les deux points enfoncés sont un peu plus petits et moins marqués. Les cuisses et les tarses sont d'un vert-bronzé plus ou moins obscur. Les jambes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre, avec la base et l'extrémité un peu verdâtres.

Il se trouve dans les parties orientales et méridionales de la France, en Espagne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche.

134. B. Pallipes. *Megerle.*

Supra cupreo-æneum, obsolete punctatum, subpubescens; thorace cordato; elytris oblongo-ovatis, viridi-nebulosis, striis ad suturam obsoletis, foveolisque duabus impressis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Gyllenhal. vi. p. 400. n° 1-2.
Sturm. iv. p. 111. n° 2. t. 154. fig. b. B.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 190. n° 1.
Elaphrus Pallipes. Duftschmid. ii. p. 197. n° 8.
Tachypus Pallipes. Dej. *Cat.* p. 18.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Flavipes*, mais il est un peu plus grand, et sa couleur est ordinairement en-dessus un peu plus brillante et plus cuivreuse. La tête est un peu plus allongée. Le pénultième article des palpes maxillaires est d'un brun-noirâtre. Le premier article des antennes est ordinairement plus obscur que les suivants, et quelquefois légèrement bronzé en-dessus. Les yeux sont moins gros et moins saillants. Le corselet est un peu plus allongé, moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement, moins brusquement rétréci postérieurement et moins fortement cordiforme; la ligne longitudinale du milieu est moins fortement marquée, et les deux impressions transversales sont moins distinctes. Les taches vertes des élytres sont un peu plus brillantes, et les vestiges de stries que l'on voit près de la suture sont un peu plus marquées. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé plus clair et plus brillant. Les pattes sont de même d'un jaune-testacé très-pâle, mais les cuisses sont quelquefois brillantées d'un léger reflet bronzé.

Il se trouve en Suède, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Autriche, en Volhynie et même en Sibérie.

135. B. Flavipes.

Supra fusco-æneum, obsolete punctatum, subpubescens; thorace cordato, breviore, antice subrotundato, postice subcoarctato; elytris oblongo-ovatis, viridi-nebulosis, foveolisque duabus impressis; antennarum basi, palpis pedibusque pallide testaceis.

Gyllenhal. II. p. 12. n° 1. et IV. p. 400. n° 1.
Sturm. VI. p. 112. n° 3.
Sahlberg. *Dissert. entom. ins Fennica*. p. 190. n° 2.
Elaphrus Flavipes. Fabr. *Sys. el.* I. p. 246. n° 6.
Oliv. II. 34. p. 8. n° 7. t. 1. fig. 2. a. b.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 247. n° 6.

DUFTSCHMID. II. p. 198. n° 9.
Tachypus Flavipes. DEJ. *Cat.* p. 18.
Le Bupreste à quatre points enfoncés. GEOFF. I. p. 157. n° 32.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Quadriguttatum*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur, ordinairement un peu brunâtre et quelquefois légèrement cuivreux. Il est entièrement couvert de petits points enfoncés très-serrés et peu marqués, et d'un duvet très-court et très-serré, qui le font paraître un peu rugueux et légèrement pubescent. La tête est assez grande, triangulaire et presque plane. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont entièrement d'un jaune-testacé très-pâle. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps; leurs quatre premiers articles sont de la couleur des palpes; les autres sont d'un brun-noirâtre, quelquefois plus ou moins roussâtre. Les yeux sont d'un brun noirâtre, très-gros et très-saillants, à peu près comme dans les *Elaphrus*. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête y compris les yeux, moins long que large, très-arrondi antérieurement sur les côtés, assez brusquement rétréci postérieurement, fortement cordiforme et assez convexe; la ligne longitudinale est fortement marquée antérieurement et postérieurement, beaucoup moins dans son milieu, et ne dépasse pas les deux impressions transversales; l'antérieure est assez marquée et forme un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est moins distincte; on aperçoit de chaque côté, plus près du bord antérieur que de la base, un petit point enfoncé peu distinct et souvent entièrement effacé; il a de chaque côté de la base, près de l'angle postérieur, une petite impression oblongue, à peine sensible; le bord antérieur est coupé carrément; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, en ovale allongé

et très-légèrement convexes; elles sont couvertes de taches vertes, placées sans ordre, qui les rendent comme nébuleuses; les stries sont entièrement effacées; on aperçoit seulement vers la suture quelques vestiges à peine distincts; on voit sur le troisième intervalle deux points enfoncés assez gros et fortement marqués : le premier au quart, et le second à peu près aux deux tiers des élytres; elles ont en outre quelques points enfoncés peu distincts, le long du bord extérieur. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé obscur, assez brillant. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé très-pâle.

Il se trouve communément dans presque toute l'Europe.

SUPPLÉMENT

AUX CINQ PREMIERS VOLUMES.

CICINDÉLÈTES.

Depuis l'impression du premier volume de cet ouvrage, la tribu des Cicindélètes ayant été augmentée des trois genres *Platychile*, *Iresia* et *Dromica*, il convient de donner ici un nouveau tableau synoptique des genres qui composent maintenant cette tribu.

- Une dent au milieu de l'échancrure du menton. Les trois premiers articles des tarses antérieurs
  - non dilatés dans les mâles. . . . . 1 *Manticora.*
  - dilatés dans les mâles. Troisième article des tarses antérieurs des mâles
    - non prolongé. Pénultième article des palpes labiaux
      - non renflé. Palpes labiaux
        - allongés, au moins aussi longs que les maxillaires; dernier article sécuriforme. Lèvre supérieure
          - transversale ou peu échancrée. Premier article des palpes labiaux,
            - ne dépassant pas l'échancrure du menton. . 2 *Platychile.*
            - dépassant l'échancrure du menton . . . 3 *Megacephala.*
          - recouvrant les mandibules,
            - triangulaire . . 4 *Oxycheila.*
            - en demi-ovale. 5 *Iresia.*
        - peu allongés, ne dépassant pas les maxillaires; dernier article non sécuriforme . . . . 6 *Cicindela.*
      - renflé et plus gros que le dernier. Les trois premiers articles des tarses antérieurs des mâles
        - allongés et presque cylindriques. . . . . 7 *Dromica.*
        - peu allongés et aplatis . . . . . 8 *Euprosopus.*
    - prolongé obliquement en-dedans . . . . 9 *Ctenostoma.*
- Point de dent au milieu de l'échancrure du menton.
  - Troisième et quatrième articles des tarses beaucoup plus courts que les premiers. . . . . 10 *Therates.*
  - Articles des tarses presque égaux.
    - Trois premiers articles des tarses antérieurs des mâles dilatés; le troisième prolongé obliquement en-dedans . . . . 11 *Tricondyla.*
    - Quatrième article de tous les tarses prolongé obliquement en-dedans dans les deux sexes. 12 *Colliuris.*

PLATYCHILE. *Mac Leay.*

MANTICORA. *Fabricius.*

Palpes labiaux un peu plus longs que les maxillaires; les deux premiers articles très-courts; le premier ne dépassant pas l'extrémité de l'échancrure du menton; le troisième allongé, droit et cylindrique; le dernier sécuriforme et moitié plus court que le troisième. Lèvre supérieure transversale, laissant les mandibules à découvert.

Ce genre a été établi par Mac Leay, dans ses *Annulosa Javanica*, sur la *Manticora Pallida* de Fabricius.

Voici les principaux caractères que présente ce singulier insecte.

La lèvre supérieure est très-courte, transversale, irrégulièrement dentelée sur ses bords, et elle a dans son milieu une dent assez large et presque bifide. Les mandibules sont grandes, arquées, très-aiguës, et elles ont à leur base deux très-fortes dents, dont la première est un peu plus saillante que la seconde. Le menton est légèrement concave, fortement échancré, et il a au milieu de son échancrure une dent ou épine bien saillante, qui va presque au niveau des parties latérales. Les palpes extérieurs sont très-saillants; le dernier article des maxillaires est un peu plus court que le pénultième et assez fortement sécuriforme; les labiaux sont un peu plus longs que les maxillaires; le premier article est très-court et ne dépasse pas l'extrémité de l'échancrure du menton; le second est aussi très-court; le troisième est allongé, droit et cylindrique, et le dernier assez fortement sécuriforme et moitié plus court que le troisième. Les antennes sont filiformes et plus courtes que la moitié du corps; le premier article est plus gros que les autres, presque cylindrique, un peu renflé vers l'extrémité et aussi long que les deux suivants réunis; le second est très-court; le troisième est un peu plus long que les suivants, qui sont presque égaux, minces et presque cylindriques. Je ne possède

qu'un individu femelle, mais Mac Leay dit que les trois premiers articles des tarses antérieurs sont dilatés dans les mâles.

1. PLATYCHILE PALLIDA.

Pallide testacea; thorace plano, subquadrato, angulis posticis porrectis, spinosis; elytris ovatis, punctatis.

MAC LEAY. *Annulosa Javanica.* p. 9.
Manticora Pallida. FABR. *Sys. el.* I. p. 167. n° 2.
SCH. *Syn. ins.* I. p. 167. n° 2.

Long. 6 ½ lignes. Larg. 2 ¾ lignes.

Il est entièrement tant en-dessus qu'en-dessous d'une couleur testacée assez pâle; l'extrémité des mandibules et les yeux seulement sont d'un brun noirâtre. La tête est large, assez plane, presque carrée, non rétrécie postérieurement, et elle a deux enfoncements très-peu marqués et quelques rides longitudinales très-courtes entre les yeux. Ces derniers sont assez petits et à peine saillants. Le corselet est assez grand, un peu plus large que la tête, moins long que large, presque carré, lisse et presque plane; il a quelques rides transversales à peine distinctes le long de la ligne du milieu; cette dernière est fine et très-peu marquée; les deux impressions transversales sont en ligne droite; l'antérieure est à peine distincte; la postérieure est assez marquée; le bord antérieur est légèrement convexe; les angles antérieurs sont avancés et assez aigus; les côtés sont très-légèrement rebordés; les angles postérieurs sont fortement prolongés en arrière et terminés en pointe aiguë; le milieu de la base est coupé presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, presque planes et couvertes de points enfoncés peu marqués et assez rapprochés les uns des autres. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Les pattes sont assez allongées, pour la grosseur de l'insecte.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et je le dois à l'amitié de M. Schönherr, qui a bien voulu me le sacrifier, quoiqu'il fût unique dans sa collection.

7. Megacephala Sepulcralis.

Cicindela Sepulcralis. Fabr. *Sys. el.* 1. p. 233. n° 9.
Sch. *Syn. ins.* 1. p. 238. n° 9.
M. Variolosa. Species. 1. p. 14. n° 7.

M. Westermann m'a envoyé un individu de cette espèce, venant de Demerary, comme la véritable *Cicindela Sepulcralis* de Fabricius.

9. Megacephala Senegalensis.

Aptera, viridi-obscura; ore, antennis pedibusque flavo-testaceis; elytris subrugosis, obscuris, viridi-marginatis.

Latreille. *Genera crust. et insect.* 1. p. 175. n° 1.
Cicindela Megalocephala. Fabr. *Sys. el.* 1. p. 232. n° 6.
Oliv. ii. 33. p. 8. n° 3. iii. 35. t. 2. fig. 12. a. b.
Sch. *Syn. ins.* 1. p. 238. n° 6.

Long. 11, 13 lignes. Larg. 3 $\frac{3}{4}$, 4 $\frac{1}{4}$ lignes.

Elle est beaucoup plus grande que la *Carolina*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-obscur presque noirâtre, surtout sur les élytres, avec les côtés d'un vert assez brillant, quelquefois un peu bleuâtre, qui se fond insensiblement avec la couleur obscure. La tête est grosse, presque carrée, non rétrécie postérieurement, et elle a quelques rides irrégulières peu distinctes, et quelques stries longitudinales un peu plus marquées de chaque côté. La lèvre supérieure est d'un jaune-testacé un peu roussâtre, courte, transversale, coupée presque carrément à sa partie antérieure, et elle a dans son milieu trois petites dents peu distinctes. Les mandibules sont de la même couleur,

avec l'extrémité d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu plus clair. Les antennes sont de la couleur des palpes, avec la base du second article et l'extrémité des deux suivants d'un brun noirâtre. Les yeux sont d'un brun jaunâtre, assez grands, et moins saillants que ceux de la *Carolina*. Le corselet est un peu moins large antérieurement que celui de la *Carolina*, plus arrondi sur les côtés dans son milieu, et un peu moins rétréci postérieurement; le bord antérieur et la base sont un peu rugueux ; la ligne longitudinale du milieu est un peu moins profonde, et le fond des deux sillons transversaux est ordinairement d'un vert assez brillant, comme les côtés ; la base et les angles postérieurs sont légèrement arrondis. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, en ovale très-allongé et assez convexes ; les angles de la base sont arrondis et à peine sensibles ; elles sont entièrement couvertes de petites aspérités triangulaires, peu apparentes, qui les font paraître un peu rugueuses ; on aperçoit vers la base quelques points enfoncés peu distincts, dont le fond est ordinairement d'un vert assez brillant. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un vert brillant ; l'abdomen est d'un noir un peu brunâtre, avec l'extrémité du dernier anneau un peu jaunâtre. Les pattes sont grandes, assez fortes et d'un jaune testacé.

Elle se trouve au Sénégal.

Elle doit être placée avant l'*Euphratica*.

10. Megacephala Quadrisignata.

Aptera, viridi-ænea ; elytris obscuriöribus ; ore, antennis, ano, pedibus elytrorumque maculis duabus flavo-testaceis.

Iconographie. I. p. 7. T. I. fig. 2.

Long. 9, 10 ½ lignes. Larg. 3 ½, 4 lignes.

Elle est un peu plus petite que la *Senegalensis* et propor-

tionnellement moins allongée. La tête et le corselet sont entièrement d'un vert-bronzé assez brillant. La tête est un peu plus courte, ce qui la fait paraître un peu plus large; on aperçoit à sa partie postérieure une petite ligne longitudinale enfoncée, qui paraît être la continuation de celle du corselet. La lèvre supérieure est coupée plus carrément antérieurement, et elle a dans son milieu quatre petites dents peu distinctes. Les antennes sont entièrement d'un jaune testacé. Les yeux sont un peu moins grands et moins saillants. Le corselet est un peu plus court, plus large antérieurement, nullement arrondi sur les côtés dans son milieu, et plus rétréci postérieurement; la ligne longitudinale du milieu se prolonge jusqu'au bord antérieur; la base est lobée comme dans la *Carolina*, et elle forme en outre une dent assez marquée un peu avant l'angle postérieur. Les élytres sont plus courtes, plus ovales, d'un vert-obscur presque noirâtre, avec la base et le bord extérieur d'un vert plus clair, qui se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres; elles ont chacune deux grandes taches d'un jaune testacé : la première vers la base, irrégulière et presque composée de deux taches oblongues réunies; la seconde tout-à-fait à l'extrémité, assez allongée, suivant le bord extérieur, dont elle se détache à sa partie supérieure, et formant sur les deux élytres une tache commune, presque en forme de V ou de croissant; elles sont couvertes de points élevés, presque arrondis, peu apparents et disposés à peu près comme les écailles des reptiles. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un vert assez brillant; l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec les côtés des trois derniers anneaux et l'extrémité d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé, et proportionnellement moins longues que celles de la *Senegalensis*.

Elle se trouve dans les parties supérieures du Sénégal, particulièrement dans les environs de Galam.

Elle doit être placée après la *Senegalensis*.

11. Megacephala Sobrina. *Mihi.*

Viridi-cuprea, nitida; ore, antennis, ano, pedibus maculaque elytrorum apicali communi lunata flavis; elytris confertissime punctatis.

M. Carolina. var. Species. I. p. 10.

Long. 5 $\frac{1}{2}$, 7 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$, 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Carolina*, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Elle est ordinairement plus petite, proportionnellement un peu plus étroite, et sa couleur est en-dessus moins cuivreuse et quelquefois même entièrement d'un vert-bronzé plus ou moins brillant. La ponctuation des élytres est un peu moins forte vers la base, mais elle est plus serrée, et se prolonge jusqu'à l'extrémité; la tache jaune qui les termine est moins large par le haut, moins en virgule, moins étroite à l'extrémité, et les deux réunies forment une espèce de fer à cheval. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans la *Carolina*.

Elle se trouve au Brésil, dans la Colombie et dans les Antilles.

Elle doit être placée après la *Carolina*.

12. Megacephala Distinguenda. *Mihi.*

Viridi-œnea, nitida; ore, antennis, ano, pedibus, elytrorum margine inferiori, maculaque apicali communi lunata pallide flavis; elytris profunde punctatis.

Long. 5 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Elle ressemble aussi beaucoup à la *Carolina*, mais elle est plus petite, proportionnellement moins allongée, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé brillant, sans aucune nuance cuivreuse. Les parties de la bouche, les antennes, la tache des

élytres et les pattes sont d'un jaune un peu plus pâle. Les élytres sont proportionnellement un peu plus courtes; elles sont ponctuées de la même manière; la tache jaune qui les termine est à peu près comme dans la *Sobrina*, et le bord inférieur est entièrement jaune, tandis qu'il est toujours vert dans les *Carolina* et *Sobrina*.

Elle a été trouvée dans le Tucuman, par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Sobrina*.

13. Megacephala Lebasii. *Mihi.*

Obscure viridi-cyanea; ore, antennis, ano, pedibus, elytrorum apicibus macula communi cordata late emarginata testaceis; elytris subrugosis.

Long. 7 $\frac{1}{4}$, 8 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$, 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Affinis*, mais elle est plus grande, et sa couleur est en-dessus d'un vert-obscur un peu bleuâtre sur la tête et le corselet, et d'un bleu-obscur un peu verdâtre sur les élytres. Les antennes et la tache de l'extrémité des élytres sont comme dans l'*Affinis*. Les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Elle a été trouvée par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée avant l'*Affinis*.

14. Megacephala Nocturna. *Klug.*

Rufescens; elytrorum margine apiceque, ore, antennis, ano pedibusque pallidioribus.

Long. 4 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle se rapproche un peu de l'*Æquinoctialis*, mais elle est beaucoup plus petite et proportionnellement un peu plus

courte. La tête est d'un brun roussâtre, presque lisse, avec quelques points enfoncés très-peu marqués et assez éloignés les uns des autres, et quelques stries longitudinales à peine distinctes le long des yeux. La lèvre supérieure est d'un jaune-testacé très-pâle, courte, transversale, et elle a au milieu du bord antérieur quatre petites dents assez distinctes. Les mandibules sont de la même couleur, avec l'extrémité et les dents intérieures d'un brun noirâtre. Les palpes et les antennes sont aussi d'un jaune-testacé très-pâle et presque blanchâtre. Les yeux sont très-grands et assez saillants. Le corselet est à peu près de la couleur et de la largeur de la tête, à peu près aussi long que large, presque carré, un peu rétréci postérieurement, très-légèrement arrondi sur les côtés et peu convexe ; il est couvert de points enfoncés peu rapprochés les uns des autres et assez distincts près du bord antérieur, de la base et le long de la ligne du milieu, et moins marqués sur les côtés ; les deux impressions transversales et la ligne longitudinale sont encore moins marquées que dans l'*Æquinoctialis*. Les élytres sont plus larges que le corselet, peu allongées, presque parallèles, arrondies à l'extrémité et peu convexes ; elles sont à peu près de la couleur du corselet, avec les bords latéraux et une grande tache à l'extrémité d'un jaune-testacé très-pâle, ou si l'on veut, elles sont de cette dernière couleur, avec une bande transversale d'un brun roussâtre placée un peu au-delà du milieu, qui ne touche pas tout-à-fait au bord latéral, et qui se prolonge un peu postérieurement sur la suture, et une large suture d'une couleur un peu moins foncée, qui va depuis la base jusqu'à la bande transversale ; les parties brunes sont assez fortement ponctuées; celles jaunâtres ne le sont que très-légèrement. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre ; l'extrémité de l'abdomen et les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle, presque blanchâtre.

Elle se trouve au Brésil, et elle m'a été envoyée par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant des environs de Para.

Elle doit être placée après l'*Æquinoctialis*.

2. Oxycheila Bipustulata.

Obscuro-cyanea, interdum viridi-œnea; elytris macula oblonga obscuriori maculaque discoidali rotundata fulva; ore, antennis pedibusque nigris.

Iconographie. I. p. 8. T. I. fig. 3.

Cicindela Bipustulata. Latreille. *Voyage de Humboldt*. p. 153. n° 13. T. 16. fig. 1. 2.

Long. 6 ½, 7 ¼ lignes. Larg. 2 ¼, 2 ½ lignes.

Elle est plus petite que la *Tristis*, et sa couleur est ordinairement en-dessus d'un bleu assez obscur, mat et comme velouté, et quelquefois d'un vert-bronzé également assez obscur. La tête est grosse, presque carrée, non rétrécie postérieurement, lisse, et elle a de chaque côté, entre les antennes, un petit enfoncement très-peu marqué et quelques stries à peine distinctes. La lèvre supérieure est noire, moins grande et beaucoup plus étroite antérieurement que celle de la *Tristis*, et ses bords sont fortement dentelés. Les mandibules, les palpes et les antennes sont de la même couleur. Les yeux sont noirâtres, petits et à peine saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête antérieurement, et assez fortement rétréci postérieurement; les deux sillons transversaux et la ligne longitudinale du milieu sont à peu près comme dans la *Tristis*; le bord postérieur est un peu moins fortement sinué. Les élytres sont un peu plus ovales; les angles de la base sont moins saillants et l'extrémité est arrondie dans les deux sexes; elles ont chacune dans leur milieu une grande tache oblongue d'un noir velouté, et au milieu de cette tache une autre presque ronde, assez grande et d'un jaune orangé; elles ont quelques points enfoncés vers l'angle de la base et quelques autres vers l'écusson. Le dessous du corps est d'un bleu-violet assez obscur, surtout sur l'abdomen.

Les pattes sont noires, et proportionnellement moins grandes que celles de la *Tristis*.

M. de Humboldt l'a trouvée abondamment sur les sables humides de la rivière des Amazones. Elle m'a aussi été donnée par M. Goudot, qui l'avait reçue de la Colombie.

IRESIA. *Mihi.*

Les trois premiers articles des tarses antérieurs des mâles dilatés, allongés, ciliés également des deux côtés; les deux premiers grossissant très-légèrement vers l'extrémité et presque cylindriques; le troisième plus court et presque triangulaire. Palpes labiaux très-allongés, plus longs que les maxillaires; le premier article allongé, saillant au-delà de l'extrémité supérieure de l'échancrure du menton; le second très-court; le troisième très-long, cylindrique et légèrement courbé, et le dernier très-allongé et sécuriforme. Lèvre supérieure très-grande en demi-ovale et recouvrant les mandibules.

J'ai formé ce genre sur un insecte du Brésil, pris dans les environs de Rio-Janeiro, par M. Lacordaire, et je lui ai donné le nom d'*Iresia*, tiré du mot grec ἴρηξ, épervier, à cause de son vol rapide et de sa manière de vivre.

Cet insecte ressemble beaucoup aux *Therates* par le *facies*, il est seulement plus petit et proportionnellement plus allongé; mais il en diffère beaucoup par les caractères génériques, qui le rapprochent des *Oxycheila*. Il diffère de ce dernier genre par sa forme cylindrique, par sa lèvre supérieure en demi-ovale et dentelée à sa partie antérieure, par la dent qui se trouve au milieu de l'échancrure du menton qui est moins forte et moins saillante, par les palpes dont les articles sont plus minces et plus allongés, et dont les labiaux sont sensiblement plus longs que les maxillaires, et enfin par les tarses antérieurs des mâles, qui sont moins larges et plus allongés, dont les deux premiers articles vont en grossissant un peu vers l'extrémité et sont presque cylindriques, et dont le troisième, plus court que les deux premiers, est presque triangulaire. L'avant-dernier anneau de l'abdomen est très-fortement échancré dans le mâle, seul sexe que je possède.

1. Iresia Lacordairei.

Nigra ; elytris transverse rugatis, viridibus, cyaneo-micantibus ; labro pallide testaceo; pectore, abdomine femoribusque rufis.

Iconographie. I. p. 10. T. I. fig. 4.

Long. 4 lignes. Larg. 1 ligne.

La tête est noire, et elle a entre les yeux deux lignes longitudinales arquées, très-fortement marquées et très-rapprochées l'une de l'autre dans leur milieu. La lèvre supérieure est grande, en demi-ovale, assez fortement dentelée à sa partie antérieure et d'un jaune-testacé assez pâle, avec la base d'un brun noirâtre. Les premiers articles des palpes sont aussi d'un jaune-testacé assez pâle; les deux derniers des maxillaires et le dernier des labiaux sont d'un brun obscur, avec l'extrémité du dernier article des uns et des autres d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les antennes sont filiformes, minces, déliées et plus longues que la moitié du corps; elles sont noires, avec toute la partie intérieure du premier article d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont d'un brun jaunâtre, très-gros et très-saillants. Le corselet est noir, plus étroit que la tête, un peu plus long que large, presque cylindrique, lisse, et très-légèrement arrondi sur les côtés dans son milieu; la ligne longitudinale est très-fine et très-peu marquée; il a près du bord antérieur un sillon transversal, et un autre près de la base, tous les deux très-fortement marqués, et dans le fond desquels on aperçoit une ligne de points enfoncés à peine distincts; le bord antérieur est un peu sinué; le postérieur l'est plus plus fortement et presque trilobé. L'écusson est assez grand, triangulaire et d'un jaune-testacé obscur et un peu roussâtre. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, cylindriques et d'un vert assez brillant, se changeant en bleu sur les côtés et vers le milieu de la suture; l'extrémité est coupée obliquement et presque carrément vers la suture, dont l'extrémité est terminée par une

petite pointe; elles sont couvertes de rides transversales irrégulières, fortement marquées, surtout dans le milieu, et de points enfoncés, plus distincts et plus fortement marqués vers la base. En-dessous, la tête, le corselet et les côtés de la poitrine sont d'un brun noirâtre; le milieu de la poitrine et l'abdomen sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les pattes sont longues et déliées; les cuisses sont de la couleur de l'abdomen; leur extrémité, les jambes et les tarses sont noirs.

M. Lacordaire dit que cet insecte ne se trouve que sur les arbres; il vole de feuille en feuille avec la plus grande rapidité, et prend son vol avec autant de facilité et de promptitude que la mouche commune.

11. Cicindela Brasiliensis.

C. Marginepustulata. Schönherr.

Je l'ai reçue de M. Schönherr, sous le nom de *Marginepustulata.*

15. Cicindela Smaragdula.

C. Æruginosa. Schönherr.

Je l'ai reçue de M. Schönherr, sous le nom d'*Æruginosa.*

21. Cicindela Versicolor.

C. Femoralis. Schönherr.

Je l'ai reçue de M. Schönherr, sous le nom de *Femoralis.*

24. Cicindela. Cincta.

Je possède un individu mâle qui m'a été envoyé du Sénégal, par M. Dumolin, dans lequel la tête et le corselet sont en-dessus d'un vert-bronzé obscur un peu cuivreux. La lèvre supérieure ne diffère pas de celle de la femelle.

26. Cicindela Insterstincta.

Dans la femelle la lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, avec le bord antérieur noirâtre; elle est assez avancée, et elle a au milieu du bord antérieur une assez forte dent, et deux autres plus petites de chaque côté, un peu en arrière.

Elle se trouve aussi au Sénégal, d'où elle m'a été envoyée par M. Dumolin.

27. Cicindela Bicolor.

Je possède un individu femelle, venant de la collection de M. Latreille, qui ne me paraît pas différer du mâle.

28. Cicindela Chinensis.

Dans la femelle, qui m'a été envoyée par M. Westermann, la lèvre supérieure est d'un brun noirâtre, avec une tache d'un blanc jaunâtre de chaque côté; elle est un peu plus avancée et les dents sont un peu plus fortes. La tache jaunâtre que l'on voit à la base des mandibules est plus petite, et les palpes sont entièrement d'un vert bronzé.

34. Cicindela Rugifrons.

J'ai reçu de M. Leconte plusieurs individus, qui me paraissent appartenir à cette espèce, dont la couleur est en-dessus moins verte et plus bleue; les taches des élytres sont plus petites, et la première est ordinairement entièrement effacée. Les mandibules sont d'un vert-bronzé obscur, avec une grande tache d'un blanc jaunâtre à la base et l'extrémité noirâtre. Dans le mâle la lèvre supérieure est courte, transversale, d'un blanc jaunâtre, avec une bordure très-étroite d'un brun-noirâtre; dans la femelle elle est un peu plus avancée et d'un vert-bronzé très-obscur, presque noirâtre dans le milieu.

35. Cicindela Modesta.

C. Obscura. Say. *Transactions of the American phil. Society. new series*. I. p. 418. n° 7. T. 13. fig. 7.

Cet insecte n'est probablement qu'une variété de la *Rugifrons*, dont la couleur est devenue d'un noir obscur; cependant M. Leconte m'en a envoyé plusieurs individus qui sont absolument semblables. Les taches des élytres varient comme dans la *Rugifrons*.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et c'est probablement par erreur qu'elle était notée dans la collection de Palisot de Beauvois, comme venant de Saint-Domingue.

La *C. Obscura* de Fabricius ne peut pas être rapportée à cette espèce.

36. Cicindela Unicolor.

Cet insecte n'est peut-être aussi qu'une variété de la *Rugifrons*; cependant les élytres me paraissent un peu plus convexes, et la lèvre supérieure du mâle n'est pas de la même couleur, au moins dans le seul individu de ce sexe que je possède.

38. Cicindela Coerulea.

Cet insecte n'est peut-être qu'une des nombreuses variétés de la *Tricolor*, car dans quelques individus, en les regardant obliquement, on distingue la forme des taches blanches qui sont devenues bleues comme le reste des élytres.

39. Cicindela Marginalis.

Je possède une variété de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Leconte, dans lequel on remarque un petit point blanc à l'angle de la base, et un autre au-dessous, figurant l'extrémité de la lunule humérale; la bande du milieu est aussi plus grande

et plus sinuée, et elle a au-dessous de cette bande, près du bord extérieur, un point arrondi assez gros, figurant la partie supérieure de la lunule de l'extrémité.

41. Cicindela Maura.

Je possède une variété de cette espèce, prise par M. Goudot dans les environs de Tanger, et qui m'a été envoyée par M. Ullrich, comme venant de Sicile, dans laquelle les deux points blancs du milieu des élytres sont absolument sur la même ligne.

47. Cicindela Hybrida.

C. Vulcanicola. Eschscholtz.

M. Eschscholtz m'a envoyé, sous le nom de *Vulcanicola*, un individu, pris par lui au Kamtschatka, qui ne me paraît pas différer de cette espèce.

50. Cicindela Maritima.

C. Altaica. Gebler.

J'ai reçu de M. Gebler, sous le nom d'*Altaica*, des individus pris dans les monts Altaï, qui me paraissent devoir être rapportés à cette espèce.

52. Cicindela Tricolor.

Var. *C. Optata.* Fischer. *Entomographie de la Russie.* III. p. 22. n° 8. T. I. fig. 8.

L'*Optata* décrite et figurée par Fischer, dans son troisième volume, ne me paraît qu'une des nombreuses variétés de cette espèce.

57. Cicindela Duodecimguttata.

Dans le mâle la lèvre supérieure est à peu près comme

dans la femelle, et les palpes labiaux sont d'un blanc jaunâtre, avec le dernier article d'un vert bronzé.

60. Cicindela Trisignata.

C. Pavefacta. Schönherr.

M. Schönherr m'a communiqué, sous le nom de *Pavefacta*, un individu venant des environs d'Alger, qui ne me paraît pas différer de cette espèce.

63. Cicindela Strigata.

C. Caucasica. Adams. *Mémoires de la Société imp. des naturalistes de Moscou.* v. p. 280. n° 4.

Fischer. *Entomographie de la Russie.* III. p. 32. n° 18. T. I. fig. 4.

Fischer, dans le troisième volume de son Entomographie, rapporte cette espèce à la *Caucasica* d'Adams.

65. Cicindela Tibialis.

C'est à tort que j'ai indiqué cette espèce comme prise dans le midi de la France; elle ne se trouve qu'en Égypte.

66. Cicindela Volgensis.

C. Elegans. Fischer. *Entomographie de la Russie.* II. p. 9. n° 15. T. 39. fig. 15. et III. p. 37. n° 22.

C. Decipiens. Fischer. *idem.* III. p. 38. n° 23. T. I. fig. 14.

C. Stigmatophora. Fisch. *idem.* III. p. 42. n° 25. T. I. fig. 10.

C. Imperialis. Dahl.

J'ai reçu de M. Gebler, sous le nom de *Decipiens*, des individus venant de Sibérie, d'autres de M. Besser, venant de la Russie méridionale, sous celui de *Stigmatophora*, et enfin d'au-

tres de M. Dahl, venant de Sardaigne, sous celui d'*Imperialis*, qui ne me paraissent que de légères variétés de cette espèce.

69. Cicindela Trifasciata.

C. Guadeloupensis. Chevrolat.

M. Chevrolat m'a donné, sous le nom de *Guadeloupensis*, un individu un peu plus petit, venant de la Guadeloupe, qui ne me paraît pas pouvoir être séparé de cette espèce.

70. Cicindela Apiata.

C. Adspersa. Klug.

Le mâle ne diffère pas de la femelle.

M. Klug me l'a envoyée sous le nom d'*Adspersa*.

M. Lacordaire dit qu'elle vole par milliers, pendant tout l'été, sur les bords de la rivière de la Plata.

72. Cicindela Tortuosa.

J'ai reçu de M. Saulcy plusieurs individus venant du Pérou, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

79. Cicindela Ægyptiaca.

Elle se trouve aussi au Sénégal. M. Goudot l'a rapportée des environs de Tanger, et M. Dahl l'a trouvée en Sicile.

83. Cicindela Octoguttata.

C. Punctella. Schönherr.

Le mâle ne diffère pas de la femelle.

M. Schönherr m'en a communiqué un individu venant de Sierra Leone, sous le nom de *Punctella*. Je l'ai reçue aussi du

Sénégal, et cette espèce me paraît être bien réellement un insecte d'Afrique.

87. CICINDELA LITTORALIS.

VAR. *C. Lugens*. DAHL.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom de *Lugens*, des individus pris par lui en Sicile, qui sont un peu moins allongés, et dont la couleur est presque noire en-dessus, mais qui ne me paraissent cependant qu'une simple variété de cette espèce. M. Goudot en a rapporté de semblables des environs de Tanger.

102. CICINDELA NITIDULA.

Elle se trouve communément au Sénégal.

108. CICINDELA CONSPERSA.

C. Pallida. SCHÖNHERR.

M. Schönherr m'en a communiqué un individu, sous le nom de *Pallida*.

119. CICINDELA GRACILIS.

C. Tenuis. STÉVEN. FISCHER. *Entomographie de la Russie*. III. p. 49. nº 34. T. I. fig. 16.

C. Angustata. FISCHER. *idem*. II. p. 5. nº 12. T. 39. fig. 12.

C. Germanica. *var. e*. FISCHER. *idem*. III. p. 48.

C. Dahurica. MANNERHEIM.

Les individus que l'on trouve dans les provinces méridionales de la Russie, et dont MM. Stéven et Fischer ont cru devoir faire une espèce, sous le nom de *Tenuis*, ne me paraissent pas pouvoir être séparés de ceux que l'on trouve en Sibérie.

La *Dahurica* de Mannerheim, *Angustata* de Fischer, que cet

auteur rapporte dans son troisième volume à la *Germanica*, est une véritable variété de la *Gracilis*, dans laquelle la tache ferrugineuse des élytres est entièrement disparue.

126. CICINDELA ARGENTATA.

C. *S. Littera*. SCHÖNHERR.

M. Schönherr m'en a communiqué un individu venant du Brésil, sous le nom de *S. Littera*. J'en ai reçu un autre de M. Chevrolat, venant de la Guadeloupe, que je crois devoir rapporter à cette espèce.

128. CICINDELA VIRIDULA.

Dans la femelle la lèvre supérieure a une petite dent assez marquée, au milieu du bord antérieur.

131. CICINDELA MARGINELLA.

La femelle est un peu plus grande que le mâle, mais du reste absolument semblable.

135. CICINDELA SAHLBERGI.

Elle se trouve aussi dans les déserts des Kirguises, au-delà d'Orembourg.

137. CICINDELA ALBOHIRTA.

VAR. *C. Dejeanii*. LECONTE.
C. Humeralis. LECONTE.

Cette espèce varie beaucoup, et toutes les taches blanches des élytres sont plus ou moins effacées. Je possède un individu mâle qui m'a été envoyé par M. Leconte, sous le nom d'*Humeralis*, dans lequel on ne voit sur les élytres qu'un point blanc à l'angle de la base.

139. Cicindela Dorsalis.

J'ai reçu du Sénégal des individus un peu plus grands, mais qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

145. Cicindela Conformis. *Mihi.*

Cylindrica, supra viridi obscura, subtus nitida; elytris maculis tribus marginalibus albis, prima minutissima.

Long. 5 ½ lignes. Larg. 1 ⅔ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Brasiliensis* par la forme et les couleurs, mais elle est un peu plus grande. La lèvre supérieure de la femelle, seul sexe que je possède, est terminée par une dent plus avancée et beaucoup plus forte; le milieu de la base est un peu obscur. La tête et le corselet sont à peu près comme dans la *Brasiliensis*. La tache de l'angle de la base des élytres est très-petite et oblongue, et celle du milieu est un peu plus petite et transversale. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans la *Brasiliensis*.

Elle se trouve au Brésil, dans les environs de Rio-Janeiro, d'où elle a été rapportée par M. Lacordaire.

Elle doit être placée avant la *Brasiliensis*.

Cette espèce et toutes celles de la première division se trouvent dans les bois, mais jamais sur les feuilles; leur vol est assez rapide.

146. Cicindela Distincta. *Mihi.*

Cylindrica, supra obscuro-ænea, subtus viridi-ænea nitida; elytris maculis tribus marginalibus albis, lineaque punctis impressis viridibus.

Long. 4 [illegible] lignes. Larg. 1 [illegible] ligne.

Elle ressemble à la *Brasiliensis* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur très-légèrement cuivreux. Dans le mâle, seul sexe que je possède, la lèvre est jaunâtre sur les côtés, et noirâtre dans son milieu; elle est peu avancée, presque arrondie, et elle a dans son milieu trois petites dents peu saillantes. Les mandibules et les palpes sont à peu près comme dans la *Brasiliensis*. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un rouge-cuivreux un peu obscur; les autres sont d'un brun obscur. La tête et le corselet sont à peu près comme dans la *Brasiliensis*. Les élytres ont à peu près la même forme et sont ponctuées de la même manière; le fond des points est un peu verdâtre, et l'on aperçoit plus près de la suture que du bord extérieur, une ligne longitudinale un peu sinuée, de points enfoncés assez gros et assez éloignés les uns des autres, dont le fond est d'un vert assez brillant; on voit en outre quelques autres points enfoncés vers l'angle de la base; le bord extérieur est de la couleur du reste des élytres; elles ont chacune trois taches blanches disposées à peu près de la même manière; mais celle de la base est oblongue et très-petite, et celle du milieu plus petite, transversale et moins rapprochée du bord extérieur. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé très-brillant. Les cuisses sont d'un vert-bronzé un peu cuivreux, avec la base jaunâtre; leur extrémité, les jambes et les tarses sont d'un bleu-métallique un peu violet.

Elle se trouve au Brésil, dans les environs de Rio-Janeiro, d'où elle a été rapportée par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Brasiliensis*.

147. Cicindela Viridis. *Mihi.*

Cylindrica, viridis; elytris maculis duabus marginalibus albis, margine cyaneo.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 1 ⅓ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Smaragdula*, mais elle est un

peu plus petite. Dans le mâle, seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est à peu près comme celle de la *Smaragdula*, mais elle a dans son milieu une tache longitudinale blanchâtre, qui en occupe toute la longueur. La tache blanchâtre que l'on voit à la base des mandibules est plus grande. La tête et le corselet sont comme dans la *Smaragdula*. Les élytres sont aussi comme dans cette espèce, mais la tache de l'angle de la base est blanchâtre, et elles en ont une seconde de la même couleur, assez petite, presque arrondie, près du bord extérieur, un peu au-delà du milieu des élytres. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans la *Smaragdula*.

Elle a été prise aussi dans les environs de Rio-Janeiro, par M. Lacordaire.

Elle doit être placée avant la *Smaragdula*, et n'est peut-être que le mâle de cette espèce.

148. Cicindela Concinna. *Mihi.*

Cylindrica, cyaneo-viridis; elytris puncto medio maculaque postica albis.

C. *Quadripunctata. var. Species.* I. p. 37. n° 20.

Long. 5, 6 lignes. Larg. 1 ½, 2 lignes.

Elle est ordinairement un peu plus grande que la *Quadripunctata*, et sa couleur est en-dessus d'un bleu assez brillant, avec un reflet verdâtre, qui s'étend depuis la base jusqu'à la moitié des élytres. La tête est proportionnellement un peu plus large que celle de la *Quadripunctata*, et elle est un peu plus fortement striée. Dans le mâle, la lèvre supérieure est avancée, coupée et presque échancrée antérieurement; elle a cinq dentelures presque sur la même ligne et une autre de chaque côté; sa couleur est d'un bleu-verdâtre obscur, avec une ligne longitudinale blanche au milieu; dans la femelle, elle est coupée presque en demi-cercle, les trois dents du milieu sont un peu

plus avancées et plus fortes que les deux latérales, et sa couleur est entièrement d'un bleu verdâtre obscur. Les mandibules sont un peu plus courbées que celles de la *Quadripunctata;* elles sont d'un noir un peu verdâtre, avec une tache blanchâtre à la base, dans les deux sexes. Les palpes sont jaunâtres, avec le dernier article d'un vert-bronzé plus ou moins obscur. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un bleu métallique plus ou moins verdâtre; les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est un peu plus long que celui de la *Quadripunctata*, un peu rétréci postérieurement et plus fortement ridé. Les élytres sont moins cylindriques; elles s'élargissent un peu vers l'extrémité; leur ponctuation est plus serrée vers la base, et toute la partie postérieure paraît presque ridée transversalement; la première tache blanche est à peu près de la même grandeur, et placée à peu près au milieu des élytres, plus près du bord extérieur que de la suture; la seconde est beaucoup plus grande, oblongue, et placée vers l'extrémité, près du bord extérieur. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Quadripunctata.*

Elle se trouve au Sénégal, et l'individu mâle de la *Quadripunctata* que j'ai décrit dans le premier volume, comme venant de cette contrée, doit être rapporté à cette espèce. Je ne possède pas le mâle de la *Quadripunctata.*

M. Buquet m'a donné une variété de cette espèce, dont les cuisses sont d'un rouge ferrugineux.

Elle doit être placée après la *Quadripunctata.*

149. CICINDELA LEPRIEURII. *Buquet.*

Cylindrica, supra obscuro-æenea, subtus viridi-cyanea; elytris margine pedibusque viridi-æneis.

Long. 5 lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Quadripunctata,* et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur, avec les côtés de la

tête, du corselet et des élytres d'un vert-bronzé un peu bleuâtre extérieurement, et un peu cuivreux intérieurement. La tête est assez grande et entièrement couverte de stries longitudinales entre les yeux, et presque transversales à sa partie postérieure. Dans le mâle, seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un vert-bronzé obscur, avec une tache longitudinale d'un blanc jaunâtre dans son milieu, qui en occupe toute la longueur; elle est assez avancée, et elle a à sa partie antérieure trois petites dents à peu près sur la même ligne, et une autre un peu en arrière de chaque côté. Les mandibules sont d'un noir un peu verdâtre, avec une tache blanchâtre à la base. Les palpes sont d'un blanc jaunâtre, avec le dernier article d'un bleu métallique un peu verdâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont de cette dernière couleur; les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est assez allongé, presque cylindrique et couvert de rides transversales ondulées, assez fortement marquées. Les élytres sont allongées, parallèles et couvertes de points enfoncés fortement marqués, très-serrés, qui se confondent vers l'extrémité et qui les font paraître presque ridées transversalement. Le dessous du corps est d'un bleu très-brillant, un peu verdâtre. Les pattes sont d'un vert-bronzé assez brillant.

Elle se trouve dans les parties supérieures du Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Leprieur; elle m'a été donnée par M. Buquet sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée avant la *Versicolor.*

150. Cicindela Festiva. *Mihi.*

Subcylindrica, supra obscuro-ænea, subtus cyanea nitida; elytris lunula humerali, maculisque duabus rotundatis marginalibus flavescentibus, margine cyaneo.

Long. 5 ½, 6 lignes. Larg. 2, 2 ¼ lignes.

Elle est ordinairement un peu plus grande que la *Concinna*, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-

dessus d'un bronzé obscur, quelquefois un peu verdâtre, avec une bordure latérale assez étroite, d'un bleu assez brillant. La tête est couverte de stries longitudinales entre les yeux, et presque granulées à sa partie postérieure. La lèvre supérieure est jaunâtre, avec une tache verdâtre de chaque côté; elle est assez avancée, presque arrondie antérieurement, et elle a à sa partie antérieure trois petites dents plus saillantes dans la femelle que dans le mâle, et une autre un peu en arrière de chaque côté. Les mandibules sont noirâtres, avec une tache jaunâtre à la base. Les palpes sont jaunâtres, avec le dernier article d'un brun noirâtre; dans la femelle, le pénultième des maxillaires est aussi de cette dernière couleur. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un vert-bronzé obscur; les autres sont d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu plus long que large, presque carré et couvert de rides irrégulières très-serrées, qui le font paraître presque granulé. Les élytres sont proportionnellement plus larges que celles des espèces précédentes, et couvertes de points enfoncés assez marqués et très-serrés, surtout vers l'extrémité; elles ont chacune trois taches jaunâtres placées près du bord extérieur : la première allongée, presque en lunule, à l'angle de la base; la seconde assez grande, arrondie, à peu près au milieu, et la troisième, comme la seconde, vers l'extrémité. Le dessous du corps est d'un bleu brillant. Les cuisses sont d'un vert-bronzé assez brillant; leur extrémité et la base des jambes sont d'un rouge ferrugineux; l'extrémité des jambes et les tarses sont d'un bleu métallique assez obscur.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée, je crois, après la *Versicolor*, mais je ne suis pas cependant bien certain qu'elle appartienne à la troisième division.

151. Cicindela Luxerii. *Buquet.*

Capite thoraceque obscuro-cupreis; elytris obscure viridi-aeneis, margine laterali intus tridentato punctisque quatuor disci albis.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle est beaucoup plus petite que la *Vittata*. La tête est d'une couleur cuivreuse obscure; elle est légèrement granulée, et elle a de chaque côté, entre les yeux, quelques stries longitudinales assez marquées et une ligne d'un vert doré peu apparente. Dans la femelle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, assez avancée, presque arrondie, et elle a à sa partie antérieure cinq petites dents bien distinctes. Les mandibules sont d'un brun noirâtre, avec une grande tache blanchâtre à la base. Les palpes sont d'un blanc jaunâtre, avec le dernier article d'un brun noirâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un vert-bronzé un peu cuivreux; les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est de la couleur de la tête, presque carré, légèrement granulé; il a une bordure latérale très-étroite, d'un vert doré, et quelques poils blanchâtres de chaque côté. Les élytres sont assez allongées et d'un vert-bronzé obscur; elles ont une bordure assez large d'un blanc un peu jaunâtre, qui a intérieurement trois dents placées transversalement: la première au quart des élytres, remplaçant l'extrémité de la lunule humérale; la seconde à peu près à la moitié, figurant le commencement de la bande du milieu, et la troisième aux trois quarts, remplaçant la partie supérieure de la lunule de l'extrémité; on voit en outre sur chaque élytre quatre points blancs oblongs: le premier à la base, près de la bordure latérale, et les trois autres près de la suture sur la même ligne: le premier vers la base; le second un peu au-delà du tiers, et le troisième à peu près aux deux tiers des élytres; ce dernier est moins oblong et plus arrondi que les autres; le fond des élytres est légèrement ponctué; la bordure et les taches blanches sont lisses; le bord postérieur est finement dentelé en scie. Le dessous du corps est d'un bleu-verdâtre assez brillant. Les cuisses et les jambes sont d'un vert-bronzé doré et assez brillant; l'extrémité des jambes et les tarses sont d'un bleu métallique.

Elle se trouve dans les parties supérieures du Sénégal; elle m'a été donnée par M. Buquet, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Vittata.*

152. Cicindela Vigorsii. *Gory.*

Supra viridi-obscura; elytris vitta submarginali obliqua abreviata, lunula apicali interrupta lineolisque tribus albis.

Long. 5 lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Vittigera*, mais elle appartient à la quatrième division. Sa couleur est en-dessus d'un vert-obscur un peu cuivreux sur la tête et le corselet, et presque noirâtre sur les élytres. La tête est très-légèrement granulée, et finement striée entre les yeux; elle a entre les antennes quelques taches d'un rouge cuivreux, et ses côtés sont d'un vert-doré assez brillant. Dans le mâle, seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un brun noirâtre, avec une bande transversale d'un blanc jaunâtre plus rapprochée de la base que du bord antérieur; elle est assez avancée, et elle a à sa partie antérieure cinq petites dents placées presque sur la même ligne, mais dont celle du milieu est un peu moins saillante que les autres. Les mandibules sont d'un brun noirâtre, avec une grande tache d'un blanc jaunâtre à la base. Les palpes sont de cette dernière couleur, avec les deux derniers articles des maxillaires et le dernier des labiaux d'un vert-bronzé obscur. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un vert-bronzé un peu cuivreux; les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est assez étroit, presque carré, très-legèrement arrondi sur les côtés et très-finement granulé; il a de chaque côté une ligne longitudinale d'un vert doré, un peu cuivreux intérieurement et bleuâtre extérieurement. Les élytres sont assez allongées, presque parallèles et légèrement arrondies à l'extrémité; elles ne paraissent pas ponctuées, et elles ont chacune une ligne longitudinale blanche, un

peu oblique, qui part de l'angle de la base et qui descend en s'élargissant un peu jusqu'aux deux tiers des élytres, où elle forme un petit crochet, qui en obliquant davantage se rapproche de la suture; elles ont en outre, comme dans la *Vittigera*, trois points allongés : le premier au milieu de la base; le second au-dessous de l'écusson, près de la suture, et le troisième au-dessous du second, sur la même ligne, un peu avant le milieu des élytres; la lunule de l'extrémité est fortement interrompue, ou si l'on veut, remplacée par une tache oblongue vers le bord extérieur, un peu au-dessous de la bande oblique longitudinale, et par une petite tache presque triangulaire, tout-à-fait à l'extrémité; le bord postérieur est très-légèrement dentelé en scie. Le dessous du corps est d'un bleu un peu violet, avec les côtés du corselet et de la poitrine d'un rouge cuivreux. Les cuisses et les jambes sont d'un vert-doré assez brillant; l'extrémité des jambes et les tarses sont d'un bleu métallique.

Elle m'a été donnée par M. Gory, comme venant des Indes orientales et sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Fuliginosa*.

153. Cicindela Aurofasciata. *Guérin.*

Supra nigro-obscura; elytris lunula humerali apicalique integra, fasciaque media transversa fulvis.

Long. 8 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 3 lignes.

Cette belle espèce est en-dessus d'un noir mat et obscur. La tête est assez grosse, et entièrement couverte de rides irrégulières qui se confondent et qui la font paraître un peu rugueuse. Dans la femelle, seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est noire, avec une grande tache triangulaire d'un jaune fauve qui en occupe presque toute la surface; elle est assez avancée, et elle a à sa partie antérieure cinq dents bien distinctes, placées presque sur la même ligne. Les mandibules sont noires, avec une tache d'un jaune fauve à la base. Les

palpes sont entièrement d'un noir un peu bleuâtre. Les antennes ne sont guère plus longues que la tête et le corselet réunis ; leurs quatre premiers articles sont d'un noir un peu verdâtre; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont bruns et peu saillants. Le corselet est presque aussi large que la tête, un peu moins long que large, presque carré et un peu rétréci postérieurement; comme la tête, il est couvert de rides irrégulières qui se confondent, et qui le font paraître un peu rugueux; les deux impressions transversales sont assez fortement marquées, et la ligne longitudinale du milieu est à peine distincte. Les élytres sont le double plus larges que le corselet, assez allongées, arrondies à l'extrémité et très-légèrement ponctuées; elles ont à l'angle de la base une espèce de lunule placée obliquement, assez allongée, légèrement arquée et d'un jaune fauve; une bande transversale de la même couleur, à peu près au milieu, assez large, placée un peu obliquement en remontant vers la suture, et qui ne touche pas tout-à-fait ni au bord extérieur, ni à la suture; enfin à l'extrémité une tache en croissant, aussi de la même couleur, qui suit le bord extérieur. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir un peu violet.

Elle provient de la collection de M. Latreille, où elle était notée comme venant des Indes orientales, et sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée avant l'*Octonotata*.

154. CICINDELA. DURVILLEI. *Mihi.*

Supra viridi-ænea ; elytris lunula humerali apicalique integris, macula didyma marginali punctoque disci albis.

Long. 5 ½ lignes. Larg. 2 lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Decemguttata* par la forme et la grandeur, mais sa couleur est en-dessus d'un bronzé moins obscur, avec quelques légères teintes cuivreuses. La lèvre supérieure, les mandibules, la tête et le corselet sont comme

dans la *Decemguttata.* Le premier article des palpes maxillaires et l'extrémité du second sont d'un blanc jaunâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un vert doré entremêlé de cuivreux. Les élytres sont un peu plus étroites et un peu plus parallèles; les taches blanches sont disposées à peu près de la même manière, mais la lunule humérale est entière; la troisième tache près du bord extérieur est placée un peu plus haut, et se joint avec la cinquième placée au dessous, qui est un peu plus grande; la quatrième vers la suture est tout-à-fait isolée, et ne se joint pas avec la troisième; enfin la lunule de l'extrémité est un peu plus large; le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant et un peu bleuâtre, avec les côtés du corselet et de la poitrine d'un rouge cuivreux. Les cuisses et les jambes sont d'un vert doré; l'extrémité des jambes et les tarses sont d'un bleu-métallique un peu verdâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il a été pris dans la Nouvelle Guinée, par M. d'Urville.

Cette espèce doit être placée après la *Decemguttata.*

155. Cicindela Concolor.

Supra obscuro-ænea; elytris sutura cuprea.

Iconographie. 1. p. 19. n° 5. t. 2. fig. 5.

Long. 5 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Hybrida* par la forme et la grandeur, mais elle est entièrement en-dessus d'une couleur bronzée obscure, avec quelques teintes cuivreuses, et la suture des élytres d'un rouge-cuivreux assez brillant. Les élytres sont moins fortement granulées, et leur bord postérieur est moins arrondi et coupé plus obliquement.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il a été trouvé par feu Olivier, dans l'île de Candie.

Cette espèce doit être placée avant la *Marginalis.*

156. Cicindela Lluctuosa. *Mihi.*

Nigro-subcyanea; elytris lunula humerali apicalique integris, fasciaque media lata transversa subsinuata abbreviata albis.

Long. 6, 6 ½ lignes. Larg. 2, 2 ⅓ lignes.

Elle ressemble à la *Maura*, mais elle est un peu plus grande, proportionnellement un peu plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bleuâtre. La tête est à peu près comme celle de la *Maura*. Les trois dents que l'on voit au milieu du bord antérieur de la lèvre supérieure sont un peu moins fortes et moins avancées. Les palpes sont d'un blanc roussâtre, avec le dernier article d'un noir bleuâtre. Le corselet est un peu plus allongé et un peu plus rétréci postérieurement. Les élytres sont un peu plus allongées, un peu plus étroites vers la base, un peu plus convexes et plus fortement ponctuées; la lunule humérale est entière et assez grande; elles ont à peu près au milieu une bande ou tache transversale assez large, un peu sinuée, qui ne touche ni au bord extérieur, ni à la suture; enfin la lunule de l'extrémité est entière et assez large. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir bleuâtre, avec quelques reflets verdâtres.

Elle a été rapportée des environs de Tanger, par M. Goudot.

Elle doit être placée avant la *Maura*.

157. Cicindela Chloris. *Mihi.*

Viridis; elytris lunula humerali apicalique interruptis, fasciaque media sinuata abbreviata albis.

Long. 6, 6 ½ lignes. Larg. 2 ¼, 2 ½ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Sylvicola*, avec laquelle je l'ai confondue pendant long-temps, mais elle me paraît former

réellement une espèce distincte. Elle est ordinairement un peu plus petite, proportionnellement un peu plus allongée, et sa couleur est en-dessus à peu près du même vert que la *Campestris*, sans aucune nuance cuivreuse. La lèvre supérieure est un peu plus avancée et plus arrondie antérieurement, dans les deux sexes. Les palpes sont entièrement d'un vert bronzé, dans les deux sexes. Le corselet est moins large antérieurement, ce qui le fait paraître plus carré et moins rétréci postérieurement. Les élytres sont un peu plus étroites, un peu moins fortement rugueuses, et la lunule de l'extrémité est ordinairement interrompue, ou au moins toujours presque interrompue. En-dessous, les côtés du corselet et de la poitrine n'ont qu'un léger reflet cuivreux.

Elle se trouve communément dans le département des Basses-Alpes. Je possède un individu venant de la collection de M. Latreille, pris en Syrie par M. de La Billardière, qui me paraît appartenir à cette espèce.

Elle doit être placée après la *Sylvicola*.

158. Cicindela Amabilis. *Mihi.*

Viridi-cyanea; elytris lunula humerali integra, apicali interrupta, strigaque media recurva incumbente albis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Lugdunensis*. La tête est d'un vert bleuâtre nuancé de cuivreux: sa partie antérieure et le tour des yeux sont d'un beau bleu; elle est finement granulée, et elle a plusieurs stries longitudinales assez marquées de chaque côté, entre les yeux. Dans la femelle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est blanche, assez courte, presque transversale, et elle a au milieu du bord antérieur une petite dent assez saillante. Les mandibules sont longues, arquées, assez minces, d'un vert bronzé, avec l'extrémité noirâtre, et une tache blanche assez grande à la base. Les palpes sont d'un blanc un peu

roussâtre, avec le dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un vert bleuâtre entremêlé de cuivreux; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont grands, brunâtres et très-saillants. Le corselet est moins large que la tête, assez étroit, aussi long que large, presque carré, très-légèrement arrondi sur les côtés, d'un bleu verdâtre, avec quelques teintes cuivreuses, très-légèrement granulé et couvert de rides transversales irrégulières, très-peu distinctes; les deux impressions transversales sont assez marquées; la ligne longitudinale du milieu est peu distincte, et il a de chaque côté une ligne longitudinale formée par des poils blanchâtres. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, à peu près de la forme de celles de la *Lugdunensis*, très-légèrement granulées, d'un vert-bleuâtre assez obscur, presque bleu sur les côtés, et plus verdâtre vers la suture; elles ont à l'angle de la base une lunule blanche, placée un peu obliquement, assez grande et assez large; à peu près au milieu une bande sinuée de la même couleur, dont la forme est à peu près comme dans la *Repandia*, mais qui est un peu plus large et qui ne touche pas tout-à-fait au bord extérieur, et enfin vers l'extrémité deux points blancs oblongs, assez gros, remplaçant la lunule de l'extrémité; le bord postérieur est finement dentelé en scie, et la suture terminée par une petite pointe. Le dessous du corps est d'un bleu verdâtre, avec les côtés du corselet d'un beau bleu; ceux de la poitrine et de l'abdomen sont couverts de poils blancs assez serrés. Les pattes sont d'un vert-bronzé assez brillant.

Elle m'a été donnée par M. Guérin, comme venant des Indes orientales.

Elle doit être placée après la *Sylvatica*.

159.* Cicindela Carthagena. *Klug.*

Supra obscure cupreo-ænea; elytris margine laterali sinuato interrupto, lunula humerali integra, altera apicis hamata interdum interrupta, strigaque media recurva incumbente albis; abdomine rufo-cupreo.

Long. 4, 4 ½ lignes. Larg. 1 ⅔, 2 lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Repanda*, mais elle est plus petite, et sa couleur est en-dessus plus obscure et moins cuivreuse, surtout sur les élytres. La tête, les antennes et les parties de la bouche sont à peu près comme dans la *Repanda*. Le corselet est un peu plus étroit, surtout antérieurement, et les deux impressions transversales sont un peu plus fortement marquées. Les élytres sont un peu plus étroites; le bord latéral blanc ne se joint pas à la lunule humérale, ni à celle de l'extrémité; il se dilate un peu au-dessous de la bande du milieu et semble presque former une tache distincte entre cette bande et la lunule de l'extrémité; enfin la partie supérieure de cette dernière forme un point assez gros, presque arrondi, qui tantôt touche à peine au reste de la lunule et tantôt en est entièrement séparé. Le dessous du corps est d'un vert bronzé, avec les côtés du corselet et de la poitrine d'un rouge cuivreux, et l'abdomen d'une couleur roussâtre un peu cuivreuse. Les pattes sont d'un vert-bronzé assez brillant.

Elle m'a été envoyée par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé, comme prise dans la Colombie, aux environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Repanda*.

160. Cicindela Arabica. *Mihi.*

Supra obscure cupreo-ænea; elytris margine laterali interrupto sinuato, lunula humerali alteraque apicis dentata, strigaque media recurva incumbente albis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 ⅓ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Carthagena* par la forme, la grandeur et la couleur. Les parties de la bouche, la tête et le corselet sont à peu près comme dans cette espèce. Les élytres

ont à peu près la même forme, et les taches blanches sont disposées à peu près de la même manière; mais le bord latéral remonte un peu plus haut et se joint presque à la lunule humérale; celle-ci est un peu plus large et plus courte; la bande du milieu descend un peu plus bas et se termine par un point assez gros et assez distinct; enfin la lunule de l'extrémité n'est nullement interrompue, et la partie qui la termine paraît se recourber uniquement en dehors. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Sinuata*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte; il a été trouvé en Arabie, par feu Olivier.

Cette espèce, qui provient de la collection de M. Latreille, doit être placée avant la *Sinuata*.

161. Cicindela Generosa. *Mihi.*

Supra obscure cupreo-ænea; elytris subviolaceo-micantibus, margine laterali, lunula humerali apicalique integris, fasciaque media recurva incumbente albis.

C. Latecincta. Leconte.

Long. 6 $\frac{1}{2}$, 7 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{2}{3}$, 3 lignes.

Elle ressemble à l'*Albohirta*, mais elle est plus grande; la tête et le corselet sont garnis de poils blancs moins longs et moins serrés, et les élytres sont ordinairement un peu plus cuivreuses et moins violettes. La tête est à peu près comme celle de l'*Albohirta*. La lèvre supérieure est moins transversale, un peu avancée, et elle a, au milieu du bord antérieur, trois petites dents bien distinctes, dans les deux sexes. Dans le mâle, les palpes maxillaires et le dernier article des labiaux sont d'un vert bronzé; dans la femelle, ils sont entièrement d'un vert bronzé. Les mandibules sont un peu moins longues et moins aiguës. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est moins plane, légèrement convexe et couvert de rides irrégulières, qui

le font paraître un peu rugueux. Les élytres sont un peu plus larges, plus parallèles et nullement dilatées vers le milieu; le bord latéral blanc n'est point interrompu; les autres taches sont un peu plus larges; la partie inférieure de la lunule humérale descend obliquement et ne se recourbe pas à l'extrémité; la partie supérieure de celle de l'extrémité ne paraît pas se recourber en dehors; le bord postérieur n'est pas dentelé en scie. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Albohirta*.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par MM. Faldermann et Leconte.

Elle doit être placée avant l'*Albohirta*.

162. Cicindela Escheri. *Buquet.*

Subcylindrica; capite thoraceque cupreo-æneis; elytris viridibus, margine laterali lato intus tridentato, strigaque media tenui obsoleta obliqua incumbente albis, sutura cuprea.

Long. 4 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Chiloleuca*. La tête et le corselet sont d'un bronzé-cuivreux assez brillant. La tête est finement granulée, et elle a quelques stries assez fortement marquées de chaque côté, entre les yeux. Dans la femelle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un blanc un peu jaunâtre, un peu avancée, et elle a trois petites dents assez distinctes au milieu du bord antérieur. Les mandibules sont d'un noir un peu brunâtre, avec une grande tache d'un blanc jaunâtre à la base. Les palpes sont d'un blanc jaunâtre, avec le dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un rouge-cuivreux assez brillant; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est presque carré et couvert de rides irrégulières très-serrées, qui se confondent et qui le font paraître assez fortement granulé; les deux sillons trans-

versaux et la ligne longitudinale du milieu sont assez marqués; les côtés sont couverts de poils blanchâtres. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées et d'un vert assez brillant; elles ont une bordure assez large d'un blanc un peu jaunâtre, qui a intérieurement trois dents assez saillantes : la premiere au quart des élytres, remplaçant l'extrémité de la lunule humérale; la seconde à peu près à moitié, figurant le commencement de la bande du milieu, et la troisième aux trois quarts, remplaçant la partie supérieure de la lunule de l'extrémité; on voit une petite strie très-étroite et presque effacée, qui part de la dent du milieu et qui descend obliquement vers la suture; le fond des élytres est assez fortement ponctué; la bordure blanche est tout-à-fait lisse; la suture est d'un beau rouge cuivreux; elle se termine par une petite pointe assez saillante; le bord postérieur est finement dentelé en scie. Le dessous du corps est d'un bleu-verdâtre assez brillant; les côtés du corselet et de la poitrine sont d'un rouge cuivreux; ils sont, ainsi que ceux de l'abdomen, couverts de poils blancs. Les pattes sont d'un vert-bronzé un peu cuivreux.

Elle se trouve au Sénégal, et elle m'a été donnée par M. Buquet, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée avant la *Dorsalis*.

163. Cicindela Dumolinii. *Mihi.*

Subcylindrica, supra viridis; elytris parallelis, margine lato, lunula humerali apicalique, strigaque media recurva incumbente albis; antennarum apice pedibusque pallide lurido-testaceis.

Long. 6 $\frac{1}{4}$, 6 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$, 2 $\frac{2}{3}$ lignes.

Elle est plus grande que la *Chiloleuca*, assez allongée, et sa couleur est en-dessus d'un vert assez clair. La tête est couverte de rides irrégulières, qui se confondent et qui la font paraître assez fortement granulée; elle a de chaque côté, entre les yeux,

quelques stries longitudinales à peine distinctes. La lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, assez avancée, et elle a au milieu du bord antérieur trois petites dents, plus saillantes dans la femelle que dans le mâle. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre à la base, et d'un brun noirâtre vers l'extrémité. Les palpes sont d'un blanc jaunâtre, avec le dernier article d'un blanc roussâtre. Les antennes sont d'une couleur testacée assez pâle et un peu roussâtre, avec les deux premiers articles et l'extrémité des troisième et quatrième d'un brun un peu bronzé. Les yeux sont brunâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est presque aussi large que la tête, un peu plus long que large, presque carré, et couvert, comme la tête, de rides irrégulières qui se confondent et qui le font paraître assez fortement granulé; les deux sillons transversaux et la ligne longitudinale du milieu sont peu marqués; les côtés sont couverts de poils blanchâtres. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, allongées, parallèles, et presque arrondies à l'extrémité; elles ont une bordure blanche assez large, dans laquelle se confondent presque les deux lunules, surtout celle de l'extrémité; la partie inférieure de l'humérale est assez étroite et se termine par un crochet, qui se recourbe vers la base; la première partie de la bande du milieu est assez large; la seconde, qui est au contraire très-étroite, descend presque perpendiculairement et se recourbe à l'extrémité; le fond des élytres est fortement ponctué; les parties blanches ne le sont que très-légèrement. Le dessous du corps est d'un vert bronzé et entièrement couvert de poils blanchâtres. Les pattes sont d'une couleur testacée assez pâle et un peu roussâtre, avec un très-léger reflet bronzé sur les cuisses; elles sont aussi entièrement couvertes de poils blanchâtres.

Elle se trouve assez communément au Sénégal, d'où elle m'a été envoyée par M. Dumolin.

Elle doit être placée avant la *Chiloleuca*.

164. Cicindela Intricata. *Schönherr.*

Viridi-ænea ; thorace subrotundato ; elytrorum basi, margine laterali lato, lunula humerali apicalique, fasciaque media recurva obliqua albis ; tibiis tarsisque rufis.

Long. 5 ¼ lignes. Larg. 2 lignes.

Elle est un peu plus petite que la *Tibialis,* à laquelle elle ressemble un peu à la première vue ; mais elle en est très-différente. Comme dans cette espèce, sa couleur est en dessus d'un vert-bronzé un peu cuivreux. La tête est couverte de stries irrégulières qui se confondent et qui la font paraître presque granulée, et elle a de chaque côté, entre les antennes, quelques stries longitudinales à peines distinctes. Dans la femelle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, presque transversale, et elle a au milieu du bord antérieur une petite dent peu saillante. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre à la base, et d'un brun noirâtre vers l'extrémité. Les palpes sont d'un blanc jaunâtre, avec l'extrémité du dernier article d'un vert bronzé. Les antennes manquent dans l'individu que je possède. Les yeux sont brunâtres, très-gros et très-saillants. Le corselet est plus étroit que la tête, moins long que large, assez fortement arrondi sur les côtés, et, comme la tête, couvert de stries irrégulières qui se confondent et qui le font paraître presque granulé; les deux sillons transversaux sont sinués et assez fortement marqués; la ligne longitudinale du milieu l'est beaucoup moins. Les élytres sont le double plus larges que le corselet et proportionnellement moins allongées que celles de la *Tibialis ;* la bordure et les taches blanches sont plus larges que dans cette espèce; la lunule humérale se prolonge le long de la base jusque près de l'écusson et se termine par une tache presque triangulaire; la partie inférieure se prolonge obliquement et ne se recourbe pas vers la base; la partie inférieure de la bande du milieu se prolonge aussi obliquement et se joint sur la suture à la

lunule de l'extrémité; la partie bronzée est assez fortement ponctuée; les parties blanches ne le sont que très-légèrement; avec une forte loupe le bord postérieur paraît très-finement dentelé en scie. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un vert-bronzé brillant; l'origine des cuisses, leur extrémité, les jambes et les tarses sont d'une couleur roussâtre; l'extrémité des jambes et celle de chaque article des tarses sont d'un brun un peu bronzé.

Elle m'a été envoyée par M. Schönher, comme venant d'Alger, et sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Tibialis*.

165. Cicindela Goudotii.

Viridi-ænea; elytris margine lato, lunula humerali apicalique, fascia media recurva albis; antennis apice rufis.

Iconographie. I. p. 40. n° 26. T. 5. fig. 2.
C. Cruciata. Dahl.

Long. 5 $\frac{1}{4}$, 6 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2, 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Circumdata*, mais elle est en-dessus d'une couleur plus verte, plus bronzée et moins cuivreuse. La lèvre supérieure est moins avancée et presque transversale. Le corselet est un peu plus carré et moins cylindrique. Les élytres sont moins convexes et moins fortement ponctuées; le bord latéral blanc est un peu plus large; la lunule humérale ne se prolonge pas le long de la base, et sa partie postérieure se rapproche moins de la suture; la bande du milieu est à peine dentelée sur les bords et descend un peu moins bas; la partie supérieure de la lunule de l'extrémité est moins saillante; toutes les taches blanches sont moins fortement ponctuées. Les pattes sont plus vertes et moins cuivreuses.

Elle a été rapportée des environs de Tanger, par M. Goudot; elle se trouve aussi dans les parties méridionales de l'Espagne.

M. Dahl l'a prise en Sardaigne et me l'a envoyée sous le nom de *Cruciata*.

Elle doit être placée avant la *Circumdata*.

166. Cicindela Dilacerata. *Parreyss*.

Viridi-ænea; elytrorum basi, margine laterali lato, lunula humerali apicalique, fasciaque media recurva ramosa albis; antennis apice rufis.

Iconographie. I. p. 38. n° 24. T. 4. fig. 8.

C. Circumdata. Iconographie. 1re édit. I. p. 57. n° 16. T. 5. fig. 2.

C. Angulosa. Olivier.

Long. 5 ¼, 5 ¾ lignes. Larg. 2, 2 ¼ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Circumdata*, et je l'ai confondue pendant long-temps avec elle. Sa couleur est ordinairement en-dessus un peu plus verte et toujours moins cuivreuse. La lèvre supérieure est un peu plus courte et plus transversale. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est un peu plus carré et moins cylindrique. Les élytres sont moins convexes; le bord latéral blanc est plus large; la partie inférieure de la lunule humérale se recourbe vers la base; la bande du milieu est plus fortement dentée sur ses bords et presque rameuse; toutes les taches blanches sont moins fortement ponctuées. Le dessous du corps est d'un vert plus brillant et moins cuivreux. Les pattes sont moins cuivreuses.

Elle se trouve dans les îles Ioniennes et dans toute la Grèce; je l'ai reçue de M. Parreyss, sous le nom que je lui ai conservé; c'est à cette espèce qu'il faut rapporter la *Circumdata*, figurée dans la première édition de l'*Iconographie*. M. Chevrolat m'a dit qu'il en possédait un individu, venant de la collection de feu Olivier, dans laquelle il etait designé sous le nom d'*Angulosa*.

Elle doit être placée après la *Circumdata*.

167. Cicindela Blanda. *Mihi.*

Subcylindrica, viridi-ænea; elytrorum basi, margine laterali lato, lunula humerali apicalique, fasciaque media tortuosa incumbente albis.

Long. 4 $\frac{3}{4}$, 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$, 2 lignes.

Elle se rapproche un peu de la *Variegata*, mais elle est ordinairement plus petite, plus étroite, et sa couleur est en-dessus d'un vert moins obscur. La tête est un peu plus petite. La lèvre supérieure est assez courte, transversale, et elle a, dans les deux sexes, une petite dent au milieu du bord antérieur. Les mandibules sont plus longues et plus aiguës. Les yeux sont beaucoup plus saillants. Le corselet est plus étroit. Les élytres sont plus allongées, plus étroites et un peu plus parallèles, surtout dans la femelle; le bord latéral blanc est plus large, surtout vers l'extrémité, et ne paraît pas sinué; la partie inférieure de la lunule humérale est plus large et non sinuée; la bande du milieu est à peu près figurée comme dans la *Tortuosa*, mais elle est plus large et un peu dentelée sur ses bords; la lunule de l'extrémité se confond presque entièrement avec la bordure blanche; le fond des élytres est un peu moins fortement ponctué. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant; les côtés sont couverts de poils blancs. Les pattes sont un peu plus allongées; elles sont aussi d'un vert-bronzé assez brillant, avec l'origine des cuisses et la base des jambes un peu roussâtres.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Variegata*.

168. Cicindela Melaleuca. *Mihi.*

Supra nigro-obscura; elytris vitta obliqua sinuata abbreviata, lunulâ apicali punctisque duobus obsoletis marginalibus albis.

Long. 4, 5 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$, 2 lignes.

Elle se rapproche de l'*Apiata* par sa forme, mais elle est ordinairement un peu plus grande, et sa couleur est en-dessus plus noire et moins bronzée. La tête est à peu près comme celle de l'*Apiata*. La lèvre supérieure est un peu plus avancée, moins transversale, et elle a, dans les deux sexes, une petite dent au milieu du bord antérieur. Les palpes sont d'un blanc roussâtre avec le dernier article d'un vert bronzé. Le corselet est plus carré et moins arrondi sur les côtés. Les élytres sont un peu plus planes; elles ont chacune une bande longitudinale sinuée, un peu oblique, qui part de l'angle de la base et qui se termine près de la suture, à peu près aux trois quarts des élytres; en examinant cette bande avec quelque attention on voit qu'elle est formée de deux parties, dont la première n'est autre chose que la lunule humérale, et la seconde la partie recourbée de la bande ordinaire du milieu; on voit en outre, le long du bord extérieur, un petit point blanc qui quelquefois se prolonge transversalement jusqu'à la bande longitudinale et remplace la première partie de la bande du milieu, qui manque dans cette espèce, et un second petit point blanc placé un peu au-dessous du premier; ces deux points sont très-petits et quelquefois même entièrement effacés; les élytres sont terminées par une lunule assez étroite, dont la partie supérieure se recourbe en ligne droite et se joint presque à l'extrémité de la bande longitudinale; on voit sur le fond des élytres plusieurs points enfoncés dont le fond est un peu verdâtre; les parties blanches sont légèrement ponctuées, et le fond de ces points est un peu noirâtre. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Apiata*.

Elle a été prise par M. Lacordaire, près de Buénos-Ayres, sur les bords de la rivière de La Plata.

Elle doit être placée après l'*Apiata*.

169. Cicindela Fimbriata. *Mihi.*

Supra obscure cupreo-ænea; elytris margine laterali sinuato interrupto, lunula humerali apicalique, fascia media transversa abbreviata punctoque disci albis.

Long. $6\frac{1}{4}$, 7 lignes. Larg. $2\frac{1}{3}$, $2\frac{3}{4}$ lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de l'*Angulata*, mais elle est plus large, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur un peu cuivreux. La tête est couverte de rides irrégulières qui se confondent et qui la font paraître très-légèrement granulée, et elle a de chaque côté, entre les yeux, quelques stries longitudinales à peine distinctes. La lèvre supérieure est d'un blanc un peu jaunâtre, assez courte, presque transversale, mais le milieu du bord antérieur est avancé, presque en forme de triangle et terminé, dans les deux sexes, par une dent bien distincte. Les mandibules sont grandes, très-aiguës, d'un blanc jaunâtre à la base, légèrement bronzées au milieu, et noires vers l'extrémité. Les palpes sont d'un blanc roussâtre, avec l'extrémité du dernier article d'un brun noirâtre un peu bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un bronzé un peu cuivreux; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont d'un brun noirâtre, très-gros et très-saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête sans y comprendre les yeux, moins long que large, presque carré, et, comme la tête, couvert de rides irrégulières qui se confondent et qui le font paraître très-légèrement granulé; les deux sillons transversaux sont assez marqués; la ligne longitudinale du milieu l'est beaucoup moins; les côtés sont couverts de poils blanchâtres. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles dans le mâle, légèrement ovales dans la femelle, et coupées presque obliquement à l'extrémité; elles ont une bordure blanche assez large, mais interrompue, ou presque interrompue, au-dessous de la lunule humérale, au-dessous de la bande du milieu et au-dessus de la lunule de l'extrémité; la

partie inférieure de la lunule humérale est assez courte et ne se recourbe pas vers la base; la bande du milieu est assez large et presque transversale; la partie de cette bande qui se recourbe manque entièrement, et l'on voit plus bas, près de la suture, un point arrondi tout-à-fait isolé, qui paraît être l'extrémité de la bande du milieu; la lunule de l'extrémité est formée par deux taches assez grandes, qui se réunissent sur le bord postérieur; ce dernier est bien distinctement dentelé en scie; le fond des élytres est fortement granulé; les parties blanches sont presque lisses. Le dessous du corps est d'un rouge-cuivreux très-brillant, avec les côtés couverts de poils blanchâtres. Les pattes sont aussi d'un rouge-cuivreux assez brillant sur les cuisses, plus obscur sur les jambes et les tarses.

Elle se trouve au Sénégal.

Elle doit être placée après l'*Angulata*.

170. Cicindela Asperula. *Dufour.*

Capite thoraceque viridi-æneis, nitidis; elytris fusco-æneis, basi, margine laterali sinuato, lunula humerali apicalique, fascia transversa abbreviata punctoque disci albis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Annales générales des sciences physiques. 8[e] livraison. p. 359. T. 130. fig. 1.

Long. 7 ½, 8 lignes. Larg. 2 ¾, 3 lignes.

Elle est plus grande que l'*Angulata*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant, quelquefois un peu cuivreux, sur la tête et le corselet, et d'un bronzé-obscur un peu brunâtre sur les élytres. La tête est presque lisse; avec une forte loupe on aperçoit cependant qu'elle est couverte de rides irrégulières très-fines et très-serrées qui se confondent; elle a quelques stries longitudinales très-peu marquées de chaque côté, entre les yeux. La lèvre supérieure est d'un blanc un peu jaunâtre, presque transversale, mais le milieu du bord anté-

rieur est avancé, presque triangulaire et terminé, dans les deux sexes, par une dent noirâtre, bien distincte. Les mandibules sont grandes, assez étroites, très-aiguës, d'un noir un peu bleuâtre, avec une grande tache d'un blanc jaunâtre à la base. Les palpes sont entièrement d'un jaune-testacé très-pâle. Les antennes sont aussi entièrement d'un jaune-testacé très-pâle, mais cependant un peu plus foncé que celui des palpes. Les yeux sont très-gros, très-saillants et d'un brun noirâtre. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, un peu moins long que large, presque carré et un peu rétréci postérieurement; il a quelques rides transversales ondulées, très-peu distinctes; les deux sillons transversaux sont très-fortement marqués; la ligne longitudinale du milieu est aussi assez marquée; les côtés sont couverts de poils blanchâtres. Les élytres sont le double plus larges que le corselet, allongées, parallèles et coupées obliquement à l'extrémité; elles ont une bordure blanche assez large, sinuée, qui se dilate entre la bande du milieu et la lunule de l'extrémité; la lunule humérale se prolonge le long de la base jusque près de la suture; l'extrémité de sa partie inférieure est un peu renflée, mais elle ne se recourbe pas vers la base; la bande du milieu est presque transversale, assez étroite vers le bord latéral, et renflée vers la suture; la partie de cette bande qui se recourbe manque ordinairement entièrement, et l'on voit plus bas près de la suture un point arrondi tout-à-fait isolé, qui paraît être l'extrémité de la bande du milieu; la lunule de l'extrémité paraît formée de deux taches assez grandes, qui se réunissent sur le bord postérieur; ce dernier est bien distinctement dentelé en scie; la suture est terminée par une petite pointe; le fond des élytres est fortement granulé; les parties blanches sont presque lisses. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé brillant, avec les côtés et l'extrémité de l'abdomen d'un jaune-testacé très-pâle; les côtés sont couverts de poils blancs. Les pattes sont grandes et entièrement d'un jaune-testacé très-pâle.

Elle se trouve dans les parties supérieures du Sénégal.

Elle doit être placée avant la *Nitida*.

171. Cicindela Melancholica.

Subcylindrica, supra obscure viridi-œnea ; elytris margine laterali interrupto, lunula humerali interrupta, altera apicis lata dentata , striga media transversa sinuata abbreviata punctoque disci albis ; femoribus subtus rufis.

Fabr ? *Sys. el.* 1. p. 236. n° 21.
Sch. *Syn. ins.* 1. p. 241. n° 22.

Long. 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Ægyptiaca* et aux espèces voisines, mais elle est un peu moins allongée. La tête et le corselet sont d'une couleur bronzée obscure, et couverts de rides irrégulières qui se confondent et qui les font paraître presque granulés. Dans la femelle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, assez avancée, et elle a au milieu du bord antérieur trois petites dents très-distinctes. Le corselet est un peu plus court que celui de l'*Ægyptiaca*. Les élytres sont un peu moins allongées et d'un vert-bronzé obscur, mais elles sont couvertes de points enfoncés assez gros et très-serrés, dont le fond est d'un vert plus clair. Les taches blanches sont disposées à peu près comme dans l'*Ægyptiaca*; mais le bord latéral blanc est un peu plus large; la bande du milieu est un peu sinuée; la lunule de l'extrémité est beaucoup plus large et se réunit par une bordure très-étroite au bord latéral. Le dessous du corps est d'un bleu-verdâtre assez brillant, avec les côtés couverts de poils blancs. Les pattes sont d'un vert bronzé, avec tout le dessous des cuisses d'un rouge ferrugineux.

Elle m'a été envoyée par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leona, et comme la *Melancholica* de Fabricius.

Elle doit être placée avant la *Distinguenda*.

172. CICINDELA LUDIA. *Schönherr.*

Subcylindrica, supra obscure viridi-ænea; elytris margine laterali sinuato interrupto, lunula humerali interrupta, altera apicis dentata, striga media transversa abbreviata apice dentata punctoque disci albis.

Long. 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Undulata* et aux espèces voisines, mais elle est plus grande et un peu moins allongée. Elle est en-dessus à peu près de la couleur de l'*Undulata*. Dans la femelle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est un peu plus large, et elle a de même trois dents assez distinctes au milieu du bord antérieur. Le corselet est un peu plus court, plus carré et moins cylindrique. Les élytres sont un peu moins allongées; les taches blanches sont disposées à peu près comme dans l'*Ægyptiaca,* mais le bord latéral est un peu plus large, et il se dilate un peu au-dessous de la bande du milieu; le crochet de cette bande n'en paraît pas séparé; la lunule de l'extrémité est aussi un peu plus large, et la partie supérieure de cette lunule n'en paraît nullement séparée; comme dans l'*Orientalis* on aperçoit une petite tache cuivreuse près de l'extrémité de la lunule humérale. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Ægyptiaca.*

Elle se trouve dans l'île de Java, et elle m'a été envoyée par M. Schönherr, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Distinguenda.*

173. CICINDELA VICINA. *Mihi.*

Subcylindrica, supra viridi-ænea; elytris margine laterali subinterrupto, lunula humerali subinterrupta, altera apicis dentata, strigaque media recurva subinterrupta incumbente albis; femoribus subtus rufis.

Long. 4, 5 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble à l'*Ægyptiaca* par la forme et la grandeur, mais sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair, avec quelques nuances cuivreuses. La lèvre supérieure est un peu plus large, moins transversale, et elle a au milieu du bord antérieur trois petites dents à peine sensibles dans le mâle, et bien distinctes dans la femelle. La tête et le corselet sont plus fortement granulés. Le corselet est un peu moins carré et plus cylindrique. Les élytres sont un peu moins allongées et plus fortement ponctuées; les taches blanches sont à peu près disposées comme dans la *Litigiosa*, mais le point qui termine la lunule humérale n'en est pas ordinairement tout-à-fait séparé, et la partie recourbée de la bande du milieu est tantôt presque entière et tantôt interrompue en plusieurs endroits. Le dessous du corps est d'un vert bleuâtre, avec les côtés du corselet et de la poitrine un peu cuivreux; les côtés sont entièrement couverts de poils blancs. Les pattes sont d'un vert bronzé, avec le dessous des cuisses et la base des jambes d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Elle se trouve très-communément au Sénégal.

Elle doit être placée après l'*Ægyptiaca*.

174. Cicindela Centropunctata. *Klug.*

Subcylindrica, supra fusco-ænea; elytris margine laterali interrupto, lunula humerali interrupta, altera apicis dentata, striga media transversa abbreviata apice hamata punctoque disci albis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur et de la couleur de la *Disjuncta*, mais sa forme est moins allongée. La tête est légèrement granulée et striée longitudinalement de chaque côté, entre les yeux. Dans la femelle, le seul sexe que je possède, la

lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, courte, transversale, et elle a une petite dent bien distincte au milieu du bord antérieur. Les mandibules sont d'un vert-bronzé obscur, avec une grande tache d'un blanc jaunâtre à la base, et l'extrémité noirâtre. Les palpes sont d'un blanc un peu roussâtre, avec le dernier article d'un vert-bronzé un peu bleuâtre. Les antennes manquent dans l'individu que je possède. Les yeux sont d'un brun noirâtre, assez gros et assez saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, un peu moins long que large, presque carré, assez plane et légèrement granulé; les deux sillons transversaux sont assez marqués; la ligne longitudinale du milieu l'est un peu moins; les côtés sont couverts de poils blanchâtres. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles et coupées obliquement à l'extrémité; les taches blanches sont à peu près disposées comme celles de l'*Ægyptiaca* et des espèces voisines; mais le bord latéral est un peu plus large et bien distinctement interrompu au-dessous de la lunule humérale et au-dessus de celle de l'extrémité; la lunule humérale est plus large, assez courte, et le point qui paraît en être la continuation en est bien distinctement séparé; celle de l'extrémité est aussi un peu plus large, et la partie recourbée est plus courte et beaucoup plus large; la bande du milieu est tout-à-fait droite et terminée au milieu des élytres par une tache oblongue, qui forme un petit crochet en-dessus et en-dessous; on voit en outre un peu plus bas, vers la suture, un point arrondi qui paraît être l'extrémité de la bande du milieu, mais qui en est bien distinctement séparé; elles sont couvertes de points enfoncés, dont le fond est un peu verdâtre; l'extrémité est finement dentelée en scie. Le dessous du corps est d'un bleu verdâtre, avec les côtés du corselet et de la poitrine d'un rouge cuivreux. Les pattes sont d'un vert bronzé.

Elle m'a été envoyée par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé, et comme venant du cap de Bonne-Espérance.

Elle doit être placée avant la *Disjuncta*.

175. CICINDELA OPIGRAPHA. *Dalmann.*

Supra fusco-ænea; elytris margine laterali interrupto, lunula humerali apicalique, fascia media transversa abbreviata tenuibus albis.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Elle ressemble à la *Punctulata* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur presque noirâtre. La tète est très-finement granulée, et elle a de chaque côté, entre les yeux, quelques stries longitudinales à peine distinctes. Dans la femelle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un blanc un peu roussâtre, presque transversale, et elle a au milieu du bord antérieur une dent assez fortement marquée. Les mandibules sont d'un vert bronzé, avec une grande tache d'un blanc jaunâtre à la base, et l'extrémité noirâtre. Les palpes maxillaires sont d'un vert bronzé; les labiaux sont d'un blanc roussâtre, avec le dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un vert bronzé; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont brunâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tète, sans y comprendre les yeux, presque carré, très-légèrement granulé, et il a quelques rides transversales irrégulières, à peine distinctes; les deux sillons transversaux et la ligne longitudinale du milieu sont assez fortement marqués. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, assez allongées et assez fortement granulées; elles ont une bordure latérale blanche très-étroite, bien distinctement séparée des deux lunules, qui se dilate un peu au-dessous de la bande du milieu; les deux lunules sont auss très-étroites; la partie inférieure de l'humérale avance peu sur les élytres, et la partie supérieure de celle de l'extrémité se recourbe en ligne droite; la bande du milieu est aussi très-étroite, transversale, très-courte et ne dépasse pas la moitié des élytres; le bord postérieur est bien distinctement dentelé en scie, et la suture se termine par une

petite pointe. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant, avec les côtés du corselet et de la poitrine d'un rouge cuivreux. Les pattes sont aussi d'un vert bronzé, avec les cuisses un peu cuivreuses.

Elle m'a été envoyée par M. Schönherr, comme venant de Java, et comme l'*Opigrapha* de Dalmann.

Elle doit être placée avant la *Marginepunctata*.

176. CICINDELA HEUTZII. *Mihi.*

Supra obscure cupreo-ænea; elytris lunula humerali integra, altera apicis hamata subinterrupta, fascia media abbreviata sinuata punctoque marginali albis; abdomine rufo.

C. Hæmorrhoidalis. HEUTZ.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Elle se rapproche de la *Rufiventris*, mais elle est un peu plus grande, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur un peu cuivreux, surtout sur la tête et le corselet. La tête est couverte de rides irrégulières très-fines qui se confondent et qui la font paraître presque granulée, et elle a de chaque côté, entre les yeux, quelques stries longitudinales assez distinctes. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est assez courte et d'un blanc un peu jaunâtre; le bord antérieur est un peu arrondi, et il a dans son milieu une petite dent très-peu marquée. Les mandibules sont d'un noir obscur, avec une grande tache d'un blanc jaunâtre à la base. Les palpes maxillaires sont d'un vert bronzé; les labiaux sont d'un blanc jaunâtre, avec le dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un vert bronzé; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont brunâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, presque carré et couvert de rides irrégulières très-fines qui le font paraître très-légèrement granulé; les deux sillons transversaux sont assez fortement marqués, et leur fond

est d'un bleu un peu verdâtre; la ligne longitudinale du milieu est aussi assez marquée. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, peu allongées, presque parallèles et arrondies à l'extrémité ; elles ont à l'angle de la base une lunule humérale blanche, assez courte et assez large; à peu près au milieu une bande transversale sinuée, assez large, qui ne va pas jusqu'à la suture et qui paraît composée de deux taches en croissant, dont la première est tournée vers l'extrémité, et la seconde vers la base; au-dessous de cette bande, près du bord extérieur, un point blanc arrondi, placé entre la bande et la lunule de l'extrémité; la partie supérieure de cette dernière est formée par un point oblong assez gros, qui en est presque séparé; le fond des élytres est assez fortement ponctué; les taches blanches ne le sont que très-légèrement. En-dessous, la tête et le corselet sont d'un bleu métallique ; la poitrine d'un vert-bronzé assez brillant, et l'abdomen d'un rouge ferrugineux; les côtés sont couverts de poils blancs. Les pattes sont d'un vert-bronzé un peu bleuâtre.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale; elle m'a été envoyée par M. Leconte, qui l'avait reçue de M. Heutz, sous le nom d'*Hæmorrhoidalis*.

Elle doit être placée avant la *Rufiventris*.

177. Cicindela Alboguttata. *Klug.*

Supra viridi-subcyanea; elytris punctis sex marginalibus albis, tertio transverso majore, septimoque discoidali albis.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Elle se rapproche de la *Littoralis*, mais elle est un peu plus petite, proportionnellement plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un vert un peu bleuâtre, avec quelques nuances cuivreuses sur la tête et le corselet. La tête est à peu près comme celle de la *Littoralis*. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est un peu plus courte, plus transversale, et

la petite dent que l'on voit au milieu du bord antérieur est moins saillante. Le corselet est plus étroit, ce qui le fait paraître plus allongé. Les élytres sont aussi un peu plus étroites; elles ont six points blancs assez gros, le long du bord latéral: les deux premiers presque arrondis, figurant les deux extrémités de la lunule humérale; le troisième plus grand, presque transversal, remplaçant le commencement de la bande du milieu que l'on voit dans beaucoup d'espèces; le quatrième au-dessous, comme dans la *Littoralis ;* les cinquième et sixième figurant la lunule de l'extrémité et joints le long du bord extérieur par une ligne blanche très-étroite et à peine distincte; on voit en outre, comme dans la *Littoralis*, à peu près aux deux tiers des élytres, près de la suture, un septième point blanc assez gros et arrondi, et quelques vestiges d'une ligne blanche presque entièrement effacée, qui semblerait joindre ce point au troisième du bord latéral; le fond des élytres est assez fortement ponctué; les taches blanches le sont beaucoup moins; le bord latéral est d'un bleu assez brillant; le bord postérieur est bien distinctement dentelé en scie. Le dessous du corps est d'un bleu un peu verdâtre; les côtés sont couverts de poils blancs. Les pattes sont un peu plus longues et plus déliées que celles de la *Littoralis*, et d'un vert-bronzé un peu bleuâtre.

Elle se trouve en Arabie, et elle m'a été envoyée par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée avant la *Littoralis.*

178. Cicindela Aulica. *Mihi.*

Capite thoraceque obscure cupreo-æneis ; elytris nigro-subcupreis, lunula humerali apicalique, fascia transversa abbreviata punctisque duobus albis ; subtus rubro-cuprea ; pedibus concoloribus.

Long. 5, 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2, 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Littoralis*, mais elle est ordinairement un peu plus petite, proportionnellement moins allon-

gée, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé obscur plus ou moins cuivreux sur la tête et le corselet, et d'un noir très-légèrement cuivreux sur les élytres. La tête, les antennes et les parties de la bouche sont à peu près comme dans la *Littoralis*. Le corselet est un peu plus étroit, ce qui le fait paraître plus allongé, moins carré, un peu plus convexe, plus fortement granulé, et le bord antérieur est légèrement arrondi. Les élytres sont un peu plus courtes, moins fortement granulées, et leur extrémité est un peu plus arrondie; les taches blanches sont disposées à peu près de la même manière, mais les deux premiers points après la lunule humérale sont placés un peu plus haut, toujours réunis, et forment presque une bande transversale. Le dessous du corps et les pattes sont toujours d'un beau rouge-cuivreux brillant.

Elle se trouve assez communément au Sénégal.

Elle doit être placée après la *Littoralis*.

179. Cicindela Regalis. *Mihi.*

Capite thoraceque obscure æneis; elytris cyaneis, maculis magnis quatuor transversis lineolisque duabus baseos flavescentibus.

Long. 6 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

La tête et le corselet sont d'une couleur bronzée assez obscure, finement granulés et presque entièrement couverts de poils blanchâtres peu rapprochés les uns des autres. La lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, un peu avancée, et elle a au milieu du bord antérieur une dent noirâtre, plus saillante dans la femelle que dans le mâle. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre à la base, et noires vers l'extrémité. Les palpes sont d'un blanc roussâtre, avec le dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un beau bleu métallique; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont brunâtres, assez grands et assez saillants. Le corselet est à peu

près de la largeur de la tête, moins long que large et presque carré; les deux sillons transversaux et la ligne longitudinale du milieu sont assez fortement marqués. Les élytres sont d'un beau bleu métallique, presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, coupées obliquement à l'extrémité et presque planes; elles ont chacune quatre grandes taches transversales d'un blanc jaunâtre, qui vont presque depuis le bord extérieur jusqu'à la suture; la première est placée obliquement et remplace la lunule humérale; la seconde, à peu près au milieu, est aussi un peu oblique; la troisième est un peu plus large que la seconde et légèrement convexe en-dessus, et la quatrième est presque triangulaire et tout-à-fait à l'extrémité; elles ont en outre à la base, près de l'écusson, deux taches oblongues de la même couleur, placées à peu près comme dans la *Flexuosa*, mais beaucoup plus grandes; le fond des élytres est légèrement granulé; les taches sont assez distinctement ponctuées; le bord postérieur est dentelé en scie, et la suture est terminée par une petite pointe. Le dessous du corps est d'un beau bleu métallique, avec les côtés couverts de poils blancs. Les pattes sont aussi d'un bleu métallique.

Cette belle espèce se trouve dans les parties supérieures du Sénégal.

Elle doit être placée avant la *Lurida*.

180. Cicindela Sardea. *Dahl.*

Supra obscure cupreo-ænea; elytris lunula humerali interrupta apicalique, striga media recurva punctisque quatuor albis.

Long. 5, 5 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2, 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Flexuosa*, mais elle est un peu moins allongée, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé plus obscur et un peu cuivreux. Le corselet est un peu plus large, ce qui le fait paraître un peu plus court, et très-légèrement ar-

rondi sur les côtés. Les élytres sont un peu plus larges, un peu plus ovales et un peu moins parallèles; la lunule humérale est entièrement interrompue dans son milieu; la bande du milieu est plus étroite, un peu dentelée sur ses bords, et elle ne se rapproche pas autant du bord latéral. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Flexuosa*.

Elle se trouve en Sardaigne, d'où elle a été rapportée par M. Dahl, qui m'en a envoyé quatre individus absolument semblables.

Elle doit être placée avant la *Flexuosa*.

181. CICINDELA CIRCUMFLEXA. *Dahl.*

Supra obscure viridi-ænea; elytris margine laterali subinterrupto, lunula humerali apicalique, fascia media recurva punctisque tribus albis.

Long. 4 ½, 5 lignes. Larg. 1 ¾, 2 lignes.

Elle ressemble aussi beaucoup à la *Flexuosa* et n'en est peut-être qu'une variété. Elle en diffère seulement par la bande du milieu qui se dilate le long du bord extérieur, touche presque à la lunule humérale, et se réunit entièrement au point marginal placé au-dessous, qui se joint lui-même à la lunule de l'extrémité et paraît en former la partie supérieure.

Elle se trouve en Sicile, d'où elle a été rapportée par M. Dahl, qui m'en a envoyé quatre individus absolument semblables.

Elle doit être placée après la *Flexuosa*.

182. CICINDELA LEUCOPTERA. *Mihi.*

Viridi-ænea; elytris albidis, linea interrupta triramosa suturaque æneis; ano testaceo.

Long. 3 ¾ lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Elle ressemble à la *Nitidula,* mais elle est plus petite et proportionnellement moins allongée. La tête est d'une couleur bronzée plus verte et moins cuivreuse. Les mandibules sont un peu plus longues et plus aiguës. Les yeux sont plus saillants. Le corselet est de la couleur de la tête, un peu plus étroit que celui de la *Nitidula* et ne paraît pas s'élargir postérieurement. Les élytres sont un peu plus courtes et d'un blanc un peu jaunâtre; les taches bronzées sont disposées à peu près de la même manière, mais elles sont un peu plus étroites et, ainsi que la suture, d'une couleur moins cuivreuse; le fond des élytres est un peu plus distinctement ponctué. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant, avec les derniers anneaux de l'abdomen d'un jaune testacé; les côtés sont couverts de poils blancs. Les pattes sont assez longues et d'un vert-bronzé assez brillant.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin ; je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce.

Elle doit être placée après la *Nitidula.*

183. CICINDELA CHRYSOGRAPHA. *Klug.*

Capite thoraceque cupreis ; elytris albis, punctatis, linea interrupta triramosa suturaque rubro-cupreis ad basin coadunatis.

Long. 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Capensis*, mais elle est beaucoup plus petite. La tête et le corselet sont d'une couleur plus cuivreuse. Les élytres ont à peu près la même forme et sont ponctuées de la même manière ; mais la ligne longitudinale est plus droite et plus étroite, les trois lignes obliques, dont les deux premières sont très-petites, sont tout-à-fait séparées de la ligne longitudinale, et ces lignes et la suture sont d'un rouge-cuivreux assez brillant. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Capensis.*

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, en fort mauvais état, qui m'a été envoyé par M. Klug, comme venant

du cap de Bonne-Espérance, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Capensis*.

184. Cicindela Lepida. *Mihi.*

Viridi-œnea, niveo pilosa; elytris glabris albis, punctis baseos fasciisque duabus obliquis abbreviatis obsoletis fusco-œneis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 4 $\frac{1}{4}$, 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle se rapproche un peu de la *Conspersa* par la forme, la grandeur et la couleur. La tête et le corselet sont d'un vert bronzé et entièrement couverts de poils blancs. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est blanche, assez courte, presque transversale, et elle a au milieu du bord antérieur une petite dent à peine distincte. Les mandibules sont d'un blanc un peu jaunâtre, avec l'extrémité et les dents intérieures d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un blanc roussâtre, avec l'extrémité du dernier article un peu brunâtre. Les antennes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont d'un brun noirâtre, assez gros et très-saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, aussi long que large, presque carré, très-légèrement arrondi sur les côtés, un peu convexe et presque cylindrique; les deux sillons transversaux et la ligne longitudinale du milieu ne sont pas très-marqués. Les élytres sont glabres, blanches, à peu près le double plus larges que le corselet, peu allongées et légèrement convexes; elles s'élargissent un peu vers l'extrémité, qui est un peu déprimée, et le bord postérieur est assez fortement sinué et nullement dentelé en scie; la base et les bords de la suture sont assez distinctement ponctués; le reste des élytres paraît lisse; elles ont vers la base quelques points distincts d'un vert-bronzé très-obscur et deux bandes obliques un peu sinuées de la même couleur, qui se rapprochent beaucoup plus de la suture que du bord extérieur : la première à peu près au mi-

lieu, et la seconde aux deux tiers de leur longueur; ces bandes sont peu marquées et quelquefois presque effacées. Le dessous du corps est d'un vert bronzé, avec les côtés couverts de poils blancs. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle; les cuisses sont couvertes de poils blancs, et leur base est d'un vert bronzé.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée avant la *Conspersa*.

185. Cicindela Hirticollis. *Klug.*

Subcylindrica, viridi-ænea; elytris flavescentibus, punctatis, sutura ænea; antennis apice testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle se rapproche de la *Suturalis*, mais elle est plus petite. La tête est d'un vert-bronzé très-brillant, couverte de rides irrégulières qui se confondent et qui la font paraître granulée, et elle a quelques stries longitudinales peu distinctes, entre les yeux. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, assez courte, presque transversale, et sans dent sensible à sa partie antérieure. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre, et d'un vert bronzé vers l'extrémité. Les palpes sont d'un blanc jaunâtre, avec l'extrémité du dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un bronzé-cuivreux assez brillant; les autres sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les yeux sont brunâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est à peu près de la couleur de la tête, mais il est entièrement couvert de poils blancs assez serrés; il est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, aussi long que large et presque carré; les deux sillons transversaux sont peu marqués. Les élytres sont d'un blanc jaunâtre, plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, coupées obliquement à l'extrémité et entiè-

rement couvertes de points enfoncés très-serrés et fortement marqués; la suture est d'un bronzé un peu cuivreux et terminée par une petite pointe; le bord postérieur est distinctement dentelé en scie. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant, avec les côtés couverts de poils blancs. Les pattes sont également d'un vert-bronzé assez brillant.

Elle se trouve au Brésil, et elle m'a été envoyée par M. Klug, comme venant des environs de Para, et sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Suturalis.*

186. CICINDELA GRAPHIPTERA. *Klug.*

Subcylindrica, supra obscure viridi-æneu; elytrorum basi, margine laterali, lunula humerali, apicali hamata, strigaque media tortuosa interrupta incumbente albis; pedibus posticis longissimis.

Long. 3 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Elle est plus petite que la *Longipes,* et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé obscur. La tête est finement striée entre les yeux, et presque granulée à sa partie postérieure. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, assez large, presque transversale, et elle a au milieu du bord antérieur une petite dent peu marquée. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre à la base, d'un vert bronzé au milieu, et noires à l'extrémité. Les palpes maxillaires sont d'une couleur cuivreuse; les labiaux sont d'un blanc un peu jaunâtre; le dernier article des uns et des autres est d'un vert-bronzé assez brillant. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un vert bronzé entremêlé de cuivreux; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont brunâtres, très-gros et très-saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, un peu moins long que large, presque carré, un peu ré-

tréci antérieurement et couvert de rides irrégulières qui se confondent et qui le font paraître granulé; les deux sillons transversaux sont peu marqués et très-rapprochés du bord antérieur et de la base; la ligne longitudinale du milieu est aussi peu marquée; les côtés, le bord antérieur et la base sont couverts de poils blancs. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, parallèles, et coupées obliquement à l'extrémité; elles ont une bordure latérale blanche, assez étroite et légèrement sinuée; la lunule humérale se prolonge le long de la base jusque près de l'écusson; sa partie inférieure se prolonge en ligne droite jusque près de la suture et se recourbe ensuite vers le bord extérieur; la première partie de la bande du milieu est presque en forme de V; la seconde est assez longue, très-sinuée, dentelée sur ses bords et interrompue dans plusieurs endroits; la partie supérieure de la lunule de l'extrémité est terminée par un crochet, qui remonte presque jusqu'à la première partie de la bande du milieu; sa partie inférieure remonte un peu le long de la suture; le fond des élytres est assez fortement ponctué; les parties blanches le sont beaucoup moins; le bord postérieur est distinctement dentelé en scie, et la suture est terminée par une petite pointe. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé assez brillant, avec l'abdomen un peu cuivreux. Les pattes sont longues et déliées et d'un vert-bronzé assez brillant; les cuisses postérieures sont à peu près de la longueur des deux tiers de tout le corps.

Elle se trouve dans la Colombie, et elle m'a été envoyée par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant des environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Longipes*.

187. Cicindela Boops. *Mannerheim.*

Subcylindrica, supra viridi-cupreo-ænea; elytris punctatis, margine laterali subinterrupto antice intus dentato, fascia media subtransversa abbreviata, lunulaque apicis albis; ano testaceo.

C. Agilis. KLUG.
C. Auraria. SCHÖNHERR.

Long. 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle est ordinairement un peu plus petite que la *Biramosa*, proportionnellement un peu moins allongée, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé un peu cuivreux. La tête est finement striée entre les yeux, et presque granulée à sa partie postérieure. La lèvre supérieure est d'un blanc un peu jaunâtre, courte, transversale, et elle a au milieu du bord antérieur trois petites dents peu marquées. Les mandibules sont assez grandes, assez avancées, d'un blanc jaunâtre à la base, d'un vert bronzé au milieu, et noires à l'extrémité. Les palpes maxillaires sont d'un vert bronzé; les labiaux sont d'un blanc jaunâtre, avec le dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont de cette dernière couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres, très-gros et très-saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, à peu près aussi long que large, presque carré, légèrement arrondi sur les côtés, et couvert de rides irrégulières qui se confondent et qui le font paraître granulé; les deux sillons transversaux et la ligne longitudinale du milieu sont assez marqués; les côtés sont couverts de poils blancs. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, et coupées obliquement à l'extrémité; elles ont une bordure latérale blanche, assez large, presque interrompue près de la lunule de l'extrémité, qui a vers la base une espèce de dent obtuse, figurant la partie inférieure de la lunule humérale; la bande du milieu est un peu oblique, presque droite et ne dépasse guère le milieu des élytres; la partie supérieure de la lunule de l'extrémité est presque droite, assez large et assez allongée; le fond des élytres est très-fortement ponctué; les parties blanches le sont beaucoup moins; le bord postérieur est distinctement dentelé en scie, et la suture est terminée par une petite pointe. Le dessous

du corps est d'un vert-bronzé brillant, avec les côtés couverts de poils blancs, et le dernier anneau de l'abdomen d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les pattes sont aussi d'un vert-bronzé assez brillant.

Elle se trouve dans l'île de Saint-Domingue, et je l'ai reçue de M. le comte de Mannerheim, sous le nom que je lui ai conservé.

M. Klug me l'a envoyée sous le nom d'*Agilis*, et M. Schönherr m'en a communiqué un individu venant de Carthagène, sous celui d'*Auraria*.

Elle doit être placée après la *Biramosa*.

188. Cicindela Marginipennis. *Leconte.*

Subcylindrica, supra obscure viridi-ænea; elytris margine laterali albo in medio intus dentato; abdomine violaceo; ano testaceo.

Long. 4 ¾ lignes. Larg. 1 ¾ ligne.

Elle est assez allongée, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez obscur, avec quelques nuances cuivreuses. La tête est légèrement granulée, et elle a de chaque côté, entre les yeux, quelques stries longitudinales très-peu marquées, et une ligne assez courte d'un bleu métallique. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, courte, presque transversale, et elle a au milieu du bord antérieur une petite dent très-peu marquée. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre à la base, d'un vert bronzé au milieu, et noires vers l'extrémité. Les palpes maxillaires sont d'un vert bronzé; les labiaux sont d'un blanc jaunâtre, avec le dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont de cette dernière couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, assez allongé, un peu plus long que large,

presque carré, très-légèrement arrondi sur les côtés, et couvert de rides qui se confondent et qui le font paraître granulé; les deux sillons transversaux et la ligne longitudinale du milieu sont assez marqués, et leur fond ainsi que les côtés sont un peu bleuâtres; on voit quelques poils blancs sur les côtés. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, allongées, presque parallèles, et arrondies obliquement à l'extrémité, elles ont une bordure latérale blanche, assez étroite, qui se prolonge depuis l'angle de la base jusqu'à la suture, qui ne touche pas tout-à-fait au bord extérieur, et qui a, vers le milieu, une dent intérieure assez aigüe, bien distincte, dont la pointe se dirige obliquement vers l'extrémité; le fond des élytres est assez fortement ponctué; la bordure blanche l'est beaucoup moins; la partie comprise entre la bordure et le bord extérieur est d'un bleu métallique. En dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un vert bronzé; les premiers anneaux de l'abdomen sont d'un violet cuivreux; le dernier est d'un jaune testacé, avec un léger reflet violet. Les pattes sont assez allongées et d'un vert bronzé.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Boops*.

189. Cicindela Latreillei. *Barthelemy*.

Subcylindrica, supra obscure cupreo-œnea; elytris margine laterali intus obsolete bidentato, lunula apicis, punctoque minuto disci albis.

Long. 5 ½, 6 ½ lignes. Larg. 2, 2 ½ lignes.

Elle est ordinairement plus grande que la *Distans*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur, avec quelques nuances cuivreuses. La tête est couverte de rides irrégulières qui se confondent et qui la font paraître granulée, et elle a quelques stries

longitudinales peu marquées de chaque côté, entre les yeux. La lèvre supérieure est d'un blanc un peu jaunâtre, un peu avancée, et elle a au milieu du bord antérieur trois dents fortement marquées, dans les deux sexes. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre à la base, et d'un brun noirâtre vers l'extrémité. Les palpes sont d'un blanc roussâtre, avec le dernier article d'un noir un peu verdâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont d'une couleur bronzée un peu cuivreuse; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont d'un brun noirâtre, très-gros et très-saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, presque aussi long que large, presque carré, très-légèrement arrondi sur les côtés, et couvert de rides irrégulières qui se confondent et qui le font paraître granulé et presque rugueux; les deux sillons transversaux et la ligne longitudinale du milieu sont assez fortement marqués. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, arrondies obliquement à l'extrémité et légèrement convexes; elles ont une bordure latérale blanche, assez étroite, qui va depuis l'angle de la base jusqu'à la suture, et qui remonte un peu le long de cette dernière; la partie intérieure de cette bordure a deux dents ordinairement très-peu marquées, quelquefois même presque entièrement effacées, qui figurent la partie inférieure de la lunule humérale et le commencement de la bande du milieu, et une troisième bien distincte, figurant la partie supérieure de la lunule de l'extrémité; on voit en outre vers la suture, au-delà du milieu des élytres, un point blanc arrondi et très-petit; dans quelques individus on aperçoit aussi les traces d'une ligne blanche sinuée, très-étroite, qui unit ce point à la dent du milieu; le fond des élytres est assez fortement ponctué; la bordure blanche l'est beaucoup moins; avec la loupe on distingue vers la suture une ligne longitudinale un peu sinuée de points enfoncés, dont le fond est un peu cuivreux, et qui va depuis la base jusqu'à l'extrémité; le bord postérieur est très-légèrement dentelé en scie; la suture est terminée par une petite pointe. Le dessous du corps et les pattes sont d'un rouge-cuivreux un peu obscur; les côtés sont couverts de poils blancs.

Elle se trouve sur les côtes de Barbarie, et elle m'a été envoyée par M. Barthelemy, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée avant la *Distans.*

190. Cicindela Klugii. *Mihi.*

Subcylindrica, supra obscure cupreo-ænea; elytris margine laterali abbreviato, lunula humerali, striga media recurva, maculaque subapicali albis.

C. Neglecta. Klug.

Long. 4 ¼ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle est un peu plus petite que la *Scalaris*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur, avec quelques nuances cuivreuses. La tête est finement granulée, et elle a quelques stries longitudinales peu marquées de chaque côté, entre les yeux. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un blanc un peu jaunâtre, assez courte, presque transversale, et elle a trois petites dents à peine distinctes, au milieu du bord antérieur. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre à la base, d'un vert bronzé au milieu, et noires vers l'extrémité. Les palpes maxillaires sont d'un vert bronzé; les labiaux sont d'un blanc jaunâtre, avec le dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un rouge cuivreux entremêlé de vert bronzé; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont brunâtres, assez gros et peu saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, un peu moins long que large, carré et très-finement granulé; les deux sillons transversaux sont fortement marqués, et leur fond est d'un bleu métallique; la ligne longitudinale est peu marquée, et les côtés sont garnis de poils blancs. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, parallèles, et arrondies obliquement à l'extrémité; elles ont une bordure blanche assez étroite,

très-droite, qui ne touche pas tout-à-fait au bord extérieur et qui ne va que jusqu'aux trois quarts des élytres ; la partie inférieure de la lunule humérale est presque en ligne droite et ne va pas jusqu'au milieu; la bande du milieu est assez étroite; sa première partie est presque en ligne droite; la seconde tombe presque perpendiculairement, et se recourbe ensuite vers la suture; la lunule de l'extrémité est remplacée par une tache assez grande, presque triangulaire, placée un peu au-dessous de l'endroit où finit la bordure blanche; le fond des élytres est légèrement ponctué; on aperçoit le long de la suture une ligne de points enfoncés assez gros et assez serrés, dont le fond est un peu verdâtre, et à la base le commencement de deux autres lignes semblables; le bord postérieur est très-légèrement dentelé en scie, et la suture est terminée par une petite pointe. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé un peu bleuâtre, avec les côtés du corselet et de la poitrine d'un rouge cuivreux; les côtés sont couverts de poils blancs. Les pattes sont d'un vert-bronzé un peu cuivreux.

Elle se trouve au Mexique, et elle m'a été envoyée par M. Schüppel, comme la *Neglecta* de Klug.

Elle doit être placée après la *Tuberculata*.

191. CICINDELA FULVIPES. *Mihi.*

Cylindrica, subtus cyanea; capite thoraceque nigro-subæneis; elytris croceis, fasciis duabus communibus obliquis abbreviatis nigro-subæneis; labro pedibusque fulvis.

Long. 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est assez grande, allongée et presque cylindrique. La tête est d'un noir-obscur très-légèrement bronzé, légèrement granulée, et elle a des stries longitudinales peu marquées, entre les yeux. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, la lèvre supérieure est d'un jaune fauve, assez avancée et presque arrondie antérieurement. Les mandibules sont d'un blanc jau-

nâtre à la base, et d'un brun noirâtre vers l'extrémité. Les palpes sont d'un jaune fauve. Les deux premiers articles des antennes sont d'un brun noirâtre; les autres manquent dans l'individu que je possède. Les yeux sont brunâtres, très-gros et très-saillants. Le corselet est de la couleur de la tête, à peu près aussi large qu'elle, sans y comprendre les yeux, aussi long que large, presque carré et couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; les deux sillons transversaux sont assez marqués, presque en ligne droite et très-rapprochés du bord antérieur et de la base; la ligne longitudinale du milieu est à peine distincte. Les élytres sont d'un jaune orangé, le double plus larges que le corselet, allongées, parallèles, et arrondies obliquement à l'extrémité; elles ont deux bandes communes transversales, un peu obliques, d'un noir-obscur très-légèrement bronzé, qui partent de la suture et ne vont pas tout-à-fait jusqu'au bord extérieur; la première à la base qui ne couvre pas l'angle huméral, et dont le milieu se prolonge sur la suture jusqu'à la seconde placée un peu au-delà du milieu, et dont la partie supérieure est presque arrondie; ces bandes sont assez fortement ponctuées; le fond des élytres l'est beaucoup plus légèrement. Le dessous du corps est d'un beau bleu métallique. Les pattes sont allongées et d'un jaune fauve.

Cette belle espèce provient de la collection de M. Latreille, où elle était notée comme rapportée par feu Riche, des îles de la mer du Sud.

Elle doit être placée après l'*Abdominalis*.

192. Cicindela Viridicollis. *Mihi.*

Subcylindrica; capite thoraceque viridi-æneis, nitidis; elytris fusco-æneis, puncto humerali alteroque ad basin, striga media recurva, lunulaque apicis subinterrupta albis; antennarum basi, femoribus tibiisque pallide testaceis, æneo-micantibus.

C. Pallipes. Sturm. *Catal.* p. 118.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle est un peu plus petite que la *Triguttata*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé brillant sur la tête et le corselet, et d'un bronzé-obscur un peu brunâtre sur les élytres. La tête est assez fortement striée entre les yeux, et légèrement granulée à sa partie postérieure. La lèvre supérieure est d'un blanc jaunâtre, courte, transversale, et sans dent apparente, dans les deux sexes, à sa partie antérieure. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre, avec l'extrémité et les dents intérieures d'un vert-bronzé obscur. Les palpes sont aussi d'un blanc jaunâtre, avec l'extrémité du dernier article d'un vert-bronzé obscur. Le premier article des antennes est d'un jaune-testacé assez pâle, avec un léger reflet bronzé; les trois suivants sont d'un vert-bronzé obscur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres, très-gros et très-saillants. Le corselet est plus étroit que la tête, un peu plus long que large, presque cylindrique, un peu rétréci postérieurement et couvert de rides transversales ondulées, peu distinctes et très-serrées; les deux sillons transversaux sont peu marqués et très-rapprochés du bord antérieur et de la base; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; il y a quelques poils blancs sur les côtés. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, assez allongées, parallèles, et arrondies obliquement à l'extrémité; elles ont à l'angle de la base un point arrondi d'un blanc un peu jaunâtre, et un autre un peu plus bas remplaçant l'extrémité de la lunule humérale; la bande du milieu est très-étroite; sa première partie est presque en croissant tourné vers la base; la seconde est presque en croissant tourné vers la suture et terminée par un point oblong assez gros; la lunule de l'extrémité est aussi très-étroite, et sa partie supérieure forme un crochet perpendiculaire qui en est ordinairement presque séparé; le fond des élytres est couvert de points enfoncés assez gros, dont le fond est un peu verdâtre; le bord postérieur est très-légèrement dentelé en scie, et la suture est terminée par une petite pointe. Le dessous du corps est d'un

vert-bronzé bleuâtre, avec les côtés du corselet et de la poitrine un peu cuivreux ; les côtés sont légèrement garnis de poils blancs. Les cuisses et les jambes sont d'un jaune-testacé assez pâle, avec un léger reflet bronzé. Les tarses sont d'un bleu métallique.

Elle se trouve dans l'île de Cuba, et elle m'a été donnée par M. Poey ; je l'ai reçue depuis de M. Sturm, comme la *Pallipes* de son Catalogue.

Elle doit être placée avant la *Decempunctata*.

193. Cicindela Tripunctata. *Klug.*

Subcylindrica, subtus cyanea ; capite thoraceque nigro-æneis ; elytris obscure nigris, punctis tribus posticis albis.

Long. 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle est un peu plus grande que la *Decempunctata*, proportionnellement plus large, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur presque noirâtre sur la tête et le corselet, et d'un noir opaque sur les élytres. La tête est assez fortement striée entre les yeux, et très-légèrement granulée à sa partie postérieure. La lèvre supérieure est d'une couleur jaunâtre, assez courte et presque transversale dans le mâle, assez avancée dans la femelle, et sans dents sensibles à sa partie antérieure dans les deux sexes. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre, avec l'extrémité et les dents intérieures noirâtres. Les palpes sont roussâtres, avec le dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un vert-bronzé obscur ; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres, assez gros et ne sont pas très-saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, presque aussi long que large, presque cylindrique, un peu rétréci postérieurement et très-finement granulé ; les deux sillons transversaux sont peu marqués et très-rapprochés du bord antérieur et de la base ; la ligne longitudinale du milieu est aussi très-peu marquée ; il a quelques

poils blanchâtres sur les côtés. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, et arrondies obliquement à l'extrémité; elles ont chacune trois petits points blancs arrondis, disposés en triangle : le premier vers le bord extérieur, à peu près au milieu; le second plus bas, vers la suture, et le troisième sur la ligne du premier, à peu près aux trois quarts des élytres; elles sont couvertes de points enfoncés assez gros, mais peu distincts; le bord postérieur est très-légèrement dentelé en scie, et la suture est terminée par une petite pointe. Le dessous du corps est d'un bleu-métallique peu brillant; les côtés sont légèrement garnis de poils blanchâtres. Les pattes sont d'un vert-bronzé un peu bleuâtre.

Elle se trouve dans les parties méridionales du Brésil, et elle m'a été envoyée par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Decempunctata*.

194. Cicindela Obscurella. *Klug.*

Subcylindrica, supra nigro-ænea; elytris striga media recurva, punctoque postico obsoletis albicantibus.

Long. 3 $\frac{1}{2}$, 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$, 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle est un peu plus petite que la *Tripunctata*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur, un peu cuivreux sur la tête et le corselet, et un peu brunâtre sur les élytres. La tête est assez fortement striée entre les yeux, et très-légèrement granulée à sa partie postérieure. La lèvre supérieure est jaunâtre, assez courte et presque transversale dans le mâle, assez avancée et presque arrondie antérieurement dans la femelle, et elle a au milieu du bord antérieur une petite dent à peine distincte dans les deux sexes. Les mandibules sont d'un blanc jaunâtre à la base, d'un vert-bronzé obscur au milieu, et noirâtres vers l'extrémité. Les palpes maxillaires sont roussâtres; les labiaux sont d'un

blanc roussâtre; le dernier article des uns et des autres est d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un vert-bronzé obscur un peu cuivreux; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres, assez gros, et ne sont pas très-saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, un peu moins long que large, presque cylindrique, très-légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et légèrement granulé; les deux sillons transversaux sont peu marqués et très-rapprochés du bord antérieur et de la base; la ligne longitudinale du milieu est aussi peu marquée. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, et arrondies obliquement à l'extrémité; elles ont à peu près au milieu une bande très-étroite d'un blanc un peu roussâtre, disposée à peu près comme dans l'*Argentata*, mais qui ne se dilate pas le long du bord extérieur, et vers l'extrémité un petit point de la même couleur, remplaçant l'extrémité supérieure de la lunule humérale; cette bande et ce point sont souvent très-peu marqués et quelquefois même presque entièrement effacés ; on voit en outre quelques points enfoncés disposés en ligne longitudinale, dont le fond est un peu verdâtre ; le bord postérieur est très-légèrement dentelé en scie, et la suture est terminée par une petite pointe. Le dessous du corps est d'un bleu-métallique peu brillant, avec les côtés du corselet et de la poitrine un peu cuivreux; les côtés sont légèrement garnis de poils blancs. Les pattes sont d'un vert-bronzé un peu cuivreux.

Elle se trouve dans les parties méridionales du Brésil, et elle m'a été envoyée par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée avant la *Triguttata*.

2. Dromica Vittata. *Klug.*

Obscuro-ænea; elytris punctatissimis, vitta laterali subsinuata albida.

Long. 5 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Coarctata*, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Elle en diffère seulement par la bande longitudinale des élytres qui est plus large, et qui se joint à la ligne de l'extrémité, qui est aussi plus large, ce qui forme une seule bande un peu plus large et un peu sinuée au point de la jonction.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce; il m'a été envoyé par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé, et comme venant également du cap de Bonne-Espérance.

3. Dromica Tuberculata. *Klug.*

Obscuro-ænea; elytris punctatissimis, linea laterali lineolisque elevatis obscurioribus, puncto submarginali lineolaque postica flavescentibus.

Long. 6 ½ lignes. Larg. 2 lignes.

Elle est plus grande que la *Coarctata*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur très-légèrement cuivreux. La tête est un peu plus large que celle de la *Coarctata*, plus fortement granulée, presque réticulée, et plus distinctement striée entre les yeux. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans la *Coarctata*. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, sans y comprendre les yeux, aussi long que large, carré, un peu rétréci antérieurement et postérieurement, et couvert de rides irrégulières fortement marquées, qui le font paraître réticulé; il a de chaque côté une espèce de tubercule allongé, d'une couleur plus obscure, qui ne dépasse pas les deux impressions transversales; celles-ci sont assez marquées, et la ligne longitudinale du milieu est peu distincte. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale très-allongé, moins rétrécies antérieurement que celles de la *Coarctata*, plus arrondies postérieurement, et terminées par une petite pointe, au moins dans le mâle, le seul sexe que je possède; elles sont entièrement couvertes de points enfoncés

bien marqués et moins serrés que dans la *Coarctata;* elles ont plus près du bord extérieur que de la suture une ligne longitudinale élevée, d'une couleur plus obscure, légèrement ondulée et presque interrompue en plusieurs endroits, qui va de l'angle de la base à l'extrémité de la suture, et entre cette ligne et la suture plusieurs lignes élevées un peu obliques, de la même couleur et très-légèrement ondulées; on voit en outre entre la ligne élevée et le bord extérieur un petit point jaunâtre, presque arrondi, placé à peu près au milieu, et vers l'extrémité une petite tâche très-allongée, de la même couleur. Le dessous du corps est d'un noir un peu bronzé. Les pattes sont d'un bronzé obscur et proportionnellement un peu plus fortes que celles de la *Coarctata.*

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance, et elle m'a été envoyée par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

5. Ctenostoma Jacquieri. *Mihi.*

Nigro-æneum; elytris punctatis, obsolete transversim rugosis, fascia media abbreviata angulata flava.

Long. 7 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle se rapproche un peu de la *Formicarium,* mais elle est beaucoup plus grande. La tête est proportionnellement moins large et plus allongée; le sillon postérieur et les deux lignes longitudinales enfoncées entre les yeux sont plus fortement marquées, et le milieu est un peu rugueux. Le milieu du corselet est moins globuleux et plus allongé. Les élytres sont plus allongées, plus cylindriques, moins convexes, et nullement renflées postérieurement; dans la femelle, le seul sexe que je possède, l'extrémité est assez fortement échancrée; elles sont ponctuées à peu près de la même manière, mais elles ont en outre quelques rides transversales élevées, ondulées, peu marquées, peu rapprochées les unes des autres, et entièrement effacées vers l'extrémité; elles ont chacune un

peu au-delà du milieu une bande transversale jaune, ondulée, qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à la suture, et qui forme un angle bien marqué à peu près dans son milieu. On n'aperçoit pas de jaune à la base des cuisses.

Elle se trouve à Cayenne, et elle m'a été donnée par M. Jacquier.

Elle doit être placée avant la *Formicarium*.

6. Ctenostoma Unifasciatum. *Mihi.*

Nigro-æneum; elytris transversim rugosis, postice sublævigatis, macula media transversa flava.

Long. 5 $\frac{1}{4}$, 6 lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Trinotatum* par la forme et la grandeur. La tête et le corselet sont à peu près comme dans cette espèce. Les élytres sont un peu moins renflées postérieurement; il n'y a point de tache jaune à la base ni à l'extrémité, et celle du milieu se rapproche un peu moins de la suture; la partie des élytres au-delà de cette tache est moins fortement ponctuée et presque lisse; dans la femelle, le seul sexe que je possède, l'extrémité est échancrée vers la suture, un peu prolongée extérieurement, et la partie qui se prolonge est elle-même presque échancrée. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Trinotatum*.

Elle a été trouvée par M. Lacordaire, aux environs de Rio Janeiro.

Elle doit être placée avant la *Trinotatum*.

7. Ctenostoma Bifasciatum.

Nigro-æneum; elytris transversim rugosis, postice lævigatis, fasciis duabus luteis apiceque fuscis.

Iconographie. I. p. 55. T. 6. fig. 5.

Long. 5 $\frac{1}{2}$, 6 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$, 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Elle est ordinairement un peu plus grande que la *Trinotatum*. La tête et le corselet sont à peu près comme dans cette espèce. Les élytres sont moins étroites à leur base, moins renflées vers l'extrémité, et elles vont en s'élargissant d'une manière plus insensible; mais elles sont un peu plus allongées et plus étroites que celles de la *Rugosum*; la tache de la base est plus large et plus distincte; celle du milieu est aussi un peu plus large et plus oblique; elles sont toutes les deux d'un jaune un peu plus vif et plus foncé; la tache du milieu et toute la partie postérieure des élytres sont tout-à-fait lisses; l'extrémité est d'un brun un peu jaunâtre et arrondie dans les deux sexes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Trinotatum*, mais il y a beaucoup moins de jaune à la base des cuisses.

Elle a été trouvée aux environs de Rio-Janeiro, par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Trinotatum*.

4. Therates Acutipennis.

Obscure cyanea; elytris macula humerali testacea, apice aculeatis; labro abdomineque rufis; femoribus basi pallide testaceis.

Vanderlinden. *Essai sur les insectes de Java.* p. 18. n° 4.

Long. 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle est plus petite que la *Labiata*, et sa couleur est en-dessus d'un bleu obscur, avec quelques reflets verdâtres et violets, principalement sur la tête et le corselet. La tête est un peu plus allongée, et l'impression entre les yeux est beaucoup moins marquée. La lèvre supérieure est d'une couleur rouge ferrugineuse, avec la base plus obscure et presque brunâtre; elle est plus étroite, plus allongée, et elle a à sa partie antérieure six

petites dentelures, et une autre plus grande de chaque côté, un peu en arrière. Les mandibules sont à peu près de la couleur de la lèvre supérieure, avec l'extrémité noirâtre. Les palpes maxillaires sont d'un brun noirâtre, avec la base du second article et l'extrémité du dernier un peu roussâtres ; les labiaux sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre, avec l'extrémité du pénultième article et le dernier d'un brun noirâtre. Les antennes sont proportionnellement un peu plus courtes que celles de la *Labiata ;* le premier article est en-dessous d'un jaune-testacé assez pâle ; le dessus et les trois suivants sont d'un noir un peu bleuâtre ; les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est à peu près comme celui de la *Labiata.* Les élytres ont à l'angle de la base une tache oblongue d'un jaune testacé, et près de l'écusson une autre plus petite, presque arrondie, qui se joint à la première ; elles sont plus lisses, moins fortement ponctuées vers la base et terminées par une pointe assez allongée, très-aiguë et un peu relevée. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un noir un peu bleuâtre. L'abdomen est d'un rouge-ferrugineux assez obscur vers la base, et plus clair vers l'extrémité. Les pattes sont d'un noir-obscur un peu bleuâtre, avec la base et le dessous des cuisses d'un jaune-testacé assez pâle.

Elle se trouve dans l'île de Java, et elle m'a été donnée par M. Buquet.

Elle doit être placée après la *Labiata.*

3. Tricondyla Cyanipes. *Eschscholtz.*

Nigro-violacea ; elytris punctatis, antice obsolete rugatis, postice lævigatis, subgibbosis ; femoribus ferrugineis ; tibiis tarsisque cyaneis.

Iconographie. I. p. 57. T. 6. fig. 7.

Long. 6 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle se rapproche de l'*Aptera,* mais elle est beaucoup plus

petite. La tête est plus rétrécie postérieurement, et elle a un sillon transversal assez marqué derrière les yeux. Le corselet est plus allongé ; la partie du milieu est un peu rétrécie antérieurement et un peu renflée postérieurement ; la ligne longitudinale est à peine distincte, et l'on n'aperçoit aucune ligne arquée sur les côtés. Les élytres sont un peu moins allongées, un peu plus renflées postérieurement, mais pas autant cependant que dans la *Cyanea ;* elles sont ponctuées jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; la base est un peu rugueuse, et l'extrémité tout-à-fait lisse. Les cuisses sont d'un rouge-ferrugineux un peu plus clair. Les jambes et les tarses sont d'un bleu un peu moins violet.

Elle se trouve dans les îles Philippines, et elle m'a été envoyée par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après l'*Aptera.*

4. Colliuris Modesta.

Capite thoraceque violaceis ; elytris obscure viridi-æneis, profunde punctatis, apice lævigatis, truncato-emarginatis ; femoribus tarsisque posticis ferrugineis ; antennis capite longioribus, extrorsum vix crassioribus.

Iconographie. I. p. 58. T. 6. fig. 8.

Long. 5 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de l'*Emarginata*, et sa couleur est en-dessus d'un bleu violet sur la tête et le corselet, et d'un vert-bronzé obscur sur les élytres. La tête et le corselet sont à peu près comme dans l'*Emarginata.* Les antennes sont aussi à peu près comme dans cette espèce, mais les cinquième, sixième et septième articles sont presque entièrement d'un jaune testacé. Les élytres sont un peu moins allongées, et un peu renflées vers l'extrémité ; elles sont assez fortement ponctuées depuis la base jusqu'aux trois quarts de leur longueur, mais les

points enfoncés sont beaucoup moins rapprochés les uns des autres; la partie postérieure est tout-à-fait lisse, et l'extrémité est tronquée à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Emarginata*, mais les tarses postérieurs et l'extrémité des jambes sont de la couleur des cuisses.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille, où il était noté comme venant de l'île de Java.

Elle doit être placée après la *Crassicornis*.

TRONCATIPENNES.

Cette tribu ayant été augmentée de onze genres depuis l'impression du premier volume de cet ouvrage, il est indispensable de donner un nouveau tableau synoptique pour faire connaître les rapports de ces nouveaux genres avec les anciens.

Je crois d'abord devoir partager les Troncatipennes en deux sous-tribus. La première comprendra les genres dans lesquels la tête, très-rétrécie postérieurement, tient au corselet par une espèce de col très-étroit, dont elle est ordinairement séparée par un étranglement; la seconde ceux dans lesquels la tête est peu ou point rétrécie postérieurement.

Je ferai cependant observer que dans quelques genres de la seconde sous-tribu, et particulièrement dans le genre *Helluo*, il se trouve quelques espèces dans lesquelles la tête ne diffère presque pas de celle des genres de la première sous-tribu; mais ce sont là de ces anomalies qu'il est impossible d'éviter, et dont cette tribu offre plus d'un exemple.

En effet l'extrémité des élytres n'est nullement tronquée, mais au contraire tout-à-fait arrondie dans les genres *Leptotrachelus*, *Trigonodactyla* et *Ctenodactyla*.

Les nouveaux genres *Onypterygia* et *Dyscolus* ont les plus grands rapports avec les *Dolichus*, *Platynus* et *Anchomenus*, et paraissent être intermédiaires entre les Féroniens et les Troncatipennes.

Enfin les *Anthia* par leurs différents caractères se rapprochent des *Scaritides*, et s'éloignent beaucoup des autres genres de cette tribu.

PREMIÈRE SOUS-TRIBU.

- Dernier article des palpes ordinairement de forme ovalaire, et terminé presque en pointe. Crochets des tarses
  - sans dentelures. Articles des tarses
    - presque cylindriques ou très-légèrement triangulaires. Le pénultième
      - non bilobé. Corselet
        - en forme de col allongé, souvent cylindrique et rétréci antérieurement . . . . . . 1 *Casnonia.*
        - plus ou moins ovalaire ou arrondi. Antennes
          - hérissées de poils. . 2 *Lasiocera.*
          - simples . . . . 3 *Odacantha.*
      - fortement bilobé . . . . 4 *Leptotrachelus.*
    - larges, aplatis et triangulaires ou cordiformes. Premier article des antennes
      - beaucoup plus court que la tête . . . 5 *Trigonodactyla.*
      - presque aussi long que la tête. . . . 6 *Cordistes.*
  - dentelés en-dessous . . . . 7 *Ctenodactyla.*

- Dernier article des palpes maxillaires plus ou moins sécuriforme. Crochets des tarses
  - sans dentelures. Pénultième article des tarses
    - fortement bilobé . . . . 8 *Drypta.*
    - non bilobé. Les trois premiers articles des tarses antérieurs des mâles
      - très-fortement dilatés . . . . 9 *Galerita.*
      - peu ou point dilatés. Dernier article des palpes labiaux
        - plus ou moins sécuriforme. Premier article des antennes
          - aussi long que la tête . . . . 10 *Zuphium.*
          - plus court que la tête . . . . 11 *Polistichus.*
        - presque cylindrique. . . . . . 12 *Diaphorus.*
  - dentelés en-dessous . . . . 13 *Agra.*

SECONDE SOUS-TRIBU.

- Crochets des tarses dentelés en-dessous. Corps
  - plus ou moins allongé. Dernier article des palpes labiaux
    - fortement sécuriforme au moins dans les mâles. Pénultième article des tarses
      - non bilobé. . . . . 14 *Cymindis.*
      - bilobé. . . . . 15 *Calleida.*
    - non sécuriforme. Crochets des tarses
      - très-fortement dentelés. . . . . 16 *Onypterygia.*
      - légèrement dentelés. Pénultième article des tarses
        - bilobé. . . . . 17 *Demetrias.*
        - non bilobé. . . . . 18 *Dromius.*
  - plus ou moins large et aplati. Élytres presque carrées. Dernier article des palpes labiaux
    - fortement sécuriforme. Bord postérieur du corselet
      - coupé carrément . . . . 19 *Plochionus.*
      - prolongé dans son milieu. . . . . . . 20 *Aspasia.*
    - non sécuriforme. Bord postérieur du corselet
      - prolongé dans son milieu. . . . . . . 21 *Lebia.*
      - coupé carrément. Pénultième article des tarses
        - non bilobé. . . . . 22 *Coptodera.*
        - bilobé . . . . 23 *Orthogonius.*
- Crochets des tarses sans dentelures. Antennes
  - moniliformes ou grossissant vers l'extrémité . . . . 24 *Helluo.*
  - filiformes. Lèvre supérieure
    - courte, transversale et laissant les mandibules à découvert. Dernier article des palpes labiaux
      - non sécuriforme. Élytres en ovale
        - plus ou moins allongé.
          - Point d'ailes. . . 25 *Aptinus.*
          - Des ailes . . . . 26 *Brachinus.*
        - peu allongé, presque suborbiculaire. . . . . 27 *Corsyra.*
      - fortement sécuriforme. . . . . 28 *Drepanus.*
    - avancée et recouvrant plus ou moins les mandibules. La dent de l'échancrure du menton
      - simple. Lèvre supérieure en carré
        - moins long que large. Articles des quatre tarses antérieurs
          - plus ou moins triangulaires ou cordiformes. . . . . . . 29 *Dyscolus.*
          - presque cylindriques. . . . . 30 *Promecoptera.*
        - plus long que large. Élytres
          - assez courtes et assez larges, plus ou moins carrées ou ovales. . 31 *Thyreopterus.*
          - plus ou moins allongées et parallèles. . 32 *Catascopus.*
      - nulle. Dernier article des palpes labiaux
        - assez fortement sécuriforme. . . 33 *Eucheyla.*
        - non sécuriforme. Élytres en ovale
          - peu allongé, presque suborbiculaire. . . . . 34 *Graphipterus.*
          - plus ou moins allongé . . . . 35 *Anthia.*

5. Casnonia Inæqualis.

Nigra, pubescens; thorace transversim rugato; elytris substriatis, inæqualibus, macula parva oblonga laterali albida; antennis pedibusque nigro-obscuris, pallido-variegatis.

Iconographie. 1. p. 62. t. 7. fig. 1.

Long. 3 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble à la *Rugicollis*, mais sa couleur est d'un noir obscur, et elle est couverte en-dessus de poils assez longs et peu serrés qui la font paraître légèrement pubescente. La tête est à peu près de la même forme et paraît un peu rugueuse. Les antennes sont noires; les troisième, quatrième et dernier articles sont d'un jaune très-pâle, avec l'extrémité noire; le pénultième est entièrement d'un jaune très-pâle. Le corselet est un peu moins allongé que celui de la *Rugicollis;* il est ridé transversalement de la même manière, mais la ligne longitudinale du milieu est à peine distincte, et celle que l'on voit de chaque côté est un peu relevée au lieu d'être enfoncée. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont couvertes de petites élévations inégales qui se confondent; les stries sont lisses, assez fortement marquées dans quelques endroits et peu distinctes dans d'autres; elles ont une petite tache oblongue, d'un blanc jaunâtre, tout-à-fait sur le bord latéral, à peu près au milieu. Le dessous du corps est d'un noir assez brillant. Les pattes sont d'un noir un peu brunâtre, avec la base des cuisses et le milieu des jambes d'un jaune très-pâle.

Elle a été rapportée des environs de Rio-Janeiro, par M. Lacordaire; il dit qu'on la trouve à terre dans les bois, aux bords des ruisseaux, que sa démarche est très-agile, et qu'elle fait souvent usage de ses ailes comme les *Cicindela.*

Elle doit être placée après la *Rugicollis.*

6. Casnonia Lineola. *Mihi.*

Nigra; elytris macula antica transversa lineolisque duabus posticis pallide flavis.

Long. 3 lignes. Larg. ¾ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Pensylvanica*, et sa couleur est en-dessus d'un noir mat et obscur. La tête est assez large, presque triangulaire, très-rétrécie et arrondie derrière les yeux, mais nullement prolongée en arrière; elle tient au corselet par un col court et très-étroit, dont elle est séparée par un étranglement fortement marqué; elle est couverte de rides irrégulières qui se confondent et qui la font paraître un peu rugueuse. Les antennes sont d'un blanc jaunâtre, avec le premier article, la base du second, l'extrémité du huitième et le neuvième d'un brun obscur; les deux derniers manquent dans l'individu que je possède; chaque article est terminé par quatre ou cinq poils assez longs. Les yeux sont assez grands et peu saillants. Le corselet est un peu moins allongé et un peu plus large que celui de la *Pensylvanica*; il est couvert de rides transversales très-serrées et peu marquées; la ligne longitudinale du milieu est aussi peu marquée, et il a de chaque côté deux lignes longitudinales un peu arquées, assez rapprochées l'une de l'autre, assez marquées antérieurement et presque effacées postérieurement. Les élytres sont un peu plus larges et un peu plus courtes que celles de la *Pensylvanica*, et leur extrémité est tronquée moins obliquement et presque échancrée; les stries sont lisses et assez marquées; elles ont à peu près au quart de leur longueur une bande ou tache transversale un peu arquée, d'un blanc jaunâtre, qui va de la première à la huitième strie, et vers l'extrémité deux lignes longitudinales de la même couleur, l'une sur le second intervalle, et l'autre sur le quatrième. Le dessous du corps est d'un noir moins mat et moins obscur que le dessus. Les cuisses sont d'un brun noirâtre, avec

la base d'un blanc jaunâtre. Les jambes et les tarses sont de cette dernière couleur.

Elle se trouve dans les parties supérieures du Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Leprieur.

Elle doit être placée après l'*Inæqualis*.

7. Casnonia Pustulata. *Mihi.*

Nigro-subcyanea; thorace punctato; elytris striato-punctatis, maculis duabus posticis, antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. $2\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est un peu plus petite que la *Pensylvanica*, proportionnellement moins allongée, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bleuâtre, surtout sur la tête. Elle est couverte de poils assez longs et assez éloignés les uns des autres qui la font paraître légèrement pubescente. La tête est lisse, plus large, plus convexe, et beaucoup moins prolongée postérieurement que celle de la *Pensylvanica*. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont assez gros et assez saillants. Le corselet est beaucoup plus court, plus large, très-convexe, presque globuleux dans son milieu et couvert, tant en-dessus qu'en-dessous, de points enfoncés très-gros et très-serrés; la ligne longitudinale du milieu est très-fine et à peine distincte, et il a de chaque côte une ligne longitudinale arquée, très-peu marquée. Les élytres sont un peu plus larges, plus courtes, et leur extrémité est presque échancrée; les stries sont assez marquées et très-fortement ponctuées; elles ont chacune deux taches d'un jaune-testacé un peu rougeâtre : la première entre la troisième et la cinquième strie, à peu près aux deux tiers des élytres, et la seconde un peu plus bas, entre la sixième et la huitième. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée après la *Lineola*.

8. Casnonia Senegalensis. *Mihi.*

Rufa ; capite elytrorumque fascia media transversa nigris.

Long. 3 lignes. Larg. ¾ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Cyanocephala*. La tête est d'une couleur plus noire et moins bleue. La bande de la base des élytres manque entièrement ; celle du milieu est plus étroite, placée un peu plus haut et de la couleur de la tête ; la tache blanche au-dessous de cette bande est un peu plus grande et placée plus près du bord extérieur; celle au-dessus de la bande manque entièrement. En-dessous, le corselet et la poitrine sont à peu près de la couleur du dessus ; l'abdomen est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont à peu près comme dans la *Cyanocephala*.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée avant la *Cyanocephala*.

LASIOCERA. *Mihi.*

Dernier article des palpes de forme ovalaire, et terminé presque en pointe. Antennes hérissées de poils, beaucoup plus courtes que le corps, à articles presque égaux ; le premier plus court que la tête. Tarses presque cylindriques. Corselet presque globuleux, et un peu prolongé postérieurement. Tête presque triangulaire, très-rétrécie postérieurement. Yeux très-saillants.

J'ai formé ce nouveau genre sur un petit insecte du Sénégal,

et je lui ai donné le nom de *Lasiocera*, tiré des deux mots grecs λάσιος velu, et κέρας corne.

Voici les caractères génériques qu'il m'a présentés.

La lèvre supérieure est courte, transversale et très-légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont très-courtes et presque entièrement cachées par la lèvre supérieure. Le menton est très-court, légèrement échancré, et il a, au milieu de son échancrure, une forte dent simple, qui s'avance presque au niveau des parties latérales. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est allongé, légèrement ovalaire et terminé presque en pointe. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leur premier article est cylindrique, un peu plus long et plus gros que les autres; le second est moitié plus court que les suivants, qui sont presque égaux, très-légèrement obconiques, presque cylindriques, et qui ont chacun à l'extrémité cinq ou six poils assez longs et assez raides. Les pattes sont peu allongées. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées. Les articles des tarses sont allongés, très-légèrement triangulaires et presque cylindriques. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Lasiocera Nitidula. *Mihi.*

Supra æneа; capite thoraceque punctatissimis; elytris striato-punctatis, vitta laterali dentata, antennis tibiisque testaceis.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle est un peu plus petite que l'*Odacantha Melanura*, proportionnellement un peu moins allongée, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé un peu verdâtre. La tête est triangulaire, assez large, presque plane, très-légèrement arrondie postérieurement, coupée brusquement derrrière les yeux et couverte de gros points enfoncés très-serrés; elle tient au corselet par un col très-étroit, très-court, presque cylindrique, dont elle est séparée par un étranglement. Les palpes sont d'un jaune-

testacé très-pâle, avec le dernier article d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre, avec l'extrémité de chaque article, à partir du second, d'un brun obscur. Les yeux sont noirâtres très-gros, et très-saillants. Le corselet est dans son milieu à peu près de la largeur de la tête, un peu plus long que large, arrondi, presque globuleux, un peu prolongé postérieurement et couvert comme la tête de gros points enfoncés très-serrés; il a près de la base une impression transversale assez marquée qui sépare la partie globuleuse de celle qui se prolonge; le bord antérieur est coupé carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont aussi très-arrondis; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes, tronquées et presque échancrées à l'extrémité; elles ont une bande longitudinale d'un jaune pâle, dentée intérieurement, qui va de la cinquième à la huitième strie, et dont les dents intérieures s'avancent jusqu'à la troisième strie, au tiers et un peu au-delà du milieu, et jusqu'à la première vers l'extrémité; on remarque sur cette bande deux petites taches oblongues de la couleur du fond des élytres, l'une sur le septième intervalle, à peu près aux deux tiers, et l'autre sur le sixième, presque à l'extrémité; les stries sont bien marquées et très-fortement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, trois points enfoncés assez distincts : le premier au quart; le second un peu au-delà du milieu, et le troisième aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu bleuâtre. Les cuisses sont d'un brun noirâtre, avec un léger reflet verdâtre; leur extrémité et les jambes sont d'un jaune-testacé assez pâle; les tarses sont d'un brun obscur.

Elle se trouve dans les parties supérieures du Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Leprieur.

LEPTOTRACHELUS. *Latreille.*

ODACANTHA. *Fabricius. Species.*

Dernier article des palpes de forme ovalaire, et terminé presque en pointe. Antennes beaucoup plus courtes que le corps, à articles presque égaux; le premier plus court que la tête. Tarses presque cylindriques ou légèrement triangulaires; le pénultième article très-fortement bilobé. Tête ovale, rétrécie postérieurement, mais nullement prolongée. Corselet allongé et presque cylindrique. Élytres allongées, presque cylindriques et arrondies à l'extrémité.

Ce genre a été formé par M. Latreille dans son dernier ouvrage, *Les Crustacés, les Arachnides et les Insectes* sur l'*Odacantha Dorsalis* de Fabricius, et je l'ai augmenté de deux nouvelles espèces qui en sont très-voisines.

Elles présentent toutes les trois les caractères suivants.

La lèvre supérieure est presque plane, en carré moins long que large, assez courte, presque transversale et assez fortement échancrée antérieurement. Les mandibules sont peu avancées, assez arquées et assez aiguës. Le menton est assez court, légèrement concave, et il a, au milieu de son échancrure, une forte dent simple, qui remonte presque au niveau des parties latérales. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est assez allongé, très-légèrement ovalaire et terminé presque en pointe. Les antennes sont filiformes, et plus courtes que la moitié du corps; leur premier article est cylindrique et un peu plus long et plus gros que les autres; le second est légèrement obconique et moitié plus court que les suivants, qui sont presque égaux; les troisième et quatrième sont aussi très-légèrement obconiques; les suivants sont presque cylindriques, et le dernier est terminé en pointe obtuse. Tout le corps est assez allongé. La tête est assez grande, en ovale allongé, rétrécie postérieurement, presque en lozange, mais nullement prolongée, et elle tient au corselet par un col assez étroit, dont elle

est séparée par un étranglement. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est plus étroit que la tête, assez allongé et presque cylindrique. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, parallèles, et arrondies à l'extrémité. Les pattes sont assez courtes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées. Le premier article des tarses est allongé, très-légèrement triangulaire et presque cylindrique; les second et troisième sont beaucoup plus courts et triangulaires; le pénultième est aussi long que le premier et très-fortement bilobé. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

Des trois espèces qui composent ce genre, la première appartient à l'Amérique septentrionale, la seconde au Brésil et la troisième à la Colombie.

1. Leptotrachelus Dorsalis.

Odacantha Dorsalis. Species. 1. p. 177. n° 2.

2. Leptotrachelus Brasiliensis. *Mihi.*

Brunneus; antennis, pedibus elytrisque testaceis.

Long. 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Dorsalis*, mais il est un peu plus grand et un peu plus allongé. Le corselet est un peu plus long. Les élytres sont aussi un peu plus longues et entièrement d'un jaune testacé; la suture paraît seulement un peu plus obscure. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans le *Dorsalis.*

Il a été pris par M. Lacordaire, sur des feuilles d'arbre, dans les environs de Rio-Janeiro.

3. Leptotrachelus Testaceus. *Mihi.*

Testaceus; elytris, antennis pedibusque pallidioribus.

Long. 3 $\frac{1}{4}$, 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble aussi beaucoup au *Dorsalis*, mais il est ordinairement un peu plus grand, et sa couleur est en-dessus d'une couleur testacée un peu rougeâtre sur la tête et le corselet, et un peu plus pâle et plus jaune sur les élytres. La tête est à peu près comme celle du *Dorsalis*. Les yeux sont noirâtres. Le corselet est moins ridé et plus distinctement ponctué. Les élytres sont proportionnellement un peu plus larges et un peu moins parallèles; les stries sont un peu plus marquées et un peu plus fortement ponctuées; les trois points enfoncés que l'on voit entre la seconde et la troisième strie sont placés de la même manière. Le dessous du corps est entièrement d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Il a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

TRIGONODACTYLA. *Mihi.*

ODACANTHA. *Species.*

Dernier article des palpes légèrement ovalaire, et tronqué à l'extrémité. Antennes beaucoup plus courtes que le corps, à articles presque égaux; le premier plus court que la tête. Les trois premiers articles des tarses larges et triangulaires; le pénultième fortement bilobé. Tête ovalaire, déprimée, très-rétrécie postérieurement. Corselet plane et cordiforme; élytres presque planes, allongées, parallèles et arrondies à l'extrémité.

J'ai formé ce nouveau genre sur l'*Odacantha Cephalotes*, décrite dans le second volume de cet ouvrage, et sur une nouvelle espèce du Sénégal, et je lui ai donné le nom de *Trigonodactyla*, tiré des deux mots grecs τρίγωνος triangle, et δάκτυλος doigt.

On le reconnaîtra facilement aux caractères suivants.

La lèvre supérieure est plane, courte, transversale et très-

légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont assez saillantes, arquées et assez aiguës. Le menton est très-légèrement concave, et il a au milieu de son échancrure une très-forte dent simple. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est très-légèrement ovalaire, presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Les antennes sont filiformes et plus courtes que la moitié du corps; leur premier article est presque cylindrique, plus gros et un peu plus long que les autres; le second est très-légèrement obconique et moitié plus court que les suivants; les troisième et quatrième sont aussi très-légèrement obconiques; les autres sont presque en carré allongé, dont les angles sont arrondis; le dernier est terminé en pointe obtuse. Tout le corps est assez allongé et déprimé. La tête est assez grande, ovale, très-rétrécie brusquement postérieurement, et elle tient au corselet par un col très-étroit, dont elle est séparée par un étranglement. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est assez fortement cordiforme. Les élytres sont allongées, parallèles, et arrondies à l'extrémité. Les pattes sont assez courtes. Les jambes antérieures sont fortement échancrées. Les trois premiers articles des tarses sont courts, larges et triangulaires; le pénultième est un peu plus large que les précédents, cordiforme et fortement bilobé. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Trigonodactyla Cephalotes.

Odacantha Cephalotes. Species. Supplément. II. p. 439. n° 3.

2. Trigonodactyla Terminata. *Mihi.*

Depressa; capite brunnea, punctata; thorace rufo, cordato, punctato; elytris testaceis, apice nigris; pedibus testaceis.

Long. 4 ¼ lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Elle ressemble beaucoup par la forme à la *Cephalotes*, mais

elle est un peu plus grande. La tête est d'un brun noirâtre et couverte dans son milieu de points enfoncés bien marqués, assez gros et peu rapprochés les uns des autres; la partie postérieure et les côtés, au-delà des yeux, sont lisses. Le corselet est d'un rouge ferrugineux, un peu plus court et plus plane que celui de la *Cephalotes;* la ligne longitudinale paraît formée par deux lignes de points enfoncés assez marqués; les points enfoncés dont il est couvert sont plus nombreux, plus gros et plus marqués, mais toujours assez éloignés les uns des autres; les côtés sont plus largement rebordés; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; elles sont d'un jaune testacé, avec une tache noire à l'extrémité qui en occupe toute la largeur et qui remonte un peu sur la suture. Le dessous du corps est d'un brun -oussâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

4. Cordistes Quadrimaculatus. *Gory.*

Pallide testaceus; capite macula laterali thoraceque maculis duabus oblongis fuscis; elytris nigris, maculis duabus pallide testaceis.

Long. 7 ½ lignes. Larg. 2 ¼ lignes.

Il est plus grand que l'*Acuminatus.* La tête est proportionnellement plus large et plus plane que celle de cette espèce; elle est d'un jaune-testacé assez pâle, et elle a de chaque côté une tache oblongue d'un brun noirâtre, qui va depuis les yeux jusqu'au corselet. L'extrémité des mandibules est d'un brun noirâtre. Les palpes et les antennes sont de la couleur de la tête. Les yeux sont noirs, arrondis et assez saillants. Le corselet est un peu plus large, surtout postérieurement, et un peu plus plane que celui de l'*Acuminatus;* il est de la couleur de

la tête, et il a dans son milieu deux taches oblongues d'un brun noirâtre, très-rapprochées l'une de l'autre, qui ne vont pas jusqu'au bord antérieur; on voit en outre de chaque côté deux petites taches brunes peu apparentes, l'une à l'angle antérieur, et l'autre un peu avant le milieu. Les élytres ont à peu près la même forme que celles de l'*Acuminatus*, et leur extrémité est tronquée obliquement de la même manière, mais la petite dent extérieure est à peine sensible, et la suture ne se termine nullement en pointe; elles sont d'un noir peu brillant, presque brunâtre, et elles ont chacune deux grandes taches d'un jaune-testacé assez pâle : la première presque ovale, un peu avant le milieu, entre le milieu du troisième intervalle et la sixième strie; la seconde un peu plus petite, presque triangulaire, à l'extrémité; elles ont en outre une bordure latérale très-étroite, de la même couleur; les stries sont lisses et assez marquées; les intervalles sont un peu relevés et presque arrondis. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle; la poitrine est un peu brunâtre.

Il se trouve à Cayenne, et il m'a été donné par M. Gory, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après l'*Acuminatus*.

5. Cordistes Bicinctus.

Pallide testaceus; elytris subtilissime striato-punctatis, fasciis duabus nigris.

Iconographie I. p. 65. T. 7. fig. 3.

Odacantha Bifasciata. Latreille. *Voyage de Humboldt.* p. 175. nº 24. T. 17. fig. I.

Long. 5 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Bifasciatus* par la forme et la couleur, mais il est beaucoup plus grand. La tête et le corselet sont à peu près comme dans le *Bifasciatus*. Les élytres ont à

peu près la même forme, et leur extrémité est tronquée obliquement de la même manière; mais la suture est terminée par une petite pointe assez sensible; la première bande noire est un peu moins rapprochée de la base, et le bord postérieur de cette bande est un peu arqué et légèrement sinué; la seconde se rapproche un peu moins du bord extérieur, et son bord postérieur est assez fortement arqué; les stries sont très-fines, très-légèrement ponctuées, et les intervalles sont tout-à-fait planes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Bifasciatus*.

Il a été trouvé par M. de Humboldt, sur le sable de la rivière des Amazones.

Il doit être placé avant le *Bifasciatus*.

7. Drypta Dorsalis. *Mihi.*

Pallide ferruginea; elytrorum sutura abbreviata postice dilatata, pectore abdomineque obscuro-cyaneis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Cylindricollis* et n'en est peut-être qu'une variété. Sa couleur est un peu plus pâle, plus jaune et moins rouge, surtout sur les élytres. Les antennes n'ont point de taches noires sur les premiers articles; seulement l'extrémité du premier est un peu obscure. La suture bleue des élytres est beaucoup plus étroite et ne dépasse pas la première strie, excepté à son extrémité qui se dilate et va jusqu'à la quatrième; il n'y a pas de ligne longitudinale près du bord extérieur. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Cylindricollis*.

Elle se trouve dans les parties supérieures du Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Leprieur.

Elle doit être placée après la *Cylindricollis*.

8. Drypta Ruficollis. *Mihi.*

Elongata, rufo-testacea; capite elytrisque viridi-æneis; abdomine cyaneo; geniculis obscuris.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 1 ⅓ ligne.

Elle est plus grande et proportionnellement beaucoup plus allongée que l'*Emarginata*. La tête est plus allongée, plus étroite, moins triangulaire et ponctuée à peu près de la même manière; elle est d'un vert-bronzé un peu bleuâtre, avec la partie postérieure au-delà du sillon transversal d'un rouge testacé; la partie antérieure, la lèvre supérieure et les mandibules sont aussi de cette dernière couleur. Les palpes sont d'une couleur testacée plus pâle et un peu plus jaune. Les antennes sont de la même couleur, avec l'extrémité du premier article d'un noir-obscur un peu brunâtre. Les yeux sont moins saillants que ceux de l'*Emarginata*. Le corselet est plus allongé, plus étroit, ponctué à peu près de la même manière et entièrement d'un rouge testacé. Les élytres sont beaucoup plus étroites, plus allongées et entièrement d'un vert-bronzé assez clair et un peu bleuâtre; l'échancrure de l'extrémité est un peu plus marquée et forme presque une dent à l'angle extérieur; les stries sont beaucoup moins marquées, moins fortement ponctuées, et les intervalles sont au contraire un peu plus fortement ponctués. En-dessous, le corselet et la poitrine sont d'un rouge testacé; l'abdomen est d'un bleu un peu verdâtre. Les pattes sont d'un rouge-testacé assez pâle et un peu jaunâtre, avec l'extrémité des cuisses d'un noir-obscur un peu brunâtre.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée avant la *Longicollis*.

9. Galerita Cyanipennis. *Mihi.*

Nigra; thorace, antennarum articulo primo pedibusque ferrugineis; elytris cyaneis.

Long. 8, 10 lignes. Larg. 2 ⅔, 3 ½ lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Americana* et n'en est peut-être

qu'une variété. Elle en diffère par le duvet dont elle est couverte, qui est beaucoup moins serré, plus court et moins roussâtre; par les antennes, qui sont d'un brun noirâtre, avec le premier article seulement de la couleur du corselet, et par les élytres, qui sont d'une couleur beaucoup plus bleue, et dont les stries sont bien distinctement ponctuées.

Elle se trouve également dans l'Amérique septentrionale, et paraît y être beaucoup plus commune que l'*Americana*; c'est peut-être à cette espèce que l'on doit rapporter le *Carabus Americanus* de Fabricius et de la plupart des autres auteurs.

Elle doit être placée après l'*Americana*.

10. Galerita Lecontei. *Mihi.*

Nigra; thorace, antennarum basi pedibusque ferrugineis; elytris brevioribus.

Long. 7 ½, 8 ¼ lignes. Larg. 2 ¾, 3 lignes.

Elle ressemble aussi beaucoup à l'*Americana*, mais elle est ordinairement plus petite, proportionnellement moins allongée et, comme dans la *Cyanipennis*, le duvet dont elle est couverte est moins serré, plus court et moins roussâtre. La tête est un peu plus large, moins allongée, et elle a dans son milieu une petite tache roussâtre, peu apparente. Le premier article des antennes est de la couleur du corselet, avec une tache obscure à l'extrémité; les trois suivants sont d'un brun noirâtre, avec la base et l'extrémité un peu roussâtre; les autres sont d'un brun un peu roussâtre, avec l'extrémité de chaque article un peu plus obscure. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu plus large vers la base, et les angles postérieurs sont un peu plus relevés. Les elytres sont noires et proportionnellement plus courtes que celles de l'*Americana* et de la *Cyanipennis*; les stries paraissent lisses à la vue simple, mais avec une forte loupe on voit cependant qu'elles sont très-légèrement ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Cyanipennis*.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Cyanipennis*.

11. Galerita Angusticollis. *Mihi.*

Nigro-cyanea; capite thoraceque rufis; elytris parallelis, profunde sulcatis, interstitiis subtilissime-transversim striatis.

Long. 8 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Occidentalis*, mais elle est un peu plus grande. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu plus étroit, plus allongé et moins arrondi sur les côtés dans son milieu. Les élytres sont d'une couleur un peu plus bleue, un peu plus parallèles, et leur extrémité est presque échancrée; les côtes élevées sont plus saillantes et plus minces, à peu près comme dans la *Brasiliensis*, et, comme dans cette espèce, les sillons paraissent lisses à la vue simple, mais avec une forte loupe on voit qu'ils sont couverts de stries transversales très-fines et très-serrées, et qu'ils ont dans leur milieu une ligne longitudinale de très-petits points enfoncés. En-dessous, la tête et le corselet sont d'un rouge un peu plus obscur qu'en-dessus; la poitrine, l'abdomen et les pattes sont à peu près comme dans l'*Occidentalis*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce. Il a été rapporté du Brésil par M. Lacordaire, auquel il a été donné, comme pris dans la province de Minas-Geraes.

Elle doit être placée après la *Brasiliensis*.

12. Galerita interstitialis. *Schönherr.*

Nigra; thorace cordato; elytris sulcatis, interstitiis bilineatis, subtilissime transversim striatis.

Long. 9 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 3 lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Africana*, mais elle est un peu plus petite, et sa couleur est en-dessus d'un noir moins bleuâtre. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est plus étroit, plus rétréci postérieurement, plus cordiforme, et les bords latéraux sont plus relevés. Les élytres sont un peu moins allongées; les côtes élevées sont disposées de la même manière, et l'on voit dans chaque sillon deux petites lignes longitudinales élevées et une rangée de points enfoncés très-peu marquées entre elles; avec une très-forte loupe, ces sillons paraissent, comme dans l'*Africana*, couverts de stries transversales très-serrées et très-peu marquées. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Africana*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce; il m'a été envoyé par M. Schönherr, sous le nom que je lui ai conservé, et comme ayant été rapporté de Sierra-Leona par Afzelius.

Elle doit être placée avant l'*Africana*.

13. Galerita Affinis. *Mihi.*

Nigra; thorace rufo; elytris brevioribus, subsulcatis, interstitiis bilineatis; antennis apice obscure rufo-testaceis.

G. Ruficollis. Latreille. *Voyage de Humboldt.* II. p. 120. nº 149. T. 40. fig. 10 et 11.

Long. 7 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Collaris*, mais elle est plus petite et proportionnellement moins allongée. La tête est moins allongée. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un brun-noirâtre, avec la base du premier et du second un peu rougeâtre; les autres sont d'un rouge-testacé obscur. Le corselet est un peu plus court. Les élytres sont plus courtes, mais les côtes élevées et les intervalles sont disposés à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Collaris*.

Elle a été trouvée par MM. de Humboldt et Bonpland dans les régions équatoriales de l'Amérique méridionale.

Elle doit être placée après la *Ruficollis*.

14. Galerita Geniculata.

Nigra; thorace rufo; elytris subsulcatis, interstitiis bilineatis; pedibus rufo-testaceis; geniculis obscuris.

Iconographie. I. p. 69. T. 7. fig. 6.
Carabus Americanus. Linn. *Sys. nat.* II. p. 671. n° 19.
Degeer. IV. p. 107. n° 3. T. 17. fig. 21.

Long. 7, 8 lignes. Larg. 2 ½, 3 lignes.

Elle est ordinairement un peu plus petite que la *Collaris* et proportionnellement moins allongée. La tête est un peu plus large et moins allongée. Les quatre premiers articles des antennes sont ordinairement d'un brun noirâtre, avec l'extrémité et une grande tache à la partie intérieure du premier article d'un rouge-testacé obscur; les autres sont de cette dernière couleur, et quelquefois les antennes sont entièrement d'une couleur testacée plus ou moins claire ou plus ou moins obscure. Les yeux sont plus saillants. Le corselet est un peu plus court. Les élytres sont plus courtes, et les lignes élevées et les intervalles sont disposés à peu près de la même manière. Le dessous du corps est à peu près comme dans la *Collaris*. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre, avec l'extrémité des cuisses d'un noir obscur.

Elle se trouve à la Guadeloupe et à Cayenne; les individus de cette dernière localité sont un peu plus grands que ceux qui viennent des Antilles.

Le *Carabus Americanus* de Linné et Degéer, décrit par ce dernier comme venant de Surinam, doit être rapporté à cette espèce.

Elle doit être placée après l'*Affinis*.

2. Zuphium Americanum. *Mihi.*

Rufum; capite elytrorumque disco fuscis; pedibus pallide testaceis.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est beaucoup plus petit que l'*Olens*, et il est entièrement couvert de petits poils assez courts et assez serrés, qui le font paraître légèrement pubescent. La tête est d'un brun noirâtre, un peu roussâtre antérieurement, proportionnellement un peu plus grosse que celle de l'*Olens*, plus convexe et couverte de petits points enfoncés assez serrés et assez distincts. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres, assez petits et nullement saillants. Le corselet est d'un rouge ferrugineux assez obscur, un peu plus court que celui de l'*Olens*, légèrement convexe et entièrement couvert de points enfoncés très-serrés et assez marqués. Les élytres sont à peu près de la couleur du corselet, et elles ont chacune dans leur milieu une grande tache oblongue d'un brun noirâtre, qui en couvre presque toute la surface et qui se fond insensiblement avec la couleur rougeâtre; elles sont couvertes de points enfoncés très-serrés et assez marqués; les stries sont lisses et peu distinctes, et les intervalles sont un peu relevés; on voit le long du bord extérieur quelques points enfoncés assez gros, assez marqués et assez éloignés les uns des autres. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un individu de cet insecte; je le dois à l'amitié de M. Leconte.

Il doit être placé après l'*Olens*.

3. Polistichus Brunneus. *Mihi.*

Apterus, brunneus, pubescens, confertissime punctatus; elytris striato-punctatis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. $3\frac{2}{3}$, 4 lignes. Larg. $1\frac{1}{3}$, $1\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à la première vue à quelques espèces de *Cymindis* et surtout à la *Punctata*. Sa couleur est en-dessus d'un brun un peu roussâtre sur la tête et le corselet et un peu plus obscur sur les élytres. Il est entièrement couvert de poils assez longs et assez serrés, qui le font paraître assez fortement pubescent. La tête est oblongue, en ovale allongé, entièrement couverte de points enfoncés assez gros et assez serrés, et elle a, entre les antennes, deux impressions longitudinales assez marquées; elle se rétrécit postérieurement moins brusquement que dans le *Fasciolatus*, et l'espèce de col qui la joint au corselet est plus large que dans ce dernier. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Le corselet est un peu plus large que la tête, assez allongé, plus long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, fortement cordiforme, presque plane, et couvert de points enfoncés assez serrés et moins marqués que sur la tête; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée et ne va pas tout-à-fait jusqu'au bord antérieur, ni jusqu'à la base; il a près du bord antérieur une impression transversale à peine distincte, qui forme un angle sur la ligne du milieu, et de chaque côté de la base une impression oblongue assez longue et peu profonde; le bord antérieur est coupé carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés et assez relevés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, en ovale allongé, presque planes, et coupées presque carrément à l'extrémité; les stries sont assez marquées et fortement ponctuées; les intervalles sont planes et couverts de très-petits points enfoncés assez serrés. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre.

Je ne crois pas que cet insecte soit un véritable *Polistichus*, et ce n'est que provisoirement que je l'ai placé dans ce genre.

J'en possède deux individus : le plus grand m'a été envoyé par M. Goudot, comme pris au Brésil; le plus petit vient de la collection de M. Latreille, où il était noté comme donné par feu Olivier et sans désignation de localité.

Il doit être placé après le *Discoideus*.

DIAPHORUS. *Mihi.*

Palpes maxillaires allongés; le dernier article assez fortement sécuriforme. Palpes labiaux beaucoup plus minces et plus petits; le dernier article presque cylindrique. Antennes assez fortes, presque moniliformes; le premier article plus grand que les trois suivants réunis. Articles des tarses presque cylindriques. Corps allongé. Tête ovale, rétrécie postérieurement et tenant au corselet par un col assez étroit. Corselet allongé et cordiforme. Élytres allongées, presque parallèles et tronquées à l'extrémité.

J'ai formé ce nouveau genre sur un assez petit insecte de l'Amérique septentrionale, et je lui ai donné le nom de *Diaphorus*, tiré du mot grec διάφορος, différent, dissemblable.

Voici les caractères génériques qu'il m'a présentés.

La lèvre supérieure est courte, peu distincte et presque transversale. Les mandibules sont courtes, presque entièrement cachées par la lèvre supérieure, arquées et assez aiguës. Le menton est court, légèrement concave, et il a au milieu de son échancrure une très-forte dent simple, qui remonte presque au niveau des parties latérales. Les palpes maxillaires sont grands et assez forts; le pénultième article est allongé et cylindrique; le dernier est plus court et assez fortement sécuriforme. Les palpes labiaux sont beaucoup plus petits et beaucoup plus minces; le pénultième article est allongé et cylindrique; le dernier est un peu plus court, plus gros, très-légèrement ovalaire et presque cylindrique. Les antennes sont à peu près de la lon-

gueur de la moitié du corps, assez fortes et presque moniliformes; le premier article est plus gros que les autres, très-légèrement obconique et plus long que les trois suivants réunis; le second et le troisième sont égaux, un peu plus courts que les suivants et très-légèrement obconiques; tous les autres sont un peu plus longs, mais cependant assez courts, égaux, et presque en carré allongé, dont les angles sont arrondis; le dernier est terminé en pointe obtuse. Les pattes sont assez grandes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont très-fortement échancrées. Les articles des tarses sont allongés, très-légèrement triangulaires et presque cylindriques; les crochets ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Diaphorus Lecontei. *Mihi.*

Brunneus; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est entièrement en-dessus d'un brun obscur et couvert de petits poils très-courts et assez serrés, qui le font paraître légèrement pubescent. La tête est assez grande, en ovale allongé, légèrement convexe, et elle a, entre les yeux, quelques points enfoncés peu distincts; elle est rétrécie postérieurement et elle tient au corselet par une espèce de col assez étroit, très-court, presque cylindrique, dont elle est séparée par une impression transversale fortement marquée. Les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé très-pâle. Les yeux ne sont nullement saillants. Le corselet est allongé, plus long que large, à peu près aussi large que la tête antérieurement, très-rétréci postérieurement, fortement cordiforme et légèrement convexe; il est couvert de petits points enfoncés assez serrés et à peine distincts; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle

droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet dans sa plus grande largeur, assez allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes, et coupées presque carrément à l'extrémité; les stries sont lisses et fortement marquées; les intervalles sont presque planes et paraissent, avec une forte loupe, couverts de très-petits points enfoncés à peine distincts; on voit le long du bord extérieur, entre la huitième et la neuvième strie, une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un individu de cet insecte; je le dois à l'amitié de M. Leconte.

6. Agra Tristis. *Mihi.*

Nigra - subænea; capite angusto - ovali, lævi, postice sparse punctato; thorace profunde lineato-punctato; elytris profunde lineato-punctatis, subvariolosis, apice oblique truncato-emarginatis, subbidentatis.

A. Aterrima? Klug. *Agra.* p. 17. n° 4. t. 1. fig. 4.

Long. 8 $\frac{3}{4}$, 9 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2, 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Elle est plus petite que l'*Ænea*, proportionnellement moins allongée, et sa couleur est en-dessus d'un noir très-légèrement bronzé. La tête est un peu moins allongée, et elle a quelques points assez marqués, mais assez éloignés les uns des autres, à sa partie postérieure. Le corselet est un peu plus court et un peu plus renflé postérieurement; les points enfoncés dont il est couvert sont disposés en lignes longitudinales, et les intervalles entre ces lignes, excepté celui du milieu, sont un peu relevés. Les élytres sont un peu plus courtes; leur extrémité est tronquée de la même manière, mais la dent extérieure est un peu plus saillante; elles sont couvertes de gros points enfoncés inégaux, rangés en lignes longitudinales, dont le fond est un

peu verdâtre; ceux des seconde, quatrième, sixième et des rangées extérieures sont ordinairement plus gros que les autres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir un peu bleuâtre.

Elle se trouve au Brésil.

M. le comte de Mannerheim me l'a envoyée comme l'*Aterrima* de Klug, mais je ne crois pas qu'elle puisse être rapportée à cette espèce.

Elle doit être placée avant la *Rufescens*.

7. Agra Splendida. *Latreille.*

Nigra; capite angusto-ovali, lævi; thorace profunde lineato-punctato; elytris viridi-æneis, cupreo-micantibus, striato-punctatis, apice truncatis, tridentatis.

Iconographie. I. p. 76. T. 8. fig. 2.

Long. 9 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Elle est un peu plus petite que l'*Ænea* et proportionnellement moins allongée. La tête est un peu moins allongée et d'un noir un peu bleuâtre. Les trois premiers articles des antennes sont noirs; les autres sont d'un brun un peu roussâtre, avec l'extrémité noirâtre. Le corselet est de la couleur de la tête, un peu plus court que celui de l'*Ænea*, un peu plus renflé postérieurement, et les points enfoncés dont il est couvert sont plus rangés en lignes longitudinales. Les élytres sont d'un beau vert bronzé, avec un reflet d'un rouge-cuivreux très-brillant; elles sont plus courtes que celles de l'*Ænea*, tronquées obliquement et tridentées à l'extrémité; elles ont des stries assez marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont lisses et un peu relevés. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir un peu bleuâtre.

Cette belle espèce provient de la collection de M. Latreille, où elle était notée comme venant du Pérou; je crois plutôt ce-

pendant qu'elle vient de Cayenne ou des contrées qui en sont voisines.

Elle doit être placée après la *Rufescens*.

8. AGRA CANCELLATA. *Mihi.*

Cylindrica, æneo-rufescens; capite angusto, lævi; thorace profunde lineato-punctato; elytris rufo-testaceis, viridi-æneo-micantibus, striato-punctatis, punctisque oblongis elevatis triplici serie, apice oblique truncatis, tridentatis; antennis pedibusque rufis.

Long. 7 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Brentoides* par la forme et la grandeur. La tête et le corselet sont à peu près comme dans cette espèce. Cependant la tête est un peu plus large et moins allongée; le dernier article des palpes maxillaires est d'un brun noirâtre, avec l'extrémité un peu roussâtre; celui des labiaux est entièrement d'un brun noirâtre, et le corselet est un peu plus court et plus large postérieurement. Les élytres ont à peu près la même forme; elles sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre, avec un reflet d'un vert-bronzé assez brillant, beaucoup plus marqué dans le fond des stries; leur extrémité est tronquée obliquement et tridentée; la dent du milieu est beaucoup plus rapprochée de l'extérieure que de celle qui termine la suture; elles ont des stries bien marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés; les second, quatrième et l'extrémité du sixième sont interrompus par de gros points enfoncés qui en occupent toute la largeur, et qui, comme dans certaines espèces de *Carabus*, semblent former trois rangées de points oblongs élevés; on voit en outre une quatrième rangée de points enfoncés le long du bord extérieur. En dessous, le corselet et la poitrine sont d'un brun-roussâtre légèrement bronzé; l'abdomen et les pattes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce; il a été pris par M. Lacordaire, dans les environs de Rio-Janeiro.

Elle doit être placée après la *Brentoides*.

M. Lacordaire dit que cette espèce et toutes celles de ce genre se tiennent sur les arbres, et de préférence dans les feuilles roulées par d'autres insectes.

9. AGRA CUPRIPENNIS *Mihi*.

Cylindrica, nigro-subænea; capite angusto, lævi; thorace lineato-punctato; elytris rubro-cupreis, striato-punctatis, punctisque impressis triplici serie, apice oblique truncatis, tridentatis.

Long. 7 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle est un peu plus petite que la *Brentoides*, et sa couleur est en-dessus d'un noir très-légèrement bronzé sur la tête et le corselet, et d'un rouge-cuivreux assez brillant sur les élytres. La tête est à peu près comme celle de la *Brentoides*. Les parties de la bouche et les antennes sont noires. Le corselet est aussi à peu près comme celui de la *Brentoides*, mais les points enfoncés disposés en lignes longitudinales sont plus petits et moins marqués. Les élytres ont à peu près la même forme; leur extrémité est tronquée obliquement et tridentée; la dent du milieu est plus près de l'extérieure que de celle qui termine la suture; elles ont des stries assez marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième près de la seconde strie, sur le cinquième près de la quatrième, et sur le septième près de la sixième, une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués; on voit en outre une quatrième rangée de points enfoncés le long du bord extérieur; le bord inférieur est d'un vert-bronzé assez brillant. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir-bronzé un peu verdâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce; il a été pris par M. Lacordaire, dans les environs de Rio-Janeiro.

Elle doit être placée après la *Cancellata.*

10. Agra Filiformis. *Mihi.*

Cylindrica, rufescens; capite angustissimo, lævi; thorace lineato-punctato; elytris crenato-striatis, apice truncatis, extrorsum unidentatis.

Long. 5 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle est plus petite que la *Brentoides*, proportionnellement plus étroite et plus allongée, et sa couleur est entièrement d'un brun roussâtre. La tête est proportionnellement beaucoup plus longue et plus étroite que celle de la *Brentoides.* Le corselet est aussi plus étroit, et les points enfoncés disposés en lignes longitudinales sont plus petits et moins marqués. Les élytres sont un peu plus parallèles; leur extrémité est tronquée presque carrément, très-légèrement échancrée, et la partie extérieure forme une dent assez marquée, tandis que celle près de la suture est presque arrondie; elles ont des stries bien marquées qui paraissent crénelées et qui sont formées par une suite de points enfoncés plus larges que longs, et très-rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun roussâtre comme le dessus.

Elle m'a été envoyée par M. Schönherr, comme venant du Brésil.

Elle doit être placée avant la *Puncticollis.*

1. Cymindis Cruciata.

Elle se trouve aussi en Sibérie.

6. Cymindis Lineata.

C. Vittata. Dahl.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom de *Vittata*, des individus pris en Sicile, absolument semblables à ceux qui se trouvent dans le midi de la France et en Italie.

7. Cymindis Homagrica.

C. Alpina. Dahl.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom d'*Alpina*, des individus pris en Sicile, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

8. Cymindis Cingulata.

J'ai reçu d'Italie un individu semblable à celui que j'ai pris dans les alpes de la Styrie.

17. Cymindis Miliaris.

C. Viridana. Dahl.
C. Onychina. Dahl.
C. Violacea. Fischer. Mannerheim.

M. Dahl m'a envoyé, sous les noms de *Viridana* et d'*Onychina*, des individus venant de Sicile, qui ne peuvent pas être séparés de cette espèce.

Je l'ai reçue de M. le comte de Mannerheim, comme la *Violacea* de Fischer.

Elle se trouve aussi en Sibérie.

23. Cymindis Faminii.

Elle se trouve aussi, mais très-rarement, dans les environs de Montpellier.

26. Cymindis Discoidea.

Ferruginea; elytris testaceis, striatis, striis subpunctatis, interstitiis obsolete punctatis, maculis duabus communibus nigris,

altera ad basin, altera media majori, sutura conjunctis; pedibus testaceis.

Iconographie. I. p. 78. n° 2. T. 8. fig. 5.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 1 ¾ ligne.

Elle est à peu près de la forme et de la grandeur de la *Lineata*. La tête est d'un brun roussâtre et très-légèrement ponctuée. Les antennes manquent dans l'individu que je possède. Le corselet est de la couleur de la tête, très-légèrement ponctué, plus rétréci postérieurement et plus cordiforme que celui de la *Lineata*. Les élytres sont d'un jaune testacé; elles ont à leur base une tache d'un noir obscur, assez grande, presque triangulaire, qui dépasse à peine la quatrième strie, et une autre au milieu, beaucoup plus grande, irrégulière, qui va jusqu'à la sixième strie, se prolonge un peu postérieurement et se joint à celle de la base sur la suture; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes, et ils ont dans leur milieu une ligne longitudinale irrégulière de très-petits points enfoncés à peine distincts; on voit sur le troisième quatre points enfoncés assez gros et assez distincts : les deux premiers près de la troisième strie, et les deux autres près de la seconde. En-dessous, la tête et le corselet sont d'un brun roussâtre; la poitrine et l'abdomen sont d'un brun noirâtre, avec le milieu de ce dernier un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Cette espèce provient de la collection de M. Latreille, où elle était notée comme venant de la Catalogne.

Elle doit être placée après la *Cruciata*.

27. CYMINDIS ORNATA. *Stéven.*

Nigra, confertissime punctata; elytris macula magna basali rufo-testacea, alteraque postica pallide testacea; antennis pedibusque rufo-testaceis.

FISCHER. *Entomographie de la Russie.* II. p. 24. n° 7. T. 37. fig. 4. et III. p. 80. n° 16.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle se rapproche de l'*Homagrica* par la forme, mais elle est beaucoup plus petite. La tête et le corselet sont d'un noir obscur, et entièrement couverts de petits points enfoncés peu marqués et très-rapprochés les uns des autres. Les palpes et les antennes sont d'un rouge testacé. Les élytres sont également d'un noir obscur et couvertes de points enfoncés très-serrés et un peu plus marqués que ceux de la tête et du corselet; elles ont à leur base une grande tache oblongue, d'une couleur testacée un peu rougeâtre, qui en occupe presque toute la largeur et qui descend presque jusqu'au milieu, et vers l'extrémité une tache oblongue, beaucoup plus petite, d'une couleur testacée plus pâle et plus jaune, qui va à peu près de la seconde à la cinquième strie. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre.

Cette jolie espèce, qui se trouve dans la Russie méridionale, m'a été envoyée par M. Parreyss.

Elle doit être placée après la *Macularis*.

28. CYMINDIS RUFIPES. *Gebler.*

Nigro-picea, subpubescens, punctata; elytris subtilissime striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis punctatis; ore, antennis pedibusque rufis.

HUMMEL. *Essais entomologiques.* IV. p. 42. n° 1.
FISCHER. *Entomographie de la Russie.* III. p. 77. n° 12.
Iconographie. I. p. 91. n° 14. T. 10. fig. 1.

Long. 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Elle est plus grande que l'*Humeralis*, très-légèrement pubescente, et sa couleur est entièrement d'un brun noirâtre en-des-

sus. La tête est un peu plus fortement ponctuée. Les palpes et les antennes sont d'un rouge ferrugineux. Le corselet est un peu plus allongé, moins large et un peu moins arrondi sur les côtés antérieurement que celui de l'*Humeralis ;* les angles postérieurs sont moins relevés, et il est couvert de points enfoncés peu marqués et assez éloignés les uns des autres. Les élytres sont plus planes ; les bords latéraux sont plus relevés ; les stries sont moins marquées et très-légèrement ponctuées ; les intervalles sont planes et couverts de petits points enfoncés peu rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux.

Elle se trouve en Sibérie, près de l'Irtysch, et elle m'a été envoyée par M. Gebler.

Elle doit être placée avant la *Binotata.*

29. Cymindis Immaculata. *Eschscholtz.*

Fusca, subpubescens ; capite thoraceque confertissime profundeque punctatis ; elytris striato-punctatis, interstitiis punctulatis; ore antennisque ferrugineis ; pedibus pallidioribus.

Iconographie. I. p. 93. n° 17. T. 10. fig. 4.

Long. 3 ¾ lignes. Larg. 1 ⅓ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Punctata* par la forme et la grandeur. La tête et le corselet sont comme dans cette espèce. Les élytres sont entièrement d'un brun obscur ; les stries sont très-distinctement ponctuées, et les intervalles sont couverts de points enfoncés peu marqués et assez éloignés les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans la *Punctata.*

Elle se trouve au Kamtschatka, et elle m'a été envoyée par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Punctata.*

30. Cymindis Cribricollis. *Mihi.*

Fusca, subpubescens ; capite thoraceque confertissime profundeque punctatis ; thorace marginato, subreflexo ; elytris striato-punctatis, interstitiis punctatis ; ore antennisque ferrugineis ; pedibus pallidioribus.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle ressemble aussi beaucoup à la *Punctata*. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu plus brun, moins noirâtre, plus large et plus court ; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus marquée ; les bords latéraux sont largement déprimés, un peu relevés et presque roussâtres. Les élytres sont entièrement d'un brun obscur; les stries sont assez marquées et paraissent composées de points enfoncés placés à côté les uns des autres ; les intervalles sont plus planes et couverts de points enfoncés un peu moins marqués et moins nombreux. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Punctata*.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et je l'ai reçue de M. Leconte.

Elle doit être placée après l'*Immaculata*.

31. Cymindis Venator. *Mihi.*

Fusca, subpubescens ; capite thoraceque oblongo subcordato, profunde punctatis ; elytris confertissime punctatis, margine laterali, macula humerali margine cohærente pedibusque testaceis ; ore antennisque ferrugineis.

Long. 6 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Americana* et n'est peut-être qu'une variété de cette espèce, mais elle est plus grande. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est beaucoup

moins rétréci postérieurement et paraît à peine cordiforme. Les élytres, le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Americana*.

Elle se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, et je l'ai reçue également de M. Leconte.

Elle doit être placée avant l'*Americana*.

32. Cymindis Pilosa. *Gebler*.

Fusca, pubescens, profunde punctata; elytris antice rufo-violaceis, postice cyaneis; ore, antennis, tibiis tarsisque ferrugineis.

Hummel. *Essais entomologiques*. iv. p. 43. n° 2.
Fischer. *Entomographie de la Russie*. iii. p. 80. n° 17.
Iconographie. i. p. 94. n° 18. t. 10. fig. 5.

Long. 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle est un peu plus grande que la *Punctata*, et elle est couverte de poils plus longs. La tête et le corselet sont plus fortement ponctués, et les points sont moins rapprochés les uns des autres. Le corselet est plus court, plus large antérieurement, très-convexe, et les angles postérieurs sont arrondis. Les élytres sont d'un rouge-ferrugineux un peu violet à la base, et d'un bleu violet vers l'extrémité; les stries sont assez marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont couverts de points assez marqués et peu rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'un rouge ferrugineux.

Elle se trouve en Sibérie, sur les rives de l'Obi, près de Barnaoul, et elle m'a été envoyée par M. Gebler.

Elle doit être placée après la *Pubescens*.

33. Cymindis Mauritanica. *Mihi*.

Nigra; capite striolato; thorace plano, subtilissime granulato,

linea longitudinali impressa; elytris granulatis, lineisque tribus elevatis; antennis tarsisque rufis.

Long. 3 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Faminii*, mais sa couleur est entièrement en-dessus d'un noir obscur. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu plus court, un peu plus fortement granulé et presque rugueux; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus large, et les bords latéraux sont un peu plus relevés. Les élytres sont à peu près comme dans la *Faminii*, mais les première, troisième et cinquième lignes élevées sont à peine marquées, et les seconde, quatrième et sixième sont au contraire un peu plus saillantes. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont d'un brun noirâtre. Les parties de la bouche, les antennes et les tarses sont d'un rouge ferrugineux.

Elle a été rapportée des environs de Tanger, par M. Goudot.

Elle doit être placée après la *Faminii*.

34. Cymindis Gracilis. *Mihi.*

Obscuro-ferruginea; capite oblongo, striolato; thorace elongato, cordato, subtilissime granulato, linea longitudinali impressa; elytris obscurioribus, granulatis, lineisque tribus elevatis; antennis pedibusque rufis.

C. Morio? Schönherr.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Faminii*, mais elle est plus petite et proportionnellement plus allongée. La tête est plus étroite et plus allongée. Le corselet est d'un brun un peu plus rougeâtre, beaucoup plus étroit et plus allongé; les angles antérieurs sont presque aigus, et la ligne enfoncée du milieu est

plus large et plus marquée. Les élytres sont un peu plus étroites, et leur extrémité est assez fortement échancrée; les première, troisième et cinquième lignes élevées sont très-peu marquées, et paraissent presque composées d'une suite de petits points élevés; les seconde, quatrième et sixième sont au contraire un peu plus saillantes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Faminii*.

Elle m'a été envoyée par M. Solier, comme rapportée des environs de Tanger, par M. Salzmann.

M. Schönherr m'a communiqué, sous le nom de *Morio*, un individu, en très-mauvais état, un peu plus grand, d'une couleur plus noire, venant à peu près de la même localité, que je crois devoir rapporter à cette espèce.

Elle doit être placée après la *Mauritanica*.

35. Cymindis Tessellata. *Mihi.*

Obscuro-ferruginea; capite striolato; thorace plano, subtilissime granulato, linea longitudinali impressa; elytris obscurioribus, lineis tribus elevatis, margine exteriori, macula oblonga humerali, punctis numerosis, antennis pedibusque testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle est un peu plus petite que la *Faminii*, et elle est à peu près de la même couleur. La tête est un peu plus ovale et moins allongée. Les antennes sont d'une couleur un peu plus claire et plus jaunâtre. Le corselet est un peu moins large antérieurement, et les angles antérieurs sont moins arrondis. Les élytres ont à peu près la même forme, et leur extrémité est assez fortement échancrée; elles sont à peu près de la même couleur, mais le bord extérieur est d'une couleur testacée assez claire, et elles ont en outre une tache oblongue assez grande à l'angle de la base qui se joint au bord extérieur, et une assez grande quantité de petites taches arrondies de la même couleur, dis-

posées sans ordre; les seconde, quatrième et sixième lignes élevées sont assez fortement marquées; les première, troisième et cinquième sont complètement effacées; les stries sont bien distinctement ponctuées, et le fond des élytres ne paraît pas granulé. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée après la *Gracilis*.

36. Cymindis Marginalis. *Mihi.*

Glabra, impunctata; capite thoraceque obscure rufis; elytris fuscis, striatis, margine laterali, lineola humerali, fascia undata apicali, punctis duobus, antennis pedibusque testaceis.

Long. 4 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Variegata*, mais elle est un peu plus allongée. La tête et le corselet sont d'un rouge ferrugineux. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu plus court. Les élytres sont un peu plus allongées; la bordure latérale est plus large et s'avance presque jusqu'à la septième strie; elles ont à la base, sur le sixième intervalle, le commencement d'une bande longitudinale, qui descend presque jusqu'au quart des élytres; les taches de l'extrémité sont plus grandes, plus nombreuses, et forment une bande sinuée, qui couvre toute la partie postérieure des élytres; toutes les autres taches sont entièrement effacées, à l'exception de deux très-petites, arrondies, placées sur le troisième intervalle, près de la seconde strie: la première au tiers, et la seconde à peu près aux deux tiers des élytres; toutes ces taches sont d'un jaune-testacé assez pâle; les stries ne paraissent pas ponctuées; les intervalles sont un peu relevés. Le dessous du corps est d'un

brun noirâtre. Les pattes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je possède deux individus de cette espèce, qui faisaient partie d'une collection venant de Cayenne; je ne suis cependant pas bien certain qu'ils soient de ce pays.

Elle doit être placée après la *Variegata*.

37. CYMINDIS PUSTULATA. *Mihi.*

Glabra; capite thoraceque nigro-subæneis, subtilissime punctatis; elytris fuscis, striis obsolete punctatis, margine laterali, macula humerali margine cohærente, fascia undata postica, ore, antennis pedibusque rufo-tesaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle est plus petite que l'*Homagrica*, et sa couleur est en-dessus d'un noir très-légèrement bronzé sur la tête et le corselet, et d'un brun noirâtre sur les élytres. La tête est oblongue, couverte de petits points enfoncés assez rapprochés les uns des autres, et elle a quelques stries longitudinales entre les antennes. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et légèrement convexe; il est couvert de points enfoncés un peu moins marqués que ceux de la tête et assez rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale est assez fortement marquée; il a deux impressions transversales à peine sensibles: la première en arc de cercle, près du bord antérieur, et la seconde près de la base; on voit en outre le long du bord antérieur quelques stries longitudinales qui se confondent avec les points; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont marqués par une petite dent, comme dans les autres espèces de ce genre; le milieu de la base est arrondi et prolongé en arrière. Les élytres sont plus

larges que le corselet, peu allongées, légèrement ovales, presque parallèles, assez planes, et coupées presque carrément à l'extrémité; elles ont une bordure latérale très-étroite, d'une couleur testacée un peu roussâtre, une tache humérale assez grande, qui se confond avec la bordure et qui s'avance jusqu'à la cinquième strie, et vers l'extrémité une bande transversale ondulée, de la même couleur, formée par quatre ou cinq taches oblongues de différentes grandeurs; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes et paraissent lisses; cependant avec une très-forte loupe on voit qu'ils sont très-légèrement ponctués; on aperçoit sur le troisième deux points enfoncés assez distincts : le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres; on voit en outre une rangée de points enfoncés assez gros et assez fortement marqués le long du bord extérieur. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez clair et un peu roussâtre.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale. Je possède deux individus de cette espèce : l'un provient de la collection de M. Latreille, et l'autre m'a été envoyé par M. Leconte.

Elle doit être placée avant la *Parallela*.

38. Cymindis Postica. *Mihi.*

Glabra, supra obscure ænea; thorace cordato, subtransverso; elytris striatis, macula humerali, fascia undata postica, antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 2 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Pustulata*, mais elle est un peu moins allongée, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur. La tête est assez grande, oblongue, un peu rétrécie postérieurement, légèrement convexe, presque lisse, avec quelques petits points et quelques rides irrégulières à peine distincts. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Les man-

dibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle et un peu roussâtre. Les antennes sont de la couleur des palpes et à peu près de la longueur de la moitié du corps. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et légèrement convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, assez serrées et assez distinctes, entre lesquelles on aperçoit quelques petits points enfoncés à peine sensibles; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, sont assez distinctes; le bord antérieur, la base et les côtés sont couverts de rides irrégulières qui se confondent et qui les font paraître un peu rugueux; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont assez largement déprimés; les angles postérieurs sont coupés presque carrément; le milieu de la base est un peu prolongé en arrière. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, peu allongées, presque parallèles, presque planes, tronquées et légèrement échancrées à l'extrémité; elles ont vers l'angle de la base une tache oblongue d'un jaune-testacé assez pâle, quelquefois peu distincte, dont les bords ne sont pas bien déterminés et qui se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres, et vers l'extrémité une bande ondulée de la même couleur, assez large et plus distincte, qui ne va pas tout-à-fait jusqu'au bord extérieur, ni jusqu'à la suture; le bord latéral est un peu roussâtre; les stries sont lisses et fortement marquées; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux points enfoncés assez marqués : le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux deux tiers des élytres; on voit en outre quelques points enfoncés assez gros et assez marqués le long du bord extérieur. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Elle a été trouvée par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Pustulata*.

39. Cymindis Ænea. *Mihi.*

Glabra, supra obscure ænea; thorace subquadrato; elytris subparallelis, striatis, striis, interstitiisque obsolete punctatis, punctisque duobus impressis; ore, antennis pedibusque rufis.

Long. 4, 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$, 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle se rapproche par la forme de la *Morio;* mais elle est un peu plus petite, proportionnellement plus étroite, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur presque noirâtre. La tête est ovale, presque plane et couverte entre les yeux de stries longitudinales sinuées, assez serrées, et entre lesquelles on aperçoit des points enfoncés assez marqués. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un rouge-ferrugineux un peu obscur. Les antennes sont de la même couleur et ne sont pas plus longues que la tête et le corselet réunis. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, un peu rétréci postérieurement et légèrement convexe, il est couvert de rides transversales ondulées et de petits points enfoncés assez serrés, qui se confondent avec les rides; on voit aussi quelques stries longitudinales près du bord antérieur; la ligne longitudinale du milieu est fine et assez marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés et très-légèrement arrondis; la petite dent qui marque l'angle postérieur est très-peu saillante; le milieu de la base est un peu prolongé en arrière, et presque échancré dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes, coupées presque carrément et un peu sinuées à l'extrémité; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont presque planes et paraissent, à l'aide d'une forte loupe, couverts de très-petits points enfoncés peu rapprochés les uns des autres; on voit sur le troisième deux points enfoncés assez gros et assez marqués : le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des

élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Le dessous du corps est d'un brun-obscur quelquefois un peu roussâtre. Les pattes sont d'un rouge-ferrugineux souvent un peu obscur.

Elle a été trouvée par M. Lacordaire, sous des pierres, dans les environs de Buenos-Ayres et dans le Tucuman.

Elle doit être placée après la *Morio*.

40. Cymindis Lucidula. *Mihi.*

Glabra; capite thoraceque viridi-æneis; elytris obscure cupreo-æneis, subparallelis, striatis, striis interstitiisque obsolete punctatis, punctisque duobus impressis; ore, antennis pedibusque rufis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Ænea*, mais elle est un peu plus petite, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant sur la tête et le corselet, et d'un bronzé-obscur un peu cuivreux sur les élytres. La tête est striée et ponctuée à peu près de la même manière. Le corselet est un peu moins large, moins court, un peu plus rétréci postérieurement, presque cordiforme, ridé et ponctué à peu près de la même manière. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes et les antennes sont d'un rouge ferrugineux.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après l'*Ænea*.

41. Cymindis Limbata. *Mihi.*

Glabra; capite thoraceque subcordato obscure rufis; elytris nigricantibus, striatis, striis interstitiisque obsolete punctatis, punctis duobus impressis, margine exteriori, macula humerali margine cohærente, antennis pedibusque testaceis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle se rapproche de la *Complanata*, mais elle est plus petite et proportionnellement plus étroite. La tête et le corselet sont d'un rouge-ferrugineux assez obscur. La tête est à peu près comme celle de la *Complanata*. Le corselet est plus étroit, rétréci postérieurement et presque cordiforme; les bords latéraux sont de même largement déprimés et un peu relevés. Les élytres sont proportionnellement plus étroites; elles ont une bordure assez étroite, qui va depuis l'angle de la base jusqu'à la suture, et une tache humérale qui se joint à cette bordure, d'une couleur testacée un peu rougeâtre; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes et ponctués à peu près de la même manière; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts : le premier à peu près au tiers, et le second aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Cette espèce provient de la collection de M. Latreille, où elle était notée comme venant de l'Amérique septentrionale.

Elle doit être placée après la *Lucidula*.

42. Cymindis Fuscata. *Mihi.*

Glabra; capite thoraceque subcordato obscure rufis; elytris nigricantibus, striatis, striis interstitiisque obsolete punctatis, punctisque duobus impressis, margine exteriori, antennis pedibusque testaceis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Limbata* et n'en est peut-être qu'une variété. Elle en diffère seulement par l'absence de la tache humérale des élytres.

Elle provient aussi de la collection de M. Latreille, dans la-

quelle elle était également notée comme venant de l'Amérique septentrionale.

Elle doit être placée avant la *Complanata.*

43. Cymindis Bisignata. *Mihi.*

Nigra, confertissime punctata; elytris macula sinuata femoribusque flavis.

Philotecnus Stigma. Schönherr.

Long. 5 ½, 6 lignes. Larg. 2 ¼, 2 ½ lignes.

Elle est plus grande que l'*Humeralis*, proportionnellement un peu plus large, plus plane, et sa couleur est en-dessus d'un noir obscur. La tête est ovale, assez allongée, presque plane, et presque entièrement couverte de stries longitudinales un peu sinuées, très-serrées, entre lesquelles on aperçoit des points enfoncés bien marqués, qui se confondent avec les stries. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis; leurs trois premiers articles sont noirs; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont assez grands et nullement saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, court, presque transversal, assez plane et couvert de points enfoncés assez marqués et très-serrés; la ligne longitudinale est assez distincte, et il a près du bord antérieur quelques stries longitudinales, qui se confondent avec les points; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont largement déprimés, un peu relevés et légèrement arrondis; l'angle postérieur est marqué par une petite dent peu saillante; le milieu de la base est un peu prolongé en arrière et très-légèrement arrondi. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, légèrement ovales, presque parallèles, presque planes, coupées presque carrément et légèrement échancrées à l'extrémité; elles sont

couvertes de points enfoncés très-serrés, un peu plus gros que ceux du corselet et qui les font paraître presque réticulées; les stries sont assez marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont planes; elles ont un peu avant le milieu une assez grande tache sinuée, irrégulière, d'un jaune orangé, qui va de la troisième à la septième strie. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les cuisses sont jaunes; leur extrémité et les jambes sont d'un noir un peu brunâtre. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin. M. Schönherr m'en a communiqué un individu venant de Sierra-Leona, sous le nom de *Philotecnus Stigma*.

Elle doit être placée avant l'*Australis*.

44. Cymindis Picta. *Mihi.*

Capite thoraceque rufis; elytris nigris, margine postice latiori, lunula humerali pedibusque pallide testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble beaucoup à la première vue à quelques espèces de *Dromius*, surtout à l'*Agilis* et au *Quadrimaculatus*, mais je crois cependant qu'elle appartient à ce genre. La tête est d'un rouge ferrugineux, assez grande, assez allongée, presque triangulaire, rétrécie postérieurement et légèrement convexe; elle a de chaque côté, entre les yeux, quelques stries longitudinales assez distinctes, et d'autres irrégulières et moins marquées dans son milieu. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les antennes sont de la même couleur et à peu près de la longueur de la moitié du corps. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est de la couleur de la tête, un peu plus large qu'elle antérieurement, aussi long que large, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, assez fortement marquées; la ligne longitudinale du milieu est

aussi assez marquée; il a près du bord antérieur une impression transversale peu distincte, une autre près de la base, et de chaque côté de cette dernière une impression presque arrondie, assez marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit assez saillant; la base est coupée obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, presque planes, presque parallèles, mais cependant un peu plus larges vers l'extrémité, qui est coupée presque carrément; elles sont noires, et elles ont une bordure d'un jaune-testacé très-pâle, assez étroite à la base et sur les côtés, mais très-large postérieurement, et une lunule humérale de la même couleur, qui descend assez bas et qui se prolonge presque jusqu'à la suture; quelquefois cette lunule et le bord latéral deviennent plus larges, se confondent, et les élytres paraissent alors d'un jaune-testacé très-pâle, avec deux taches communes, noires, triangulaires et réunies sur la suture : la première vers la base, ne dépassant pas la quatrième strie, et l'autre plus grande, à peu près au milieu, allant jusqu'à la cinquième dans sa plus grande largeur; les stries sont peu marquées et paraissent lisses, mais avec une très-forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés assez distincts : le premier à peu près au tiers, et le second aux trois quarts des élytres. En-dessous, la tête et le corselet sont d'un rouge ferrugineux; la poitrine et l'abdomen sont d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

M. Lacordaire l'a trouvée communément, sous les herbes, dans le Tucuman.

Elle doit être placée après l'*Australis*.

45. Cymindis Pusilla. *Mihi.*

Supra fusca ; thorace obscure rufo, quadrato ; elytris striatis, maculis magnis duabus pedibusque pallide testaceis.

Long. 1 ½ ligne. Larg. ⅔ ligne.

Elle ressemble à la première vue au *Dromius Quadrinotatus*, mais elle est un peu plus petite. La tête est d'un brun noirâtre, oblongue, un peu rétrécie postérieurement, lisse et presque plane; sa partie antérieure, la lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les antennes manquent dans l'individu que je possède. Les yeux sont noirs, assez gros et assez saillants. Le corselet est d'un rouge-ferrugineux assez obscur, plus large que la tête, aussi long que large, presque carré et très-légèrement convexe; la ligne longitudinale du milieu est très-fortement marquée; les deux impressions transversales sont assez distinctes; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle assez saillant et presque droit; le milieu de la base est un peu prolongé en arrière. Les élytres sont d'un brun noirâtre, plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, presque planes et tronquées à l'extrémité; elles ont deux grandes taches d'un jaune-testacé assez pâle: la première vers l'angle de la base, et la seconde tout-à-fait à l'extrémité, dont les bords ne sont pas bien déterminés et qui se fondent insensiblement avec la couleur du reste des élytres; les stries sont lisses et assez marquées; les intervalles sont presque planes. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Je ne possède qu'un seul individu de ce petit insecte; il a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Je ne suis pas bien certain que cette espèce appartienne à ce genre.

Elle doit être placée après la *Picta*.

46. Cymindis Viridis. *Eschscholtz.*

Glabra, viridi-cyanea; thorace cordato, elytris tenue striato-

punctatis, punctisque duobus impressis; tibiis tarsisque nigris; antennis basi rufis.

Long. 3 ¼ lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Elle se rapproche un peu par son *facies* des *Calleida*, des *Lebia* et des *Plochionus*, mais je crois cependant qu'elle appartient à ce genre. Elle est entièrement en-dessus d'un vert-métallique un peu bleuâtre et assez brillant. La tête est assez grande, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, et elle a de chaque côté, entre les yeux, quelques petits points enfoncés et quelques rides peu marquées. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont noirs. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs trois premiers articles et la base du quatrième sont d'un rouge ferrugineux, avec la partie supérieure du premier et l'extrémité du second et du troisième d'un vert bronzé; tout le reste est d'un noir obscur. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, cordiforme et très-légèrement convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, bien distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée, et il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et bien distincte; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés et un peu relevés; ils tombent presque carrément sur la base et forment avec elle un angle presque droit; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, peu allongées, presque planes, très-légèrement ovales, et un peu plus larges vers l'extrémité, qui est coupée presque carrément; les stries sont très-fines, peu marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes; avec une très-forte loupe ils paraissent couverts de très-petits points enfoncés peu rapprochés les uns des autres; on voit sur le troisième deux points enfoncés assez distincts : le

premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez distincts. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un vert bleuâtre. Les jambes et les tarses sont d'un noir un peu verdâtre.

Elle se trouve dans la Californie, et elle m'a été envoyée par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Pusilla.*

47. Cymindis Atrata. *Mihi.*

Nigra, confertissime punctata; elytris subsulcatis, punctisque duobus impressis; femoribus tibiisque piceis; antennarum basi, palpis tarsisque testaceis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle se rapproche un peu par son *facies* de quelques espèces d'*Helluo*, mais je crois qu'elle appartient à ce genre. Sa couleur est entièrement en-dessus d'un noir obscur. La tête est assez grande, presque plane, triangulaire, assez fortement rétrécie postérieurement et couverte de points enfoncés très-serrés, qui se confondent et qui la font paraître un peu rugueuse. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; leurs deux premiers articles sont de la couleur des palpes; les autres sont d'un noir obscur. Les yeux sont assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme, très-plane, et comme la tête couvert de points enfoncés très-serrés, qui se confondent et qui le font paraître un peu rugueux; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée, et il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et peu marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles an-

térieurs sont arrondis ; les côtés sont légèrement rebordés ; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle presque aigu et assez saillant ; le milieu de la base est un peu prolongé en arrière et coupé presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes et coupées presque carrément à l'extrémité ; les stries sont très-fortement marquées ; les intervalles sont un peu relevés et couverts de petits points enfoncés très-serrés, mais moins gros et moins marqués que ceux de la tête et du corselet ; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés assez distincts : le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux deux tiers des élytres ; on voit en outre une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués le long du bord extérieur. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les cuisses et les jambes sont d'un brun noirâtre. Les tarses sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce ; il a été pris par M. Lacordaire, sous une pierre, dans les environs des Buenos-Ayres.

Elle doit être placée après la *Viridis*.

6. Calleida Rubricollis.

C. Elegans. Klug.
C. Ruficollis. Schüppel.

J'ai reçu de M. Klug, sous le nom d'*Elegans*, et de M. Schüppel, sous celui de *Ruficollis*, des individus venant de l'île de Cuba, qui ne diffèrent pas de ceux de l'Amérique septentrionale.

8. Calleida Brunnea. *Mihi.*

Rufo-brunnea ; thorace cordato, marginato ; elytris striatis, striis interstitiisque obsolete punctatis, punctisque duobus impressis.

Long. 5 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Metallica*, et sa couleur est entièrement d'un brun rougeâtre. La tête est allongée, presque triangulaire, rétrécie postérieurement, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée, et quelques rides irrégulières entre les yeux. Les palpes et les antennes sont d'une couleur un peu plus claire que le reste du corps. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, assez distinctes et de petits points enfoncés peu marqués et peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; il a près du bord antérieur une impression transversale, dont le fond est un peu rugueux, qui forme un angle sur la ligne du milieu, et de chaque côté de la base une impression oblongue assez marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont largement déprimés et un peu relevés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est assez fortement sinuée. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, allongées, très-légèrement convexes, presque parallèles et un peu plus larges vers l'extrémité, qui est presque coupée carrément et légèrement sinuée; les stries sont assez marquées et très-finement ponctuées; les intervalles sont planes; avec une forte loupe on voit qu'ils sont couverts de très-petits points enfoncés assez éloignés les uns des autres; on voit en outre sur le troisième deux points enfoncés assez distincts: le premier près de la troisième strie, à peu près au quart des élytres, et le second au milieu, à peu près aux trois quarts. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près de la couleur du dessus.

Je crois que l'individu que je possède a été pendant quelque temps dans l'alcool, et ses couleurs pourraient bien être un peu altérées.

Elle m'a été envoyée par M. Höpfner, comme venant du Mexique.

Elle doit être placée avant la *Metallica.*

9. Calleida Fulgida. *Mihi.*

Capite thoraceque viridi-æneis ; elytris viridi - cupreis , margine apiceque rubro - cupreis ; antennis basi rufis ; pedibus cyaneis.

Long. 3 $\frac{1}{2}$, 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est ordinairement un peu plus petite que la *Marginata,* et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé brillant sur la tête et le corselet, et d'un vert-cuivreux plus ou moins brillant sur les élytres, avec le bord latéral et l'extrémité ordinairement d'un beau rouge cuivreux, qui se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres. La tête est allongée, presque triangulaire, et rétrécie postérieurement; elle est couverte de rides irrégulières à peine distinctes, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée. La lèvre supérieure est d'un vert-bronzé plus obscur. Les mandibules et les palpes sont noirs. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps; leurs trois premiers articles et la moitié du quatrième sont d'un rouge ferrugineux, avec une tache d'un vert bronzé sur le premier article; tout le reste est d'un noir obscur. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est à peine plus large que la tête, plus long que large, très-légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, assez distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; il a quelques points enfoncés peu distincts, le long du bord antérieur et de la base, et de chaque côté de cette dernière une impression presque arrondie, assez marquée, dont le fond est un peu rugueux; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont

rebordés; les angles postérieurs sont obtus et nullement saillants; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont le double plus larges que le corselet, allongées, très-légèrement convexes, presque parallèles et un peu plus larges vers l'extrémité, qui est coupée presque carrément et légèrement sinuée; les stries sont assez marquées et paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés; avec une très-forte loupe ils paraissent couverts de stries transversales très-fines et très-serrées et de petits points enfoncés assez éloignés les uns des autres; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez distincts : le premier près de la troisième strie, à peu près au tiers des élytres; le second au milieu, à peu près aux deux tiers, et le troisième près de la seconde strie, à peu près aux trois quarts; on voit en outre une rangée de points enfoncés un peu plus gros et plus marqués le long du bord extérieur. Le dessous du corps est d'un vert un peu bleuâtre. Les pattes sont d'un bleu métallique.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Marginata*.

10. Calleida Obscura. *Mihi.*

Picea; elytris nigricantibus, profunde striatis, striis interstitiisque obsolete punctatis, punctisque duobus impressis; antennis basi rufis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle est un peu plus grande que l'*Æruginosa*, et sa couleur est en-dessus d'un brun-obscur un peu rougeâtre sur la tête et le corselet, et presque noirâtre sur les élytres. La tête est oblongue, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement et assez plane; elle a quelques rides irrégulières à peine distinctes, et

de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale peu marquée. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un rouge-ferrugineux un peu obscur. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont de cette dernière couleur; les autres sont d'un noir obscur. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, à peine rétréci postérieurement et légèrement convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, assez marquées, et de très-petits points enfoncés assez éloignés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est assez large et bien marquée, et il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et assez fortement marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont déprimés et un peu relevés; les angles postérieurs sont obtus et nullement saillants; la base est un peu sinuée dans son milieu, et coupée obliquement sur les côtés. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes, coupées presque carrément et un peu sinuées à l'extrémité; les stries sont très-fortement marquées; elles paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés; avec une forte loupe ils paraissent couverts de très-petits points enfoncés peu rapprochés les uns des autres; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts: le premier à peu près au quart, et le second aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés plus gros et plus marqués. En-dessous, la tête et le corselet sont d'un brun rougeâtre; la poitrine et l'abdomen sont d'un brun noirâtre, avec la base de chaque anneau de l'abdomen un peu rougeâtre. Les pattes sont d'un brun-obscur un peu rougeâtre.

Elle a été trouvée par M. Lacordaire, dans les environs de Buenos-Ayres.

Elle doit être placée après l'*Æruginosa*.

11. Calleida Sanguinicollis. *Mihi.*

Thorace, pectore abdomineque rufis; elytris viridibus; antennarum basi pedibusque flavo-testaceis; capite, ano geniculisque nigris.

Long. 2 $\frac{3}{4}$, 3 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Decora*, mais elle est ordinairement un peu plus petite. La tête est noire et un peu moins allongée que celle de la *Decora*. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont d'une couleur un peu plus jaune et plus pâle. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est à peu près de la même couleur, mais il est un peu plus large, plus court, et ses côtés sont assez largement déprimés. Les élytres sont d'un vert un peu moins brillant; elles ont une bordure très-étroite de la couleur du corselet, qui ne dépasse pas la neuvième strie; les stries sont plus fortement marquées et paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont moins planes; on voit sur le troisième deux points enfoncés placés à peu près comme dans la *Decora*. La poitrine et l'abdomen sont de la couleur du corselet; le dernier anneau de l'abdomen seulement est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'une couleur un peu plus jaune et un peu plus pâle; l'extrémité des cuisses et les tarses sont d'un noir un peu brunâtre.

Elle a été trouvée par M. Lebas, dans les environs de Carthagène. Je possède un individu dont la bordure des élytres est un peu plus large, et dont la suture jusqu'à la première strie est aussi de la couleur du corselet, mais qui ne me semble cependant qu'une variété de cette espèce.

Elle doit être placée avant la *Decora*.

12. Calleida Suturalis. *Mihi.*

Viridi-cyanea, nitida; thorace, sutura elytrorum, antennarum

basi, pectore pedibusque rufis; capite geniculisque nigro-cyaneis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Decora*, mais elle est plus petite. La tête est de la même couleur, mais un peu moins allongée et plus convexe. Les antennes et le corselet sont à peu près comme dans la *Decora*. Les élytres sont d'une couleur moins verte et un peu bleuâtre; elles ont une suture assez large, de la couleur du corselet, qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité, qui s'étend jusque près de la quatrième strie à la base et vers l'extrémité, qui ne dépasse pas la seconde au milieu et qui paraît presque former deux grandes taches triangulaires, allongées, réunies par le sommet; les stries sont un peu plus fortement marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont ponctués de la même manière, et l'on voit de même deux points enfoncés sur le troisième; le bord inférieur est un peu rougeâtre vers l'extrémité. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Decora*.

Elle a été rapportée des environs de Buenos-Ayres, par M. Lacordaire, qui l'a trouvée sous les pierres, sur les bords de la Plata.

Elle doit être placée après la *Rubricollis*.

13. Calleida Thalassina. *Mihi.*

Viridis, nitida, cylindrica; thorace cordato, angulis posticis obtusis; elytris striatis punctisque duobus impressis; antennis basi testaceis; tibiis tarsisque nigro-virescentibus.

Long. 3 ⅓ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble à la *Smaragdina* par la couleur, mais elle est un peu plus petite et proportionnellement plus étroite. La tête est assez allongée, presque triangulaire, rétrécie postérieure-

ment et légèrement convexe; elle a quelques stries longitudinales à sa partie antérieure, et une petite impression peu marquée de chaque côté, entre les antennes. Les mandibules et les palpes sont noirs. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps; leurs trois premiers articles et la base du quatrième sont d'un jaune testacé, avec une grande tache d'un vert bronzé sur le premier; les autres sont d'un noir obscur. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, très-arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et assez convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, bien distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; il a près du bord antérieur et de la base une impression transversale assez distincte, et de chaque côté de la base une petite impression presque arrondie et peu apparente; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont déprimés et légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base, mais les angles postérieurs sont obtus, presque arrondis et nullement saillants; la base est légèrement sinuée et coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, très-allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes, coupées presque carrément et légèrement échancrées à l'extrémité; les stries sont assez marquées et paraissent lisses; cependant, à l'aide d'une très-forte loupe, on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont presque planes; avec une très-forte loupe ils paraissent couverts de très-petits points enfoncés à peine distincts et peu rapprochés les uns des autres; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux points enfoncés assez gros et assez marqués: le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés plus gros et plus marqués. Le dessous du corps est d'un vert plus obscur un peu bleuâtre. Les cuisses sont à peu près de la couleur du dessus. Les jambes et les tarses sont d'un noir un peu verdâtre.

Elle se trouve au Brésil, et elle a été prise par M. Lacordaire,

dans les environs de Rio-Janeiro, sous des écorces et dans l'intérieur des arbres en décomposition.

Elle doit être placée après la *Smaragdina*.

14. Calleida Festinans.

Viridi-ænea; thorace cordato, angulis posticis rectis, subprominulis; elytris striatis, striis obsolete punctatis, punctisque duobus impressis; antennis basi testaceis; pedibus nigris.

Carabus Festinans. Fabr. *Sys. el.* I. p. 187. n° 93.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 190. n° 118.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. ¾ ligne.

Elle est beaucoup plus petite que la *Smaragdina*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez obscur. La tête est assez grande, rétrécie postérieurement, presque en losange, légèrement convexe, et elle a de chaque côté, entre les antennes, quelques stries longitudinales assez marquées. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont noirâtres. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps; leurs quatre premiers articles sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirs, assez gros et assez saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, y compris les yeux, un peu plus long que large, très-arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et assez convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, assez distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée, et il a près de la base une impression transversale assez fortement marquée; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont rebordés; ils se redressent un peu près de la base, et forment avec elle un angle droit assez saillant; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus

larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes et coupées presque carrément à l'extrémité; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux petits points enfoncés assez distincts : le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés plus gros et plus marqués. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé un peu plus obscur que le dessus. Les pattes sont d'un noir obscur.

Cette espèce provient de la collection de M. Latreille, où elle était notée comme venant de Cayenne, et comme le *Carabus Festinans* de Fabricius.

Elle doit être placée après la *Thalassina*.

15. Calleida Fasciata.

Rufa ; elytris viridibus, fascia media rufa ; capite geniculisque nigricantibus.

Iconographie. I. p. 99. T. II. fig. I.

Long. 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle est un peu plus longue que la *Decora*, mais elle est proportionnellement plus étroite. La tête est d'un brun noirâtre, avec la partie postérieure d'un rouge ferrugineux; elle est assez allongée, presque triangulaire, rétrécie postérieurement et couverte de points enfoncés assez gros, très-marqués et peu rapprochés les uns des autres. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Les antennes sont de la même couleur et plus courtes que la moitié du corps. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est d'un rouge ferrugineux, à peine plus large que la tête, plus long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, cordiforme, très-légèrement convexe et couvert de points

enfoncés assez gros, assez marqués et peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale est assez large et assez marquée ; l'impression transversale antérieure, qui forme un angle sur la ligne du milieu, est à peine distincte; la postérieure est un peu plus marquée et très-rapprochée de la base ; il a de chaque côté de cette dernière une petite impression presque arrondie et peu marquée ; le bord antérieur est très-légèrement échancré ; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis ; les côtes sont rebordés et un peu déprimés ; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit ; la base est coupée carrément. L'écusson est de la couleur du corselet, très-allongé, presque triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, très-allongées, parallèles, très-légèrement convexes et coupées carrément à l'extrémité ; elles sont d'un vert un peu bleuâtre, et elles ont un peu au-delà du milieu une large bande transversale, d'un rouge ferrugineux, coupée un peu obliquement antérieurement et qui se prolonge sur la suture jusqu'à l'extrémité; elles ont en outre une bordure très-étroite, de la même couleur, qui va depuis la bande du milieu jusqu'à la suture, en suivant le bord extérieur ; les stries sont assez marquées et légèrement ponctuées ; les intervalles sont planes et couverts de points enfoncés assez marqués et peu rapprochés les uns des autres ; on voit sur le troisième deux points enfoncés plus gros et plus distincts : le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un rouge-ferrugineux un peu plus pâle que le corselet et la bande des élytres; l'extrémité des cuisses est d'un noir obscur.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée après la *Festinans*.

16. Calleida Angustata. *Mihi.*

Rufa ; elytris viridibus ; capite, abdomine postice geniculisque nigricantibus.

Long. 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble à la *Fasciata* par la forme et la grandeur. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Les trois premiers articles des antennes sont d'un rouge ferrugineux ; les autres sont d'un brun noirâtre, quelquefois un peu roussâtre. Le corselet est à peu près comme celui de la *Fasciata ;* il est seulement un peu moins large antérieurement, moins arrondi sur les côtés et moins cordiforme. Les élytres sont d'un vert un peu bleuâtre, avec le bord inférieur seulement d'un rouge ferrugineux ; elles ont à peu près la même forme et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière ; le premier point enfoncé du troisième intervalle est placé près de la troisième strie, à peu près aux deux tiers des élytres, et le second près de la seconde, à peu près aux trois quarts. En-dessous, la tête, le corselet, la poitrine et la base de l'abdomen sont d'un rouge-ferrugineux un peu plus pâle que le corselet ; les trois derniers anneaux de l'abdomen sont d'un brun noirâtre. Les pattes sont comme celles de la *Fasciata*.

Elle se trouve également au Sénégal, et elle a été aussi rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée après la *Fasciata*.

17. Calleida Ruficollis.

Thorace, pectore, ano, antennarum femorumque basi, tibiisque quatuor posticis rufis ; elytris viridibus ; capite, abdomine, antennis pedibusque nigricantibus.

Carabus Ruficollis. Fabr. *Sys. el.* 1. p. 185. n° 80.
Sch. *Syn. ins.* 1. p. 189. n° 109.

Long. 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Angustata*, et je l'avais d'abord confondue avec elle. La tête est à peu près comme dans cette

espèce. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du dernier article un peu roussâtre. Les antennes sont d'un brun noirâtre, avec le premier article d'un rouge ferugineux. Le corselet est un peu plus large antérieurement, un peu plus arrondi sur les côtés, plus cordiforme, et ses bords latéraux sont un peu plus déprimés. Les élytres sont entièrement d'un vert un peu bleuâtre, et le bord inférieur est de la même couleur; les stries sont plus fortement marquées et plus fortement ponctuées; les intervalles sont moins planes, et leur ponctuation est plus marquée et plus serrée. En-dessous, la tête et les premiers anneaux de l'abdomen sont d'un brun noirâtre; le corselet, la poitrine et le dernier anneau de l'abdomen sont d'un rouge ferrugineux. La base des cuisses et les quatre jambes postérieures sont de cette dernière couleur; l'extrémité des cuisses, les jambes antérieures et tous les tarses sont d'un brun noirâtre.

Elle m'a été envoyée par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leona, et comme le *Carabus Ruficollis* de Fabricius.

Le *Carabus Ruficollis* d'Olivier ne me paraît se rapporter ni à cette espèce, ni à la *Decora*, ainsi que le croit M. Schönherr.

Elle doit être placée après l'*Angustata*.

18. Calleida Chloroptera. *Mihi.*

Rufa; elytris viridibus, apice cupreo-micantibus; pectore, abdominis basi, geniculis tibiisque piceis.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle est un peu plus grande que la *Fasciata* et proportionnellement un peu plus large. La tête est d'un rouge ferrugineux, assez large, peu allongée, presque ovale, rétrécie postérieurement, assez plane, lisse, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les deux premiers articles des antennes sont de la couleur de la tête; les autres manquent dans l'individu que je possède. Les yeux sont

noirâtres et assez saillants. Le corselet est de la couleur de la tête, à peu près de la même largeur, aussi long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, peu rétréci postérieurement et presque plane; il a quelques rides transversales ondulées, peu distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; les deux impressions transversales sont peu apparentes, et il a de chaque côté de la base une impression oblongue à peine distincte; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont largement déprimés et un peu relevés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est un peu sinuée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur les côtés. L'écusson est de la couleur du corselet, assez allongé, triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes, et coupées presque carrément à l'extrémité; elles sont d'un vert-métallique assez obscur, avec l'angle de la base, les côtés et l'extrémité d'un vert plus clair et plus brillant; l'extrémité est en outre brillantée d'un reflet cuivreux; les stries sont fortement marquées et très-finement ponctuées; les intervalles sont lisses et un peu relevés; on voit sur le troisième deux points enfoncés assez distincts : le premier près de la troisième strie, à peu près au tiers des élytres, et le second près de la seconde, à peu près aux trois quarts. En-dessous, la tête, le corselet et l'extrémité de l'abdomen sont d'un rouge ferrugineux; la poitrine et la base de l'abdomen sont d'un brun obscur. La base des cuisses est d'un rouge ferrugineux; leur extrémité et les jambes sont d'un brun obscur; les tarses sont d'un brun rougeâtre.

Elle se trouve dans l'île de Java, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Ruficollis*.

19. CALLEIDA SPLENDIDULA.

Rufo-testacea ; elytris vitta lata submarginali viridi-æneα

Carabus Splendidulus ? FABR. *Sys. el.* 1. p. 184. n° 77.
SCH. *Syn. ins.* 1. p. 189. n° 106.

Long. 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Decora*, proportionnellement plus large et presque entièrement d'une couleur testacée un peu rougeâtre. La tête est assez grande, presque triangulaire, rétrécie postérieurement, lisse, presque plane, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps et d'une couleur testacée un peu plus pâle. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, assez distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; les deux impressions transversales sont peu apparentes; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et assez marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont largement déprimés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est légèrement sinuée et coupée un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes et coupées presque carrément à l'extrémité; elles ont une large bordure d'un vert-bronzé très-brillant, qui se prolonge depuis la base jusqu'à la suture et qui ne touche pas tout-à-fait au bord extérieur; ou, si l'on veut, elles sont d'un vert bronzé, avec une bordure très-étroite, d'une couleur testacée, et une large suture de la même couleur, qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; cette suture ne dépasse pas la troisième strie vers la base, et s'étend jusqu'à la quatrième vers les deux tiers des élytres; les stries sont fortement marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont lisses et un peu rele-

vés; on voit sur le troisième deux points enfoncés assez distincts : le premier près de la troisième strie, à peu près au quart, et le second près de la seconde, aux trois quarts des elytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés plus gros et plus marqués. Le dessous du corps et les pattes sont d'une couleur testacée un peu plus pâle que le dessus.

Elle m'a été envoyée par M. Schönherr, comme venant de l'île de Java, et comme le *Carabus Splendidulus* de Fabricius; mais la description de cet auteur ne me paraît pas lui convenir parfaitement.

Elle doit être placée après la *Chloroptera*.

20. Calleida Lineata. *Latreille.*

Testacea; elytris sutura vittaque nigris.

Long. 3 ¼ lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Elle est plus petite que la *Splendidula*, et presque entièrement d'un jaune-testacé un peu roussâtre. La tête est très-allongée, triangulaire, très-rétrécie postérieurement, et elle a quelques rides irrégulières à peine marquées dans son milieu, et une impression longitudinale fortement marquée de chaque côté, entre les antennes. Celles-ci sont d'une couleur testacée un peu plus pâle. Les yeux sont noirs, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, assez distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; l'impression transversale antérieure est à peine distincte; la postérieure est assez marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et assez fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont largement déprimés et un peu relevés, surtout vers les angles posté-

rieurs, qui sont coupés carrément et assez saillants; la base est légèrement sinuée et coupée un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes et coupées presque carrément à l'extrémité; elles ont une bande longitudinale d'un noir-obscur un peu brunâtre, qui part de l'angle de la base et se prolonge jusqu'à l'extrémité, en suivant extérieurement la huitième strie, et qui intérieurement ne dépasse pas la sixième strie à la base, et s'étend jusqu'à la quatrième vers l'extrémité; elles ont en outre une large suture de la même couleur, qui s'étend jusqu'à la troisième strie vers la base et vers l'extrémité, et qui ne dépasse pas la seconde dans le milieu; les stries sont assez marquées et paraissent lisses, mais avec une très-forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont lisses et presque planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, trois petits points enfoncés très-peu marqués: le premier vers la base; le second au milieu, et le troisième à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Le dessous du corps et les pattes sont d'une couleur testacée plus pâle et moins roussâtre.

Cette espèce provient de la collection de M. Latreille, où elle était notée comme rapportée par Perron de l'île des Kangourous, près de la Nouvelle-Hollande.

Elle doit être placée après la *Splendidula*.

21. Calleida Vittata. *Mihi.*

Testacea, confertissime punctata; elytris sutura vittaque nigris.

Long. 3 ½ lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la première vue à la *Lineata*, mais elle est un peu plus grande et elle en diffère beaucoup quand on l'examine attentivement. Elle est à peu près de la même couleur, mais elle est entièrement couverte en-dessus de

petits points enfoncés peu marqués et assez serrés. La tête est triangulaire, rétrécie postérieurement, presque plane, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; le premier article est d'une couleur un peu plus pâle que la tête, et tous les autres d'une couleur un peu plus foncée. Les yeux sont noirâtres, assez gros et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement et très-plane; la ligne longitudinale est assez fine, mais très-fortement marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, sont assez distinctes; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et peu apparente; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez largement déprimés et un peu relevés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle presque aigu et assez saillant; la base est légèrement sinuée et coupée un peu obliquement sur ses côtés. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes et coupées presque carrément à l'extrémité; elles ont une bande longitudinale d'un noir un peu brunâtre, qui occupe l'espace compris entre la cinquième et la huitième strie, et qui se recourbe un peu vers la suture vers l'extrémité, et une large suture de la même couleur, qui va jusqu'à la seconde strie et qui ne se prolonge pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; les stries sont assez marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, à peu près aux trois quarts des élytres, un point enfoncé assez marqué, et le long du bord extérieur quelques points enfoncés peu marqués et assez éloignés les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont d'une couleur testacée un peu plus claire et moins roussâtre que le dessus.

Cette espèce provient aussi de la collection de M. Latreille, où elle était notée comme venant de la Nouvelle-Hollande.

Elle doit être placée après la *Lineata*.

ONYPTERYGIA. *Chevrolat.*

Crochets des tarses très-fortement dentelés en-dessous. Dernier article des palpes allongé, très-légèrement ovalaire et presque cylindrique. Lèvre supérieure plane, en carré moins long que large, et légèrement échancrée antérieurement. Une dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Antennes filiformes. Les trois premiers articles des tarses assez allongés, presque triangulaires et garnis de poils en-dessous; le pénultième fortement bifide et presque bilobé. Corps allongé. Tête oblongue, peu rétrécie postérieurement. Corselet assez court, presque carré, arrondi sur les côtés. Élytres allongées, presque parallèles, coupées obliquement à l'extrémité.

Ce genre a été formé par M. Chevrolat sur des insectes du Mexique qui par leur *facies* se rapprochent beaucoup des *Dolichus* et des *Anchomenus,* et qui semblent former un genre intermédiaire entre les Féroniens et les Troncatipennes. Ce n'est même que provisoirement et faute de pouvoir les mettre convenablement ailleurs que je les ai placés dans cette tribu.

Voici les caractères génériques qu'ils m'ont présentés.

La lèvre supérieure est plane, en carré moins long que large, assez courte, presque transversale et légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont assez avancées, arquées et assez aiguës. Le menton est légèrement concave, fortement échancré, et il a une dent simple au milieu de son échancrure. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est allongé, très-légèrement ovalaire, presque cylindrique et terminé en pointe obtuse. Les antennes sont filiformes et à peu près de la longueur de la moitié du corps; le premier article est légèrement obconique, plus gros et un peu plus long que les autres; le second est très-court; le troisième est le plus long de tous, allongé et presque cylindrique; les suivants sont un peu plus courts, égaux et presque cylindriques, et le dernier est terminé en pointe obtuse. Tout le corps est allongé. La tête est

oblongue et peu rétrécie postérieurement. Le corselet est assez court, en carré, plus ou moins arrondi sur les côtés. Les élytres sont assez grandes, allongées, presque parallèles, coupées obliquement à l'extrémité, et tronquées ou échancrées seulement très-près de la suture. Les pattes sont assez grandes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées. Les tarses sont garnis de poils en-dessous; les trois premiers articles sont assez allongés et presque triangulaires; le pénultième est un peu plus court, fortement bifide et presque bilobé; ceux des tarses postérieurs sont plus allongés et moins larges que ceux des quatre tarses antérieurs. Les crochets des tarses sont assez larges, légèrement arqués en-dessous, très-fortement dentelés et presque pectinés.

1. ONYPTERYGIA HÖPFNERI. *Mihi.*

Viridi-ænea; elytris obscure rufo-cupreis; antennis, tibiis tarsisque nigris.

Long. 6 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Fulgens*, mais elle est un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé brillant sur la tête et le corselet, et d'un rouge-cuivreux assez obscur et presque brunâtre sur les élytres. La tête est un peu plus large et moins allongée. Les parties de la bouche et les antennes sont à peu près comme dans la *Fulgens*. Le corselet est un peu plus large, beaucoup plus court, un peu plus arrondi sur les côtés, et l'impression arrondie de chaque côté de la base est plus fortement marquée. Les élytres sont plus larges; la partie de l'extrémité près de la suture est presque arrondie, et cette dernière ne paraît pas terminée par une petite pointe; les stries sont moins marquées et ponctuées de la même manière; les intervalles sont plus planes; les trois points enfoncés que l'on voit sur le troisième sont un peu plus pe-

tits. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un vert-bronzé assez brillant. Les jambes et les tarses sont noirs.

Elle m'a été envoyée par M. Höpfnerr, comme venant du Mexique.

2. ONYPTERYGIA FULGENS. *Chevrolat.*

Viridi-subcyanea; elytris viridi-æneis, margine lato rubro-cupreo; antennis, tibiis tarsisque nigris.

Long. 6 lignes. Larg. 2 lignes.

La tête est d'un vert-bronzé un peu bleuâtre, oblongue, assez allongée, un peu rétrécie postérieurement, très-légèrement convexe, presque lisse, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez courte et assez fortement marquée. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont noirs. Le premier article des antennes est à peu près de la couleur de la tête; les deux suivants sont d'un noir un peu bleuâtre; les autres sont d'un noir-obscur un peu brunâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est de la couleur de la tête, un peu plus large qu'elle, aussi long que large, presque carré, très-légèrement arrondi sur les côtés et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, peu distinctes; la ligne longitudinale est peu marquée, presque crénelée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont assez fortement marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et peu marquée, dans le fond de laquelle on aperçoit quelques petits points enfoncés à peine distincts; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu relevés; les angles postérieurs sont légèrement arrondis; la base est un peu sinuée et coupée presque carrément. L'écusson est d'un noir obscur, triangulaire, et sa pointe

dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont le double plus larges que le corselet, allongées, presque parallèles, légèrement convexes, sinuées et coupées très-obliquement à l'extrémité, tronquées et légèrement échancrées près de la suture, qui est terminée par une petite pointe ; elles sont d'un vert-bronzé assez brillant, avec une large bordure d'un rouge-cuivreux très-brillant, qui s'avance au milieu jusqu'à la quatrième strie, et qui se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres ; les stries sont peu marquées et finement ponctuées ; les intervalles sont planes ; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez distincts : le premier près de la troisième strie, à peu près au quart des élytres ; le second près de la seconde, un peu au-delà du milieu, et le troisième également près de la seconde, à peu près aux trois quarts ; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez marqués. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un vert-bronzé un peu bleuâtre. Les jambes et les tarses sont d'un noir un peu brunâtre.

Elle se trouve au Mexique, et elle m'a été donnée par M. Chevrolat, sous le nom que je lui ai conservé.

3. Onypterygia Tricolor. *Chevrolat.*

Cyanea ; elytris violaceis, antice testaceis ; antennis, tibiis tarsisque nigris.

Long. 5 lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle ressemble par la forme à la *Fulgens*, mais elle est plus petite. La tête est à peu près comme dans cette espèce et d'un bleu métallique. Les trois premiers articles des antennes sont d'un bleu-obscur presque noirâtre ; les autres sont d'un noir un peu brunâtre. Le corselet est de la couleur de la tête, beaucoup plus court que celui de la *Fulgens* et beaucoup plus arrondi sur les côtés ; les angles antérieurs et postérieurs sont plus arrondis, et la base est coupée un peu plus carrément.

Les élytres sont d'un violet métallique, avec la base jusqu'au tiers de leur longueur, d'un jaune-testacé un peu roussâtre; l'extrémité est coupée à peu près de la même manière, mais la partie près de la suture est échancrée plus fortement et plus obliquement, et forme deux dents, dont l'extérieure est assez saillante, et dont l'intérieure, qui termine la suture, est beaucoup moins forte; elles sont striées à peu près de la même manière; on voit sur le troisième intervalle, près de la seconde strie, deux points enfoncés assez distincts: le premier un peu avant le milieu, et le second vers l'extrémité. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un bleu métallique. Les jambes et les tarses sont d'un noir un peu brunâtre.

Elle se trouve au Mexique, et elle m'a été donnée par M. Chevrolat, sous le nom que je lui ai conservé.

4. Demetrias Elongatulus.

D. Suturalis. Dahl.
D. Pectoralis. Parreyss.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom de *Suturalis*, des individus venant de la Toscane, et j'en ai reçu d'autres de M. Parreyss, venant de l'île de Corfou, sous le nom de *Pectoralis*, qui ne diffèrent pas de cette espèce.

1. Dromius Linearis.

M. Goudot l'a trouvé dans les environs de Tanger.

10. Dromius Meridionalis.

Il se trouve aussi assez communément dans les environs de Lyon.

13. Dromius Glabratus.

Tachys Longulus. Mannerheim. Gebler.

Il se trouve aussi en Sibérie, et M. Gebler me l'a envoyé sous le nom de *Tachys Longulus* de Mannerheim.

16. Dromius Spilotus.

D. Humeralis. Klug.

J'ai reçu de M. Klug, sous le nom d'*Humeralis*, des individus venant d'Égypte, qui ne me paraissent pas pouvoir être séparés de cette espèce.

23. Dromius Frenatus. *Mihi.*

Apterus, testaceus; vertice, thoracis vittis duabus elytrisque macula magna communi piceis.

Long. 2 $\frac{1}{2}$, 3 lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est ordinairement un peu plus grand que l'*Agilis*, et sa couleur est en-dessus d'un jaune-testacé souvent un peu roussâtre. La tête est oblongue, assez allongée, un peu rétrécie postérieurement, lisse, légèrement convexe, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée, et dans son milieu une grande tache d'un brun noirâtre, qui en occupe ordinairement presque toute la surface, mais qui quelquefois est petite, peu distincte et même entièrement effacée. Les palpes sont d'un jaune-testacé plus pâle. Les antennes sont de la même couleur et à peu près de la longueur de la moitié du corps. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, à peu près aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés et peu convexe; il a de chaque côté, près de la ligne du milieu, une bande longitudinale assez large d'un brun noirâtre; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, sont à peine distinctes; le bord antérieur est un peu sinué et

très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés et un peu déprimés; les angles postérieurs sont obtus et presque arrondis; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont le double plus larges que le corselet, en ovale allongé et presque planes; l'angle de la base est très-arrondi, à peine marqué, et l'extrémité est coupée carrément et légèrement échancrée; elles ont dans leur milieu une grande tache commune, d'un brun noirâtre, qui va depuis la base jusque près de l'extrémité, et qui vers la base, au milieu et vers l'extrémité, ne dépasse pas la quatrième strie, mais qui au tiers et aux deux tiers des élytres s'étend ordinairement jusqu'à la septième; les stries sont lisses et peu marquées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, à peu près au milieu, un point enfoncé assez marqué, et un autre plus petit et moins distinct, près de la seconde strie, à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

Je ne suis pas bien certain que cet insecte appartienne à ce genre; il doit être placé provisoirement avant le *Longiceps*.

24. Dromius Fenestratus.

Oblongus; capite nigro-piceo; thorace obscure rufo, subquadrato, angulis posticis subrotundatis; elytris fuscis, striatis, punctis minutis impressis lineis duabus dispositis, macula media, antennis pedibusque ferrugineo-pallidis.

Iconographie. I. p. 116. n° 10. T. 12. fig. 5.

Carabus Fenestratus. Fabr. *Sys. el.* I. p. 209. n° 210.

Lebia Agilis. *var. c.* Gyllenhal. II. p. 184. n° 6. et IV. p. 458. n° 6.

Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica*. p. 271. n° 7. var. d.

Duftschmid. II. p. 251. n° 20. var. c. d.

Carabus Quadrimaculatus. var. c. SCH. *Syn. ins.* 1. p. 217. n° 275.

Carabus Arcticus? OLIV. III. 35. p. 97. n° 133. T. 12. fig. 145.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Quadrimaculatus* par la forme et la grandeur. La tête est à peu près comme dans cette espèce, mais elle est un peu moins noire et plus brune. Le corselet est aussi à peu près comme celui du *Quadrimaculatus*, mais il est d'un rouge-ferrugineux plus obscur, et les angles postérieurs sont plus relevés. Les élytres sont d'un brun noirâtre, striées et ponctuées à peu près comme celles de l'*Agilis*, et elles ont chacune un peu avant le milieu une tache arrondie un peu oblongue, d'un jaune-pâle un peu roussâtre. Le dessous du corps, les pattes et les antennes sont à peu près comme dans l'*Agilis*.

Il se trouve en Suède et en Finlande.

Lors de l'impression du 1er volume de cet ouvrage, je ne connaissais pas cet insecte, et c'est à tort que je l'ai rapporté à la variété A. de l'*Agilis*.

Il doit être placé après le *Quadrimaculatus*.

25. DROMIUS PICEUS. *Mihi.*

Oblongus, fuscus; thorace quadrato, angulis posticis subrotundatis; elytris striatis, punctis minutis impressis lineis duabus dispositis; antennis pedibusque ferrugineo-pallidis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Il est un peu plus grand que l'*Agilis*, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un brun noirâtre. La tête est moins avancée antérieurement. Le corselet est plus large, plus court, plus carré, et les angles postérieurs sont un peu plus arrondis. Les élytres, le dessous du corps, les pattes et les antennes sont à peu près comme dans l'*Agilis*.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale. Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Marginellus*.

26. DROMIUS SCAPULARIS.

Subelongatus, nigro-piceus; elytris macula sinuata humerali, antennarum basi pedibusque pallidis.

Iconographie. 1. p. 121. n°14 .T. 12. fig. 3.

Long. 1 $\frac{1}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Glabratus*, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu brunâtre. La tête est assez grande, ovale, peu allongée, rétrécie postérieurement, lisse, légèrement convexe, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez distincte. Les palpes sont d'un jaune-testacé très-pâle. Les premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, cordiforme et très-légèrement convexe; la ligne longitudinale du milieu est fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression un peu oblongue et assez profonde; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes, et coupées presque carrément à l'extrémité; elles ont à l'angle de la base une grande tache d'un jaune-testacé très-pâle, fortement sinuée, qui se prolonge obliquement jusque près de la suture; les stries sont

très-peu marquées et paraissent lisses. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte; il a été trouvé en Espagne, près du Guadarama, par M. Goudot.

Il doit être placé après le *Biplagiatus*.

27. Dromius Cyaneus. *Mihi.*

Elongatus, supra cyaneus; thorace cordato; elytris substriatis, punctisque duobus obsoletis impressis; antennis pedibusque nigris.

Long. 2 ½ lignes. Larg. ¾ ligne.

Il est un peu plus petit que l'*Agilis*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bleu-métallique un peu verdâtre, un peu plus obscur sur la tête et le corselet que sur les élytres. La tête est allongée, oblongue, un peu rétrécie postérieurement, très-légèrement convexe, lisse, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une petite impression longitudinale très-peu marquée. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont noirs. Les yeux sont noirâtres et nullement saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu plus long que large, très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, cordiforme et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez large et fortement marquée; les deux impressions transversales sont peu apparentes; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie, dont le fond est un peu rugueux; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; les angles postérieurs sont presque droits; la base est coupée obliquement sur les côtés, et presque carrément

dans son milieu. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, allongées, presque parallèles, presque planes et coupées un peu obliquement à l'extrémité; les stries sont très-peu marquées et paraissent lisses; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième deux petits points enfoncés à peine distincts : le premier près de la troisième strie, à peu près au tiers, et le second près de la seconde, aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Le dessous du corps est d'un noir un peu bleuâtre. Les pattes sont noires.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il a été trouvé par M. Lacordaire, dans les environs de Santiago, au Chili.

Il doit être placé après le *Corticalis*.

28. Dromius Viridis. *Eschscholtz.*

Oblongo-ovatus, supra viridi-æneus; thorace transverso, subcordato; elytris substriatis, punctisque duobus obsoletis impressis; antennis pedibusque nigris.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Cyaneus*, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé un peu bleuâtre. La tête est triangulaire, à peine rétrécie postérieurement, lisse, légèrement convexe, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une petite impression longitudinale très-peu marquée. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont noirs. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, transversal, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, un peu rétréci postérieurement, presque cordiforme et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée; l'impression transversale antérieure, qui forme un angle sur la ligne du milieu, est bien distincte; la postérieure est entièrement effacée;

il a de chaque côté de la base une petite impression oblongue, très-peu marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés et un peu relevés; les angles postérieurs sont obtus; la base est un peu sinuée, et coupee obliquement sur les côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, peu allongées, presque planes, légèrement ovales, presque parallèles, et un peu plus larges vers l'extrémité, qui est coupée un peu obliquement et presque échancrée; les stries sont très-peu marquées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième deux très-petits points enfoncés à peine distincts: le premier près de la troisième strie, à peu près au tiers, et le second près de la seconde, aux deux tiers des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il m'a été envoyé par M. Eschscholtz, comme venant du Chili, et sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Cyaneus*.

29. Dromius Æneus. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, supra obscure æneus; thorace transverso, subcordato; elytris subtiliter striatis, punctisque duobus minutis impressis; antennis pedibusque nigris.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble au *Viridis* par la forme et la grandeur, mais il est entièrement en-dessus d'une couleur bronzée assez obscure. La tête est assez large, triangulaire, à peine rétrécie postérieurement, lisse, presque plane, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une petite impression longitudinale à peine distincte. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont noirs. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, transversal, légèrement arrondi antérieurement

sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, presque cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, bien distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; les deux impressions transversales ne sont presque pas sensibles; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie et peu marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont obtus; la base est légèrement sinuée, et coupée un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, peu allongées, presque planes, légèrement ovales, presque parallèles, coupées un peu obliquement et presque échancrées à l'extrémité; les stries sont très-fines, peu marquées, mais bien distinctes; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième deux petits points enfoncés assez distincts : le premier près de la troisième strie, à peu près au tiers des élytres, et le second près de la seconde, un peu au-delà du milieu; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il a été trouvé par M. Lacordaire, dans les environs de Santiago, au Chili.

Il doit être placé après le *Viridis*.

30. DROMIUS CHILENSIS. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, supra æneus; thorace transverso, postice angustato; elytris subtiliter striatis, punctisque duobus impressis, margine tenui, macula humerali sæpe obsoleta, antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus grand que le *Pallipes*, proportionnellement plus large, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé plus ou moins

obscur. La tête est assez large, triangulaire, à peine rétrécie postérieurement, lisse, très-légèrement convexe, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une petite impression longitudinale, à peine distincte. Les mandibules sont d'un brun roussâtre, avec la base et l'extrémité noirâtres. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du dernier article un peu roussâtre. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont d'un jaune-testacé assez pâle; tout le reste est d'un brun obscur. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, transversal, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, bien distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, sont assez distinctes; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez grande et peu marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu déprimés; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et très-légèrement prolongée en arrière dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, peu allongées, légèrement ovales, presque parallèles, presque planes, coupées un peu obliquement et presque échancrées à l'extrémité; elles ont une bordure très-étroite d'un jaune-testacé assez pâle, et une tache humérale de la même couleur, ordinairement très-peu marquée et souvent même complètement effacée; les stries sont fines et peu marquées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième deux points enfoncés assez marqués : le premier près de la troisième strie, à peu près au tiers, et le second près de la seconde, aux deux tiers des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il a été rapporté du Chili par M. Lacordaire, qui l'a trouvé

sous les pierres, au bord des ruisseaux, dans les environs de Santiago.

Il doit être placé après l'*Æneus*.

31. DROMIUS SCUTELLARIS. *Mihi*.

Oblongus; capite thoraceque nigro-subæneis; elytris fuscis, striatis, punctisque duobus impressis, vitta obliqua abbreviata, macula postica, antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 1 $\frac{1}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Spilotus*, et sa couleur est en-dessus d'un noir-obscur un peu bronzé sur la tête et le corselet, et d'un brun noirâtre sur les élytres. La tête est assez grande, presque arrondie et presque plane. Les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont noirs, assez grands et assez saillants. Le corselet est à peu près comme celui du *Spilotus*. Les élytres ont une bande oblique un peu sinuée, d'un jaune-testacé assez pâle, qui part de l'angle de la base et qui se termine près de la suture, à peu près au milieu des élytres, et une tache oblongue assez grande, tout-à-fait à l'extrémité; les bords de l'une et de l'autre ne sont pas bien déterminés et se fondent insensiblement avec la couleur du reste des élytres; les stries sont assez marquées et paraissent lisses; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième deux petits points enfoncés peu marqués, placés à peu près comme dans le *Spilotus*. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un individu de ce petit insecte; il a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Il doit être placé avant le *Spilotus*.

32. DROMIUS FOVEOLATUS. *Mihi*.

Oblongus; capite thoraceque virescente-æneis; elytris obscure

æneis, substriatis, foveolis duabus impressis, macula humerali pallide testacea sæpe obsoleta; tibiis obscure rufo-testaceis.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Spilotus* par la forme et la grandeur. La tête et le corselet sont d'une couleur bronzée un peu verdâtre. Les élytres sont d'un bronzé obscur et couvertes d'un léger reflet changeant, qui les fait paraître comme soyeuses; elles ont à l'angle de la base une tache d'un blanc jaunâtre très-peu marquée, et souvent même presque entièrement effacée; elles sont striées à peu près de la même manière, mais les deux points enfoncés que l'on voit sur le troisième intervalle sont beaucoup plus gros et beaucoup plus marqués. Les tarses sont d'une couleur un peu plus roussâtre.

Il a été rapporté des environs de Tanger, par M. Goudot.

Il doit être placé après le *Spilotus*.

33. Dromius Americanus. *Mihi.*

Oblongus, niger; elytris subæneis, striatis, punctisque duobus minutis impressis.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Punctatellus*, mais il est un peu plus petit, un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant sur la tête et le corselet, et légèrement bronzé sur les élytres. Celles-ci sont un peu plus allongées; les stries sont un peu plus marquées, et les deux points enfoncés du troisième intervalle sont très-petits et à peine distincts.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Subsulcatus*.

34. Dromius Obscurellus. *Klug.*

Oblongo-ovatus, supra fusco-æneus; elytris brevioribus, substriatis, punctisque duobus minutis obsoletis impressis.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Punctatellus*, proportionnellement plus court, plus large, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé mat et obscur, avec un léger reflet qui le fait paraître presque soyeux. La tête est plus large. Le corselet est aussi plus large, ce qui le fait paraître un peu plus court. Les élytres sont plus courtes, plus larges et presque ovales; les deux points enfoncés du troisième intervalle sont très-petits et à peine distincts. Le dessous du corps est d'un noir-bronzé assez brillant. Les pattes sont d'un noir obscur.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Klug, comme venant d'Égypte, et sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Truncatellus.*

3. Plochionus Æneipennis. *Mihi.*

Rufo-brunneus; elytris viridi-æneis, profunde striatis; femoribus rufo-testaceis.

Long. 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Bonfilsii*, et sa couleur est en-dessus d'un brun rougeâtre sur la tête et le corselet, et d'un vert-bronzé assez brillant et légèrement cuivreux sur les élytres. La tête est presque triangulaire, assez distinctement ponctuée postérieurement et sur les côtés, presque lisse dans son milieu, et elle a quelques stries longitudinales un peu ondulées et assez fortement marquées de chaque côté, entre les yeux.

Les premiers articles des antennes sont de la couleur de la tête; les autres sont un peu plus obscurs. Les yeux sont brunâtres, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête un peu rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et très-légèrement convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, assez marquées, entre lesquelles on aperçoit des points enfoncés très-petits et peu distincts; la ligne longitudinale est peu marquée; l'impression transversale antérieure est plus distincte et forme un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est à peine sensible; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont rebordés et largement déprimés; les angles postérieurs sont obtus et presque arrondis; la base est légèrement sinuée. L'écusson est triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont plus larges que ce dernier, très-légèrement convexes, presque en carré allongé, et coupées un peu obliquement à l'extrémité; les stries sont fortement marquées et très-légèrement ponctuées; on aperçoit sur la troisième quatre ou cinq points enfoncés assez gros et assez fortement marqués, et sur la septième une rangée de points plus petits et moins marqués; les intervalles sont assez relevés et presque arrondis. Le dessous du corps, les jambes et les tarses sont d'un brun rougeâtre. Les cuisses sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

ASPASIA. *Mihi.*

LEBIA. *Species.*

Crochets des tarses dentelés en-dessous. Le dernier article des palpes maxillaires cylindrique et tronqué à son extrémité; celui des labiaux très-fortement sécuriforme. Antennes filiformes. Articles des tarses légèrement triangulaires ou cordi-

formes ; le pénultième fortement bilobé. Corps court et aplati. Tête ovale, peu rétrécie postérieurement. Corselet court, transversal, plus large que la tête, légèrement prolongé postérieurement dans son milieu. Élytres larges, presque carrées.

J'ai formé ce nouveau genre sur la *Lebia Cyanoptera* du premier volume de cet ouvrage, et je lui ai donné le nom d'*Aspasia*, tiré du mot grec ἀσπάσιος aimable, agréable.

Il diffère essentiellement des *Lebia* par le dernier article des palpes labiaux, qui est très-fortement sécuriforme. Celui des maxillaires est aussi un peu plus gros et plus distinctement tronqué à l'extrémité. Le milieu du corselet est moins distinctement prolongé en arrière. Le dernier article des tarses est très-fortement bilobé.

1. Aspasia Cyanoptera.

Lebia Cyanoptera. Species. 1. p. 258. n° 6.

3. Lebia Cyanocephala.

L. Cœruleocephala. Dahl.

J'ai reçu de M. Dahl, sous le nom de *Cœruleocephala*, un individu venant de Sicile, qui ne me semble qu'une simple variété de cette espèce.

10. Lebia Nigripes.

L. Communimacula. Dahl.

M. Dahl m'en a envoyé un individu venant de Sicile, sous le nom de *Communimacula*.

13. Lebia Humeralis.

Elle se trouve aussi dans les provinces méridionales de la Russie.

16. LEBIA BIFASCIATA.

M. Lacordaire m'a donné une variété de cette espèce, prise par lui dans les environs de Rio-Janeiro, dans laquelle la première bande des élytres est plus large et n'est pas interrompue près du bord extérieur.

30. LEBIA FLAVOMACULATA. *Guérin.*

Picea; elytris subsulcatis, maculis magnis duabus flavis; thorace pedibusque rufo-piceis.

Long. 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Elle est presque aussi grande que la *Picta*, et sa couleur est en-dessus d'un brun-noirâtre, un peu rougeâtre sur le corselet. La tête est presque triangulaire et couverte de rides irrégulières et de points enfoncés qui se confondent et qui la font paraître réticulée. La lèvre supérieure est d'un brun un peu rougeâtre. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du dernier article d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps, et un peu plus fortes que dans les autres espèces de ce genre; les trois premiers articles sont d'un brun rougeâtre; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont assez gros et très-saillants. Le corselet est plus large que la tête, transversal, très-court et couvert de rides irrégulières qui se confondent et qui le font paraître presque rugueux; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont peu marquées; le bord antérieur est coupé carrément; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont légèrement rebordés et assez largement déprimés; les angles postérieurs sont coupés carrément, mais leur sommet est obtus et presque arrondi; le milieu de la base est peu prolongé en arrière. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, peu allongées et très-légèrement convexes; leur extrémité est coupée carré-

ment, presque échancrée, et la partie extérieure de l'échancrure forme une dent assez saillante; elles ont chacune deux grandes taches d'un jaune citron : la première vers la base est irrégulière et composée de six taches oblongues placées sur les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième intervalles, dont la première est plus petite et la troisième plus grande que les autres; la seconde vers l'extrémité est presque arrondie et composée de quatre taches placées sur les quatrième, cinquième, sixième et septième intervalles; les stries sont très-fortement marquées et paraissent lisses; les intervalles sont assez relevés, presque arrondis, et couverts de points enfoncés peu rapprochés les uns des autres, dont les uns sont assez gros et les autres très-petits. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Elle se trouve au Sénégal, et elle m'a été donnée par M. Guérin, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée avant la *Picta*.

31. LEBIA BICOLOR. *Mihi.*

Rufa; elytris subsulcatis, viridi-cyaneis; geniculis nigris.

L. Cyanipennis. SCHÖNHERR.

Long. 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est un peu plus petite que la *Fulvicollis*, proportionnellement un peu plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un rouge ferrugineux sur la tête et le corselet, et d'un vert un peu bleuâtre sur les élytres. La tête est triangulaire, et elle a quelques stries longitudinales et quelques rides irrégulières très-peu marquées, entre les yeux. Les antennes sont de la couleur de la tête et un peu plus longues que la moitié du corps. Les yeux sont très-gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est un peu plus large que la tête, moins long que large, assez court et presque carré;

il est couvert de rides transversales ondulées, assez marquées, entre lesquelles on aperçoit quelques petits points enfoncés; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales sont peu distinctes; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont assez fortement relevés, surtout vers les angles postérieurs, qui sont coupés carrément; le milieu de la base est peu prolongé en arrière. L'écusson est triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement convexes et presque échancrées à l'extrémité; les stries sont lisses et très-fortement marquées; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez marqués: le premier à peu près au tiers, et le second aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Le dessous du corps et les pattes sont d'un rouge ferrugineux; l'extrémité des cuisses est d'un noir obscur.

Elle m'a été envoyée par M. Schönherr, sous le nom de *Cyanipennis*, et comme venant de Sierra-Leona.

Elle doit être placée avant la *Fulvicollis*.

32. Lebia Testacea. *Mihi.*

Testacea; antennis, tibiis tarsisque nigris.

Long. 4 ½, 5 lignes. Larg. 2 ¼, 2 ½ lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Dorsalis*, quelquefois un peu plus petite, proportionnellement un peu plus allongée, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un jaune testacé. La tête est à peu près comme celle de la *Dorsalis*. La lèvre supérieure est de la couleur de la tête. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité de chaque article d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les antennes sont noires, avec le premier

article de la couleur de la tête. Les yeux sont brunâtres, assez gros et très-saillants. Le corselet est un peu plus large, surtout postérieurement; il est couvert de rides irrégulières peu marquées et très-serrées, qui se confondent et qui le font paraître très-légèrement rugueux; la ligne longitudinale du milieu est moins marquée; les angles antérieurs sont plus arrondis; les postérieurs sont un peu plus relevés et plus aigus; la partie de la base qui se prolonge est presque en arc de cercle. Les élytres sont un peu plus étroites, un peu plus allongées et un peu plus convexes; elles ont des stries très-fines, formées par une suite de petits points enfoncés très-peu marqués; les intervalles sont très-planes; avec une forte loupe ils paraissent couverts de très-petits points enfoncés à peine distincts. Le dessous du corps et les cuisses sont d'une couleur testacée un peu moins jaune et un peu rougeâtre; l'extrémité des cuisses, les jambes et les tarses sont noirs.

Elle a été trouvée par M. Lacordaire, dans les environs de Rio-Janeiro, sous des troncs d'arbres abattus et dans leur intérieur.

Elle doit être placée après la *Dorsalis*.

33. Lebia Duodecimpunctata *Mihi.*

Testacea; elytris maculis sex, antennarum apice, geniculis tarsisque nigris.

Long. 5 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Dorsalis*, un peu plus étroite, et sa couleur est en-dessus d'un jaune testacé. La tête est presque triangulaire, et elle a quelques rides irrégulières peu marquées et quelques petits points enfoncés à peine distincts, entre les yeux. Les palpes sont de la couleur de la tête, avec le pénultième article et la base du dernier d'un brun noirâtre. Les trois premiers articles des antennes sont de la couleur de la tête; les autres sont d'un noir obscur. Les yeux

sont brunâtres, assez gros et très-saillants. Le corselet est plus large que la tête, assez court, transversal, très-arrondi antérieurement sur les côtés et peu convexe; il est entièrement entouré d'une bordure noire très-étroite et il est couvert de rides irrégulières peu marquées et très-serrées et de très-petits points enfoncés qui se confondent avec les rides; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée; l'impression transversale antérieure est à peine distincte; la postérieure est assez fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont très-légèrement rebordés et un peu relevés; les angles postérieurs sont coupés carrément; le milieu de la base est peu prolongé en arrière et presque en arc de cercle. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, légèrement convexes, coupées un peu obliquement et presque échancrées à l'extrémité; elles ont chacune six taches noires arrondies: la première vers la base, près de l'écusson; la seconde à peu près au quart, à égale distance de la suture et du bord extérieur; les troisième et quatrième à peu près au milieu, sur la même ligne, et les cinquième et sixième aussi sur la même ligne, à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre à l'extrémité une bordure noire très-étroite, qui remonte un peu le long de la suture; les stries sont très-fines et formées par une suite de petits points enfoncés; les intervalles sont très-planes, et paraissent avec la loupe couverts de très-petits points enfoncés peu rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont à peu près de la couleur du dessus; la base et l'extrémité des jambes et les tarses sont noirs; la base du premier article des tarses postérieurs est de la couleur des jambes.

Cette belle espèce provient de la collection de M. Latreille, où elle était notée comme venant du Brésil.

Elle doit être placée après la *Testacea*.

34. Lebia Melanura. *Mihi.*

Testacea; elytris subsulcatis; capite, elytris postice abdominisque apice nigris.

Long. 2 $\frac{2}{3}$, 3 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$, 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle est ordinairement un peu plus grande que la *Crux minor*. La tête est noire, presque triangulaire, assez plane, et couverte de petits points enfoncés assez serrés; quelquefois sa partie postérieure est d'un brun roussâtre. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'une couleur rougeâtre, avec le pénultième article et la base du dernier d'un brun noirâtre. Les trois premiers articles des antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres, assez gros et très-saillants. Le corselet est d'une couleur testacée un peu rougeâtre, plus large que la tête, assez court, transversal, très-arrondi antérieurement sur les côtés et légèrement convexe; il est couvert de rides irrégulières très-serrées, qui se confondent et qui le font paraître un peu rugueux; la ligne longitudinale du milieu et l'impression transversale postérieure sont assez marquées; l'antérieure est à peine sensible; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont largement déprimés, et un peu relevés vers les angles postérieurs, qui sont coupés carrément. Les élytres sont de la couleur du corselet jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et noires postérieurement; la partie noire remonte un peu sur la suture; elles sont plus larges que le corselet, presque parallèles, très-légèrement convexes, coupées un peu obliquement et presque échancrées à l'extrémité; les stries sont très-fortement marquées et forment des sillons assez profonds, dont le fond paraît très-légèrement ponctué; les intervalles sont relevés et presque arrondis; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, à peu près aux trois quarts des élytres, un point enfoncé

assez distinct, et le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez fortement marqués. En-dessous, le corselet, la poitrine et les deux ou trois premiers anneaux de l'abdomen sont de la couleur du dessus; le reste de l'abdomen est noir. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu plus pâle et plus jaune.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée après la *Duodecimpunctata*.

35. LEBIA TRIMACULATA. *Gebler.*

Rufa; coleoptris maculis posticis tribus, pectore, abdomine femoribusque nigris.

Iconographie. 1. p. 138. n° 5. T. 15. fig. 1.

Long. 2 ¾ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Cyathigera*. La tête, les parties de la bouche et les antennes sont entièrement d'un rouge ferrugineux. Les yeux sont noirs. La tache commune des élytres est oblongue, et ne paraît pas formée de deux taches réunies. Les cuisses sont noires.

Elle se trouve en Sibérie, et elle m'a été envoyée par M. Gebler, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée avant la *Cyathigera*.

36. LEBIA LEPRIEURI. *Buquet.*

Rufa, pubescens; capite, elytris macula communi baseos fasciaque postica sinuata nigris.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Turcica*, mais elle

est un peu plus étroite, et elle est couverte de petits poils courts et assez serrés, qui la font paraître légèrement pubescente. La tête est noire, et elle a quelques stries longitudinales de chaque côté, entre les yeux. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un rouge-testacé assez obscur. Les palpes sont de la même couleur, avec une grande tache brunâtre à la base du premier article. Les trois premiers articles des antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont moins saillants que ceux de la *Turcica*. Le corselet est d'un rouge ferrugineux, moins large que celui de la *Turcica*, un peu plus convexe, et les bords latéraux sont moins largement déprimés. Les élytres sont de la couleur du corselet et moins larges que celles de la *Turcica*; elles ont à la base, sur la suture, une grande tache carrée noire, et à peu près aux deux tiers de leur longueur une large bande sinuée, de la même couleur, qui paraît composée de trois grandes taches arrondies et réunies, une de chaque côté, et la troisième sur la suture; les stries sont assez marquées et très-finement ponctuées; les intervalles sont légèrement granulés. Le dessous du corps est entièrement d'un rouge-ferrugineux un peu plus pâle que le corselet et les élytres. Les pattes sont d'une couleur un peu plus pâle et un peu plus jaune.

Elle m'a été donnée par M. Buquet, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant du Sénégal.

Elle doit être placée après l'*Humeralis*.

37. LEBIA AXILLARIS. *Mihi.*

Rufa; capite elytrisque nigris; elytrorum margine tenui, macula humerali apiceque rufis.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Marginella*, mais elle est un peu plus petite, proportionnellement un peu plus étroite, et l'on voit à la base de chaque élytre une tache presque en crois-

sant composée de quatre taches, dont deux assez longues, placées sur les cinquième et sixième intervalles, partent de l'angle de la base et vont à peu près jusqu'au quart des élytres, et deux autres beaucoup plus petites, placées sur les troisième et quatrième intervalles, près de l'extrémité des deux premières. Tout le reste est comme dans la *Marginella*.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un individu de cette espèce, qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Elle doit être placée après l'*Analis*.

38. Lebia Marginella. *Mihi.*

Rufa ; capite elytrisque nigris ; elytrorum margine tenui apiceque rufis.

Long. 2 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Collaris*, et je l'avais d'abord confondue avec elle, mais elle est un peu plus petite. Les huit derniers articles des antennes sont d'une couleur plus claire et souvent même de la couleur des premiers. Les élytres sont striées et ponctuées de la même manière, mais elles ont une bordure latérale très-étroite, et une tache à l'extrémité, près de la suture, qui se joint à la bordure, de la couleur du corselet. Le dessous du corps est entièrement de cette même couleur.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée avant la *Collaris*.

39. Lebia Nigripennis. *Mihi.*

Rufa ; elytris nigris.

Var. *L. Erythrocephala. Mihi.*

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Marginella*, mais elle est un peu plus petite. La tête est de la couleur du corselet, et les élytres sont entièrement noires, comme dans la *Collaris*.

Elle se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été également envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Collaris*.

Je possède une variété de cette espèce dont le corselet, le dessous du corps et les pattes sont presque d'un brun roussâtre ; je l'avais d'abord regardée comme une espèce distincte et je lui avais donné le nom d'*Erythrocephala* ; mais après un examen plus attentif, je me suis convaincu qu'elle ne pouvait pas être séparée de celle-ci.

40. Lebia Venustula *Mihi*.

Nigra ; thorace rufo ; elytris maculis duabus, altera magna antica obliqua biloba, altera postica rotundata, pedibusque testaceis ; geniculis tarsisque nigricantibus.

Long. 2 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de l'*Hæmorrhoidalis*, et sa forme est un peu plus allongée. La tête est noire, rétrécie postérieurement et couverte de stries longitudinales très-peu marquées, surtout dans son milieu. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Les trois premiers articles des antennes sont d'un jaune testacé ; les autres sont d'un noir obscur. Les yeux sont noirs et assez saillants. Le corselet est d'un rouge ferrugineux, moins large que celui de l'*Hæmorrhoidalis*, et couvert de rides irrégulières très-serrées et très-peu marquées. L'écusson est de la couleur du corselet. Les élytres sont noires et un peu plus étroites que celles de l'*Hæmorrhoidalis* ; elles ont vers la base une grande tache oblique d'un jaune testacé, qui paraît com-

posée de deux taches presque carrées : la première vers l'angle de la base, entre la quatrième et la septième strie, et la seconde un peu avant le milieu, entre la première et la quatrième; et vers l'extrémité une tache arrondie également entre la première et la quatrième strie; elles ont en outre une bordure latérale très-étroite, de la même couleur, qui ne se prolonge pas le long du bord postérieur; les stries sont peu marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés à peine distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Le dessous du corps est d'un rouge ferrugineux, avec la tête, les côtés de la poitrine et ceux de l'abdomen d'un noir obscur. Les pattes sont d'un jaune testacé, avec l'extrémité des cuisses, celle des jambes et les tarses d'un noir obscur.

Elle se trouve assez communément sous les pierres, dans les environs de Buenos-Ayres, d'où elle a été rapportée par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après l'*Hæmorrhoidalis*.

41. Lebia Variegata. *Mihi.*

Testacea ; capite, coleoptris maculis basalibus tribus, fascia sinuata postica suturaque nigris.

Long. 2 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Crux minor*. La tête est noire, presque triangulaire, très-rétrécie postérieurement, lisse et légèrement convexe. Les palpes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont d'un jaune-testacé assez pâle; le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont très-gros et très-saillants. Le corselet est d'un jaune testacé, et ses côtés sont plus largement déprimés que celui de la *Crux minor*. Les ély-

tres sont un peu moins larges que dans cette espèce, et de la couleur du corselet; elles ont à la base trois taches noires, dont une oblongue, en virgule renversée, près de l'angle huméral, et une autre commune, plus grande, presque cordiforme, sur la suture, autour de l'écusson, et à peu près aux deux tiers de leur longueur, une large bande sinuée qui paraît composée de trois grandes taches presque arrondies, dont une commune sur la suture; cette dernière est aussi de la même couleur; elle ne dépasse pas la première strie, mais elle se dilate tout-à-fait à l'extrémité et s'étend presque jusqu'à la troisième; les stries sont assez marquées et paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés assez distincts : le premier au tiers, et le second à peu près aux deux tiers des élytres. En dessous, le corselet, la poitrine, l'abdomen et les pattes sont entièrement d'un jaune testacé.

Elle a été trouvée par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Pulchella*.

42. Lebia Rugifrons. *Mihi.*

Testacea ; capite, coleoptris profunde striatis, macula communi ad basin, altera laterali postica suturaque postice dilatata nigris.

Long. 2 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Variegata*, mais elle est un peu plus petite. La tête est moins convexe, presque plane et entièrement couverte de stries longitudinales très-serrées et assez marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes et les antennes sont entièrement d'un jaune testacé. Le corselet est à peu près comme celui de la *Variegata*, mais avec une forte loupe on voit qu'il est couvert de

stries longitudinales très-serrées et à peine distinctes. Les élytres ont de même une grande tache noire presque cordiforme, à la base, sur la suture, mais celle près de l'angle huméral manque entièrement, et la bande postérieure est remplacée par une grande tache presque triangulaire, près du bord latéral; la suture noire se dilate un peu, près de cette tache, et se joint presque avec elle, mais elle n'est point dilatée à l'extrémité; les stries sont plus fortement marquées; les intervalles sont un peu relevés et presque arrondis. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans la *Variegata*.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce; il a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Variegata*.

43. Lebia Scapularis. *Mihi.*

Rufa; elytris nigris, margine exteriori, vitta abbreviata pedibusque testaceis.

Long. 2, 2 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Vittata*, mais elle est ordinairement un peu plus petite. La tête est un peu plus large, un peu plus convexe, et elle a de chaque côté, entre les yeux, quelques stries longitudinales assez distinctes. Les trois premiers articles des antennes sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est à peu près comme celui de la *Vittata*. Les élytres sont noires; elles ont une bordure latérale très-étroite, d'un jaune testacé, qui ne dépasse pas la neuvième strie, mais qui s'élargit le long du bord postérieur jusqu'à la suture, et une bande longitudinale un peu oblique, de la même couleur, qui part de l'angle de la base, et qui ne dépasse pas le milieu des élytres; les stries sont un peu plus marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu moins planes. Les pattes sont entièrement d'un jaune testacé.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée avant la *Vittata*.

44. Lebia Vittigera. *Mihi.*

Rufa ; capite, elytris pedibusque nigris ; elytris margine exteriori, vitta femoribusque basi testaceis.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Elle est un peu plus petite que la *Vittata*. La tête est noire et couverte de stries longitudinales un peu ondulées, très-serrées et assez marquées. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Les trois premiers articles des antennes sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un noir obscur. Le corselet est d'un rouge ferrugineux, avec les côtés un peu plus pâles. L'écusson est de la couleur du corselet. Les élytres sont noires; elles ont une bande longitudinale assez étroite, un peu oblique, d'un jaune-testacé assez pâle, qui va depuis l'angle de la base jusque près de l'extrémité de la suture, et une bordure latérale très-étroite, de la même couleur, qui ne dépasse pas la neuvième strie, et qui vient se joindre par le bord postérieur à la bande longitudinale; les stries sont un peu moins marquées que celles de la *Vittata*. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du corselet. Les pattes sont noires, avec la base des cuisses d'un jaune testacé.

Elle se trouve sous les pierres, dans les environs de Buenos-Ayres, d'où elle a été rapportée par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Vittata*.

45. Lebia Trivittata. *Mihi.*

Testacea; capite, pectore, abdomine coleoptrisque vittis tribus nigris.

Long. 2 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle est un peu plus petite que la *Vittata*. La tête est noire, presque triangulaire, très-rétrécie postérieurement, lisse et légèrement convexe. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont assez gros et assez saillants. Le corselet est d'un jaune testacé, un peu plus large que la tête, moins long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu dilaté et presque anguleux de chaque côté dans son milieu, coupé obliquement postérieurement, lisse et assez convexe; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez fortement déprimés, mais plus largement au milieu que vers le bord antérieur et vers la base; le milieu de cette dernière est presque arrondi et peu prolongé en arrière. Les élytres sont de la couleur du corselet; elles ont de chaque côté une bande longitudinale noire, assez large, surtout postérieurement, qui part de l'angle de la base en suivant le bord extérieur sans le toucher, jusqu'à la suture; cette dernière est aussi de la même couleur; elle ne dépasse pas la seconde strie et ne va pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont presque planes. En-dessous, la tête, la poitrine et l'abdomen sont d'un noir un peu brunâtre; le corselet, le milieu de la poitrine et les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce; il a été pris par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Quadrivittata*.

46. Lebia Obliquata. *Mihi.*

Nigra; thorace pectoreque rufis; elytris profunde striatis, mar-

gine laterali tenui, vitta obliqua, antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 3, 3 ¼ lignes. Larg. 1 ⅓, 1 ½ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Striata* et n'est peut-être qu'une variété de cette espèce, mais elle est quelquefois un peu plus petite, et l'on voit sur chaque élytre une bande longitudinale assez large, un peu oblique, qui part de l'angle de la base sur les cinquième et sixième intervalles, et qui se termine à l'extrémité sur les troisième et quatrième; les deux points enfoncés que l'on voit sur le troisième intervalle sont aussi moins fortement marqués. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans la *Striata*.

Elle a été de même prise par M. Lacordaire, sous des pierres, dans les environs de Buenos-Ayres.

Elle doit être placée après la *Trivittata*.

47. Lebia Striata. *Mihi.*

Nigra; thorace pectoreque rufis; elytris profunde striatis, margine laterali tenui, antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 3 ¼ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle est plus grande que la *Turcica* et proportionnellement un peu plus allongée. La tête est noire et couverte de stries longitudinales un peu ondulées. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les trois premiers articles des antennes sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un noir obscur. Les yeux sont un peu moins saillants que ceux de la *Turcica*. Le corselet est à peu près comme celui de cette espèce, d'un rouge ferrugineux, couvert de rides transversales ondulées, très-serrées et assez marquées, et les bords latéraux sont plus largement déprimés. L'écusson est de la couleur du corselet. Les élytres sont

noires, avec une bordure latérale très-étroite, d'un jaune testacé, qui ne se prolonge pas le long du bord postérieur; les stries sont lisses et fortement marquées; les intervalles sont relevés et presque arrondis; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez fortement marqués : le premier à peu près au quart, et le second aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés plus gros et plus fortement marqués. En-dessous, la tête et l'abdomen sont noirs; le corselet, la poitrine et le milieu des deux premiers anneaux de l'abdomen sont d'un rouge ferrugineux. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce; il a été trouvé sous une pierre, par M. Lacordaire, dans les environs de Buenos-Ayres.

Elle doit être placée après l'*Obliquata*.

48. Lebia Undulata. *Schönherr.*

Testacea; capite thoraceque rufo-ferrugineis; elytris sulcatis, annulo antico suturaque postica nigris.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Angulata*, mais la tête et le corselet sont d'une couleur plus rougeâtre et plus obscure. La tête est un peu plus petite et bien distinctement striée entre les yeux. Le corselet est couvert de rides transversales ondulées, bien distinctes; il est plus arrondi sur les côtés, et le milieu de la base est un peu moins prolongé en arrière et un peu plus large. Les élytres sont striées à peu près de la même manière; elles ont un peu au-delà du milieu une bande transversale noire, ondulée, un peu oblique, qui remonte sur la suture et le long du bord extérieur jusqu'à la base, et qui forme une espèce de grand anneau; l'extrémité de la suture est aussi d'une couleur noirâtre; on n'aperçoit pas de point enfoncé sur la

troisième strie. Le dessous du corps, les pattes et les antennes sont comme dans l'*Angulata*.

Elle m'a été envoyée par M. Schönherr, comme venant du Brésil, et sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Fuscata*.

49. Lebia Angulata. *Mihi.*

Testacea ; elytris sulcatis, fascia media angulata nigra.

Long. 2 $\frac{1}{4}$, 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$, 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Sulcata* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un jaune-testacé un peu roussâtre sur la tête et le corselet, et plus pâle sur les élytres. Les palpes et les antennes sont de la couleur de ces dernières. Les yeux sont noirs, assez gros et assez saillants. Les élytres ont dans leur milieu une bande transversale d'un noir obscur, assez étroite, sinuée et anguleuse, qui ne va pas tout-à-fait jusqu'au bord extérieur, ni jusqu'à la suture; la base de cette dernière est aussi quelquefois un peu noirâtre; les stries sont très-fortement marquées; les intervalles sont relevés et presque arrondis; on voit sur la troisième strie, à peu près aux trois quarts des élytres, un petit point enfoncé assez distinct. Le dessous du corps et les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Je l'ai reçue de M. Lebas, qui l'a trouvée communément, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après l'*Undulata*.

50. Lebia Myops. *Mihi.*

Testacea ; elytris sulcatis, nigricantibus, margine, macula magna rotundata antica apiceque lato testaceis.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Angulata*, mais elle est bien plus

petite. La tête et le corselet sont à peu près comme dans cette espèce. Les élytres sont d'un noir obscur depuis la base jusque un peu au-delà du milieu, avec une grande tache arrondie d'un jaune testacé, qui occupe sur chaque élytre le milieu de la partie noirâtre; la partie postérieure, le bord latéral et souvent même le bord antérieur sont aussi d'un jaune testacé ; quelquefois la tache arrondie se joint au bord extérieur, et alors les élytres paraissent d'un jaune testacé, avec une bande noirâtre près de la base, et une autre à peu près au milieu qui se joint à la première par la suture; elles sont striées et ponctuées à peu près comme dans l'*Angulata*. Le dessous du corps et les pattes sont entièrement d'un jaune-testacé assez pâle.

Elle a été trouvée par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après l'*Angulata*.

51. Lebia Fallax. *Mihi.*

Pallide testacea; elytris striatis, annulo antico nigro.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Myops*, mais en l'examinant attentivement on voit qu'elle en est très-différente. Sa couleur est en-dessus d'un jaune-testacé très-pâle. La tête est un peu plus étroite, plus allongée, plus rétrécie postérieurement, et elle tient au corselet par une espèce de col plus étroit, dont elle est séparée par un étranglement. Les yeux sont noirs, un peu plus petits et un peu moins saillants. Le corselet est un peu moins large et moins court; les angles antérieurs sont plus arrondis; les côtés sont moins largement déprimés; les angles postérieurs sont plus obtus, et le milieu de la base est à peine prolongé en arrière. Les élytres sont un peu moins larges; elles ont, comme dans quelques individus de la *Myops*, une bande noirâtre un peu arquée près de la base, et une autre à peu près au milieu qui se joint à la première par la suture, et

qui forment une espèce d'anneau; les stries sont un peu moins marquées, et les intervalles un peu moins relevés. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce; il a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Myops*.

52. Lebia Chlorotica. *Mihi.*

Pallide testacea; elytris striatis, maculis duabus fuscis obsoletus, punctisque duobus impressis.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle est à peu près de la grandeur et de la forme de la *Turcica*, et sa couleur est presque entièrement d'un jaune-testacé assez pâle. La tête est presque lisse et légèrement convexe. Les yeux sont brunâtres et un peu moins saillants. Le corselet est un peu moins large et presque lisse. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont chacune deux petites taches d'un brun obscur, peu marquées et à peine distinctes; la première à peu près au milieu est composée de deux petites taches placées sur les quatrième et cinquième intervalles, et la seconde un peu plus bas est aussi composée de deux petites taches placées sur les second et troisième intervalles; les stries sont assez fortement marquées; elles paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez gros et assez fortement marqués: le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés plus gros et plus fortement marqués. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près de la couleur du dessus.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce; il m'a été envoyé par M. Höpfner, comme venant du Mexique.

Elle doit être placée après la *Fallax*.

SPECIES

GÉNÉRAL

DES

COLÉOPTÈRES.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT, FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

SPECIES

GÉNÉRAL

DES

COLÉOPTÈRES,

DE LA COLLECTION

DE M. LE COMTE DEJEAN,

PAIR DE FRANCE, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI, COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Tome Cinquième.

2e PARTIE.

A PARIS,

CHEZ MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DU JARDINET, N° 13

1831.



53. Lebia Puella. *Mihi.*

Nigra; thoracis margine, elytrorum fascia media abbreviata, apice, abdomine pedibusque pallide testaceis.

Long. 1 $\frac{1}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est plus petite que l'*Hæmorrhoidalis*, et sa couleur est en-dessus d'un noir obscur. La tête est assez large, presque triangulaire, rétrécie postérieurement, légèrement convexe et couverte de stries longitudinales très-serrées et assez distinctes. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre, avec les premiers articles un peu plus clairs. Les yeux sont assez gros et assez saillants. Le milieu du corselet est assez convexe; les côtés sont très-largement déprimés et d'une couleur testacée très-pâle, ainsi que la partie de la base qui se prolonge en arrière. Les élytres sont légèrement convexes; elles ont un peu avant le milieu une bande assez large, d'une couleur testacée très-pâle, qui va depuis le bord extérieur jusqu'au milieu du troisième intervalle, et une autre de la même couleur, tout-à-fait à l'extrémité, dont le bord antérieur est un peu sinué; les stries sont assez marquées; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés: le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres. En-dessous, la tête est d'un noir obscur; la poitrine est d'un brun un peu roussâtre; le corselet, l'abdomen et les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce; il a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Chlorotica*.

54. Lebia Cyanipennis. *Eschscholtz.*

Nigra; elytris cyaneis.

Long. 2 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Cyanea*. La tête est noire, un peu plus allongée, presque lisse, et elle a seulement quelques petits points enfoncés très-peu marqués de chaque côté, entre les yeux. Les antennes sont entièrement d'un noir obscur. Le corselet est entièrement de la couleur de la tête, un peu plus court que celui de la *Cyanea* et couvert de rides transversales ondulées, très-serrées et peu marquées. Les élytres sont un peu plus allongées que celles de la *Cyanea*, de la même couleur, et les intervalles sont un peu plus planes. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce; il m'a été envoyé par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant de la Californie.

Elle doit être placée après la *Puella*.

55. Lebia Cyanea. *Mihi.*

Obscure viridi-cyanea; elytris cyaneis; thoracis margine laterali antennarumque articulo primo pallidis.

Long. 2 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble à la *Marginicollis*, et je l'avais pendant longtemps confondue avec elle; mais elle est plus grande, et sa couleur est en-dessus d'un bleu-obscur un peu verdâtre sur la tête et le corselet, et d'un bleu assez clair et assez brillant sur les élytres. La tête est assez distinctement striée entre les yeux. Le premier article des antennes est d'un jaune-testacé très-pâle, avec l'extrémité d'un brun obscur. Les stries des élytres sont un peu plus marquées, et les intervalles sont un peu moins planes; les deux points enfoncés que l'on voit sur le troisième sont tous les deux placés près de la troisième strie, et sont un peu plus marqués. Le dessous du corps et les pattes sont d'un bleu-obscur un peu verdâtre.

Elle m'a été envoyée par M. Schüppel, comme venant de l'île de Cuba.

Je possède un individu venant de la collection de M. Latreille, où il était noté comme de Cayenne, qui ne me paraît pas différer de cette espèce.

Elle doit être placée avant la *Marginicollis*.

56. Lebia Affinis. *Mihi.*

Capite thoraceque nigro-æneis; thoracis margine laterali pallido; elytris viridi-æneis, striatis, punctisque duobus impressis; pedibus nigro-piceis.

Long. 1 ½ ligne. Larg. ⅔ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Marginicollis*, et je l'avais d'abord confondue avec elle. Elle est un peu plus petite. La tête et le corselet sont absolument comme dans cette espèce. Les élytres sont d'une couleur un peu plus verte; les stries sont plus fortement marquées; les intervalles sont moins planes et un peu relevés; le second point enfoncé du troisième est placé près de la troisième strie. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les pattes sont d'un brun noirâtre.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un individu de cette espèce, qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Marginicollis*.

57. Lebia Smaragdula. *Mihi.*

Viridi-ænea; elytris longioribus, striatis, punctisque duobus impressis; antennis, tibiis tarsisque nigris.

Long. 2 lignes. Larg. ¾ ligne.

Elle est ordinairement plus petite que la *Viridis*, propor-

tionnellement plus allongée, et sa couleur est en-dessus plus verte et moins bleuâtre. La tête est un peu plus allongée. Le corselet est un peu moins large, plus carré et moins transversal. Les élytres sont un peu plus allongées; les stries sont plus fortement marquées; les intervalles sont moins planes et un peu relevés, et les deux points enfoncés du troisième intervalle sont un peu plus gros et plus marqués. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Viridis*.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Viridis*.

58. Lebia Pumila. *Mihi.*

Nigro-ænea; elytris longioribus, obsolete striatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque nigro-piceis.

Long. 1 ¼ ligne. Larg. ½ ligne.

Elle est plus petite que la *Smaragdula*, proportionnellement un peu plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur presque noirâtre. La tête est assez grande, allongée, presque triangulaire, rétrécie postérieurement, presque lisse et légèrement convexe. La lèvre supérieure et les palpes sont noirâtres. Les antennes sont d'un brun noirâtre, avec le troisième article d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres et à peine saillants. Le corselet est à peu près de la largeur de la tête, presque carré et encore un peu moins transversal que celui de la *Smaragdula*. Les élytres sont un peu plus allongées que celles de cette espèce; les stries sont peu marquées; les intervalles sont un peu relevés, et l'on voit sur le troisième deux points enfoncés peu marqués, placés comme dans la *Smaragdula*. Le dessous du corps est d'un noir un peu bronzé. Les pattes sont d'un brun noirâtre.

Cette petite espèce se rapproche beaucoup des *Dromius*, mais je crois cependant qu'elle appartient à ce genre.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Smaragdula*.

59. Lebia Unifasciata. *Mihi.*

Rufo-picea, obsolete punctulata, subpubescens; elytris rufo-testaceis, substriatis, fascia media nigro-picea; pedibus testaceis.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Sa couleur est en-dessus d'un brun rougeâtre, un peu plus obscur sur le corselet, et plus clair et un peu jaunâtre sur les élytres; elle est entièrement couverte de petits points enfoncés très-serrés et peu marqués, et de poils très-courts et assez serrés qui la font paraître légèrement pubescente. La tête est assez grande, presque triangulaire, à peine rétrécie postérieurement, légèrement convexe, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale très-peu marquée. Les palpes et les antennes sont d'un rouge testacé. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, assez court, presque transversal, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et légèrement convexe; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés, et un peu déprimés vers les angles postérieurs, qui sont coupés presque carrément; le milieu de la base est peu prolongé en arrière. Les élytres sont plus larges que le corselet, peu allongées, presque parallèles, presque planes, tronquées et très-légèrement échancrées à l'extrémité; elles ont à peu près au milieu une large bande transversale, d'un brun noirâtre; les stries sont très-peu marquées; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième deux petits points enfoncés assez distincts : le premier vers la base, près de la troisième strie, et le second à peu près

au milieu, près de la seconde strie. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un individu très-mal conservé de cet insecte; il provient de la collection de M. Latreille, où il était noté comme venant de l'Ile-de-France.

Elle doit être placée après la *Tuberculata*.

60. Lebia Corticalis.

Ferruginea; elytris obscuris, striatis, maculis duabus ferrugineis.

Carabus Corticalis. Fabr. *Sys. el.* 1. p. 201. n° 174.
Sch. *Syn. ins.* 1. p. 209. n° 236.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Je ne crois pas que cette espèce soit une véritable *Lebia*, et ce n'est que provisoirement que je l'ai placée dans ce genre. La tête est d'un rouge ferrugineux, assez allongée, triangulaire, un peu rétrecie postérieurement, lisse, presque plane, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une petite impression peu marquée. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'une couleur un peu plus pâle et un peu plus jaune que la tête. Les yeux sont brunâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est à peu près de la couleur de la tête, plus large qu'elle, moins long que large, presque carré, arrondi antérieurement sur les côtés, un peu sinué près de la base et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée; les impressions transversales forment toutes les deux un angle sur la ligne du milieu; l'antérieure est peu distincte; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et assez marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont assez fortement rebordés, largement déprimés, et un peu relevés vers les angles postérieurs; ceux-ci sont coupés

carrément, et leur sommet est assez aigu; le milieu de la base est un peu prolongé en arrière. Les élytres sont d'un brun noirâtre, plus larges que le corselet, plus allongées que dans les autres espèces de ce genre, très-légèrement ovales, presque parallèles, presque planes, légèrement sinuées et coupées obliquement à l'extrémité; elles ont vers la base, près de la suture, une grande tache oblongue, d'un jaune ferrugineux, qui descend jusqu'au milieu et qui ne dépasse pas la cinquième strie, et vers l'extrémité une tache de la même couleur, plus petite, oblongue, placée un peu obliquement, et dont la partie supérieure est un peu sinuée; elles ont en outre une bordure très-étroite de la même couleur; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés vers la base, et planes vers l'extrémité; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux petits points enfoncés assez distincts : le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés peu rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune ferrugineux.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce; il provient de la collection de M. Latreille, où il était noté comme le *Carabus Corticalis* de Fabricius, et comme rapporté de la Nouvelle-Hollande par M. de La Billardière.

Elle doit être placée après l'*Unifasciata*.

7. Coptodera Crucifera. *Mihi.*

Capite thoraceque nigro-piceis; elytris nigris, subsulcatis, maculis magnis duabus flavis; abdomine, antennis pedibusque testaceis.

Long. 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de l'*Emarginata*, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre sur la tête et le cor-

selet, et d'un noir obscur sur les élytres. La tête est assez grande et presque triangulaire; elle est couverte de rides irrégulières et de petits points enfoncés très-peu marqués qui se confondent, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression oblongue assez profonde. La lèvre supérieure, la base des mandibules et les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Les antennes sont à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis, d'une couleur testacée un peu roussâtre, avec une grande tache noirâtre sur le troisième article. Les yeux sont très-gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, très-court, transversal, arrondi antérieurement sur les côtés et presque plane; il est couvert de rides irrégulières assez distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, sont assez profondes; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont largement déprimés; ils tombent un peu obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et légèrement sinuée dans son milieu. L'écusson est triangulaire et d'un brun roussâtre. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, peu allongées, presque parallèles, presque planes et assez fortement échancrées à l'extrémité; la partie extérieure de l'échancrure forme une dent assez saillante, et la suture est presque terminée en pointe; elles ont chacune deux grandes taches d'un jaune assez pâle: la première vers la base est presque arrondie, et va du milieu du second intervalle à la septième strie; la seconde vers l'extrémité est presque transversale, sinuée sur ses bords, et va de la première à la huitième strie; les stries sont très-fortement marquées, et leur fond est légèrement ponctué; les intervalles sont relevés et presque arrondis; avec une très-forte loupe ils paraissent très-légèrement ponctués; on voit sur le troisième deux points enfoncés assez marqués: le premier près de la troisième strie, au tiers des élytres, et le second près de la seconde, à peu près aux deux tiers; on

voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un noir obscur, avec leur milieu d'une couleur testacée un peu roussâtre; l'abdomen est de cette dernière couleur. Les pattes sont un peu plus pâles et plus jaunes.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée avant la *Festiva*.

8. Coptodera Depressa. *Klug.*

Supra viridi-ænea; elytris profunde striatis, macula antica sinuata fasciaque postica undata interrupta flavis; antennis pedibusque brunneis.

Iconographie. I. p. 147. T. 16. fig. 2.

Long. 4 lignes. Larg. 2 lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de l'*Emarginata*, un peu moins allongée, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant sur la tête et le corselet, et plus obscur et un peu cuivreux sur les élytres, surtout sur les côtés. La tête est grande, triangulaire et presque plane; elle est couverte de rides irrégulières peu marquées qui se confondent, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression oblongue assez fortement marquée. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont de la même couleur et à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis. Les yeux sont brunâtres, très-gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est un peu plus large que la tête, très-court, transversal, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales bien distinctes, et les côtés sont un peu rugueux; la ligne longitudinale est fine

et peu marquée ; les deux impressions transversales sont assez profondes ; l'antérieure est en arc de cercle, et la postérieure forme un angle sur la ligne du milieu ; le bord antérieur est assez fortement échancré ; les angles antérieurs sont arrondis ; les côtés sont un peu relevés et assez largement déprimés ; ils se redressent un peu près de la base et forment avec elle un angle droit ; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. L'écusson est triangulaire et d'un brun-roussâtre très-légèrement bronzé. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, assez courtes, presque planes et échancrées obliquement à l'extrémité ; la partie extérieure de l'échancrure est arrondie ; elles ont chacune vers la base une assez grande tache irrégulière, d'un jaune testacé, qui va ordinairement de la seconde à la sixième strie, mais qui est souvent peu distincte, et vers l'extrémité une bande sinuée, interrompue, de la même couleur, formée par des petites taches en carré allongé ; les stries sont fortement marquées et très-légèrement ponctuées ; les intervalles sont un peu relevés ; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez gros et bien marqués : le premier vers la base, près de la troisième strie ; le second au tiers des élytres, également près de la troisième strie, et le troisième près de la seconde, à peu près aux deux tiers ; on voit en outre une rangée de points enfoncés le long du bord extérieur. Le dessous du corps est d'un noir un peu bronzé. Les pattes sont d'un brun roussâtre.

Elle se trouve au Brésil, sous les écorces, et elle m'a été envoyée par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé ; je l'ai reçue aussi de M. Lacordaire.

Elle doit être placée avant l'*Emarginata*.

9. Coptodera Gagatina. *Mihi.*

Nigra ; thorace quadrato ; elytris striatis punctisque tribus impressis ; ore, antennis tarsisque rufo-piceis.

Long. 4 ¼ lignes. Larg. 2 lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de l'*Emarginata*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est assez allongée et presque triangulaire; elle est couverte de rides irrégulières à peine distinctes, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression oblongue assez marquée. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont de la même couleur, et à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis. Les yeux sont assez grands et ne sont pas très-saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, moins long que large, presque carré, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, assez distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée; les deux impressions transversales sont un peu plus profondes; l'antérieure est en arc de cercle, et la postérieure forme presque un angle sur la ligne du milieu; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés, assez largement déprimés et un peu relevés; ils se redressent un peu près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée un peu obliquement sur ses côtés, et carrément dans son milieu. Les élytres sont le double plus larges que le corselet, peu allongées, presque parallèles, presque planes, coupées un peu obliquement et très-légèrement échancrées à l'extrémité; les stries sont assez marquées et paraissent lisses; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez distincts : le premier vers la base, près de la troisième strie; le second un peu avant le milieu, au milieu de l'intervalle, et le troisième vers l'extrémité, près de la seconde strie; on voit en outre quelques points enfoncés assez marqués le long du bord extérieur. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont d'un noir un peu brunâtre; les tarses sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce; il m'a été donné par M. Lacordaire, comme venant du Brésil.

Elle doit être placée après l'*Emarginata*.

10. Coptodera Gilvipes. *Eschscholtz.*

Capite thoraceque rufis; elytris nigris, striatis; pedibus testaceis.

Long. 2 lignes. Larg. ¾ ligne.

Elle est plus petite que les espèces précédentes, et sa couleur est en-dessus d'un rouge ferrugineux sur la tête et le corselet, et d'un noir obscur sur les élytres. La tête est triangulaire, légèrement convexe et presque lisse. Les palpes sont d'un jaune testacé. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres manquent dans l'individu que je possède. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; l'impression transversale antérieure est en arc de cercle et peu sensible; la postérieure est assez fortement marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont largement déprimés; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, peu allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes, tronquées un peu obliquement et très-légèrement échancrées à l'extrémité; les stries sont lisses et assez marquées, surtout les extérieures; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux petits points enfoncés à peine distincts : le premier au-delà du milieu, et le second à peu près aux deux tiers des élytres; on voit en outre quelques points enfoncés plus gros et plus marqués le long du bord extérieur. Le dessous du corps est d'un brun un peu rougeâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Elle m'a été envoyée par M. Eschscholtz, comme venant des îles Philippines, et sous le nom que je lui ai conservé.

Je ne suis pas bien certain que cette espèce appartienne à ce genre.

Elle doit être placée après la *Quadripustulata*.

2. Orthogonius Alternans.

M. Westermann me l'a envoyé comme le véritable *Plochionus Alternans* de Wiedemann.

5. Orthogonius Curvipes.

Niger; thorace transverso, angulis posticis rotundatis; elytris striato-punctatis, interstitiis punctulatis; tibiis incurvis.

Iconographie. I. p. 148. T. 19. fig. 1.

Long. 8 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 3 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il est plus grand que le *Duplicatus*, proportionnellement un peu plus large, et comme dans cette espèce sa couleur est entièrement d'un noir assez luisant. La ponctuation de la tête est moins forte et plus serrée. Les antennes sont proportionnellement un peu plus longues. Les yeux sont plus gros et plus saillants. Le corselet est presque le double plus large que la tête, court, transversal, nullement rétréci antérieurement, arrondi sur les côtés et presque plane; il est couvert de rides irrégulières qui se confondent, à travers lesquelles on distingue quelques petits points enfoncés, surtout sur les côtés; la ligne longitudinale est peu marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales; l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est plus marquée et assez fortement sinuée; le bord antérieur est légèrement échancré; les côtés sont largement déprimés et un peu relevés; les angles antérieurs et postérieurs sont arrondis; la base est coupée carrément et lé-

gèrement sinuée. L'écusson est lisse et triangulaire. Les élytres sont proportionnellement un peu plus larges que celles du *Duplicatus* et presque arrondies à l'extrémité; les stries sont un peu plus marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu plus relevés et sont tous couverts de petits points enfoncés peu rapprochés les uns des autres. Les cuisses sont un peu renflées. Les jambes sont assez fortement arquées, surtout les intermédiaires.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé avant le *Duplicatus*.

6. Orthogonius Acrogonus.

Piceus; thoracis margine, elytris femoribusque rufo-testaceis; elytris striato-punctatis, interstitiis sublævibus.

Carabus Acrogonus. Wiedemann. *Zoologisches Magazin.* I. 3. p. 167. n° 15.

Long. 6 ½ lignes. Larg. 2 ¾ lignes.

Il est à peu près de la forme et de la grandeur de l'*Alternans.* La tète est d'un brun-noirâtre, presque lisse, avec deux impressions longitudinales assez courtes, entre les antennes. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun rougeâtre. Le premier article des antennes est de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Le corselet est d'un brun noirâtre, avec une large bordure d'un jaune-testacé un peu roussâtre qui se fond insensiblement avec la couleur du milieu; il ressemble par la forme à celui de l'*Alternans*, mais il est presque lisse et la base est un peu sinuée. L'écusson est d'un brun noirâtre. Les élytres sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre, avec la suture et une bordure latérale plus obscures et presque d'un brun noirâtre; elles ont à peu près la forme de celles de l'*Alter-*

nans, mais l'extrémité est coupée un peu obliquement et légèrement échancrée; les stries sont assez marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont égaux, planes et paraissent lisses à la vue simple, mais avec une forte loupe on aperçoit quelques petits points enfoncés à peine sensibles; on voit sur le troisième trois points enfoncés bien distincts : le premier vers la base, près de la troisième strie; le second près de la seconde, à peu près au milieu, et le troisième vers l'extrémité, sur la même ligne; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points bien marqués et très-rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre, avec les côtés plus clairs et plus jaunes. Les cuisses sont d'un jaune testacé. Les jambes et les tarses sont d'un brun noirâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, dont les couleurs sont peut-être altérées. Il m'a été envoyé par M. Westermann comme venant de Java, et comme le *Carabus Acrogonus* de Wiedemann.

Il doit être placé après l'*Alternans*.

7. Orthogonius Senegalensis. *Mihi.*

Niger; thorace transverso, postice subangustato, angulis posticis rectis; elytris striato-punctatis, interstitiis punctulatis.

Long. 7 lignes. Larg. 3 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Alternans*, proportionnellement plus large, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est entièrement couverte de points enfoncés bien marqués et assez serrés. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les yeux sont assez gros et assez saillants. Le corselet est le double plus large que la tête, assez court, transversal, arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, peu marquées, entre lesquelles on aperçoit, surtout sur les côtés, des points enfon-

cés qui se confondent avec elles; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est peu distincte et très-rapprochée du bord antérieur; la postérieure est assez marquée et fortement sinuée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont largement déprimés; ils se redressent très-près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est très-légèrement sinuée et coupée presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, peu allongées, parallèles, très-légèrement convexes et presque arrondies à l'extrémité; les stries sont assez fortement marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés et couverts de petits points enfoncés très-peu marqués, peu rapprochés les uns des autres vers le milieu, et plus distincts et plus serrés sur les côtés; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux très-petits points enfoncés à peine distincts : le premier à peu près au milieu, et le second vers l'extrémité; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés très-rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir un peu brunâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Femoratus*.

8. Helluo Grandis.

Ater; labro subporrecto, lævigato; elytris elongatis, sulcatis.

Iconographie. I. p. 150. T. 19. fig. 3.

Long. 12 ½ lignes. Larg. 4 lignes.

Il est beaucoup plus grand que l'*Hirtus*, proportionnellement plus allongé, et il est couvert de poils noirâtres plus courts et encore plus éloignés les uns des autres. La tête est assez grande, oblongue, à peine rétrécie postérieurement, couverte de gros

points enfoncés peu rapprochés les uns des autres, et elle a, entre les antennes, deux impressions longitudinales un peu sinuées et fortement marquées. La lèvre supérieure est grande, avancée, lisse, presque triangulaire, et elle a de chaque côté une petite dentelure peu marquée. Les antennes sont à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est à peine plus large que la tête, un peu moins long que large, très-arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci brusquement postérieurement, cordiforme et légèrement convexe; il est couvert de gros points enfoncés assez éloignés les uns des autres, et plus serrés vers le bord antérieur, la base et le long de la ligne du milieu; cette dernière est large, assez marquée, et ne dépasse pas les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, et la postérieure peu distincte; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont très-légèrement rebordés; ils se redressent brusquement près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée presque carrément. L'écusson est triangulaire, fortement ponctué, presque rugueux, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, très-allongées, légèrement convexes, presque parallèles, mais cependant un peu plus larges vers l'extrémité, qui est coupée presque carrément; elles ont chacune sept sillons assez profonds, dans le fond desquels on aperçoit deux petites lignes longitudinales élevées et une rangée de petits points enfoncés, placés alternativement du côté de la suture et du côté extérieur; les bords latéraux jusqu'au septième sillon sont couverts de petits points enfoncés, entre lesquels on aperçoit une rangée de points plus gros et bien distincts. Le dessous du corps est de la couleur du dessus. Les pattes sont également de la même couleur, peu allongées et assez fortes pour la grosseur de l'insecte.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé avant l'*Hirtus*.

9. Helluo Labrosus.

Ater, punctatissimus; labro rotundato, lævigato; elytris striatis, macula rotundata ante medium flavo-testacea.

Aspistomus Labrosus. Schönherr.

Long. 7 ½ lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Bimaculatus*, mais il est plus grand. La tache des élytres est d'un jaune-testacé moins pâle, et placée un peu plus près de la base; les stries sont un peu plus marquées; les intervalles sont un peu plus relevés, et l'on voit sur le troisième, près de la troisième strie, cinq ou six points enfoncés assez gros et assez marqués. Les trocanters et les tarses sont de la couleur du reste des pattes.

Il m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra Leone, sous le nom d'*Aspistomus Labrosus.*

Il doit être placé après le *Cayennensis.*

10. Helluo Bimaculatus. *Mihi.*

Ater, punctatissimus; labro rotundato, lævigato; elytris striatis, macula media rotundata pallide flavo-testacea; tarsis rufo-piceis.

Long. 6 lignes. Larg. 2 lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Impictus*, un peu moins allongé, comme lui légèrement pubescent, et sa couleur est en-dessus d'un noir peu brillant. La tête est un peu plus fortement ponctuée; les points sont un peu moins rapprochés les uns des autres, et elle a, entre les antennes, deux impressions longitudinales un peu obliques et très-peu marquées. La lèvre supérieure est à peu près comme celle de l'*Impictus* et d'un brun

noirâtre. Les palpes sont aussi d'un brun noirâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont de la couleur de la tête ; les autres sont d'un noir-obscur un peu brunâtre. Le corselet est à peu près comme celui de l'*Impictus*. Les élytres sont un peu moins allongées, et un peu plus larges vers l'extrémité; elles ont chacune à peu près au milieu une tache arrondie, d'un jaune-testacé assez pâle, qui va de la seconde à la sixième strie; les stries sont assez fortement marquées; les intervalles sont légèrement relevés et comme dans l'*Impictus* entièrement couverts de points enfoncés plus petits et plus serrés que sur la tête et le corselet. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs. Les trocanters et les tarses sont d'un brun roussâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Labrosus*.

11. Helluo Brevicollis. *Mihi.*

Niger, subpubescens ; labro subtransverso, unidentato ; capite sublævigato ; thorace brevi, subcordato, punctato ; elytris latioribus, parallelis, crenato-striatis.

Long. 7 ¼ lignes. Larg. 2 ¾ lignes.

Il est beaucoup moins allongé et plus large que le *Brasiliensis*, un peu moins pubescent, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu plus brillant. La tête est assez large, très-lisse, avec deux impressions entre les antennes et quelques points enfoncés entre les yeux. La lèvre supérieure est assez courte, presque transversale, et elle a une forte dent assez avancée, au milieu du bord antérieur. Les antennes sont à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis; leurs quatre premiers articles sont noirs; les autres sont d'un noir-obscur un peu brunâtre. Les yeux sont brunâtres, très-gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus

large que la tête, assez court, très-arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, presque cordiforme et assez plane; il est couvert de points enfoncés assez gros, fortement marqués et assez éloignés les uns des autres; la ligne longitudinale est assez fortement marquée; les deux impressions transversales le sont beaucoup moins, et l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont un peu déprimés et assez fortement rebordés; les angles postérieurs sont coupés carrément; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée obliquement sur les côtés. L'écusson est lisse, triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, presque parallèles, plus courtes et proportionnellement beaucoup plus larges que celles du *Brasiliensis;* elles sont assez fortement striées, et l'on voit de chaque côté des stries une rangée de points enfoncés qui les fait paraître crénelées; les intervalles sont très-légèrement relevés, presque planes et lisses dans leur milieu. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte; il provient de la collection de M. Latreille, où il était noté comme venant de Cayenne.

Il doit être placé après l'*Impictus.*

12. Helluo Lacordairei. *Mihi.*

Ater, subpubescens; labro subtransverso, unidentato; capite thoraceque cordato, punctatis; elytris parallelis, profunde striatis, interstitiis utrinque punctis impressis linea dispositis.

Long. 7 lignes. Larg. 2 ½ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Brasiliensis*, mais il est moins allongé et un peu moins pubescent. La tête est un peu moins rétrécie postérieurement; les deux impressions longitudinales

entre les antennes sont moins fortement marquées; celle transversale derrière les yeux est à peine sensible, et elle est couverte de points enfoncés bien marqués, mais peu rapprochés les uns des autres. La lèvre supérieure est d'un noir un peu brunâtre, et la dent que l'on voit au milieu du bord antérieur est plus grande et plus aiguë. Les palpes sont noirs, avec l'extrémité du dernier article d'un brun roussâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont noirs; les autres sont d'un brun-obscur un peu roussâtre. Les yeux sont moins gros et moins saillants. Le corselet est un peu plus court, plus arrondi antérieurement sur les côtés, un peu plus rétréci postérieurement et plus convexe; il est couvert de points enfoncés fortement marqués, mais peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont plus fortement marquées; les angles postérieurs sont un peu plus relevés et coupés plus carrément. Les élytres sont un peu plus larges et moins allongées; elles sont striées à peu près de la même manière, mais les intervalles sont un peu moins relevés, et la ligne de points enfoncés qu'ils ont de chaque côté est un peu moins rapprochée des stries. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il a été trouvé par M. Lacordaire, sous les pierres, dans le Tucuman, particulièrement dans la Sierra de Cordoba.

Il doit être placé après le *Brevicollis*.

13. Helluo Femoratus. *Mihi.*

Niger, subpubescens; labro subrotundato; capite sublævigato, sparse punctato; thorace cordato, punctato; elytris parallelis, striato-punctatis; femoribus rubris.

Long. 6 lignes. Larg. 2 lignes.

Il est plus petit, moins allongé, un peu plus déprimé et moins pubescent que le *Brasiliensis*. La tête est oblongue, rétrécie postérieurement, peu convexe, et elle a, entre les anten-

nes, deux impressions longitudinales fortement marquées, et quelques points enfoncés assez gros de chaque côté. La lèvre supérieure est lisse, peu avancée et arrondie antérieurement. Les quatre premiers articles des antennes sont noirs; les autres sont d'un noir un peu brunâtre, plus larges et plus déprimés que dans les espèces voisines. Les yeux sont noirâtres, arrondis et très-saillants. Le corselet est aussi large que la tête, aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et presque plane; il est couvert de points enfoncés assez gros, fortement marqués et plus serrés sur les bords et le long de la ligne longitudinale du milieu; cette dernière est assez large et fortement marquée; les deux impressions transversales sont à peine sensibles; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle presque droit; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée très-obliquement sur les côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, parallèles, presque planes et presque arrondies à l'extrémité; les stries sont bien marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont légèrement relevés et presque lisses. Le dessous du corps, les jambes et les tarses sont noirs. Les cuisses sont rouges.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il a été trouvé sous une pierre, par M. Lacordaire, dans la Sierra de Cordoba, dans le Tucuman.

Il doit être placé après le *Brasiliensis*.

14. Helluo Clairvillei. *Escher.*

Ferrugineus, punctatissimus; labro subrotundato; elytris elongatis, parallelis, subcostatis.

Long. 7 lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Præustus*, et je l'avais d'abord con-

fondu avec lui, mais il est ordinairement un peu plus grand, plus allongé, et il est en-dessus d'une couleur ferrugineuse un peu obscure sur la tête et le corselet, et plus claire sur les élytres. La tête est à peu près comme celle du *Præustus*. Le corselet est un peu plus allongé. Les élytres sont un peu plus allongées, plus étroites, plus parallèles et entièrement d'une couleur ferrugineuse un peu plus jaune. En-dessous, la tête et le corselet sont d'une couleur ferrugineuse obscure; la poitrine, l'abdomen et les pattes sont de la couleur des élytres.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Escher, sous le nom que je lui ai conservé; je l'ai aussi reçu de M. Leconte.

Il doit être placé avant le *Præustus*.

15. Helluo Laticornis. *Mihi.*

Punctatissimus; labro subrotundato; antennis compressis, latioribus; capite, thorace, antennis pedibusque ferrugineis; elytris subcostatis, fuscis, fascia tenui basali ferruginea.

Long. 6 ½ lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Præustus*. La tête est un peu moins rétrécie postérieurement, et elle est couverte de points enfoncés un peu plus gros et un peu moins rapprochés les uns des autres. Les antennes sont plus courtes, et leurs articles, à partir du quatrième, sont plus larges, plus courts et plus comprimés. Le corselet est un peu moins arrondi sur les côtés antérieurement, moins rétréci postérieurement, et sa ponctuation est un peu plus forte et moins serrée. Les élytres sont ponctuées et sillonnées de la même manière, mais elles sont presque entièrement d'un brun noirâtre, et elles ont à la base une bande très-étroite de la couleur du corselet. En-dessous, la tête et le corselet sont de la couleur du dessus; la poitrine et l'abdomen sont d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, que je dois à l'amitié de M. Leconte.

Il doit être placé après le *Præustus*.

16. HELLUO NIGRIPENNIS. *Mihi.*

Rufo-testaceus; labro subrotundato; capite thoraceque punctatis; elytris nigris, punctatissimis, subcostatis.

Long. 4 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est plus petit que le *Præustus*, beaucoup moins pubescent, et sa couleur est d'un rouge testacé, avec les élytres noires. La tête est un peu moins large, et les points enfoncés dont elle est couverte sont moins nombreux, plus gros et plus marqués. Les antennes sont un peu plus courtes, et leurs articles sont beaucoup moins larges et moins comprimés. Les yeux sont noirâtres, moins gros et moins saillants. Le corselet est un peu moins arrondi antérieurement sur les côtés, et sa ponctuation est plus forte et moins serrée. L'écusson est de la couleur du corselet. Les élytres sont plus fortement ponctuées, et les lignes élevées sont plus marquées. Le dessous du corps et les pattes sont d'un rouge testacé.

Il se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été également envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Laticornis*.

8. APTINUS PYGMÆUS.

Brachinus Ferrugineus. STURM. *Cat.* p. 102.

9. APTINUS SENEGALENSIS.

Brachinus Senegalensis. Species. 1. p. 308. n° 14.

Cet insecte est un véritable *Aptinus*.

Il doit être placé avant le *Nigripennis*.

10. Aptinus Alpinus.

Niger; elytris costatis; antennis apice tarsisque piceis.

Iconographie. 1. p. 155. n° 4. t. 16. fig. 6.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 1 ¾ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Atratus*, mais il est un peu plus petit. La tête est à peu près comme celle de l'*Atratus*. Les palpes sont d'un brun un peu roussâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un brun noirâtre; les autres sont d'un brun un peu roussâtre. Le corselet est plus plane et moins fortement ponctué; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus marquée, et l'impression transversale près de la base est à peine sensible. Les élytres sont un peu plus courtes, et plus larges vers l'extrémité. Les cuisses et les jambes sont d'un brun noirâtre. Les tarses sont d'un brun un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été donné par M. Yvan, qui l'a trouvé dans les hautes montagnes du département des Basses-Alpes.

Il doit être placé après l'*Atratus*.

11. Aptinus Italicus. *Mihi.*

Capite thoraceque rufis; elytris nigris, subcostatis, subpubescentibus; pectore abdomineque fuscis; pedibus testaceis.

A. Sulcipennis. Dahl.

Long. 4 ½, 5 lignes. Larg. 1 ¾, 2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Jaculans*, et je l'avais d'abord confondu avec lui, mais il est toujours un peu plus grand. La tête est un peu moins allongée, et légèrement rugueuse postérieurement. Le corselet est plus court, plus large, et les angles postérieurs sont coupés moins carrément et presque obtus. Les élytres sont d'un noir-obscur quelquefois un peu bleuâtre,

moins pubescentes, moins convexes, et l'angle de la base est moins arrondi. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Jaculans*.

Il se trouve en Italie, et c'est à cette espèce qu'il faut rapporter les individus du *Jaculans* que j'ai dit avoir été trouvés dans ce pays. M. Dahl m'en a envoyé plusieurs individus venant de Sicile, sous le nom de *Sulcipennis*; on le trouve aussi en Grèce.

Il doit être placé avant le *Jaculans*.

12. Aptinus Angustatus. *Mihi.*

Oblongus, fuscus; elytris obsolete striatis, subpubescentibus; capite thoraceque rufis; pedibus rufo-testaceis.

Long. 3 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble au *Jaculans*, mais il est plus petit et proportionnellement plus allongé. La tête est plus étroite et plus allongée. Le corselet est plus étroit, plus allongé, et ses angles postérieurs sont plus saillants et plus aigus. Les élytres sont plus étroites, plus allongées, presque planes, moins pubescentes et très-légèrement striées. En-dessous, la poitrine et l'abdomen sont d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il a été pris par M. Goudot, dans les environs de Tanger.

Il doit être placé après le *Jaculans*.

13. Aptinus Capicola. *Mihi.*

Fuscus; elytris subcostatis, pubescentibus; thoracis angulis posticis acutis, prominulis; capite, thorace pedibusque rufis.

Long. 3 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Il ressemble au *Jaculans* par la grandeur et la couleur. La

tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu plus arrondi sur les côtés antérieurement, plus rétréci postérieurement, et les angles postérieurs sont aigus et assez saillants. Les élytres sont plus allongées, plus étroites et moins convexes; les angles de la base sont moins arrondis; les stries sont plus fortement marquées, et les intervalles sont un peu plus relevés. Les pattes sont à peu près de la couleur de la tête et du corselet.

Je ne possède qu'un individu en fort mauvais état de cet insecte; il a été pris au cap de Bonne-Espérance, par M. Goudot.

Il doit être placé après l'*Angustatus*.

14. Aptinus Costatus. *Mihi.*

Capite thoraceque testaceis; elytris rufo-piceis, costatis, subrugosis; pedibus pallide testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que l'*Infuscatus*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un jaune-testacé un peu roussâtre sur la tête et le corselet, et d'un brun roussâtre sur les élytres. La tête est ovale, très-légèrement rugueuse, et elle a deux impressions longitudinales peu marquées, entre les antennes. Celles-ci sont d'une couleur testacée un peu plus pâle et plus jaune que la tête. Les yeux sont noirs et à peine saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, plus long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, en cœur allongé, presque plane et, comme la tête, très-légèrement rugueux; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque aigus; les côtes sont très-légèrement rebordés et un peu déprimés; les angles postérieurs et la base sont coupés presque carrément. L'écusson est de la couleur du corselet. Les élytres sont à peu près le double plus larges que ce dernier, peu allongées, assez

étroites antérieurement, presque planes, très-légèrement pubescentes, et couvertes de petits points élevés qui se confondent et qui les font paraître un peu rugueuses; elles ont chacune cinq lignes longitudinales élevées, dont les seconde et quatrième sont moins marquées et plus courtes que les trois autres; l'angle de la base et le bord inférieur sont d'une couleur un peu plus pâle et un peu plus jaune que le reste des élytres. En-dessous, la tête et le corselet sont à peu près de la couleur du dessus; la poitrine et l'abdomen sont d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il a été pris au cap de Bonne-Espérance, par M. Goudot.

Il doit être placé avant l'*Infuscatus*.

15. Aptinus Janthinipennis. *Mihi.*

Testaceus; elytris sublævibus, cyaneis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Brachinus Crepitans* et aux espèces voisines, mais il me paraît appartenir à ce genre. La tête, les antennes, le corselet, le dessous du corps et les pattes sont d'une couleur testacée plus jaune et moins rouge que dans le *Crepitans*. La tête est un peu moins allongée, plus lisse et plus convexe. Le corselet est un peu plus court, moins arrondi antérieurement sur les côtés, un peu plus rétréci postérieurement, un peu plus lisse, plus plane, et la ligne longitudinale du milieu est très-fortement marquée. Les élytres sont bleues, presque lisses, plus courtes que celles du *Crepitans*, plus larges postérieurement et tronquées à l'extrémité, à peu près comme celles du *Jaculans*.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Pygmæus*.

8. Brachinus Hispanicus.

M. Goudot l'a aussi trouvé dans les environs de Tanger.

15. Brachinus Parallelus.

L'individu venant d'Égypte qui m'a été envoyé par M. Schüppel, et que j'avais rapporté au *Marginatus*, est un véritable *Parallelus*.

16. Brachinus Marginatus.

Il se trouve aussi assez communément au Sénégal.

17. Brachinus Beauvoisi.

M. Dumolin m'a envoyé du Sénégal des individus un peu plus grands, mais du reste absolument semblables à celui provenant de la collection de feu Palisot de Beauvois.

37. Brachinus Bipustulatus.

Il se trouve aussi dans les îles Ioniennes, d'où il a été rapporté par M. Parreyss.

48. Brachinus Litigiosus. *Mihi.*

Capite thoraceque ferrugineis; thoracis margine antico basique rufo-testaceis; elytris costatis, nigris, macula humerali, fascia media dentata abbreviata pedibusque testaceis.

Long. 7, 7 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{3}{4}$, 3 lignes.

Il ressemble beaucoup à l'*Hispanicus* par la forme, la grandeur et la disposition des taches des élytres. La tête et le corselet sont d'une couleur ferrugineuse un peu plus obscure, plus

rouge et moins jaunâtre, et le bord antérieur et la base du corselet sont ordinairement, au contraire, d'un jaune-testacé un peu roussâtre. La tache humerale des élytres est plus petite, oblongue et à peine dentelée sur les bords; la bande du milieu est ordinairement un peu plus étroite.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après l'*Hispanicus*.

49. Brachinus Madagascariensis. *Mihi.*

Capite testaceo, macula furcata verticis nigra; thorace nigro, maculis magnis duabus testaceis; elytris costatis, nigris, subparallelis, puncto humerali, margine laterali, striga media sinuata abbreviata, apice, antennis pedibusque testaceis.

Long. 6, 6 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{2}$, 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Marginalis*, mais il est ordinairement un peu plus grand. La tache de la tête est oblongue, et fortement echancrée antérieurement. Les taches du corselet sont plus grandes et se rapprochent davantage du milieu, mais elles ne touchent pas tout-à-fait au bord latéral. La bande du milieu des élytres est ordinairement moins large, moins fortement dentée, et elle est placée un peu obliquement; le bord latéral se prolonge jusqu'à la suture comme dans le *Marginatus*.

Il se trouve communément dans l'île de Madagascar, d'où il a été rapporté par M. Goudot.

Il doit être placé après le *Marginatus*.

50. Brachinus Goudotii. *Mihi.*

Capite testaceo, puncto oblongo verticis nigro; thorace nigro, maculis magnis duabus lateralibus testaceis; elytris costatis, nigris, subparallelis, puncto humerali, margine laterali, striga media sinuata brevissima, antennis pedibusque testaceis.

Long. 6, 6 ½ lignes. Larg. 2 ½, 2 ¾ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Madagascariensis*, mais il forme cependant une espèce bien distincte. La tache de la tête n'est nullement échancrée antérieurement. Celles du corselet se rapprochent moins du milieu vers le bord antérieur, et vont toujours jusqu'au bord latéral. La bande du milieu des élytres est plus étroite, nullement oblique, quelquefois très-courte, et ne dépasse jamais la quatrième côte élevée; le bord postérieur est de la couleur du fond des élytres; l'extrémité des côtes élevées est seulement un peu jaunâtre.

Il se trouve aussi communément dans l'île de Madagascar, et il en a été également rapporté par M. Goudot.

Il doit être placé après le *Madagascariensis.*

51. Brachinus Distinctus. *Mihi.*

Testaceus; thoracis angulis posticis acutis, prominulis; elytris costatis, nigris, margine laterali, fascia lata media sinuata abbreviata apiceque tenui testaceis.

Long. 7 lignes. Larg. 2 ¾ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Complanatus* par la forme et la grandeur. Il en diffère seulement par les élytres, qui n'ont pas de tache humérale, dont le bord latéral est un peu plus étroit, et dont le bord postérieur est très-étroit et partout de la même largeur.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme rapporté de l'Amerique méridionale, par M. de Humboldt.

Il doit être placé après le *Complanatus.*

52. Brachinus Nobilis. *Mihi.*

Testaceus; elytris subcostatis, fasciis duabus undatis interruptis nigris.

B. Maculatus. Schuppel.

Long. 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{2}{3}$ lignes.

Il est plus grand que le *Causticus*, plus large, plus déprimé, et sa couleur est en-dessus d'un jaune-testacé un peu plus foncé sur les élytres que sur la tête et le corselet. La tête est oblongue, presque lisse, et elle a deux impressions longitudinales entre les antennes, et quelques stries peu marquées de chaque côté, entre les yeux. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs quatre premiers articles sont de la couleur de la tête; les autres sont d'un brun un peu roussâtre. Les yeux sont noirs et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, un peu moins long que large, très-arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et légèrement convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes, et il a quelques stries longitudinales le long du bord antérieur; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée, et ne dépasse pas les deux impressions transversales, dont l'antérieure est peu distincte et très-rapprochée du bord antérieur, et dont la postérieure est plus fortement marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont légèrement rebordés et un peu déprimés; les angles postérieurs et la base sont coupés carrément. Les élytres sont plus du double plus larges que le corselet, peu allongées, presque parallèles et presque planes; elles ont deux bandes noires interrompues; la première vers la base, composée d'une grande tache commune sur la suture, en carré allongé, qui part de la base, et dont l'extrémité est échancrée, et d'une autre plus ou moins arrondie, qui va de la cinquième côte élevée jusque près du bord extérieur; la seconde vers l'extrémité, composée d'une grande tache bilobée, vers le bord extérieur, et d'une autre commune presque arrondie, sur la suture; les côtes élevées sont un peu plus marquées que celles du *Causticus;* les intervalles sont très-légèrement rugueux. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près de la couleur de la tête et du corselet.

Il se trouve en Nubie, particulièrement dans le Dongola. M. Schüppel me l'a envoyé sous le nom de *Maculatus*.

Il doit être placé après le *Distinctus*, en tête de la seconde division.

53. Brachinus Sericeus. *Mihi.*

Testaceus; elytris substriatis, fuscis, pubescentibus, margine laterali, macula disci rotundata postica, altera humerali apicalique margine cohærentibus testaceis.

Long. 5 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Il est un peu plus grand que le *Sexmaculatus*, proportionnellement moins allongé, légèrement pubescent, et la couleur de la tête, des antennes, du corselet et des taches des élytres est d'un jaune testacé. Le corselet est moins convexe et moins lisse. Les élytres sont plus larges, pubescentes, presque soyeuses et légèrement granulées; elles ont des stries très-peu marquées, et les intervalles sont très-planes; le bord latéral est un peu plus large, surtout antérieurement, et ne dépasse pas la tache de l'extrémité; la tache humérale est plus grande, touche à la base et se confond presque avec le bord latéral; celle au-delà du milieu est arrondie et beaucoup plus grande; enfin celle de l'extrémité est aussi un peu plus grande et tout-à-fait jointe au bord latéral. Le dessous du corps et les pattes sont entièrement d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il a été rapporté du Sénégal, par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Nobilis*.

54. Brachinus Connectus. *Mihi.*

Testaceus; elytris subcostatis, fuscis, margine exteriori, macula disci sublunata postica, altera humerali apicalique margine cohærentibus testaceis.

Long. 4 $\frac{1}{4}$, 5 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$, 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Sexmaculatus,* et je l'avais d'abord confondu avec lui. Il est à peu près de la même grandeur, mais la tête, les antennes, le corselet et les taches des élytres sont d'une couleur testacée plus jaune et moins rougeâtre. Les élytres ont à peu près la même forme, et les côtes élevées sont disposées à peu près de la même manière, mais les intervalles sont moins lisses; le bord latéral est plus large, surtout antérieurement; la tache humérale est plus grande; elle touche tout-à-fait à la base et au bord latéral, et se dilate un peu postérieurement; celle au-delà du milieu est aussi plus grande, et distinctement échancrée postérieurement; enfin celle de l'extrémité se confond davantage avec la bordure. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé avant le *Sexmaculatus.*

55. Brachinus Armiger. *Klug.*

Rufo-testaceus; thoracis angulis posticis acutis, prominulis; elytris subcostatis, fuscis, pubescentibus, margine tenui exteriori, macula disci subrotundata postica, altera humerali apicalique margine subcohærentibus rufo-testaceis; pectore abdomineque fuscis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Sexmaculatus,* mais il est un peu plus petit. La tête et le corselet sont d'une couleur plus claire et plus rouge. Le corselet est un peu plus large et plus arrondi sur les côtés antérieurement; il est couvert de points enfoncés peu marqués et peu rapprochés les uns des autres, et de rides transversales ondulées, à peine distinctes, qui se confondent avec les points; les angles postérieurs sont plus saillants et assez ai-

gus. Les élytres sont légèrement pubescentes; les côtes élevées sont disposées de la même manière, mais les intervalles sont moins lisses et légèrement granulés; les taches sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre; la bordure latérale est un peu plus étroite; la tache humérale se joint presque à la bordure latérale; celle au-delà du milieu est un peu plus petite et presque arrondie; enfin celle de l'extrémité est un peu plus petite et presque jointe au bord latéral. En-dessous, la tête, le corselet, les pattes et le milieu de la poitrine sont d'un rouge ferrugineux; les côtés de cette dernière et l'abdomen sont d'un brun noirâtre.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et il m'a été envoyé par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Sexmaculatus*.

56. Brachinus Lætus. *Mihi.*

Testaceus; elytris subcostatis, fuscis, pubescentibus, basi, margine exteriori, macula disci sublunata postica, altera humerali apicalique margine cohærentibus testaceis.

Long. 3 $\frac{1}{2}$, 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Sexmaculatus*, proportionnellement un peu plus allongé, légèrement pubescent, et la couleur de la tête, des antennes, du corselet et des taches des élytres est d'un jaune-testacé assez pâle. Le corselet est un peu plus arrondi sur les côtés antérieurement et un peu plus rétréci postérieurement; il est couvert de points enfoncés très-petits, peu marqués et peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est plus fine et moins marquée. Les élytres sont d'un noir obscur, un peu plus allongées, plus étroites antérieurement et légèrement granulées; les côtes élevées sont assez saillantes; le bord latéral est un peu plus large, surtout antérieurement; il se prolonge le long de la base et descend même un peu sur la suture; la tache humérale est plus grande

et tout-à-fait jointe au bord latéral et à la base; on aperçoit cependant ordinairement une petite tache noirâtre tout-à-fait à l'angle huméral; celle que l'on voit au-delà du milieu est fortement échancrée postérieurement et presque en croissant; enfin celle de l'extrémité est assez petite et tout-à-fait jointe au bord latéral. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve assez communément au Sénégal.

Il doit être placé après l'*Armiger*.

57. Brachinus Jucundus. *Mihi.*

Testaceus; elytris subcostatis, fuscis, margine laterali, macula magna humerali margine cohærente, alteraque rotundata subapicali testaceis; antennis nigricantibus.

Long. 5 lignes. Larg. 2 ½ lignes.

Il se rapproche du *Causticus*, mais il est un peu plus grand, proportionnellement un peu plus large, et la couleur de la tête, du corselet et des taches des élytres est un peu moins rougeâtre. La tête est un peu plus large. Le premier article des antennes est de la couleur de la tête; les autres sont d'un noir obscur. Le corselet est un peu plus court. Les élytres sont un peu plus courtes, plus larges et d'un noir-obscur un peu bleuâtre; les côtes élevées sont un peu plus marquées; elles ont une bordure latérale de la couleur de la tête et du corselet, qui se dilate vers la base et qui forme une grande tache humérale qui part de la quatrième côte élevée et qui se prolonge en obliquant un peu jusqu'au milieu des élytres; on voit en outre près de l'extrémité, à peu près au milieu, une assez grande tache arrondie, qui ne touche pas tout-à-fait au bord postérieur. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les côtés et l'extrémité de l'abdomen sont un peu brunâtres.

Il se trouve au Sénégal ; je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été donné par M. Gory.

Il doit être placé après le *Lætus*.

58. Brachinus Quadrimaculatus. *Mihi.*

Testaceus; elytris fuscis, pubescentibus, margine laterali abbreviato, macula oblonga humerali, alteraque rotundata postica margine cohærentibus testaceis.

Long. 4 lignes. Larg. 2 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Lætus*, proportionnellement plus large, et comme dans cette espèce la tête, le corselet et les taches des élytres sont d'un jaune-testacé assez pâle. Il est couvert de petits poils plus serrés, qui le font paraître un peu plus pubescent, particulièrement sur les élytres. La tête est un peu plus large et moins convexe. Le premier article des antennes est de la couleur de la tête; les autres sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Le corselet est plus large, moins convexe et très-légèrement granulé. Les élytres sont plus courtes et plus larges, surtout antérieurement; elles sont légèrement granulées, et les côtes élevées sont à peine sensibles; elles ont à l'angle de la base une tache humérale oblongue, assez grande, et une autre arrondie vers l'extrémité, près du bord latéral; ces deux taches touchent à la bordure, qui ne dépasse pas la seconde tache. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Jucundus*.

59. Brachinus Equestris. *Mihi.*

Testaceus; thoracis punctis duobus fuscis; elytris fuscis, pubescentibus, margine laterali, macula magna oblonga humerali,

alteraque subrotundata postica margine cohærentibus testaceis.

Long. 4 $\frac{1}{4}$, 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$, 2 lignes.

Il est plus grand que le *Lætus*, proportionnellement un peu moins allongé, et comme dans cette espèce la tête, le corselet et les taches des élytres sont d'un jaune-testacé assez pâle. Il est couvert de poils plus serrés, qui le font paraître un peu plus pubescent. La tête est un peu plus large et moins convexe. Le premier article des antennes est de la couleur de la tête; les autres sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est plus court, moins convexe, moins arrondi antérieurement sur les côtés, moins rétréci postérieurement et légèrement granulé; il a de chaque côté, à peu près au milieu, plus près du bord antérieur que de la base, une tache noirâtre, oblongue, souvent peu marquée et quelquefois même à peine distincte. Les élytres sont un peu plus larges, surtout antérieurement, plus planes, très-légèrement granulées, et les côtes élevées sont à peine sensibles; la bordure latérale ne se prolonge pas le long du bord postérieur; elles ont à l'angle de la base une grande tache humérale, oblongue, plus large et un peu dentelée sur ses bords postérieurement, et une autre vers l'extrémité, assez grande, presque arrondie, un peu dentelée sur ses bords antérieurement, qui touchent toutes les deux au bord latéral; on pourrait dire aussi que les élytres sont d'un jaune testacé, avec une large suture un peu dilatée vers la base, une bande transversale au milieu, qui ne touche pas tout-à-fait au bord latéral, dilatée de chaque côté, et l'extrémité noirâtres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve assez communément au Sénégal.

Il doit être placé après le *Quadrimaculatus*.

60. Brachinus Aulicus. *Mihi.*

Testaceus; coleoptris pubescentibus, cruce antice abbreviata punctisque duobus baseos nigris.

Long. $3\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble à l'*Equestris*, mais il est plus petit et proportionnellement plus large. La tête est un peu moins allongée. Les deux premiers articles des antennes et la base du troisième sont de la couleur de la tête; tout le reste est d'un brun roussâtre. Le corselet est plus court, plus plane, entièrement d'un jaune testacé, et ses bords latéraux sont un peu relevés. Les élytres sont plus courtes et de la couleur de la tête et du corselet; elles ont à la base, près de l'écusson, une petite tache oblongue, d'un noir-obscur un peu bleuâtre; la bande transversale du milieu est un peu moins large que dans l'*Equestris;* elle ne se rapproche pas autant du bord latéral, et ses extrémités ne sont dilatées qu'en-dessous; la suture noire ne commence qu'un peu au-dessus de la bande du milieu, et l'extrémité ne se rapproche pas autant du bord latéral. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans l'*Equestris*.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après l'*Equestris*.

61. Brachinus Dorsalis. *Mihi.*

Testaceus; elytrorum sutura postice dilatata obscure nigro-cyanea.

Long. $3\frac{1}{4}$, $3\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{2}$, $1\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble au *Causticus*, mais il est plus petit, un peu plus pubescent et d'une couleur testacée plus jaune et plus pâle. Le corselet est un peu plus convexe; la ligne longitudinale du milieu est moins marquée, et les angles postérieurs sont moins saillants et coupés plus carrément. Les élytres ont à peu près la même forme, mais l'angle postérieur est un peu plus arrondi, et les côtes élevées sont moins saillantes et à peine distinctes; elles ont une large suture d'un noir-obscur un peu bleuâtre, qui ne dépasse pas le troisième intervalle vers la base, qui se

dilate brusquement jusqu'au cinquième, un peu avant le milieu, et qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; on voit en outre près de cette dernière une petite tache qui se joint à la suture, et quelquefois une petite ligne peu distincte, de la même couleur, à la partie postérieure du bord latéral. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve assez communément au Sénégal.

Il doit être placé après le *Causticus.*

62. Brachinus Posticus. *Mihi.*

Testaceus; elytrorum sutura abbreviata maculaque postica rotundata fuscis.

Long. 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Causticus*, mais il est un peu plus allongé, et sa couleur est un peu plus jaune et plus pâle, sans l'être cependant autant que celle du *Dorsalis*. Le corselet est un peu plus étroit, et les angles postérieurs sont un peu moins aigus et moins saillants. Les elytres sont un peu plus étroites antérieurement; l'angle postérieur est un peu plus arrondi, et les côtes élevées sont moins distinctes; elles ont une suture assez étroite d'un noir obscur, qui ne dépasse pas la troisième côte élevée à la base, et qui se termine en se rétrécissant insensiblement, à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre vers l'extrémité, près du bord extérieur, une tache arrondie assez grande, de la même couleur. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé un peu plus pâle que le dessus.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été donné par M. Buquet, comme rapporté des parties supérieures du Sénégal, par M. Leprieur.

Il doit être placé après le *Dorsalis.*

63. Brachinus Lateralis. *Mihi.*

Capite thoraceque ferrugineis; thoracis angulis posticis subacutis,

subprominulis; elytris subquadratis, pubescentibus, fuscis, margine laterali tenui, antennarum basi pedibusque pallide testaceis; abdomine obscuro.

Long. $2\frac{3}{4}$, $4\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{4}$, 2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Quadripennis*, mais il est ordinairement un peu plus petit. La tête et le corselet sont à peu près de la même couleur. Les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun-obscur moins foncé que dans le *Quadripennis*. Le corselet est moins arrondi antérieurement sur les côtés, et les angles postérieurs sont moins saillants et moins aigus. Les élytres sont un peu moins larges, d'un brun noirâtre, légèrement pubescentes, et les côtes élevées sont un peu moins marquées et à peine distinctes; le bord inférieur est d'un jaune-testacé assez pâle depuis le quart jusqu'à l'extrémité des élytres. En-dessous, la tête, le corselet et le milieu de la poitrine sont d'un rouge ferrugineux; les côtés de la poitrine et l'abdomen sont d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle, avec l'extrémité des cuisses souvent un peu noirâtre.

Il se trouve assez communément dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé avant le *Quadripennis*.

64. Brachinus Librator. *Mihi.*

Ferrugineus; thoracis angulis posticis acutis, prominulis; elytris subcostatis, cyaneo-violaceis; antennarum articulo tertio quartoque abdomineque obscuris.

Long. $6\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $2\frac{3}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Fumans*, mais il est un peu plus grand et proportionnellement un peu moins allongé. La tête et

le corselet sont d'une couleur un peu plus rouge. Les antennes ont une grande tache obscure sur les troisième et quatrième articles. Les élytres sont un peu plus larges et d'un bleu un peu violet; les côtes élevées sont un peu moins saillantes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Fumans*.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé avant le *Fumans*.

65. Brachinus Viridipennis. *Mihi.*

Ferrugineus; thorace oblongo, subcordato; elytris obsolete costatis, viridibus, subpubescentibus; antennarum articulo tertio quartoque abdomineque obscuris.

Long. 4 ¾ lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Perplexus*. La tête et le corselet sont à peu près comme dans cette espèce. Les antennes ont une grande tache obscure sur les troisième et quatrième articles. Les élytres sont d'un vert un peu bleuâtre, un peu plus larges vers l'extrémité, et les angles de la base sont plus arrondis, presque comme dans les *Aptinus*, quoiqu'il y ait des ailes sous les élytres; les côtes élevées sont encore moins distinctes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Perplexus*.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Fumans*.

66. Brachinus Perplexus. *Mihi.*

Ferrugineus; thorace oblongo, subcordato; elytris obsolete costatis, cyaneis, subpubescentibus; abdomine obscuro.

Long. 3 $\frac{1}{2}$, 4 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$, 2 lignes.

Il est plus petit que le *Fumans* et proportionnellement plus allongé. Le corselet est plus allongé, moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement, et les angles postérieurs sont moins saillants et coupés presque carrément. Les élytres sont un peu moins larges, légèrement pubescentes, ce qui les fait paraître d'un bleu un peu grisâtre, et les côtes élevées sont moins saillantes et à peine distinctes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Fumans*.

Il se trouve communément dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Viridipennis*.

67. Brachinus Conformis. *Mihi.*

Ferrugineus; thorace oblongo, subcordato, angulis posticis acutis, prominulis; elytris subcostatis, cyaneis; antennarum articulo secundo, tertio quartoque abdomineque obscuris.

Long. 2 $\frac{3}{4}$, 3 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble par la forme au *Perplexus*, mais il est ordinairement beaucoup plus petit. Le second, le troisième et le quatrième articles des antennes sont presque entièrement d'un brun noirâtre. Le corselet est à peu près de la même forme que celui du *Perplexus*, mais les angles postérieurs sont aigus et assez saillants, comme dans le *Fumans* et le *Cordicollis*. Les élytres ont aussi à peu près la même forme, mais les côtes élevées sont plus saillantes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Perplexus*. Il diffère du *Cordicollis* par les antennes, par le corselet moins cordiforme, moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement, et par les élytres, qui sont moins larges antérieurement.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Perplexus* et avant le *Cordicollis*.

68. Brachinus Geniculatus. *Mihi.*

Capite thoraceque rufo-ferrugineis; thorace oblongo, subcordato; elytris subcostatis, nigro-cyaneis; pedibus ferrugineis; antennarum articulis quatuor primis fusco maculatis; geniculis abdomineque obscuris.

Long $3\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Cordicollis.* La tête et le corselet sont d'une couleur ferrugineuse un peu plus obscure et plus rougeâtre. Les antennes sont à peu près de la couleur de la tête, avec une grande tache obscure sur les quatre premiers articles. Le corselet est moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement, ce qui le fait paraître moins rétréci postérieurement; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus marquée, et les angles postérieurs sont beaucoup moins saillants et moins aigus. Les élytres sont d'un noir bleuâtre, un peu plus courtes, plus rétrécies antérieurement, un peu plus larges postérieurement, très-légèrement pubescentes, presque lisses, et les côtes élevées sont assez fortement marquées. En-dessous, la poitrine est presque entièrement de la couleur de la tête et du corselet; l'abdomen est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'une couleur ferrugineuse un peu plus claire et plus jaunâtre que la tête et le corselet, avec l'extrémité des cuisses d'un brun noirâtre.

Il a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Il doit être placé après le *Cephalotes.*

69. Brachinus Mexicanus. *Mihi.*

Capite, thorace, antennarum basi pedibusque rufo-ferrugineis; thorace brevi, cordato, postice subcoarctato, angulis posticis acutis, prominulis; elytris subcostatis, cyaneis, ad marginem pubescentibus; antennis abdomineque obscuris.

Long. $4\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Cordicollis*. La tête et le corselet sont d'une couleur un peu plus obscure et un peu plus rougeâtre. Les deux premiers articles des antennes et la base du troisième sont à peu près de la couleur de la tête; tout le reste est d'un brun obscur. Le corselet est plus court que celui du *Cordicollis*, aussi large antérieurement, mais moins arrondi sur les côtés et un peu plus plane; il est couvert de rides transversales ondulées, assez marquées; la ligne longitudinale du milieu est plus large et plus marquée; le bord antérieur est plus échancré, et les angles antérieurs sont beaucoup moins arrondis. Les élytres sont d'un bleu foncé, un peu plus larges postérieurement, légèrement pubescentes sur les côtés et vers l'extrémité, presque lisses, et les côtes élevées sont assez fortement marquées. En-dessous, le milieu de la poitrine et les pattes sont à peu près de la couleur de la tête et du corselet; les côtés de la poitrine et l'abdomen sont d'un brun noirâtre.

Il m'a été envoyé par M. Höpfner, comme venant du Mexique.

Il doit être placé après le *Geniculatus*.

70. Brachinus Nigricornis. *Gebler.*

Ferrugineus; elytris subcostatis, obscure cyaneis; antennis, tibiarum apice, tarsis, pectore abdomineque fuscis.

Iconographie. I. p. 160. n° 3. T. 17. fig. 3.

Long. 3, $3\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{4}$, $1\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble au *Crepitans*, mais il est ordinairement un peu plus petit. Les deux derniers articles des palpes maxillaires et le dernier des labiaux sont ordinairement presque entièrement d'un brun noirâtre. Les antennes sont aussi d'un brun noirâtre, avec les deux premiers articles de la couleur de la tête. Le cor-

selet est un peu plus court, moins cordiforme et moins rétréci postérieurement. Les élytres sont d'un bleu noirâtre, un peu plus larges antérieurement, et les côtes élevées sont un peu plus saillantes. La poitrine et l'abdomen sont entièrement d'un brun noirâtre. Les cuisses et la base des jambes sont de la couleur de la tête et du corselet; l'extrémité des jambes et les tarses sont d'un brun noirâtre.

Il se trouve en Sibérie, dans les provinces méridionales de la Russie et dans le midi de la France.

Il doit être placé avant le *Crepitans*.

71. Brachinus Etslans. *Hoffmansegg.*

Angustior, ferrugineus; thorace oblongo, subcordato; elytris subcostatis, cyaneo-violaceis; antennarum articulis tertio quartoque abdomineque obscuris.

Iconographie. I. p. 163. n° 6. T. 17. fig. 6.

Long. $3\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Crepitans*, mais il est proportionnellement plus allongé. La tête et les antennes sont à peu près comme dans le *Crepitans*. Le corselet est plus étroit, moins cordiforme et moins arrondi sur les côtés antérieurement. Les élytres sont d'un bleu un peu violet, un peu plus allongées et un peu plus étroites, surtout antérieurement. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Crepitans*.

Il m'a été envoyé par M. Schüppel, comme venant du Portugal, et comme l'*Etslans* de Hoffmansegg. Je possède un individu pris par M. Goudot, dans les environs de Tanger, qui me paraît devoir se rapporter à cette espèce.

Il doit être placé après le *Crepitans*.

72. Brachinus Græcus. *Mihi.*

Ferrugineus; elytris subcostatis, cyaneo-virescentibus; abdomine obscuro.

Long. $4\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Immaculicornis*, et il est à peu près de la même forme et de la même grandeur. Le corselet est un peu plus étroit et moins arrondi sur les côtés antérieurement. Les élytres sont d'un bleu légèrement verdâtre, un peu plus pubescentes, moins fortement granulées, et les côtes élevées sont beaucoup plus marquées.

Il se trouve en Morée et en Sicile, et il m'a été donné par MM. Solier, Duponchel et Gory.

Il doit être placé avant l'*Immaculicornis*.

73. Brachinus Bayardi. *Solier.*

Ferrugineus; elytris subcostatis, cyaneo-virescentibus, macula postica subrotundata testacea; abdomine obscuro.

Long. $4\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Crepitans* et à peu près de la même couleur. Les antennes sont entièrement d'un rouge ferrugineux. Le corselet est un peu plus court, plus large et plus plane; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus fortement marquée, et les bords latéraux sont un peu plus déprimés. Les élytres sont un peu plus larges; l'angle de la base est un peu moins arrondi, et les côtes élevées sont beaucoup plus marquées; elles ont aux deux tiers de leur longueur, à peu près au milieu, une grande tache presque arrondie, d'un jaune testacé, dont le bord postérieur est légèrement échancré. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Crepitans*.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Solier, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant de la Morée.

Il doit être placé avant le *Bipustulatus*.

74. **Brachinus Quadripustulatus.** *Mihi.*

Ferrugineus; elytris obsolete costatis, cyaneis, maculis duabus testaceis, altera oblonga humerali alteraque sublunata postica; abdomine obscuro.

Long. 3 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Exhalans*, mais il est un peu plus grand. Les antennes manquent dans l'individu que je possède. Le corselet est un peu plus court, plus large antérieurement, ce qui le fait paraître plus rétréci postérieurement et plus cordiforme. Les élytres sont d'un bleu plus clair et plus brillant, un peu plus allongées, moins distinctement ponctuées, et les côtes élevées sont très-peu marquées; les deux taches sont plus jaunes et moins pâles; l'humérale est oblongue et un peu plus grande; la postérieure est aussi plus grande, arrondie en-dessus, échancrée en-dessous et presque en lunule. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Exhalans*.

J'ignore la patrie de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Gyllenhal.

Il doit être placé avant l'*Exhalans*.

75. **Brachinus Caspicus.** *Godet.*

Ferrugineus; elytris obsolete costatis, obscuro-cyaneis, maculis tribus flavescentibus.

B. Exhalans. var. Species. 1. p. 324. n° 38.

Long. 2 lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Exhalans*, et je l'avais d'abord confondu avec lui, mais je crois cependant avec M. Godet qu'il doit former réellement une espèce distincte. La tête, les antennes, le corselet, le dessous du corps et les pattes sont à

peu près comme dans l'*Exhalans*. Les côtes élevées des élytres sont un peu moins distinctes ; la tache humérale est un peu plus grande; la postérieure est aussi plus grande ; elle se dilate un peu en-dessous, le long du bord extérieur, et l'on aperçoit une troisième tache plus petite, près de la suture, un peu au-dessous de la seconde et qui se joint presque avec elle.

Il se trouve dans les provinces méridionales de la Russie, particulièrement dans les environs de la mer Caspienne.

Il doit être placé après l'*Exhalans*.

76. Brachinus Pulchellus. *Mihi.*

Niger; antennarum basi thoraceque rufis; elytris annulo baseos maculisque duabus albicantibus; pedibus testaceis; geniculis apiceque tibiarum obscuris.

Long. 1 $\frac{1}{4}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il se rapproche un peu du *Thermarum* et me paraît comme lui appartenir au genre *Mastax* de Fischer, mais il est beaucoup plus petit. La tête est noire, très-finement striée sur les côtés et à sa partie postérieure, et elle a une petite ligne longitudinale enfoncée, assez courte, entre les yeux. Les mandibules et les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Les antennes sont d'un noir obscur, avec les deux premiers articles et la base du troisième d'un rouge ferrugineux. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est d'un rouge ferrugineux, à peu près de la largeur de la tête antérieurement, un peu plus long que large, rétréci postérieurement, cordiforme et très-légèrement convexe; la ligne longitudinale du milieu est large, un peu rugueuse, presque ridée transversalement, et paraît formée par deux petites lignes longitudinales élevées; il a le long du bord antérieur des stries longitudinales fortement marquées, qui se prolongent presque jusqu'au milieu; le bord antérieur est coupé presque carrement; les angles antérieurs sont presque aigus; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs et la base sont

coupés presque carrément. Les élytres sont d'un noir obscur, à peu près le double plus larges que le corselet, peu allongées, presque lisses et légèrement convexes; elles ont vers la base une bande très-arquée, d'un blanc un peu jaunâtre, qui part de l'angle de la base, remonte le long de la suture jusqu'à l'écusson, et forme un anneau presque entièrement fermé; on voit en outre vers l'extrémité, près du bord extérieur, une tache assez grande, presque arrondie, de la même couleur, et une autre plus petite un peu plus bas, près de la suture. En dessous, la tête, le corselet et le milieu de la poitrine sont d'un rouge ferrugineux; les côtés de la poitrine et l'abdomen sont d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé, avec l'extrémité des cuisses et celle des jambes d'un brun noirâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de ce joli petit insecte; il m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant des Indes Orientales.

Il doit être placé après le *Thermarum*.

DREPANUS. *Illiger.*

PSEUDOMORPHUS. HETEROMORPHUS. *Kirby*. AXINOPHORUS. *Iconographie.*

Dernier article des palpes maxillaires presque cylindrique; celui des labiaux très-fortement sécuriforme. Antennes courtes et filiformes. Lèvre supérieure courte, et laissant les mandibules à découvert. Une forte dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Articles des tarses presque cylindriques. Corps assez aplati, presque en carré allongé. Corselet presque transversal, un peu rétréci antérieurement. Élytres en carré allongé. Pattes très-courtes.

Ce genre indiqué par Illiger, dans le sixième volume, page 344, de son Magasin entomologique, a été depuis donné par Kirby, dans les Transactions de la Société Linnéenne de Londres,

sous les noms de *Pseudomorphus* et d'*Heteromorphus*, et par moi dans l'Iconographie, sous celui d'*Axinophorus;* mais j'ai cru convenable de rétablir ici le nom primitif donné par Illiger.

Je ne connais jusqu'à présent que deux espèces de ce genre, l'une de l'Amérique septentrionale et l'autre du Brésil. Elles s'éloignent beaucoup de tous les autres Carabiques par leur *facies* et semblent plutôt se rapprocher des *Peltis*, des *Ips* et des *Nitidula*. Comme ces insectes elles vivent sous les écorces. Leur taille est moyenne, leurs couleurs peu brillantes, et toutes les deux présentent les caractères suivants.

La lèvre supérieure est courte, assez étroite et légèrement arrondie antérieurement. Les mandibules sont courtes, légèrement arquées et très-aiguës. Le menton est assez grand, légèrement concave, très-fortement échancré, et il a une forte dent simple au milieu de son échancrure. Les palpes sont courts; le dernier article des maxillaires est presque cylindrique; celui des labiaux est très-grand, très-fortement sécuriforme et presque en triangle renversé. Les antennes sont filiformes et plus courtes que la tête et le corselet réunis. La tête est assez grande, assez large et peu avancée. Le corselet est court, presque transversal et un peu rétréci antérieurement. Les élytres sont légèrement convexes, en carré allongé, et presque coupées carrément à l'extrémité. Les pattes sont très-courtes. Les articles des tarses sont courts et presque cylindriques; les crochets ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Drepanus Lecontei.

Supra fusco-piceus ; thorace rufo ; palpis, antennis pedibusque rufo-testaceis.

Axinophorus Lecontei. Iconographie. I. p. 176. n° 1. T. 19. fig. 2.

Pseudomorphus Excrucians? Kirby. Linn. *Transact.* XIV. p. 101.

Heteromorphus Excrucians? idem. T. 3. fig. 3.

Long. 3 ½ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre sur la tête et les élytres, d'un rouge ferrugineux sur le corselet, et il est couvert de poils assez longs, mais assez éloignés les uns des autres. La tête est courte, presque transversale, très-légèrement convexe et presque lisse. Les palpes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les antennes sont de la même couleur et à peine de la longueur du corselet. Les yeux sont noirâtres, assez gros et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, court, transversal, rétréci antérieurement, légèrement convexe, et couvert de points enfoncés peu marqués et peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont à peine distinctes; le bord antérieur est assez échancré et légèrement arrondi dans son milieu; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont déprimés et très-légèrement rebordés; les angles postérieurs sont très-arrondis; la base est coupée carrément. L'écusson est petit, triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont à peine de la largeur du corselet, peu allongées, parallèles, légèrement convexes, coupées carrément et très-légèrement échancrées à l'extrémité; les bords latéraux sont plus clairs et un peu roussâtres; elles ont des stries formées par des points enfoncés peu marqués et peu rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps est d'un rouge ferrugineux. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Leconte.

2. DREPANUS LACORDAIREI.

Supra nigro-piceus; palpis, antennis pedibusque rufo-piceis.

Axinophorus Lacordairei. Iconographie. I. p. 176. n° 2.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Lecontei*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est entièrement d'un noir un peu brunâtre en-dessus. La tête est un peu moins courte et un peu moins transversale. Les palpes et les antennes sont d'un brun roussâtre. Le corselet est plus court, plus transversal, et il a seulement quelques points enfoncés plus gros, plus marqués, mais très-éloignés les uns des autres; le bord antérieur est moins échancré, et les angles antérieurs sont plus arrondis. Les élytres sont plus allongées, et un peu plus étroites vers l'extrémité, qui est coupée moins carrément et nullement échancrée; les stries sont formées par des points enfoncés plus gros, plus marqués et plus éloignés les uns des autres; les impaires surtout ne sont composées que d'un très-petit nombre de points enfoncés. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il a été trouvé par M. Lacordaire, dans les environs de Rio-Janeiro.

DYSCOLUS. *Mihi.*

Dolichus. *Schönherr.*

Dernier article des palpes allongé et cylindrique. Antennes filiformes, plus courtes que le corps. Lèvre supérieure plane, en carré moins long que large, très-légèrement échancrée ou coupée presque carrément à sa partie antérieure. Une forte dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Les trois premiers articles des quatre tarses antérieurs triangulaires et garnis de poils en-dessous; le pénultième fortement cordiforme et presque bilobé. Corps allongé. Tête allongée, presque triangulaire et peu rétrécie postérieurement. Corselet plus ou moins cordiforme. Élytres allongées, presque parallèles ou légèrement ovales, et sinuées obliquement à l'extrémité.

J'ai donné à ce nouveau genre le nom de *Dyscolus*, tiré du mot grec δύσκολος, difficile.

Il est formé sur des insectes qui, comme les *Onypterygia*, se rapprochent beaucoup des *Dolichus* et des *Anchomenus*, qui semblent comme elles former le passage entre les Féroniens et les Troncatipennes, et que je n'ai de même placé dans cette tribu que faute de pouvoir les mettre convenablement ailleurs.

Voici les caractères génériques qu'ils m'ont présentés.

La lèvre supérieure est plane, en carré moins long que large, et légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont assez avancées, légèrement arquées et assez aiguës. Le menton est assez grand, légèrement concave, fortement échancré, et il a une forte dent simple au milieu de son échancrure. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est allongé, cylindrique et presque arrondi à l'extrémité. Les antennes sont filiformes et à peu près de la longueur de la moitié du corps; les trois premiers articles sont très-légèrement obconiques; le premier est un peu plus gros que les autres; le second est moitié plus court que le troisième; celui-ci est un peu plus long que les suivants, qui sont égaux et presque cylindriques; le dernier est terminé en pointe obtuse. Tout le corps est plus ou moins allongé. La tête est allongée, presque triangulaire et peu rétrécie postérieurement. Le corselet est plus ou moins cordiforme. Les élytres sont plus ou moins allongées, très-légèrement ovales ou presque parallèles, et sinuées obliquement à l'extrémité. Les pattes sont assez grandes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées. Les articles des tarses sont garnis de poils en-dessous; les trois premiers des quatre tarses antérieurs sont assez courts et triangulaires; le pénultième est au moins aussi grand que les autres, fortement cordiforme et presque bilobé; les articles des tarses postérieurs sont plus allongés et moins larges que ceux des quatre tarses antérieurs; les crochets ne sont pas dentelés en-dessous.

Des trois espèces qui composent ce genre, deux sont des Antilles et la troisième de Java.

1. Dyscolus Memnonius.

Niger; fronte impresso; thorace subcordato; elytris elongatis, subparallelis, profunde striatis, punctisque tribus impressis; labro, palpis antennisque rufo-piceis.

Dolichus Memnonius. Schönherr.

Long. 6, 7 ½ lignes. Larg. 2, 2 ¾ lignes.

Il est ordinairement plus petit que le *Dolichus Flavicornis*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est allongée, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, lisse, et elle a, entre les antennes, deux impressions longitudinales et une autre transversale assez large et très-fortement marquée. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un brun roussâtre. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, aussi long que large, arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, très-légèrement cordiforme, presque ovalaire et assez plane; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont aussi assez marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez distincte; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés, déprimés et assez fortement relevés; ils se redressent un peu près de la base et forment avec elle un angle obtus; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. L'écusson est triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes, et légèrement sinuées très-obliquement à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries lisses et fortement marquées, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'écusson; les troisième et quatrième,

cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez marqués : le premier au quart des élytres, près de la troisième strie; le second près de la seconde, un peu au-delà du milieu, et le troisième également près de la seconde, à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur, entre la huitième et la neuvième strie, une rangée de points enfoncés assez marqués. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir un peu brunâtre.

Il se trouve à la Guadeloupe, et il m'a été envoyé par M. Schönherr, sous le nom spécifique que je lui ai conservé.

2. Dyscolus Brunneus. *Mihi.*

Rufo-brunneus; thorace cordato; elytris oblongo-ovatis, striatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque testaceis.

Long. $4\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Memnonius*, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un brun-roussâtre, plus obscur sur la tête et le corselet, et plus clair sur les élytres. La tête est allongée, presque triangulaire, lisse, légèrement déprimée et un peu rétrécie postérieurement, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale fortement marquée. Sa partie antérieure, la lèvre supérieure et les mandibules sont d'une couleur plus claire et plus rougeâtre. Les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, aussi long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure l'est plus

fortement et forme un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est entièrement effacée; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez marquée, qui remonte presque jusqu'au milieu; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés et un peu déprimés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. L'écusson est triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont le double plus larges que le corselet, en ovale allongé, dont la plus grande largeur est un peu au-delà du milieu, assez convexes, et légèrement sinuées obliquement à l'extrémité; les stries sont très-lisses et assez marquées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux points enfoncés bien distincts: le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres; il est possible qu'il y en ait un troisième antérieurement, mais cette partie a été endommagée dans le seul individu que je possède; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Cet insecte provient de la collection de M. Latreille, où il était noté comme venant de la Guadeloupe.

3. Dyscolus Æneipennis. *Mihi.*

Niger; fronte bipunctato; thorace cordato; elytris obscure æneis, elongatis, parallelis, striatis, punctisque tribus impressis.

Long. 5 ½ lignes. Larg. ⅓ ligne.

Il est plus petit que le *Memnonius*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant sur la tête et le corselet, et d'un bronzé obscur sur les élytres. La tête est triangulaire, rétré-

cie postérieurement, assez plane, et elle a, entre les antennes, quelques rides irrégulières et deux impressions longitudinales peu marquées, et entre les yeux deux points enfoncés assez gros et assez distincts. Les palpes sont de la couleur de la tête, avec l'extrémité du dernier article un peu roussâtre. Les trois premiers articles des antennes sont aussi de la couleur de la tête; les autres sont d'un brun-obscur un peu roussâtre. Les yeux sont petits, arrondis et très-saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont toutes les deux fortement marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont presque aigus, mais leur sommet est un peu arrondi; les côtés sont relevés et assez largement déprimés; les angles postérieurs sont obtus et presque arrondis; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. L'écusson est de la couleur du corselet, triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, allongées, parallèles, très-légèrement convexes et fortement sinuées obliquement à l'extrémité; les stries sont assez marquées et paraissent lisses, mais avec une très-forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième trois points enfoncés bien distincts: le premier vers la base, près de la troisième strie; le second près de la seconde, un peu avant le milieu, et le troisième également près de la seconde, à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés plus gros et plus marqués. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Leconte, comme venant de l'île de Java.

PROMECOPTERA. *Mihi.*

Lebia. *Wiedemann.*

Dernier article des palpes allongé, très-légèrement ovalaire, et terminé presque en pointe. Antennes filiformes, plus courtes que le corps. Lèvre supérieure plane, en carré moins long que large, coupée presque carrément à sa partie antérieure. Une forte dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Articles des tarses presque cylindriques. Tête triangulaire. Corselet légèrement cordiforme. Élytres allongées, parallèles, sinuées obliquement à l'extrémité.

J'ai formé ce nouveau genre sur la *Lebia Marginalis*, de Wiedemann, et je lui ai donné le nom de *Promecoptera*, tiré des deux mots grecs προμήκης, oblong, et πτερὸν, aile.

Voici les caractères génériques qu'il m'a présentés.

La lèvre supérieure est plane, en carré moins long que large, et coupée presque carrément à sa partie antérieure. Les mandibules sont peu avancées, arquées et assez aiguës. Le menton est légèrement concave, fortement échancré, et il a une forte dent simple au milieu de son échancrure. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est allongé, très-légèrement ovalaire et terminé presque en pointe. Les antennes sont filiformes et un peu plus longues que la moitié du corps; le premier article est presque cylindrique et plus gros que les autres; le second est très-légèrement obconique et moitié plus court que le troisième; celui-ci est presque cylindrique et un peu plus long que les suivants; le quatrième est aussi presque cylindrique; tous les autres sont un peu plus larges, très-légèrement comprimés et égaux entre eux; le dernier est terminé en pointe obtuse. Les pattes sont assez allongées. Les jambes antérieures sont assez échancrées. Les articles des tarses sont très-légèrement triangulaires et presque cylindriques; ceux des tarses antérieurs sont un peu plus larges que les autres; les crochets ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Promecoptera Marginalis.

Testacea; elytris striatis, vitta abbreviata submarginali viridi-ænea; antennis pedibusque pallidioribus.

Lebia Marginalis. Wiedemann. *Zoologisches Magazin.* II. I. p. 60. n° 89.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ligne.

Sa couleur est en-dessus d'un jaune testacé. La tête est triangulaire, lisse, légèrement convexe, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez courte et assez marquée. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé très-pâle. Les antennes sont de la même couleur, et un peu plus longues que la moitié du corps. Les yeux sont noirâtres, assez gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, presque cordiforme et assez plane; la ligne longitudinale est fine, peu marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont fortement marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez fortement marquée, dont le fond est un peu rugueux; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont déprimés et un peu relevés; ils tombent carrément sur la base, et forment avec elle un angle droit, dont le sommet est un peu obtus; la base est coupée presque carrément. L'écusson est triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont à peu près le double plus larges que le corselet, allongées, parallèles, presque planes, fortement sinuées et presque échancrées obliquement à l'extrémité; elles ont le long du bord extérieur, entre la septième et la neuvième strie, une bande longitudinale d'un vert-bronzé assez bril-

lant, qui commence un peu au-dessous de l'angle huméral et qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries assez fortement marquées, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'écusson; ces stries paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez distincts : le premier vers la base, près de la troisième strie; le second près de la seconde, un peu au-delà du milieu, et le troisième également près de la seconde, à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Westermann, comme venant du Bengale, et comme la *Lebia Marginalis* de Wiedemann.

THYREOPTERUS. *Mihi.*

Lebia. *Schönherr. Dalman.* Dromius. *Latreille. Mihi. Catalogue.*

Dernier article des palpes allongé et cylindrique. Antennes filiformes, plus courtes que le corps. Lèvre supérieure recouvrant presque entièrement les mandibules, presque carrée, arrondie antérieurement sur les côtés et échancrée dans son milieu. Une très-forte dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Articles des tarses presque cylindriques. Tête triangulaire, peu rétrécie postérieurement. Corselet plus ou moins carré ou cordiforme. Élytres assez courtes et assez larges, plus ou moins carrées ou ovales, et plus ou moins échancrées obliquement à l'extrémité.

J'ai formé ce nouveau genre sur des insectes de forme large

et aplatie, de couleur obscure, souvent parés de taches jaunes, et je lui ai donné le nom de *Thyreopterus*, formé des deux mots grecs θυρεὸς, bouclier, et πτερὸν, aile.

Ces insectes présentent les caractères génériques suivants.

La lèvre supérieure est plane, assez avancée, en carré plus long que large, arrondie sur les côtés antérieurement et échancrée dans son milieu. Les mandibules sont peu avancées, arquées et assez aiguës. Le menton est légèrement concave, fortement échancré, et il a au milieu de son échancrure une très-forte dent simple, qui remonte presque au niveau des parties latérales. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est allongé, cylindrique et tronqué à l'extrémité. Les antennes sont filiformes et à peu près de la longueur de la moitié du corps; les quatre premiers articles sont très-légèrement obconiques; le premier est un peu plus gros que les autres; le second est presque moitié plus court que les suivants; le troisième ne paraît pas plus long que le quatrième; le cinquième et les suivants sont de la même longueur, mais un peu plus larges, légèrement comprimés et presque en carré très-allongé, dont les angles sont arrondis; le dernier est terminé en pointe obtuse. La tête est triangulaire et peu rétrécie postérieurement. Les yeux sont assez saillants. Le corselet est plus ou moins carré ou cordiforme. Les élytres sont larges, assez courtes, plus ou moins carrées ou ovales, et plus ou moins échancrées obliquement à l'extrémité. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées. Les articles des tarses sont allongés, très-légèrement triangulaires et presque cylindriques; les crochets ne sont pas dentelés en-dessous.

Des quatre espèces que je possède dans ce genre, deux sont du Sénégal, une de Java et la dernière de l'Ile-de-France.

M. Goudot a rapporté de Madagascar plusieurs espèces qui me paraissent appartenir à ce genre.

1. Thyreopterus Flavosignatus. *Mihi.*

Nigro-piceus, subpubescens; thorace quadrato; coleoptris tenue

striatis, punctatis, maculis sinuatis tribus femoribusque flavis.

Lebia Signata. SCHÖNHERR.

Long. 4, 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2, 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre, et il est couvert d'un duvet très-court et assez serré, qui le fait paraître légèrement pubescent. La tête est triangulaire, assez allongée et un peu rétrécie postérieurement ; elle est couverte de rides irrégulières à peine distinctes, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée, et un point enfoncé peu distinct dans son milieu. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps, de la couleur des palpes, avec une grande tache obscure plus ou moins marquée sur les quatre premiers articles. Les yeux sont noirâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, carré, très-légèrement arrondi sur les côtés et presque plane ; il est couvert de rides transversales irrégulières, qui se confondent et qui le font paraître un peu rugueux ; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée ; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle et très-rapprochée du bord antérieur, sont peu distinctes ; le bord antérieur est assez échancré ; les angles antérieurs sont arrondis ; les côtés sont assez largement déprimés, un peu relevés et un peu roussâtres ; les angles postérieurs sont obtus et presque arrondis ; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur ses côtés. L'écusson est triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont le double plus larges que le corselet, presque en carré peu allongé, presque planes, tronquées un peu obliquement et très-légèrement échancrées à l'extrémité ; les angles de la base sont très-arrondis ; elles ont

chacune deux taches jaunes : la première vers la base, assez grande, irrégulière, un peu oblique, va ordinairement du milieu du huitième intervalle au milieu du second ; la seconde vers l'extrémité, va de la suture à la sixième strie, et forme une tache commune très-irrégulière ; les stries sont peu marquées et paraissent lisses ; les intervalles sont planes et couverts de points enfoncés assez marqués et assez rapprochés les uns des autres ; on voit le long du bord extérieur, qui est un peu roussâtre, quelques points enfoncés bien marqués et assez éloignés les uns des autres. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les cuisses sont jaunes ; leur extrémité et les jambes sont d'un noir obscur. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin. M. Schönherr m'en a communiqué un individu, venant de Sierra-Leone, sous le nom de *Lebia Signata*.

2. Thyreopterus Tetrasemus.

Nigro-piceus; thorace cordato; elytris striatis, maculis duabus rotundatis flavis, punctisque tribus impressis.

Lebia Tetrasema. Dalman.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Il est plus petit que le *Flavosignatus*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus, comme dans cette espèce, d'un brun noirâtre. La tête est triangulaire, assez plane, rétrécie postérieurement, et elle a quelques stries longitudinales ondulées, entre les yeux. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les antennes sont de la même couleur, avec une grande tache noirâtre sur le premier article. Les yeux sont brunâtres, très-gros et très-saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, moins long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, assez for-

tement cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, peu distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle et très-rapprochée du bord antérieur, le sont un peu moins; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez largement rebordés, un peu relevés et un peu roussâtres; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, presque planes, tronquées un peu obliquement et très-légèrement échancrées à l'extrémité; elles ont chacune deux taches jaunes assez grandes et presque arrondies : la première, vers l'angle de la base, va du milieu du quatrième intervalle au milieu du huitième, et la seconde, vers l'extrémité, va de la première à la cinquième strie; les stries sont assez marquées et paraissent lisses; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, trois points enfoncés assez distincts : le premier vers la base; le second aux deux tiers des élytres, et le troisième vers l'extrémité; les bords latéraux sont un peu roussâtres. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

Il m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Java, et sous le nom de *Lebia Tetrasema* de Dalman.

3. Thyreopterus Undulatus. *Mihi.*

Nigro-piceus; thorace cordato; elytris striatis, punctis duobus impressis, fasciis duabus undatis interruptis, antennis pedibusque testaceis.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *Flavosignatus*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est également en-dessus

d'un brun noirâtre. La tête est assez large, peu allongée, presque triangulaire, rétrécie postérieurement, légèrement convexe et presque rugueuse. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un brun obscur, avec l'extrémité du dernier article d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les antennes sont de cette dernière couleur, avec la base du premier article d'un brun obscur. Les yeux sont d'un brun noirâtre, très-gros et assez saillants. Le corselet est à peine plus large que la tête, un peu plus long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et légèrement convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, très-serrées, qui se confondent et qui le font paraître un peu rugueux; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; les deux impressions transversales sont à peine sensibles; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont déprimés et un peu roussâtres; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée très-obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont le double plus larges que le corselet, peu allongées, légèrement ovales, presque parallèles, assez convexes, tronquées un peu obliquement et presque échancrées à l'extrémité; elles ont deux bandes ondulées interrompues, formées par des taches d'un jaune testacé: la première, à peu près au quart des élytres, est composée de taches oblongues assez allongées, et la seconde, à peu près aux trois quarts, de taches beaucoup plus petites, qui forment une bande beaucoup plus ondulée; les stries sont lisses et assez fortement marquées; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième deux points enfoncés peu distincts: le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur, qui est un peu roussâtre, une rangée de points enfoncés assez marqués. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé, avec la base des cuisses et celle des jambes d'un brun obscur.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

4. Thyreopterus Subappendiculatus.

Obscure viridi-æneus; thoracis elytrorumque margine tenui, antennarum basi pedibusque testaceis.

Dromius Subappendiculatus. Dej. Cat. p. 3.
Dromius Marginalis. Latreille.

Long. 2 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 ligne

Il se rapproche un peu des *Dromius* par la forme, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur un peu verdâtre. La tête est assez allongée, triangulaire, légèrement convexe et couverte de rides irrégulières très-peu marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs quatre premiers articles sont de la couleur des palpes; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont assez gros et assez saillants. Le corselet est à peine plus large que la tête, aussi long que large, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, très-serrées et peu marquées, et il a une bordure latérale très-étroite d'un jaune testacé; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; les deux impressions transversales sont à peine sensibles; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque aigus; les côtés sont déprimés et un peu relevés; les angles postérieurs sont obtus et presque arrondis; la base est légèrement échancrée dans son milieu. L'écusson est triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont presque le double plus larges que le corselet, peu allongées, légèrement ovales, presque parallèles, presque planes, tronquées très-obliquement et presque échancrées à l'extrémité; elles ont comme le corselet une bordure très-étroite d'un jaune testacé, qui se prolonge depuis l'angle de la base jusqu'à l'extrémité de la suture; les stries sont peu mar-

quées et paraissent lisses; les intervalles sont presque planes; les individus que je possède n'étant pas très-bien conservés, je n'ai pu m'assurer s'il y avait des points enfoncés sur le troisième. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve à l'Ile de France, d'où il a été rapporté par M. Catoire; j'en possède un individu venant de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté sous le nom de *Dromius Marginalis*.

1. CATASCOPUS FACIALIS.

Carabus Elegans? FABR. *Sys. el.* 1. p. 184. n° 76.

SCH. *Syn. ins.* 1. p. 221. n° 288.

Catascopus Elegans. MAC LEAY. *Annulosa Javanica.* 1. p. 15. n° 22.

J'ai reçu de Java des individus dont les élytres sont presque entièrement de la couleur du corselet, mais du reste absolument semblables à celui que j'ai décrit dans le premier volume de cet ouvrage, et qui me paraissent se rapporter à l'*Elegans* de Mac Leay, que cet auteur décrit comme le même insecte que le *Carabus Elegans* de Fabricius.

3. CATASCOPUS ÆQUATUS. *Mihi.*

Supra viridis; elytris striatis, striis tenue punctatis, interstitiis planis subæqualibus, margine laterali viridi-aureo; subtus obscuro-cyaneus; pedibus concoloribus.

C. Viridis. ESCHSCHOLTZ.

Long. 6 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Facialis*, mais il est entièrement en-dessus d'un beau vert brillant, avec les bords latéraux des élytres d'un vert un peu doré. L'impression transversale que l'on voit derrière les yeux est un peu arquée et très-forte-

ment marquée. Le corselet est un peu plus large et un peu plus court. Les élytres ont à peu près la même forme ; les stries sont moins marquées et moins fortement ponctuées; les extérieures le sont cependant toujours plus fortement que celles qui sont près de la suture; les intervalles sont plus planes, et le cinquième et le septième sont presque aussi larges que les autres ; le septième est légèrement relevé. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Facialis*.

Il se trouve aux îles Philippines ; M. Eschscholtz m'en a envoyé un individu sous le nom de *Viridis*.

Il doit être placé avant le *Facialis*.

4. Catascopus Senegalensis. *Mihi*.

Supra capite thoraceque viridibus ; elytris viridi-cyaneis, profunde striato-punctatis, interstitiis subæqualibus, margine laterali viridi; pectore, abdomine pedibusque piceis.

Long. 5 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Facialis*, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un vert assez brillant sur la tête et le corselet, et d'un bleu un peu verdâtre sur les élytres. La tête est un peu moins allongée que celle du *Facialis*, un peu plus rétrécie postérieurement, et l'impression transversale derrière les yeux est moins marquée. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un brun noirâtre; les autres sont d'un noir obscur. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu plus plane; les rides transversales dont il est couvert sont plus fortement marquées, et les deux impressions transversales le sont au contraire un peu moins ; le bord antérieur est un peu moins échancré, et les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis. Les élytres sont proportionnellement plus courtes; leur extrémité est coupée plus obliquement et un peu moins échancrée ; la partie extérieure de l'échancrure est tout-à-fait arrondie, et la suture se termine en pointe

obtuse; le bord latéral est à peu près de la couleur de la tête et du corselet; les stries sont fortement marquées et très-fortement ponctuées, surtout sur les côtés; les intervalles sont planes et presque égaux; le septième seulement est un peu relevé; on voit sur le troisième, à peu près au milieu, quatre points enfoncés bien distincts : le premier vers la base; le second au milieu; le troisième à peu près aux trois quarts des élytres, et le quatrième vers l'extrémité. En-dessous, la tête et le corselet sont d'un vert-bronzé obscur; la poitrine, l'abdomen et les pattes sont d'un brun un peu roussâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Facialis*.

5. Catascopus Brasiliensis.

Supra obscure viridi-æneus; elytris striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planis æqualibus; subtus nigro-piceus; pedibus concoloribus; abdomine rufo-piceo.

Iconographie. I. p. 179. T. 19. fig. 4.

Long. 6 lignes. Larg. 2 lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Facialis*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un vert-bronzé obscur. La tête est plus allongée que celle du *Facialis*, presque lisse, avec quelques stries et deux impressions longitudinales entre les antennes, et sans impression transversale apparente derrière les yeux. Les mandibules sont noires. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes manquent dans l'individu que je possède. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est proportionnellement un peu plus petit que celui du *Facialis*, plus plane, et les rides transversales ondulées sont un peu plus marquées. Les élytres sont un peu plus étroites, plus allongées, et leur

extrémité est échancrée un peu moins obliquement; la partie extérieure de l'échancrure et celle qui termine la suture sont assez arrondies; les stries sont peu marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont égaux et presque planes; le septième n'est pas plus relevé que les autres; on voit sur le troisième, à peu près au milieu, quatre points enfoncés assez distincts: le premier vers la base; le second un peu avant le milieu; le troisième au-delà du milieu, et le quatrième à peu près aux trois quarts des élytres. En-dessous, la tête, le corselet, la poitrine et les pattes sont d'un brun noirâtre; l'abdomen est d'un brun rougeâtre.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte; il a été trouvé par M. Lacordaire, dans les environs de Rio-Janeiro, sous des écorces en décomposition.

Il doit être placé après le *Smaragdulus*.

EUCHEILA. *Iconographie.*

Dernier article des palpes maxillaires cylindrique; celui des labiaux assez fortement sécuriforme. Antennes filiformes, beaucoup plus courtes que le corps. Lèvre supérieure très-grande, avancée, arrondie antérieurement et recouvrant entièrement les mandibules. Point de dent au milieu de l'échancrure du menton. Tête allongée, presque triangulaire. Corselet court, très-légèrement cordiforme. Élytres en carré allongé, fortement échancrées à l'extrémité.

J'ai formé ce nouveau genre sur un insecte du Brésil, qui par sa lèvre supérieure a quelques rapports avec les *Therates*, mais qui me paraît devoir être placé près des *Catascopus*.

Je lui ai donné le nom d'*Eucheila*, tiré des deux mots grecs εὖ, beau, grand, et χεῖλος, lèvre.

Voici les caractères génériques qu'il m'a présentés.

La lèvre supérieure est très-grande, avancée, presque ovale, arrondie antérieurement, et elle recouvre entièrement les mandibules. Celles-ci sont arquées et assez aiguës. Le menton est

très-court ; le milieu de l'échancrure , qui est très-grande, mais peu profonde, est coupé presque en ligne droite, et l'on n'aperçoit aucune dent sensible dans son milieu. Le dernier article des palpes maxillaires est cylindrique ; celui des labiaux est assez fortement sécuriforme. Les antennes sont filiformes et à peu près de la longueur de la moitié du corps; leur premier article est un peu plus long que les deux suivants réunis. Les pattes sont assez courtes. Les articles des tarses sont presque cylindriques; les crochets ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Eucheila Flavilabris.

Supra viridi-cupreo-œnea , punctata ; elytris punctis duobus impressis ; labro , palpis , antennis pedibusque flavis.

Iconographie. I. p. 178. T. 8. fig. 3.

Long. 3 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle est en-dessus d'un vert-bronzé un peu cuivreux sur le corselet et les élytres, et beaucoup plus vert sur la tête, et elle est entièrement couverte de points enfoncés assez gros et très-rapprochés les uns des autres. La tête est oblongue, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, et elle a derrière les yeux une impression transversale assez distincte ; la partie de la tête au-delà de cette impression est presque lisse. La lèvre supérieure est lisse et d'un jaune testacé. Les palpes et les antennes sont de la même couleur. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est à peine plus large que la tête, moins long que large, assez court, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et presque plane ; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont assez fortement marquées ; le bord antérieur est très-légèrement échancré ; les angles antérieurs sont arrondis ; les côtés sont déprimés et légèrement rebordés ; les angles postérieurs sont un peu obtus et presque coupés car-

rément; la base est coupée carrément dans son milieu, et obliquement sur les côtés. L'écusson est petit et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, légèrement convexes, et fortement échancrées à l'extrémité; les points enfoncés dont elles sont couvertes sont presque disposés en lignes longitudinales; elles ont chacune trois lignes longitudinales élevées, très-peu marquées; on aperçoit sur la première deux gros points enfoncés très-marqués: le premier un peu avant le milieu, et le second aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur six ou sept gros points enfoncés assez éloignés les uns des autres. Le dessous du corps est d'un vert bronzé. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui a été trouvé par M. Lacordaire, dans les environs de Rio-Janeiro.

6. Graphipterus Barthelemyi. *Solier.*

Niger, supra albido-tomentosus; thoracis margine, elytris margine sinuato punctisque octo albidis plerumque obsoletis.

Iconographie. I. p. 181. T. 19. fig. 5.

Long. 6 ¼, 6 ½ lignes. Larg. 3 ¼, 3 ⅓ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Luctuosus* par la forme et la grandeur, mais il est couvert en-dessus d'un duvet blanchâtre, qui se confond avec la bordure du corselet et les taches des élytres, et qui les rend peu distinctes. Le corselet est un peu moins arrondi sur les côtés et un peu moins large antérieurement, ce qui le fait paraître un peu moins rétréci postérieurement. Les élytres sont un peu plus arrondies et un peu plus larges antérieurement; la bordure blanche est un peu plus large, et elle a trois dents intérieures: la première vers la base; la seconde moins distincte, un peu au-dessous, et la troisième à peu près au milieu; elles ont en outre huit ou neuf taches blan-

ches, disposées sur quatre lignes transversales obliques, qui se confondent avec le duvet et qui sont ordinairement peu distinctes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Multiguttatus*.

Il m'a été envoyé par M. Barthélemy, comme venant des environs de Tunis.

Il doit être placé après le *Luctuosus*.

7. Graphipterus Cicindeloides.

Niger, supra fulvo-tomentosus; fronte, thoracis elytrorumque marginibus albis.

Carabus Cicindeloides. Oliv. III. 35. p. 50. nº 56. T. 11. fig. 125.

Anthia Cicindeloides. Sch. *Syn. ins.* I. p. 236. nº 26.

Long. 8 lignes. Larg. 3½ lignes.

Il est un peu plus grand que le *Multiguttatus* et proportionnellement plus allongé. La tête est plus allongée, et elle a, entre les antennes, une grande tache formée par des poils blancs, qui se bifurque postérieurement et qui se prolonge jusqu'au corselet. Celui-ci est un peu plus large que la tête, un peu moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, très-rétréci postérieurement et fortement cordiforme; il est couvert d'un duvet d'un jaune fauve, qui manque dans le milieu, ce qui forme une ligne longitudinale noire, et les bords latéraux sont couverts d'un duvet blanc, qui forme une bordure assez étroite. Les élytres sont plus étroites et plus allongées que celles du *Multiguttatus*, et leur extrémité est coupée un peu obliquement et nullement échancrée; elles sont couvertes d'un duvet très-serré d'un jaune fauve, et elles ont comme le corselet une bordure latérale assez étroite, formée par un duvet blanchâtre. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Multiguttatus*.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

Il doit être placé après le *Minutus*.

8. Graphipterus Exclamationis.

Niger, albo marginatus; elytris vitta, lineola baseos punctoque medio albis.

Anthia Exclamationis. Fabr. *Sys. el.* I. p. 223. n° 14. Sch. *Syn. ins.* I. p. 235. n° 20.

Long. 6 lignes. Larg. 2 ¾ lignes.

Il est un peu plus grand que le *Trilineatus* et proportionnellement moins allongé. La tête est assez grosse, et elle a, entre les yeux, deux lignes longitudinales formées par un duvet blanchâtre. Le corselet est un peu plus large que la tête, assez court et presque en croissant; la bordure latérale blanche est assez étroite et se prolonge presque jusqu'au milieu de la base; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont aigus; les côtés sont un peu déprimés; les angles postérieurs sont très-arrondis, et la base est un peu échancrée dans son milieu. Les élytres sont plus larges et plus courtes que celles du *Trilineatus*, coupées presque carrément et très-légèrement échancrées à l'extrémité; la bordure latérale blanche est assez étroite, et elles ont en outre une bande longitudinale assez étroite, plus près de la suture que du bord extérieur, dont l'extrémité se recourbe vers la suture, une petite ligne entre cette bande et le bord extérieur, qui va de la base au quart des élytres, et un point allongé placé au-dessous, un peu au-delà du milieu. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Trilineatus*.

Je ne possède qu'un individu très-mal conservé de cet insecte; il provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme rapporté de Barbarie, par M. Desfontaines.

Il doit être placé après le *Cicindeloides*.

9. Graphipterus Ancora. *Klug.*

Niger, supra flavo-tomentosus; thoracis linea media, elytris sutura abbreviata, macula oblonga antica lineaque postica obliqua sutura conjuncta nigris.

Long. 7 lignes. Larg. 3 ¼ lignes.

Il est plus grand et proportionnellement plus large que le *Trilineatus*. La tète est noire, avec deux lignes formées par un duvet jaunâtre entre les yeux. Le corselet est couvert d'un duvet jaunâtre, et il a une ligne longitudinale noire assez large dans son milieu; il est plus large que la tête, moins long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, très-rétréci postérieurement et fortement cordiforme; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont aigus et assez avancés; les côtés sont un peu relevés; les angles postérieurs sont arrondis, et la base est assez fortement échancrée dans son milieu. Les élytres sont plus courtes, plus larges et plus arrondies que celles du *Trilineatus;* leur extrémité est coupée un peu obliquement et presque arrondie; elles sont comme le corselet couvertes d'un duvet jaunâtre; elles ont vers la base une tache noire oblongue, assez large, qui descend jusqu'à peu près au milieu, et vers l'extrémité une ligne oblique très-légèrement courbée, presque parallèle au bord extérieur, et qui ne se prolonge pas jusqu'à la suture; cette dernière est également noire, assez large, mais elle ne va pas jusqu'à l'extrémité et elle se termine par un crochet qui la joint au milieu de la ligne oblique postérieure. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Trilineatus.*

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et il m'a été envoyé par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après l'*Exclamationis.*

10. GRAPHIPTERUS CORDIGER. *Klug.*

Niger, supra flavo-tomentosus; thoracis linea media, elytris macula magna media communi suturaque antice nigris.

Long. 5, 5 ½ lignes. Larg. 2 ½, 2 ¾ lignes.

Il est à peu près de la même forme que l'*Ancora*, et couvert comme lui d'un duvet jaunâtre, mais il est plus petit. La tête est à peu près comme celle de l'*Ancora*. Le corselet est un peu plus arrondi antérieurement sur les côtés, un peu plus rétréci postérieurement, et les angles antérieurs sont arrondis et moins avancés. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont un peu au-delà du milieu une grande tache noire, commune, presque cordiforme, qui se prolonge sur la suture jusqu'à l'extrémité; la partie de la suture entre la base et la tache du milieu est également noire. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Ancora*.

Il se trouve également au cap de Bonne-Espérance, et il m'a été aussi envoyé par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après l'*Ancora*.

11. GRAPHIPTERUS VITTATUS. *Klug.*

Niger, supra flavo-tomentosus; thoracis linea media elytrisque vittis tribus nigris.

Long 5 ½ lignes. Larg. 2 ¾ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Trilineatus*, mais il est un peu plus large. La tête est noire, et elle a, entre les yeux, deux larges lignes formées par un duvet jaunâtre. Les deux premiers articles des antennes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Le corselet est couvert d'un duvet jaunâtre, et il a dans son milieu une ligne longitudinale noire; il est plus

arrondi antérieurement sur les côtés que celui du *Trilineatus*, plus rétréci postérieurement, et les angles antérieurs et postérieurs sont plus arrondis. Les élytres sont plus courtes, plus larges et plus arrondies; elles sont comme le corselet couvertes d'un duvet jaunâtre, et elles ont chacune trois lignes longitudinales noires, qui ne touchent pas tout-à-fait à la base ni à l'extrémité; les deux premières sont droites et réunies postérieurement; la troisième est très-légèrement arquée. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Trilineatus*.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance; l'individu que je possède m'a aussi été envoyé par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Trilineatus*.

12. GRAPHIPTERUS SENEGALENSIS. *Mihi*.

Fuscus; capite thoraceque supra cinereo-tomentosis; elytris rotundatis, margine vittisque tribus cinereo-tomentosis; tibiis rufo-piceis.

Carabus Obsoletus. OLIV. III. 35. p. 56. n° 66. T. 5. fig. 60.

Long. 3 $\frac{3}{4}$, 6 lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$, 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il est ordinairement à peu près de la grandeur du *Trilineatus*, mais il est proportionnellement plus large. La tête est presque entièrement couverte d'un duvet cendré presque blanchâtre. La lèvre supérieure, le premier article des palpes et les trois premiers articles des antennes sont ordinairement d'un brun un peu roussâtre. Le corselet est comme la tête presque entièrement couvert d'un duvet cendré, un peu plus blanchâtre sur les côtés; il est moins arrondi antérieurement sur les côtés que celui du *Trilineatus*, un peu plus rétréci postérieurement, et les angles antérieurs sont aigus et assez avancés. Les élytres sont plus courtes, plus larges et presque arrondies; elles sont couvertes d'un duvet brunâtre, et elles ont une bordure et

trois lignes longitudinales assez étroites, formées par un duvet cendré presque blanchâtre; la première des trois lignes est assez rapprochée de la suture et se réunit avec la bordure; les deux autres, dont la troisième est légèrement arquée, ne vont pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité. Le dessous du corps, les cuisses et les tarses sont d'un brun noirâtre; les jambes sont d'un brun roussâtre.

Il se trouve assez communément au Sénégal.

Il doit être placé après le *Vittatus*.

13. Graphipterus Obsoletus.

Fuscus; capite thoraceque supra cinereo-tomentosis; elytris oblongis, margine vittisque tribus cinereo-tomentosis.

Anthia Obsoleta. Fabr. *Sys. el.* 1. p. 224. n° 16.
Sch. *Syn. ins.* 1. p. 235. n° 22.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Senegalensis*, mais il est beaucoup moins large. La lèvre supérieure et les premiers articles des palpes et des antennes sont d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu plus court et plus arrondi antérieurement sur les côtés; le bord antérieur est un peu moins échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis et nullement avancés; les angles postérieurs sont un peu plus arrondis, et la base est un peu moins échancrée dans son milieu. Les élytres sont beaucoup plus étroites, oblongues et presque parallèles; les trois bandes longitudinales d'un cendré blanchâtre sont un peu plus larges, mais ainsi que la bordure disposées de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont entièrement d'un brun noirâtre.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance. Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille.

Il doit être placé après le *Senegalensis*.

14. Graphipterus Incanus. *Klug.*

Niger; capite thoraceque cinereo-tomentosis; elytris oblongis, margine vittisque sex cinereo-tomentosis.

Long. 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup à l'*Obsoletus* par la forme et la grandeur. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Les palpes sont entièrement noirs. Le corselet est un peu moins large et un peu moins arrondi sur les côtés antérieurement. Les élytres ont à peu près la même forme, mais les trois bandes longitudinales sont remplacées par six lignes beaucoup plus étroites et plus rapprochées les unes des autres. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et l'individu que je possède m'a été envoyé par M. Schüppel, comme l'*Incanus* de Klug.

Il doit être placé après l'*Obsoletus.*

15. Graphipterus Vestitus. *Mihi.*

Niger, supra cinereo-tomentosus.

Long. 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Trilineatus*, mais il est un peu plus large, et il est entièrement couvert en-dessus d'un duvet cendré un peu roussâtre. La tête est un peu moins large que celle du *Trilineatus.* Les trois premiers articles des antennes sont d'un brun noirâtre. Le corselet est moins large, moins arrondi sur les côtés antérieurement, et les angles antérieurs sont moins aigus. Les élytres sont plus larges et un peu plus courtes. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été

envoyé par M. Schüppel, comme venant du cap de Bonne-Espérance.

Il doit être placé après l'*Incanus*.

1. Anthia Maxillosa.

Femina. Carabus Agilis. Thunberg. *nov. ins. sp.* III. p. 70.
A. Agilis. Sch. *Syn. ins.* I. p. 232. n° 2.

Dans la femelle, le corselet n'est nullement prolongé en arrière, ce qui le fait paraître beaucoup plus court.

12. Anthia Sexnotata.

A. Depressa. Klug.

M. Klug me l'a envoyée sous le nom de *Depressa*.

14. Anthia Villosa. *Thunberg.*

Atra; elytris quadrisulcatis, sulcis cinereo-villosis.

Sch. *Syn. ins.* I. p. 233. n° 7.

Long. 12, 14 lignes. Larg. 4, 4 ½ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Decemguttata*, mais elle me paraît constituer une espèce bien distincte. La tête est moins grosse; les deux enfoncements longitudinaux entre les yeux sont moins profonds, et la partie intermédiaire est plus large et moins saillante. La lèvre supérieure est moins convexe et ne paraît pas avoir de dentelure de chaque côté. Les yeux sont plus petits. Le corselet est plus petit, et l'angle qu'il forme de chaque côté avant le milieu est plus arrondi; il a quelques points enfoncés assez gros, assez marqués et peu rapproches les uns des autres vers le bord antérieur et le long du sillon

longitudinal; l'impression transversale antérieure est plus droite et plus rapprochée du bord antérieur, et l'on remarque très-près de la base une ligne transversale enfoncée et assez marquée; on voit en outre de chaque côté, près de l'angle antérieur, un petit sillon longitudinal assez court. Les élytres sont moins convexes; leur extrémité est plus arrondie et moins échancrée obliquement, et l'on ne voit pas de dent saillante près de la suture; les sillons sont moins profonds et couverts de poils d'un gris un peu roussâtre; celui formé sur la suture est surtout beaucoup moins marqué; les côtes élevées sont moins saillantes et presque arrondies; il n'y a aucune apparence de taches blanches. Les pattes sont un peu moins fortes que celles de la *Decemguttata*.

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

Cette espèce, qui me paraît se rapporter à celle décrite par Thunberg, dans la *Synonymia insectorum* de Schönherr, n'a aucun rapport avec l'individu qui m'a été envoyé par M. Westermann et dont il est question dans le premier volume de cet ouvrage.

Elle doit être placée après la *Decemguttata*.

15. Anthia Limbata. *Mihi*.

Atra; elytris sulcatis, margine subinterrupto albo-tomentoso.

Long. 11 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 4 lignes.

Elle est un peu plus petite que la *Biguttata* et proportionnellement plus allongée. La tête est moins grosse, et les deux sillons longitudinaux entre les yeux sont couverts d'un duvet jaunâtre. La lèvre supérieure n'a pas de dent sensible de chaque côté. Les quatre premiers articles des antennes sont couverts en-dessus d'un duvet blanchâtre. Le corselet est un peu plus allongé, moins large et moins dilaté sur les côtés antérieurement et un peu plus rétréci postérieurement; le fond de l'impression longitudinale du milieu est couvert d'un duvet jaunâ-

tre, et il a quelques poils de la même couleur sur les côtés. Les élytres sont plus étroites et tronquées à peu près de la même manière à l'extrémité; elles ont chacune neuf sillons peu profonds, dans le fond desquels on aperçoit deux lignes longitudinales de points enfoncés et quelques poils jaunâtres; les intervalles sont peu relevés et presque en carène obtuse; elles ont une bordure latérale formée par des poils blanchâtres, qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à la base; elle est un peu plus large à son origine et forme une tache oblongue, qui s'avance jusqu'au cinquième sillon; au-dessous de cette tache elle est presque interrompue et ne dépasse pas le septième sillon. Le dessous du corps et les pattes sont noirs; les côtés du corselet, de la poitrine et les cuisses sont garnis de poils blanchâtres.

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance. Je ne possède qu'un individu de cette espèce; je l'ai acheté chez M. Verreaux, qui l'avait reçu de son fils.

Elle doit être placée après la *Biguttata*.

16. Anthia Macilenta.

Angustata, atra, supra fusco-tomentosa; thorace oblongo, cordato; elytris oblongis, punctis rotundatis profunde impressis striatim dispositis, postice sublævigatis.

Sch. *Syn. ins.* i. p. 234. n° 14.

Carabus Macilentus. Oliv. iii. 35. p. 26. n° 20. t. ii. fig. 130.

Long. 9 lignes. Larg. 2½ lignes.

Elle est à peu près de la longueur de la *Tabida*, proportionnellement beaucoup plus étroite et couverte en-dessus d'un léger duvet brunâtre. La tête est assez grande, oblongue, allongée, rétrécie postérieurement, et elle a deux impressions longitudinales, entre les antennes, qui se réunissent entre les yeux, et une impression transversale fortement marquée un peu

en arrière de ces derniers. La lèvre supérieure est arrondie antérieurement. Les quatre premiers articles des antennes sont couverts de poils grisâtres. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est à peine plus large que la tête y compris les yeux, plus long que large, allongé, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et légèrement convexe; il est couvert de points enfoncés assez serrés, souvent réunis, qui le font paraître presque rugueux; il a dans son milieu un sillon longitudinal peu marqué, qui ne va pas tout-à-fait jusqu'au bord antérieur, et dont le fond est couvert d'un duvet grisâtre; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs et la base sont coupés carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé, assez convexes et presque arrondies à l'extrémité; elles ont chacune cinq sillons formés par de gros points enfoncés arrondis, dont le fond est couvert d'un duvet d'un brun noirâtre; ces points sont plus petits vers la base que dans le milieu, et ils s'oblitèrent presque entièrement vers l'extrémité, qui paraît presque lisse; les rangées de points sont séparées par une ligne élevée assez étroite et très-légèrement sinuée; on voit en outre le long du bord extérieur deux sillons beaucoup moins marqués, formés par des points beaucoup plus petits. Le dessous du corps et les pattes sont noirs; les côtés du corselet, de la poitrine, et les pattes sont couverts de poils grisâtres.

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance; je ne possède qu'un seul individu de cette espèce, qui m'a été envoyé par M. Klug.

Elle doit être placée après la *Tabida*.

17. Anthia Gracilis. *Mihi.*

Angustata, atra, supra fusco-tomentosa; thorace oblongo, subcordato; elytris oblongo-ovatis, sulcatis, sulcis profunde punctatis.

A. Clathrata. Klug.

Long. 7 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Macilenta*, mais elle est un peu plus petite. La tête est un peu moins allongée et un peu plus large. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est plus étroit, rétréci antérieurement et postérieurement, et sa plus grande largeur est presque dans son milieu; le bord antérieur est coupé presque carrément, et les angles antérieurs sont obtus. Les élytres sont moins allongées, plus ovales, plus rétrécies antérieurement, et tronquées obliquement à l'extrémité; elles ont chacune six sillons bien distincts, dans lesquels on aperçoit une rangée de gros points enfoncés qui en occupent presque toute la largeur, mais qui sont beaucoup plus petits et plus nombreux que dans la *Macilenta;* les points des deux premiers sillons seulement sont plus petits, moins distincts et presque effacés à l'extrémité; les intervalles sont formés par des côtes très-minces et très-légèrement sinuées; comme dans la *Macilenta* on voit le long du bord extérieur deux sillons beaucoup moins marqués, formés par des points beaucoup plus petits. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Macilenta*.

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance; M. Klug m'en a envoyé un individu sous le nom de *Clathrata*.

Elle doit être placée après la *Macilenta*.

SCARITIDES.

Cette tribu ayant été augmentée de sept genres depuis l'impression du premier volume de cet ouvrage, il est nécessaire de donner un nouveau tableau synoptique pour faire connaître les rapports des nouveaux genres avec les anciens.

Deux de ces nouveaux genres, *Enceladus* et *Carterus*, présentent des caractères qui paraissent d'abord les éloigner tout-à-fait de cette tribu. Le premier, par ses jambes antérieures sans échancrure, paraît appartenir aux Simplicipèdes, et le second, par la dilatation des tarses antérieurs des mâles, aux Harpaliens. Mais par le *facies* et par tous les autres caractères, il est impossible d'éloigner les *Enceladus* des *Siagona*, et les *Carterus* des *Ditomus*, et c'est encore l'occasion de répéter ce que j'ai déja dit, que ce n'est pas sur un seul caractère que l'on peut fonder une division naturelle.

Cependant il deviendra nécessaire d'apporter plus tard quelques modifications dans les caractères que j'ai assignés aux différentes tribus.

- Menton inarticulé,
  - recouvrant presque le dessous de la tête. Côté interne des jambes antérieures
    - sans échancrure . . . . 1 *Enceladus.*
    - fortement échancré . . . . 2 *Siagona.*
  - laissant à découvert une grande partie de la bouche,
    - large, très-court, et sans dent sensible au milieu de son échancrure. 3 *Coscinia.*
    - assez étroit, assez court et trilobé. . 4 *Melænus.*
- Menton articulé, laissant à découvert une grande partie de la bouche. Jambes antérieures
  - palmées. Mandibules
    - fortement dentées intérieurement. Corselet
      - convexe, arrondi postérieurement et souvent un peu prolongé dans son milieu. Jambes postérieures
        - droites et presque simples. . . . . 5 *Scarites.*
        - courtes, larges, arquées et couvertes d'épines. . . . . . . 6 *Acanthoscelis.*
      - carré et presque cylindrique . . . . 7 *Scapterus.*
      - large, plane, presque cordiforme, échancré postérieurement. . . . . 8 *Pasimachus.*
    - point ou très-légèrement dentelées intérieurement,
      - avancées et très-saillantes. Dernier article des palpes labiaux
        - allongé et pointu. . . . . 9 *Oxystomus.*
        - presque cylindrique. Corselet presque
          - carré et presque cylindrique. . . . . . 10 *Oxygnathus.*
          - cordiforme et assez plane . . . . 11 *Camptodontus.*
      - peu avancées. . . . . 12 *Clivina.*
  - non palmées. Antennes
    - courtes et grenues. Articles des antennes
      - distincts et ne grossissant presque pas vers l'extrémité. . . . . 13 *Morio.*
      - peu distincts et grossissant sensiblement vers l'extrémité. . . . . . . 14 *Ozæna.*
    - filiformes, à articles allongés et presque cylindriques. Palpes labiaux
      - peu allongés. Tarses antérieurs
        - dilatés dans les mâles. . . . 15 *Carterus.*
        - semblables dans les deux sexes. . . . . 16 *Ditomus.*
      - très-allongés . . . . 17 *Apotomus.*

ENCELADUS. *Bonelli.*

SCARITES. *Olivier. Herbst.* CARABUS. *Fabricius.*

Menton inarticulé, soudé, recouvrant presque tout le dessous de la tête, très-fortement échancré, et ayant dans son milieu une dent bifide. Dernier article des palpes labiaux très-fortement sécuriforme. Antennes filiformes; le premier article un peu plus long et plus gros que les autres. Corps assez aplati. Corselet rétréci postérieurement. Jambes antérieures non palmées, point échancrées intérieurement.

Ce genre a été établi par Bonelli, sur un très-grand insecte que Latreille avait d'abord placé parmi les *Siagona*. Le *Scarites Lævigatus* d'Olivier et de Herbst, *Carabus Lævigatus* de l'*Entomologia Systematica* de Fabricius, me paraît aussi appartenir à ce genre, quoiqu'il soit ailé, et que la première espèce soit aptère.

Ces deux insectes sont noirs, allongés et assez aplatis. Le menton est inarticulé, soudé par sa base avec le restant de la tête, mais la suture est assez distincte; il est très-avancé, presque plane, et recouvre presque tout le dessous de la tête; il est très-fortement échancré, et il a au milieu de son échancrure une dent bifide et peu avancée. La lèvre supérieure est peu avancée et légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont fortes, courtes, très-arquées, très-aiguës, et elles ont à leur base une forte dent, entièrement cachée par la lèvre supérieure. Les palpes extérieurs sont peu allongés; le dernier article des maxillaires est un peu plus gros que les autres, presque ovalaire et légèrement arrondi à l'extrémité; celui des labiaux est très-fortement sécuriforme et coupé obliquement à son extrémité. Les antennes sont filiformes et à peu près de la longueur de la moitié du corps; leur premier article est presque cylindrique et un peu plus long et plus gros que les autres. La tête est grande, plane et presque carrée; elle n'a pas de sillon transversal à sa partie postérieure. Le corselet est assez court,

presque cordiforme, peu échancré antérieurement et rétréci postérieurement. Les élytres sont assez planes et en ovale allongé. Les pattes ne sont pas très-longues. Les jambes antérieures ne sont pas palmées; l'échancrure qui les termine en-dessous est presque droite, et ne remonte pas sur le côté interne; les intermédiaires et les postérieures sont simples.

1. Enceladus Gigas. *Latreille.*

Apterus, niger; thorace subcordato, postice utrinque striato; elytris sulcatis.

Bonelli. *Observations entomologiques.* 2. p. 28. n° 1.
Iconographie. 1. p. 188. t. 20. fig. 1.

Long. 19 lignes. Larg. 6 ½ lignes.

Il est très-grand, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est grande, large, presque carrée, plane, et elle a deux impressions longitudinales peu marquées, entre les yeux. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; les quatre premiers articles sont noirs; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres, arrondis, petits et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, assez court, plane, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement et presque cordiforme; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; il a vers le bord antérieur une impression transversale légèrement ondulée et peu marquée, et de chaque côté de la base une impression longitudinale un peu oblique, assez fortement marquée, qui remonte jusqu'au milieu; le bord antérieur est légèrement sinué; les angles antérieurs sont presque aigus, et leur sommet est un peu arrondi; les côtés sont rebordés; ils tombent obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus, dont le sommet est arrondi; la base est assez fortement sinuée. L'écusson est petit, triangulaire, et sa pointe

ne dépasse pas la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé, arrondies antérieurement et postérieurement et presque planes; elles ont chacune neuf sillons assez marqués, dont les intervalles forment des côtes élevées assez étroites; les cinquième et septième sont plus courtes, moins marquées et moins saillantes que les autres; la neuvième est aussi moins marquée et moins saillante, mais elle se prolonge jusqu'à l'extrémité; le troisième et le quatrième sillon se réunissent à peu près aux trois quarts des élytres; les cinquième, sixième et septième se réunissent un peu plus bas et forment un seul sillon, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité; on voit trois points enfoncés assez distincts dans le troisième sillon, près de la troisième côte, et six ou sept sur la cinquième côte. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir un peu plus brillant que le dessus.

Je ne possède qu'un seul individu de ce bel insecte, qui provient de la collection de M. Latreille. D'après ce savant entomologiste j'ai dit, dans l'Iconographie, qu'il venait des régions équinoxiales de l'Afrique ou de Madagascar, mais j'ai à peu près la certitude maintenant qu'il vient de Cayenne ou de Surinam.

2. Enceladus Lævigatus.

Alatus, niger, lævigatus; thorace cordato.

Carabus Lævigatus. Fabr. *Entom. syst.* I. p. 143. n° 86.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 192. n° 135.
Scarites Lævigatus. Oliv. III. 36. p. 6. n° 4. T. 2. fig. 18.
Herbst. X. p. 256. n° 5. T. 175. fig. 6.

Long. 11 lignes. Larg. 4 lignes.

Il est beaucoup plus petit que le *Gigas*, également d'un noir assez brillant, et paraît tout-à-fait lisse, mais avec une forte loupe on voit qu'il est entièrement couvert en-dessus de

très-petits points enfoncés très-serrés, qui se confondent et qui le font paraître très-légèrement chagriné et presque réticulé. La tête est plane, lisse, et couverte de petites rides irrégulières à peine distinctes. Le corselet est assez court, lisse, plane, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, très-rétréci postérieurement et fortement cordiforme; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque aigus; les côtés sont rebordés; ils se redressent très-près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. L'écusson est lisse, triangulaire, et sa pointe ne dépasse pas la base des élytres. Celles-ci sont un peu plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement ovales, presque parallèles, lisses et presque planes; l'angle de la base est arrondi, mais beaucoup plus marqué que dans le *Gigas;* elles ont chacune cinq points enfoncés assez distincts, placés en ligne longitudinale, un peu plus près de la suture que du bord extérieur : le premier à la base; le second au quart; le troisième un peu au-delà du milieu; le quatrième aux trois quarts, et le cinquième à l'extrémité; on voit en outre un sixième point enfoncé à l'angle de la base, et une rangée de points enfoncés plus petits et moins distincts le long du bord extérieur. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir un peu plus brillant que le dessus.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui provient également de la collection de M. Latreille.

Fabricius et Olivier disent qu'il vient de Coromandel. M. Latreille pense qu'il est de l'Afrique équinoxiale ou de Madagascar; mais je crois avec Herbst qu'il vient d'Amérique, et probablement de Cayenne ou de Surinam.

1. SIAGONA RUFIPES.

Elle est commune aux environs de Tanger; elle se trouve aussi dans les parties les plus méridionales de l'Espagne.

2. Siagona Fuscipes.

M. Dumolin l'a rapportée du Sénégal.

3. Siagona Brunnipes.

M. Dumolin l'a rapportée du Sénégal.

4. Siagona Atrata.

Je possède un individu venant de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme venant du Sénégal.

5. Siagona Depressa.

S. Hirta. Sturm. *Catal.* p. 195.

M. Sturm me l'a envoyée comme l'*Hirta* de son Catalogue.

10. Siagona Senegalensis. *Mihi.*

Alata, nigro-picea, punctata; elytris subplanis, subovatis, rufo-piceis, basi suturaque abbreviata nigro-piceis; tarsis piceis.

Long. 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de l'*Europæa*, mais elle est un peu plus étroite, un peu plus pubescente, et sa couleur est d'un noir un peu plus obscur. La tête et le corselet ont à peu près la même forme, mais ils sont couverts de points enfoncés un peu plus serrés. Les élytres sont un peu plus étroites et d'un rouge-ferrugineux un peu obscur; la base est d'un noir obscur, comme la tête et le corselet, et se prolonge sur la suture jusqu'aux deux tiers des élytres, et le long du bord extérieur jusqu'à près de la moitié. Les antennes, le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont d'un noir obscur. Les tarses sont d'un brun un peu roussâtre.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée avant l'*Europæa.*

11. SIAGONA OBERLEITNERI. *Parreyss.*

Alata, nigro-picea; capite thoraceque sparse punctatis; elytris subplanis, subovatis, punctatis, disco rufo-piceo; antennis pedibusque piceis.

Iconographie. I. p. 191. n° 2. T. 20. fig. 3.

Long. 5 lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Europæa*, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Elle en diffère par une grande tache oblongue, peu distincte, d'un brun rougeâtre, commune aux deux élytres, qui se fond insensiblement avec la couleur noirâtre des bords. Les antennes et les pattes sont aussi d'un brun moins rougeâtre.

Elle a été rapportée des îles Ioniennes, par M. Parreyss; elle se trouve aussi en Morée.

Elle doit être placée après l'*Europæa.*

12. SIAGONA DORSALIS. *Mihi.*

Alata, rufo-picea, punctata; elytris subplanis, subparallelis, antennis pedibusque rufis; sutura abbreviata nigro-obscura.

Long. 3 ¾ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Flesus*, mais elle est un peu plus petite, proportionnellement un peu plus allongée, et sa couleur est un peu plus rougeâtre. La tête est un peu plus grande et un peu plus allongée. Le corselet est un peu plus plane. Les élytres sont d'une couleur un peu plus rougeâtre que la tête et le corselet, et elles ont une suture noirâtre assez

large, qui ne dépasse guères les deux tiers de leur longueur. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Flesus*.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée après la *Flesus*.

COSCINIA. *Mihi.*

SIAGONA. *Species.*

Menton inarticulé, soudé, assez large, très-court, largement échancré et sans dent sensible au milieu de son échancrure. Lèvre supérieure assez étroite, presque carrée et échancrée antérieurement. Mandibules peu avancées, non dentées intérieurement, arquées et assez aiguës. Dernier article des palpes extérieurs presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Antennes assez fortes, à articles obconiques; le premier presque cylindrique, un peu plus gros et plus long que les autres. Corps plus ou moins déprimé. Corselet cordiforme. Jambes antérieures non palmées.

J'ai donné à ce nouveau genre le nom de *Coscinia,* tiré du mot grec κοσκίνιον, petit crible.

Il est formé sur la *Siagona Schüppelii,* décrite dans le premier volume de cet ouvrage, et sur deux autres espèces inédites.

Ces trois espèces m'ont paru présenter les caractères suivants.

Le menton est inarticulé, soudé par la base avec le dessous de la tête, mais la suture est à peine distincte; il est assez large, très-court, largement échancré, et je n'ai pu apercevoir de dent sensible au milieu de son échancrure. La lèvre supérieure est assez petite, presque carrée et assez fortement échancrée antérieurement. Les mandibules sont peu avancées, assez courtes, non dentées intérieurement, arquées et assez aiguës. Les palpes extérieurs sont peu allongés; leur dernier article est plus gros

et un peu plus grand que les précédents, presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps, assez fortes et presque moniliformes; leur premier article est presque cylindrique, plus gros et un peu plus long que les autres, qui sont presque égaux et légèrement obconiques; le dernier est aussi long que le premier et terminé en pointe obtuse. Tout le corps est un peu déprimé, plus ou moins pubescent et entièrement ponctué. La tête est assez grande, presque ovale et peu rétrécie postérieurement. Le corselet est fortement cordiforme. Les élytres sont assez planes, parallèles, plus ou moins allongées et arrondies à l'extrémité. Les pattes sont peu allongées. Les jambes antérieures ne sont pas palmées et sont fortement échancrées intérieurement. Les articles des tarses sont très-légèrement triangulaires et presque cylindriques.

Des trois espèces qui composent ce genre, la première vient d'Égypte, et les deux autres des parties supérieures du Sénégal.

1. Coscinia Schuppelii.

Siagona Schüppelii. Species. I. p. 363. n° 7.

2. Coscinia Fasciata. *Mihi.*

Capite thoraceque brunneis, punctatissimis; elytris rufo-testaceis, punctatis, fascia postica nigro-picea.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Schüppelii*, mais elle est un peu plus grande. La tête et le corselet sont à peu près comme dans cette espèce. Les élytres sont d'une couleur un peu plus claire et un peu plus jaune, et elles ont, à peu près aux deux tiers de leur longueur, une large bande transversale d'un brun noirâtre. Le dessous du corps est à peu près comme dans la *Schüppelii.* Les pattes sont un peu plus obscures.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été donné par M. Buquet, comme venant des parties supérieures du Sénégal.

3. Coscinia Basalis. *Miki.*

Nigro-picea, pubescens; capite thoraceque punctatissimis; elytris punctis impressis lineis dispositis, fascia subbasali rufa.

Long. 2 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est beaucoup plus grande que la *Schüppelii*, proportionnellement plus allongée, moins déprimée, et sa couleur est en-dessus d'un noir-obscur un peu brunâtre. Elle est entièrement couverte de petits poils assez longs et assez serrés, qui la font paraître pubescente. La tête est oblongue, assez allongée, un peu rétrécie postérieurement et couverte de points enfoncés assez gros et très-serrés. Les palpes sont d'un brun un peu roussâtre. Les antennes sont de la couleur de la tête et à peu près de la longueur de la moitié du corps. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, très-rétréci postérieurement, fortement cordiforme et légèrement convexe; il est comme la tête couvert de points enfoncés assez gros et très-serrés; la ligne longitudinale du milieu est fortement marquée, et ses bords sont un peu relevés; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils se redressent un peu très-près de la base et forment une petite dent très-peu marquée; la base est coupée presque carrément. L'écusson est triangulaire, presque lisse, et sa pointe n'atteint pas la base des élytres. Celles-ci sont un peu plus larges que le corselet, allongées, parallèles, presque planes, et un peu sinuées obliquement à l'extrémité; elles sont couvertes de points enfoncés plus petits et moins marqués que ceux de la tête et du corselet, disposés en lignes longitudinales

assez serrées; elles ont près de la base une bande transversale un peu oblique d'un rouge ferrugineux, qui s'avance à peu près jusqu'au tiers de leur longueur. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont d'un noir un peu brunâtre. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Je ne suis pas bien certain que cette espèce appartienne à ce genre; je n'en possède qu'un seul individu, qui a été rapporté des parties supérieures du Sénégal, par M. Leprieur, et qui m'a été donné par M. Buquet.

Elle doit être placée après la *Fasciata*.

MELÆNUS. *Mihi.*

Menton inarticulé et sans suture, assez étroit, assez court et trilobé. Lèvre supérieure assez étroite et presque carrée. Mandibules peu avancées, non dentées intérieurement, arquées et assez aiguës. Dernier article des palpes extérieurs très-légèrement sécuriforme, presque cylindrique, et tronqué à l'extrémité. Antennes filiformes et assez fortes. Corps assez allongé. Corselet cordiforme. Jambes antérieures non palmées.

J'ai formé ce nouveau genre sur un insecte du Sénégal, et je lui ai donné le nom de *Melænus,* tiré du mot grec μέλαινα, féminin de μέλας, noir.

Voici les caractères génériques qu'il m'a présentés.

Le menton est inarticulé, soudé par la base avec le dessous de la tête, et sans aucune trace de suture; il est assez étroit, assez court, légèrement convexe, fortement échancré, et il a au milieu de son échancrure une forte dent simple, qui remonte au niveau des parties latérales, ce qui le fait paraître trilobé. La lèvre supérieure est assez petite, plane, presque carrée et très-légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont peu avancées, assez courtes, non dentées intérieurement, arquées et assez aiguës. Les palpes extérieurs sont peu allongés; leur dernier article est un peu plus long et plus gros que les autres, très-légèrement sécuriforme, presque cylindrique et

tronqué à l'extrémité. Les antennes sont un peu plus longues que la moitié du corps, filiformes et assez fortes; leurs quatre premiers articles sont légèrement obconiques; le premier est plus gros que les autres; le second est moitié plus court que le troisième; le quatrième est un peu plus court que le troisième; les suivants sont à peu près de la longueur du troisième, égaux entre eux, légèrement comprimés et presque en carré allongé, dont les angles sont arrondis; le dernier est ovalaire et terminé en pointe obtuse. Tout le corps est glabre et assez allongé. Les cuisses sont assez fortes et un peu renflées. Les jambes antérieures ne sont pas palmées, et sont fortement échancrées intérieurement. Les articles des tarses sont très-légèrement triangulaires et presque cylindriques.

1. Melænus Elegans. *Mihi.*

Niger; capite thoraceque cordato, punctatis; elytris oblongo-ovatis, profunde striato-punctatis.

Long. 3 ½, 4 lignes. Larg. 1 ¼, 1 ½ ligne.

Il est entièrement en-dessus d'un noir peu brillant. La tête est assez petite, presque ovale, légèrement convexe, à peine rétrécie postérieurement, et elle est couverte de points enfoncés peu rapprochés les uns des autres. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont de la couleur de la tête; les autres sont d'un brun-obscur un peu roussâtre. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et peu convexe; il est couvert, comme la tête, de points enfoncés peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est fortement marquée et ne va pas tout-à-fait jusqu'au bord antérieur, ni jusqu'à la base; les deux impressions transversales sont à peine distinctes; le bord antérieur est légèrement échancre; les angles antérieurs sont

obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils forment près de la base deux petites dents à peine distinctes; la base est très-légèrement échancrée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur ses côtés. L'écusson est lisse, triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé et légèrement convexes; les stries sont très-fortement marquées et fortement ponctuées; les intervalles sont relevés, arrondis, et forment presque des côtes saillantes. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont d'un noir obscur. Les tarses sont d'un brun un peu roussâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

3. Scarites Polyphemus.

M. Goudot l'a trouvé communément dans les environs de Tanger.

12. Scarites Rugicollis.

Je possède un individu un peu plus grand, pris dans les environs de Rio-Janeiro, par M. Lacordaire, dans lequel le corselet n'a ni rides transversales ondulées, ni stries longitudinales près du bord antérieur.

17. Scarites Saxicola.

M. Goudot l'a trouvé dans les environs de Tanger.

24. Scarites Quadratus.

M. Leprieur l'a trouvé dans les parties supérieures du Sénégal.

26. Scarites Quadripunctatus.

Il se trouve au Sénégal, et il en a été rapporté par M. Dumolin.

27. SCARITES SUBTERRANEUS.

S. Picicornis. STURM. *Catal.* p. 194.

M. Klug m'en a envoyé des individus venant de l'île de Cuba, comme le *Picicornis* de Sturm.

30. SCARITES PLANUS.

S. Nitidus. DAHL.

Il se trouve aussi en Espagne, en Italie et dans le midi de la France.

M. Dahl m'a envoyé des individus pris par lui en Sicile, sous le nom de *Nitidus.*

31. SCARITES ARENARIUS.

Il se trouve aussi en Hongrie.

33. SCARITES LÆVIGATUS.

S. Unipunctatus. STURM. *Catal.* p. 194.

Il se trouve aussi dans les provinces méridionales de la Russie, en Grèce, en Italie, en Espagne et dans les environs de Tanger. M. Sturm m'en a envoyé un individu venant d'Italie, comme l'*Unipunctatus* de son Catalogue.

38. SCARITES GUINEENSIS. *Dupont.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice denticulatis; elytris ovatis, postice latioribus, striatis, striis subpunctatis, punctis impressis nullis.

Long. 13, 14 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 4, 4 $\frac{2}{3}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Striatus,* mais il est un peu plus

petit, moins allongé, et il se rapproche beaucoup par sa forme du *Polyphemus*. La tête et le corselet sont à peu près comme dans le *Striatus*. Les élytres sont plus courtes, un peu plus larges postérieurement, et les stries sont un peu moins marquées, surtout vers la base. Les jambes antérieures sont à peu près comme celles du *Striatus*.

Il se trouve assez communément au Sénégal.

Il doit être placé après le *Polyphemus*.

39. Scarites Planatus. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice denticulatis; elytris ovatis, subplanis, striatis, striis externis profundioribus, punctis septem impressis, margine subcarinato.

Long. 12 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 3 $\frac{2}{3}$ lignes.

Il ressemble au *Rugicollis*, mais il est beaucoup plus grand. La tête est proportionnellement plus grande; elle est large, presque carrée, légèrement convexe, presque lisse, et elle a quelques stries peu marquées et deux enfoncements longitudinaux bien distincts à sa partie antérieure. Les mandibules sont peu arquées et presque aussi longues que la tête; elles ont deux lignes longitudinales élevées, qui se réunissent vers l'extrémité, et plusieurs stries intérieures, peu distinctes; on voit à leur base une très-grande dent, et une autre très-petite vers l'extrémité; la dent de la base de la mandibule gauche est beaucoup plus grande que celle de la droite; celle de l'extrémité est au contraire plus petite. Les yeux sont petits et peu saillants, mais ils ont au-dessous une espèce de tubercule oblong, qui les déborde et que l'on prend pour les yeux, à la première vue. Le corselet est à peu près comme celui du *Rugicollis*, mais il n'a pas de rides transversales distinctes; celles longitudinales que l'on voit le long du bord antérieur sont à peine sensibles, et la ligne parallèle au bord antérieur est assez fortement marquée. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées et ponctuées

à peu près de la même manière, mais les trois premières stries sont un peu moins marquées, et les quatre suivantes le sont au contraire plus profondément. Les jambes antérieures ont trois ou quatre dentelures bien distinctes après la troisième dent.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte ; il provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme venant du Brésil.

Il doit être placé après le *Carinatus*.

40. Scarites Lævicollis. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice tridenticulatis; elytris ovatis, striatis, punctis quinque impressis, margine subcarinato.

Long. 8 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Il se rapproche un peu du *Carinatus*, mais il est beaucoup plus petit. La tête et les mandibules sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu plus convexe; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus fine et moins marquée, et il a le long du bord antérieur des stries longitudinales peu marquées et assez serrées. Les élytres ont à peu près la même forme, mais elles sont moins planes et légèrement convexes; les stries sont lisses et assez fortement marquées, et les intervalles sont un peu rélevés ; on voit sur la troisième strie cinq ou six points enfoncés assez distincts; les bords latéraux sont à peu près comme dans le *Rugicollis*. Les jambes antérieures sont à peu près comme celles du *Carinatus*.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme venant du Brésil.

Il doit être placé après le *Rugicollis*.

41. Scarites Hespericus. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice denticulatis; elytris

elongatis, subparallelis, subtilissime rugosis, punctoque postico impresso.

Long. 11 ¼ lignes. Larg. 3 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Senegalensis*, mais il est plus petit et d'un noir moins brillant en-dessus. La tète est couverte de stries longitudinales ondulées, très-peu marquées, entre lesquelles on aperçoit avec une forte loupe de très-petits points enfoncés. Les mandibules et les antennes sont à peu près comme dans le *Senegalensis*. Le corselet est aussi à peu près comme dans cette espèce, mais avec une forte loupe on voit qu'il est couvert de rides transversales ondulées et de petits points enfoncés à peine distincts. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais elles sont entièrement couvertes de très-petits points élevés très-serrés, qui se confondent et qui les font paraître très-légèrement rugueuses. Les jambes antérieures sont à peu près comme celles du *Senegalensis*.

Il a été trouvé par M. Bedeau, dans les environs de Cadix.

Il doit être placé après le *Salinus*.

42. Scarites Madagascariensis. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice bidenticulatis; elytris elongatis, subparallelis, striatis, striis margineque subtilissime granulatis, punctoque postico impresso; tarsis rufo-piceis.

Long. 8 ¾, 9 ¾ lignes. Larg. 2 ½, 3 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Perplexus*, mais il est ordinairement un peu plus petit. La tète et le corselet sont à peu près comme dans cette espèce. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; mais les stries sont un peu plus larges, moins lisses, et

avec une forte loupe on distingue dans le fond de chacune deux lignes de très-petits points élevés; les intervalles sont moins planes, et tout le bord latéral jusqu'à la septième strie est couvert de petits points élevés très-rapprochés les uns des autres. Les jambes antérieures sont à peu près comme celles du *Perplexus*. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Il se trouve dans l'île de Madagascar, d'où il a été rapporté par M. Goudot.

Il doit être placé après le *Perplexus*.

43. Scarites Tenebricosus. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice bidenticulatis; elytris oblongo-ovatis, convexis, profunde striatis, punctoque postico impresso.

Long. 12 lignes. Larg. 4 lignes.

Il est beaucoup plus grand que le *Quadratus* et proportionnellement plus large. La tête est assez grande, presque carrée, légèrement convexe, et elle a quelques stries et deux enfoncements longitudinaux profondément marqués à sa partie antérieure. Les mandibules sont assez fortement striées, et elles ont deux lignes longitudinales élevées, qui se réunissent vers l'extrémité. Les yeux ne sont pas saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, assez court, lisse et assez convexe; la ligne longitudinale du milieu et celle près du bord antérieur sont assez marquées; le milieu de la base est peu échancré, et la dent que l'on voit de chaque côté est à peine distincte. Les élytres sont à peu près de la largeur du corselet, assez courtes, en ovale allongé et assez convexes; les stries sont lisses et assez fortement marquées; les intervalles sont un peu relevés et presque arrondis, surtout sur les côtés, et l'on aperçoit vers l'extrémité un point enfoncé assez distinct. Les jambes antérieures ont deux petites dentelures après la troisième dent.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Quadratus*.

44. Scarites Subsulcatus. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice bidenticulatis; elytris oblongo-ovatis, convexis, profunde striatis, punctisque quinque impressis.

Long. 9 lignes. Larg. 2 ¾ lignes.

Il est un peu plus grand que le *Quadratus* et proportionnellement un peu plus large. La tête est large, presque carrée, légèrement convexe, et elle a à sa partie antérieure quelques stries peu distinctes et deux enfoncements longitudinaux fortement marqués. Les mandibules sont assez fortement striées, et elles ont deux lignes longitudinales élevées, qui se réunissent vers l'extrémité. Les antennes sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont à peine saillants, et l'on voit au-dessous une espèce de tubercule élevé, qui les enveloppe à moitié et qui les déborde un peu. Le corselet est un peu plus large que la tête, presque carré, assez court, lisse et assez convexe; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée, et celle parallèle au bord antérieur est peu distincte; le milieu de la base est assez échancré, et il n'y a pas de dent sensible de chaque côté. Les élytres sont à peu près de la largeur du corselet, assez courtes, en ovale allongé et assez convexes; elles ont une dent assez marquée de chaque côté de la base; les stries sont lisses et fortement marquées; les intervalles sont un peu relevés et presque arrondis, surtout sur les côtés; on voit sur la troisième strie cinq points enfoncés bien distincts et assez fortement marqués. Les jambes antérieures ont deux petites dentelures après la troisième dent.

Il se trouve au Brésil, d'où il a été rapporté par M. Saint-Hilaire; je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille.

Il doit être placé après le *Tenebricosus*.

45. Scarites Corvinus. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice bidenticulatis; elytris oblongo-ovatis, striatis, punctisque septem impressis.

Long. $6\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Subsulcatus* et proportionnellement un peu moins large. La tête est moins large, et les deux enfoncements longitudinaux sont moins profondément marqués. Les mandibules sont un peu plus avancées. Les antennes sont d'un brun un peu plus rougeâtre. Le petit tubercule au-dessous des yeux ne les déborde pas. Le corselet est moins large, plus allongé et moins convexe; le bord antérieur est plus échancré, et les angles antérieurs sont assez aigus. Les élytres sont moins convexes; la dent de chaque côté de la base est à peine distincte; les stries sont moins profondément marquées; les intervalles sont moins relevés et presque planes, et il y a sept points enfoncés bien distincts sur la troisième strie. Les jambes antérieures sont à peu près comme dans le *Subsulcatus.*

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui a été trouvé par M. Lacordaire, dans les environs de Rio-Janeiro.

Il doit être placé après le *Subsulcatus.*

46. Scarites Melanarius. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice obsolete unidenticulatis; elytris elongatis, subparallelis, striatis, interstitiis alternatim postice subelevatis, punctisque quatuor impressis.

Long. $10\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 3 lignes.

Il est un peu plus grand que l'*Anthracinus* et proportionnellement un peu plus allongé. La tête, les mandibules et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. On voit au-

dessous des yeux un petit tubercule qui les enveloppe à moitié et qui les déborde un peu. Le corselet est un peu plus convexe, et la ligne longitudinale du milieu est un peu moins marquée. Les élytres sont plus allongées, un peu moins parallèles et moins arrondies à l'extrémité. Les stries sont lisses et assez fortement marquées; les intervalles sont très-légèrement relevés, et les premier, troisième, cinquième et septième le sont un peu plus vers l'extrémité; on voit sur la troisième strie quatre points enfoncés assez distincts : le premier au quart des élytres; le second à peu près au milieu; le troisième aux trois quarts, et le quatrième vers l'extrémité. Les jambes antérieures ont une petite dentelure peu distincte après la troisième dent.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille, et qui a été rapporté du Brésil par M. Saint-Hilaire.

Il doit être placé après le *Corvinus*.

47. Scarites Anthracinus. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice bidenticulatis; elytris elongatis, subparallelis, obsolete striato-punctatis, interstitiis alternatim subelevatis, punctisque tribus impressis.

S. Subcostatus. Klug.

Long. $7\frac{3}{4}$, $9\frac{2}{3}$ lignes. Larg. $2\frac{1}{4}$, $2\frac{3}{4}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Subterraneus*, mais il est un peu plus allongé. La tête et les mandibules sont à peu près comme dans cette espèce. Les antennes sont d'un brun moins roussâtre. Le corselet est un peu plus allongé, coupé un peu plus obliquement postérieurement, et la dent que l'on voit de chaque côté de la base est un peu plus saillante. Les élytres sont plus allongées et plus parallèles; les stries sont très-peu marquées et très-légèrement ponctuées; les premier, troisième, cinquième et septième intervalles sont un peu relevés dans toute

leur longueur, et bien distinctement vers l'extrémité; on voit sur la troisième strie trois points enfoncés assez gros et bien distincts : le premier au quart des élytres; le second aux trois quarts, et le troisième vers l'extrémité. Les jambes antérieures ont ordinairement deux petites dentelures, et quelquefois trois, après la troisième dent.

Il se trouve dans les environs de Buenos-Ayres et dans les parties méridionales du Brésil. M. Lacordaire dit qu'il est assez commun dans les cadavres à demi desséchés. M. Klug me l'a envoyé sous le nom de *Subcostatus*.

Il doit être placé après le *Melanarius*.

48. Scarites Gagatinus. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice unidenticulatis; elytris elongatis, subparallelis, striatis, striis obsolete punctatis, punctisque duobus posticis impressis.

Long. 6, 6 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que l'*Indus* et proportionnellement un peu plus étroit. La tête est un peu plus étroite, un peu plus allongée, moins distinctement striée, et les deux enfoncements longitudinaux sont plus fortement marqués; elle a de chaque côté près des yeux quelques points enfoncés assez distincts. Le corselet est un peu plus étroit et un peu plus convexe. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont un peu moins marquées et tres-légèrement ponctuées; les intervalles sont presque planes; on voit sur la troisième strie, à peu près aux trois quarts des élytres, un point enfoncé assez marqué, et un autre vers l'extrémité. Les jambes antérieures ont une petite dentelure après la troisième dent.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après l'*Indus*.

49. Scarites Picicornis. *Megerle.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice unidenticulatis; elytris elongatis, subparallelis, striato-punctatis, punctisque quatuor impressis; antennis pedibusque piceis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Il est beaucoup plus petit que l'*Indus*, et à la première vue on le prendrait pour une *Clivina*. La tête est un peu plus allongée, moins distinctement striée, mais elle a de chaque côté, entre les yeux, quelques stries longitudinales assez fortement marquées, entre lesquelles on aperçoit quelques points enfoncés bien distincts. Les mandibules ne paraissent pas striées, et les deux lignes longitudinales élevées qui se réunissent vers l'extrémité sont assez saillantes. Les palpes et les antennes sont d'un brun roussâtre. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu plus étroit et un peu plus convexe; la ligne longitudinale du milieu, et surtout celle parallèle au bord antérieur, sont plus fortement marquées. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont assez marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont presque planes; on voit sur la troisième strie quatre points enfoncés bien distincts: le premier au quart; le second à peu près au milieu; le troisième aux trois quarts, et le quatrième vers l'extrémité. Les pattes sont d'un brun roussâtre. Les jambes antérieures ont une petite dentelure après la troisième dent.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Schönherr comme le *Picicornis* de Megerle, et sans aucune désignation de localité.

Il doit être placé après le *Gagatinus*.

50. Scarites Lacordairei. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice bidenticulatis; occipite

punctato; elytris elongatis, subparallelis, striatis, punctisque tribus impressis.

Long. 6 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Planus,* et les mandibules et la tête sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est plus carré, un peu moins échancré antérieurement, et le milieu de la base ne paraît nullement prolongé en arrière. Les élytres sont un peu moins larges et plus convexes; les stries sont lisses et un peu plus fortement marquées; on voit sur la troisième trois points enfoncés bien distincts : le premier à peu près au tiers; le second au milieu, et le troisième aux deux tiers des élytres; les intervalles sont moins planes et légèrement relevés. Les jambes antérieures ont deux petites dentelures après la troisième dent; les intermédiaires n'ont qu'une seule épine distincte.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé de Cayenne, par M. Lacordaire.

Il doit être placé avant le *Planus.*

51. SCARITES PERUVIANUS. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis; elytris oblongo-ovatis, postice sublatioribus, striatis, striis obsolete punctatis, margine subcarinato; oculis tubere suffultis.

Long. 8 $\frac{3}{4}$, 9 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{2}$, 2 $\frac{2}{3}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Rugicollis,* et il se rapproche un peu par la forme des espèces voisines du *Pyracmon* et particulièrement du *Striatus.* La tête est grande, carrée, presque lisse, et elle a deux enfoncements longitudinaux assez marqués à sa partie antérieure. Les mandibules sont grandes, assez avancées, faiblement arquées, légèrement striées, et elles ont deux lignes élevées qui se réunissent vers l'extrémité. Les

yeux sont brunâtres, peu saillants, mais on voit au-dessous une espèce de tubercule arrondi, qui les enveloppe à moitié et le double plus saillant qu'eux, à peu près comme dans le *Politus*. Le corselet est moins large et un peu plus long que celui du *Pyracmon*, plus plane, moins arrondi sur les côtés, moins échancré antérieurement, coupé un peu plus obliquement postérieurement, et le milieu de sa base est un peu plus prolongé en arrière; la ligne longitudinale du milieu et celle parallèle au bord antérieur sont plus fortement marquées. Les élytres sont à peu près de la largeur du corselet, peu allongées, un peu plus larges vers l'extrémité et presque planes; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont presque planes, mais le septième est relevé et forme presque une côte saillante; toute la partie comprise entre cette côte et le bord extérieur est couverte de petits points élevés assez serrés, qui la font paraître granulée. Les jambes antérieures n'ont pas de dentelure sensible après la troisième dent; les intermédiaires n'ont qu'une seule épine distincte.

Il se trouve au Pérou, particulièrement dans les environs de Santo-Lorenzo.

Il doit être placé après le *Lævigatus*.

52. Scarites Morio. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice bidenticulatis; elytris brevioribus, subparallelis, profunde striatis, punctisque sex impressis.

Long. 9 $\frac{1}{3}$, 9 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 3, 3 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il est à peu près de la longueur du *Subterraneus*, mais il est beaucoup plus large. La tête est assez grande, presque carrée, légèrement convexe, et elle a quelques stries à peine distinctes et deux enfoncements longitudinaux assez marqués à sa partie antérieure. Les mandibules sont très-légèrement striées, et elles ont deux lignes longitudinales assez saillantes, qui se réunissent

vers l'extrémité. Les antennes sont assez courtes et d'un brun un peu roussâtre. Les yeux sont peu saillants, et l'on voit au-dessous une espèce de tubercule qui les enveloppe à moitié, mais qui ne les déborde pas. Le corselet est plus large et plus court que celui du *Subterraneus;* la ligne parallèle au bord antérieur est moins fortement marquée; le bord antérieur est plus échancré; il n'y a pas de dent sensible de chaque côté de la base, et le milieu de cette dernière est presque prolongé en arrière et un peu plus fortement échancré. Les élytres sont plus larges et beaucoup plus courtes; les stries sont très-lisses et assez fortement marquées; les intervalles sont très-légèrement relevés; on voit sur la troisième strie six ou sept points enfoncés un peu plus petits et moins marqués que dans les autres espèces. Les jambes antérieures ont deux petites dentelures après la troisième dent; les intermédiaires n'ont qu'une seule épine distincte.

Il se trouve au Brésil, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire.

Il doit être placé après le *Peruvianus*.

53. Scarites Capicola. *Mihi.*

Niger; tibiis anticis tridentatis, postice tridenticulatis; capite antice profunde striato; elytris ovatis, striatis, striis externis profundioribus, punctisque duobus posticis impressis.

Long. 9, 10 lignes. Larg. 2 $\frac{3}{4}$, 3 lignes.

Il se rapproche un peu de l'*Abbreviatus*, mais il est ordinairement un peu plus petit. La tête est proportionnellement moins grande, et toute sa partie antérieure est couverte de rides longitudinales fortement marquées; les deux enfoncements longitudinaux sont aussi assez marqués. Les mandibules sont assez fortement striées, et elles ont deux lignes longitudinales élevées qui se réunissent vers l'extrémité. Le corselet est un peu

plus large que la tête, assez court, légèrement convexe, assez échancré antérieurement et presque arrondi postérieurement; la ligne longitudinale du milieu et celle parallèle au bord antérieur sont assez marquées, et il n'y a pas de dent sensible de chaque côté de la base. Les élytres sont à peu près de la largeur du corselet, assez courtes, en ovale allongé et légèrement convexes; elles ont une dent assez saillante de chaque côté de la base; les stries sont lisses et assez marquées; les sixième et septième sont beaucoup plus profondes que les autres; les cinq premiers intervalles sont presque planes; les sixième et septième sont un peu relevés, et le huitième l'est davantage et presque en carène; on voit sur la troisième strie, vers l'extrémité, deux points enfoncés bien distincts. Les jambes antérieures ont trois petites dentelures après la troisième dent; les intermédiaires n'ont qu'une seule épine distincte.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

Je possède deux individus de cet insecte; le plus petit provient de la collection de M. Latreille; le plus grand m'a été envoyé par M. Schüppel.

Il doit être placé après le *Morio*.

54. Scarites Languidus.

Niger; tibiis anticis tridentatis; thorace breviore, striga transversa antica profundiori; coleoptris brevioribus, subcordatis, obsolete striato-punctatis, punctisque duobus posticis impressis.

Wiedemann. *Zoologisches Magazin*. II. I. p. 35. n° 48.

Long. 13 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 4 $\frac{3}{4}$ lignes.

Ce bel insecte s'éloigne un peu de toutes les espèces de ce genre. La tête est grande, presque carrée, très-légèrement convexe, lisse, et elle a deux enfoncements longitudinaux fortement marqués à sa partie antérieure. Les mandibules sont avancées, légèrement arquées et presque lisses. Les antennes sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont petits et nullement sail-

lants. Le corselet est plus large que la tête, très-court et presque en croissant; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée, et celle parallèle au bord antérieur l'est très-fortement; le bord anterieur est assez échancré; les angles antérieurs sont très-aigus; les côtés sont rebordés; il a une petite dent assez saillante de chaque côté de la base, et le milieu de cette dernière est un peu prolongé en arrière et très-légèrement échancré. Les élytres sont à peu près de la largeur du corselet, très-courtes, en demi-ovale, un peu échancrées antérieurement, presque en cœur, très-légèrement convexes et presque planes; elles ont une petite dent peu marquée de chaque côté de la base; les stries sont très-peu marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, deux points enfoncés assez distincts : le premier à peu près aux trois quarts, et le second vers l'extrémité; les bords latéraux sont déprimés, un peu relevés et presque en carène. Les jambes antérieures n'ont aucune dentelure après la troisième dent ; les intermédiaires n'ont qu'une seule épine distincte.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et il m'a été envoyé par M. Westermann, comme le *Languidus* de Wiedemann.

Il doit être placé avant le *Rotundipennis*.

3. Clivina Dentipes.

Elle se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale.

6. Clivina Crenata.

Elle se trouve communément dans l'Amérique septentrionale.

13. Clivina Punctata.

J'ai reçu de M. Leconte des individus venant de l'Amérique septentrionale, qui me paraissent appartenir à cette espèce.

26. Clivina Mandibularis. *Mihi.*

Rufo - picea ; thorace quadrato ; elytris elongatis, parallelis ,

striatis, striis obsolete punctatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufis.

Long. 4 $\frac{1}{2}$, 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$, 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Grandis* et je l'avais d'abord confondue avec elle, mais elle me semble former une espèce bien distincte. Sa couleur est entièrement d'un brun rougeâtre en-dessus. La tête est un peu plus grande et plus avancée; la ligne transversale élevée est souvent moins marquée et peu distincte, et l'impression allongée que l'on voit au milieu est ordinairement plus marquée. Les mandibules sont un peu plus grandes et plus avancées. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est un peu plus carré, moins convexe, et les côtés sont coupés plus en ligne droite et nullement arrondis. Les stries des élytres sont moins distinctement ponctuées, et le premier des quatre points enfoncés que l'on voit sur le bord de la troisième strie est ordinairement entièrement effacé. Les jambes antérieures sont à peu près comme celles de la *Grandis;* les intermédiaires n'ont pas d'épine distincte vers l'extrémité.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée avant la *Grandis.*

27. Clivina Angustata. *Mihi.*

Angustata, rufo-picea; mandibulis exertis, arcuatis; thorace elongato, quadrato; elytris elongatis, parallelis, striatis, striis obsolete punctatis, punctisque quatuor impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. 3 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est un peu plus grande que l'*Arenaria*, proportionnellement beaucoup plus étroite, et sa couleur est en-dessus d'un

brun rougeâtre. La tête est assez grande, ovale, presque plane, un peu rugueuse antérieurement, et elle a deux impressions longitudinales assez larges et peu marquées, qui se prolongent un peu au-delà des yeux. Les mandibules sont d'un brun noirâtre, arquées, assez grandes et assez saillantes. Les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est à peine plus large que la tête, beaucoup plus étroit, moins convexe et plus lisse que celui de l'*Arenaria;* la ligne longitudinale du milieu et celle parallèle au bord antérieur sont plus fortement marquées. Les élytres sont plus étroites, plus allongées et plus parallèles; les stries sont un peu plus fortement marquées et très-légèrement ponctuées; les quatre points enfoncés que l'on voit sur la troisième sont plus gros et plus fortement marqués. Le dessous du corps est d'une couleur un peu plus claire que le dessus. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les jambes antérieures ont trois fortes dents plus saillantes que celles de l'*Arenaria*, et une quatrième plus petite, mais cependant assez distincte.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce, qui se trouve dans les parties supérieures du Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Leprieur.

Elle doit être placée après la *Grandis*.

28. Clivina Senegalensis. *Mihi.*

Rufo-picea; capite striolato; thorace quadrato; elytris elongatis, parallelis, striato-punctatis, punctisque duobus posticis impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Arenaria* par la forme et la grandeur, mais sa couleur est entièrement en-dessus d'un brun roussâtre. La tête est un peu plus grande, plus plane, et elle a entre les yeux plusieurs lignes longitudinales élevées,

assez marquées et légèrement ondulées. Les yeux sont un peu plus gros et plus saillants que ceux de l'*Arenaria*. Le corselet est à peu près de la même forme, mais il est un peu plus lisse, et la ligne longitudinale du milieu est un peu plus fortement marquée. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées à peu près de la même manière, mais on ne voit que deux points enfoncés sur la troisième strie : le premier à peu près aux trois quarts, et le second vers l'extrémité. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les jambes antérieures ont trois dents un peu plus grandes que celles de l'*Arenaria*, et une quatrième beaucoup plus petite, mais cependant assez distincte.

Elle se trouve au Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Dumolin.

Elle doit être placée après l'*Angustata*.

29. Clivina Sobrina. *Mihi.*

Picea; capite transversim impresso; thorace quadrato; elytris elongatis, parallelis, profunde striatis, striis obsolete punctatis, punctisque quatuor impressis; antennis pedibusque rufopiceis.

Long. $2\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de l'*Arenaria*, et sa couleur est en-dessus d'un brun un peu roussâtre. La tête est triangulaire, presque lisse, et elle a entre les antennes une impression transversale fortement marquée, et de chaque côté une impression longitudinale également fortement marquée, qui se prolonge jusqu'aux yeux. Les palpes et les antennes sont d'un brun rougeâtre. Les yeux sont un peu plus gros et plus saillants que ceux de l'*Arenaria*. Le corselet est un peu plus court ; la ligne près du bord antérieur est plus fortement marquée et forme un angle un peu moins obtus sur la ligne du

milieu. Les stries des élytres sont plus fortement marquées et plus légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu plus relevés, et l'on voit sur le troisième quatre points enfoncés assez gros, fortement marqués, qui en occupent presque toute la largeur. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun rougeâtre. Les trois dents des jambes antérieures sont plus grandes que celles de l'*Arenaria;* les intermédiaires n'ont pas d'épine distincte vers l'extrémité.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce, qui se trouve dans les parties supérieures du Sénégal, d'où elle a été rapportée par M. Leprieur.

Elle doit être placée après la *Senegalensis.*

30. Clivina Ypsilon. *Godet.*

Rufa; thorace quadrato, postice utrinque impresso; elytris elongatis, parallelis, punctato-striatis, punctisque quatuor impressis.

Iconographie. 1. p. 217. n° 2. t. 23. fig. 2.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Arenaria* par la forme et la grandeur, mais sa couleur est toujours entièrement d'un brun rougeâtre. La tête est un peu moins convexe; l'impression longitudinale de chaque côté est plus fortement marquée; celle du milieu est plus longue, beaucoup plus marquée, et le fond et les bords de ces impressions sont un peu rugueux. Le corselet est un peu plus étroit; la ligne transversale près du bord antérieur est plus fortement marquée, et il a de chaque côté, vers la base, une impression bien distincte en forme d'Y, dont le fond est ponctué et presque rugueux. Les élytres sont un peu plus parallèles, et les stries sont un peu plus fortement ponctuées. Les jambes antérieures ont une quatrième dent peu marquée, mais cependant assez distincte.

Elle se trouve dans les provinces méridionales de la Russie, particulièrement dans les environs de Kislar, sur les bords de la mer Caspienne, d'où elle a été rapportée par M. Godet.

Elle doit être placée après l'*Arenaria*.

31. Clivina Memnonia. *Dalman*.

Picea ; thorace quadrato ; elytris elongatis, parallelis, striatis, striis obsolete punctatis ; antennis pedibusque rufis.

Long. 3 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble à l'*Arenaria*, mais elle est un peu plus grande, et sa couleur est en-dessus d'un brun plus ou moins roussâtre. La tête est à peu près de la même forme, mais le fond de l'impression longitudinale que l'on voit de chaque côté est un peu rugueux, et le point enfoncé du milieu est un peu plus marqué et plus arrondi. Les yeux sont un peu plus gros et plus saillants. Le corselet est plus lisse. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont moins fortement ponctuées; les intervalles sont plus planes, et l'on ne voit pas de points enfoncés sur la troisième strie. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Arenaria*; mais les jambes antérieures, dont les trois premières dents sont un peu plus saillantes, en ont une quatrième peu marquée, mais cependant assez distincte; les intermédiaires n'ont pas d'épine sensible vers l'extrémité.

Elle m'a été envoyée par M. Schüppel, comme venant de l'île de Java, et comme la *Memnonia* de Dalman.

Elle doit être placée après l'*Ypsilon*.

32. Clivina Americana. *Mihi*.

Nigro-picea ; capite postice transversim impresso ; thorace quadrato ; elytris elongatis, parallelis, profunde striatis, striis punctatis, punctisque quatuor impressis ; antennis pedibusque rufis.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. ⅔ ligne.

Elle est un peu plus petite que l'*Arenaria*, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu brunâtre. La tête est un peu plus allongée et moins convexe; l'impression longitudinale que l'on voit de chaque côté est un peu plus marquée, et elle a derrière les yeux une impression transversale peu apparente, dont le fond est un peu rugueux. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont d'un rouge ferrugineux. Les yeux sont un peu plus gros et plus saillants que ceux de l'*Arenaria*. Le corselet est à peu près comme dans cette espèce, mais l'impression transversale près du bord antérieur est plus fortement marquée. Les élytres sont un peu plus parallèles; les stries sont plus fortement marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont plus relevés, et l'on voit sur le troisième quatre points enfoncés assez gros et bien marqués, qui en occupent presque toute la largeur. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux. Les trois dents des jambes antérieures sont un peu plus grandes que celles de l'*Arenaria*; les jambes intermédiaires n'ont pas d'épine distincte vers l'extrémité.

Elle se trouve communément dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Bipustulata*.

33. Clivina Rufescens. *Mihi.*

Rufa; thorace quadrato; elytris elongatis, parallelis, striatis, striis obsolete punctatis, punctisque quatuor minutissimis impressis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. ⅔ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de l'*Americana*; mais sa couleur est entièrement d'un rouge ferrugineux. La tête est

moins rétrécie postérieurement, un peu plus lisse et plus convexe que celle de l'*Arenaria;* l'impression longitudinale que l'on voit de chaque côté est plus fortement marquée, et il n'y a pas de point enfoncé dans le milieu. Les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont moins saillants que ceux de l'*Arenaria.* Le corselet est plus étroit et plus lisse; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus marquée, et les angles antérieurs sont moins arrondis. Les élytres sont un peu plus étroites et plus parallèles; les stries sont moins distinctement ponctuées, et les quatre points enfoncés que l'on voit sur le bord de la troisième sont très-petits et à peine sensibles. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les jambes antérieures sont à peu près comme celles de l'*Arenaria;* l'épine que l'on voit vers l'extrémité des intermédiaires est beaucoup plus courte et peu distincte.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après l'*Americana.*

34. Clivina Striatopunctata. *Mihi.*

Nigro-picea; thorace quadrato, antice subangustato; elytris elongatis, parallelis, striatis, striis profunde punctatis, punctisque quatuor minutissimis impressis; antennis pedibusque rufo-bruneis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur et de la forme de l'*Americana*, et comme elle d'un noir un peu brunâtre en-dessus. La tête est à peu près comme celle de l'*Arenaria;* mais l'impression longitudinale que l'on voit de chaque côté est un peu moins marquée; le fond et les bords de cette impression sont un peu rugueux, et l'on aperçoit deux ou trois petits points enfoncés à peine distincts, entre les yeux. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un brun rougeâtre. Les yeux sont à peu près comme ceux de l'*Arenaria.* Le corselet est plus lisse et un

peu rétréci antérieurement ; la ligne longitudinale est plus fine et un peu moins marquée; la base est légèrement arrondie sur les côtés, et son milieu ne paraît nullement prolongé en arrière. Les élytres sont un peu plus étroites et plus parallèles; les stries sont plus fortement et plus distinctement ponctuées, et les quatre points enfoncés que l'on voit sur le bord de la troisième strie sont très-petits et à peine distincts. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun rougeâtre. Les jambes antérieures sont à peu près comme celles de l'*Arenaria ;* les intermédiaires n'ont pas d'épine distincte vers l'extrémité.

Elle se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été également envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Rufescens*.

35. Clivina Morio. *Mihi.*

Nigro-picea; thorace subovato; elytris oblongo-ovatis, antice profunde striato-punctatis, postice lævigatis, punctisque quatuor impressis; antennis pedibusque rufo-brunneis.

Long. 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle est un peu plus grande que la *Crenata,* et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu brunâtre. La tête est triangulaire, assez allongée, un peu rétrécie postérieurement, et elle a deux impressions transversales, dont la première peu distincte, entre les antennes, et la seconde plus fortement marquée, dont le fond paraît un peu rugueux, derrière les yeux, et de chaque côté une impression longitudinale assez fortement marquée. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un brun rougeâtre. Les yeux sont assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, aussi long que large, légèrement ovale, rétréci antérieurement et assez convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu et l'impression transversale près du

bord antérieur sont assez marquées ; le bord antérieur est très-légèrement échancré ; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis ; les postérieurs sont très-arrondis, et le milieu de la base est à peine prolongé en arrière. Les élytres sont à peu près de la largeur du corselet, assez allongées, légèrement ovales et assez convexes ; les stries sont très-marquées et très-fortement ponctuées vers la base, presque lisses et moins marquées au milieu, et complètement effacées vers l'extrémité ; on voit sur le troisième intervalle quatre points enfoncés : les deux premiers assez fortement marqués, près de la seconde strie, et les deux autres plus petits et moins distincts, près de la troisième. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un brun rougeâtre. Les jambes antérieures ont trois dents assez grandes et assez fortes ; les intermédiaires n'ont pas d'épine distincte vers l'extrémité.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale et qui m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Crenata*.

36. Clivina Intermedia. *Mihi.*

Nigro-picea ; thorace subgloboso ; elytris obscure æneis, oblongo-ovatis, crenato-striatis, punctisque tribus impressis ; antennis pedibusque rufis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle se rapproche un peu de la *Crenata*, mais elle est beaucoup plus petite, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu brunâtre sur la tête et le corselet, et d'un bronzé obscur sur les élytres. La tête est assez allongée, non rétrécie postérieurement, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez fortement marquée, et un point oblong dans son milieu, entre les yeux. La lèvre supérieure, la base des mandibules, les palpes et les antennes sont d'un rouge

ferrugineux. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est un peu plus court, un peu plus convexe que celui de la *Crenata*, et la ligne longitudinale du milieu est un peu moins marquée. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale allongé et assez convexes; les stries sont très-fortement marquées et très-fortement ponctuées vers la base, moins marquées et presque lisses vers l'extrémité; les intervalles sont un peu relevés vers la base, et presque planes vers l'extrémité; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez distincts, qui en occupent presque toute la largeur. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux. Les jambes antérieures sont à peu près comme celles de l'*Arenaria;* les intermédiaires n'ont pas d'épine distincte vers l'extrémité.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui a été trouvé par M. Lacordaire, dans les environs de Buenos-Ayres, sur les bords de la Plata.

Elle doit être placée après la *Morio*.

37. Clivina Puncticollis. *Mihi.*

Supra obscure viridi-ænea; thorace subgloboso, punctis sparsis impressis; elytris ovatis, punctis impressis striatim dispositis; antennis pedibusque rufis.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Rostrata* par la forme et la grandeur, mais sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé un peu plus obscur. La tête est un peu plus petite que celle de la *Rostrata*. Les mandibules sont beaucoup plus courtes. Les yeux sont un peu moins gros et moins saillants. Le corselet est un peu plus arrondi sur les côtés et plus convexe; il est couvert de points enfoncés assez marqués, épars çà et là et assez éloignés les uns des autres. Les élytres, le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Rostrata*.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Rostrata*.

38. Clivina Semipunctata. *Klug.*

Supra viridi-ænea; thorace subgloboso; elytris ovatis, antice striato-punctatis, postice lævigatis, punctisque tribus obsoletis impressis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Long. $2\frac{1}{4}$, $2\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est ordinairement un peu plus petite que la *Rostrata*, proportionnellement un peu plus étroite, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé un peu plus brillant. La tête est un peu plus convexe et un peu plus large postérieurement. Les mandibules sont plus courtes et plus arquées. Les palpes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les deux premiers articles des antennes sont de la couleur des palpes; les autres sont d'un brun un peu roussâtre. Les yeux sont un peu moins gros et moins saillants. Le corselet est à peu près comme celui de la *Rostrata*. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont des stries assez marquées et bien distinctement ponctuées vers la base, peu distinctes au milieu, et complètement effacées vers l'extrémité; les intervalles sont très-planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, trois points enfoncés peu distincts: le premier vers la base; le second au tiers des élytres, et le troisième à peu près au milieu. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les jambes antérieures sont à peu près comme celles de la *Rostrata*; elles ont de même deux dents assez fortes sur le côté extérieur, mais on n'aperçoit aucun vestige de troisième dent.

Elle se trouve dans les parties méridionales du Brésil et dans les environs de Buenos-Ayres, et je l'ai reçue de MM. Klug, Schüppel et Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Puncticollis*.

39. Clivina Flavipes. *Mihi.*

Supra viridi-ænea; thorace subgloboso; elytris ovatis, striato-punctatis; antennarum basi pedibusque flavo-testaceis.

Long. 1 ½ ligne. Larg. ½ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Semipunctata* par la forme et la couleur, mais elle est beaucoup plus petite. La tête est à peu près comme dans cette espèce. La ligne longitudinale du corselet est un peu plus marquée. Les élytres ont à peu près la même forme, mais l'angle de la base est un peu plus arrondi; les stries sont assez marquées dans toute leur longueur et bien distinctement ponctuées depuis la base jusqu'à peu près aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes et la base des antennes sont d'un jaune testacé. Les jambes antérieures sont à peu près comme dans la *Semipunctata.*

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Eschscholtz, comme venant du Brésil.

Elle doit être placée après la *Semipunctata.*

40. Clivina Pallipes. *Mihi.*

Supra subviridi-ænea, nitida; thorace subgloboso; elytris ovatis, profunde striatis, striis obsolete punctatis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. ¾ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Semipunctata* par la forme et la grandeur, mais sa couleur est en-dessus un peu moins verte, plus bronzée et plus brillante. La tête est à peu près comme dans la *Semipunctata.* Les palpes et la base des antennes sont d'un jaune-testacé un peu plus pâle. Le corselet est aussi à peu près comme dans la *Semipunctata.* Les élytres ont à peu près la

même forme ; les stries sont très-fortement marquées dans toute leur longueur et très-légèrement ponctuées. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé obscur. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle. Les jambes antérieures sont à peu près comme dans la *Semipunctata*.

Elle a été trouvée par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Flavipes*.

41. Clivina Hæmorrhoidalis. *Mihi.*

Supra æenea; tibiis antice bispinosis, extrorsum obsolete bidenticulatis; elytris oblongo-ovatis, profunde crenato-striatis, postice lævigatis, apice pedibusque rufo-testaceis.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{3}$ ligne.

Elle se rapproche par la forme de la *Nitida*, mais elle est beaucoup plus petite, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé un peu verdâtre, avec l'extrémité des élytres d'une couleur testacée un peu rougeâtre. La tête et le corselet sont à peu près comme dans la *Nitida,* autant que j'en puis juger sur les individus que je possède qui ne sont pas très-bien conservés. Les élytres ont à peu près la même forme ; les stries sont fortement marquées, très-fortement ponctuées, presque crénelées jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et presque effacées vers l'extrémité. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les jambes antérieures sont à peu près comme dans la *Nitida*.

Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée avant la *Pallipennis*.

3. Morio Orientalis.

M. Dumolin a rapporté du Sénégal des individus absolument semblables à ceux venant de Java.

4. Morio Simplex.

M. Bifemoratus. Klug.

M. Klug m'a envoyé sous le nom de *Bifemoratus* des individus venant du Brésil, absolument semblables à celui que j'ai décrit comme venant de Cayenne.

Dans cette espèce les trocanters sont beaucoup plus allongés que dans le *Morio* et sont terminés en pointe assez aiguë.

5. Morio Pygmæus. *Mihi.*

Piceus; elytris elongatis, subparallelis, striato-punctatis; pedibus rufis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *Monilicornis*, et sa couleur est en-dessus d'un brun-obscur un peu roussâtre. La tête est assez grande et presque triangulaire; elle a derrière les yeux une impression transversale assez marquée, dont le fond est légèrement ponctué, et de chaque côté, entre les antennes, quelques petits points enfoncés peu marqués. Les antennes sont à peu près de la couleur du dessus du corps et plus courtes que la tête et le corselet réunis. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, moins long que large, assez court, très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et peu convexe; sa partie antérieure est couverte de petits points enfoncés peu marqués et assez rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est à peine distincte; la postérieure est assez fortement marquée et très-rapprochée de la base; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; les angles postérieurs

sont presque droits; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, allongées, presque parallèles, arrondies à l'extrémité et très-légèrement convexes; les stries sont peu marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont presque planes. Le dessous du corps est d'un brun rougeâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après l'*Orientalis*, mais je ne suis pas bien certain qu'il appartienne à ce genre.

4. OZÆNA LÆVIGATA.

Rufo-brunnea; thorace brevi, subcordato, margine subreflexo; elytris obsoletissime striato-punctatis; pedibus rufo-testaceis.

Iconographie. I. p. 231. T. 25. fig. 4.

Long. 3 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle est un peu plus petite que la *Brunnea*, proportionnellement moins allongée, et sa couleur est en-dessus d'un brun plus clair et plus rougeâtre. La tête est à peu près comme celle de la *Brunnea*, mais les deux impressions entre les antennes sont un peu moins marquées, et l'on n'aperçoit pas de points enfoncés ni de rides sur les côtés. Les antennes sont un peu plus courtes et un peu plus fortes. Le corselet est aussi à peu près comme celui de la *Brunnea*, mais les rides transversales ondulées sont moins marquées, et les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis. Les élytres sont plus courtes, un peu plus convexes et plus arrondies à l'extrémité; elles paraissent lisses à la vue simple; mais avec une forte loupe on voit qu'elles ont des stries très-fines, très-peu marquées et très-légèrement ponctuées. Le dessous du corps est à peu près

de la couleur du dessus. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les cuisses antérieures ont en-dessous, dans leur milieu, une dent peu marquee et presque obtuse.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; M. Lacordaire dit qu'il l'a trouvé dans les environs de Rio-Janeiro, dans le bois en décomposition, et qu'il jouit, comme les *Brachinus*, de la faculté d'émettre par l'anus une fumée caustique accompagnée d'une explosion assez forte.

Cette espèce doit être placée après la *Brunnea*.

5. Ozæna Castanea. *Mihi.*

Brunnea; thorace brevi, subcordato, margine subreflexo; elytris obsoletissime striato-punctatis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. 2 $\frac{1}{2}$, 3 lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Lævigata*, mais elle est un peu plus petite, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre. La tête est à peu près comme dans cette espèce, mais elle paraît couverte de petits points enfoncés et de rides irrégulières à peine marquées, et les deux impressions entre les antennes sont à peine sensibles. Les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Le corselet est un peu moins arrondi antérieurement sur les côtés; les angles antérieurs sont presque aigus, nullement arrondis, et les bords latéraux sont un peu plus étroits et un peu plus relevés. Les élytres sont proportionnellement un peu plus courtes et striées de la même manière. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les cuisses antérieures ont en-dessous, dans leur milieu, une dent un peu plus marquée et moins obtuse que celle que l'on voit dans la *Lævigata*.

Elle a été trouvée par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Lævigata*.

6. Ozæna Granulata. *Mihi.*

Brunnea, subpubescens; thorace brevi, subcordato, obsolete punctato, margine subreflexo; elytris punctatissimis, subcostatis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Castanea* par la grandeur, la forme et la couleur, mais le corselet et les élytres sont couverts de petits poils courts et assez serrés, qui la font paraître légèrement pubescente. La tête, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans la *Castanea*. Le corselet est aussi à peu près comme dans cette espèce, mais il paraît couvert de points enfoncés assez serrés et peu marqués. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont des côtes élevées très-peu saillantes, sur lesquelles on remarque des points enfoncés disposés sans ordre et peu rapprochés les uns des autres; les intervalles sont couverts de petits points enfoncés très-serrés, qui se confondent et qui les font paraître légèrement granulés. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Castanea*.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce, qui a été trouvée par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Elle doit être placée après la *Castanea*.

CARTERUS. *Iconographie.*

Ditomus. *Hoffmansegg.*

Les quatre premiers articles des tarses antérieurs fortement dilatés dans les mâles. Menton articulé, concave et trilobé. Lèvre supérieure plane, presque carrée et fortement échancrée antérieurement. Palpes labiaux peu allongés; le dernier article presque cylindrique. Antennes filiformes, à articles allongés et presque cylindriques. Corselet cordiforme. Jambes antérieures non palmées.

J'ai donné à ce nouveau genre le nom de *Carterus*, tiré du mot grec χαρτερὸς, robuste.

Il est établi sur le *Ditomus Interceptus* d'Hoffmansegg, insecte très-singulier, et qui présente une véritable anomalie dans cette tribu; car avec le *facies* et presque tous les caractères des *Ditomus* de la première division, les quatre premiers articles des tarses antérieurs des mâles sont fortement dilatés, à peu près comme dans les *Harpalus*.

A ce caractère déja suffisant pour établir un genre, il en joint encore quelques autres qui le distinguent suffisamment des *Ditomus*.

La lèvre supérieure est plane, presque carrée et fortement échancrée antérieurement. Les mandibules sont plus larges, moins aiguës et presque obtuses. Le premier article des antennes est plus long et presque en fuseau.

1. Carterus Interceptus.

Nigro-subpiceus, confertissime punctatus; thorace latiore, cordato; elytris striato-punctatis, interstitiis punctatissimis; antennis pedibusque rufo-brunneis.

Iconographie. I. p. 233. nº I. T. 26. fig. I.
Ditomus Interceptus. Hoffmansegg.

Long. 6, 7 lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$, $2\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble au *Ditomus Calydonius* par la forme et la couleur, mais il est un peu plus petit, plus plane, légèrement pubescent et entièrement couvert de points enfoncés beaucoup plus petits et plus serrés. La tête du mâle est assez grande, presque arrondie, et elle a entre les antennes une impression transversale, assez large, fortement marquée et presque en demi-cercle. Celle de la femelle est un peu plus petite, plus allongée, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression assez large, peu marquée et presque arrondie. La lè-

vre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un brun un peu rougeâtre. Les yeux sont petits et à peine saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, très-arrondi sur les côtés antérieurement, très-rétréci brusquement postérieurement, très fortement cordiforme et peu convexe; la ligne longitudinale est peu marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont aussi peu marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtes sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est très-légèrement sinuée et coupée presque carrément. Les élytres sont à peu près de la largeur du corselet, assez allongées, presque parallèles et peu convexes; les stries sont assez fortement marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés sur les côtés, et presque planes vers la suture; ils sont entièrement couverts, comme la tète et le corselet, de petits points enfoncés très-serrés. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Il se trouve en Portugal, et il m'a été envoyé par MM. Klug et Schüppel, comme le *Ditomus Interceptus* d'Hoffmansegg.

I. Ditomus Calydonius.

M. Latreille dit, pag. 387, T. I, de son ouvrage, *Les Crustacées, les Arachnides et les Insectes*, que le *Carabus Calydonius* de Fabricius, d'après une étiquette mise par cet auteur sous un individu provenant de la collection de M. Desfontaines, forme une espèce très-distincte du *Ditomus Calydonius* décrit dans le premier volume de cet ouvrage.

Je ne puis partager l'opinion de M. Latreille, car dans l'*Entomologia systematica* et dans le *Systema Eleutheratorum*, Fabricius désigne son *Carabus Calydonius* comme de la collection de M. Bosc, venant d'Italie, et comme le même que le *Calydonius* de Rossi.

Il ne parle d'un individu de la collection de M. Desfontaines

que pour le *Carabus Tricuspidatus* décrit dans l'*Entomologia systematica*, et rapporté au *Calydonius* dans le *Systema Eleutheratorum*, mais il est probable qu'ainsi qu'il arrivait fréquemment aux entomologistes de cette époque, Fabricius aura confondu ensemble deux espèces différentes, et il me paraît hors de doute que le *Calydonius* de Rossi, d'Olivier et de cet ouvrage, ne soit le même que celui de *Fabricius*.

2. Ditomus Cornutus.

D. Tricornis. Dahl.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom de *Tricornis*, des individus pris par lui en Sardaigne, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

3. Ditomus Cordatus.

Je possède un second individu de cette espèce, venant de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme venant de Barbarie.

4. Ditomus Dama.

D. Gilvipes. Parreyss.

M. Parreyss m'a envoyé, sous le nom de *Gilvipes*, des individus venant des îles Ioniennes qui me paraissent devoir être rapportés à la femelle du *Dama*.

5. Ditomus Pilosus.

D. Ruficornis. Sturm.

J'ai reçu de M. Sturm, sous le nom de *Ruficornis*, des individus venant des environs de Tanger, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

8. DITOMUS OBSCURUS.

On le trouve aussi en Morée et dans les îles Ioniennes.

9. DITOMUS SULCATUS.

On le trouve aussi en Morée.

12. DITOMUS SPHÆROCEPHALUS

M. Lefebvre l'a trouvé en Sicile, et M. Goudot dans les environs de Tanger.

14. DITOMUS TOMENTOSUS. *Mihi.*

Piceus, tomentosus, subtilissime punctatissimus; thorace plano, subcordato, postice utrinque subfoveolato, angulis posticis subacutis; elytris striato-punctatis, interstitiis punctatissimis; pedibus rufo-brunneis.

D. Hirticollis. DALMAN.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Il est plus petit et plus plane que le *Calydonius*, d'une couleur moins noire et plus brune, et il est entièrement couvert en-dessus de poils assez longs et assez serrés, qui le font paraître très-fortement pubescent et presque velu. La tête est petite, presque arrondie, un peu rétrécie postérieurement et couverte de points enfoncés bien marqués et assez serrés. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun-rougeâtre. Les antennes sont d'un brun noirâtre et à peu près de la longueur de la moitié du corps. Les yeux sont petits et peu saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, presque cordiforme et presque plane; il est entièrement couvert

de petits points enfoncés assez marqués et très-rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont à peine distinctes; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie et peu marquée; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent presque carrément sur la base et forment avec elle un angle presque aigu; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, parallèles et peu convexes; les stries sont assez marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont planes et couverts, comme le corselet, de petits points enfoncés très-serrés et assez marqués. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Il se trouve sur la côte de Barbarie; l'individu que je possède a été pris par M. Goudot, dans les environs de Tanger. M. Schönherr m'en a communiqué un autre, venant des environs d'Alger, sous le nom d'*Hirticollis* de Dalman.

Cet insecte et le suivant se rapprochent un peu par le *facies* de quelques *Ophonus*, et pourraient peut-être bien former un nouveau genre.

Il doit être placé provisoirement après le *Fulvipes*.

15. Ditomus Caucasicus. *Mihi.*

Rufo-piceus, pubescens, subtilissime punctatissimus; thorace plano, subcordato, postice utrinque subfoveolato, angulis posticis rectis; elytris striato-punctatis, interstitiis punctatissimis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Ophonus Longicornis. Stéven.

Long. $3\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{4}$ ligne.

Il se rapproche beaucoup du *Tomentosus*, mais il est beaucoup plus petit, légèrement pubescent, et sa couleur est en-dessus d'un brun rougeâtre. La lèvre supérieure, les palpes et les

antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est à peu près comme celui du *Tomentosus*, mais la ligne longitudinale du milieu est un peu plus marquée; le bord antérieur est moins échancré, et les angles postérieurs sont plus droits et moins aigus. Les élytres sont à peu près comme celles du *Tomentosus*. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Stéven, comme venant du Caucase, et sous le nom d'*Ophonus Longicornis*.

Il doit être placé après le *Tomentosus*.

16. Ditomus Distinctus.

Nigro-obscurus, punctatus; capite majore, subtriangulari, postice angustato; thorace cordato; elytris striato-punctatis, interstitiis obsolete punctatis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Iconographie. I. p. 242. n° 7. T. 26. fig. 8.
D. Inermis. Ziegler.

Long. 7, 8 ½ lignes. Larg. 2 ½, 3 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Cephalotes* et il est à peu près de la même grandeur, de la même couleur, et ponctué de la même manière. La tête du mâle est presque aussi grosse, un peu plus allongée, presque triangulaire, rétrécie brusquement à sa partie postérieure, et elle a entre les antennes deux impressions assez grandes et peu marquées. Celle de la femelle est beaucoup plus petite, moins triangulaire, et rétrécie moins brusquement postérieurement. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre, plane, presque carrée, et fortement échancrée antérieurement, à peu près comme dans le genre *Carterus*. Les mandibules sont moins arquées et plus avancées. Les antennes sont d'un brun un peu roussâtre. Les yeux du mâle ne sont nullement saillants. Ceux de la femelle le sont un peu plus. Le

corselet est un peu moins court, et son bord antérieur est un peu sinué et moins échancré. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées de la même manière, mais les intervalles sont très-légèrement ponctués, et l'on remarque seulement à la vue simple, vers la base, quelques points enfoncés très-éloignés les uns des autres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun roussâtre.

Je possède un individu mâle qui provient de la collection de M. Latreille, où il était noté comme venant d'Espagne, et un mâle et une femelle venant de Sardaigne, qui m'ont été envoyés par M. Dahl, sous le nom d'*Inermis* de Ziegler.

Il doit être placé après le *Cephalotes*.

17. Ditomus Robustus. *Parreyss.*

Nigro-subpiceus, punctatissimus; capite majore; thorace latiore, cordato; elytris brevioribus, striato-punctatis, interstitiis punctatissimis; antennis pedibusque rufis.

Iconographie. I. p. 243. n° 8. T. 27. fig. 1.

Long. 6, 7 ¼ lignes. Larg. 2 ½, 2 ¾ lignes.

Il est à peu près de la couleur du *Calydonius*, mais il est plus court et proportionnellement plus large. La tête est beaucoup plus grande, surtout dans les mâles, presque ovale, légèrement convexe, un peu rétrécie postérieurement, et elle est couverte de points enfoncés beaucoup plus serrés. Les palpes et les antennes sont d'un rouge ferrugineux. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est beaucoup plus large antérieurement, ce qui le fait paraître plus rétréci postérieurement; la ligne longitudinale est à peine sensible; le bord antérieur est un peu plus échancré, et il est couvert de points enfoncés plus petits et très-serrés. Les élytres sont plus courtes, proportionnellement plus larges, moins parallèles, légèrement ovales et un peu plus convexes; les stries sont un peu plus marquées, moins distinctement ponctuées, et les intervalles sont couverts

de points enfoncés beaucoup plus serrés. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un brun noirâtre; l'abdomen est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux.

Il a été rapporté des îles Ioniennes, par M. Parreyss; on le trouve aussi assez communément en Morée.

Il doit être placé après le *Distinctus*.

18. DITOMUS CYANEUS. *Olivier.*

Cyaneo-violaceus, punctatissimus; thorace subrotundato; antennis, tibiis tarsisque nigro-piceis.

Iconographie. 1. p. 244. n° 9. T. 27. fig. 2.

Long. 6, 9 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$, 3 $\frac{1}{3}$ lignes.

Il est ordinairement plus grand que le *Calydonius*, proportionnellement plus large, plus convexe, d'un bleu-violet plus ou moins clair et brillant, et entièrement couvert de points enfoncés assez marqués et très-serrés. La tête est ovale, assez grande, un peu rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions à peine sensibles. La lèvre supérieure, les mandibules et les antennes sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec l'extrémité du dernier article d'un brun rougeâtre. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, presque arrondi et assez convexe; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont très-arrondis et nullement marqués; le milieu de la base est légèrement échancré en arc de cercle. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, assez courtes, légèrement ovales et assez convexes; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes et couverts de points enfoncés un peu moins marqués et plus

serrés que sur la tête et le corselet. Le dessous du corps et les cuisses sont à peu près de la couleur du dessus. Les jambes et les tarses sont d'un noir un peu brunâtre.

Il a été rapporté de l'Asie-Mineure par feu Olivier; on le trouve aussi dans les îles et sur le continent de la Grèce.

Il doit être placé après le *Robustus*.

SIMPLICIPEDES.

Cette tribu ayant été augmentée des genres *Pteroloma* et *Metrius*, il est nécessaire de donner un nouveau tableau synoptique pour faire connaître le rapport de ces nouveaux genres avec les anciens.

- Élytres carénées latéralement et embrassant une partie de l'abdomen. Bords latéraux du corselet
  - peu ou point relevés et non prolongés. Tarses antérieurs
    - semblables dans les deux sexes . . . . 1 *Cychrus.*
    - dilatés dans les mâles. . . . . 2 *Sphærodérus*
  - très-relevés et prolongés postérieurement. . . . . . 3 *Scaphinotus.*
- Élytres non carénées latéralement et n'embrassant pas l'abdomen. Lèvre supérieure
  - à trois ou deux lobes. La dent de l'échancrure du menton
    - nulle . . . . 4 *Pamborus.*
    - simple. Tarses antérieurs
      - non dilatés dans les mâles. . . . . 6 *Procerus.*
      - dilatés dans les mâles. Lèvre supérieure
        - trilobée . . . . 7 *Procrustes.*
        - bilobée. Troisième article des antennes
          - cylindrique et à peine plus long que les autres. . . . . 8 *Carabus.*
          - comprimé, tranchant extérieurement et sensiblement plus long que les autres. . . . . . 9 *Calosoma.*
  - entière. La dent de l'échancrure du menton
    - nulle . . . . 11 *Pteroloma.*
    - simple . . . . 5 *Tefflus.*
    - bifide. Dernier article des palpes
      - peu ou point sécuriforme. Antennes
        - grêles et allongées. Tarses antérieurs dilatés dans les mâles
          - aux trois premiers articles,
            - presque en carré plus ou moins allongé. . . . . 10 *Leistus.*
            - triangulaires ou cordiformes. . . . . 12 *Nebria.*
          - au premier article seulement. . 13 *Omophron.*
        - courtes et assez épaisses. Dernier article des palpes
          - allongé et obconique. Tarses antérieurs dilatés dans les mâles
            - aux trois premiers articles. . 14 *Pelophila.*
            - aux quatre premiers articles. Corselet
              - carré et plus large que la tête. . . . . . 15 *Blethisa.*
              - arrondi et de la largeur de la tête. . . 16 *Elaphrus.*
          - court et presque renflé. . . . . 17 *Notiophilus.*
      - assez fortement sécuriforme. . . . . 18 *Metrius.*

3. Cychrus Elongatus.

Var. *C. Alutaceus*. Sturm. *Catal.* p. 128.

M. Sturm m'a envoyé, sous le nom d'*Alutaceus*, un individu pris dans les montagnes du Bannat, qui ne me semble qu'une variété de cette espèce.

5. Cychrus Semigranosus.

Il se trouve aussi en Podolie.

10. Cychrus Angusticollis.

Niger; capite lævi; thorace cordato; elytris obscure violaceo-brunneis, planiusculis, utrinque carinatis, striato-crenulatis, margine obscure viridi-æneo.

Fischer. *Entomographie de la Russie.* II. p. 46. n° 4. t. 46. fig. 2. et III. p. 142. n° 6.

C. Debilis. Eschscholtz.

Long. 8, 9 ½ lignes. Larg. 3 ¼, 3 ¾ lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Elongatus*, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bleuâtre sur la tête et le corselet, et d'un brun-noirâtre un peu violet sur les élytres. La tête est allongée, lisse, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression oblongue assez fortement marquée. Le corselet est presque le double plus large que la tête, aussi long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme et tout-à-fait plane; les côtés sont quelquefois un peu bleuâtres, et il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont aussi bien distinctes, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, et dont la postérieure est assez

fortement sinuée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont fortement rebordés et assez relevés; les angles postérieurs et la base sont coupés carrément. Les élytres sont le double plus larges que le corselet dans leur plus grande largeur, en ovale allongé, très-légèrement convexes et presque planes; elles ont près de la carène une bordure très-étroite d'un vert-bronzé assez obscur; elles sont couvertes de stries très-serrées peu distinctes, dans lesquelles on remarque des points enfoncés peu marqués, qui les font paraître crénelées; on voit le long de la carène, sur la bordure verte, une rangée de points enfoncés assez fortement marqués et très-rapprochés les uns des autres; la partie entre la carène et le bord extérieur est lisse et d'un noir un peu violet. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont de la même couleur, minces et très-allongées.

Il se trouve dans le détroit de Norfolk, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale.

Il doit être placé avant le *Marginatus*.

11. CYCHRUS VENTRICOSUS. *Eschscholtz.*

Niger; capite lævi; thorace cordato, postice coarctato; elytris convexis, utrinque carinatis, striato-punctatis.

Long. 8 lignes. Larg. 3 ½ lignes.

Il est un peu plus grand que le *Rostratus*, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bleuâtre. La tête est assez allongée, lisse, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale assez marquée. Les yeux sont un peu plus gros et plus saillants que ceux du *Rostratus*. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, aussi long que large, très-arrondi antérieurement sur les côtés, très-rétréci postérieurement, fortement cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est fortement marquée et ne dépasse pas les deux

impressions transversales, qui sont aussi très-marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont fortement rebordés et assez relevés; les angles postérieurs et la base sont coupés carrément. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet dans leur plus grande largeur, en ovale peu allongé et très-convexes; elles sont couvertes de stries assez serrées, fortement marquées et très-fortement ponctuées; la partie entre la carène et le bord extérieur paraît lisse, mais avec la loupe on voit qu'elle est couverte de petits points enfoncés peu marqués et peu rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Eschscholtz, comme venant de la Californie, et sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Marginatus*.

1. Procerus Scabrosus.

On le trouve aussi dans les montagnes du Bannat.

3. Procerus Tauricus.

Je possède des individus mâles un peu plus petits que les femelles, mais du reste absolument semblables.

4. Procerus Caucasicus.

Je possède un individu femelle absolument semblable aux mâles que j'avais déja, et cette espèce me paraît réellement distincte du *Tauricus*.

5. Procerus Duponchelii. *Mihi.*

Niger; thorace rugoso, oblongo, truncato, antice attenuato; elytris punctis elevatis intricato-concatenatis.

Long. 21 lignes. Larg. $8\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Scabrosus* par la grandeur et la couleur, mais il est un peu plus allongé. La tête est un peu plus étroite et plus allongée. Le corselet est beaucoup plus étroit, un peu plus allongé, oblong, rétréci antérieurement, à peu près comme dans le *Caucasicus*, mais encore plus étroit et plus allongé. Les élytres sont à peu près comme celles du *Scabrosus*, mais elles sont un peu plus allongées et un peu moins convexes.

Je ne possède qu'un individu mâle de ce bel insecte; il a été pris dans les environs d'Athènes, par M. Duponchel fils.

Il doit être placé après le *Scabrosus*.

4. Procrustes Cerisyi.

Var. *P. Mongenetii.* Dupont.

M. Dupont m'a donné, sous le nom de *Mongenetii*, un individu qui ne me paraît qu'une simple variété de cet insecte.

Cette espèce est assez commune dans presque toute la Grèce.

5. Procrustes Foudrasii. *Solier.*

Niger, elongato-ovatus; elytris punctatis, punctisque obsoletis impressis triplici serie.

Iconographie. I. p. 280. n° 4. T. 32. fig. 4.

Long. $13\frac{1}{2}$, 15 lignes. Larg. 5, 6 lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Spretus*, mais il est un peu plus allongé. Le corselet est un peu plus lisse, un peu moins large antérieurement, ce qui le fait paraître moins rétréci postérieurement, et il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie, très-peu marquée, mais cependant un peu plus distincte que dans le *Spretus*. Les

élytres sont un peu plus allongées, moins convexes et couvertes de points enfoncés moins marqués, moins rapprochés, qui se confondent moins entre eux et presque disposés en lignes longitudinales; les trois rangées de points enfoncés sont aussi un peu plus distinctes.

Il se trouve assez communément en Morée, et il m'a été envoyé par M. Solier, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Rugosus*.

6. Procrustes Græcus. *Parreyss.*

Niger, elongato-oblongus; elytris punctis intricatis subrugosis.

Iconographie. I. p. 281. n° 5. T. 33. fig. 1.

Long. 12 $\frac{1}{2}$, 14 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 4 $\frac{1}{2}$, 5 $\frac{1}{3}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Rugosus*, mais il est un peu plus étroit et plus allongé. Le corselet est un peu plus carré, moins large antérieurement et à peine rétréci postérieurement. Les élytres sont plus étroites, plus allongées et couvertes de points enfoncés moins marqués, plus distincts et qui se confondent moins entre eux.

Il m'a été envoyé par M. Parreyss, comme venant des îles Ioniennes.

Il doit être placé après le *Foudrasii*.

7. Procrustes Banonii. *Dupont.*

Niger, oblongo-ovatus; thorace marginato, subrotundato, antice posticeque subemarginato; elytris subtilissime rugosis.

Iconographie. I. p. 282. n° 7. T. 33. fig. 3.

Long. 11, 13 lignes. Larg. 4 $\frac{1}{2}$, 5 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Cerisyi*, mais il est très-différent de toutes les autres espèces de ce genre. La tête est à

peu près comme celle du *Cerisyi*. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, arrondi sur les côtés et couvert de rides transversales irrégulières, qui se confondent et qui le font paraître très-légèrement rugueux; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée, et il a près de la base une impression transversale également peu marquée; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont largement déprimés et assez fortement relevés, surtout vers les angles postérieurs, qui sont presque arrondis et très-prolongés en arrière, ce qui fait paraître la base très-échancrée dans son milieu. Les élytres sont plus larges antérieurement, moins ovales, un peu plus parallèles et un peu plus courtes que dans toutes les autres espèces de ce genre; elles sont entièrement couvertes de très-petits points élevés, très-serrés, presque triangulaires, un peu relevés de la pointe et ayant presque la forme des aspérités d'une rape. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Cerisyi*.

Il se trouve dans les îles et sur le continent de la Grèce.

Il doit être placé après le *Cerisyi*.

3. Carabus Croaticus.

C. Carniolicus. Schmidt.

M. Schmidt m'a envoyé, sous le nom de *Carniolicus*, deux individus pris dans les montagnes de la Carniole, absolument semblables à ceux que j'ai trouvés en Croatie.

10. Carabus Estreicheri.

Var. *C. Adoxus*. Stéven. Fischer. *Entomographie de la Russie*. II. p. 74. n° 8. t. 35. fig. 6. et III. p. 169. n° 26.

C. Modestus. Fischer. *idem*. II. t. 29. fig. 7.

M. le comte de Mannerheim m'a envoyé comme l'*Adoxus* de

Stéven et de Fischer, un individu venant du Caucase, qui ne me paraît qu'une très-légère variété de cette espèce.

15. Carabus Regalis.

Var. *C. Jenissonii.* Faldermann.

M. Faldermann m'a envoyé sous le nom de *Jenissonii* des individus beaucoup plus petits, mais qui ne me paraissent qu'une simple variété de cette espèce.

16. Carabus Æruginosus.

Var. *C. Virgatus.* Boeber.
C. Cœreus. Boeber. Sturm. *Catal.* p. 110.

M. le comte de Mannerheim m'a envoyé sous le nom de *Virgatus* de Bœber, et M. Henning sous celui de *Cœreus* du même auteur, des individus qui ne peuvent être séparés de cette espèce.

20. Carabus Kruberi.

La femelle est un peu plus grande que le mâle; ses élytres sont un peu plus ovales et plus convexes, et le dernier article des palpes est un peu moins fortement sécuriforme.

21. Carabus Vietinghovii.

Ce bel insecte est ordinairement plus grand que l'individu que j'ai décrit dans le second volume de cet ouvrage, et la femelle ne diffère pas sensiblement du mâle.

22. Carabus Faminii.

C. Klugii. Dahl.

M Dahl me l'a envoyé sous le nom de *Klugii.* Dans la fe-

melle le dernier article des palpes est moins fortement sécuriforme.

25. CARABUS ROSSII.

C. Heegerii. PARREYSS.

M. Parreyss me l'a envoyé sous le nom de *Heegerii.*

32. CARABUS ARVENSIS.

VAR. *C. Vinculatus.* MANNERHEIM.

M. Gebler m'a envoyé comme le *Vinculatus* de Mannerheim, deux individus pris en Sibérie, qui ne me paraissent qu'une des nombreuses variétés de cette espèce.

33. CARABUS LINEATOPUNCTATUS.

C. Concatenatus. KLUG.

M. Klug me l'a envoyé sous le nom de *Concatenatus.*

40. CARABUS GEBLERI.

Le mâle est un peu plus petit que la femelle, et ses élytres sont un peu moins larges.

48. CARABUS HELLUO.

M. Goudot a trouvé cet insecte en Espagne, près du Guadarama. Dans le mâle les stries des élytres et les trois rangées de points enfoncés sont un peu plus marquées que dans la femelle.

49. CARABUS ALTERNANS.

Il se trouve aussi dans les îles Baléares, en Sardaigne, en Grèce et sur la côte de Barbarie, particulièrement dans les environs de Tunis.

51. Carabus Barbarus.

M. Goudot l'a rapporté des environs de Tanger, et M. Bedeau l'a pris en Espagne, dans les environs de Cadix.

52. Carabus Cancellatus.

Var. *C. Fusus.* Palliardi. *Beschreibung zweyer decaden neuer und wenig bekannter Carabicinen.* p. 33. t. 3. fig. 15.
C. Sciticus. Kollar.

M. Dahl m'a envoyé, comme le *Fusus* de Palliardi, un individu venant de Suisse, dans lequel les points élevés des trois rangées sont plus allongés et moins marqués, et les intervalles plus légèrement chagrinés.

J'ai reçu aussi de M. Dahl, comme le *Sciticus* de Kollar, un individu venant du Bannat, qui ne me paraît pas différer de la variété dont j'ai parlé dans le second volume et que M. Megerle a nommé *Tuberculatus*.

54. Carabus Graniger.

C. Mœstus. Sturm. *Catal.* p. 111.

M. Sturm m'a envoyé, comme le *Mœstus* de son catalogue, une variété de cet insecte dont la couleur est plus obscure et presque noirâtre.

63. Carabus Festivus.

Les élytres sont quelquefois presque de la couleur du corselet.

67. Carabus Solieri.

Le mâle est ordinairement un peu plus petit que la femelle, mais du reste absolument semblable.

Ce bel insecte n'est pas très-rare dans les bois des montagnes

du département des Basses-Alpes. On le trouve aussi dans les montagnes de la Ligurie.

70. Carabus Exaratus.

Le mâle est un peu plus allongé que la femelle, et le dernier article des palpes est un peu plus fortement sécuriforme.

71. Carabus Dejeanii.

Var. *C. Gyllenhalii*. Fischer. III. p. 198. n° 59. t. 7. fig. 4.

Le *Gyllenhalii* décrit par Fischer, dans son troisième volume, n'est qu'une très-légère variété du *Dejeanii* et ne peut en être séparé.

La femelle de cette espèce est un peu plus large, moins allongée et plus convexe que le mâle, et le dernier article des palpes est un peu moins fortement sécuriforme.

76. Carabus Azurescens.

M. Passerini m'a envoyé plusieurs individus, pris dans les environs de Florence, qui me paraissent devoir être rapportés à cette espèce.

77. Carabus Germarii.

Var. *C. Carbonatus*. Ziegler.

M. Dahl m'a envoyé, comme le *Carbonatus* de Ziegler, un individu pris dans les monts Crapacs, qui ne me paraît qu'une variété de cette espèce.

84. Carabus Perforatus.

Il se trouve assez communément dans les provinces méridionales de la Russie.

90. Carabus Bessarabicus.

Var. *C. Concretus*. Fischer. *Entomographie de la Russie*. II. p. 102. n° 27. T. 29. fig. 2. et III. p. 224. n° 93.

C. Platyscelis. Fischer. *idem*. III. p. 225. n° 94. T. 7. b. fig. 1.

Quoi qu'en dise Fischer dans son troisième volume, il ne me paraît pas possible de séparer le *Concretus* du *Bessarabicus*.

Son *Platyscelis* n'est aussi qu'une variété de cette espèce, dans laquelle les élytres sont d'un brun roussâtre, ce qui arrive souvent dans plusieurs espèces particulières aux montagnes ou aux pays très-froids.

Cet insecte se trouve aussi en Sibérie et j'en ai reçu plusieurs individus de M. Gebler, sous les noms de *Bessarabicus*, *Concretus* et *Platyscelis*.

93. Carabus Sylvosus.

Dans la femelle le dernier article des palpes, quoique très-fortement sécuriforme, est cependant un peu moins dilaté que dans le mâle.

96. Carabus Campestris.

Var. *C. Perrini*. Faldermann.

On trouve communément dans les provinces méridionales de la Russie, et surtout en Crimée, une variété de cette espèce dont tout le corps est d'un noir assez brillant; je l'ai reçue de M. Faldermann, sous le nom de *Perrini*.

105. Carabus Sylvestris.

C. Nivosus. Lasserre.

M. Lasserre m'en a donné un individu pris dans les montagnes de la Suisse, sous le nom de *Nivosus*.

125. Carabus Sahlbergi.

La femelle ne me paraît pas différer du mâle décrit dans le second volume de cet ouvrage.

127. Carabus Mæander.

La femelle est un peu plus grande que le mâle, et ses élytres sont un peu plus ovales et moins parallèles.

128. Carabus Smaragdinus.

Le mâle est un peu plus allongé que la femelle; ses élytres sont un peu moins ovales, et le dernier article des palpes est un peu plus fortement sécuriforme.

129. Carabus Lotharingus.

C'est à tort que j'ai indiqué cet insecte comme venant des environs de Metz; il ne se trouve que dans le midi de la France, et particulièrement aux environs de Montpellier.

130. Carabus Fossulatus.

M. Besser m'en a envoyé un individu pris en Podolie et confondu par lui avec des *Besseri*. M. Godet croit, peut-être avec raison, que cet insecte n'est qu'une variété de cette dernière espèce.

131. Carabus Rothii. *Kollar*.

Oblongo-ovatus, supra viridi-æneus; elytris costis subelevatis interruptis.

Iconographie. I. p. 297. n° 8. T. 36. fig. 3.

Long. 11 lignes. Larg. 4 lignes.

Il ressemble beaucoup à l'*Excellens* et n'est peut-être qu'une

variété de cette espèce. Sa couleur est entièrement en-dessus d'un vert-bronzé un peu plus clair sur les bords des élytres. La tête et le corselet sont à peu près comme dans l'*Excellens*. Les côtes interrompues des élytres sont moins élevées, moins distinctes et plus fortement ponctuées sur leurs bords. Les pattes et le dessous du corps sont à peu près comme dans l'*Excellens*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Kollar, comme venant de Transylvanie, et sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé avant l'*Excellens*.

132. Carabus Leachii. *Gebler.*

Oblongo-ovatus, supra obscure cupreo-æneus; thoracis elytrorumque margine subviridi-aureo; thorace subquadrato, rugoso; elytris costis elevatis crenatis interruptis; antennarum articulis quatuor primis rufis.

Fischer. *Entomographie de la Russie.* II. p. 75. n° 9. T. 29. fig. 6. et III. p. 169. n° 25.

Iconographie. I. p. 306. n° 17. T. 38. fig. 4.

Long. 7 lignes. Larg. 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il est plus petit et un peu moins allongé que l'*Henningii*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-cuivreux obscur, avec les côtés du corselet et des élytres plus brillants et presque dorés. La tête est un peu plus large et moins allongée. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un rouge ferrugineux. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est un peu plus étroit, moins arrondi sur les côtés antérieurement, plus carré et plus plane; il est couvert de points enfoncés irréguliers, assez gros, assez marqués et peu rapprochés les uns des autres; les angles postérieurs sont un peu plus relevés, moins arrondis et un peu plus prolongés en arrière. Les élytres sont un peu plus

courtes, plus ovales et plus convexes; les côtes élevées interrompues sont à peu près comme dans l'*Henningii*. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun-obscur un peu roussâtre.

Il se trouve en Sibérie; je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce.

Il doit être placé après l'*Henningii*.

133. Carabus Hermanni. *Mannerheim.*

Oblongo-ovatus, niger; elytris costis elevatis interruptis, punctisque obsoletissimis impressis triplici serie.

Hummel. *Essais entomologiques*. 6. p. 22. n° 2.
Fischer. *Entomographie de la Russie*. III. p. 162. n° 14.
Iconographie. I. p. 308. n° 19. T. 39. fig. 2.

Long. 10 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 4 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup à l'*Æruginosus* et n'en est peut-être qu'une variété. Sa couleur est presque entièrement noire en-dessus; seulement les côtés du corselet et des élytres sont quelquefois très-légèrement verdâtres. La tête est à peu près comme celle de l'*Æruginosus*. Le corselet est un peu plus étroit, un peu plus rétréci postérieurement et un peu plus cordiforme. Les élytres sont à peu près comme celles de l'*Æruginosus*, seulement les trois rangées de points enfoncés sont à peine distinctes.

Il se trouve près de Zlatoust en Sibérie; je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, en assez mauvais état, qui m'a été envoyé par M. le comte de Mannerheim.

Il doit être placé avant l'*Æruginosus*.

134. Carabus Eschscholtzii. *Mannerheim.*

Ovatus, supra nigro-virescens; elytris costis elevatis interruptis, punctisque obsoletissimis impressis triplici serie.

HUMMEL. *Essais entomologiques*. 6. p. 21. n° 1.
FISCHER. *Entomographie de la Russie*. III. p. 165. n° 18.
Iconographie. I. p. 310. n° 22. T. 40. fig. 1.

Long. 10 ½ lignes. Larg. 4 ½ lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Æruginosus*, un peu plus large, moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir verdâtre, avec les côtés du corselet et des élytres un peu plus clairs et quelquefois d'un vert un peu bleuâtre. La tête est à peu près comme celle de l'*Æruginosus*. Le corselet est un peu plus large, et les côtés sont un peu plus relevés, surtout vers les angles postérieurs. Les élytres sont un peu plus larges, plus ovales et moins convexes; les côtes élevées sont plus marquées, interrompues et composées de points allongés bien distincts, quelquefois presque arrondis; les points des quatrième, huitième et douzième côtes sont quelquefois un peu plus longs, plus distincts, et forment presque trois lignes de points oblongs élevés; les intervalles entre les points ne paraissent pas ponctués. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Æruginosus*.

Il se trouve en Sibérie; je ne possède que des individus femelles de cette espèce; ils m'ont été envoyés par M. le comte de Mannerheim et par M. Gebler.

Il doit être placé après l'*Æreus*.

135. CARABUS PANZERI.

Oblongo-ovatus, supra obscure cupreo-æneus; thoracis elytrorumque margine viridi-aureo; capite elongato subcrassiore; thorace quadrato, subrugoso; elytris striis elevatis crenatis interruptis; antennarum articulis quatuor primis tibiarumque basi rufescentibus.

Iconographie. I. p. 311. n° 23. T. 52. fig. 3.
C. Regalis. var. GEBLER.

Long. 10 ½ lignes. Larg. 4 ¼ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Regalis*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-cuivreux obscur, avec les côtés du corselet et des élytres d'un vert-doré brillant. La tête est noirâtre, grande, assez allongée, un peu renflée postérieurement, presque comme dans les espèces de la quatrième division, et elle a deux impressions longitudinales entre les antennes, et quelques points enfoncés peu marqués entre les yeux. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un brun un peu roussâtre. Les yeux sont assez petits et à peine saillants. Le corselet est presque carré, légèrement rétréci près de la base, assez plane et couvert de points enfoncés assez marqués et souvent réunis; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus marquée que dans le *Regalis*, et les côtés sont plus fortement rebordés et un peu plus relevés. Les élytres sont un peu plus allongées et moins ovales que celles du *Regalis*; les stries élevées sont plus interrompues et plus fortement crénelées, et il n'y a pas de rangées de points enfoncés apparentes. La base des jambes est d'un brun roussâtre.

Il se trouve en Sibérie. Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Gebler, comme une variété du *Regalis*.

Il doit être placé après l'*Eschscholtzii*.

136. CARABUS DUFOURII.

Ovatus, supra nigro-cyaneus; thoracis elytrorumque margine violaceo; thorace subrotundato, margine subreflexo; elytris ovatis, convexis, subcostatis, costis interruptis, punctisque oblongis elevatis triplici serie.

Iconographie. 1. p. 325. nº 36. T. 43. fig. 2.

Long. 9 ½, 11 ¼ lignes. Larg. 4 ¼, 5 lignes.

Il est à peu près de la grandeur et de la couleur du *Catenu-*

latus, mais il est moins allongé. La tète est un peu plus grosse et presque renflée postérieurement. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est un peu plus large, arrondi sur les côtés et non rétréci postérieurement; les bords latéraux sont un peu plus relevés, et les angles postérieurs sont plus arrondis. Les élytres sont plus larges, en ovale moins allongé et plus convexes; les stries élevées sont plus marquées, plus distinctement interrompues et presque composées de points séparés; les trois rangées de points oblongs élevés sont bien distinctes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Catenulatus.*

Il se trouve dans les parties les plus méridionales de l'Espagne et dans les environs de Tanger.

Il doit être placé après le *Catenatus.*

137. Carabus Conciliator.

Oblongus, supra obscure cupreo-æneus; thorace quadrato, subrugoso; elytris oblongis, elevato-striatis, striis interruptis, alternatim subcostatis, punctisque oblongis elevatis triplici serie.

Fischer? *Entomographie de la Russie.* I. p. 102. n° 25. t. 10. fig. 25. et III. p. 177. n° 36.

Iconographie. I. p. 329. n° 39. t. 44. fig. 1.

Long. 9 ½ lignes. Larg. 3 ¾ lignes.

Il est un peu plus grand et plus allongé que l'*Arvensis,* et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-cuivreux obscur, avec les côtés du corselet et des élytres un peu plus brillants. La tète est plus fortement ponctuée. Le corselet est un peu plus large, surtout antérieurement, plus carré, assez plane, et il est couvert de points enfoncés plus marqués, assez serrés et souvent réunis; l'impression longitudinale que l'on voit de chaque côté de la base est moins distincte, et les angles postérieurs sont plus arrondis et un peu moins prolongés en arrière. Les élytres sont plus allongées; les stries élevées sont plus marquées et plus

distinctement interrompues; les points oblongs des trois rangées sont plus courts, plus lisses et plus saillants. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve en Daourie, dans la Sibérie orientale.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce, qui m'a été envoyé par M. le comte de Mannerheim, comme le *Conciliator* de Fischer. Cependant la figure et la description de cet auteur ne me paraissent pas se rapporter parfaitement à cet insecte.

Il doit être placé avant l'*Arvensis*.

138. Carabus Faldermanni. *Mannerheim*.

Oblongo-ovatus, supra nigro-subviolaceus; thoracis elytrorumque margine viridi-æneo; thorace subquadrato, rugoso; elytris elevato-striatis, striis interruptis, alternatim subcostatis, punctisque oblongis elevatis triplici serie.

Iconographie. I. p. 332. n° 41. T. 44. fig. 3.

Long. 8 lignes. Larg. 3 lignes.

Il est à peu près de la forme et de la grandeur de l'*Arvensis*, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu violet, surtout sur les élytres, avec les bords du corselet et des élytres d'un vert un peu bronzé. La tête est plus fortement ponctuée et presque rugueuse. Le corselet est un peu plus petit, plus carré, moins arrondi sur les côtes, plus plane, et il est couvert de points enfoncés irréguliers, plus marqués, qui se confondent et qui le font paraître chagriné; les bords latéraux sont un peu plus relevés. Les stries élevées des élytres sont plus marquées et plus distinctement interrompues; les points oblongs des trois rangées sont un peu plus courts, plus lisses et plus saillants. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve en Daourie, dans la Sibérie orientale.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a

été envoyé par M. le comte de Mannerheim, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après l'*Arvensis*.

139. CARABUS GORYI. *Mihi.*

Ovatus, subdepressus, supra nigro-cyaneus; thorace subquadrato; elytris ovatis, margine subcarinato, elevato-lineatis, lineis æqualibus, interstitiis crenatis, punctisque impressis triplici serie.

Long. 9 lignes. Larg. 4 ¼ lignes.

Il se rapproche beaucoup par la forme du *Lherminieri*, mais il est un peu plus petit, et il me paraît appartenir à la troisième division. Sa couleur est entièrement en-dessus d'un noir un peu bleuâtre, surtout sur les bords latéraux du corselet et des élytres. La tête est presque lisse, avec deux enfoncements longitudinaux assez marqués, entre les antennes, et quelques rides irrégulières à peine distinctes, entre les yeux. Ces derniers sont assez saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est à peine distincte, et il a près de la base une impression transversale assez fortement sinuée et assez marquée; la partie au-delà de l'impression est assez fortement ponctuée; le reste est presque lisse; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés, et assez largement déprimés vers les angles postérieurs; ceux-ci sont arrondis et assez prolongés en arrière. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, ovales, assez courtes et peu convexes; les bords latéraux sont un peu déprimés, légèrement relevés et presque en carène; elles sont couvertes de lignes élevées, lisses, égales et bien distinctes; les quatrième, huitième et douzième sont interrompues par des points enfoncés bien marqués, et forment presque trois lignes de points oblongs

élevés; on voit entre les lignes élevées une rangee de points enfoncés bien marqués, qui les fait paraître presque crénelées. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale. Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été donné par M. Gory.

Il doit être placé après le *Lineatopunctatus*.

140. Carabus Bilbergi. *Mannerheim*.

Ovatus, supra æneus; thorace subrotundato; elytris elevato-striatis, lineis alternatim subcostatis, punctisque oblongis elevatis prominentibus triplici serie.

Hummel. *Essais entomologiques*. 6. p. 25. n° 5.
Fischer. *Entomographie de la Russie*. iii. p. 176. n° 34.
Iconographie. i. p. 335. n° 44. t. 45. fig. 2.

Long. 9 lignes. Larg. 4 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Cumanus* par la forme et la couleur, et n'est peut-être qu'une variété de cette espèce, mais il est un peu plus grand. Le corselet est un peu plus large et plus arrondi sur les côtés. Les lignes élevées des élytres sont moins lisses; les points oblongs des trois rangées sont un peu plus gros, plus courts et plus saillants, et les intervalles entre ces points sont un peu enfoncés et plus brillants que le reste des élytres.

Il se trouve en Daourie, dans la Sibérie orientale.

Je ne possède que des individus femelles de cet insecte; ils m'ont été envoyés par M. le comte de Mannerheim et par M. Henning.

Il doit être placé après le *Cumanus*.

141. Carabus Euchromus.

Oblongo-ovatus, supra cupreo-æneus, vel viridis, vel nigro-vio-

laceus; thorace subcordato; elytris elevato-lineatis, punctisque oblongis elevatis triplici serie.

PALLIARDI. *Beschreibung zweyer decaden neuer und wenig bekannter Carabicinen.* p. 3. T. I. fig. I.

Iconographie. I. p. 336. n° 45. T. 45. fig. 3.

Long. 8 $\frac{3}{4}$, 9 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 3 $\frac{1}{2}$, 3 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il est plus grand que l'*Arvensis*, un peu moins allongé, et sa couleur est en-dessus tantôt d'un vert-métallique assez clair, tantôt d'un bronzé-cuivreux plus ou moins brillant, quelquefois d'un bleu violet, quelquefois même presque tout-à-fait noire, et l'on trouve des variétés intermédiaires entre ces différentes couleurs. La tête est proportionnellement un peu plus grosse que celle de l'*Arvensis*. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, presque cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées et de petits points enfoncés très-peu marqués; la ligne longitudinale du milieu est bien distincte, et il a de chaque côté de la base une impression oblongue peu marquée; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés et peu relevés; les angles postérieurs ne sont nullement relevés et sont assez prolongés en arrière. Les élytres sont en ovale peu allongé, peu convexes, et couvertes de lignes élevées égales, dont les intervalles sont légèrement crénelés, et dont les quatrième, huitième et douzième sont interrompues et forment trois rangées de points oblongs élevés, bien distincts, mais peu saillants. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve en Hongrie, dans les montagnes du Bannat.

Il doit être placé après le *Bilbergi.*

142. CARABUS MONTIVAGUS.

Ovatus, supra nigro-violaceus; thoracis elytrorumque margine

violaceo; thorace subquadrato, punctulato; elytris elevato-lineatis, punctisque oblongis elevatis triplici serie.

PALLIARDI. *Beschreibung zweyer decaden neuer und wenig bekannter Carabicinen.* p. 31. T. 3. fig. 14.
Iconographie. I. p. 336. n° 46. T. 52. fig. 4.

Long. 10 ½ lignes. Larg. 4 ⅓ lignes.

Il ressemble beaucoup à l'*Euchromus,* mais il est plus grand, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu violet, avec les côtés du corselet et des élytres d'une couleur violette un peu pourprée. La tête est plus distinctement ponctuée. Le corselet est plus large, plus carré, moins rétréci postérieurement, et il est couvert de points enfoncés assez distincts et assez rapprochés les uns des autres; l'impression de chaque côté de la base est à peine sensible; le bord antérieur est moins échancré, et les angles postérieurs sont plus fortement prolongés en arrière. Les élytres sont en ovale un peu moins allongé; les intervalles entre les lignes élevées sont plus fortement crénelés, et les points oblongs des trois rangées sont un peu plus saillants.

Il se trouve également en Hongrie, dans les montagnes du Bannat. Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Frivaldjsky.

Il doit être placé après l'*Euchromus.*

143. CARABUS INTERRUPTUS. *Latreille.*

Oblongo-ovatus, supra obscure viridi-æneus; thorace cordato, lævigato; elytris elevato-lineatis, lineis alternatim obsoletis, punctisque oblongis elevatis triplici serie.

Long. 8 ½ lignes. Larg. 3 ⅔ lignes.

Il est un peu plus grand que l'*Arvensis,* proportionnellement

un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé obscur presque noirâtre sur la tête et le corselet, un peu cuivreux sur les élytres, avec les côtés du corselet et des élytres d'un vert un peu plus clair. La tête est assez allongée et presque lisse. Le corselet est le double plus large que la tête, aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme, lisse et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée, et il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez fortement marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés et peu relevés; les angles postérieurs sont assez prolongés en arrière. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et assez convexes; elles sont couvertes de lignes élevées, mais les impaires sont très-peu marquées et presque complètement effacées; les quatrième, huitième et douzième sont interrompues et forment trois lignes de points oblongs élevés, bien distincts, et les intervalles entre ces lignes paraissent tout-à-fait lisses. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant de l'île de Madère.

Il doit être placé après le *Montivagus*.

144. Carabus Palustris. *Eschscholtz.*

Oblongus, supra cupreo-æneus; thorace quadrato, angulis posticis non productis; elytris oblongis, lineis duabus punctisque oblongis triplici serie elevatis, interstitiis rugosis.

Iconographie. 1. p. 358. n° 66. t. 50. fig. 3.

Long. 8 ½ lignes. Larg. 3 ½ lignes.

Il se rapproche du *Mæander*, mais il est plus grand, pro-

portionnellement plus allongé et d'une couleur un peu plus brillante en-dessus. Le corselet est un peu plus large, plus carré, plus arrondi sur les côtés et non rétréci postérieurement. Les élytres sont un peu plus allongées; les deux lignes élevees sont moins saillantes et non sinuées, et les points des trois rangées sont moins gros et moins saillants.

Il se trouve au Kamtschatka; je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Morbillosus*.

145. Carabus Tuberculosus. *Gebler.*

Oblongo-ovatus, supra cupreo-æneus; thorace quadrato, angulis posticis non productis; elytris oblongo-ovatis, lineis tribus granulatis obsoletis punctisque oblongis prominentibus triplici serie elevatis, interstitiis rugosis.

Iconographie. I. p. 359. n° 67. T. 50. fig. 4.

C. Tuberculatus. Fischer. *Entomographie de la Russie.* III. p. 186. n° 43. T. 7. c. fig. 1.

Long. 7 ½ lignes. Larg. 3 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Mæander,* mais il est un peu moins allongé. Le corselet est d'une couleur un peu plus brillante, un peu plus long, plus arrondi sur les côtés et moins large antérieurement, ce qui le fait paraître non rétréci postérieurement. Les élytres sont un peu plus larges, surtout antérieurement; les trois lignes élevées sont très-peu marquées, surtout la première, et composées de points presque arrondis, placés à côté les uns des autres; les points des trois rangées sont à peu près comme dans le *Mæander*, mais cependant un peu moins gros et moins saillants.

Il se trouve en Sibérie; je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Gebler.

Il doit être placé avant le *Mæander*.

146. Carabus Menetriesii. *Faldermann.*

Oblongus, supra obscuro-æneus; thorace subquadrato, angulis posticis subproductis; elytris oblongis, lineis duabus punctisque oblongis triplici serie elevatis prominentibus, interstitiis subrugosis.

Fischer. *Ent. de la Russie.* III. p. 185. n° 42. T. 7. b. fig. 2. *Iconographie.* I. p. 362. n° 70. T. 51. fig. 3.

Long. 8 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 3 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur, de la forme et de la couleur du *Granulatus*, mais il est un peu plus convexe. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu moins carré, moins plane, légèrement arrondi sur les côtés, plus lisse antérieurement et un peu plus fortement ponctué postérieurement; les angles postérieurs sont un peu plus prolongés en arrière et plus arrondis. Les élytres sont un peu moins allongées et plus convexes; la ligne élevée près de la suture est presque entièrement effacée; les deux autres et les trois rangées de points élevés sont plus saillantes; les intervalles entre les points élevés sont un peu enfoncés et un peu plus brillants que le reste des élytres. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve aux environs de Saint-Pétersbourg, et il m'a été envoyé par M. Faldermann, sous le nom que je lui ai conservé. Fischer dit qu'on le trouve aussi en Sibérie.

Il doit être placé dans la cinquième division, après le *Granulatus.*

147. Carabus Canaliculatus.

Ovatus, supra obscuro-niger; thorace quadrato; elytris costis tribus elevatis, interstitiis subrugosis.

Adams. *Mémoires de la Société impériale des Naturalistes de Moscou.* V. p. 168. n° 2. T. 12. fig. 1.

FISCHER. *Entom. de la Russie.* III. p. 497. n° 57. T. 6. fig. 2.
Iconographie. I. p. 378. n° 84. T. 55. fig. 3.

Long. 10, 12 lignes. Larg. 4, 5 lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Auratus*, mais il est un peu plus court, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un noir obscur. La tête est un peu plus petite que celle de l'*Auratus*, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales un peu plus marquées. Les mandibules, les palpes et les antennes sont noirs. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est le double plus large que la tête, moins long que large, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, non rétréci postérieurement, carré et presque plane; il est couvert de points enfoncés peu marqués et de rides tranversales ondulées, également peu marquées, qui se confondent avec les points; la ligne longitudinale est fine et peu distincte; les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, et dont la postérieure est assez fortement sinuée, sont aussi peu distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et assez apparente; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés et un peu relevés; les angles postérieurs sont peu prolongés en arrière et assez arrondis. Les élytres sont un peu plus obscures que le corselet, et quelquefois même d'un brun noirâtre; elles sont en ovale peu allongé, à peu près comme dans l'*Auratus*, mais l'extrémité n'est nullement sinuée dans aucun des deux sexes; elles sont couvertes de très-petits points élevés, qui se confondent et qui les font paraître légèrement rugueuses, et elles ont trois côtes élevées assez saillantes et assez tranchantes, qui se réunissent avant l'extrémité; souvent ces côtes, surtout l'extérieure, sont interrompues en plusieurs endroits. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve en Daourie, dans la Sibérie orientale.

Il doit être placé avant le *Melancholicus*.

148. Carabus Imperialis. *Gebler.*

Oblongo-ovatus; thorace violaceo, punctato, subrugoso; elytris nigro-violaceis, crenato-striatis, margine aureo.

Fischer. *Entomographie de la Russie.* II. p. 67. n° 4. T. 46. fig. 5.

Iconographie. I. p. 383. n° 89. T. 56. fig. 4.

Long. 11 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 4 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il est un peu moins allongé que le *Purpurascens*. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est d'un bleu violet, avec les bords un peu plus clairs; il est plus court que celui du *Purpurascens*, plus large, plus arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, assez plane, et couvert de points enfoncés et de rides transversales ondulées, qui se confondent avec les points et qui le font paraître un peu rugueux; les côtés sont moins fortement rebordés et moins relevés; les angles postérieurs sont beaucoup moins saillants et presque aigus. Les élytres sont d'un noir-violet un peu bleuâtre, avec une bordure assez large d'une belle couleur dorée très-brillante; elles sont en ovale moins allongé que celles du *Purpurascens* et un peu moins rétrécies antérieurement; elles ont des stries crénelées comme dans cette espèce, mais qui sont un peu plus serrées et moins saillantes, et l'on n'aperçoit pas de rangées de points enfoncés apparentes.

Il se trouve en Sibérie, mais il y est très-rare. Je ne possède qu'un individu mâle de ce bel insecte, qui m'a été envoyé par M. Gebler.

Il doit être placé après le *Purpurascens*.

149. Carabus Aurolimbatus. *Mannerheim.*

Oblongus, supra nigro-subcyaneus; thoracis margine violaceo,

elytris opacis, granulatis, subreticulatis, margine aureo.

Iconographie. I. p. 391. n° 96. T. 58. fig. 3.

Long. 10 lignes. Larg. $3\frac{3}{4}$ lignes.

Il est très-voisin des *Exasperatus*, *Azurescens*, *Germarii* et *Violaceus*, et n'est peut-être qu'une variété de l'une de ces espèces. Il est plus petit et plus allongé que le *Violaceus*, et il est en-dessus d'une couleur moins bleue et plus terne. Le corselet est un peu plus arrondi sur les côtés et plus fortement ponctué; les bords latéraux sont d'un violet un peu pourpré, et les angles postérieurs sont moins relevés et moins prolongés en arrière. Les élytres sont couvertes de points élevés qui se confondent et qui les font paraître presque réticulées, et leur bord extérieur est d'un beau vert doré.

Je ne possède qu'un individu mâle, en fort mauvais état, de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. le comte de Mannerheim, comme venant des montagnes de l'Oural.

Il doit être placé après le *Violaceus*.

150. CARABUS OBSOLETUS.

Ovatus, niger; thorace quadrato, subrotundato, margine subreflexo; elytris punctis minutissimis elevatis striatim quasi dispositis, punctisque obsoletis impressis triplici serie.

FISCHER. *Entom. de la Russie.* II. p. 90. n° 19. T. 29. fig. 1.
Iconographie. II. p. 10. n° III. T. 62. fig. 2.
C. Obliteratus. FISCHER. *idem.* III. p. 211. n° 74.

Long. $9\frac{1}{2}$, $10\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $4\frac{1}{4}$, $4\frac{3}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Sibiricus*, mais il est plus large et moins allongé. Le corselet est plus large, et ses bords latéraux sont un peu plus relevés. Les élytres sont un peu plus courtes, plus larges et moins convexes; les bords latéraux sont un peu

plus relevés; elles sont ponctuées à peu près de la même manière, mais les points dont elles sont couvertes sont un peu moins distincts, et les intervalles entre les points des trois rangées ne paraissent pas relevés.

Il se trouve en Sibérie. Je ne possède que des individus femelles de cet insecte.

Il doit être placé après le *Sibiricus*.

151. CARABUS GROENLANDICUS. *Mihi.*

Ovatus, niger; thorace quadrato, postice obsolete transversim impresso; elytris subreticulatis, elevato-striatis, striis interruptis, punctisque obsoletis oblongis elevatis triplici serie.

Long. 6 $\frac{3}{4}$, 7 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{3}{4}$, 3 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Chamissonis* et n'en est peut-être qu'une variété, mais il est ordinairement un peu plus grand. Le corselet est un peu moins court et ne paraît pas rétréci près de la base; les rides transversales et les points enfoncés dont il est couvert sont un peu moins serrés; il a près de la base une impression transversale assez distincte; les angles postérieurs sont un peu plus prolongés en arrière, et le milieu de la base est un peu sinué. Les élytres sont à peu près comme celles du *Chamissonis*.

Il se trouve sur les côtes du Groenland, et il m'a été envoyé par M. Sommer.

Il doit être placé avant le *Chamissonis*.

152. CARABUS COMPTUS. *Frivaldjsky.*

Oblongus, supra nigro-cyaneus; thoracis elytrorumque margine violaceo; thorace subquadrato; elytris confertissime crenato-striatis, punctisque impressis obsoletis triplici serie.

Long. 8 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 3 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il est un peu plus grand que le *Convexus*, proportionnelle-

ment beaucoup plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bleuâtre, avec les bords latéraux du corselet et des élytres d'un bleu un peu violet. La tête est à peu près comme celle du *Convexus*. Le dernier article des palpes est moins fortement sécuriforme. Le corselet est un peu plus court. Les élytres sont beaucoup plus allongées; elles sont striées à peu près comme celles du *Preslii*, et elles ont trois rangées de points enfoncés assez petits et peu marqués. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Frivaldjsky, comme venant des montagnes du Bannat, et sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Chamissonis*.

153. Carabus Vladsimirskyi. *Mannerheim.*

Ovatus, niger; thorace latiore quadrato, margine subreflexo; elytris brevioribus, subtilissime crenato-striatis, punctisque impressis triplici serie.

Iconographie. II. p. 19. n° 119. T. 64. fig. 2.

Long. 10 lignes. Larg. 4 lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Hortensis*, mais il est plus court, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tète est assez allongée, presque lisse, avec deux impressions longitudinales assez marquées, entre les antennes, et quelques petits points enfoncés et quelques rides irrégulières à peine distincts, entre les yeux. Le corselet est large, presque carré, un peu moins long que large, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtes, non rétréci postérieurement et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées et de petits points enfoncés peu rapprochés les uns des autres et à peine distincts; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; il a près de la base une impression tranversale assez distincte; le bord antérieur est assez échancré et un peu sinué; les an-

gles antérieurs sont arrondis; les côtés sont largement déprimés et fortement relevés; les angles postérieurs sont très-prolongés en arrière, et le milieu de la base est coupé carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, légèrement ovales, assez larges antérieurement, assez courtes et peu convexes; elles sont couvertes de stries crénelées très-serrées, peu marquées et peu régulières, et elles ont trois rangées de points enfoncés assez distincts; le fond de ces points et le bord des élytres ont une légère teinte cuivreuse. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. le comte de Mannerheim, sous le nom que je lui ai conservé, et comme venant de la Daourie, dans la Sibérie orientale.

Il doit être placé après le *Comptus*.

154. CARABUS PRESLII. *Parreyss.*

Ovatus, supra nigro-subcyaneus; thorace subquadrato, margine subreflexo; elytris confertissime crenato-striatis, punctisque impressis triplici serie.

Iconographie. II. p. 20. n° 120. T. 64. fig. 3.

Long. 10, 11 lignes. Larg. 4, 4 ½ lignes.

Il est un peu plus petit et moins allongé que le *Gemmatus*, et sa couleur est entièrement d'un noir un peu bleuâtre en-dessus. La tête est un peu moins allongée. Le corselet est proportionnellement un peu plus large, plus court, presque carré, légèrement arrondi sur les côtés et entièrement couvert de petits points enfoncés assez serrés et de rides ondulées qui se confondent avec les points; les côtés sont largement déprimés et assez fortement relevés, surtout vers les angles postérieurs, qui sont fortement prolongés en arrière et presque arrondis. Les élytres sont plus courtes et plus convexes que celles du *Gemmatus* et striées à peu près de la même manière, mais les stries

sont un peu moins marquées et plus distinctement crénelées; les points enfoncés des trois rangées sont beaucoup plus petits, peu distincts, et n'ont pas de couleur métallique; les intervalles entre ces points sont quelquefois un peu relevés et forment alors presque trois rangées de points oblongs élevés, mais toujours très-peu distinctes. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve assez communément en Morée et dans les îles Ioniennes.

Il doit être placé après le *Vladsimirskyi*, à la fin de la onzième division, devenue la douzième.

155. Carabus Loschnikovii. *Gebler.*

Oblongo-ovatus, supra cupreo-æneus; thorace quadrato, rugoso; elytris crenato-striatis, striis sæpe confluentibus, punctisque impressis triplici serie; pedibus rufescentibus.

Fischer. *Entomographie de la Russie*, II. p. 78. n° 11. t. 45. fig. 3. et III. p. 223. n° 92.

Iconographie. II. p. 26. n° 126. t. 66. fig. 1.

Long. 6 lignes. Larg. 2 ¾ lignes.

Il est plus petit que l'*Hoppii*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-cuivreux assez obscur sur le corselet, et plus brillant sur les élytres. La tête est presque noirâtre et légèrement rugueuse. Les yeux sont assez saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, presque carré, très-légèrement rétréci postérieurement, assez plane et couvert de points enfoncés assez marqués et de rides irrégulières qui se confondent avec les points et qui le font paraître assez rugueux; la ligne longitudinale du milieu est très-fine et à peine distinte; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs sont arrondis, peu pro-

longés en arrière et nullement relevés. Les élytres sont plus convexes que celles de l'*Hoppii*, et striées à peu près de la même manière, mais les points enfoncés des trois rangées sont un peu moins marqués. Le dessous du corps est noir. Dans le seul individu mâle que je possède les pattes sont entièrement d'un brun roussâtre; cependant Fischer dit que les pieds sont noirs, avec les jambes rouges.

Il se trouve en Sibérie, et il m'a été envoyé par M. Gebler. Il doit être placé après le *Latreillei*.

6. Calosoma Sayi.

M. Leconte m'a envoyé le mâle de cette espèce. Il est un peu plus petit que la femelle. Les jambes intermédiaires sont très-fortement arquées, et les trocanters sont à peu près comme dans l'*Alternans*.

7. Calosoma Laterale.

La femelle est un peu moins allongée que le mâle. Les élytres sont un peu plus courtes et plus larges. Les jambes intermédiaires et les trocanters sont comme dans la femelle de l'*Alternans*.

9. Calosoma Rugosum.

Var. *C. Chlorostictum*. Klug.

M. Klug m'a envoyé, sous le nom de *Chlorostictum*, un individu femelle venant du Dongola, dont la couleur est d'un bronzé verdâtre, mais qui ne me paraît qu'une simple variété de cette espèce.

17. Calosoma Splendidum. *Mannerheim*.

Viride, nitidissimum; elytris crenato-striatis, punctisque minutis impressis triplici serie; ore, tibiis tarsisque nigris.

Long. 11 ½ lignes. Larg. 5 ½ lignes.

Il se rapproche par la forme du *Scrutator*, mais il est plus

petit, et sa couleur est en-dessus d'un beau vert-métallique très-brillant. La tête est proportionnellement plus petite que celle du *Scrutator;* elle a deux enfoncements longitudinaux assez marqués, entre les antennes, et elle est couverte de petits points enfoncés peu marqués et peu rapprochés les uns des autres. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont noirs. Les antennes manquent dans le seul individu femelle que je possède. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est moins large et moins transversal que celui du *Scrutator;* il est rétréci postérieurement et couvert de rides irrégulières à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; l'impression transversale postérieure est fortement marquée, et il a de chaque côté de la base une impression arrondie et bien distincte; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés et peu relevés; les angles postérieurs sont très-aigus, et la base est fortement sinuée. Les élytres ont à peu près la même forme que celles du *Scrutator,* et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les cuisses sont de la couleur du dessus. Les jambes sont d'un noir un peu brunâtre. Les tarses sont noirs. Les jambes intermédiaires sont légèrement arquées; les postérieures sont droites.

Il m'a été envoyé par M. le comte de Mannerheim, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant de St.-Domingue.

Il doit être placé après le *Scrutator.*

18. Calosoma Olivieri. *Mihi.*

Nigrum; elytris substriatis, transversim obsolete undulato-rugatis, punctisque minutis impressis virescentibus triplici serie; tibiis intermediis subrectis.

Long. 9 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 4 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup à l'*Inquisitor,* mais il est un peu plus grand, un peu plus allongé, et sa couleur est entièrement noire

en-dessus. La tête est un peu plus petite, et elle est couverte de points enfoncés plus petits et moins marqués. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu moins large, ce qui le fait paraître moins transversal, à peine rétréci postérieurement, et il est couvert de points plus serrés et moins marqués. Les élytres sont un peu plus allongées; elles sont couvertes de stries transversales ondulées, qui paraissent presque former des petites écailles imbriquées les unes sur les autres, à peu près comme dans l'*Auropunctatum*, mais un peu moins marquées et disposées en lignes longitudinales plus distinctes et plus régulières; les intervalles entre ces lignes forment aussi des stries plus distinctes, mais qui le sont cependant beaucoup moins que dans l'*Inquisitor* et qui ne paraissent pas ponctuées; on voit en outre sur chaque élytre trois rangées de petits points enfoncés peu distincts, un peu verdâtres, dans le fond desquels on aperçoit un très-petit point élevé; les intervalles entre ces points sont très-légèrement relevés, et paraissent former trois rangées de points oblongs élevés, à peine distinctes. Le dessous du corps et les pattes sont noirs. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, les jambes intermédiaires sont très-légèrement arquées; les postérieures sont droites. Les trocanters sont comme dans l'*Inquisitor*.

Cet insecte m'a été donné par M. le comte de Jousselin, comme pris par feu Olivier, dans les environs de Bagdad.

Il doit être placé après l'*Inquisitor*.

19. Calosoma Bonariense. *Mihi.*

Supra viridi-cupreo-æneum; elytris viridi marginatis, crenato-striatis, interstitiis subæqualibus transversim rugatis, punctisque impressis viridibus, vel oblongis elevatis triplici serie; tibiis intermediis incurvis.

Long. 10 $\frac{1}{2}$, 11 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 4 $\frac{3}{4}$, 5 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Laterale*, mais il est un peu moins allongé, et sa couleur est en-dessus plus bronzée et plus cui-

vreuse sur la tête et le corselet, et plus verdâtre sur les élytres. La tête et le corselet sont à peu près comme dans le *Laterale*. Les élytres sont un peu plus larges et moins allongées; les intervalles des stries ou côtes élevées sont presque de la même largeur, et les points enfoncés des trois rangées sont d'une couleur plus verte et moins cuivreuse. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Laterale*, mais les trocanters sont à peu près comme ceux de l'*Inquisitor*, dans les deux sexes.

Il se trouve aux environs de Buenos-Ayres.

Il doit être placé après le *Laterale*.

20. CALOSOMA ANTIQUUM. *Mihi.*

Supra obscure cupreo-æneum ; elytris crenato-striatis, interstitiis æqualibus transversim rugatis, punctisque impressis triplici serie ; tibiis intermediis subincurvis.

Long. 10 lignes. Larg. $4\frac{1}{2}$ lignes.

Il ressemble au *Rugosum*, mais il est un peu plus petit, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-cuivreux assez obscur. La tête est un peu plus grosse, surtout postérieurement, et les points enfoncés dont elle est couverte sont moins rapprochés les uns des autres. Le corselet est un peu plus transversal, point rétréci postérieurement, et les angles postérieurs sont très-arrondis, à peine sensibles et ne sont nullement prolongés en arrière. Les élytres sont un peu moins allongées, striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les points enfoncés des trois rangées ne sont guère plus brillants que le reste des élytres. Le dessous du corps est noir, avec les côtés du corselet et de la poitrine d'un vert-bronzé obscur. Les pattes sont noires. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, les jambes intermédiaires sont légèrement arquées; les postérieures sont tout-à-fait droites. Les trocanters sont comme dans le *Rugosum*.

Il a été trouvé par M. Lacordaire, dans les environs de Cordoba, dans le Tucuman.

Il doit être placé après l'*Alternans*.

21. Calosoma Senegalense. *Mihi.*

Supra obscuro-æneum; elytris elevato-lineatis, subcostatis, costis transversim rugatis, interstitiis punctis minutis elevatis linea dispositis, punctisque obsoletis impressis triplici serie.

Long. 11, 12 lignes. Larg. $4\frac{3}{4}$, $5\frac{1}{2}$ lignes.

Il est ordinairement un peu plus grand que le *Rugosum*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur, quelquefois un peu verdâtre. La tête est à peu près comme celle du *Rugosum*, mais elle est couverte de points enfoncés et de rides irrégulières un peu plus serrés, et les deux impressions longitudinales entre les antennes sont un peu plus marquées. Le corselet est aussi à peu près comme celui du *Rugosum*, mais il est un peu rétréci postérieurement, et les angles postérieurs sont un peu moins prolongés en arrière, très-petits et assez aigus. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont chacune sept lignes longitudinales élevées, assez larges et assez saillantes, fortement striées transversalement et presque formées d'une suite de gros points élevés presque arrondis, entre lesquelles on aperçoit une ligne longitudinale de petits points élevés et arrondis; on voit en outre sur chaque élytre trois rangées de points enfoncés assez petits et souvent à peine distincts. Le dessous du corps et les pattes sont noirs. Les jambes intermédiaires sont un peu moins arquées que celles du *Rugosum*; les postérieures sont presque droites. Les trocanters sont à peu près comme dans le *Rugosum*.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Rugosum*.

22. Calosoma Chinense.

Supra obscure cupreo-æneum ; elytris subtilissime rugosis, foveolisque cupreis triplici serie.

Kirby's. *Century of insects.* p. 379. n° 5.

Long. 11 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 5 lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Auropunctatum*, mais il est un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur un peu cuivreux. La tête est un peu plus petite que celle de l'*Auropunctatum* et ponctuée à peu près de la même manière. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu moins large, ce qui le fait paraître moins transversal; il a près du bord antérieur une impression transversale peu marquée, assez courte, qui forme un angle sur la ligne du milieu, et l'impression que l'on voit de chaque côté de la base est un peu plus marquée. Les élytres sont un peu plus courtes que celles de l'*Auropunctatum*, un peu plus larges, et leur plus grande largeur est un peu au-delà du milieu; elles sont couvertes de très-petits points élevés, assez serrés, disposés sans ordre, qui les font paraître granulées et presque rugueuses; elles ont en outre trois rangées de points enfoncés un peu plus grands que ceux de l'*Auropunctatum*, dont le fond est d'une couleur cuivreuse un peu dorée et assez brillante. Le dessous du corps est noir, avec les côtés du corselet d'un bronzé obscur. Les pattes sont noires. Les jambes intermédiaires manquent dans le seul individu femelle que je possède; les postérieures sont très-légèrement arquées. Les trocanters sont à peu près comme dans l'*Auropunctatum*.

Il se trouve en Chine, et il m'a été donné par M. Hope.

Il doit être placé après le *Senegalense*.

23. Calosoma Maderæ.

Nigrum ; elytris subtilissime striato-punctatis, transversim undulato-rugatis, punctisque impressis cupreis triplici serie.

Carabus Maderæ. Fabr. *Sys. el.* I. p. 175. n° 28.
Oliv. III. 35. p. 31. n° 28. t. 7. fig. 74.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 173. n° 34.

Long. 10 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 4 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il ressemble beaucoup à l'*Auropunctatum*, mais il est un peu moins allongé, et sa couleur est entièrement noire. La tête et le corselet sont à peu près comme dans l'*Auropunctatum*. Les élytres sont un peu plus courtes; les stries sont plus distinctes, plus régulières et légèrement ponctuées; les points enfoncés des trois rangées sont d'une couleur cuivreuse un peu dorée, et les intervalles entre ces points sont très-légèrement relevés et forment presque trois rangées de points oblongs élevés, mais à peine distinctes. Les jambes intermédiaires manquent dans le seul individu femelle que je possède; les postérieures sont presque droites. Les trocanters sont comme dans l'*Auropunctatum*.

L'individu que je possède, qui est en très-mauvais état, provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme venant de l'île de Madère, et comme le véritable *Carabus Maderæ* de Fabricius.

Il doit être placé après le *Sericeum*.

24. Calosoma Vagans. *Eschscholtz*.

Nigrum; elytris striato-punctatis, punctisque impressis triplici serie; tibiis intermediis incurvis.

Long. 10 lignes. Larg. 4 lignes.

Il est plus petit que l'*Auropunctatum*, et sa couleur est d'un noir assez brillant en-dessus. La tête est presque lisse, avec deux impressions longitudinales assez marquées, entre les antennes, et quelques petits points enfoncés entre les yeux. Ces derniers sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, arrondi sur les côtés et peu

convexe; il paraît lisse à la vue simple, mais avec une forte loupe on voit qu'il est couvert de rides irrégulières et de petits points enfoncés à peine sensibles, et l'on distingue vers la base et sur les côtés quelques points enfoncés un peu plus marqués; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales sont à peine distinctes; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie et assez profonde; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont très-obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont presque arrondis et très-peu prolongés en arrière. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, assez allongées, parallèles et assez convexes; elles ont des stries assez marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont lisses et presque planes; on voit sur les quatrième, huitième et douzième une rangée de points enfoncés assez marqués, dans le fond desquels on aperçoit avec la loupe un très-petit point élevé. Le dessous du corps et les pattes sont noirs. Dans le mâle, le seul sexe que je possède, les jambes intermédiaires sont fortement arquées; les postérieures ne le sont que très-légèrement. Les trocanters sont à peu près comme dans l'*Auropunctatum*.

Il se trouve au Chili, et il m'a été envoyé par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Maderæ*.

25. Calosoma Glabratum. *Mihi.*

Nigrum; elytris subtilissime striato-punctatis, punctisque obsoletis impressis triplici serie.

Long. 9 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 4 lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Inquisitor*, mais il est beaucoup moins large, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est à peu près comme celle de l'*Inquisitor*, presque lisse, couverte de petits points enfoncés

peu marqués et assez rapprochés les uns des autres, et elle a deux enfoncements longitudinaux assez marqués, entre les antennes. Le corselet est plus rétréci antérieurement et postérieurement que celui de l'*Inquisitor*, ce qui le fait paraître moins arrondi sur les côtés; il paraît lisse, mais avec une forte loupe on voit qu'il est couvert de très-petits points enfoncés et de rides irrégulières qui se confondent; les angles postérieurs sont beaucoup moins marqués; les élytres sont beaucoup plus étroites, un peu plus allongées et un peu plus convexes que celles de l'*Inquisitor;* elles paraissent lisses à la vue simple, mais avec une forte loupe on voit qu'elles ont des stries très-peu marquées, formées par une suite de très-petits points enfoncés; les intervalles sont planes, et l'on voit sur les quatrième, huitième et douzième une rangée de points enfoncés plus gros que ceux des stries, mais peu marqués. Le dessous du corps et les pattes sont noirs. Ces dernières sont assez fortes et peu allongées. Les jambes intermédiaires et postérieures sont droites, dans les deux sexes. Les trocanters sont à peu près comme dans l'*Inquisitor.*

Il m'a été donné par M. Goudot, comme venant de la Colombie.

Il doit être placé après le *Vagans.*

26. Calosoma Rufipenne. *Mihi.*

Capite thoraceque viridi-æneis; elytris rufo-testaceis, viridi marginatis, striato-punctatis, punctisque impressis viridi-cyaneis triplici serie.

Long. 7 $\frac{3}{4}$, 9 lignes. Larg. 3 $\frac{1}{3}$, 4 lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Inquisitor*, mais il est moins large, et il est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant sur la tête et le corselet, et d'une couleur testacée un peu rougeâtre sur les élytres. La tête est à peu près comme celle de l'*Inquisitor;* elle est couverte de points enfoncés et de rides irrégulières qui se confondent avec les points, assez for-

tement marqués entre les yeux, peu distincts postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées. Sa partie antérieure, la lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont noirs. Le corselet est moins large que celui de l'*Inquisitor*, ce qui le fait paraître moins transversal, arrondi sur les côtés, à peine rétréci postérieurement et peu convexe; il est couvert de points enfoncés et de rides irrégulières qui se confondent avec les points, très-serrés, mais peu distincts; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales sont à peine sensibles; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez grande et assez fortement marquée; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont presque arrondis et à peine prolongés en arrière. L'écusson est noirâtre et triangulaire. Les élytres sont plus étroites que celles de l'*Inquisitor*, ce qui les fait paraître plus allongées, et leur plus grande largeur est un peu au-delà du milieu; elles ont une bordure assez large de la couleur du corselet, et une suture très-étroite et peu distincte d'un brun-obscur un peu verdâtre, surtout vers la base; les stries sont assez marquées, distinctement ponctuées et presque crénelées; les intervalles sont assez lisses et presque planes; on voit sur les quatrième, huitième et douzième une rangée de points enfoncés, dont le fond est d'un vert un peu bleuâtre; les intervalles entre ces points sont quelquefois un peu relevés et forment alors trois rangées de points oblongs élevés, à peine distinctes. Le dessous du corps est noir, avec les côtés du corselet et de la poitrine d'un vert-bronzé obscur. Les pattes sont noires. Les jambes intermédiaires sont très-légèrement arquées, dans les deux sexes; les postérieures sont droites. Les trocanters sont à peu près comme dans l'*Inquisitor*.

Il m'a été donné par M. de Saulcy, comme pris dans les environs de Santo-Lorenzo, au Pérou; je l'ai reçu aussi de MM. Honorat et Sellier.

Il doit être placé après le *Glabratum*.

27. Calosoma Longipenne. *Mihi.*

Nigrum; thoracis elytrorumque margine cyaneo; elytris elongatis, crenato-striatis, punctisque minutissimis impressis triplici serie.

Long. 13 ½, 14 ½ lignes. Larg. 5, 5 ½ lignes.

Ce bel insecte s'éloigne beaucoup de toutes les espèces de ce genre; il se rapproche au contraire des *Carabus*, particulièrement du *Purpurascens*, mais c'est un véritable *Calosoma*. Sa couleur est en-dessus d'un noir très-légèrement bleuâtre, avec les bords latéraux du corselet et des élytres d'un bleu un peu violet. La tête est assez allongée, presque lisse, avec deux impressions longitudinales assez marquées, entre les antennes, et quelques rides irrégulières peu distinctes, entre les yeux. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque carré, arrondi antérieurement sur les côtés, non rétréci postérieurement et presque plane; il est couvert de rides irrégulières très-serrées et à peine distinctes, et il a quelques points enfoncés vers la base et sur les côtés; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales sont à peine sensibles, et il a de chaque côté de la base une impression oblongue très-peu marquée; le bord antérieur est légèrement sinué et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez largement déprimés, rebordés et un peu relevés; les angles postérieurs sont arrondis et nullement prolongés en arrière; la base est sinuée, presque trilobée, et le milieu est un peu moins saillant que les parties latérales. L'écusson est assez petit, lisse et triangulaire. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, très-allongées, presque parallèles et peu convexes; les stries sont assez fortement marquées, fortement ponctuées et

presque crénelées; les intervalles sont assez lisses et un peu relevés; on voit sur les quatrième, huitième et douzième une rangée de petits points enfoncés peu marqués, dans le fond desquels on aperçoit un très-petit point élevé. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont noirs. Dans la femelle, le seul sexe que je possède, les jambes intermédiaires et postérieures sont droites.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après l'*Asperatum*.

28. Calosoma Anthracinum. *Mihi.*

Nigrum; elytris oblongo-ovatis, obsolete striato-punctatis.

Long. 10 ½ lignes. Larg. 4 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Læve* et n'est peut-être qu'une variété, ou même que le mâle de cette espèce. Il est à peu près de la même grandeur, mais il est beaucoup plus étroit. Le corselet est moins arrondi sur les côtés, légèrement ponctué vers la base, et les angles postérieurs sont beaucoup moins arrondis et assez marqués. Les élytres sont plus étroites; les stries sont un peu plus marquées et distinctement ponctuées; elles n'ont aucun vestige de rangées de points enfoncés. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Læve*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Höpfner, comme venant du Mexique.

Il doit être placé après le *Læve*.

9. Leistus Ferrugineus. *Eschscholtz.*

Piceus; thorace cordato, postice angustato; elytris oblongo-ovatis, punctato-striatis; ore, antennis pedibusque rufis.

Long 3 ½ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Spinilabris*, mais il est un peu plus

grand, et il est en-dessus d'une couleur ferrugineuse plus obscure. Le corselet est un peu plus lisse; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont un peu plus fortement marquées, et l'on voit seulement quelques points enfoncés assez marqués, mais peu rapprochés les uns des autres, dans le fond de ces deux impressions; les côtés sont un peu plus largement rebordés. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées à peu près de la même manière; mais les points enfoncés des stries sont un peu moins rapprochés les uns des autres; les intervalles sont un peu moins planes, et les points enfoncés que l'on voit sur le bord de la troisième strie sont un peu plus distincts. La bouche, les antennes et les pattes sont d'une couleur ferrugineuse moins jaune et un peu plus obscure.

Je ne possède qu'un seul individu femelle de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant du détroit de Norfolk, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale.

Il doit être placé après le *Terminatus*.

PTEROLOMA. *Schönherr. Gyllenhal.*

Adolus. *Eschscholtz. Fischer.*

Tarses semblables dans les deux sexes. Dernier article des palpes très-légèrement ovalaire et presque terminé en pointe. Antennes assez allongées et un peu plus grosses vers l'extrémité. Lèvre supérieure courte, presque transversale et légèrement échancrée antérieurement. Mandibules peu saillantes, non dentées intérieurement. Point de dent au milieu de l'échancrure du menton. Corselet presque cordiforme. Élytres en ovale peu allongé.

Ce genre a été établi par Schönherr, dans l'appendix du quatrième volume de Gyllenhal, sur l'insecte décrit dans le second sous le nom d'*Harpalus Forsströmii*. Depuis, Fischer, dans son troisième volume, en a développé les caractères sous le nom

d'*Adolus,* qui lui avait été donné par M. Eschscholtz; mais j'ai cru devoir adopter le nom primitif de *Pteroloma.*

L'insecte qui forme ce genre se rapproche un peu des *Nebria* par le *facies,* mais il présente des caractères génériques bien distincts.

La lèvre supérieure est courte, presque transversale, assez plane et légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont peu avancées, arquées, assez aiguës et non dentées intérieurement. Le menton est presque plane, très-largement échancré et sans dent sensible au milieu de son échancrure, dont le fond est coupé presque carrément. Les palpes extérieurs sont moins allongés que dans les *Nebria;* leur dernier article est presque cylindrique, très-légèrement ovalaire et terminé presque en pointe. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps et légèrement pubescentes; leurs articles sont obconiques; le premier est un peu plus gros que les suivants; le second est le plus court de tous; les cinq suivants sont assez allongés et égaux entre eux; les huitième, neuvième et dixième sont plus larges et presque en triangle allongé; le dernier est un peu plus grand, ovalaire et terminé en pointe obtuse. Les pattes sont assez allongées. Les jambes antérieures sont tout-à-fait cylindriques; l'échancrure qui les termine en-dessous est à peine sensible et ne remonte nullement sur le côté interne. Les articles des tarses sont presque cylindriques; Fischer dit qu'ils sont semblables dans les deux sexes.

1. Pteroloma Forsströmii.

Nigro-piceum; thorace subcordato, marginato, sparse punctato, postice trifoveolato; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Gyllenhal. iv. p. 418. n° 1.

Harpalus Forsströmii. Gyllenhal. ii. p. iii. n° 27.

Adolus Brunneus. Eschscholtz. Fischer. *Entomographie de la Russie.* iii. p. 243. t. 14. fig. 1. a. b. c.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Il est entièrement en-dessus d'un brun noirâtre. La tête est assez allongée, couverte de points enfoncés peu marqués et assez éloignés les uns des autres, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales à peine distinctes. Les palpes et les antennes sont d'un brun roussâtre. Les yeux sont brunâtres et assez saillants, ce qui fait paraître la tête un peu rétrécie postérieurement. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, assez court, très-arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, presque cordiforme et peu convexe; il est couvert de points enfoncés assez marqués, assez éloignés les uns des autres au milieu, et plus serrés sur les bords ; il n'y a pas de ligne longitudinale au milieu, ni d'impressions transversales distinctes; on voit près de la base une impression presque arrondie de chaque côté, et une autre un peu plus grande et plus marquée au milieu; le bord antérieur est fortement échancré; les angles antérieurs sont très-arrondis; les côtés sont très-largement déprimés et légèrement rebordés; les angles postérieurs et la base sont coupés carrément. L'écusson est assez grand, triangulaire et légèrement ponctué. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et assez convexes; elles ont chacune neuf stries assez fortement marquées, fortement ponctuées, qui vont toutes depuis la base jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont planes; on voit sur les premier, troisième et cinquième une rangée de points enfoncés assez petits, peu marqués et assez éloignés les uns des autres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte ; il m'a été envoyé par M. Eschscholtz, sous le nom d'*Adolus Brunneus*, comme venant du Kamtschatka; mais depuis il m'a marqué Cèmil devait être rapporté au *Pteroloma Forsströmii* de Gyllenhal, que cet auteur décrit comme se trouvant en Laponie.

11. Nebria Brevicollis.

Var. *N. Tamsii.* Mannerheim.

M. le comte de Mannerheim m'a envoyé, sous le nom de *Tamsii,* des individus venant de Crimée, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

12. Nebria Arctica.

Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 206. n° 2.
N. Hyperborea. Gyllenhal. iv. p. 415. n° 3-4.
N. Besseri. Eschscholtz.

M. Schönherr me l'a envoyée comme l'*Hyperborea* de Gyllenhal, et j'ai reçu de M. Eschscholtz, sous le nom de *Besseri,* des individus pris par lui au Kamtschatka, qui sont un peu plus petits, mais qui du reste ne me paraissent pas différer de cette espèce.

35. Nebria Schreibersii. *Dahl.*

Pallide testacea; pectore abdomineque nigris.

Long. 5 $\frac{1}{2}$, 6 lignes. Larg. 2, 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Psammodes* et n'est peut-être qu'une variété de cette espèce. Elle en diffère seulement par les élytres, qui sont entièrement de la couleur de la tête et du corselet.

Elle se trouve en Sicile, d'où elle a été rapportée par M. Dahl, qui m'en a envoyé quatre individus absolument semblables.

Elle doit être placée après la *Psammodes.*

36. Nebria Gebleri. *Eschscholtz.*

Nigra; elytris cupreo-violaceis, striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis tertio septimoque interruptis.

Long. 4 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Metallica* par la forme et la couleur, mais elle est un peu plus petite. Le corselet est un peu moins large et d'un noir un peu violet, surtout sur les bords; l'impression transversale antérieure est moins fortement marquée, et le bord antérieur est un peu moins échancré. Les stries des élytres sont un peu moins fortement marquées et moins distinctement ponctuées; le cinquième intervalle ne paraît pas interrompu, et les troisième et septième le sont moins fortement.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant du détroit de Norfolk, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale.

Elle doit être placée après la *Metallica*.

37. Nebria Nitidula.

Supra subcupreo-violacea; elytris margine lato viridi aureo, sulcatis, costis alternatim catenulatis.

Fischer. *Entomographie de la Russie*. III. p. 252. n° 13. T. 14. fig. 3.

Carabus Nitidulus. Fabr. *Syst. el.* I. p. 184. n° 78.

Oliv. III. 35. p. 90. n° 123. T. 9. fig. 102.

Sch. *Syn. ins.* I. p. 189. n° 107.

Long. 4 $\frac{1}{3}$, 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$, 2 lignes.

Elle se rapproche beaucoup de la *Catenulata*, mais elle est ordinairement un peu plus petite. La tête et le corselet sont d'un violet légèrement cuivreux et à peu près comme dans la *Catenulata*; seulement le corselet est un peu moins arrondi antérieurement sur les côtés, et les angles antérieurs sont un peu plus aigus. Les élytres sont de la couleur du corselet, avec

une large bordure d'un vert-doré très-brillant, qui s'avance jusqu'au quatrième sillon et qui va depuis la base jusqu'à la suture; ou si l'on veut elles sont d'un vert-doré, avec une large suture de la couleur du corselet, qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; elles ont des stries fortement marquées, très-légèrement ponctuées, et des côtes élevées alternativement interrompues, à peu près comme dans la *Catenulata* .Le dessous du corps et les pattes sont comme dans cette espèce.

Elle se trouve au Kamtschatka, et elle m'a été envoyée par M. Eschscholtz.

Elle doit être placée après la *Catenulata.*

38. Nebria Mannerheimii. *Eschscholtz.*

Nigra; elytris oblongo-ovatis, striatis, striis obsolete punctatis, punctisque quinque impressis; antennis pedibusque piceis.

Fischer. *Entomographie de la Russie.* III. p. 253. n° 14. T. 14. fig. 5.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Gregaria*, mais elle est un peu moins allongée, et sa couleur est entièrement noire en-dessus. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le bord antérieur du corselet est un peu plus fortement sinué; les angles antérieurs sont un peu plus aigus, et les postérieurs sont au contraire coupés plus carrément et moins saillants. Les élytres sont un peu plus larges, moins allongées, plus ovales et moins parallèles; elles sont striées à peu près de la même manière, mais les stries sont légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu plus planes, et l'on voit sur le troisième, sur le bord de la troisième strie, cinq points enfoncés assez distincts. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun-obscur un peu roussâtre.

Elle se trouve dans le détroit de Norfolk, sur la côte nord-

ouest de l'Amérique septentrionale, et elle m'a été envoyée par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Gregaria*.

39. Nebria Sahlbergii. *Eschscholtz.*

Nigra; elytris oblongis, striato-punctatis, punctisque quinque impressis; tarsis rufo-piceis.

Fischer. *Entomographie de la Russie.* III. p. 254. n° 16. T. 14. fig. 2.

Long. 3 $\frac{3}{4}$, 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est plus petite que la *Mannerheimii*, proportionnellement plus allongée, et sa couleur est de même entièrement noire en-dessus. La tête est à peu près comme celle de la *Mannerheimii.* Les palpes sont d'un noir un peu brunâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont noirs; les autres sont obscurs et légèrement pubescents. Le corselet est à peu près comme celui de la *Mannerheimii*, mais les angles antérieurs sont presque arrondis, et les postérieurs sont plus aigus et plus saillants. Les élytres sont un peu moins larges et moins ovales; les stries sont plus distinctement ponctuées, et l'on voit de même cinq points enfoncés sur le bord de la troisième strie. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Elle se trouve aussi dans le détroit de Norfolk, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, et elle m'a été de même envoyée par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Mannerheimii.*

40. Nebria Heydenii. *Parreyss.*

Subdepressa, supra nigro-violacea; elytris ovatis, profunde crenato-striatis, margine subcarinato; palpis, antennis tarsisque ferrugineis.

Long. 6 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 3 lignes.

Elle est plus grande que la *Dahlii,* proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un noir violet, principalement sur les bords latéraux du corselet et sur les élytres. La tête est un peu plus large que celle de la *Dahlii*, un peu plus plane, et la tache rougeâtre que l'on voit entre les yeux est à peine distincte. Les palpes et les antennes sont d'un rouge ferrugineux. Le corselet est un peu plus court que celui de la *Dahlii,* plus large antérieurement, plus arrondi sur les côtés et un peu plus rétréci postérieurement; la ligne longitudinale du milieu et les impressions transversales sont plus fortement marquées; le bord antérieur est un peu plus échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont plus largement déprimés et un peu relevés; ils tombent obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus. Les élytres sont plus larges et plus ovales; les bords latéraux sont un peu relevés et presque en carène; les stries sont très-fortement marquées et fortement crénelées; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième, sur le bord de la troisième strie, quelques petits points enfoncés à peine distincts. Le dessous du corps et les cuisses sont noirs. Les jambes sont d'un brun noirâtre. Les tarses sont d'un rouge ferrugineux.

Elle se trouve dans les îles Ioniennes, d'où elle a été rapportée par M. Parreyss.

Elle doit être placée après la *Jokischii.*

41. Nebria Krateri. *Kollar.*

Subdepressa, nigra; elytris ovatis, nigro-violaceis, striato-punctatis, punctisque quinque obsoletis impressis; antennis tibiisque ferrugineis.

Long. 6 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Elle est un peu plus grande que la *Dahlii*, et sa couleur est

en-dessus un peu plus noire sur la tête et le corselet, et d'un noir plus ou moins violet sur les élytres. La tête est à peu près comme celle de la *Dahlii*, mais la tache rougeâtre entre les antennes est à peine distincte. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec la base et l'extrémité de chaque article plus ou moins roussâtre. Les antennes sont d'un rouge ferrugineux, avec une grande tache noirâtre sur les quatre premiers articles, qui en occupe quelquefois presque toute la surface. Le corselet est un peu plus court que celui de la *Dahlii*, plus large et plus arrondi sur les côtés antérieurement, ce qui le fait paraître plus rétréci postérieurement et plus cordiforme; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont plus fortement marquées; le bord antérieur est un peu plus échancré; les côtés sont un peu plus largement déprimés, et les angles postérieurs sont un peu plus saillants et plus aigus. Les élytres sont un peu moins planes; les stries sont bien distinctement ponctuées; les intervalles sont un peu plus relevés, et l'on voit sur le troisième, sur le bord de la troisième strie, cinq ou six petits points enfoncés à peine distincts. Le dessous du corps et les cuisses sont noirs. Les jambes sont d'un noir un peu brunâtre. Les tarses sont d'un rouge ferrugineux.

Elle se trouve en Calabre, d'où elle a été rapportée par M. Dahl.

Elle doit être placée après l'*Heidenii.*

42. NEBRIA TIBIALIS.

Subdepressa, nigra; elytris ovatis, striato-punctatis, punctisque quatuor vel sex obsoletis impressis; antennis, tibiis tarsisque ferrugineis.

Alpæus Tibialis. BONELLI. *Observations entomologiques.* I. p. 54. n° I.

Long. 5, 5¼ lignes. Larg. 2, 2¼ lignes.

Elle est un peu plus petite que la *Dahlii*, et sa couleur est en-des-

sus d'un noir assez brillant. La tête est à peu près comme celle de la *Dahlii*, mais la tache rougeâtre entre les antennes est à peine distincte. Les palpes et les antennes sont entièrement d'un rouge ferrugineux. Le corselet est un peu plus court que celui de la *Dahlii*, plus arrondi antérieurement sur les côtés, plus brusquement rétréci postérieurement et plus fortement cordiforme; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont plus fortement marquées; le bord antérieur, la base et les côtés sont couverts de points enfoncés qui se confondent et qui les font paraître un peu rugueux; les côtés sont un peu plus relevés, et les angles postérieurs sont un peu plus saillants et plus aigus. Les élytres sont plus ovales et plus rétrécies anterieurement; les stries sont bien distinctement ponctuées; les intervalles sont un peu moins planes, et l'on voit sur le troisième, sur le bord de la troisième strie, de quatre à six petits points enfoncés peu marqués et souvent à peine distincts. Le dessous du corps est noir. Les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'un rouge ferrugineux.

Elle se trouve en Italie, dans les Apennins.

Elle doit être placée après la *Dahlii*.

43. Nebria Angustata. *Mihi.*

Angustata, rufo-picea; elytris elongatis, postice latioribus, crenato-striatis; antennis pedibusque ferrugineis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle ressemble à l'*Angusticollis*, mais elle est plus grande, et sa couleur est en-dessus d'un brun roussâtre. La tête, les antennes et le corselet sont à peu près comme dans l'*Angusticollis*. Les élytres sont un peu plus ovales, plus convexes et plus larges postérieurement; les stries sont un peu moins fortement ponctuées, et les intervalles sont un peu plus planes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Angusticollis*.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce; il provient

de la collection de M. Latreille, et je crois qu'il vient des alpes du Piémont; mais je n'en suis pas certain.

Elle doit être placée après l'*Atrata*.

44. NEBRIA DILATATA. *Mihi.*

Picea; thorace subcordato, margine carinato subreflexo, antice profunde emarginato; elytris ovatis, postice subacuminatis, striato-punctatis, interstitiis obsolete sulcatis; antennis pedibusque ferrugineis.

Long. 6 ½ lignes. Larg. 3 lignes.

Elle est plus grande que la *Dahlii*, proportionnellement plus large, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre. La tête est assez grande, non rétrécie postérieurement, presque triangulaire, presque lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales et quelques rides irrégulières à peine distinctes. Les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Les antennes sont de la même couleur et à peu près de la longueur des deux tiers de tout le corps. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, assez court, arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et légèrement cordiforme; il est couvert de rides transversales ondulées, peu marquées, et il a quelques points enfoncés vers le bord antérieur et vers la base; la ligne longitudinale est peu marquée; les deux impressions transversales sont assez profondes, et la postérieure seulement forme un angle sur la ligne du milieu; le bord antérieur est très-fortement échancré; les angles antérieurs sont très-avancés et assez aigus; les côtés sont très-largement déprimés, un peu relevés et fortement en carène; ils se redressent un peu très-près de la base et forment avec elle un angle presque droit; la base est un peu sinuée, et très-légèrement échancrée dans son milieu. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, assez courtes, rétrécies postérieurement, et leur plus grande lar-

geur est un peu avant le milieu; les stries sont assez fortement marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont planes; ils ont chacun dans leur milieu une ligne longitudinale enfoncée assez large et peu distincte; on voit en outre sur le troisième six points enfoncés assez marqués; les bords latéraux sont déprimés, un peu relevés et presque en carène. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont assez longues et d'un rouge ferrugineux.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce, qui provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle elle était notée comme venant de l'île de Madère.

Elle doit être placée après la *Marschallii.*

45. Nebria Ovalis. *Mihi.*

Ovata, nigro-picea; thorace subtransverso, postice punctato; elytris ovatis, striato-punctatis; antennis tarsisque ferrugineis.

Long. $4\frac{2}{3}$ lignes. Larg. $2\frac{1}{2}$ lignes.

Elle est beaucoup plus courte et beaucoup plus large que toutes les autres espèces de ce genre, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu brunâtre. La tête est large, presque triangulaire, couverte de très-petits points enfoncés à peine distincts, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales peu marquées. Les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Les antennes sont de la même couleur et un peu plus courtes que la moitié du corps. Les yeux sont assez grands et à peine saillants. Le corselet est plus large que la tête, assez court, presque transversal, arrondi sur les côtés, un peu rétréci antérieurement et légèrement convexe; il a quelques rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les impressions transversales ne sont pas sensibles; toute la base est couverte de points enfoncés assez fortement marqués et assez serrés, et l'on voit aussi quelques

points enfoncés peu distincts vers le bord antérieur; celui-ci est légèrement échancré; les angles antérieurs sont peu avancés, mais assez aigus; les côtés sont rebordés et assez largement déprimés vers les angles postérieurs; ces derniers sont obtus, et leur sommet est presque arrondi; la base est légèrement sinuée et coupée presque carrément. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et assez convexes; les stries sont assez marquées et fortement ponctuées; les intervalles sont très-planes, et l'on ne voit aucun point enfoncé sur le troisième. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les cuisses et les jambes sont d'un brun un peu plus clair. Les tarses sont d'un rouge ferrugineux.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il a été trouvé par M. Lacordaire, sous une pierre, dans les environs de Montevideo.

Je ne suis pas bien certain que cette espèce appartienne à ce genre.

Elle doit être placée après la *Dilatata*.

5. Omophron Lecontei. *Mihi.*

Testaceo-ferrugineum; capitis margine postico, thoracis macula media transversa, elytrorum sutura faciisque tribus undatis viridi-æneis.

O. Flexuosum. Leconte.

Long. $2\frac{1}{2}$, $2\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{2}{3}$, $1\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Limbatum* par la forme, la grandeur et la couleur. Il en diffère seulement par la tache verte de la tête, qui forme une bordure postérieure assez étroite, et dont le milieu est un peu plus large, presque échancré et forme presque deux dents saillantes; par celle du corselet qui est transversale et placée à peu près au milieu, et enfin par le premier article des tarses antérieurs des mâles, qui est plus for-

tement dilaté. Tout le reste est à peu près comme dans le *Limbatum*.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Limbatum*.

6. OMOPHRON AMERICANUM. *Mihi.*

Testaceo-ferrugineum ; capite postico, thoracis disco, elytrorum sutura fasciisque tribus latis undatis fusco-æneis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble aussi beaucoup au *Limbatum* par la forme et la grandeur, mais les taches de la tête, du corselet et des élytres sont d'un bronzé très-obscur et presque brunâtre. La tache de la tête est à peu près comme dans le *Limbatum*. Celle du corselet est beaucoup plus grande, et les bords latéraux seulement sont d'un jaune ferrugineux. Les bandes des élytres sont plus larges et réunies en plusieurs endroits; la partie postérieure de la suture est aussi plus large et ne va pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; les stries sont un peu plus marquées et plus fortement crénelées; les intervalles sont un peu moins planes. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un brun roussâtre.

Il se trouve également dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été de même envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Lecontei.*

7. OMOPHRON MINUTUM. *Mihi.*

Testaceo-ferrugineum ; capite postico obscure viridi-æneo ; elytrorum sutura fasciisque tribus latis abbreviatis undatis brunneis.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. 1 ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *Limbatum*. La tête est à

peu près comme dans cette espèce, et la tache postérieure est un peu moins grande et d'un vert-bronzé très-obscur. Le corselet est entièrement d'une couleur ferrugineuse, un peu plus obscur au milieu et plus clair sur les bords, un peu plus rétréci antérieurement et couvert de points enfoncés plus gros, plus serrés et plus marqués. Les trois bandes des élytres sont d'un brun un peu roussâtre, un peu plus larges que dans le *Limbatum*, réunies en plusieurs endroits, et elles se rapprochent moins du bord latéral; les stries sont plus marquées et plus fortement crénelées; les intervalles sont plus étroits et plus relevés. Le dessous du corps est d'une couleur ferrugineuse assez claire et couvert de points enfoncés assez gros, fortement marqués et peu rapprochés les uns des autres. Les pattes sont d'un jaune pâle.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été donné par M. Buquet, comme rapporté des parties supérieures du Sénégal, par M. Leprieur.

Il doit être placé après le *Labiatum*.

1. Pelophila Borealis.

Var. D. *P. Marginata*. Mannerheim. Hummel. *Essais entomologiques*. 3. p. 39. n° 3.

Var. E. *P. Elongata*. Mannerheim. *idem*. p. 41. n° 5.

Ces deux insectes, qui se trouvent au Kamtschatka, et qui m'ont été envoyés par M. Eschscholtz, ne me paraissent que de simples variétés de la *Borealis*.

1. Blethisa Multipunctata.

Var. *B. Aurata*. Eschscholtz. Fischer. *Entomographie de la Russie*. III. p. 262. n° 2. T. 14. fig. 7.

Cette variété, qui se trouve au Kamtschatka, et qui m'a été envoyée par M. Eschscholtz, est un peu plus petite, plus brillante, mais elle ne me paraît pas pouvoir être séparée de la *Multipunctata*.

2. Blethisa Eschscholtzii. *Zoubkoff.*

Supra nigro-subvirescens; elytris punctatis, subrugosis, foveisque duplici serie impressis.

Long. 7 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 3 $\frac{1}{4}$ lignes.

Elle ressemble à la *Multipunctata,* mais elle est beaucoup plus grande, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu verdâtre. La tète est à peu près comme dans cette espèce. Les antennes manquent dans le seul individu que je possède. Le corselet est un peu moins arrondi antérieurement sur les côtés et nullement rétréci postérieurement; l'impression transversale antérieure est un peu plus fortement marquée; les côtés sont moins fortement rebordés, et les angles postérieurs sont un peu moins saillants. Les élytres n'ont pas de stries distinctes; elles sont couvertes de petits points enfoncés assez grands, peu marqués, qui se confondent et qui les font paraître presque rugueuses; les points enfoncés des deux rangées sont un peu plus grands, nullement brillants, et l'on aperçoit dans leur milieu un petit point élevé. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un vert-bronzé très-obscur et presque noirâtre. Les jambes et les tarses sont noirs.

Elle m'a été envoyée par M. de Zoubkoff, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant du désert des Kirguises.

3. Blethisa Arctica.

Oblonga, cuprea; capite thoraceque punctatis; elytris striato-punctatis, punctisque tribus impressis; tibiis ferrugineis.

Harpalus Arcticus. Gyllenhal. II. p. 96. n° 15. et IV. p. 427. n° 15.

Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 226. n° 15.

Long. 3 $\frac{3}{4}$, 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$, 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle est beaucoup plus petite que la *Multipunctata,* propor-

tionnellement beaucoup plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un cuivreux quelquefois très-brillant et quelquefois presque noirâtre. La tête est assez allongée, presque triangulaire et point rétrécie postérieurement ; elle a entre les antennes deux impressions longitudinales très-peu marquées, et elle est couverte de points enfoncés assez serrés, mais qui sont moins marqués et plus éloignés les uns des autres dans le milieu. Les mandibules et les palpes sont noirs. Les antennes sont un peu plus courtes que la tête et le corselet réunis; leurs trois premiers articles sont de la couleur de la tête; les autres sont d'un noir obscur. Les yeux sont noirs, arrondis, assez gros et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, presque aussi long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, très-légèrement cordiforme et assez convexe; il est couvert de points enfoncés peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est très-fine, très-peu marquée, et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont assez marquées dans le milieu et presque effacées sur les côtés; il a de chaque côté, près de l'angle postérieur, une impression oblongue assez profonde; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez convexes, allongées, légèrement ovales, et leur plus grande largeur est un peu au-delà du milieu; les stries sont fines et assez fortement ponctuées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième trois points enfoncés qui en occupent presque toute la largeur, mais qui sont peu profonds, et dont le fond est plus ou moins ponctué; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez éloignés les uns des autres. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un cuivreux-violet plus ou moins obscur. Les jambes sont d'une couleur ferrugineuse. Les tarses sont d'un bronzé-obscur presque noirâtre.

Elle se trouve en Laponie.

4. Elaphrus Lapponicus.

E. Elongatus. Eschscholtz. Fischer. *Entomographie de la Russie.* III. p. 266. n° 5. t. 14. fig. 8.

Cet insecte varie pour la couleur du vert-bronzé brillant, au bronzé-cuivreux plus ou moins obscur.

M. Eschscholtz m'a envoyé, sous le nom d'*Elongatus,* plusieurs individus pris par lui au Kamtschatka.

5. Elaphrus Riparius.

Say. *Transactions of the American phil. Society. new series.* II. p. 80.

Il se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, et je l'ai reçu de M. Leconte.

7. Elaphrus Splendidus. *Eschscholtz.*

Viridi-æneus, punctatissimus; thorace capite latiore; fronte thoraceque foveolatis; elytris costis subelevatis æneis nitidis interruptis, maculisque cyaneo-viridibus ocellatis quadruplici serie; tibiis tarsisque nigro-cyaneis.

Fischer. *Entomographie de la Russie.* III. p. 267. n° 6. t. 14. fig. 9.

Long. 3 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Uliginosus,* mais sa couleur est en-dessus d'un vert brillant, avec quelques nuances cuivreuses sur la tête et le corselet. La tête est à peu près comme celle de l'*Uliginosus.* Le corselet est aussi à peu près comme dans cette espèce, mais l'impression antérieure est un peu plus grande et plus fortement marquée. Les élytres ont à peu près la même forme et sont ponctuées de la même manière; les taches arron-

dies des quatre rangées sont d'un vert un peu bleuâtre, surtout dans leur milieu, moins marquées et ponctuées à peu près comme le reste des élytres; les côtes élevées entre les rangées sont à peine saillantes, et les taches sont séparées l'une de l'autre par une élévation moins saillante, plus lisse et d'un bronzé très-brillant. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un vert-bronzé plus clair et plus brillant. Les jambes et les tarses sont d'un bleu noirâtre.

Il se trouve au Kamtschatka, et il m'a été envoyé par M. Eschscholtz.

Il doit être placé après l'*Arcticus*.

8. Elaphrus Americanus. *Mihi.*

Supra obscure æneus, punctatissimus; thorace angustato, foveolato; elytris costis subelevatis interruptis, maculisque violaceis ocellatis impressis quadruplici serie; subtus viridi-æneus; pedibus concoloribus.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Riparius*, mais il est un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé un peu plus obscur. La tête est un peu moins large que celle du *Riparius*. Le corselet est moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions qui la terminent sont plus fortement marquées; il a de chaque côté, un peu avant le milieu, une impression arrondie assez marquée, à peu près comme dans le *Cupreus*. Les élytres sont un peu plus étroites; les taches arrondies des quatre rangées sont un peu plus marquées et plus violettes. Le dessous du corps et les pattes sont d'un vert-bronzé assez brillant; la base des cuisses est un peu jaunâtre.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale; je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé avant le *Riparius*.

1. Notiophilus Aquaticus.

N. Semistriatus? Say. *Transactions of the American phil. Society. new. series.* II. p. 81.

Je possède un individu de l'Amérique septentrionale, qui provient de la collection de M. Latreille, et qui me paraît devoir être rapporté à cette espèce et au *Semistriatus* de Say.

2. Notiophilus Biguttatus.

N. Sylvaticus. Eschscholtz.

M. Eschscholtz m'a envoyé, sous le nom de *Sylvaticus*, un individu venant du détroit de Norfolk, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, absolument semblable à ceux d'Europe.

J'ai reçu de M. Leconte plusieurs individus de l'Amérique septentrionale, un peu plus petits que ceux d'Europe, dans lesquels l'extrémité des élytres est à peine jaunâtre, mais qui ne me paraissent pas cependant pouvoir être séparés de cette espèce.

4. Notiophilus Geminatus. *Mihi.*

Supra-æneus; fronte profunde striata; elytris tenue punctato-striatis, striis geminatis, plaga longitudinali nitidissima ad suturam, punctisque duobus impressis.

Long. $2\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Biguttatus*, mais il est d'un bronzé un peu plus obscur en-dessus. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est plus carré, moins retréci postérieurement, moins fortement ponctué, et le milieu de chaque côté est couvert de rides irrégulières assez distinctes. Les stries des élytres sont beaucoup moins marquées, moins fortement ponctuées et disposées par paires; l'extrémité n'est nullement

jaunâtre, et l'on voit entre la troisième et la quatrième strie deux points enfoncés assez distincts : le premier à peu près au tiers, et le second aux deux tiers des élytres. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Biguttatus*.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui a été pris par M. Goudot, dans les environs de Tanger.

M. Bedeau l'a trouvé aussi dans les environs de Cadix.

Il doit être placé après le *Quadripunctatus*.

METRIUS. *Eschscholtz.*

Dernier article des palpes peu allongé et assez fortement sécuriforme. Antennes un peu plus courtes que la moitié du corps, assez fortes et allant un peu en grossissant vers l'extrémité. Lèvre supérieure courte et presque transversale. Mandibules peu saillantes, non dentées intérieurement. Une dent bifide au milieu de l'échancrure du menton. Corselet carré. Élytres ovales et assez convexes.

Ce genre a été établi par M. Eschscholtz sur un insecte de la Californie qui par son *facies* s'éloigne beaucoup de tous les autres genres de cette tribu et qu'on prendrait presque à la première vue pour un hétéromère.

Voici les caractères génériques qu'il m'a présentés.

La lèvre supérieure est courte, presque transversale, un peu arrondie sur les côtés et coupée presque carrément antérieurement. Les mandibules sont assez fortes, peu avancées, légèrement arquées, peu aiguës et non dentées intérieurement. Le menton est assez grand, convexe, fortement échancré, et il a une assez forte dent distinctement bifide au milieu de son échancrure. Les palpes extérieurs sont peu allongés; leurs articles sont assez courts, et le dernier est assez fortement sécuriforme. Les antennes sont assez fortes et un peu plus courtes que la moitié du corps; leurs articles sont presque égaux et vont un peu en grossissant vers l'extrémité; le premier est un peu plus gros que les autres; les trois suivants sont légèrement obconiques;

les suivants sont un peu plus larges, légèrement comprimés et presque trapézoïdes ; le dernier est ovalaire et terminé en pointe obtuse. Les pattes sont peu allongées. L'échancrure qui termine les jambes antérieures est assez forte et remonte un peu sur le côté interne. Les articles des tarses sont peu allongés et cordiformes ; le premier des tarses antérieurs est un peu plus grand que les autres, mais j'ignore si les tarses sont dilatés dans les mâles ou semblables dans les deux sexes.

1. Metrius Contractus. *Eschscholtz.*

Niger ; thorace quadrato ; elytris ovatis, convexis, obsolete striato-punctatis ; pedibus nigro-piceis.

Long. 5 ½ lignes. Larg. 2 ½ lignes.

Il est entièrement d'un noir assez brillant. La tête est assez grande, oblongue, presque lisse, légèrement convexe, et elle a entre les antennes une ligne transversale enfoncée, un peu arquée. Les palpes sont d'un brun un peu roussâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont de la couleur de la tête ; les autres sont d'un noir obscur. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, aussi long que large, presque carré, à peine arrondi sur les côtés antérieurement, un peu sinué près de la base et peu convexe ; il est couvert de rides irrégulières à peine distinctes, qui ne sont sensibles qu'avec une forte loupe ; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée ; il n'y a pas d'impression transversale antérieure apparente ; la postérieure est fortement marquée ; le bord antérieur est fortement échancré ; les angles antérieurs sont avancés et assez aigus ; les côtés sont un peu déprimés et très-fortement rebordés ; les angles postérieurs sont assez aigus et un peu prolongés en arrière ; la base est échancrée de chaque côté, et forme un angle obtus dans son milieu. L'écusson est en triangle très-obtus et assez petit. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, assez con-

vexes et un peu sinuées vers l'extrémité; elles ont des stries très-peu marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont très-planes, et l'on ne voit aucun point enfoncé ni sur le troisième, ni le long du bord extérieur. Le dessous du corps est d'un noir moins brillant que le dessus. Les pattes sont d'un brun noirâtre.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Eschscholtz, comme venant de la Californie, et sous le nom que je lui ai conservé.

PATELLIMANES.

Cette tribu ayant été augmentée des trois genres *Eurysoma, Geobius* et *Vertagus,* il convient de donner ici un nouveau tableau synoptique, pour faire connaître les rapports de ces nouveaux genres avec les anciens.

- Une dent au milieu de l'échancrure du menton. Tarses antérieurs dilatés dans les mâles
  - au plus aux deux premiers articles. Dernier article des palpes maxillaires
    - fortement sécuriforme. La dent de l'échancrure du menton
      - simple . . . . 1 *Eurysoma.*
      - bifide . . . . 2 *Panagæus.*
    - non sécuriforme . . . . 3 *Geobius.*
  - aux trois premiers articles. La dent de l'échancrure du menton
    - simple. Antennes
      - hérissés de poils . . . . 4 *Loricera.*
      - simples. Dernier article des palpes
        - non sécuriforme,
          - assez allongé, ovalaire et terminé presque en pointe . . . . 5 *Callistus.*
          - allongé et tronqué à l'extrémité . . . . 10 *Oodes.*
        - fortement sécuriforme . . . . 6 *Vertagus.*
    - bifide. Dernier article des palpes
      - allongé et
        - tronqué à l'extrémité . . . . 7 *Chlænius.*
        - fortement sécuriforme . . . . 8 *Epomis.*
      - court et légèrement sécuriforme . . . . . 9 *Dinodes.*
- Point de dent au milieu de l'échancrure du menton. Mandibules
  - pointues. Dernier article des palpes
    - non sécuriforme . . . . 11 *Rembus.*
    - assez fortement sécuriforme . . . . 12 *Dicælus.*
  - obtuses. Tarses antérieurs dilatés dans les mâles
    - aux deux premiers articles . . . . 13 *Licinus.*
    - aux trois premiers articles . . . . 14 *Badister.*

EUSYSOMA. *Oberleitner.*

Dernier article des palpes extérieurs fortement sécuriforme. Antennes filiformes. Lèvre supérieure courte, presque transversale, coupée carrément ou légèrement échancrée antérieurement. Mandibules légèrement arquées, courtes et peu saillantes. Une dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Tête assez petite. Corselet ordinairement ovalaire. Élytres courtes, ovales et plus ou moins convexes.

Ce genre auquel M. Oberleitner a donné le nom d'*Eurysoma* est formé sur des insectes très-brillants de l'intérieur de l'Amérique méridionale, qui par leurs caractères et leur forme se rapprochent beaucoup des grandes espèces exotiques de *Panagæus*, et qui de même que ces espèces ne sont placées dans cette tribu que provisoirement; car jusqu'à présent tous les individus de ce genre et des grandes espèces de *Panagæus* que j'ai pu observer ne m'ont jamais presenté aucune dilatation dans les tarses antérieurs; je serais donc assez porté à croire que dans ces insectes les tarses sont semblables dans les deux sexes, mais c'est un fait cependant que je n'ose encore affirmer.

Quoi qu'il en soit, voici les caractères que présentent les différentes espèces de ce nouveau genre.

La lèvre supérieure est courte, presque transversale, coupée carrément ou très-légèrement échancrée à sa partie antérieure. Les mandibules sont courtes, légèrement arquées et assez aiguës. Le menton est assez grand, légèrement concave, assez fortement échancré, et il a au milieu de son échancrure une assez forte dent simple, qui remonte presque au niveau des parties latérales, ce qui le fait paraître presque trilobé. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est très-fortement sécuriforme et presque triangulaire. Les antennes sont filiformes et à peu près de la longueur de la moitié du corps; les quatre premiers articles sont à peu près comme dans les *Panagæus;* les suivants sont un peu plus larges, légèrement

comprimés et presque en carré allongé, dont les angles sont un peu arrondis. La tête est assez petite, oblongue et un peu rétrécie derrière les yeux. Le corselet est ordinairement ovalaire. Les élytres sont courtes, ovales, convexes et d'une belle couleur cuivreuse dans toutes les espèces connues jusqu'à présent. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées. Le premier article des tarses est allongé et presque cylindrique; les trois suivants sont plus courts, très-légèrement triangulaires et bifides à l'extrémité. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

1. EURYSOMA FULGIDUM. *Mihi.*

Nigrum; thorace cyaneo, trisulcato, margine reflexo, angulis posticis acutis prominulis; elytris subglobosis, cupreo-aureis, profunde striato-punctatis.

Long. 6 $\frac{1}{2}$, 8 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 3 $\frac{1}{2}$, 4 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il se rapproche un peu par la forme du *Panagæus Tomentosus.* La tête est noire, oblongue, un peu rétrécie postérieurement, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales très-fortement marquées, et une impression transversale moins profonde, derrière les yeux. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont noirs. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; les trois premiers articles sont noirs; les autres sont plus obscurs et un peu pubescents. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est d'un bleu-métallique un peu violet, au moins le double plus large que la tête, moins long que large et rétréci antérieurement; il est couvert de points enfoncés épars çà et là et peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale est assez fortement marquée, et il a de chaque côté, à peu près au milieu, une ligne longitudinale aussi marquée que celle du milieu, qui va depuis le bord antérieur jusqu'à la base; l'impression transversale antérieure est peu marquée et très-rapprochée du

bord antérieur; la postérieure est assez éloignée de la base, fortement marquée et ne dépasse pas la ligne longitudinale que l'on voit de chaque côté; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés, déprimés, en carène très-aiguë et un peu relevés, surtout vers les angles postérieurs; ceux-ci sont prolongés fortement en arrière et forment un angle très-aigu; le milieu de la base est très-légèrement arqué et coupé presque carrément. L'écusson est noirâtre, très-petit, assez large, triangulaire, et sa pointe ne dépasse pas la base des élytres. Celles-ci sont d'une belle couleur dorée plus ou moins cuivreuse, presque le double plus larges que le corselet, très-courtes, assez larges antérieurement, un peu rétrécies postérieurement, très-convexes et presque globuleuses; elles ont chacune neuf stries très-fortement marquées, dont le fond est assez fortement ponctué; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas jusqu'à l'extrémité ; il n'y a pas de rudiment de strie près de l'écusson; les intervalles sont lisses, assez relevés et arrondis; le bord inférieur est d'un noir un peu violet, et il a vers la base deux rangées de points enfoncés qui se réunissent et qui n'en forment qu'une postérieurement. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve dans les parties intérieures et méridionales du Brésil.

Je possède deux individus de cette espèce: le plus grand m'a été envoyé par M. Von Wintheim, comme venant de la province de Saint-Paul; le plus petit vient de M. Lacordaire, auquel on l'avait donné à Rio-Janeiro.

2. Eurysoma Festivum. *Mihi.*

Nigrum; thorace cyaneo, postice utrinque sulcato, margine subreflexo, angulis posticis rotundatis; elytris ovatis, rubro-cupreis, profunde striatis.

Long. 6 ¾ lignes. Larg. 3 ¼ lignes.

Il est un peu plus allongé que le *Fulgidum*. La tête est noire et plus étroite que dans cette espèce. Les antennes sont plus courtes. Le corselet est d'un bleu moins violet, moins large, plus lisse et nullement ponctué; la ligne longitudinale qu'on voit de chaque côté ne va que depuis le milieu jusqu'à la base; il n'y a pas d'impressions transversales distinctes; le bord antérieur est moins échancré; les angles antérieurs sont moins arrondis; les côtés sont rebordés, moins fortement en carène et nullement relevés; les angles postérieurs sont très-arrondis et à peine prolongés en arrière; le milieu de la base est coupé presque carrément. Les élytres sont plus étroites, plus allongées, moins convexes et d'une couleur cuivreuse plus rouge et moins dorée; le neuvième intervalle est d'un vert-métallique assez brillant, et le bord extérieur d'un bleu violet; les stries sont lisses et un peu moins fortement marquées; on aperçoit le commencement d'une dixième strie à la base, près de l'écusson; les intervalles sont un peu moins relevés et moins arrondis; on voit sur le neuvième une rangée de points enfoncés assez fortement marqués; le bord inférieur est d'un bleu violet, et les points enfoncés sont beaucoup moins marqués que dans le *Fulgidum*. Le dessous du corps est noir, avec les côtés du corselet et de la poitrine d'un bleu violet. Les pattes sont noires.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il a été pris par M. Lacordaire, dans les environs de Cordoba, dans le Tucuman.

3. Eurysoma Nitidipenne. *Mihi.*

Nigrum; thorace oblongo, postice truncato, utrinque sulcato; elytris ovatis, convexis, rubro-cupreis, profunde striatis.

Long. 7 ½ lignes. Larg. 3 ⅓ lignes.

Il est un peu plus allongé que les deux espèces précédentes

La tête est à peu près comme celle du *Fulgidum*. Le corselet est noir, presque ovale, un peu rétréci antérieurement, plus allongé et plus étroit que celui du *Festivum;* comme dans cette espèce il est lisse, nullement ponctué, sans impressions transversales apparentes, et il a de même à sa partie postérieure deux lignes longitudinales très-fortement marquées, qui ne remontent que jusqu'au milieu; le bord antérieur est coupé carrément; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés et nullement relevés; les angles postérieurs sont obtus, presque arrondis, et ne sont pas prolongés en arrière; la base est légèrement sinuée et coupée presque carrément. Les élytres sont un peu plus étroites, plus allongées, moins convexes, et d'une couleur cuivreuse plus rouge et moins dorée que celles du *Fulgidum,* mais plus larges, moins allongées, plus convexes, et d'une couleur moins rouge et plus dorée que celles du *Festivum;* les stries sont lisses dans presque toute leur longueur, mais elles ont cependant quelques points enfoncés vers l'extrémité; il n'y a pas de rudiment de strie près de l'écusson ; les intervalles sont à peu près comme dans le *Fulgidum*, et l'on voit une rangée de points enfoncés sur le neuvième; le bord inférieur est d'un bleu verdâtre et presque lisse. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui a été rapporté de l'intérieur du Brésil par M. Saint-Hilaire.

1. Panagæus Tomentosus.

Carabus Angulatus? Fabr. *Entom. syst.* I. p. 148. n° 103.
Oliv. III. 35. p. 38. n° 37. t. 7. fig. 76.
Cychrus Angulatus? Sch. *Syn. ins.* I. p. 166. n° 7.

Je crois, sans en être cependant bien certain, que le *Carabus Angulatus* de Fabricius et d'Olivier doit être rapporté à cet insecte.

2. Panagæus Nobilis.

Cychrus Reflexus? Fabr. *Sys. el.* I. p. 166. n° 3.

SCH. *Syn. ins.* I. p. 166. n° 3.
Carabus Reflexus? OLIV. III. 35. p. 37. n° 36. T. 7. fig. 77.

Je crois aussi, sans en être bien certain, que le *Cychrus Reflexus* de Fabricius doit être rapporté à cet insecte.

9. PANAGÆUS BREVICOLLIS. *Mihi.*

Ater; thorace subtransverso, rugoso; elytris ovatis, sulcatis, maculis magnis subquadratis duabus flavis, altera antica subtransversa, altera postica.

Long. 8 lignes. Larg. 3 ¾ lignes.

Il est un peu plus petit que le *Tomentosus*, et sa forme est entièrement différente. La tête est plus petite, moins allongée, et elle a deux impressions longitudinales entre les antennes, une autre transversale derrière les yeux, toutes les trois fortement marquées, et quelques points enfoncés dans son milieu. Les yeux sont arrondis et très-saillants. Le corselet est plus du double plus large que la tête, assez court, presque transversal, un peu rétréci et très-arrondi sur les côtés antérieurement, presque plane et couvert de points enfoncés assez gros, très-serrés, qui se confondent et qui le font paraître assez fortement rugueux; la ligne longitudinale du milieu est à peine sensible; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont très-arrondis et à peine marqués; les côtés sont assez largement déprimés vers les angles postérieurs; ceux-ci sont très-arrondis; la base est sinuée; le milieu est un peu prolongé en arrière, et l'on voit de chaque côté, près de l'angle postérieur, une petite dent assez saillante. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale moins allongé que celles du *Nobilis*, moins convexes, et l'angle de la base est beaucoup moins arrondi; comme dans le *Tomentosus* elles ont chacune neuf sillons bien marqués; mais le fond de ces sillons est un peu plus fortement ponctué; les intervalles sont un peu plus

relevés et couverts de petits points enfoncés plus serrés; on voit sur chaque élytre deux très-grandes taches jaunes, presque carrées : la première vers la base, presque transversale, composée de huit taches allongées, dont les troisième et cinquième descendent un peu plus bas que les autres, occupe l'espace compris entre le premier et le neuvième sillon; la seconde vers l'extrémité, un peu plus petite, composée de six taches allongées, dont la troisième descend un peu moins bas que les autres, va du second au huitième sillon. Le dessous du corps et les pattes sont noirs et légèrement pubescents.

Il se trouve au Sénégal.

Il doit être placé après le *Tomentosus*.

10. Panagæus Microcephalus. *Mihi.*

Ater; thorace rugoso, antice angustato, postice rotundato; elytris ovatis, sulcatis, maculis magnis subtransversis duabus flavis, altera antica, altera postica.

Long. 8 lignes. Larg. 3 ½ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Brevicollis,* mais il est un peu moins large. La tête est un peu plus petite, et les yeux sont à peine saillants. Le corselet est un peu moins large, moins court, beaucoup plus rétréci antérieurement et très-arrondi sur les côtés postérieurement; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont très-obtus; les côtés sont assez largement déprimés et légèrement relevés; les angles postérieurs sont très-arrondis; la base est moins sinuée que dans le *Brevicollis;* le milieu est à peine prolongé en arrière, et la dent que l'on voit de chaque côté, près de l'angle postérieur, est à peine marquée. Les élytres sont un peu moins larges, et l'angle de la base est un peu plus arrondi, sans l'être cependant à beaucoup près autant que dans le *Nobilis;* elles sont sillonnées et ponctuées à peu près de la même manière; les taches jaunes sont moins grandes; la première est plus carrée,

moins transversale, composée de six taches allongées presque égales, et va du second au huitième sillon; la seconde un peu plus petite et un peu oblique est composée de cinq taches allongées, dont la troisième monte un peu plus haut et descend un peu plus bas que les autres, et va du troisième au huitième sillon; quelquefois la première tache s'étend un peu sur le second intervalle, et la seconde sur le troisième. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans le *Brevicollis*.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

M. Schönherr m'en a communiqué un individu un peu plus grand, venant de Sierra-Leone, comme le *Cychrus Reflexus* de Fabricius, mais je ne crois pas cependant qu'il puisse être rapporté à cette espèce.

Il doit être placé après le *Brevicollis*.

11. Panagæus Australis. *Mihi.*

Ater; thorace subcordato, rugoso; elytris oblongis, sulcatis, sulcis crenulatis, maculis duabus rufis, altera subhumerali, altera subrotundata postica.

Long. 6 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il est plus grand que le *Crux major*, proportionnellement un peu plus allongé, beaucoup moins pubescent, et sa couleur est d'un noir un peu plus brillant. La tête est un peu plus large, moins rétrécie postérieurement, presque triangulaire, et elle a dans son milieu plusieurs points enfoncés assez fortement marqués et assez rapprochés les uns des autres. Les yeux sont beaucoup moins saillants. Le corselet est plus long, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, légèrement cordiforme et presque plane; il est couvert de gros points enfoncés qui se confondent et qui le font paraître assez fortement rugueux; la ligne longitudinale du milieu est assez distincte antérieurement et presque effacée vers la base; le bord antérieur

est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont un peu déprimés et légèrement rebordés; ils tombent un peu obliquement sur la base, mais ils se relèvent un peu près de l'angle postérieur et forment une petite dent assez distincte; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont un peu plus allongées que celles du *Crux major;* elles ont chacune neuf sillons assez fortement marqués, dont le fond est fortement ponctué et presque crénelé; les intervalles sont assez relevés et presque arrondis; les troisième, cinquième et septième sont lisses et un peu plus saillants que les autres, qui sont légèrement ponctués; on voit sur chaque élytre deux taches assez grandes, d'un rouge-fauve assez vif: la première vers l'angle de la base est composée de six taches allongées, dont la première et la dernière sont plus petites que les autres, et va du troisième au neuvième sillon; la seconde vers l'extrémité, presque arrondie, est composée de cinq taches allongées, dont les seconde et quatrième sont un peu plus longues que les autres, et va du troisième au huitième sillon. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme venant de la Nouvelle-Hollande.

Il doit être placé après le *Nobilis.*

12. PANAGÆUS CRUCIATUS. *Buquet.*

Ater; thoracis margine postico, elytrorum maculis duabus, altera magna humerali, altera postica rotundata, antennis pedibusque rufis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Notulatus* et proportionnellement un peu plus allongé. La tête est un peu plus allongée. Les palpes et les antennes sont à peu près de la même couleur. Les yeux sont beaucoup moins saillants. Le corselet est moins large postérieurement, ce qui le fait paraître moins rétréci antérieurement et beau-

coup plus convexe; la ligne longitudinale du milieu et l'impression que l'on voit de chaque côté de la base sont à peine distinctes, et la bordure d'un rouge ferrugineux est moins large. Les élytres sont un peu moins larges; les stries sont plus fortement marquées et plus fortement ponctuées; les intervalles sont un peu moins planes; les deux taches sont d'une couleur moins jaune et plus rouge, à peu près comme dans le *Crux major* : la première vers l'angle de la base est un peu plus grande, composée de taches allongées, dont les intérieures sont un peu plus courtes que les extérieures, et va de la seconde strie au bord extérieur; la seconde vers l'extrémité est presque arrondie, et va de la seconde à la huitième strie. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont de la couleur des taches des élytres.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été donné par M. Buquet, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant du Sénégal.

Il doit être placé après le *Notulatus*.

13. Panagæus Lætus. *Mihi.*

Ater; thoracis margine postico, elytrorum maculis duabus, altera humerali, altera postica subtransversa, antennis pedibusque rufis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Cruciatus*, mais il est un peu plus petit. La tête est moins allongée. Les palpes et les antennes sont à peu près de la même couleur. Les yeux sont plus saillants. Le corselet est un peu moins convexe, et l'impression de chaque côté de la base est un peu plus distincte. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont moins fortement ponctuées; les deux taches sont un peu plus petites : la première va également de la seconde strie jusqu'au bord extérieur, mais les trois premières des taches dont elle est composée sont moitié plus courtes que les autres; la seconde est aussi un peu

plus petite, presque transversale, composée de cinq taches allongées, presque égales, et va de la troisième à la huitième strie. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Cruciatus*.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui a été rapporté du Sénégal par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Cruciatus*.

14. Panagæus Amabilis. *Mihi*.

Ater; elytrorum maculis duabus subtransversis flavis; pedibus testaceis.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus petit que le *Lætus* et proportionnellement moins allongé. La tête est un peu plus large. Les palpes et les antennes sont d'un noir obscur, autant que j'en puis juger sur le seul individu que je possède, qui a beaucoup souffert par la moisissure. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu plus large et entièrement noir. Les élytres sont un peu moins allongées; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; les deux taches sont d'une couleur plus jaune: la première est plus petite, presque transversale, composée de six taches allongées presque égales, et va de la troisième à la neuvième strie; la seconde est à peu près comme dans le *Lætus*. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve également au Sénégal, et il en a été de même rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Lætus*.

GEOBIUS. *Mihi*.

Dernier article des palpes maxillaires allongé, très-légèrement ovalaire et terminé presque en pointe. Celui des labiaux très-fortement sécuriforme. Antennes filiformes. Lèvre supérieure

assez étroite et presque carrée. Mandibules arquées, courtes et assez aiguës. Une dent simple et presque arrondie au milieu de l'échancrure du menton. Tête assez petite. Corselet ovalaire. Élytres assez allongées, presque parallèles.

J'ai établi ce nouveau genre sur un insecte des environs de Buenos-Ayres, et je lui ai donné le nom de *Geobius*, tiré des mots grecs γῆ terre, et βιόω je vis.

Il se rapproche un peu par le *facies* des *Panagæus* d'Europe, mais il en diffère beaucoup par ses caractères génériques.

La lèvre supérieure est assez étroite, presque carrée, et elle a dans son milieu un sillon longitudinal fortement marqué. Les mandibules sont courtes, assez fortement arquées et assez aiguës. Le menton est assez court, légèrement échancré, et il a au milieu de son échancrure une dent simple presque arrondie, qui remonte presque au niveau des parties latérales et qui le fait paraître trilobé. Les palpes maxillaires sont très-saillants; le dernier article est très-allongé, très-légèrement ovalaire et presque terminé en pointe. Les labiaux sont plus courts; leur dernier article est très-fortement sécuriforme et presque triangulaire. Les antennes sont filiformes et un peu plus longues que la moitié du corps. Le premier article est plus gros que les autres et presque cylindrique; le second est obconique et plus court que tous les autres, qui sont égaux entre eux et assez allongés; le troisième et le quatrième sont très-légèrement obconiques; les suivants sont presque cylindriques, et le dernier est terminé en pointe obtuse. Les pattes sont assez fortes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont fortement échancrées. Les articles des tarses sont très-légèrement triangulaires, et le premier est un peu plus long que les autres. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

Ce n'est aussi que provisoirement que ce genre est placé dans cette tribu, car dans tous les individus que je possède les tarses sont simples, et je ne sais de quelle manière ils sont dilatés dans les mâles, et même s'ils ne sont pas semblables dans les deux sexes.

1. Geobius Pubescens. *Mihi.*

Ater, pubescens; thorace ovato, punctato, postice utrinque striato; elytris subparallelis, obscure violaceis, striato-punctatis, interstitiis punctatis; palpis flavo-testaceis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 3 ½ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Panagæus Crux major*, un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant sur la tête et le corselet, et d'un violet-obscur un peu métallique sur les élytres. La tête est assez allongée, presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, lisse, presque glabre, et elle a de chaque côté une ligne longitudinale enfoncée, assez fortement marquée. Les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les antennes sont d'un brun rougeâtre. Les yeux sont brunâtres, arrondis et assez saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, presque aussi long que large, arrondi sur les côtés et assez convexe; il est couvert de points enfoncés assez rapprochés les uns des autres, et de petits poils assez serrés qui le font paraître pubescent; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales ne sont pas sensibles; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et fortement marquée; le bord antérieur est coupé carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils se redressent un peu très-près de la base et forment avec elle un angle presque droit; la base est coupée carrément. L'écusson est lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, parallèles, arrondies à l'extrémité, légèrement convexes et couvertes comme le corselet de petits poils assez serrés qui les font paraître pubescentes; elles ont chacune neuf stries assez fortement marquées, fortement ponctuées, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'é-

cusson; les troisième et quatrième, sixième et septième se réunissent deux à deux et ne vont pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont très-légèrement relevés et couverts de petits points enfoncés assez rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun roussâtre.

Il se trouve aux environs de Buenos-Ayres, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire.

1. Callistus Lunatus.

On le trouve aussi en Sibérie.

2. Callistus Tripustulatus. *Mihi.*

Flavus, subpubescens; thoracis vittis duabus fuscis; elytris fuscis, margine, macula subhumerali margine cohærente, alteraque communi postica flavis.

Long. 3 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Lunatus,* et il est couvert endessus, particulièrement sur les élytres, d'un léger duvet très-court et très-serré, qui le fait paraître très-légèrement pubescent. La tête est d'un jaune-testacé assez pâle, triangulaire, non rétrécie postérieurement et très-légèrement convexe; elle paraît lisse, mais avec une très-forte loupe on voit qu'elle est couverte de très-petits points enfoncés qui se confondent et qui la font paraître presque granulée. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; les trois premiers articles sont de la couleur de la tête; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres, arrondis et assez saillants. Le corselet est de la couleur de la tête, plus large qu'elle, moins long que large, arrondi sur les côtés et presque plane; il a de chaque côté, à peu près au milieu, une bande longitudinale assez étroite, d'un brun noirâtre; avec une forte loupe on voit qu'il est entièrement couvert de points enfoncés très-serrés, qui se confondent et qui le font

paraître très-légèrement rugueux; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; le bord antérieur est assez fortement échancré; les côtés sont très-légèrement rebordés et un peu relevés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. L'écusson est triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé, très-légèrement convexes et d'un brun noirâtre; elles ont une bordure latérale de la couleur du corselet, qui ne dépasse pas la huitième strie; une tache oblongue de la même couleur, un peu au-dessous de l'angle huméral, composée de quatre taches allongées, qui se joint à la bordure et qui va jusqu'à la quatrième strie, et une autre vers l'extrémité, sur la suture, presque cordiforme, qui va jusqu'à la troisième strie, et composée sur chaque élytre de trois taches, dont la première va jusqu'à l'extrémité, et dont les deux autres remontent un peu plus haut et ne descendent pas aussi bas; les stries sont fines et assez marquées; les intervalles sont planes et très-légèrement granulés. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui a été rapporté du Sénégal par M. Dumolin.

VERTAGUS. *Mihi.*

Les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles. Dernier article des palpes extérieurs très-fortement sécuriforme. Antennes filiformes. Lèvre supérieure courte, presque transversale, coupée presque carrément antérieurement. Mandibules courtes, légèrement arquées et assez aiguës. Une dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Tête presque en losange, très-rétrécie derrière les yeux. Corselet très-allongé et très-légèrement ovalaire. Élytres allongées, un peu plus larges vers l'extrémité.

J'ai donné à ce nouveau genre, formé sur deux insectes très-remarquables des parties équinoxiales de l'Afrique, le nom la-

tin de *Vertagus*, chien de chasse, levrier, à cause de leur forme svelte et élégante.

Il sera facile de le reconnaître aux caractères suivants.

La lèvre supérieure est assez courte, presque transversale et coupée presque carrément à sa partie antérieure. Les mandibules sont courtes, légèrement arquées et assez aiguës. Le menton est légèrement concave, fortement échancré, et il a au milieu de son échancrure une forte dent simple. Les palpes extérieurs sont assez saillants, et leur dernier article est très-fortement sécuriforme et presque triangulaire. Les antennes sont filiformes et un peu plus longues que la moitié du corps; le premier article est plus gros que les autres et presque cylindrique; le second est à peu près moitié plus court que les suivants, qui sont égaux entre eux; le troisième est très-légèrement obconique et presque cylindrique; les suivants sont légèrement comprimés et en carré très-allongé, dont les angles sont un peu arrondis. La tête est presque en losange et très-rétrécie postérieurement. Les yeux sont très-saillants. Le corselet est très-allongé et très-légèrement ovalaire. Les élytres sont allongées et un peu plus larges vers l'extrémité. Les pattes sont très-grandes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées. Les tarses antérieurs sont dilatés dans les mâles, comme dans les *Chlænius*.

1. Vertagus Buquetii. *Mihi.*

Viridi-æneus, punctatus; elytris postice cyaneis, macula postica femorumque basi flavis; ore, antennis pedibusque nigris.

Long. $4\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{3}$ ligne.

La tête est d'un vert-bronzé un peu bleuâtre, très-rétrécie postérieurement, presque en losange et couverte de points enfoncés assez rapprochés les uns des autres. La lèvre supérieure, les palpes et les mandibules sont noirs. Les antennes sont de

la même couleur, avec le dessous du premier article d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont brunâtres, arrondis et très-saillants. Le corselet est dans son milieu à peu près de la largeur de la tête, allongé, beaucoup plus long que large, légèrement arrondi sur les côtés, rétréci antérieurement et postérieurement, peu convexe, d'un vert-bronzé plus clair et moins bleu que la tête, et entièrement couvert de gros points enfoncés très-rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est très-fine et à peine distincte; le bord antérieur est coupé carrément; les angles antérieurs sont très-obtus; les côtés sont légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément. L'écusson est assez petit, presque lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé, dont la plus grande largeur est au-delà du milieu, peu convexes et sinuées très-obliquement à l'extrémité; elles sont de la couleur du corselet depuis la base jusqu'au tiers de leur longueur sur la suture, et jusqu'au milieu sur les bords, avec toute la partie postérieure d'un bleu-violet assez obscur, qui se fond insensiblement avec la couleur verte; elles ont chacune neuf stries assez marquées; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont un peu relevés et couverts de points enfoncés bien marqués, très-serrés et qui souvent se confondent, surtout vers la base; on voit sur chaque élytre, à peu près aux deux tiers de leur longueur, une grande tache d'un jaune-testacé assez pâle, presque carrée, composée de quatre taches allongées, et qui va de la troisième à la septième strie. Le dessous du corps est d'un vert bleuâtre. Les pattes sont noires, avec la moitié antérieure des cuisses et les trocanters d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un individu mâle de ce bel insecte, qui a été rapporté des parties supérieures du Sénégal, par M. Leprieur, et qui m'a été donné par M. Buquet.

2. Vertagus Schönherri. *Mihi.*

Viridi-æneus, punctatus; ore, antennis, pedibusque nigris; femorum basi flavis.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 1 ⅓ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Buquetii*, mais il est entièrement en-dessus d'un vert-bronzé assez clair. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans le *Buquetii.*

Je ne possède également qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

11. Chlænius Velutinus.

Var. *C. Gracilipes*. Ullrich.

M. Ullrich m'a envoyé, sous le nom de *Gracilipes*, des individus qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

13. Chlænius Borgiæ.

C. Fimbriolatus. Dahl.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom de *Fimbriolatus*, des individus pris par lui en Sardaigne.

14. Chlænius Spoliatus.

M. Solier m'en a envoyé un individu venant d'Égypte.

15. Chlænius Agrorum.

M. Goudot l'a trouvé dans les environs de Tanger.

34. Chlænius Nemoralis.

C. Pensylvanicus. Knoch.

M. Klug me l'a envoyé comme le *Pensylvanicus* de Knoch.

56. Chlænius Sulcicollis.

Dej. *Cat.* p. 8.

67. Chlænius Eximius. *Mihi.*

Capite viridi-æneo; elytris nigro-piceis, margine, maculis tribus margine cohærentibus, thorace pedibusque flavis.

Long. 7 lignes. Larg. 3 lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Velutinus.* La tête est d'un vert bronzé, ovale, peu rétrécie postérieurement, très-légèrement convexe et couverte de petits points enfoncés et de rides irrégulières qui se confondent et qui la font paraître très-légèrement granulée. La lèvre supérieure est d'un jaune clair. Les mandibules sont noires. Les palpes sont jaunes, avec le dernier article un peu roussâtre. Le premier article des antennes est d'un jaune clair; les autres sont d'un brun roussâtre. Les yeux sont noirâtres et peu saillants. Le corselet est d'un jaune assez clair sur les côtés, un peu roussâtre dans le milieu, et il a au milieu de sa base une tache en carré moins long que large, d'un brun noirâtre; il est plus large que la tête, un peu moins long que large, arrondi sur les côtés, presque plane, très-légèrement pubescent et couvert de petits points enfoncés très-serrés et peu marqués, qui le font paraître presque granulé; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale à peine distincte; le bord antérieur est très-fortement échancré; les angles antérieurs sont avancés, mais leur sommet est assez arrondi; les côtés sont un peu relevés; les angles postérieurs sont très-arrondis; la base est un peu échancrée dans son milieu. L'écusson est triangulaire et d'un noir obscur. Les élytres sont d'un noir-obscur un peu brunâtre, plus larges que le corselet, en ovale allongé, très-légèrement pubescentes et peu convexes; elles ont une bordure latérale d'un jaune citron, qui ne dépasse pas la

huitième strie, et trois taches de la même couleur, qui se joignent à cette bordure : la première à l'angle de la base est composée de quatre taches allongées et s'avance jusqu'à la quatrième strie ; la seconde transversale, à peu près au milieu, dentelée sur ses bords, est composée de cinq taches allongées et s'avance jusqu'à la troisième strie ; la troisième à l'extrémité de la suture est composée de trois taches allongées, placées sur les premier, second et troisième intervalles ; les stries sont fines, assez marquées et distinctement ponctuées ; les intervalles sont planes et légèrement granulés. En-dessous, la tête est d'un brun roussâtre ; le corselet est d'un jaune-citron, un peu roussâtre dans son milieu ; la poitrine et l'abdomen sont d'un brun noirâtre, avec les bords et l'extrémité de l'abdomen d'un jaune testacé. Les cuisses sont d'un jaune citron. Les jambes sont d'un jaune un peu roussâtre. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de ce bel insecte, qui a été rapporté du Sénégal par M. Dumolin.

Il doit être placé avant le *Quadrinotatus*.

Je ne suis pas bien certain que cette espèce appartienne à ce genre.

68. Chlænius Jucundus. *Mihi.*

Capite viridi-æneo ; thorace fusco, flavo marginato ; elytris fuscis, margine, macula lunata postica margine cohærente, antennis pedibusque flavis.

Long. $5\frac{1}{3}$, 6 lignes. Larg. $2\frac{1}{4}$, $2\frac{1}{2}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Agrorum*, mais il est plus allongé. La tête est d'un vert bronzé, assez allongée, presque triangulaire, très-légèrement convexe et couverte de très-petits points enfoncés et de rides irrégulières qui se confondent et qui la font paraître très-légèrement granulée ; sa partie antérieure, la lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un jaune citron assez clair. Les mandibules sont d'un

brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est d'un brun obscur, avec les côtés d'un jaune-citron assez clair, qui se fond insensiblement avec la couleur du milieu, et une petite tache d'un brun roussâtre au milieu de la base; il est plus large que la tête, moins long que large, arrondi sur les côtés, presque plane, légèrement pubescent et couvert de points enfoncés assez serrés, qui se confondent et qui le font paraître granulé; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; il a de chaque côté de la base une impression oblongue à peine distincte; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les angles postérieurs sont très-obtus, presque arrondis et à peine marqués; la base est très-légèrement sinuée et coupée presque carrément. L'écusson est glabre, triangulaire et d'un brun noirâtre. Les élytres sont d'un brun noirâtre, plus larges que le corselet, en ovale allongé, légèrement pubescentes et peu convexes; elles ont une bordure latérale d'un jaune citron, qui ne dépasse guère la septième strie, et qui se fond insensiblement, surtout vers la base, avec la couleur du reste des élytres, et à peu près aux deux tiers de leur longueur une tache en lunule, dentelée sur ses bords, qui se joint à la bordure et qui s'avance jusqu'au milieu du troisième intervalle; l'extrémité de la suture est aussi de la même couleur; les stries sont fines et peu marquées; les intervalles sont planes et légèrement granulés. En-dessous, la tête est d'un brun un peu roussâtre. Le corselet est d'un jaune citron, avec le milieu d'un brun roussâtre; la poitrine et l'abdomen sont d'un brun noirâtre, avec un reflet d'un bleu métallique; les côtés et l'extrémité de l'abdomen sont d'un jaune testacé. Les cuisses et les jambes sont d'un jaune citron. Les tarses sont d'un jaune un peu roussâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après l'*Eximius*.

69. Chlænius Venustulus. *Mihi.*

Testaceus; capitis macula viridi-ænea; thoracis punctis duobus, elytrorumque sutura lata abbreviata postice dentata fuscis.

Long 3 ¾ lignes. Larg. 1 ¼ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Chrysocephalus,* et sa couleur est en-dessus d'un jaune-testacé assez clair. La tête est presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, assez convexe et couverte de très-petits points enfoncés qui se confondent et qui la font paraître très-légèrement granulée; elle a dans son milieu, entre les yeux, une tache arrondie assez grande, d'un vert bronzé. Les trois premiers articles des antennes sont de la couleur de la tête; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, arrondi sur les côtés, presque plane, très-légèrement granulé et couvert de petits poils très-serrés, qui le font paraître légèrement pubescent; il a de chaque côté, un peu plus près du milieu que du bord latéral, un point allongé d'un brun noirâtre; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale postérieure est sinuée et assez distincte; il a de chaque côté de la base une impression oblongue très-peu marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont très-légèrement rebordés et un peu relevés; les angles postérieurs sont très-arrondis; la base est un peu échancrée dans son milieu. L'écusson est assez grand, triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont plus larges que ce dernier, en ovale allongé, peu convexes et légèrement pubescentes; elles ont une large suture d'un brun noirâtre, qui va presque jusqu'à la cinquième strie, qui ne dépasse pas les trois quarts des élytres et qui est terminée de chaque côté extérieurement par une espèce de crochet qui descend plus bas, et compris dans sa plus grande largeur, entre la quatrième strie et le

milieu du septième intervalle; les stries sont fines et légèrement ponctuées; les intervalles sont planes et très-légèrement granulés. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé un peu plus pâle que le dessus.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui a été rapporté du Sénégal par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Jucundus*.

70. Chlænius Sexmaculatus. *Mihi.*

Capite thoraceque cupreo-æneis; elytris nigro-piceis, margine tenui, macula humerali, fascia transversa subinterrupta abbreviata maculaque postica flavis; antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Long. 10 lignes. Larg. 3 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Quadrinotatus*, mais sa forme est beaucoup plus allongée. La tête est assez allongée, non rétrécie postérieurement, peu convexe et d'un bronzé-cuivreux assez brillant; sa partie postérieure est couverte de points enfoncés peu marqués et assez éloignés les uns des autres. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est d'un bronzé-cuivreux plus obscur que la tête, plus large qu'elle, aussi long que large, presque carré, arrondi sur les côtés, assez convexe et couvert de gros points enfoncés très-serrés; la ligne longitudinale du milieu est fine et à peine distincte; il a de chaque côté de la base une impression oblongue peu marquée; les côtés sont légèrement rebordés; les angles antérieurs et postérieurs sont obtus et presque arrondis; le bord antérieur et la base sont coupés presque carrément. Les élytres sont d'un noir-obscur un peu brunâtre, légèrement pubescentes, assez convexes, en ovale très-allongé, assez étroites

antérieurement, et leur plus grande largeur est un peu au-delà du milieu; elles ont une bordure latérale assez étroite, d'un jaune citron, qui ne dépasse pas la huitième strie depuis la base jusqu'au milieu, et la neuvième au-delà du milieu; on voit en outre sur chaque élytre trois taches de la même couleur: la première à l'angle de la base, assez petite, dentelée postérieurement, ne dépasse pas la quatrième strie; la seconde un peu avant le milieu, composée de cinq taches oblongues presque séparées, forme une bande transversale, et va du bord extérieur à la troisième strie; la troisième à peu près aux trois quarts des élytres, est composée de trois taches oblongues égales, placées sur les cinquième, sixième et septième intervalles, d'une autre très-petite sur le huitième, et d'une autre beaucoup plus allongée qui descend plus bas sur le neuvième; les stries sont bien marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont presque planes et ils ont quelques points enfoncés placés de chaque côté, près des stries. Le dessous du corps est noir, avec un léger reflet bleuâtre sur la poitrine et l'abdomen. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre.

Il se trouve au Sénégal; je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille.

Il doit être placé après le *Venustulus*.

71. Chlænius Transversalis. *Mihi.*

Supra viridi-æneus; thorace punctatissimo, subrugoso; elytris pubescentibus, striatis, interstitiis granulatis, margine, fascia transversa undata abbreviata pone medium, puncto postico, antennis pedibusque pallide flavis.

C. Interruptus. Klug.

Long. $6\frac{2}{3}$, $7\frac{1}{3}$ lignes. Larg. $2\frac{3}{4}$, 3 lignes.

Il se rapproche du *Spoliatus* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant un

peu cuivreux sur la tête et le corselet, et un peu plus obscur sur les élytres. La tête est presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, peu convexe, couverte de petits points et de rides irrégulières qui se confondent, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez marquées. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, très-arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, légèrement convexe et couvert de points enfoncés assez serrés et de rides irrégulières qui se confondent avec les points et qui le font paraître un peu rugueux; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont assez distinctes, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression oblongue un peu oblique, assez fortement marquée; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont obtus; le bord antérieur et la base sont coupés carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement ovales, presque parallèles, peu convexes et couvertes de petits poils très-serrés, qui les font paraître pubescentes; elles ont une bordure latérale d'un jaune-testacé très-pâle, qui va jusqu'à la septième strie depuis la base jusqu'à la bande transversale, qui ne dépasse pas la huitième au-dessous de cette bande, et qui s'élargit ensuite à l'extrémité, près de la suture; on voit en outre sur chaque élytre, un peu au-delà du milieu, une bande transversale de la même couleur, assez étroite, fortement dentelée, composée de quatre taches oblongues plus ou moins grandes, placées sur les quatrième, cinquième, sixième et septième intervalles, et une petite tache presque arrondie sur le troisième intervalle, entre cette bande et l'extrémité; les stries sont fortement marquées; les intervalles sont un peu relevés et fortement granulés; le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre, avec un léger reflet bronzé sur la tête et le corselet; l'abdomen a une bordure très-étroite, d'un jaune testacé. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Il se trouve au Sénégal.

M. Klug m'a envoyé, sous le nom d'*Interruptus*, un individu venant d'Égypte, dans lequel la bande transversale des élytres est un peu plus large, mais qui ne me paraît pas pouvoir être séparé de cette espèce.

Il doit être placé après le *Quadrinotatus*.

72. Chlænius Dusaultii.

Capite thoraceque viridi-æneis, nitidis; thorace punctato; elytris nigris, pubescentibus, striatis, interstitiis subtilissime granulatis, margine, maculis duabus margine cohærentibus pedibusque flavis; antennis basi rufo-testaceis.

Harpalus Dusaultii. Dufour. *Annales générales des sciences physiques.* 8e livraison. p. 359. n° 3. t. 130. fig. 4.

Long. 7 ¼, 7 ¾ lignes. Larg. 3 ¼, 3 ½ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Velutinus*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé brillant sur la tête et le corselet, et d'un noir obscur sur les élytres. La tête est assez allongée, presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, peu convexe, assez fortement ponctuée à sa partie postérieure et plus légèrement sur ses côtés. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, presque aussi long que large, un peu rétréci antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, peu convexe et couvert de points enfoncés bien marqués et assez serrés; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont légèrement re-

bordés; les angles postérieurs sont arrondis et un peu prolongés en arrière, ce qui fait paraître la base légèrement échancrée dans son milieu. Les élytres sont le double plus larges que le corselet, en ovale allongé, assez convexes et couvertes de petits poils d'un brun jaunâtre, très-serrés, qui les font paraître légèrement pubescentes; elles ont une bordure latérale d'un jaune-testacé assez pâle, qui ne dépasse pas la huitième strie, entre les deux taches, mais qui va jusqu'à la septième antérieurement, et qui est un peu plus large postérieurement; on voit en outre sur chaque élytre deux taches de la même couleur, qui se joignent à la bordure : la première à peu près au tiers, presque transversale, un peu dilatée vers la suture, ne dépasse guère la troisième strie; la seconde presque arrondie, à peu près aux trois quarts, ne dépasse guère la quatrième; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont presque planes et très-finement granulés. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, avec un léger reflet bleuâtre sur la poitrine et l'abdomen, et les bords de ce dernier un peu roussâtres. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve assez communément au Sénégal.

Il doit être placé après le *Transversalis*.

73. Chlænius Quadripustulatus. *Schönherr.*

Ater; thorace punctato, subtransverso; elytris striato-punctatis, interstitiis granulatis, maculis duabus flavis; pedibus rufo-piceis.

Long. 7 ¼ lignes. Larg. 3 lignes.

A la première vue on prendrait cet insecte pour un *Panagæus*, mais c'est un véritable *Chlænius*. Il est à peu près de la grandeur du *Velutinus*, et sa couleur est en-dessus d'un noir obscur. La tête est assez petite, presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, légèrement ponctuée, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales très-peu marquées. La lèvre supérieure est d'un brun un peu roussâtre. Les palpes

sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité de chaque article un peu roussâtre. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps; leurs trois premiers articles sont noirs; les autres sont d'un brun un peu roussâtre. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus du double plus large que la tête, assez court, presque transversal, un peu rétréci et arrondi antérieurement sur les côtés, légèrement pubescent et peu convexe; il est couvert de points enfoncés assez éloignés les uns des autres vers le bord antérieur et beaucoup plus serrés vers la base; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez large et peu marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont presque droits, mais leur sommet est un peu arrondi; la base est légèrement sinuée et coupée presque carrément. L'écusson est lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, légèrement pubescentes et assez convexes; elles ont chacune deux taches d'un jaune citron : la première à peu près au tiers des élytres, presque transversale, est composée de quatre taches oblongues presque égales, placées sur les cinquième, sixième, septième et huitième intervalles, et d'une autre plus petite placée sur le quatrième; la seconde à peu près aux trois quarts des élytres, presque arrondie, est composée de trois taches oblongues presque égales, placées sur les troisième, quatrième et cinquième intervalles, et d'une autre plus petite, placée sur le second; les stries sont assez marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont planes et légèrement granulés. Le dessous du corps est noir avec un reflet bleuâtre, et les bords de l'abdomen un peu roussâtres. Les pattes sont d'un brun roussâtre, un peu plus obscur sur les cuisses.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone, et sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Maculatus*.

74. CHLÆNIUS MYOPS. *Mihi.*

Capite thoraceque æneis, nitidis; thorace elongato, profunde punctato, elytris obscure æneis, profunde striatis, interstitiis confertissime punctatis, macula rotundata postica, antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. 6 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{2}{3}$ lignes.

Il est plus grand que le *Cæcus*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-brillant très-légèrement cuivreux sur la tête et le corselet, et d'un bronzé très-obscur presque noirâtre sur les élytres. La tête est moins distinctement ponctuée entre les yeux. La lèvre supérieure et les palpes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les antennes sont entièrement de cette couleur et un peu plus longues que celles du *Cæcus*. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est moins large et plus allongé; il est couvert de points enfoncés bien marqués, mais assez éloignés les uns des autres, entre lesquels on aperçoit quelques rides irrégulières, qui se confondent avec les points; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée, et les deux impressions transversales sont assez distinctes et très-rapprochées de la base et du bord antérieur; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez fortement marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés, un peu déprimés et un peu relevés, surtout vers les angles postérieurs; ces derniers sont coupés presque carrément, mais leur sommet est assez arrondi; la base est légèrement échancrée. L'écusson est lisse, triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont plus allongées que celles du *Cæcus*, un peu plus convexes, plus étroites antérieurement, et leur plus grande largeur est un peu au-delà du milieu; les stries sont un peu plus fortement marquées; les intervalles sont un peu plus relevés, plus arrondis et plus fortement ponctués; la tache de l'extrémité est d'une couleur testacée un peu plus rougeâtre, presque ar-

rondie, un peu plus grande, et va presque de la seconde à la huitième strie. Le dessous du corps est d'un noir obscur, avec un léger reflet bleuâtre sur la poitrine et l'abdomen. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu plus rougeâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Quadripustulatus*.

75. Chlænius Cæcus. *Mihi.*

Capite thoraceque æneis; thorace confertissime profundeque punctato; elytris obscure æneis, striatis, interstitiis confertissime punctatis, macula sinuata postica, antennarum basi pedibusque testaceis.

Carabus Oculatus? Fabr. *Sys. el.* 1. p. 191. n° 116.
Sch. *Syn. ins.* 1. p. 197. n° 166.

Long. 5, 5 ½ lignes. Larg. 2, 2 ¼ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Bimaculatus*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé peu brillant quelquefois plus ou moins verdâtre, quelquefois un peu cuivreux sur la tête et le corselet, et d'un bronzé-obscur quelquefois presque noirâtre sur les élytres. La tête est à peu près comme celle du *Bimaculatus*, mais elle a quelques points un peu plus marqués entre les yeux. Les trois premiers articles des antennes sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun noirâtre. Le corselet est plus court, un peu plus large, un peu rétréci antérieurement, arrondi sur les côtés et couvert de points enfoncés assez gros et très-serrés; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez fortement marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés et un peu relevés; les angles postérieurs sont arrondis, et la base est légèrement échancrée. L'écusson est

lisse, triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont un peu moins allongées et moins pubescentes que celles du *Bimaculatus;* les stries sont plus fortement marquées et ne paraissent pas ponctuées; les intervalles sont un peu plus relevés et couverts de points assez gros, bien marqués et très-serrés; la tache postérieure est à peu près de la même forme, mais elle est d'un jaune-testacé un peu moins pâle, un peu oblique, et sa partie extérieure descend un peu plus bas. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les pattes sont entièrement d'un jaune testacé.

Il se trouve assez communément au Sénégal.

M. Westermann m'a marqué que cet insecte devait être rapporté au *Carabus Oculatus* de Fabricius, mais la description de cet auteur ne me paraît pas lui convenir parfaitement.

Il doit être placé après le *Myops.*

76. Chlænius Vulneratus. *Mihi.*

Capite thoraceque cupreo-æneis; thorace subquadrato, punctato; elytris obscure viridi-æneis, pubescentibus, striatis, interstitiis granulatis, macula subrotundata postica, antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 4 ¾ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est un peu plus petit que le *Cæcus*, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé cuivreux sur la tête et le corselet, et d'un vert-bronzé très-obscur sur les élytres. La tête est un peu plus large et plus triangulaire que celle du *Cæcus*, et couverte de petits points enfoncés à peine distincts et de rides irrégulières un peu plus marquées, qui se confondent avec les points. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans le *Cæcus*. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu plus court, plus large, plus carré et moins arrondi sur les côtés; il est couvert de points enfoncés moins marqués, moins gros et

moins serrés; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus marquée, et les côtés sont un peu moins relevés. Les élytres sont en ovale moins allongé et plus pubescentes; les stries sont plus fines et moins fortement marquées; les intervalles sont très-planes et légèrement granulés; la tache de l'extrémité est plus arrondie, mais un peu dentelée sur les bords. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Cæcus*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme rapporté des Indes orientales, par M. Duvaucel.

Il doit être placé après le *Binotatus*.

77. CHLÆNIUS BOISDUVALII. *Buquet.*

Supra obscure viridi-æneus; thorace confertissime punctato; elytris striatis, interstitiis confertissime punctatis, macula dentata postica, antennarum basi pedibusque pallide flavis.

Long. 4 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est plus petit que le *Cæcus*, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé terne et assez obscur. La tête est un peu plus large et plus triangulaire que celle du *Cæcus*; elle est couverte de rides irrégulières peu marquées, et elle a sur les côtés et entre les yeux quelques points enfoncés qui se confondent avec les rides. La lèvre supérieure et les palpes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les trois premiers articles des antennes sont d'un jaune pâle; les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est un peu plus étroit que celui du *Cæcus* et un peu plus rétréci postérieurement; les points dont il est couvert sont moins gros et moins fortement marqués; les angles postérieurs sont obtus, et la base est coupée carrément. Les élytres sont moins allongées et un peu plus pubescentes; les stries sont moins fortement marquées; les intervalles sont moins relevés, et les points dont ils sont couverts sont un peu moins gros et moins marqués; la

tache postérieure est d'un jaune pâle, un peu plus grande, plus carrée et dentée sur ses bords antérieurement et postérieurement. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les pattes sont d'un jaune pâle.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte; il m'a été donné par M. Buquet, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant du Sénégal.

Il doit être placé après le *Vulneratus*.

78. Chlænius Schönherri. *Mihi.*

Capite thoraceque rubro-cupreis; thorace subrotundato, punctato; coleoptris obscure viridi-æneis, pubescentibus, striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis, macula communi postica lunata, antennis pedibusque rufo-testaceis.

Carabus Micans? Fabr. *Sys. el.* 1. p. 191. n° 118.
Sch. *Syn. ins.* 1. p. 197. n° 168.

Long. 5 ¾ lignes. Larg. 2 ¼ lignes.

Il est un peu plus grand que le *Cæcus*, et sa couleur est en-dessus d'un rouge-cuivreux très-brillant sur la tête et le corselet, et d'un vert-bronzé obscur sur les élytres. La tête est assez allongée, presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, légèrement ponctuée, et elle a deux impressions longitudinales peu marquées, entre les antennes. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, presque aussi long que large, arrondi sur les côtés, légèrement convexe et couvert de points enfoncés assez marqués et assez rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est très-fine et peu marquée; les deux impressions transversales sont aussi peu marquées, et la postérieure est assez éloignée de la base; il a de chaque côté de cette dernière une impression longitudinale assez fortement mar-

quée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont très-légèrement rebordés; les angles postérieurs sont très-arrondis; la base est assez échancrée dans son milieu. L'écusson est triangulaire et de la couleur des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement pubescentes; les stries sont assez marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont presque planes et légèrement granulés; elles ont à peu près aux deux tiers de leur longueur une tache presque transversale, d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, qui va de la seconde à la huitième strie, qui se prolonge le long du bord extérieur jusqu'à l'extrémité de la suture, et qui forme sur les deux élytres une tache commune en fer à cheval, dont les parties supérieures sont assez rapprochées et beaucoup plus larges que le reste. Le dessous du corps est d'un noir obscur, avec un léger reflet bleuâtre sur la poitrine et l'abdomen. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle, en assez mauvais état, de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant du Bengale, et comme étant peut-être le *Carabus Micans* de Fabricius, mais la description de cet auteur ne me paraît pas lui convenir.

Il doit être placé après le *Bisignatus*.

79. Chlænius Parallelus. *Mihi.*

Angustatus; capite thoraceque viridi-æneis, nitidis; thorace subquadrato, punctato; coleoptris elongatis, parallelis, nigro-viridi-æneis, pubescentibus, striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis, macula communi postica lunata, antennis pedibusque testaceis; abdomine rufo.

C. Angustatus. Schönherr.

Long. 5 ¼ lignes. Larg. 1 ¾ ligne.

Il est à peu près de la longueur du *Cæcus*, mais il est beau-

coup plus étroit, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant sur la tête et le corselet, et d'un vert-bronzé très-obscur et presque noirâtre sur les élytres. La tête est triangulaire, non rétrécie postérieurement, très-légèrement ponctuée, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales peu marquées. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un jaune testacé. Les antennes sont de la même couleur et plus courtes que la tête et le corselet réunis. Les yeux sont brunâtres et très-saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, presque carré, un peu rétréci antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, peu convexe et couvert de points enfoncés assez marqués, mais peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales sont peu distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale peu marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont très-légèrement rebordés; les angles postérieurs sont très-arrondis, et la base est assez échancrée. L'écusson est lisse, triangulaire et de la couleur des élytres. Celles-ci sont un peu plus larges que le corselet, très-allongées, parallèles et légèrement pubescentes; les stries sont assez fortement marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés et légèrement granulés; elles ont à peu près aux trois quarts de leur longueur une tache oblongue d'un jaune testacé, un peu dentelée antérieurement, qui va de la seconde à la huitième strie, qui se prolonge le long du bord extérieur jusqu'à l'extrémité de la suture, et qui forme sur les deux élytres une tache commune presque en forme de V, dont les parties supérieures sont plus larges que le reste. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un brun un peu roussâtre; l'abdomen, surtout vers l'extrémité, et le bord inférieur des élytres sont d'une couleur plus claire et plus rougeâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte; il m'a

été envoyé par M. Schönherr, sous le nom d'*Angustatus*, et comme venant probablement des Indes orientales.

Il doit être placé après le *Schönherri*.

80. Chlænius Glabricollis. *Mihi.*

Capite thoraceque viridi-æneis, nitidis; thorace subquadrato, antice angustato, postice punctato; coleoptris obscure viridi-æneis, pubescentibus, striatis, interstitiis granulatis, macula communi postica lunata, thoracis margine postico, antennis pedibusque testaceis.

Long. 6 $\frac{1}{4}$, 6 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{2}$, 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il est un peu plus petit que le *Velutinus*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant sur la tête et le corselet, et assez obscur sur les élytres. La tête est assez allongée, presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, légèrement ponctuée, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales très-peu marquées. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, presque carré, rétréci antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés et peu convexe; il est couvert de très-petits points enfoncés, peu rapprochés les uns des autres et de rides irrégulières à peine distinctes, et il a le long de la base des points enfoncés assez gros, fortement marqués et assez serrés; les bords latéraux depuis le milieu jusqu'à la base sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont aussi peu marquées, et dont l'antérieure est très-rapprochée du bord antérieur, et la postérieure un peu sinuée; il a de chaque côté de la base, à peu près au milieu, une impression longitudinale très-fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les côtés sont légèrement rebordés et un

peu déprimés vers la base; les angles antérieurs et postérieurs sont obtus et presque arrondis; la base est un peu échancrée dans son milieu. L'écusson est lisse, triangulaire et d'un noir obscur. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale assez allongé, pubescentes et légèrement convexes; les stries sont assez marquées; les intervalles sont presque planes et légèrement granulés; elles ont chacune à peu près aux deux tiers de leur longueur une assez grande tache d'un jaune testacé, un peu oblique, qui va du milieu du troisième intervalle à la huitième strie, qui se prolonge le long du bord extérieur jusqu'à l'extrémité de la suture, et qui forme sur les deux élytres une tache commune presqu'en fer à cheval, dont les parties supérieures sont rapprochées et assez fortement dilatées; la partie verte des élytres qui forme l'intérieur de la tache jaune est presqu'en fer de lance. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un noir obscur; l'abdomen est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Parallelus*.

81. CHLÆNIUS CONFORMIS. *Mihi.*

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace breviore, subquadrato, sparse punctato, antice angustato; coleoptris obscure viridi-æneis, pubescentibus, striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis, macula communi postica lunata, thoracis margine tenuissimo, antennis pedibusque testaceis.

Long. 6 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Il est un peu plus petit que le *Glabricollis*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé un peu moins clair, moins brillant et légèrement cuivreux sur la tête et le corselet, et un peu plus terne et plus obscur sur les élytres. La tête est un peu plus courte que celle du *Glabricollis*, et elle a entre les antennes

deux impressions longitudinales plus courtes et un peu plus marquées. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Les yeux sont plus saillants. Le corselet est plus court, plus rétréci antérieurement, un peu moins arrondi sur les côtés postérieurement, et il a une bordure latérale très-étroite, d'un jaune-testacé un peu roussâtre; il est couvert de rides irrégulières à peine distinctes et de points enfoncés assez gros et bien marqués, mais épars çà et là et assez éloignés les uns des autres; les deux impressions transversales sont à peine distinctes; l'impression que l'on voit de chaque côté de la base est un peu plus large postérieurement, et le fond de cette impression est couvert de points enfoncés assez gros et très-serrés; le bord antérieur est un peu plus échancré; les angles postérieurs sont coupés presque carrément, mais leur sommet est un peu arrondi; la base est coupée presque carrément. L'écusson est lisse, triangulaire et d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant. Les élytres sont un peu moins larges, moins ovales, plus parallèles et plus pubescentes que celles du *Glabricollis;* les stries sont un peu plus marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont un peu moins planes et plus légèrement granulés; la tache postérieure est plus petite, presque transversale, un peu sinuée, et forme de même sur les deux élytres une tache commune presqu'en fer à cheval, dont la partie intérieure verte est presque en fer de lance. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Glabricollis.*

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui a été rapporté du Sénégal par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Glabricollis.*

82. Chlænius Sagittarius. *Mihi.*

Capite thoraceque viridi-æneis; thorace subquadrato, antice sparse punctato, postice confertissime punctato; coleoptris obscure viridi-æneis, pubescentibus, striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis, macula communi postica luna-

ta, thoracis margine tenuissimo, antennis pedibusque testaceis.

Long. $5\frac{1}{2}$, 6 lignes. Larg. $2\frac{1}{4}$, $2\frac{1}{2}$ lignes.

Il est plus petit que le *Glabricollis*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé moins clair, moins brillant et un peu cuivreux sur la tête et le corselet, et plus obscur sur les élytres. La tête est un peu moins allongée que celle du *Glabricollis*, un peu plus distinctement ponctuée, et les deux impressions longitudinales entre les antennes sont plus courtes et un peu plus marquées. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu plus court, plus carré, beaucoup moins rétréci antérieurement, un peu moins arrondi sur les côtés postérieurement, et il a une bordure latérale très-étroite et peu distincte, d'un jaune-testacé un peu roussâtre; il est couvert de rides irrégulières à peine distinctes et de points enfoncés assez gros, bien marqués, épars çà et là et assez éloignés les uns des autres depuis le bord antérieur jusqu'aux trois quarts, et très-serrés vers la base; les impressions transversales sont un peu moins marquées; l'impression longitudinale que l'on voit de chaque côté de la base est un peu plus large; les angles antérieurs sont un peu plus arrondis; les côtés tombent un peu plus carrément sur la base, mais les angles postérieurs sont assez arrondis; la base est légèrement échancrée dans son milieu. L'écusson est lisse, triangulaire et à peu près de la couleur des élytres. Celles-ci sont un peu moins larges, moins ovales et plus parallèles que celles du *Glabricollis;* les stries sont légèrement ponctuées, et les intervalles sont plus finement granulés; la tache postérieure est plus petite, plus près de l'extrémité, presque transversale, et forme de même sur les deux élytres une tache commune presque en fer à cheval, dont la partie intérieure verte est presque en fer de lance. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre, avec un léger reflet bleuâtre sur la poitrine et l'abdomen. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Conformis*.

83. Chlænius Hamatus. *Eschscholtz.*

Capite thoraceque viridi-æneis ; thorace quadrato, confertissime punctato ; coleoptris obscure viridi-æneis, pubescentibus, striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis, macula angusta communi postica lunata, thoracis margine tenuissimo, antennis pedibusque testaceis.

Long. $4\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Vestitus*, proportionnellement moins large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair, assez brillant sur la tête et le corselet, et plus obscur sur les élytres. La tête est presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, couverte de rides irrégulières à peine distinctes, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez courtes et assez marquées. Les mandibules sont d'un brun roussâtre et noirâtres vers l'extrémité. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est presque le double plus large que la tête, un peu moins long que large, presque carré, légèrement arrondi sur les côtés, presque plane, et il a une bordure latérale très-étroite et peu distincte, surtout antérieurement, d'un jaune-testacé un peu roussâtre ; il est couvert de points enfoncés assez gros, bien marqués et très-rapprochés les uns des autres ; la ligne longitudinale du milieu est fine et très-peu marquée ; les deux impressions transversales, dont la postérieure est assez éloignée de la base, sont peu distinctes ; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez marquée ; le bord antérieur est assez échancré ; les angles antérieurs sont presque arrondis ; les côtés sont rebordés ; les angles postérieurs sont assez arrondis, et la base est coupée presque

carrément. L'écusson est triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont plus larges que ce dernier, en ovale allongé, peu convexes et légèrement pubescentes; les stries sont assez marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont presque planes et finement granulés; elles ont à l'extrémité une tache commune d'un jaune testacé, assez étroite, presqu'en fer à cheval, dont la partie supérieure est un peu sinuée, mais n'est guère plus large que le reste et ne dépasse pas la troisième strie. Le dessous du corps est d'un noir obscur, avec un léger reflet bleuâtre sur la poitrine et l'abdomen. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Eschscholtz, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant des îles Philippines.

Il doit être placé après le *Sagittarius*.

84. Chlænius Cruciatus. *Mihi.*

Pubescens; capite thoraceque viridi-æneis; capite punctato; thorace subcordato, punctatissimo; elytris testaceis, striatis, interstitiis confertissime punctatis, sutura lata, fasciaque transversa abbreviata postica viridi-æneis; antennis, pedibus abdominisque margine testaceis.

Long. $4\frac{1}{4}$, $4\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$, 2 lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Vestitus*, mais sa forme est un peu plus allongée. La tête est d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, très-légèrement pubescente, couverte de points enfoncés assez marqués et assez serrés, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales très-courtes et à peine distinctes. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre, avec l'extrémité noirâtre. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est de la couleur de la tête, plus large

qu'elle, aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, un peu rétréci postérieurement, presque cordiforme, peu convexe et légèrement pubescent; il est couvert de points enfoncés assez gros, assez marqués et très-serrés; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée; les impressions transversales sont à peine distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée obliquement sur les côtés, et légèrement échancrée dans son milieu. L'écusson est lisse, triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont plus larges que ce dernier, en ovale allongé, peu convexes et couvertes de petits poils très-serrés, qui les font paraître pubescentes; elles sont d'un jaune testacé, avec une large suture de la couleur du corselet, qui ne va pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité, et une bande transversale assez large, à peu près aux deux tiers de leur longueur, qui ne dépasse guère la sixième strie, et dont l'extrémité inférieure forme un crochet qui se joint presque avec l'extrémité de la suture; celle-ci va jusqu'à la quatrième strie depuis la base jusqu'au tiers des élytres, jusqu'à la troisième au-dessus de la bande transversale, et ne dépasse pas la seconde au-dessous de cette bande; les stries sont assez marquées; les intervalles sont presque planes et couverts de petits points enfoncés très-serrés. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un brun roussâtre; les côtés de la poitrine sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre; l'abdomen est de cette dernière couleur, avec la base et le milieu plus obscur et presque brunâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve communément au Sénégal.

Il doit être placé après l'*Hamatus*.

85. Chlænius Senegalensis. *Mihi.*

Supra viridi-æneus; thorace subquadrato, punctato; elytris pubescentibus, striatis, interstitiis subtilissime granulatis, mar-

gine lato, antennis, pedibus abdominisque margine pallide flavis.

Long. 7, 7 ½ lignes. Larg. 3, 3 ¼ lignes.

Il se rapproche beaucoup du *Velutinus* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant sur la tête et le corselet, et un peu plus obscur sur les élytres. La tête est un peu moins allongée que celle du *Velutinus*, un peu moins distinctement ponctuée à sa partie postérieure, et les deux impressions entre les antennes sont un peu moins marquées. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans le *Velutinus*. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est plus large, plus carré, non rétréci postérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, un peu plus convexe et un peu plus pubescent; il est couvert de points enfoncés un peu plus petits, mais beaucoup plus nombreux et plus serrés, et qui sont surtout très-rapprochés les uns des autres près de la base et le long de la ligne longitudinale du milieu; celle-ci est plus fine et moins marquée; l'impression que l'on voit de chaque côté de la base est un peu plus large, moins marquée et nullement oblique; les angles postérieurs sont arrondis, et la base est légèrement échancrée dans son milieu. Les élytres sont à peu près comme celles du *Velutinus*, striées et granulées de la même manière, mais la bordure jaune est beaucoup plus large et s'avance ordinairement jusque près de la cinquième strie. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre; les côtés et l'extrémité de l'abdomen sont d'un jaune pâle, qui se fond insensiblement avec la couleur brune du milieu. Les pattes sont d'un jaune pâle.

Il se trouve assez communément au Sénégal.

Il doit être placé après le *Cruciatus*, en tête de la seconde division.

86. CHLÆNIUS ANGUSTATUS. *Mihi.*

Capite thoraceque cupreo-æneis, nitidis; thorace angustato, punctis sparsis impressis; elytris nigro-æneis, profunde striatis, interstitiis lævibus, margine, antennis pedibusque flavis.

Long. 4 ¼ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Limbatus*, mais il est beaucoup plus petit et proportionnellement un peu plus allongé. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est beaucoup plus étroit, plus allongé et moins arrondi antérieurement sur les côtés. Les élytres sont un peu moins larges, mais du reste absolument semblables. Le dessous du corps et les pattes sont aussi comme dans le *Limbatus*.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Limbatus*.

87. CHLÆNIUS CYLINDRICOLLIS. *Klug.*

Capite thoraceque viridi-æneis, nitidis; thorace angustato, punctis sparsis impressis; elytris nigro-viridi-æneis, striatis, interstitiis obsoletissime punctatis, margine, antennis pedibusque pallide flavis.

Long. 6 lignes. Larg. 2 ⅓ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Sulcipennis*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé brillant et légèrement cuivreux sur la tête et le corselet, et d'un vert-bronzé très-obscur et presque noirâtre sur les élytres. La tête est un peu plus allongée que celle du *Sulcipennis*, et les deux impressions entre les antennes sont très-petites et à peine distinctes. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un jaune un peu moins pâle. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est un peu plus al-

longé, moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement; il est ponctué à peu près de la même manière; la ligne longitudinale du milieu est plus fine et moins marquée; l'impression de chaque côté de la base est un peu plus longue, moins large et plus fortement marquée; les angles postérieurs sont presque obtus; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur les côtés. L'écusson est lisse, triangulaire et d'un vert-bronzé un peu moins brillant que le corselet. Les élytres sont un peu plus larges, plus ovales et moins parallèles que celles du *Sulcipennis;* les stries sont assez marquées; elles paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont très-légèrement relevés; à l'aide d'une forte loupe on aperçoit, principalement le long des stries, des points enfoncés très-peu marqués et à peine distincts; la bordure est d'un jaune un peu moins pâle, un peu plus large, et elle s'avance jusqu'au milieu du huitième intervalle. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, avec un léger reflet bleuâtre sur la poitrine et l'abdomen; ce dernier a une bordure très-étroite d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune un peu moins pâle.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant du cap de Bonne-Espérance.

Il doit être placé après le *Sulcipennis.*

88. CHLÆNIUS SELLATUS. *Mihi.*

Capite thoraceque viridi-æneis, nitidis; thorace angustato, punctis sparsis impressis; elytris nigro-cyaneis, striatis, interstitiis lævibus, margine latiore, antennis, pedibus abdominisque margine pallide flavis.

Long. 6 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Cylindricollis* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez

brillant et un peu bleuâtre sur la tête et le corselet, et d'un bleu-violet presque noirâtre sur les élytres. La tête et les antennes sont à peu près comme dans le *Cylindricollis*. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est aussi à peu près comme dans le *Cylindricollis;* seulement la ligne longitudinale du milieu et l'impression transversale antérieure sont un peu plus marquées. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont lisses et plus fortement marquées; les intervalles sont lisses et un peu plus relevés; la bordure jaune est plus large, surtout vers l'extrémité; elle s'avance à la base jusqu'à la cinquième strie, et jusqu'au milieu du septième intervalle vers le milieu des élytres; son extrémité est légèrement dentelée sur ses bords intérieurs. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Cylindricollis*, mais la bordure de l'abdomen est plus large et d'un jaune plus pâle.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui a éte rapporté des parties supérieures du Sénégal, par M. Leprieur, et qui m'a été donné par M. Buquet.

Il doit être placé après le *Cylindricollis.*

89. CHLÆNIUS DENTICULATUS. *Mihi.*

Supra viridi-æneus, nitidus; thorace angustato, punctis minutis sparsis impressis; elytris striatis, interstitiis lævibus, margine latiore, postice denticulato, antennis, pedibus abdominisque margine pallide flavis.

Long. $4\frac{3}{4}$, $5\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2, $2\frac{1}{2}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Sellatus*, mais il est plus petit, proportionnellement un peu moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé brillant et un peu cuivreux sur la tête et le corselet, et un peu plus obscur sur les élytres. La tête et les antennes sont à peu près comme dans le *Sellatus*. Le corselet est aussi à peu près comme dans cette espèce; mais les points enfoncés dont il est couvert sont un peu plus petits et

plus rapprochés les uns des autres vers la base et le long de la ligne longitudinale du milieu. Les élytres sont un peu plus courtes; les stries sont aussi fortement marquées; elles paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont également lisses et un peu relevés; la bordure jaune est à peu près de la même largeur, mais son extrémité est plus fortement dentelée sur ses bords intérieurs, et vers la base elle ne dépasse pas la sixième strie. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Sellatus*.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Sellatus*.

90. Chlænius Dorsalis. *Mihi.*

Supra viridi-æneus, nitidus; thoracis punctis minutis sparsis impressis; elytris striatis, interstitiis lævibus, margine lato, antennis, pedibus, abdominisque margine pallide flavis.

Long. 5 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Denticulatus* par la forme, la grandeur et la couleur, mais il est un peu moins allongé. La tête est un peu moins allongée. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans le *Denticulatus*. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est plus court, plus large, plus arrondi antérieurement sur les côtés, plus rétréci postérieurement et un peu plus convexe; les points dont il est couvert sont un peu plus petits, moins marqués et moins rapprochés les uns des autres vers la base et le long de la ligne longitudinale du milieu; l'impression transversale postérieure est un peu plus marquée. Les élytres sont un peu moins allongées; elles sont striées à peu près de la même manière, et les intervalles sont également lisses et un peu relevés; la bordure jaune est plus large; elle va jusqu'à la cinquième strie, et son

extrémité paraît à peine dentelée sur ses bords intérieurs. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Denticulatus*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui a été rapporté du Sénégal par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Denticulatus*.

91. Chlænius Rufomarginatus. *Mihi.*

Supra viridi-æneus, nitidus; thoracis punctis sparsis impressis; elytris striato-punctatis, interstitiorum lateribus punctulatis, margine, antennarum basi pedibusque rufis.

Long. $5\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $2\frac{1}{4}$ lignes.

Il se rapproche beaucoup du *Glabratus*, mais il est un peu plus petit, proportionnellement moins large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant, mais nullement cuivreux. La tête est assez allongée, presque lisse, légèrement convexe, et les deux impressions entre les antennes sont très-petites, presque arrondies et à peine distinctes. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun un peu roussâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est le double plus large que la tête, un peu moins long que large, presque carré, un peu rétréci et très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, et couvert de petits points enfoncés assez éloignés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée, et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale très-fortement marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont assez avancés, mais leur sommet est presque arrondi; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont légèrement arrondis; la base est sinuée, et assez échancrée

dans son milieu. L'écusson est lisse, triangulaire et presque noir. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles et peu convexes; les stries sont assez fortement marquées, finement ponctuées, et leur fond paraît un peu bleuâtre; les intervalles sont légèrement relevés et ils ont de chaque côté près des stries une rangée de très-petits points enfoncés, peu rapprochés les uns des autres; elles ont une bordure latérale d'un rouge ferrugineux, qui ne dépasse pas la huitième strie. Le dessous du corps est d'un brun un peu rougeâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui a été rapporté du Sénégal par M. Dumolin.

Il doit être placé avant le *Cinctus*.

92. Chlænius Subsulcatus. *Mihi.*

Capite thoraceque viridi-æneis, nitidis; thoracis punctis sparsis impressis; elytris obscure viridi-æneis, pubescentibus, profunde striatis, interstitiorum lateribus obsolete punctatis, margine, antennis pedibusque flavis.

Long. 8 lignes. Larg. 3 ¼ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Cinctus*, mais il est plus grand et proportionnellement un peu plus allongé. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu plus allongé, moins large, un peu rétréci postérieurement, et les points enfoncés dont il est couvert sont moins nombreux et beaucoup plus éloignés les uns des autres. Les élytres sont un peu plus allongées; les stries sont plus fortement marquées; les intervalles sont plus relevés et presque arrondis; ils paraissent lisses, mais avec une forte loupe on aperçoit de chaque côté le long des stries des points enfoncés très-petits et peu distincts. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Cinctus*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été donné par M. Vauthier, comme venant probablement des Indes orientales.

Il doit être placé après le *Cinctus*.

93. CHLÆNIUS JUVENCUS. *Mihi.*

Supra viridi-æneus, pubescens; thorace cordato, confertissime profundeque punctato; elytris tenue striatis, interstitiis subtilissime granulatis, margine postice latiori, antennarum basi, pedibus abdominisque margine pallide flavis.

Long. 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble au *Puncticollis*, mais il est plus petit, un peu moins large, plus fortement pubescent, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé un peu moins obscur. La tête est à peu près comme celle du *Puncticollis*. La lèvre supérieure ne me paraît pas avoir d'enfoncement longitudinal dans son milieu; elle est ainsi que les palpes d'un jaune-testacé très-pâle. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun un peu roussâtre. Le corselet est à peu près comme celui du *Puncticollis;* seulement les angles antérieurs sont plus arrondis, et la base est légèrement échancrée dans son milieu. Les élytres sont un peu plus étroites; les stries ne paraissent pas ponctuées; les intervalles sont granulés à peu près de la même manière; la bordure est d'un jaune un peu plus pâle, et son extrémité est un peu plus large et légèrement dentelée sur ses bords intérieurs. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un brun un peu roussâtre; l'abdomen est de la même couleur, avec une large bordure d'un jaune très-pâle. Les pattes sont aussi d'un jaune très-pâle.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte; il m'a été donné par M. Buquet, comme rapporté des parties supérieures du Sénégal par M. Leprieur.

Il doit être placé après le *Puncticollis*.

94. Chlænius Cribricollis. *Mihi.*

Supra viridi-æneus, pubescens; thorace subcordato, confertissime profundeque punctato; elytris striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis, margine latiori postice sinuato, antennis, pedibus abdominisque margine flavis.

Long. 3 ½ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Il se rapproche du *Puncticollis*, mais il est plus petit et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé un peu moins obscur. La tête est proportionnellement plus petite que celle du *Puncticollis* et plus fortement ponctuée à sa partie postérieure et sur les côtés. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement, ce qui le fait paraître moins rétréci postérieurement et moins cordiforme; il est ponctué à peu près de la même manière. Les élytres sont un peu moins allongées, plus larges et plus ovales; les stries sont un peu plus marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont planes et moins finement granulés; la bordure jaune est beaucoup plus large; elle s'avance jusqu'à la sixième strie, et son extrémité est fortement sinuée sur ses bords intérieurs. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Puncticollis*, mais la bordure jaune de l'abdomen est un peu plus large.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte; il m'a été donné par M. Buquet, comme rapporté des parties supérieures du Sénégal par M. Leprieur.

Il doit être placé après le *Juvencus*.

95. Chlænius Marginellus. *Mihi.*

Pubescens; capite thoraceque viridi-æneis; thorace confertissime punctato; elytris obscure viridi-æneis, striatis, interstitiis sub-

tilissime granulatis, margine postice denticulato, thoracis margine tenui, antennis pedibusque flavis.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Vestitus*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé peu brillant sur la tête et le corselet, et plus obscur sur les élytres. La tète est triangulaire, peu allongée, non rétrécie postérieurement, et elle a quelques points enfoncés peu marqués, à sa partie postérieure et sur les côtés, et deux impressions longitudinales peu distinctes, entre les antennes. Les mandibules sont d'un brun roussâtre, avec l'extrémité noirâtre. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont brunâtres et très-saillants. Le corselet est presque le double plus large que la tête, moins long que large, assez court, légèrement arrondi sur les côtés, pubescent et entièrement couvert de points enfoncés assez petits et très-serrés; il a une bordure assez étroite, mais bien distincte, d'un jaune testacé; la ligne longitudinale du milieu est fine, assez marquée, et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes; il a de chaque côté de la base une impression oblongue, assez large, presque arrondie et assez marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée presque carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. L'écusson est triangulaire, lisse et d'un noir obscur. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, pubescentes et légèrement convexes; les stries sont peu marquées et paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont presque planes et finement granulés; elles ont une bordure latérale d'un jaune-testacé assez pâle, qui ne dépasse pas la huitième strie, et dont l'extrémité est un peu plus large et fortement dentelée sur ses bords intérieurs. Le

dessous du corps est d'un brun noirâtre; les côtés et l'extrémité de l'abdomen sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme venant du Sénégal.

Il doit être placé après le *Sobrinus*.

96. Chlænius Anthracinus. *Mihi.*

Niger; thorace quadrato; elytris ovatis, sulcatis, costis lævigatis.

Long. 11 lignes. Larg. 4 ½ lignes.

Il est entièrement d'un noir assez brillant, et il se rapproche un peu par la forme des *Dicælus*, mais c'est un véritable *Chlænius*. La tête est presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, couverte de rides irrégulières peu distinctes, et elle a deux impressions longitudinales assez marquées, entre les antennes, et une autre transversale peu apparente, derrière les yeux. Les antennes sont à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis; leurs trois premiers articles sont noirs; les autres sont d'un brun obscur et légèrement pubescents. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est le double plus large que la tête, moins long que large, presque carré, un peu rétréci et très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement et presque plane; la ligne longitudinale est bien marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes, et dont l'anterieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et fortement marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés et un peu relevés; les angles postérieurs sont coupés carrément; la base est un peu échancrée dans son milieu. L'ecusson est petit, lisse et triangulaire. Les

élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et peu convexes; les stries sont très-fortement marquées et forment des sillons assez profonds, dont le fond est très-légèrement ponctué; les intervalles sont fortement relevés, arrondis, lisses et forment des côtes assez saillantes. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été donné par M. Lacordaire, comme venant de la province de St-Paul, au Brésil.

Il doit être placé après le *Nigrita*.

97. Chlænius Lævigatus.

Feronia Lævigata. Species. III. p. 238. n° 29.

Cet insecte, dont j'ai vu un individu mâle dans la collection de M. Buquet, est un véritable *Chlænius* et doit être placé après le *Femoratus*.

98. Chlænius Fuscicornis. *Mihi.*

Supra cyaneo-violaceus, pubescens; capite punctato; thorace subquadrato, antice angustato, subplano, punctatissimo; elytris tenue striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis; antennarum basi pedibusque rufo-ferrugineis.

Long. 9, 10 lignes. Larg. 3 $\frac{3}{4}$, 4 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Rufilabris*, mais il est ordinairement un peu plus petit. La tête est un peu moins fortement ponctuée entre les yeux. Les deux premiers articles des antennes et la base du troisième sont d'un rouge ferrugineux; le reste du troisième est d'un brun noirâtre, et tous les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est plus large postérieurement, ce qui le fait paraître plus rétréci antérieurement, et les angles postérieurs sont un peu plus relevés et coupés presque carrément.

Les élytres, le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Rufilabris*.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Rufilabris*.

99. Chlænius Amoenus. *Mihi.*

Pubescens; capite punctato thoraceque subquadrato, confertissime punctato, viridi-æneis; elytris cyaneo-violaceis, striato-punctatis, interstitiis punctatis; antennis pedibusque rufo-ferrugineis.

Long. 4, 4 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$, 2 lignes.

Il se rapproche un peu du *Tricolor*, mais il est plus petit, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant sur la tête et le corselet, et d'un bleu-foncé un peu violet sur les élytres. La tête est triangulaire, à peine rétrécie postérieurement, légèrement ponctuée sur les côtés et entre les yeux, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et à peine distinctes. La lèvre supérieure est d'un rouge ferrugineux et légèrement échancrée antérieurement. Les palpes sont d'un brun roussâtre, avec l'extrémité un peu noirâtre. Les palpes et les antennes sont d'un rouge-ferrugineux assez clair. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, presque carré, presque plane, légèrement pubescent et couvert de points enfoncés assez gros et très-rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont à peine distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et très-fortement marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu relevés vers les

angles postérieurs; ceux-ci sont légèrement arrondis, et la base est un peu échancrée dans son milieu. L'écusson est presque lisse, triangulaire et d'un noir obscur. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé, peu convexes et couvertes de poils un peu roussâtres, très-serrés, qui les font paraître assez fortement pubescentes; les stries sont assez fortement marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont presque planes et couverts de points enfoncés bien marqués et assez rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les pattes sont d'un rouge-ferrugineux assez clair.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Tricolor*.

100. CHLÆNIUS BRASILIENSIS. *Mihi.*

Capite thoraceque cordato, sparse punctato, cupreo-æneis; elytris obscure viridi-æneis, pubescentibus, striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis; antennis pedibusque rufo-ferrugineis.

Long. 6 lignes. Larg. 2 ½ lignes.

Il est un peu plus grand que le *Nemoralis*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-cuivreux très-brillant sur la tête et le corselet, et d'un vert-bronzé assez obscur sur les élytres. La tête est triangulaire, non rétrécie postérieurement, couverte de rides irrégulières et de très-petits points enfoncés à peine distincts, qui se confondent avec les rides, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez courtes et assez marquées. Les mandibules sont d'un brun roussâtre, avec l'extrémité noirâtre. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un rouge ferrugineux. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme, peu convexe et couvert de points en-

foncés assez marqués, mais peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale est assez fine, mais assez marquée, et ne dépasse pas les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, et dont la postérieure est à peine distincte; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez fortement marquée et très légèrement arquée, qui remonte jusqu'au milieu; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont obtus et presque arrondis; la base est légèrement échancrée dans son milieu. L'écusson est lisse, triangulaire et d'un noir-obscur un peu verdâtre. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement ovales, presque parallèles, légèrement pubescentes et peu convexes; les stries sont fines, peu marquées et assez fortement ponctuées; les intervalles sont planes et légèrement granulés. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui a été trouvé par M. Lacordaire, aux environs de Rio-Janeiro, dans des lieux humides, sous des troncs d'arbres abattus.

Il doit être placé après l'*Amœnus*.

101. CHLÆNIUS AUSTRALIS. *Mihi.*

Pubescens; capite obsolete punctato, thoraceque antice angustato, profunde punctato, viridi-æneis, nitidis; elytris fuscis, viridi marginatis, striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis; antennis basi rufo-ferrugineis; pedibus nigris.

Long. 6 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il est un peu plus petit et un peu plus allongé que l'*Orientalis*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant sur la tête et le corselet, et d'un brun noirâtre sur les élytres. La tête est triangulaire, non rétrécie postérieu-

rement, légèrement ponctuée, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez courtes et peu marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un brun-noirâtre, avec l'extrémité du dernier article d'un brun rougeâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis; leur premier article est d'un rouge ferrugineux; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, légèrement arrondi sur les côtés, rétréci antérieurement, légèrement pubescent, peu convexe et couvert de gros points enfoncés très-marqués et assez rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est à peine distincte; la postérieure est un peu plus marquée, sinuée et assez éloignée de la base; il a de chaque côté de cette dernière une impression longitudinale assez large et fortement marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés et un peu deprimés vers les angles postérieurs; ceux-ci sont légèrement arrondis, et la base est un peu échancrée dans son milieu. L'écusson est presque lisse, triangulaire et d'un vert-bronzé obscur. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, très-allongées, très-légèrement ovales, presque parallèles, peu convexes et assez fortement pubescentes; les stries sont fines et assez fortement ponctuées; les intervalles sont très-légèrement granulés et presque planes, mais le troisième est un peu relevé et forme presque une côte saillante; elles ont une bordure latérale d'un vert bronzé, qui ne dépasse pas la huitième strie. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu femelle, assez mal conservé, de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il etait noté comme venant de la Nouvelle-Hollande.

Il doit être placé après le *Cayennensis*.

102. Chlænius Splendidus. *Mihi.*

Capite thoraceque ovato, punctato, viridi-aureis, nitidis; elytris viridi-æneis, profunde striatis, striis punctatis, interstitiis lævigatis, sutura lata obscuriori; antennis pedibusque testaceis.

Long. $7\frac{1}{4}$, $8\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $2\frac{3}{4}$, $3\frac{1}{4}$ lignes.

Il est un peu plus grand que l'*Orientalis*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-doré très-brillant, quelquefois plus ou moins cuivreux sur la tête et le corselet, et d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant quelquefois un peu doré sur les élytres. La tête est assez allongée, non rétrécie postérieurement, couverte de rides irrégulières et de très-petits points enfoncés très-peu marqués, qui se confondent avec les rides, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et très-peu marquées. Les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, presque aussi long que large, un peu rétréci antérieurement et postérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, peu convexe et couvert de points enfoncés peu marqués et peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, dont l'antérieure est très-rapprochée du bord antérieur et forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les côtés sont rebordés; les angles antérieurs et postérieurs sont arrondis; la base est un peu échancrée dans son milieu. L'écusson est noir, lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, très-légèrement ovales, presque parallèles et légèrement convexes; les stries sont très-fortement marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont lisses, relevés, arrondis et forment presque des côtes saillantes; elles ont une suture

plus ou moins large, d'une couleur plus obscure, presque noirâtre, qui ne va pas jusqu'à l'extrémité, qui s'avance quelquefois jusqu'à la quatrième strie et qui se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après l'*Orientalis*.

103. Chlænius Glabratus. *Mihi.*

Supra viridi-cupreo-æneus, nitidus; thorace subquadrato, obsolete punctato, antice subangustato; elytris striato-punctatis, interstitiis lævibus; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. $5\frac{3}{4}$, $6\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $2\frac{1}{3}$, $2\frac{3}{4}$ lignes.

Il se rapproche par la forme de la *Feronia Cuprea* et des espèces voisines, mais c'est un véritable *Chlænius*. Sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant et plus ou moins cuivreux, particulièrement sur les élytres. La tête est presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, légèrement convexe, couverte de très-petits points enfoncés et de rides irrégulières à peine distincts, qui se confondent, et elle a entre les antennes deux petites impressions presque arrondies et à peine distinctes. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun un peu roussâtre. Le premier article des antennes est d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, un peu moins long que large, presque carré, un peu rétréci et très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, presque plane et couvert de points enfoncés peu marqués et peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale est fine, peu marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont aussi peu marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du

milieu; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et fortement marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont légèrement obtus, mais leur sommet est un peu arrondi; la base est échancrée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur les côtés. L'écusson est noir, lisse et triangulaire. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles et peu convexes; les stries sont assez fortement marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont presque planes et paraissent lisses, mais avec une forte loupe on aperçoit près des stries des points enfoncés très-petits et à peine distincts. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Splendidus*.

104. CHLÆNIUS OBTUSUS. *Mihi.*

Subpubescens; capite punctato thoraceque profunde punctato, viridi-æneis; elytris obscure æneis, brevioribus, striato-punctatis, interstitiis punctatis, margine viridi-æneo; antennis basi testaceis; pedibus pallide flavis.

Long. 4 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il est plus petit que le *Simplex* et proportionnellement plus court. La tete est d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant, presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, assez fortement ponctuée entre les yeux et sur les côtés, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées. Les mandibules sont d'un brun roussâtre, avec l'extrémité un peu noirâtre. La lèvre supérieure et les palpes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont

d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est d'un vert-bronzé assez obscur dans son milieu et plus clair et plus brillant sur les côtés; il est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, un peu rétréci antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, un peu sinué près de la base, très-légèrement pubescent, peu convexe et couvert de points enfoncés assez gros, fortement marqués et très-rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée et ne dépasse pas les impressions transversales, dont la postérieure est assez marquée, et l'antérieure à peine distincte; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale fortement marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle presque droit; la base est un peu sinuée, très-légèrement échancrée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur les côtés. L'écusson est lisse, triangulaire et à peu près de la couleur du corselet. Les élytres sont plus larges que ce dernier, assez courtes, légèrement ovales, presque parallèles, légèrement pubescentes et assez convexes; elles sont d'un bronzé assez obscur, avec une large bordure d'un vert-bronzé assez brillant, qui s'avance jusqu'à la sixième strie; les stries sont assez fortement marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés, presque arrondis et couverts de points enfoncés assez marqués et assez serrés. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune pâle.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Simplex*.

105. Chlænius Perplexus. *Mihi.*

Supra rufo-piceus, pubescens; thorace subquadrato, punctato; elytris striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis; antennis pedibusque pallide flavis.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble un peu à la première vue à l'*Hypolithus Saponarius*, avec lequel je l'ai pendant long-temps confondu, mais il est un peu moins allongé et c'est un véritable *Chlænius*. Sa couleur est en-dessus d'un brun-roussâtre, un peu jaunâtre sur les bords du corselet et des élytres. La tète est triangulaire, non rétrécie postérieurement, couverte de très-petits points enfoncés et de rides irrégulières à peine distinctes, qui se confondent, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales peu marquées. Les mandibules sont roussâtres, avec l'extrémité noirâtre. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un jaune pâle. Les yeux sont brunâtres, assez gros et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, un peu rétréci et très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, légèrement pubescent, peu convexe et couvert de points enfoncés assez gros et assez rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu déprimés vers les angles postérieurs, qui sont presque droits; la base est coupée presque carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale allongé, légèrement pubescentes et peu convexes; les stries sont assez marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont planes et finement granulés. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune pâle.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme rapporté du Sénégal par M. Geoffroy de Villeneuve. Je crois que les couleurs en sont très-altérées, et il est possible qu'il fût primitivement d'un vert-bronzé; mais même dans ce

cas, il ne pourrait être rapporté à aucune des espèces que j'ai décrites.

Il doit être placé après le *Nitidulus.*

106. Chlænius Canariensis. *Klug.*

Capite thoraceque viridi-cyaneis; thorace cordato, punctis sparsis impressis; elytris violaceis, pubescentibus, striato-punctatis, interstitiis confertissime punctatis; antennis pedibusque rufis.

Long. 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il se rapproche un peu par la forme du *Chrysocephalus*, mais il est plus grand, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bleuâtre sur la tête et le corselet, et d'un bleu violet sur les élytres. La tête est allongée, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, et elle a quelques points enfoncés peu marqués et quelques rides irrégulières entre les yeux et sur les côtés, deux impressions longitudinales assez marquées entre les antennes, et une impression transversale peu distincte derrière les yeux. Les mandibules sont d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité un peu noirâtre. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un rouge ferrugineux. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, assez fortement cordiforme, presque plane et couvert de points enfoncés assez gros, bien marqués et assez éloignés les uns des autres; la ligne longitudinale est fortement marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, dont l'antérieure est aussi bien marquée et forme un angle sur la ligne du milieu, et dont la postérieure est légèrement sinuée et moins distincte; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et fortement marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu relevés; les angles postérieurs sont coupés carrément, et la

base est un peu échancrée dans son milieu. L'écusson est noir, lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé, pubescentes et légèrement convexes; les stries sont assez marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés et couverts de petits points enfoncés assez serrés. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux.

Je possède deux individus mâles de cet insecte, qui m'ont été envoyés par M. Klug, sous le nom que je leur ai conservé, comme venant de l'île de Ténériffe.

Il doit être placé après le *Corvinus*.

107. CHLÆNIUS MELANARIUS. *Klug.*

Subpubescens; capite obscure viridi-cyaneo; thorace obscure æneo, subquadrato, punctato; elytris nigris, tenue striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis; antennarum basi pedibusque rufis.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est un peu plus petit que le *Corvinus*, et sa couleur est en-dessus d'un bleu un peu verdâtre très-obscur sur la tête, d'un bronze très-obscur et presque noirâtre sur le corselet, et d'un noir obscur sur les élytres. La tête est triangulaire, non rétrecie postérieurement, presque lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Les deux premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, un peu arrondi sur les côtés, légèrement pubescent, peu convexe et couvert de points enfoncés assez marqués et assez rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée, et ne dépasse pas les

impressions transversales, qui sont aussi peu marquées; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez large, qui remonte presque jusqu'au milieu; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont obtus, et leur sommet est un peu arrondi; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. L'écusson est noir, lisse et triangulaire. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale allongé, légèrement pubescentes et peu convexes; les stries sont fines, peu marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont très-planes et finement granulés. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux.

Il se trouve au Mexique, et il m'a été envoyé par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Canariensis*.

108. CHLÆNIUS VICINUS. *Mihi.*

Pubescens; capite sublævi thoraceque quadrato, punctatissimo, viridi-æneis; elytris obscurioribus, striato-punctatis, interstitiis granulatis; antennarum basi pedibusque testaceis.

C. Pubescens. HARRIS.

Long. $4\frac{1}{2}$, 5 lignes. Larg. 2, $2\frac{1}{4}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Oblongus*, mais il est un peu moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un vert bronzé assez clair et assez brillant sur la tête et le corselet, et plus obscur sur les élytres. La tête est triangulaire, non rétrécie postérieurement, couverte de très-petits points enfoncés et de rides irrégulières très-peu marquées, qui se confondent, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez distinctes. La lèvre supérieure est d'un jaune testacé un peu rougeâtre. Les mandibules sont d'un brun roussâtre, avec l'extré-

mité un peu noirâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, un peu rétréci et légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, un peu sinué près de la base, peu convexe, pubescent et couvert de points enfoncés assez marqués et très-rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont assez distinctes, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez large, bien marquée, légèrement arquée, qui remonte jusqu'au milieu; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils se redressent un peu près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est très-légèrement sinuée, coupée presque carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. L'écusson est lisse, triangulaire et d'un noir obscur. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé, pubescentes et légèrement convexes; les stries sont assez marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont presque planes et assez fortement granulés. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et je l'ai reçu de M. Leconte. Son dernier envoi contenait un individu de cette espèce, sous le nom de *Pubescens*, de Harris.

Il doit être placé après l'*Oblongus*.

109. Chlænius Viridanus. *Mihi.*

Ovatus, supra viridi-æneus, pubescens; capite punctato; thorace quadrato, confertissime profundeque punctato; elytris striato-punctatis, interstitiis subtilissime granulatis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit et beaucoup moins allongé que le *Vicinus*, et sa couleur est en dessus d'un vert-bronzé, un peu moins brillant sur les élytres que sur la tète et le corselet. La tête est triangulaire, non rétrécie postérieurement, fortement ponctuée à sa partie postérieure et sur les côtés, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et peu marquées. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Les mandibules sont de la même couleur, avec l'extrémité un peu noirâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque carré, un peu rétréci antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, pubescent, peu convexe et couvert de points enfoncés assez gros, bien marqués et très-serrés; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée et ne dépasse pas les impressions transversales, qui sont à peine distinctes; il a de chaque côté une impression oblongue assez marquée, qui ne va pas jusqu'à la base; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs sont obtus; la base est très-légèrement sinuée et coupée presque carrément. L'écusson est lisse, triangulaire et presque de la couleur du corselet. Les élytres sont plus larges que ce dernier, en ovale peu allongé, pubescentes et peu convexes; les stries sont assez marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont planes et légèrement granulés. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Vicinus*.

110. CHLÆNIUS CHLOROPHANUS. *Mihi.*

Supra viridi-æneus, pubescens; capite lævi; thorace angustato-subcordato, antice posticeque punctato; elytris subelongatis, striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis punctatissimis; antennarum basi pedibusque pallide flavis.

Long. 5 ½ lignes. Larg. 2 ⅓ lignes.

Il est plus petit que le *Prasinus*, proportionnellement plus étroit, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez clair et assez brillant. La tête est presque triangulaire, à peine rétrécie postérieurement, presque lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez marquées. La lèvre supérieure est d'un jaune-ferrugineux un peu roussâtre. Les mandibules sont d'un brun roussâtre, avec l'extrémité noirâtre. Les palpes sont d'un jaune pâle. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun-obscur un peu roussâtre. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, presque aussi long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, un peu rétréci postérieurement, légèrement cordiforme, pubescent et peu convexe; le bord antérieur et la base, dans une assez grande largeur, sont couverts de points enfoncés bien marqués et très-serrés, et l'on voit aussi quelques points enfoncés sur les côtés et le long de la ligne longitudinale; cette dernière est assez fortement marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont aussi bien marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base, près des angles postérieurs, une impression longitudinale assez distincte; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est très-légèrement sinuée et coupée presque carrément. L'écusson est assez petit.

noir et triangulaire. Les élytres sont à peu près le double plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, pubescentes et peu convexes; les stries sont assez fortement marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés et couverts de points enfoncés assez serrés. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, avec les bords de l'abdomen un peu roussâtres. Les pattes sont d'un jaune pâle.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Viridanus*.

111. CHLÆNIUS GRACILIS. *Solier*.

Pubescens; capite aureo-cupreo, punctato; thorace viridi-æneo, angustato, subcordato, punctatissimo; elytris obscurioribus, striatis, interstitiis subtiliter punctatissimis; antennarum basi pedibusque rufo-ferrugineis.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 1 ¾ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Æneocephalus*, mais il me semble cependant constituer une espèce distincte. La tête est un peu moins ponctuée que celle de l'*Æneocephalus*. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du dernier article d'un rouge ferrugineux. Les deux premiers articles des antennes et la base du troisième seulement sont de cette dernière couleur; tout le reste est d'un brun obscur. Le corselet est d'un vert-bronzé assez brillant. Les élytres sont un peu plus obscures que le corselet; elles sont striées à peu près comme dans l'*Æneocephalus*, mais les points qui couvrent les intervalles sont un peu moins rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Æneocephalus*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui se

trouve en Morée, et qui m'a été envoyé par M. Solier, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après l'*Æneocephalus*.

112. Chlænius Azureus.

Supra cyaneus, pubescens; capite punctato; thorace angustato, subcordato, punctatissimo; elytris striatis, interstitiis subtiliter punctatissimis; antennarum basi pedibusque rufo-ferrugineis.

Sturm. *Catal.* p. 114.

Long. 3 $\frac{3}{4}$, 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Chrysocephalus*, mais il est entièrement en-dessus d'un bleu un peu violet. La tête est un peu moins ponctuée, surtout dans son milieu. Le corselet est un peu plus long, moins arrondi antérieurement sur les côtés et moins rétréci postérieurement; les angles postérieurs sont coupés un peu plus carrément, et la base est légèrement échancrée dans son milieu. L'écusson est d'un noir un peu bleuâtre. Les élytres sont à peu près comme celles du *Chrysocephalus*, mais les stries sont un peu plus marquées. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Chrysocephalus*.

Il a été rapporté des environs de Tanger par MM. Salzmann et Goudot. M. Bedeau l'a trouvé aussi dans les environs de Cadix.

Il doit être placé après le *Gracilis*.

113. Chlænius Episcopalis. *Mihi.*

Supra violaceus, nitidus; labro emarginato; thorace quadrato, punctis sparsis impressis; elytris striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis lævibus; antennis pedibusque nigris.

Long. 7 lignes. Larg. 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il est plus grand que le *Columbinus*, proportionnellement un

peu plus large, et sa couleur est entièrement en dessus d'un beau violet métallique. La tête est presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, couverte de très-petits points enfoncés et de rides irrégulières à peine distinctes, qui se confondent avec les points, et elle a entre les antennes deux petites impressions presque arrondies et à peine distinctes, et derrière les yeux une impression transversale très-peu marquée. La lévre supérieure est assez fortement échancrée et d'un brun roussâtre, ainsi que les palpes. Les mandibules sont noires. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, presque aussi long que large, presque carré, légèrement arrondi sur les côtés, peu convexe et couvert de points enfoncés assez éloignés les uns des autres; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, et dont la postérieure est à peine distincte; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs sont arrondis, et la base est légèrement échancrée dans son milieu. L'écusson est noir, lisse et triangulaire. Les élytres sont en ovale allongé, plus larges que celles du *Columbinus* et peu convexes; les stries sont assez fortement marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont légèrement relevés et paraissent lisses, mais avec une forte loupe on aperçoit le long des stries, principalement vers l'extrémité, quelques petits points enfoncés à peine distincts. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme rapporté de Nubie par M. Caillaud.

Il doit être placé après le *Steveni*, en tête de la quatrième division.

114. Chlænius Columbinus. *Mihi.*

Labro emarginato; capite thoraceque viridi-cyaneis; thorace subquadrato, antice subangustato, punctis sparsis impressis; elytris violaceis, striato-punctatis, interstitiis lævibus; antennis pedibusque nigris.

Long. 6 lignes. Larg. 2 ½ lignes.

Il se rapproche un peu par la forme de la *Feronia Cuprea* et des espèces voisines, mais c'est un véritable *Chlænius*. Sa couleur est en-dessus d'un vert bleuâtre sur la tête et le corselet, avec une légère teinte violette à la base de ce dernier, et d'un violet métallique sur les élytres, avec une légère teinte verdâtre à la base et sur les côtés. La tête est assez allongée, non rétrécie postérieurement, presque lisse, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et à peine distinctes. La lèvre supérieure est assez fortement échancrée et d'un brun roussâtre, ainsi que les palpes. Les mandibules sont noires. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, presque aussi long que large, presque carré, un peu rétréci antérieurement, très-légèrement arrondi sur les côtés, peu convexe et couvert de points enfoncés assez éloignés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales sont à peine distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs sont obtus et presque arrondis; la base est légèrement échancrée dans son milieu. L'écusson est noir, lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé et peu convexes; les stries sont assez fortement marquées et bien distinctement

ponctuées; les intervalles sont presque planes et paraissent lisses, cependant avec une forte loupe on aperçoit sur les bords des stries, particulièrement vers l'extrémité, quelques petits points enfoncés à peine distincts. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après l'*Episcopalis*.

1. Epomis Circumscriptus.

Il se trouve aussi au Sénégal.

3. Epomis Croesus.

Capite thoraceque viridi-æneis, punctis sparsis impressis; elytris nigricantibus, profunde striatis, subsulcatis, striis tomentosis, interstitiis utrinque punctatis, margine, antennis pedibusque flavis.

Carabus Crœsus. Fabr. *Sys. el.* I. p. 183. n° 71.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 187. n° 96.

Long. 11, 12 ¼ lignes. Larg. 5, 5 ⅔ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Circumscriptus*, mais il est bien plus grand, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé plus clair et plus brillant sur la tête et le corselet. La tête est un peu moins allongée et ponctuée de la même manière. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans le *Circumscriptus*. Le corselet est un peu plus large, plus court et ponctué à peu près de la même manière. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées de la même manière, mais le fond des stries est plus fortement pubescent, et l'on voit de chaque côté des intervalles, près des stries, une rangée de petits points enfoncés assez distincts. Le

dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Circumscriptus*.

Je crois que cet insecte doit être rapporté au *Carabus Crœsus* de Fabricius, indiqué par cet auteur comme de Guinée; les individus que je possède viennent du Sénégal et m'ont été donnés par M. Dumolin.

Il doit être placé avant le *Circumscriptus*.

4. Epomis Duvaucelii. *Mihi.*

Supra viridi-cyaneus; capite thoraceque punctatis; elytris striato-punctatis, interstitiis granulatis, margine, antennis pedibusque flavis.

Long. 9 ½ lignes. Larg. 4 ¼ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Circumscriptus*, mais il est un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un bleu-foncé un peu verdâtre. La tête est un peu moins allongée que celle du *Circumscriptus* et plus fortement ponctuée à sa partie postérieure. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans le *Circumscriptus*. Le corselet est plus court et couvert de points enfoncés plus nombreux et beaucoup plus rapprochés les uns des autres; les angles postérieurs sont obtus; la base est beaucoup moins échancrée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur ses côtés. Les élytres sont un peu plus larges et moins allongées; les stries sont assez fines, peu profondes et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont très-légèrement relevés et assez fortement granulés. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Circumscriptus*.

Je ne possède qu'un individu femelle en fort mauvais état de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme envoyé des Indes orientales par feu M. Duvaucel.

Il doit être placé après le *Nigricans*.

5. Epomis Dejeanii. *Solier.*

Supra viridi-subcyanescens; capite thoraceque punctis sparsis impressis; elytris profunde striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis utrinque punctatis, margine, antennis pedibusque testaceis.

Long. 7 ½ lignes. Larg. 3 ⅓ lignes.

Il est beaucoup plus petit que le *Circumscriptus*, et sa couleur est en-dessus d'un vert un peu bleuâtre. La tête est un peu moins allongée, plus triangulaire que celle du *Circumscriptus* et ponctuée à peu près de la même manière. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un jaune un peu moins pâle et plus roussâtre. Le corselet est plus court, un peu plus large, plus plane et ponctué à peu près de la même manière; la ligne longitudinale du milieu est un peu plus marquée. Les élytres sont un peu moins allongées; les stries sont moins fortement marquées, très-légèrement ponctuées, et leur fond ne paraît pas pubescent; les intervalles sont beaucoup moins fortement relevés, nullement arrondis, et ils ont sur les côtés des points enfoncés assez marqués, qui souvent s'avancent presque jusqu'au milieu; la bordure et les pattes sont d'un jaune un peu moins pâle et un peu roussâtre. Le dessous du corps est à peu près comme dans le *Circumscriptus*.

Il se trouve en Morée, et il m'a été envoyé par M. Solier, qui a bien voulu me le dédier.

Il doit être placé après le *Duvaucelii.*

6. Epomis Carbonarius *Mihi.*

Niger; thorace punctatissimo, antice angustato; elytris profunde striatis, subsulcatis, striis punctatis, interstitiis subtilissime punctulatis.

Long. 6 ¾, 7 ¾ lignes. Larg. 3, 3 ½ lignes.

Il se rapproche un peu par la forme et la grandeur de l'*Oodes*

Grandis, mais il me paraît appartenir à ce genre. Sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant, avec les bords du corselet et des élytres quelquefois un peu bleuâtres. La tête est presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, couverte de petits points enfoncés très-serrés et de rides irrégulières qui se confondent avec les points, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales très-peu marquées. La lèvre supérieure est assez échancrée antérieurement. Les antennes sont à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, rétreci et très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement et couvert de points enfoncés peu marqués, mais très-rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est assez fortement marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont à peine distinctes et très-rapprochées du bord antérieur et de la base; il a de chaque côté de cette dernière une impression longitudinale très-fortement marquée; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont coupés très-carrément; la base est échancrée en arc de cercle dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur les côtés. L'écusson est lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, presque parallèles, sinuées à l'extrémité et assez convexes; les stries sont très-fortement marquées et distinctement ponctuées; les intervalles sont relevés, presque arrondis et couverts de très-petits points enfoncés peu rapprochés les uns des autres et à peine distincts. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

Il doit être placé après le *Dejeanii*.

1. Dinodes Rufipes.

Var. *D. Affinis*. Klug.

M. Klug m'en a envoyé un individu, venant du cap de Bonne-Espérance, sous le nom d'*Affinis*.

On le trouve aussi en Morée, en Espagne, et M. Goudot l'a pris dans les environs de Tanger.

3. DINODES MAILLEI. *Solier.*

Supra cyaneus; capite thoraceque quadrato, punctatis; elytris striatis, striis subpunctatis, interstitiis punctatis; antennarum articulo primo ferrugineo; pedibus nigris.

Long. 5, 5½ lignes. Larg. 2, 2¼ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Rufipes*, et sa couleur est en-dessus d'un bleu-brillant un peu violet. La tête est à peu près comme celle du *Rufipes*. Le premier article des antennes est d'un rouge ferrugineux; les autres sont d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu plus long, plus carré, moins arrondi sur les côtes, et sa ponctuation est un peu plus forte et moins serrée; les angles postérieurs sont un peu moins arrondis, et la base est un peu plus échancrée dans son milieu. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées à peu près de la même manière, mais les intervalles sont couverts de points enfoncés plus gros, plus marqués et moins rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve en Morée, et il m'a été envoyé par M. Solier sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Rotundicollis*.

7. OODES AUSTRALIS. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, niger; elytris striatis, punctisque duobus impressis; antennis tarsisque rufo-piceis.

Long. 5 lignes. Larg. 2¼ lignes.

Il est plus grand que l'*Helopioides* et proportionnellement un

peu moins allongé. La tête est à peu près comme dans cette espèce, mais elle a de chaque côté, entre les yeux, un point enfoncé assez distinct. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre, avec les bords un peu roussâtres. Les palpes et les antennes sont d'un brun roussâtre. Le corselet est un peu plus large que celui de l'*Helopioides*. Les élytres sont un peu moins allongées; les stries sont assez marquées et paraissent lisses à la vue simple, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux points enfoncés assez distincts: le premier un peu au-delà du milieu, et le second entre le premier et l'extrémité. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été donné par M. Lesson, comme venant de la Nouvelle-Hollande.

Il doit être placé après l'*Americanus*.

8. Oodes Senegalensis. *Mihi.*

Ovatus, niger; elytris striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque rufo-piceis; tibiis posticis subincurvis.

Long. 4 ¾ lignes. Larg. 2 ¼ lignes.

Il est plus grand que l'*Helopioides* et proportionnellement plus large. La tête est à peu près comme dans cette espèce. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre, avec les bords un peu roussâtres. Les palpes et les antennes sont d'un brun roussâtre. Le corselet est plus large et plus court que celui de l'*Helopioides*; l'impression de chaque côté de la base est un peu plus marquée, et il a près de la base une impression transversale peu distincte, qui ne dépasse pas l'impression que l'on voit de chaque côté. Les élytres sont plus larges, plus courtes et moins

parallèles; les stries sont assez marquées et finement ponctuées; les intervalles sont presque planes, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux points enfoncés assez distincts: le premier un peu au-delà du milieu, et le second entre le premier et l'extrémité. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun roussâtre. Les jambes postérieures sont légèrement arquées.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été donné par M. Maille, comme venant du Sénégal.

Il doit être placé après l'*Australis*.

9. Oodes Striatus. *Schönherr.*

Ovatus, niger; elytris striatis, striis obsolete punctatis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 4 lignes. Larg. 2 lignes.

Il est un peu plus grand que l'*Helopioides*, mais il est proportionnellement beaucoup plus large. La tète est à peu près comme dans cette espèce. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un brun roussâtre. Le corselet est plus large, un peu plus court et un peu plus convexe que celui de l'*Helopioides*. Les élytres sont plus larges, plus courtes et beaucoup moins parallèles; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes, et l'on ne voit pas de points enfoncés sur le troisième. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant de Sierra-Leone.

Il doit être placé après le *Senegalensis*.

10. Oodes Lævigatus. *Mihi.*

Oblongus, niger; elytris subtilissime striato-punctatis, punctisque duobus impressis.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Il est plus grand que l'*Helopioides* et proportionnellement plus allongé. La tête est à peu près comme dans cette espèce. La lèvre supérieure est d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du dernier article d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont un peu plus saillants que ceux de l'*Helopioides*. Le corselet est plus allongé, un peu plus étroit et un peu plus rétréci antérieurement; les angles postérieurs sont coupés plus carrément, et leur sommet est légèrement arrondi. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont très-fines, peu marquées, et distinctement ponctuées; les intervalles sont très-planes, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux petits points enfoncés peu distincts: le premier un peu avant le milieu, et le second aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte; il a été trouvé par M. Lacordaire dans les environs de Buenos-Ayres, sous des amas de plantes.

Il doit être placé après le *Striatus*.

11. Oodes Amaroides. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, niger; elytris tenue striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-piceis.

Long. 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est un peu plus grand que l'*Helopioides* et proportionnellement un peu plus large. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité de chaque article un peu roussâtre. Les antennes sont également d'un brun noirâtre, avec le premier article et l'extrémité du second et du troisième d'un brun rougeâtre. Le cor-

selet est un peu plus court et un peu plus large postérieurement que celui de l'*Helopioides*. Les élytres sont un peu plus courtes et un peu plus larges ; les stries sont plus fines, moins marquées et légèrement ponctuées ; les intervalles sont planes, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux petits points enfoncés assez distincts : le premier un peu au-delà du milieu, et le second un peu plus près du premier que de l'extrémité. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Lævigatus*.

12. Oodes Semistriatus. *Schönherr.*

Ovatus, niger; elytris striatis, striis postice obsoletis, punctisque minutissimis duobus impressis; antennis, tibiis tarsisque rufis; femoribus piceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Il est plus petit que l'*Helopioides* et proportionnellement beaucoup moins allongé. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Le corselet est plus court que celui de l'*Helopioides*, plus large postérieurement et un peu plus convexe. Les élytres sont beaucoup plus courtes et moins parallèles ; les stries sont lisses, assez marquées et presque effacées vers l'extrémité ; les intervalles sont planes, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux très-petits points enfoncés, peu distincts : le premier un peu au-delà du milieu, et le second entre le premier et l'extrémité. Le dessous du corps est noir. Les cuisses sont d'un brun un peu roussâtre. Les jambes et les tarses sont d'un rouge ferrugineux.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant de Sierra-Leone.

Il doit être placé après l'*Hispanicus*.

13. Oodes Subæneus. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, supra nigro-æneus; elytris tenue striatis, striis subtilissime punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Il est plus petit que l'*Helopioides*, proportionnellement un peu moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur presque noirâtre. La tête est à peu près comme dans cette espèce. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes et les antennes sont d'un brun roussâtre. Le corselet est un peu plus court que celui de l'*Helopioides*, un peu plus rétréci antérieurement et un peu plus convexe; il a de chaque côté de la base un petit point enfoncé un peu oblong, peu marqué, mais assez distinct, et entre ces points une légère impression transversale, qui ne les dépasse pas; les angles postérieurs sont coupés plus carrément. Les élytres sont moins allongées et proportionnellement un peu plus larges; les stries sont fines, mais assez marquées et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont très-planes, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux petits points enfoncés, assez distincts : le premier à peu près au milieu, et le second un peu plus près de l'extrémité que du premier. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été donné par M. Buquet, comme venant du Sénégal.

Il doit être placé après le *Semistriatus*.

14. Oodes Minutus. *Mihi.*

Ovatus, nigro-piceus, subtiliter punctatissimus; thorace postice utrinque striato; elytris striato-punctatis; antennarum basi pedibusque rufo-piceis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Je ne suis pas bien certain que cet insecte et les deux suivants appartiennent à ce genre, ni même à cette tribu, et ce n'est que provisoirement que je les ai placés avec les *Oodes*. Il est beaucoup plus petit que l'*Helopioides* et proportionnellement beaucoup moins allongé. Sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre et il est entièrement couvert de très-petits points enfoncés, très-serrés, qui ne sont visibles qu'avec une forte loupe. La tête est triangulaire, et il n'y a pas d'impression distincte entre les antennes. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre et légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont de la même couleur. Les palpes sont d'un brun-roussâtre un peu plus clair. Les trois premiers articles des antennes sont de la couleur des palpes; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont assez saillants. Le corselet est plus court que celui de l'*Helopioides*; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne va pas tout-à-fait jusqu'au bord antérieur, ni jusqu'à la base; il a de chaque côté de cette dernière une impression longitudinale fortement marquée; le bord antérieur est très-légèrement échancré, et les angles postérieurs sont coupés presque carrément. Les élytres sont beaucoup plus courtes que celles de l'*Helopioides*; les stries sont assez marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont planes, et l'on ne voit pas de points enfoncés sur le troisième. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Metallicus*.

15. Oodes Exaratus. *Mihi.*

Ovatus, nigro-piceus; elytris profunde striato-punctatis; antennis pedibusque rufis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble au *Minutus* par la forme, la grandeur et la couleur, mais il ne paraît pas ponctué, même avec une très-forte loupe. La tête est à peu près comme celle du *Minutus*. Les palpes et les antennes sont d'un rouge ferrugineux. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est à peu près comme celui du *Minutus*, mais il n'y a pas d'impression distincte de chaque côté de la base, et le bord antérieur est plus fortement échancré. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont fortement marquées et fortement ponctuées; les intervalles sont lisses et légèrement relevés, et l'on ne voit pas de points enfoncés sur le troisième. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un rouge-ferrugineux un peu obscur.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Minutus*.

16. Oodes Bipustulatus. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, nigro-piceus; elytris cyaneo-micantibus, striato-punctatis, macula postica femoribusque testaceis; antennis, tibiis tarsisque rufo-brunneis.

Long. 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est un peu plus grand que l'*Helopioides*, plus convexe, et sa couleur est en-dessus d'un brun-noirâtre assez brillant, avec un léger reflet bleuâtre sur les élytres. La tête est assez allongée,

presque ovale, lisse et sans impression apparente entre les antennes. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun rougeâtre. Les antennes sont de la même couleur et à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large et rétréci antérieurement; la ligne longitudinale du milieu est très-fine et très-peu marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont très-légèrement rebordés; les angles postérieurs et la base sont coupés presque carrément. L'écusson est assez grand, lisse, triangulaire et brillanté comme les élytres d'un léger reflet bleuâtre. Ces dernières sont assez allongées, assez convexes, à peine plus larges que le corselet, et leur plus grande largeur est tout-à-fait à la base; les stries sont fortement marquées et assez fortement ponctuées; les intervalles sont lisses, légèrement relevés, et il n'y a pas de points enfoncés sur le troisième; elles ont vers l'extrémité une tache oblongue d'un jaune testacé, qui va de la seconde strie au milieu du septième intervalle. Le dessous du corps est d'un brun-roussâtre, avec un léger reflet bleuâtre sur l'abdomen. Les cuisses sont d'un jaune testacé. Les jambes et les tarses sont d'un brun rougeâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui a été rapporté du Sénégal par M. Dumolin.

Il doit être placé après l'*Exaratus*.

3. Rembus Latifrons. *Mihi.*

Niger; capite majore, antice depresso; thorace quadrato, subtransverso, basi utrinque striato; elytris striatis, striis obsoletissime punctatis.

Long. 7 ½ lignes. Larg. 3 lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Politus*, mais il est proportionnellement plus large. La tête est beaucoup plus grande que dans cette espèce, non rétrécie postérieurement, presque

carrée, très-lisse, un peu échancrée et assez fortement déprimée antérieurement, et elle a en outre entre les antennes deux impressions longitudinales assez distinctes. La lèvre supérieure est plus fortement échancrée. Les mandibules sont un peu moins arquées et plus allongées. Les antennes sont plus courtes que la tête et le corselet réunis. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, très-légèrement arrondi sur les côtés, non rétréci postérieurement et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est fine, peu marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont aussi peu marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez large et assez fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont obtus, et leur sommet est presque arrondi; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont un peu plus larges, moins allongées que celles du *Politus* et striées à peu près de la même manière, mais les stries sont moins distinctement ponctuées et paraissent lisses à la vue simple. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme venant probablement des Indes orientales.

4. Rembus Ægyptiacus. *Klug.*

Niger; thorace quadrato, basi utrinque impresso; elytris tenue striato-punctatis, punctoque impresso.

Long. 6 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il est plus petit que le *Politus* et proportionnellement un peu plus large. La tête est plus lisse que dans cette espèce, un

peu échancrée et déprimée antérieurement, et les deux impressions longitudinales entre les antennes sont plus fortement marquées. Les palpes et les antennes sont à peu près comme dans le *Politus*. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu sinué près de la base et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est très-fine et peu marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, sont bien distinctes; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie et fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; ils se redressent un peu près de la base et forment avec elle un angle droit, mais dont le sommet est obtus et presque arrondi; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée presque carrément sur ses côtés. Les élytres sont un peu plus larges et moins allongées que celles du *Politus;* les stries sont fines, bien distinctement ponctuées, et comme dans l'*Impressus*, il n'y a pas de rudiment de strie à la base, près de l'écusson; les intervalles sont presque planes, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, un peu au-delà du milieu, un point enfoncé assez distinct. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Klug, comme venant d'Égypte, et sous le nom que je lui ai conservé.

5. Rembus Senegalensis. *Mihi.*

Piceus; thorace quadrato, basi utrinque impresso; elytris striatis, striis obsoletissime punctatis, punctoque impresso.

Long. 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble beaucoup à l'*Ægyptiacus*, mais il est plus petit,

proportionnellement un peu moins large, et sa couleur est en-dessus d'un brun un peu roussâtre. La tête et le corselet sont à peu près comme dans l'*Ægyptiacus*. Les élytres sont un peu plus étroites et plus parallèles; les stries sont plus fortement marquées et paraissent lisses à la vue simple, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu moins planes, et l'on voit sur le troisième un point enfoncé placé de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui a été rapporté des parties supérieures du Sénégal par M. Leprieur, et qui m'a été donné par M. Buquet.

6. Rembus Impressicollis. *Mihi.*

Niger; thorace subquadrato, antice subangustato, basi utrinque profunde striato; elytris striatis, striis obsoletissime punctatis, punctoque impresso.

Long. 6 lignes. Larg. $2\frac{1}{2}$ lignes.

Il est plus petit que le *Politus*, proportionnellement plus large, et il se rapproche un peu des *Calathus* par la forme. La tête est presque ovale, à peine rétrécie postérieurement, lisse, légèrement échancrée et assez fortement déprimée antérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées. La lèvre supérieure est plus petite que dans le *Politus*. Les mandibules sont presque droites et presque obtuses. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité de chaque article un peu roussâtre. Les antennes sont d'un brun noirâtre et guère plus longues que la tête et le corselet réunis. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, un peu rétréci et légèrement arrondi sur les côtés antérieurement et presque plane; les rides transversales ondulées sont à peine distinctes; la ligne longitudinale est fine, assez

marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez large et très-fortement marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs sont presque coupés carrément; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale assez allongé et légèrement convexes; les stries sont assez marquées; elles paraissent lisses à la vue simple, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; il n'y a pas de rudiment de strie à la base, près de l'écusson; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, à peu près au milieu, un point enfoncé assez distinct. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, et il m'a été envoyé par M. Leconte; je ne possède que des individus mâles de cette espèce.

I. DICÆLUS CHALYBEUS.

Subparallelus, supra nigro-violaceus; thorace subquadrato, antice subangustato; elytris sulcatis, linea laterali elevata; antennis pedibusque nigris.

Species. II. p. 385. n° I.

D. Purpuratus? BONELLI. *Observations entomologiques.* 2. p. 15. n° I.

SAY. *Transactions of the American phil. Society. new series.* II. p. 67. n° I.

Long. 11 ½ lignes. Larg. 4 ¾ lignes.

Dans le premier volume de cet ouvrage j'ai confondu sous le nom de *Chalybeus* deux insectes qui me paraissent maintenant

différents, et il devient nécessaire d'en donner de nouvelles descriptions.

Celui-ci est à peu près de la grandeur du *Violaceus*, mais il est un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un bleu-violet plus foncé. La tête est plus petite. Le corselet est un peu moins court, moins carré, plus rétréci et légèrement arrondi sur les côtés antérieurement; le bord antérieur est un peu plus échancré; les côtés sont plus déprimés et moins fortement rebordés. Les élytres sont un peu plus larges, moins parallèles, légèrement ovales et striées à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Violaceus*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été donné par M. Roger, comme venant de la Louisiane.

Je ne suis pas certain que le *Purpuratus* de Bonelli et de Say puisse être rapporté à cette espèce.

7. Dicælus Violaceus.

Parallelus, supra violaceus; thorace quadrato, subtransverso; elytris sulcatis, linea laterali elevata; antennis pedibusque nigris.

Bonelli? *Observations entomologiques*. 2. p. 15. n° 2.

Say? *Transactions of the American phil. Society. new series*. II. p. 67. n° 2.

Long. 11, 12 lignes. Larg. $4\frac{1}{4}$, $4\frac{3}{4}$ lignes.

Il se rapproche un peu par la forme de la *Feronia Striola*, mais il est beaucoup plus grand, proportionnellement plus large et plus court, et sa couleur est en-dessus d'un bleu-violet quelquefois presque pourpré, quelquefois presque noirâtre. La tête est grande, non rétrécie postérieurement, presque carrée, couverte de rides irrégulières très-fines et à peine distinctes, déprimée antérieurement, et elle a entre les antennes

deux impressions assez grandes, presque triangulaires et fortement marquées; sa partie antérieure, la lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont noirs. Les antennes sont à peine aussi longues que la tête et le corselet réunis; leurs trois premiers articles sont noirs; les autres sont d'un brun obscur et légèrement pubescents. Les yeux sont petits, brunâtres, arrondis et nullement saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, presque carré, à peine rétréci antérieurement et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées dans son milieu, et d'autres irrégulières sur les bords, les unes et les autres très-peu marquées; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont bien distinctes; les côtés sont déprimés et paraissent former une impression arquée, qui part de l'angle antérieur, vient joindre l'impression transversale postérieure et semble presque former avec elle une ligne demi-circulaire; on voit en outre une impression oblique légèrement arquée, qui va de l'impression transversale à l'angle postérieur; le bord antérieur est fortement échancré; les angles antérieurs sont assez avancés et presque aigus; les côtés sont relevés et fortement rebordés; les angles postérieurs sont coupés carrément, mais leur sommet est légèrement arrondi; la base est échancrée dans son milieu, et coupée presque carrément sur les côtés. L'écusson est assez petit, triangulaire et couvert de rides irrégulières assez marquées. Les élytres sont à peine plus larges que le corselet, assez courtes, presque parallèles, presque planes et arrondies à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries très-fortement marquées, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'écusson; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont relevés et forment presque des côtes assez saillantes; le septième forme une côte plus aiguë et plus élevée que les autres, qui part de l'angle de la base et qui se prolonge en suivant le bord extérieur et en diminuant insensiblement jusque près de la suture; on voit le long du bord extérieur, entre la huitième et la neuvième strie,

une ligne de points enfoncés assez distincts, et le long de la base quelques petits points enfoncés plus ou moins marqués. Le dessous du corps est d'un noir un peu violet. Les pattes sont noires.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'individu du *Chalybeus* dont j'ai parlé dans le premier volume de cet ouvrage, comme m'ayant été envoyé par M. Leconte.

Je crois, sans en être cependant bien certain, que cet insecte doit être rapporté au *Violaceus* de Bonelli et de Say.

Il doit être placé avant le *Chalybeus*.

8. Dicælus Cyaneus. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, supra cyaneo-violaceus; thorace subquadrato, antice subangustato; elytris sulcatis, sulcis externis obsolete punctatis, linea laterali elevata; antennis pedibusque nigris.

Long. 12 lignes. Larg. 4 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Violaceus*, mais il est un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus plus bleue et moins violette. La tête est un peu plus petite et moins allongée. Le corselet est moins large, moins carré, plus rétréci et légèrement arrondi sur les côtés antérieurement; les côtés sont un peu plus déprimés et moins fortement rebordés. Les élytres sont plus allongées et moins parallèles; elles sont striées à peu près de la même manière, mais les cinq stries extérieures et l'extrémité des quatre autres paraissent très-légèrement ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Violaceus*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Chalybeus*.

9. Dicælus Dejeanii. *Leconte.*

Ovatus, niger; thorace quadrato; elytris ovatis, latioribus, linea laterali subelevata.

Long. 11 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 5 lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Violaceus*, mais il est un peu plus court, plus large, et sa couleur est d'un noir assez brillant en-dessus. La tète est plus petite et plus allongée que celle du *Violaceus*, et les deux impressions entre les antennes sont moins larges et plus fortement marquées. Les antennes sont un peu plus longues, et leur premier article est d'un noir un peu brunâtre. Le corselet est un peu plus rétréci et légèrement arrondi sur les côtés antérieurement; la ligne longitudinale du milieu est plus fine et moins marquée; l'impression transversale postérieure est plus fortement marquée, et celle oblique qui va de l'impression transversale à l'angle postérieur est aussi plus marquée et plus fortement arquée. Les élytres sont plus larges, ovales, et leur plus grande largeur est à peu près dans leur milieu; elles sont striées à peu près de la même manière, mais la septième côte élevée est un peu moins aiguë et moins saillante; avec une forte loupe les trois stries extérieures et l'extrémité des autres paraissent très-légèrement ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et que M. Leconte a bien voulu me dédier.

Il doit être placé après le *Cyaneus*.

10. Dicælus Teter.

Angustatus, niger; thorace quadrato, postice subangustato; elytris subsulcatis, linea laterali subelevata.

BONELLI. *Observations entomologiques.* 2. p. 17. n° 4.

Long. 9 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 3 $\frac{1}{4}$ lignes.

Il est plus petit que le *Violaceus,* proportionnellement beaucoup plus étroit, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est assez grande, allongée, presque ovale, couverte de rides irrégulières à peine distinctes, déprimée antérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions assez larges et assez marquées. Les yeux sont brunâtres et nullement saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, presque carré, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et presque plane; les rides transversales ondulées sont à peine distinctes, et la base est couverte de rides irrégulières plus marquées et très-serrées, qui se confondent et qui font paraître cette partie un peu rugueuse; la ligne longitudinale est fine et assez marquée; les impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, sont assez distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale un peu arquée, assez longue et fortement marquée; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont presque aigus; les côtés sont déprimés, légèrement rebordés et assez relevés; ils tombent carrément sur la base, mais les angles postérieurs sont arrondis; la base est échancrée dans son milieu, et légèrement arrondie sur ses côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, très-légèrement ovales et presque parallèles; les stries sont disposées à peu près comme dans le *Violaceus*, mais elles sont un peu moins fortement marquées; les intervalles sont un peu moins relevés, et le septième forme une côte un peu moins saillante. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale. Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui provient de la collection de M. Latreille.

Il doit être placé après le *Dejeanii.*

11. Dicælus Carinatus. *Mihi.*

Ovatus, latus, nigro-opacus; thorace subquadrato, antice angustato; elytris sulcatis, sulcis punctatis, linea laterali elevata, costis alternatim latioribus prominentibus.

Long. 8 lignes. Larg. 3 $\frac{1}{3}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Furvus*, mais il est plus grand et proportionnellement un peu plus large. Comme dans cette espèce sa couleur est en-dessus d'un noir mat et peu brillant. La tête est ovale, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions très-fortement marquées. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête vers la base, un peu moins long que large, rétréci antérieurement, lisse, presque plane et un peu relevé sur les côtés ; la ligne longitudinale est très-fine et peu marquée ; les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, sont aussi peu marquées ; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale un peu arquée, assez longue et à peine distincte ; le bord antérieur est très-fortement échancré ; les angles antérieurs sont assez aigus ; les côtés sont légèrement rebordés ; ils tombent carrément sur la base ; mais les angles postérieurs sont arrondis ; la base est assez fortement échancrée dans son milieu, et très-légèrement arrondie sur ses côtés. L'écusson est lisse et triangulaire. Les élytres sont peu allongées, à peine plus larges que le corselet, et leur plus grande largeur est près de la base ; les stries sont fortement marquées et bien distinctement ponctuées ; les premier, troisième et cinquième intervalles sont plus larges et plus relevés que les autres, et le septième forme une côte élevée plus aiguë et plus saillante que dans les autres espèces de ce genre. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir plus brillant que le dessus.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui se

trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après l'*Alternans*.

1. LICINUS AGRICOLA.

L. Croaticus. DAHL.

M. Dahl me l'a envoyé sous le nom de *Croaticus*.

5. LICINUS BREVICOLLIS.

M. Goudot l'a trouvé dans les environs de Tanger.

9. LICINUS CASSIDEUS.

VAR. *L. Latus.* SOLIER.

M. Solier m'a envoyé sous le nom de *Latus* un individu un peu plus grand, venant d'Italie, qui ne me semble qu'une simple variété de cette espèce.

1. BADISTER CEPHALOTES.

M. Besser m'en a envoyé un individu venant de l'Ukraine.

4. BADISTER PELTATUS.

Agonum Chalybeum. STURM. V. p. 219. n° 25. T. 137. fig. a. A.

M. Sturm me l'a envoyé comme son *Agonum Chalybeum*. J'ai reçu de M. Leconte un individu venant de l'Amérique septentrionale, qui ne me paraît pas différer de cette espèce.

6. BADISTER FERRUGINEUS. *Eschscholtz.*

Capite nigro; thorace obscure rufo; elytris fuscis, cyaneo-micantibus, margine tenui, antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 2 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Bipustulatus*. La tête et

les palpes sont à peu près comme dans cette espèce. Le premier article des antennes est d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est d'un brun rougeâtre, un peu plus clair sur les bords; il est un peu moins arrondi sur les côtés que celui du *Bipustulatus;* l'impression de chaque côté de la base est un peu plus large et plus arrondie; le fond de cette impression est très-légèrement rugueux, et les angles postérieurs sont un peu moins arrondis. L'écusson est noir, lisse et triangulaire. Les élytres sont un peu moins ovales et plus parallèles que celles du *Bipustulatus*, et striées et ponctuées à peu près de la même manière; elles sont d'un brun-obscur brillanté d'un léger reflet bleuâtre, et elles ont une bordure très-étroite, d'un jaune-testacé un peu roussâtre, qui se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres; la suture est aussi un peu roussâtre. En-dessous, la tête, la poitrine et l'abdomen sont d'un brun noirâtre; le corselet est d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée plus jaune et plus pâle.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Eschscholtz, comme venant de la Californie, et sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Lacertosus*.

FÉRONIENS.

Cette tribu ayant été augmentée des sept genres *Stenomorphus*, *Melanotus*, *Mormolyce*, *Drimostoma*, *Abaris*, *Rathymus* et *Lophidius*, et le genre *Omphreus* ayant été placé dans une autre division, il devient nécessaire de donner un nouveau tableau synoptique pour faire connaître les rapports de ces nouveaux genres avec les anciens.

PREMIÈRE DIVISION.

Le premier article des tarses antérieurs dilatés, au moins dans les mâles.

Elle ne comprend qu'un seul genre........ 1 *Stenomorphus.*

DEUXIÈME DIVISION.

Les deux premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles.

Elle comprend six genres.

La dent de l'échancrure du menton	nulle			....	2 *Omphreus.*
	simple			....	3 *Melanotus.*
	bifide. Dernier article des palpes labiaux	de forme ovalaire et terminé presque en pointe. Corselet		plane, presque carré, peu ou point rétréci postérieurement......	4 *Pogonus.*
				convexe, cordiforme, assez fortement rétréci postérieurement......	5 *Cardiaderus.*
		presque cylindrique, tronqué à l'extrémité et légèrement sécuriforme. Corselet		convexe, presque ovalaire......	6 *Baripus.*
				plane, rétréci postérieurement, plus ou moins cordiforme........	7 *Patrobus.*

TROISIÈME DIVISION.

Les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles.

Elle peut être partagée en deux subdivisions.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Crochets des tarses dentelés en-dessous.

Elle comprend cinq genres.

La dent de l'échancrure du menton

- simple. . . . . 8 *Dolichus.*
- bifide. Dernier article des palpes labiaux
  - non sécuriforme. Corselet
    - rétréci postérieurement et plus ou moius cordiforme. . . . . 9 *Pristonychus.*
    - trapézoïde ou presque carré; peu ou point rétréci postérieurement. . . 10 *Calathus.*
    - ovale, arrondi postérieurement. . . 11 *Pristodactyla.*
  - sécuriforme. 12 *Taphria.*

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Crochets des tarses sans dentelures.

Elle comprend vingt-six genres.

- … les deux suivants réunis … antérieurs des mâles.
  - Troisième article des antennes aussi long que les deux suivants réunis. Élytres
    - beaucoup plus larges que l'abdomen . . . . . 13 *Mormolyce.*
    - à peu près de la largeur de l'abdomen . . . . . 14 *Sphodrus.*
  - assez allongés, très-légèrement triangulaires ou presque carrés. La dent de l'échancrure du menton
    - simple. Corselet plus ou moins
      - cordiforme; angles postérieurs toujours marqués. Élytres
        - planes, en ovale allongé, sans angles antérieurs marqués. . 15 *Platynus.*
        - légèrement convexes, en ovale ou carré allongé; angles antérieurs toujours marqués . . . . . 16 *Anchomenus.*
      - arrondi; point d'angles postérieurs marqués. . . . . 17 *Agonum.*
    - nulle. . . . . 18 *Olisthopus.*
- … cordiformes.
  - … trilobé ou légèrement échancré. … Dernier article des palpes maxillaires
    - [illegible] des mâles triangulaire ou très-fortement sécuriforme. . . . . 19 *Trigonotoma.*
    - non sécuriforme,
      - presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Dernier article des palpes labiaux
        - légèrement sécuriforme. Lobe intermédiaire du menton
          - avancé et presque en pointe . . . . . 20 *Catadromus.*
          - peu avancé et presque tronqué. . . . . 21 *Lesticus.*
        - presque cylindrique. Lobe intermédiaire du menton
          - presque nul . . . . . 22 *Distrigus.*
          - arrondi. . . . . 23 *Abacetus.*
      - allongé et terminé presque en pointe. . . . . 24 *Drimostoma.*

Troisième article des antennes plus co[…]
Les trois premiers articles […]
peu allongés, fortement triangulaires[…]
Menton fortement échancré.
La dent de son échancrure simple ou bifide.
Les trois premiers articles des tarses antérieurs des mâles sans appendices en-dessous.
Dernier article des palpes extérieurs cylindrique ou sécuriforme.
Corps plus ou moins allongé ou aplati; corselet plus ou moins cordiforme, arr[…] carré ou trapezoïde.
La dent de l'échancrure du menton bifide.
Dernier artic[le] des palpes lab[iaux] non sécuri[forme]. Jamb[es] interméd[iaires] fortement arquées . . . . 27 *Camptoscelis.*
fortement sécuriforme . . . . 28 *Myas.*
simple. Corselet convexe et cordiforme. Mandibules larges et peu avancées . . . . 29 *Cephalotes.*
étroites et très-avancées . . . . . . 30 *Stomis.*
plane et presque carré . . . . 31 *Abaris.*
Corps court, épais et convexe; corselet transversal.
Dernier article des palpes labiaux assez fortement sécuriforme . . . . 32 *Rathymus.*
presque cylindrique. La dent de l'échancrure du menton bifide . . . . 33 *Pelor.*
simple . . . . 34 *Zabrus.*
légèrement ovalaire . . . . 35 *Amara.*
garnis d'appendices en-dessous . . . . 36 *Lophidius.*
nulle. Corselet plus ou moins carré ou cordiforme, point ou légèrement transversal. . . 37 *Antarctia.*
transversal, arrondi sur les côtés, légèrement prolongé dans son milieu postérieurement . . . . 38 *Masoreus.*

STENOMORPHUS. *Mihi.*

Le premier article des tarses antérieurs fortement dilaté, au moins dans les mâles. Dernier article des palpes maxillaires presque cylindrique; celui des labiaux un peu plus court, plus large, presque ovalaire, et l'un et l'autre tronqués à l'extrémité. Antennes filiformes. Lèvre supérieure en carré moins long que large, légèrement échancrée antérieurement. Mandibules courtes, arquées et presque obtuses. Point de dent au milieu de l'échancrure du menton. Corselet très-allongé, un peu rétréci postérieurement. Élytres allongées et parallèles.

J'ai donné à ce nouveau genre formé sur un insecte de la Colombie le nom de *Stenomorphus,* tiré des deux mots grecs στῆνὸς, étroit, et μορφη, forme.

Il se rapproche beaucoup par le *facies* de quelques *Feronia* et surtout des *Cophosus* de Ziegler, mais il en diffère beaucoup par ses caractères génériques.

La lèvre supérieure est très-légèrement convexe, en carré un peu moins long que large et légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont courtes, arquées et presque obtuses. Le menton est assez court, légèrement concave, assez fortement échancré, et il n'a pas de dent sensible au milieu de son échancrure. Les palpes extérieurs sont peu saillants; le dernier article des maxillaires est assez allongé et presque cylindrique; celui des labiaux est plus court, plus large et presque ovalaire; l'un et l'autre sont tronqués à l'extrémité. Les antennes sont filiformes et un peu plus courtes que la moitié du corps; leurs trois premiers articles sont obconiques; le premier est plus gros et plus long que les autres; le second est presque moitié plus court; le troisième est aussi long que le premier; les suivants sont un peu plus courts, égaux entre eux et presque en carré allongé, dont les angles sont arrondis; le dernier est terminé en pointe obtuse. Les pattes sont assez fortes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées antérieurement. Dans le seul individu que je

possède, que je suppose un mâle, le premier article des tarses antérieurs est très-fortement dilaté, aussi long que les trois suivants réunis et légèrement cordiforme; les trois suivants sont presque égaux et fortement cordiformes. Les articles des tarses intermédiaires et postérieurs sont assez allongés, très-légèrement triangulaires et presque cylindriques. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

1. STENOMORPHUS ANGUSTATUS. *Mihi.*

Niger; thorace elongato, postice angustato, utrinque striato; elytris elongatis, parallelis, profunde striatis; antennis pedibusque piceis.

Long. 5 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il se rapproche un peu par la forme de la *Feronia Cylindrica*, mais il est beaucoup plus petit et encore plus allongé. Sa couleur est entièrement en-dessus d'un noir assez brillant. La tète est oblongue et non rétrécie postérieurement; sa partie antérieure est couverte de petits points enfoncés et de rides irrégulières qui se confondent, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies, très-fortement marquées. La lèvre supérieure est d'un brun un peu roussâtre et très-légèrement ponctuée. Les mandibules sont d'un brun noirâtre et couvertes en-dessus de stries obliques assez serrées. Les palpes sont d'un brun rougeâtre, avec une tache plus obscure à la base de chaque article. Les antennes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité de chaque article plus claire et un peu rougeâtre. Les yeux sont brunâtres et à peine saillants. Le corselét est plus large que la tète, allongé, beaucoup plus long que large, rétréci postérieurement et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, assez fortement marquées sur les bords de la ligne longitudinale du milieu; celle-ci est assez marquée; les deux impressions tranversales sont à peine sensibles; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez for-

tement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent presque carrément sur la base, mais les angles postérieurs sont arrondis; la base est très-légèrement échancrée et coupée presque carrément. L'écusson est triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont un peu plus larges que le corselet, allongées, parallèles, peu convexes et sinuées obliquement à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries lisses, très-fortement marquées, et le commencement d'une dixième à la base, entre la première et la seconde; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont assez fortement relevés et presque arrondis; il n'y a pas de points enfoncés sur le troisième, et l'on voit seulement le long du bord extérieur quelques points enfoncés vers la base et quelques autres vers l'extrémité. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les pattes sont d'un brun noirâtre.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

OMPHREUS.

Lors de l'impression du troisième volume de cet ouvrage je ne connaissais que la femelle de la seule espèce de ce genre. Le mâle m'ayant été depuis envoyé par M. Parreyss, j'ai reconnu que les deux premiers articles seulement des tarses antérieurs étaient légèrement dilatés; le premier est allongé et légèrement triangulaire; le second est moitié plus court et presque carré.

MELANOTUS. *Mihi.*

HARPALUS. *Dejean, Catalogue.*

Les deux premiers articles des tarses antérieurs légèrement dilatés dans les mâles. Dernier article des palpes assez allongé,

presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Antennes courtes, presque moniliformes. Lèvre supérieure en carré moins long que large, échancrée antérieurement. Mandibules peu avancées, légèrement arquées et peu aiguës. Une dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Corselet assez court et presque transversal. Élytres peu allongées et presque parallèles.

J'ai formé ce nouveau genre sur l'*Harpalus Impressifrons* de mon Catalogue et sur une autre espèce de Buenos-Ayres, et je lui ai donné le nom de *Melanotus*, tiré des deux mots grecs μέλας, noir, et νῶτος, dos.

Ces insectes se rapprochent beaucoup des *Harpalus* par le *facies*, mais ils me semblent appartenir à la tribu des Féroniens.

Voici les caractères génériques qu'ils m'ont présentés.

La lèvre supérieure est presque plane, en carré un peu moins long que large et assez fortement échancrée antérieurement. Les mandibules sont peu avancées, légèrement arquées et peu aiguës. Le menton est assez grand, concave, fortement échancré, et il a une dent simple au milieu de son échancrure. Les palpes extérieurs sont peu saillants; leur dernier article est assez allongé, très-légèrement ovalaire, presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Les antennes sont plus courtes que la tête et le corselet réunis; le premier article est presque cylindrique, légèrement arqué et presque aussi long que les trois suivants réunis; les deux suivants sont obconiques et plus minces que les autres; le second est le plus court de tous; le troisième est un peu plus long que les suivants, qui sont plus larges, presque égaux, légèrement comprimés, assez courts et presque en carré, dont les angles sont arrondis; le dernier est terminé en pointe obtuse. La tête est triangulaire, et elle a entre les antennes deux impressions très-fortement marquées. Le corselet est assez court et presque transversal. Les élytres sont parallèles et peu allongées. Les pattes sont assez courtes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont fortement échancrées intérieure-

ment. Les deux premiers articles des tarses antérieurs sont légèrement dilatés dans les mâles, triangulaires, coupés un peu obliquement à l'extrémité et plus saillants en dedans qu'en dehors; les deux suivants sont plus petits, même dans les femelles, égaux, assez courts et cordiformes. Les articles des tarses intermédiaires et postérieurs sont allongés, très-légèrement triangulaires et presque cylindriques. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Melanotus Flavipes. *Mihi.*

Nigro-piceus; thorace subtransverso; elytris striatis, punctoque impresso; antennis pedibusque flavo-testaceis.

Long. $4\frac{3}{4}$, $5\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 2, $2\frac{1}{4}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Harpalus Æneus*, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu brunâtre. La tête est triangulaire, non rétrécie postérieurement, légèrement convexe, presque lisse, et elle a entre les antennes deux impressions oblongues très-fortement marquées, et une tache rougeâtre à peine distincte, entre les yeux. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre, avec les bords un peu roussâtres. Les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé. Les yeux sont brunâtres et très-saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, peu convexe et couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est très-fine et très-peu marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, sont à peine sensibles; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, assez fortement marquée, dont le fond est très-légèrement ponctué; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont légèrement arrondis.

et la base est coupée presque carrément. L'écusson est lisse, triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, peu allongées, parallèles, légèrement convexes, arrondies et très-légèrement sinuées à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries lisses, assez marquées, et le commencement d'une dixième à la base, entre la première et la seconde; les intervalles sont lisses et assez planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, à peu près aux deux tiers des élytres, un point enfoncé assez marqué; on voit en outre le long du bord extérieur, entre la huitième et la neuvième strie, quelques points enfoncés assez fortement marqués vers la base et quelques autres vers l'extrémité. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve dans les environs de Buenos-Ayres, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire.

2. Melanotus Impressifrons.

Niger; thorace subtransverso; elytris striatis; antennis rufo-testaceis.

Harpalus Impressifrons. Dej. *Cat.* p. 5.

Long 6 ¼ lignes. Larg. 2 ½ lignes.

Il est plus grand que le *Flavipes*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir brillant. La tête est un peu plus allongée, presque carrée, plus lisse et plus convexe; les deux impressions entre les antennes sont presque arrondies, et l'on n'aperçoit pas de tache rougeâtre entre les yeux. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont plus petits et moins saillants. Le corselet est plus lisse et plus arrondi sur les côtés; l'impression transversale antérieure est plus distincte; le fond de l'impression que

l'on voit de chaque côté de la base ne paraît pas ponctué, et les angles postérieurs sont plus arrondis. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont un peu plus marquées; les intervalles sont un peu moins planes, et l'on ne voit pas de point enfoncé sur le troisième. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs; les tarses et les trocanters sont d'un brun un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui se trouve au Brésil.

15. Pogonus Gracilis.

P. Pallipes. Dahl.

M. Dahl m'en a envoyé des individus venant de Sardaigne, sous le nom de *Pallipes*.

19. Pogonus Fulvipennis.

Obscure æneus; thorace subtransverso, postice subcoarctato; elytris testaceis, æneo-micantibus, brevioribus, subparallelis, striato-punctatis, punctisque tribus impressis; pedibus flavo-pallidis.

Bembidium Fulvipenne. Sturm.

Long. 2 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il se rapproche beaucoup de l'*Iridipennis*, mais il est un peu plus petit et proportionnellement un peu moins allongé. La tête et le corselet sont en-dessus d'un vert-bronzé très-obscur et presque noirâtre. Le corselet est un peu plus court, un peu moins arrondi sur les côtés antérieurement et un peu moins rétréci postérieurement. Les élytres sont un peu plus courtes, d'un jaune testacé recouvert d'un très-léger reflet bronzé, et striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Iridipennis*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Sturm, comme venant d'Italie, et sous le nom de *Bembidium Fulvipenne*.

Il doit être placé après le *Lamprus*.

20. Pogonus Senegalensis. *Mihi*.

Viridi-æneus, nitidus; thorace quadrato, postice subcoarctato; elytris subelongatis, subparallelis, profunde striato-punctatis, punctisque quinque impressis; pedibus albicantibus.

Long. 2 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il se rapproche du *Gilvipes*, mais il est un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant. La tête et les antennes sont à peu près comme dans le *Gilvipes*. Les yeux sont plus gros et plus saillants. Le corselet est un peu plus rétréci postérieurement, et sa base est un peu plus fortement ponctuée. Les élytres sont un peu plus allongées, et striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps est à peu près comme dans le *Gilvipes*. Les pattes sont d'un jaune très-pâle, presque blanchâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui a été rapporté des parties supérieures du Sénégal par M. Leprieur, et qui m'a été donné par M. Buquet.

Il doit être placé après le *Viridanus*.

2. Baripus Speciosus. *Klug*.

Capite thoraceque nigro-cyaneis, rufo-cupreo-variegatis; elytris convexis, rufo-cupreis, costis elevatis nigro-cyaneis; subtus cyaneus; pedibus concoloribus.

Long. 10 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 3 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il ressemble par la forme au *Rivalis*, mais il est beaucoup

plus grand. La tête est d'un noir bleuâtre, avec les côtés et le fond des impressions longitudinales d'un rouge cuivreux; elle est plus allongée que celle du *Rivalis*, nullement ponctuée, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez longues et très-fortement marquées. La lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont noirs. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est d'un noir bleuâtre, avec une ligne longitudinale assez large dans son milieu, deux autres de chaque côté, dont une assez étroite près du bord latéral, et l'autre très-anguleuse, effacée en plusieurs endroits, à peu près au milieu, deux lignes transversales près du bord antérieur, et une autre près de la base, toutes d'un rouge-cuivreux assez brillant; il est un peu moins arrondi sur les côtés que celui du *Rivalis*, un peu rétréci postérieurement, plus lisse, et l'impression transversale antérieure est à peine distincte. Les élytres ont à peu près la même forme; elles sont d'un rouge-cuivreux assez brillant, avec la suture et sept lignes longitudinales un peu relevées d'un noir un peu bleuâtre; les première et troisième sont très-étroites, quelquefois presque effacées et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; la seconde et la quatrième sont plus larges; elles se réunissent à peu près aux trois quarts des élytres et ne forment ensuite qu'une seule ligne, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité; la cinquième est de la même longueur et plus courte que la troisième; les sixième et septième qui se prolongent jusqu'à l'extrémité sont plus étroites et souvent interrompues en plusieurs endroits; elles ont en outre une bordure très-étroite d'un bleu assez brillant, et une ligne longitudinale d'un vert doré entre cette bordure et la septième ligne élevée; on voit le long du bord extérieur quelques points enfoncés assez marqués, mais assez éloignés les uns des autres; le bord inférieur est d'un beau bleu brillant. Le dessous du corps et les pattes sont de la même couleur.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Klug, comme venant des parties méridionales du Brésil et sous le nom que je lui ai conservé.

M. Lacordaire a trouvé dans la province de Montevideo, sur

les bords de l'Uruguay, des élytres qui me paraissent appartenir à cet insecte.

Il doit être placé après le *Rivalis*.

9. Patrobus Depressus. *Gebler.*

Alatus, niger; thorace subcordato, postice utrinque foveolato; elytris elongatis, subparallelis, striatis, striis obsolete punctatis, punctisque tribus impressis.

Long. 4, 4 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Aterrimus* par la forme et la grandeur. La tète est à peu près comme dans cette espèce, mais les deux impressions longitudinales entre les antennes sont un peu moins fortement marquées, et le fond de l'impression transversale derrière les yeux est bien distinctement ponctué. Le corselet est plus plane, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, un peu plus cordiforme, et sa plus grande largeur est à peu près au quart de sa longueur; la ligne longitudinale est un peu plus large et plus marquée dans son milieu et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont très-peu marquées; le fond de l'antérieure est couvert de points enfoncés assez nombreux et bien distincts; l'impression longitudinale de chaque côté de la base est un peu plus marquée; les côtés sont un peu plus largement rebordés, et les angles postérieurs sont coupés très-carrément. Les élytres sont un peu plus larges, plus planes et moins parallèles; les stries paraissent très-légèrement ponctuées, et les trois points enfoncés que l'on voit sur le bord de la troisième strie sont moins fortement marqués. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve en Sibérie, et il m'a été envoyé par M. Gebler, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant des monts Altaï.

Il doit être placé après le *Fossifrons*.

6. Dolichus Rufipennis. *Mihi.*

Apterus, niger; thorace oblongo, subcordato; elytris sulcatis, ferrugineis.

Long. $6\frac{1}{3}$, $6\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 2, $2\frac{1}{4}$ lignes.

Il est ordinairement un peu plus petit que le *Badius*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant sur la tête et le corselet, et d'un rouge-ferrugineux assez obscur sur les élytres. La tête est à peu près comme celle du *Badius*. Les trois premiers articles des antennes sont noirs; les autres sont d'un brun roussâtre. Le corselet est plus large que la tête, plus long que large, assez allongé, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, presque cordiforme et assez plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes, et il a quelques points enfoncés sur les côtés et vers la base; la ligne longitudinale est assez fortement marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, sont peu distinctes; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont assez arrondis; les côtés sont très-largement déprimés, rebordés et assez relevés; les angles postérieurs sont arrondis et à peine marqués; la base est coupée presque carrément dans son milieu. L'écusson est noir, lisse et triangulaire. Les élytres sont un peu plus étroites que celles du *Badius*, ce qui les fait paraître plus allongées et un peu plus parallèles; les stries sont plus fortement marquées et forment des sillons assez profonds, dont le fond est tout-à-fait lisse; les intervalles sont plus relevés et presque arrondis, et l'on voit sur le troisième, un peu plus près de la troisième strie que de la seconde, cinq points enfoncés bien marqués; le bord latéral est un peu noirâtre; le bord inférieur est entièrement noir. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance, d'où il a été rapporté par M. Goudot.

Il doit être placé après le *Rufipes*.

1. Pristonychus Terricola.

Var. *Sphodrus Angusticollis*. Dahl.
S. Subterraneus. Dahl.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom de *Sphodrus Angusticollis*, un individu venant de Sardaigne, et un autre venant de Hongrie, sous celui de *Sphodrus Subterraneus*, qui ne me paraissent que de simples variétés de cette espèce.

3. Pristonychus Cimmerius.

Il se trouve aussi assez communément en Morée et probablement dans toute la Grèce.

8. Pristonychus Elongatus.

Sphodrus Ovatus. Ziegler.

M. Dahl me l'a envoyé comme le *Sphodrus Ovatus* de Ziegler.

16. Pristonychus Complanatus.

M. Lacordaire l'a trouvé assez communément au Chili, sous les pierres, dans les montagnes. Il m'en a donné un individu mâle absolument semblable à ceux que l'on trouve en Europe.

19. Pristonychus Alternans.

M. Schüppel m'a marqué que cet insecte venait de l'île de Téneriffe ou de celle de Madère.

3. Calathus Cisteloides.

C. Punctipennis. Faldermann.

M. Faldermann m'a envoyé, sous le nom de *Punctipennis*, un individu venant des frontières de la Perse, qui ne me semble qu'une simple variété de cette espèce.

8. CALATHUS LIMBATUS.

Il se trouve aussi en Morée.

20. CALATHUS OVALIS. *Mihi.*

Apterus, nigro-piceus; thorace antice angustato, postice profunde punctato; elytris subparallelis, striato-punctatis, interstitiis tertio quintoque punctis remotis impressis.

Long. 7 lignes. Larg. 3 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Latus*, dont il n'est peut-être qu'une variété, mais il est un peu plus grand. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est plus large postérieurement, ce qui le fait paraître plus rétréci antérieurement; les impressions longitudinales postérieures sont à peine sensibles; toute la base est couverte de points enfoncés un peu plus marqués, et elle est coupée presque carrément et ne paraît nullement échancrée dans son milieu. Les élytres sont un peu plus larges antérieurement, et striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Latus*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Solier, comme venant de la Morée.

Il doit être placé après le *Giganteus*.

21. CALATHUS GRÆCUS. *Mihi.*

Apterus, nigro-piceus; thorace quadrato, antice subangustato, postice punctato; elytris subparallelis, striato-punctatis, interstitiis tertio quintoque punctis remotis impressis.

Long. 5 $\frac{1}{2}$, 6 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$, 2 $\frac{2}{3}$ lignes.

Il ressemble beaucoup au *Latus*, mais il me paraît constituer une espèce distincte. La tête et les antennes sont à peu près comme dans le *Latus*. Le corselet est un peu moins large postérieurement, ce qui le fait paraître moins rétréci antérieurement; les côtés sont un peu moins largement déprimés, et les angles postérieurs sont un peu plus arrondis. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans le *Latus*.

Il se trouve assez communément en Morée, et il m'a été envoyé par M. Solier.

Il doit être placé après le *Latus*.

22. Calathus Rubripes. *Mihi*.

Apterus, nigro-piceus; thorace angustato, quadrato, postice impunctato, angulis posticis rotundatis; elytris oblongo-ovatis, striatis, interstitio tertio punctis remotis impresso; pedibus rufis.

C. Glabricollis. Géné.

Long. 6 lignes. Larg. 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Glabricollis*, mais sa forme est beaucoup plus allongée. La tête est plus allongée. Le premier article des antennes est d'un rouge ferrugineux; les quatre suivants sont d'un brun rougeâtre, avec une grande tache obscure vers l'extrémité; les autres sont entièrement d'un brun-rougeâtre. Le corselet est plus étroit que dans les espèces voisines, le double plus large que la tête, aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci antérieurement et postérieurement, presque carré et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes;

la ligne longitudinale est fine, peu marquée, et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont assez distinctes, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; l'impression longitudinale de chaque côté de la base est peu marquée; la base paraît lisse, mais cependant avec une forte loupe on aperçoit quelques rides irrégulières et quelques petits points enfoncés à peine distincts; le bord antérieur est assez échancré ; les angles antérieurs sont presque aigus, mais leur sommet est un peu arrondi; les côtés sont rebordés, assez largement déprimés et un peu relevés vers les angles postérieurs, qui sont arrondis; la base est échancrée dans son milieu, et légèrement arrondie sur les côtés. Les élytres sont presque le double plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes ; elles sont striées et ponctuées à peu près comme celles du *Glabricollis*. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont entièrement d'un rouge-ferrugineux assez clair.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Géné, comme venant de la Lombardie, et sous le nom de *Glabricollis*.

Il doit être placé après le *Luctuosus*.

23. Calathus Montivagus. *Dahl.*

Apterus, nigro-piceus; thorace oblongo, subquadrato, postice utrinque punctato, lateribus rufescentibus; elytris oblongis, striatis, interstitio tertio punctis quinque impresso; pedibus rufo-piceis.

Long. 4 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Fulvipes*, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu brunâtre, avec les côtés du corselet légèrement roussâtres. La tête est un peu plus allongée que celle du *Fulvipes*. Les palpes et les antennes sont d'un rouge-ferrugineux un peu plus obscur. Le corselet est plus étroit que

celui du *Fulvipes*, plus large que la tête, aussi long que large, à peine rétréci antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, presque carré et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont peu apparentes; les côtés de la base sont couverts de points enfoncés assez marqués, qui se confondent entre eux; le bord antérieur est fortement échancré; les angles antérieurs sont assez avancés et presque aigus; les côtés sont légèrement rebordés, un peu relevés et largement déprimés vers les angles postérieurs; ceux-ci sont obtus, et leur sommet est presque arrondi; la base est échancrée dans son milieu, et légèrement arrondie sur les côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, légèrement ovales et peu convexes; les stries sont assez marquées et paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, cinq points enfoncés bien distincts; on voit en outre le long du bord extérieur, entre la huitième et la neuvième strie, une rangée de points enfoncés assez marqués et très-rapprochés les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun roussâtre.

Il se trouve dans les montagnes de la Sicile, et il m'a été envoyé par M. Dahl, sous le nom que je lui ai conservé; je ne possède que des mâles de cette espèce.

Il doit être placé après le *Rubripes*.

24. Calathus Angusticollis. *Mihi.*

Apterus, fusco-piceus; thoracis elytrorumque marginibus rufescentibus; thorace angustato, subquadrato, margine subreflexo; elytris latioribus, oblongo-ovatis, profunde striatis, punctisque quatuor impressis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 5 ¼ lignes. Larg. 2 ¼ lignes.

Il se rapproche un peu du *Complanatus*, mais il est plus

grand, proportionnellement plus allongé, et les bords latéraux du corselet et des élytres sont d'une couleur plus claire et un peu roussâtre. La tête est plus allongée, et les deux impressions entre les antennes sont un peu plus marquées. Les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé un peu plus pâle. Le corselet est plus étroit, ce qui le fait paraître plus allongé, moins rétréci antérieurement et moins arrondi sur les côtés; les angles antérieurs sont un peu plus avancés et plus aigus; les côtés sont plus largement déprimés, plus relevés et plus en carène; les angles postérieurs et la base sont coupés plus carrément. Les élytres sont plus allongées, plus étroites antérieurement, plus larges vers le milieu, et leurs bords latéraux sont comme ceux du corselet plus relevés et plus en carène; elles sont striées à peu près de la même manière, mais les intervalles sont un peu plus relevés; on voit sur le troisième quatre points enfoncés assez distincts: les deux premiers avant le milieu, près de la troisième strie, et les deux autres vers l'extrémité, près de la seconde. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Demel, comme venant du Portugal, mais je crois plutôt qu'il vient de Madère ou de Ténériffe.

Il doit être placé après le *Limbatus*.

MORMOLYCE. *Hagenbach.*

Palpes extérieurs très-courts; le dernier article cylindrique et presque arrondi à l'extrémité. Antennes sétacées, presque aussi longues que le corps; le troisième article aussi long que les deux suivants; le quatrième plus long que les deux suivants. Lèvre supérieure presque carrée, échancrée antérieurement. Mandibules courtes, arquées, assez aiguës et dentées intérieurement. Une dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Corps très-déprimé. Tête étroite, allongée, très-prolongée postérieurement. Corselet presque en losange. Ély-

tres planes, minces, très-dilatées, beaucoup plus larges et plus longues que l'abdomen.

Ce nouveau genre a été établi par M. Hagenbach, dans un petit opuscule ayant pour titre *Mormolyce novum Coleopterorum genus*, sur un insecte extraordinaire qui paraît appartenir au premier aspect à la famille des *Mantis*, mais qui est cependant un coléoptère et même un véritable carabique, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par ses caractères génériques.

La lèvre supérieure est plane, presque carrée et assez fortement échancrée antérieurement. Les mandibules sont courtes, arquées, aiguës, et elles ont une dent assez forte et assez saillante vers la base. Le menton est presque plane, très-fortement échancré, et il a une dent aiguë et assez saillante au milieu de son échancrure. Les palpes extérieurs sont très-courts; le dernier article est peu allongé, cylindrique et presque arrondi à l'extrémité. Les antennes sont sétacées et presque aussi longues que le corps; le premier article est assez long, renflé vers l'extrémité et presque en massue; le second est obconique et très-court; tous les autres sont minces, allongés et cylindriques; le troisième est aussi long que les deux suivants réunis; le quatrième est presque aussi long que les trois suivants réunis; tous les autres sont presque égaux et à peu près de la longueur du premier; le dernier est terminé par une espèce de petit crochet à peine sensible. Les cuisses sont longues et presque cylindriques. Les jambes sont également presque cylindriques, et les antérieures sont assez fortement échancrées vers l'extrémité. Le premier article des tarses est assez allongé et presque cylindrique; le second est plus court et très-légèrement triangulaire; le troisième est presque moitié plus court que le second et légèrement triangulaire, et le quatrième est encore un peu plus court que le troisième. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

D'après l'opinion de M. Latreille j'ai placé cet insecte près des *Sphodrus*, mais ce n'est que provisoirement, car j'ignore de

quelle manière les tarses sont dilatés dans les mâles, et même s'ils ne sont pas semblables dans les deux sexes.

1. Mormolyce Phyllodes.

Picea; capite angustato, longissimo; thoracis marginibus denticulatis; elytris ovatis, margine dilatatissimo, foliaceo.

Hagenbach. *Mormolyce novum Coleopterorum genus.*

Long. 32 lignes. Larg. 16 lignes.

Ce singulier insecte dont il est presque impossible de se faire la moindre idée par la description, est entièrement en-dessus d'un brun noirâtre. La tête est très-étroite, très-allongée, presque parallèle, un peu rétrécie postérieurement, couverte de rides irrégulières, et elle a entre les antennes une impression longitudinale assez fortement marquée. Les quatre premiers articles des antennes sont presque noirs; les autres sont à peu près de la couleur de la tête. Les yeux sont brunâtres, assez petits, arrondis, assez saillants, et placés à peu près au quart de la longueur totale de la tête. Le corselet est presque en losange, un peu plus court que la tête, à peu près trois fois aussi large qu'elle dans sa plus grande largeur, qui est un peu au-delà du milieu, presque plane et très-fortement dentelé sur les côtés, depuis le bord antérieur jusqu'aux trois quarts de sa longueur. Les élytres sont en ovale peu allongé, très-minces, le double plus larges et un tiers plus longues que l'abdomen; leur extrémité est très-arrondie, mais elles ont une très-forte échancrure sur la suture, à l'endroit où se termine l'abdomen; la partie qui recouvre la poitrine et l'abdomen est un peu relevée, couverte de stries assez marquées, et on y remarque cinq tubercules peu saillants, placés en ligne longitudinale, dont le premier et le dernier sont plus éloignés que les autres de la suture; la partie qui déborde l'abdomen et qu'on peut considérer comme une dilatation du bord extérieur est très-plane et couverte de lignes

obliques ondulées, entre lesquelles on aperçoit de petites lignes transversales qui la font paraître réticulée. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun noirâtre; les bords de l'abdomen sont un peu plus pâles.

D'après M. Hagenbach elle se trouve dans la partie occidentale de Java; d'autres personnes croient qu'elle vient de la Cochinchine.

L'individu que je possède faisait partie d'une collection d'insectes de différents pays, rapportée par un capitaine de vaisseau marchand et qui a été achetée à Paris par M. Boisduval.

6. Sphodrus Picicornis. *Klug.*

Alatus, niger; thorace subcordato; elytris oblongo-ovatis, subparallelis, subtilissime striato-punctatis; antennis pedibusque piceis; tibiis posticis subincurvis.

Long. 6 ½ lignes. Larg. 2 ⅓ lignes.

Il ressemble au *Planus,* mais il est beaucoup plus petit, et on le prendrait à la première vue pour un *Pristonychus.* La tête est un peu plus allongée que celle du *Planus* et un peu plus rétrécie postérieurement. Les antennes sont d'une couleur un peu plus roussâtre. Le corselet est plus lisse, plus étroit et beaucoup moins arrondi sur les côtés antérieurement, ce qui le fait paraître moins cordiforme et moins rétréci postérieurement; les côtés sont beaucoup moins largement déprimés et un peu moins relevés; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur ses côtés. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont à peine sinuées vers l'extrémité; les stries sont un peu plus marquées; les intervalles sont plus planes. En-dessous, la tête, le corselet et la poitrine sont d'un brun noirâtre; l'abdomen et les pattes sont d'un brun un peu roussâtre. Les trocanters sont à peu près comme dans le *Planus.* Les jambes postérieures sont légèrement arquées vers la base.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Klug, comme venant d'Égypte, et sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Planus*.

6. PLATYNUS ELONGATUS. *Stéven.*

Niger; thorace cordato; elytris elongato-oblongis, striatis, striis obsolete punctatis, interstitio tertio punctis quinque impresso; antennis tarsisque rufo-piceis.

Long. 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est allongé, déprimé, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est assez grande, oblongue, rétrécie postérieurement, presque lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales fortement marquées, et à sa partie postérieure un sillon transversal peu marqué, dans le fond et sur les bords duquel on remarque quelques points enfoncés. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun un peu roussâtre. Les antennes sont un peu plus longues que la moitié du corps; leur premier article est noir; les autres sont d'un brun un peu roussâtre. Les yeux sont petits et nullement saillants. Le corselet est plus large que la tête, aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes, et tous ses bords, surtout la base, sont légèrement ponctués; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse pas les impressions transversales, qui sont à peine distinctes; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu relevés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur ses côtés.

L'écusson est triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé, presque planes et arrondies à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries assez fortement marquées, légèrement ponctuées, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'écusson; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, cinq points enfoncés assez marqués, placés à égale distance les uns des autres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez serrés et bien distincts. Le dessous du corps et les pattes sont noirs. Les trocanters et les tarses sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Stéven, comme venant du Caucase, et sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après l'*Angustatus*.

7. Platynus Depressus. *Lasserre.*

Niger; thorace subcordato, margine reflexo; elytris ovatis, profunde striatis, punctisque duobus impressis; palpis tarsisque rufis.

Long. 4 lignes. Larg. 2 lignes.

Il est plus petit que le *Complanatus*, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant sur les élytres, et un peu brunâtre sur la tête et le corselet. La tête est un peu moins allongée et plus convexe que celle du *Complanatus*, et elle a de même deux taches rougeâtres entre les yeux. Les palpes sont d'un rouge ferrugineux, avec les premiers articles des maxillaires un peu plus obscurs. Les antennes sont un peu plus courtes et moins grêles que celles du *Complanatus*; les trois premiers articles sont noirâtres, avec l'extrémité un peu roussâtre; les autres sont d'un brun

un peu roussâtre. Le corselet est un peu plus court. Les élytres sont à peu près comme celles du *Scrobiculatus ;* les stries sont plus fortement marquées et tout-à-fait lisses ; les intervalles sont relevés, presque arrondis, et l'on voit sur le troisième deux points enfoncés placés à peu près comme dans le *Complanatus ,* mais un peu plus marqués. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont d'un noir un peu brunâtre. Les tarses sont d'un rouge ferrugineux.

Il se trouve en Suisse, et il m'a été donné par M. Lasserre , sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Complanatus.*

3. Anchomenus Angusticollis.

Var. *A. Piceus.*

M. Frivaldjsky m'a envoyé, sous le nom de *Piceus ,* des individus venant de Hongrie, dont la couleur est un peu brunâtre, mais qui ne me paraissent qu'une très-légère variété de cette espèce, et qui ne sont probablement que des individus récemment transformés.

19. Anchomenus Brasiliensis.

M. Lacordaire a trouvé au Chili un individu qui ne me paraît pas différer de cette espèce, et dans lequel les antennes sont d'un brun noirâtre, avec la base des trois premiers articles un peu rougeâtre.

28. Anchomenus Melanarius. *Mihi.*

Alatus, *niger ; thorace quadrato ; elytris latioribus , subquadratis , profunde striatis , punctisque tribus impressis ; antennarum apice tarsisque rufo-piceis.*

Long. 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Il se rapproche un peu de l'*Angusticollis*, mais il est plus

grand, proportionnellement plus court et plus large, et sa couleur est de même d'un noir brillant en-dessus. La tête est oblongue, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la moitié du corps; leurs quatre premiers articles sont noirs, avec l'extrémité un peu roussâtre; les autres sont d'un brun roussâtre. Les yeux sont assez grands et peu saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, presque carré, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, à peine rétréci postérieurement et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont aussi assez marquées, et dont l'antérieure est en arc de cercle; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont relevés et assez largement déprimés; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. L'écusson est lisse, triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont le double plus larges que le corselet, assez courtes, parallèles, presque en carré allongé, très-légèrement convexes, tronquées un peu obliquement et un peu sinuées à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries lisses et fortement marquées, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'écusson; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont relevés et légèrement arrondis; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez distincts : le premier vers la base, près de la troisième strie; le second près de la seconde, un peu avant le milieu, et le troisième aussi près de la seconde, à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur quelques points enfoncés assez éloignés les uns des autres. Le

dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte; il provient de la collection de M. Latreille, dans laquelle il était noté comme venant du Brésil.

Il doit être placé avant le *Longiventris*.

29. Anchomenus Chalybeus. *Mihi.*

Alatus, niger; thorace quadrato; elytris cyaneis, tenue striatis, striis obsolete punctatis, punctisque tribus impressis; antennis tarsisque rufo-piceis.

Long. 3 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bleuâtre sur la tête et le corselet, et d'un bleu-métallique assez brillant sur les élytres. La tête est triangulaire, rétrécie postérieurement, lisse, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression longitudinale fortement marquée. La lèvre supérieure, les mandibules et les palpes sont d'un brun noirâtre. Les antennes sont de la même couleur et un peu plus longues que la moitié du corps. Les yeux sont noirâtres, assez gros et très-saillants. Le corselet est un peu plus large que la tête, aussi long que large, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui le sont plus fortement, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont relevés et assez largement déprimés; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et carrément dans son milieu. L'écusson est de la couleur du corselet, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont le double

plus larges que le corselet, peu allongées, presque parallèles, très-légèrement convexes, à peine sinuées obliquement et presque arrondies à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'écusson; ces stries sont fines, peu marquées et paraissent lisses; mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; leur extrémité est un peu plus fortement marquée; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont très-planes; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez distincts : le premier à peu près au quart des élytres, près de la troisième strie; le second près de la seconde, un peu au-delà du milieu, et le troisième également près de la seconde, à peu près aux trois quarts; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Il se trouve au Brésil. M. Schönherr m'en a communiqué un individu venant de la Guadeloupe.

Il doit être placé après le *Cyaneus.*

30. ANCHOMENUS JANTHINUS. *Mihi.*

Alatus, niger; thorace oblongo, subcordato; elytris cyaneis, striatis, punctisque tribus impressis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Chalybeus,* proportionnellement un peu moins large, et comme dans cette espèce sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bleuâtre sur la tête et le corselet, et d'un bleu-métallique assez brillant sur les élytres. La tête est plus étroite et plus allongée. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un noir obscur. Les palpes sont de la même couleur, avec l'extrémité de chaque article un peu roussâtre. Les trois premiers articles des antennes sont noirs; les

autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont moins gros et beaucoup moins saillants. Le corselet est plus étroit, ce qui le fait paraître plus allongé, plus arrondi antérieurement sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et presque cordiforme; les rides transversales ondulées sont plus distinctes, et même assez fortement marquées sur les côtés; la ligne longitudinale du milieu est plus marquée, et les deux impressions transversales le sont au contraire un peu moins; le bord antérieur est un peu moins échancré; les angles antérieurs sont moins arrondis, et les côtés sont moins relevés. Les élytres sont plus étroites, en ovale allongé et plus convexes; les stries sont lisses et plus fortement marquées; les intervalles sont moins planes; le second point enfoncé que l'on voit sur le troisième est placé un peu plus bas. Les tarses sont de la couleur du reste des pattes.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui m'a été donné par M. Lacordaire, comme venant du Brésil.

Il doit être placé après le *Chalybeus*.

31. ANCHOMENUS FULIGINOSUS. *Mihi.*

Alatus, nigro-piceus; thorace subquadrato, angulis posticis obtusis; elytris fusco-subæneis, elongatis, subparallelis, striatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque pallide rufis.

Long. 3 ¼, 3 ¾ lignes. Larg. 1 ¼, 1 ½ ligne.

Il est ordinairement plus petit que le *Memnonius*, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre quelquefois un peu roussâtre sur la tête et le corselet, et d'un noir-obscur très-légèrement bronzé sur les élytres. La tête est à peu près comme celle du *Memnonius*, mais elle n'a pas de taches rougeâtres entre les yeux, ni d'impression transversale à sa partie postérieure. Les palpes et les antennes sont à peu près comme dans le *Memnonius*. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est un peu plus court, à peine rétréci postérieurement, plus carré et plus

plane; l'impression de chaque côté de la base est plus grande et un peu moins profonde; les côtés sont plus largement déprimés vers les angles postérieurs ; ces derniers sont obtus; la base est coupée obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont fines, mais assez marquées; les intervalles sont très-planes; les trois points enfoncés que l'on voit sur le troisième sont placés à peu près de la même manière, mais les deux derniers sont au milieu de l'intervalle. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Memnonius*.

Il se trouve assez communément dans les environs de Buenos-Ayres, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire.

Il doit être placé après le *Memnonius*.

32. Anchomenus Angustatus. *Mihi.*

Alatus, rufo-piceus; thorace angustato, subquadrato, angulis posticis subrotundatis; elytris elongatis, subparallelis, striatis, striis externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 3 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est plus petit que le *Quadricollis*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un brun-obscur un peu rougeâtre, plus clair et presque jaunâtre sur les bords des élytres. La tête est en triangle un peu moins allongé que celle du *Quadricollis*. Les palpes et les antennes sont entièrement d'un jaune-testacé très-pâle. Les yeux sont un peu plus saillants, ce qui fait paraître la tête un peu plus rétrécie postérieurement. Le corselet est un peu plus étroit, moins carré, plus arrondi sur les côtés et un peu rétréci postérieurement. Les élytres sont aussi un peu plus étroites; les quatre premières stries sont fines, mais assez marquées; la cinquième est peu distincte, et les sixième et septième sont presque complètement effacées; les intervalles sont très-planes; on voit sur le troisième

trois points enfoncés assez distincts : le premier près de la troisième strie, à peu près au quart des élytres; le second près de la seconde, un peu au-delà du milieu, et le troisième à peu près aux trois quarts, au milieu de l'intervalle. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Il se trouve dans les environs de Buenos-Ayres, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire.

Il doit être placé après le *Quadricollis*.

33. ANCHOMENUS CHILENSIS. *Mihi.*

Apterus, niger; thorace subquadrato, angulis posticis subrotundatis; elytris oblongo-ovatis, striatis, striis externis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque piceis.

Long. 3, 3 ½ lignes. Larg. 1 ¼, 1 ½ ligne.

Il est plus petit que le *Pallipes*, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est assez allongée, presque triangulaire, légèrement convexe, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez marquées. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du dernier article un peu roussâtre. Les antennes sont aussi d'un brun noirâtre, avec la base des trois ou quatre premiers articles un peu roussâtre. Les yeux sont assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, arrondi sur les côtés, presque carré et légèrement convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont à peine sensibles; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont peu avancés, obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu relevés; les angles postérieurs sont très-obtus et presque arrondis; la

base est coupée presque carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur ses côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et peu convexes; les quatre premières stries sont lisses et assez fortement marquées; leur extrémité et les cinquième, sixième et septième sont très-peu marquées et presque entièrement effacées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez distincts : le premier à peu près au quart des élytres, près de la troisième strie; le second à peu près au milieu, au milieu de l'intervalle, et le troisième à peu près aux trois quarts, également au milieu de l'intervalle; on voit en outre le long du bord extérieur, près de la huitième strie, une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'un brun un peu plus clair et un peu roussâtre.

Il se trouve au Chili et dans les Andes, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire.

Il doit être placé après le *Pubescens*.

34. Anchomenus Elegans. *Mihi.*

Alatus, niger; thorace cordato, postice coarctato; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctoque impresso, sutura postice rufo-picea; antennis apice albis; pedibus albicantibus.

Long. 2 $\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Dimidiaticornis*, mais il est un peu plus petit, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Les six premiers articles des antennes sont d'un brun noirâtre; les cinq autres sont entièrement blancs. Le corselet est un peu plus court, plus large antérieurement, et l'impression transversale postérieure est à peine distincte. Les élytres ont à peu près la

même forme, mais elles sont moins fortement sinuées près de l'extrémité; les stries sont assez fortement marquées et bien distinctement ponctuées; les intervalles sont lisses et légèrement relevés; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, à peu près au milieu, un point enfoncé bien distinct; l'extrémité de la suture est d'un brun rougeâtre, et le bord inférieur est un peu roussâtre. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle, presque blanchâtre.

Il a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Il doit être placé après le *Dimidiaticornis.*

35. Anchomenus Senegalensis. *Mihi.*

Alatus, nigro-piceus; thorace cordato, postice coarctato, utrinque striato; elytris oblongis, profunde striatis; antennis pedibusque testaceis.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est plus petit que l'*Oblongus*, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu brunâtre. La tête est oblongue, non rétrécie postérieurement, lisse, et elle a deux impressions longitudinales assez marquées, entre les antennes. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé. Les antennes sont de la même couleur, et à peu près de la longueur de la moitié du corps. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, presque aussi long que large, très-arrondi antérieurement sur les côtés, très-rétréci brusquement postérieurement, fortement cordiforme et légèrement convexe; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont assez distinctes, et dont l'antérieure est presque en demi-cercle; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et assez fortement marquée; le bord antérieur est pres-

que coupé carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs et la base sont coupés carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale très-allongé et assez convexes; les stries sont lisses et fortement marquées; il n'y a pas de rudiment de strie à la base, près de l'écusson; les intervalles sont planes, et il n'y a pas de points enfoncés sur le troisième; on voit le long du bord extérieur, près de la huitième strie, une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Je crois qu'il y a des ailes sous les élytres, mais je n'oserais l'affirmer. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne suis pas bien certain que cet insecte appartienne à ce genre; je n'en possède qu'un individu femelle, qui a été rapporté du Sénégal par M. Dumolin.

Il doit être placé après l'*Elegans*.

36. Anchomenus Sexpunctatus. *Mihi.*

Alatus, niger; thorace subcordato; elytris oblongo-ovatis, striatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufis.

Long. 3 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Il se rapproche un peu du *Bicolor* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est assez allongée, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, lisse, légèrement convexe, et elle a une impression transversale assez distincte, derrière les yeux, et deux impressions longitudinales bien marquées, entre les antennes. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, un peu rétréci postérieurement, presque cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne lon-

gitudinale est assez marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont assez fortement marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale un peu arquée, qui remonte jusqu'au-delà du milieu; le bord antérieur est coupé carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés, un peu relevés et très-largement déprimés; les angles postérieurs sont coupés presque carrément; la base est coupée obliquement sur ses côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé, presque planes et assez fortement sinuées obliquement vers l'extrémité; les stries sont lisses et fortement marquées; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième trois points enfoncés bien marqués: le premier à peu près au quart des élytres, près de la troisième strie; le second près de la seconde, à peu près au milieu, et le troisième aux trois quarts, sur la même ligne; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui a été rapporté de l'île de Bourbon par M. Goudot.

Il doit être placé après le *Senegalensis*.

37. Anchomenus Jægeri. *Mannerheim*.

Apterus, ovatus, niger; thorace subrotundato, angulis posticis obtusis; elytris ovatis, subsulcatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. $5\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Mollis*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est assez grande, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales forte-

ment marquées. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Les mandibules sont de la même couleur et assez allongées. Les palpes sont d'un rouge-ferrugineux un peu obscur. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un brun noirâtre; leur extrémité et tous les autres sont d'un brun roussâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, très-arrondi sur les côtés et presque plane; il a quelques rides transversales ondulées, qui ne sont guère sensibles que sur les bords de la ligne longitudinale; celle-ci est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont aussi marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression oblongue presque arrondie et assez marquée; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont très-largement déprimés et un peu relevés; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, peu convexes et assez fortement sinuées obliquement vers l'extrémité; les stries sont fortement marquées et forment des sillons assez profonds, dont le fond paraît lisse; les intervalles sont relevés et presque arrondis; on voit sur le troisième trois points enfoncés bien marqués: le premier à peu près au quart des élytres, près de la troisième strie; le second au milieu de l'intervalle, à peu près au milieu, et le troisième également au milieu, vers l'extrémité; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez fortement marqués. Le dessous du corps est noir. Les cuisses et les jambes sont d'un brun un peu roussâtre. Les tarses sont d'un brun un peu plus clair.

Je ne suis pas bien certain que cet insecte appartienne à ce genre; je n'en possède qu'un individu femelle, qui m'a été envoyé par M. le comte de Mannerheim, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant de Saint-Domingue.

Il doit être placé après le *Striatus*.

38. Anchomenus Rufipes. *Mihi.*

Alatus, nigro-piceus; thorace subovato, angulis posticis subrotundatis; elytris oblongo-ovatis, striatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufis.

A. Capensis. Klug.

Long. 4 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il se rapproche un peu par la forme du *Dolichus Flavicornis*, mais il est beaucoup plus petit, proportionnellement un peu moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu brunâtre. La tête est assez allongée, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, lisse, très-légèrement convexe, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, arrondi sur les côtés, presque ovale et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont aussi assez marquées, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez fortement marquée, légèrement arquée, qui remonte jusqu'au-delà du milieu; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés, assez largement déprimés et un peu relevés; les angles postérieurs sont obtus et presque arrondis; la base est coupée presque carrément dans son milieu, et un peu arrondie sur les côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale assez allongé, à peine sinuées à l'extrémité et peu convexes; les stries sont assez fortement marquées et paraissent lisses à la vue

simple, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, trois points enfoncés assez marqués: le premier au quart des élytres; le second un peu au-delà du milieu, et le troisième à peu près aux trois quarts; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

Il se trouve au cap de Bonne-Espérance, d'où il a été rapporté par M. Goudot. M. Klug me l'a envoyé sous le nom de *Capensis*. Je ne possède que des individus femelles de cet insecte.

Il doit être placé après le *Jægeri*.

39. Anchomenus Cymindoides. *Mihi.*

Alatus, pubescens; capite thoraceque rufis; elytris fusco-piceis, tenue striato-punctatis, interstitiis punctatis, margine tenui rufo-testaceo; antennis pedibusque flavo-testaceis.

Long. $4\frac{2}{3}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il se rapproche un peu par la forme des *Cymindis*, particulièrement de la *Binotata*, et sa couleur est en-dessus d'un rouge ferrugineux sur la tête et le corselet, et d'un brun noirâtre sur les élytres. La tête est presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, presque glabre, lisse, très-légèrement convexe, et elle a de chaque côté, entre les antennes, une impression peu marquée et quelques stries peu distinctes. La lèvre supérieure est d'une couleur un peu plus pâle et plus jaune que la tête. Les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont d'un brun noirâtre et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement et peu convexe; il est couvert de poils assez longs, mais assez éloignés les uns des autres; les rides transversales ondulées ne

sont guère sensibles que sur les bords de la ligne longitudinale; celle-ci est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont également assez marquées, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, et dont la postérieure est un peu sinuée; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez grande, mais peu profonde, dont le fond et les bords sont couverts de petits points enfoncés assez serrés, mais peu marqués; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont largement déprimés et un peu relevés; les angles postérieurs sont très-obtus, presque arrondis, et la base est coupée presque carrément. L'écusson est presque lisse, triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont presque le double plus larges que ce dernier, assez allongées, légèrement ovales, presque parallèles, presque planes et fortement sinuées obliquement à l'extrémité; elles ont une bordure latérale d'un jaune-testacé un peu roussâtre, qui ne dépasse pas la neuvième strie; elles sont couvertes de petits poils plus courts et plus serrés que ceux du corselet, qui les font paraître légèrement pubescentes; les stries sont fines, peu profondes et très-finement ponctuées; les intervalles sont presque planes et couverts de points enfoncés peu marqués, mais peu rapprochés les uns des autres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros, mais peu rapprochés les uns des autres. En-dessous, la tête, le corselet et le milieu de la poitrine sont d'un rouge ferrugineux; les côtés de cette dernière et l'abdomen sont d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve en Égypte, et il m'a été envoyé par M. Klug.

Il doit être placé après le *Rufipes*.

40. Anchomenus Æneipennis. *Mihi.*

Alatus, rufo-ferrugineus; thorace subtransverso, angulis posticis obtusis; elytris viridi-æneis, profunde striatis, punctisque tribus impressis; pedibus pallide testaceis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est assez petit, peu allongé, et sa couleur est en-dessus d'un rouge ferrugineux sur la tête et le corselet, et d'un vert bronzé sur les élytres. La tête est presque triangulaire, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez distinctes. La lèvre supérieure et les palpes sont d'une couleur un peu plus pâle et plus jaune que la tête. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps et de la couleur des palpes. Les yeux sont d'un brun noirâtre, assez gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, arrondi sur les côtés et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est bien marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, sont peu apparentes; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont très-largement déprimés et assez relevés; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée très-carrément. L'écusson est triangulaire et d'un brun roussâtre. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale assez allongé, légèrement convexes et un peu sinuées obliquement à l'extrémité; elles ont une bordure très-étroite d'une couleur ferrugineuse obscure, qui ne dépasse pas la neuvième strie; les stries sont lisses et fortement marquées; les intervalles sont un peu relevés, et l'on voit sur le troisième trois points enfoncés assez distincts : le premier à peu près au quart des élytres, près de la troisième strie; le second près de la seconde, un peu au-delà du milieu, et le troisième sur la même ligne, à peu près aux trois quarts; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués; le bord inférieur et tout le dessous du corps sont d'une couleur ferrugineuse un peu plus pâle et plus jaune que le dessus de la tête et du corselet. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne suis pas bien certain que cet insecte appartienne à ce genre; je n'en possède qu'un individu, qui a été pris par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Il doit être placé après le *Cymindoides.*

41. Anchomenus Quadripustulatus. *Mihi.*

Alatus, piceus; thorace quadrato, postice utrinque striato; elytris obscurioribus, cyaneo-micantibus, striatis, puncto minutissimo impresso, maculis duabus, antennis pedibusque testaceis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Æneipennis*, un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un brun un peu rougeâtre sur la tête et le corselet, et plus obscur, presque noirâtre et brillanté d'une légère teinte bleuâtre sur les élytres. La tête est presque triangulaire, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions oblongues assez fortement marquées. La lèvre supérieure est d'un jaune ferrugineux. Les mandibules sont de la même couleur, avec l'extrémité noirâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé. Les antennes sont de la même couleur et plus courtes que la moitié du corps. Les yeux sont d'un brun noirâtre, assez gros et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque carré, très-légèrement arrondi sur les côtés, lisse et presque plane; la ligne longitudinale du milieu est fine et assez marquée; les impressions transversales ne sont pas sensibles; la base est couverte de petits points enfoncés peu rapprochés les uns des autres, qui ne sont guère sensibles qu'avec la loupe; on voit de chaque côté une impression longitudinale assez longue et bien marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs et la base sont cou-

pés presque carrément. L'écusson est lisse, triangulaire et de la couleur du corselet. Les élytres sont plus larges que ce dernier, en ovale assez allongé, peu convexes et légèrement sinuées obliquement à l'extrémité; elles ont chacune deux taches oblongues d'un jaune testacé : la première à l'angle de la base est comprise entre la cinquième et la huitième strie, et la seconde à peu près aux trois quarts, entre la seconde et le milieu du cinquième intervalle; les stries sont assez marquées et paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées vers la base; il n'y a pas de rudiment de strie à la base, près de l'écusson; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, un peu au-delà du milieu, un petit point enfoncé à peine distinct; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne suis pas bien certain que cet insecte appartienne à ce genre; je n'en possède qu'un individu, qui a été pris par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Il doit être placé après l'*Æneipennis*.

2. Agonum Impressum.

Je possède un individu venant du Kamtschatka, qui ne me paraît pas différer de cette espèce.

43. Agonum Quadripunctatum.

Il se trouve quelquefois, mais très-rarement, dans les environs de Berlin.

49. Agonum Cupreum. *Mihi.*

Elongatum, supra cupreo-æneum; thorace oblongo-ovato; elytris elongato-ovatis, striatis, punctisque tribus impressis.

Long. $3\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Parumpunctatum*, mais il est un

peu plus allongé, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un bronzé un peu cuivreux. La tète est un peu plus grande. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un noir un peu bronzé; les autres sont d'un noir obscur. Le corselet est un peu plus allongé, plus ovale et moins arrondi. Les élytres sont un peu moins larges et en ovale plus allongé; les stries sont lisses et plus fortement marquées. Les intervalles sont moins planes, et les trois points enfoncés que l'on voit sur le troisième sont plus fortement marqués. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé très-obscur. Les pattes sont noires.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Parumpunctatum*.

50. Agonum Oblongum. *Mihi.*

Elongatum, nigrum; thorace oblongo-ovato; elytris elongatis, subparallelis, subtiliter striatis, punctisque quinque impressis.

Long. 2 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Gracile*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est à peu près comme celle du *Gracile*. Le corselet est aussi à peu près comme dans cette espèce, seulement les deux impressions transversales sont à peine distinctes, et les angles postérieurs sont plus arrondis. Les élytres sont plus allongées, moins larges, moins ovales et plus parallèles; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, autant que j'en puis juger sur l'individu femelle que je possède, qui est en très-mauvais état. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant des environs d'Alger.

Il doit être placé après le *Fossiger*.

51. AGONUM FLAVIPES. *Mihi.*

Supra obscure fusco-æneum; thorace oblongo-ovato, postice angustato; elytris ovatis, subtilissime striatis, punctisque tribus minutis impressis; pedibus testaceis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est un peu moins long que le *Puellum*, un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un brun-obscur légèrement bronzé, surtout sur la tête et le corselet. La tête est allongée, presque triangulaire à peine rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales très-peu marquées. La lèvre supérieure est d'un brun un peu roussâtre. Les mandibules sont rougeâtres, avec l'extrémité un peu noirâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les deux premiers articles des antennes sont de la couleur des palpes; les autres manquent dans le seul individu femelle que je possède. Les yeux sont brunâtres et à peine saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi sur les côtés, rétréci postérieurement et légèrement convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, dont la postérieure est aussi peu marquée, et l'antérieure à peine sensible; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; les angles postérieurs sont arrondis, et la base est coupée carrément dans son milieu. L'écusson est lisse et triangulaire. Les élytres sont le double plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et légèrement convexes; elles ont une bordure très-étroite d'une couleur testacée obscure, qui se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres; les stries sont très-fines et peu marquées; les intervalles sont très-planes; on voit sur le troisième trois petits points enfoncés peu marqués : le

premier à peu près au quart des élytres, près de la troisième strie; le second également près de la troisième strie, un peu avant le milieu, et le troisième vers l'extrémité, près de la seconde; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués; le bord inférieur est d'un jaune testacé. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres, mais je n'en suis pas certain. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il m'a été envoyé par M. Höpfner, comme venant du Mexique.

Il doit être placé après le *Puellum*.

52. Agonum Lineatopunctatum. *Mihi.*

Elongatum, nigrum; thorace rotundato; elytris elongato-ovatis, punctisque septem impressis; antennarum basi pedibusque piceis.

Long. 3 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il se rapproche un peu du *Striatopunctatum* par la forme et la grandeur, et sa couleur est d'un noir assez brillant en-dessus. La tête est oblongue, presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales peu marquées. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les mandibules sont d'un brun roussâtre, avec l'extrémité noirâtre. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du dernier article un peu roussâtre. Le premier article des antennes est d'un brun rougeâtre; les autres sont d'un brun noirâtre, avec la base de chaque article un peu rougeâtre. Les yeux sont très-peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque arrondi et légèrement convexe; les rides transversales ondulées sont à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée; l'impression transversale antérieure est également assez marquée et forme un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est à peine sensible; il a de chaque côté de la base une impresion oblongue assez large et assez marquée;

le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés et un peu déprimés vers les angles postérieurs; ceux-ci sont très-arrondis, et la base est coupée presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé et légèrement convexes; les stries sont lisses et assez marquées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, à peu près au milieu, sept points enfoncés assez distincts, placés à peu près à égale distance les uns des autres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués; le bord inférieur est d'un brun roussâtre. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les pattes sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui a été trouvé par M. Lacordaire, dans les environs de Buenos-Ayres.

Il doit être placé après le *Luctuosum*.

53. Agonum Anthracinum. *Mihi.*

Ovatum, nigrum; thorace rotundato, antice subangustato; elytris ovatis, striatis, punctisque tribus impressis; antennarum articulo primo rufo.

Long. 5 lignes. Larg. 2 ¼ lignes.

Il est plus grand que le *Viduum*, proportionnellement plus large, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales peu marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont de la même couleur, avec l'extrémité du dernier article un peu roussâtre. Le premier article des antennes est d'un rouge ferrugineux; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, arrondi, un peu rétréci antérieurement et peu convexe; il est couvert de rides transversales

ondulées, assez distinctes; la ligne longitudinale du milieu est très-fine et peu marquée; les deux impressions transversales sont à peine sensibles; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont assez avancés, mais leur sommet est légèrement arrondi; les côtés sont rebordés et largement déprimés vers les angles postérieurs, qui sont très-arrondis; la base est coupée presque carrément dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et légèrement convexes; les stries sont lisses et assez fortement marquées; les intervalles sont presque planes; on voit sur le troisième trois points enfoncés bien distincts : le premier vers la base, près de la troisième strie; le second près de la seconde, un peu avant le milieu, et le troisième à peu près au milieu de l'intervalle, vers l'extrémité; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Höpfner, comme venant du Mexique.

Il doit être placé après le *Maculicolle*.

54. AGONUM CORVINUM. *Mihi.*

Nigrum; thorace subquadrato; elytris oblongo-ovatis, striatis; antennis piceis.

Long $5\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Anthracinum*, proportionnellement plus étroit, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est allongée, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un brun rougeâtre. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps et d'un brun un peu roussâtre. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, pres-

que aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, presque carré et peu convexe; les rides transversales ondulées sont à peine distinctes; la ligne longitudinale est fine et assez marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, sont assez fortement marquées; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez longue, un peu arquée et bien distincte; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés, un peu déprimés et assez relevés; les angles postérieurs sont arrondis; la base est coupée presque carrément dans son milieu, et très-légèrement arrondie sur les côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé et légèrement convexes; les stries sont lisses et assez fortement marquées; les intervalles sont presque planes; il n'y a pas de points enfoncés sur le troisième, et l'on voit seulement le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et fortement marqués. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres, mais je n'oserais l'affirmer. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne suis pas certain que cet insecte appartienne à ce genre; j'en possède deux individus mâles, qui m'ont été donnés par M. Goudot, comme venant de la Colombie.

Il doit être placé après l'*Anthracinum*.

4. Districus Madagascariensis. *Mihi.*

Nigro-piceus; thorace oblongo, cordato; elytris micantibus, oblongis, profunde striatis, punctoque unico minutissimo impresso; pedibus rufo-testaceis.

Long. $3\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{3}$ ligne.

Il est un peu plus petit que l'*Atratus*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre, avec un léger reflet bleuâtre sur les élytres. La tête est oblongue, lisse, et elle a deux impressions longitudinales

assez marquées, entre les antennes. La lèvre supérieure est d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé. Les antennes manquent dans le seul individu que je possède, qui est en très-mauvais état. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, presque aussi long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes; l'impression longitudinale que l'on voit de chaque côté de la base est assez longue, fortement marquée, et ses bords sont un peu rugueux; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils se redressent près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur ses côtés. Les élytres sont un peu plus allongées, plus étroites et plus convexes que celles de l'*Atratus;* les stries sont plus fortement marquées; les intervalles sont un peu relevés, et le point enfoncé que l'on voit sur le troisième est plus petit et à peine distinct. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

Il se trouve dans l'île de Madagascar, d'où il a été rapporté par M. Goudot.

Il doit être placé après l'*Atratus.*

2. Abacetus Cordatus. *Mihi.*

Niger; thorace cordato; elytris oblongis, striatis, punctoque unico impresso.

Long. 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Cet insecte et les deux suivants diffèrent un peu du *Gagates* par le *facies* et se rapprochent plutôt des *Distrigus*, mais ils me semblent cependant appartenir à ce genre. Il est plus grand que le *Gagates*, proportionnellement plus allongé et comme lui

d'un noir brillant en-dessus. La tête est presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun un peu roussâtre. Les antennes sont plus courtes que la moitié du corps; leurs trois premiers articles sont noirs; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, très-arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, fortement cordiforme et peu convexe; les rides transversales ondulées sont à peine sensibles; la ligne longitudinale est assez marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, sont à peine distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale fortement marquée, qui remonte presque jusqu'au milieu; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez largement rebordés; les angles postérieurs sont presque droits; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée obliquement sur ses côtés. L'écusson est lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, plus allongées que celles du *Gagates*, moins larges à leur base, très-légèrement ovales, presque parallèles et peu convexes; elles sont striées à peu près comme celles du *Gagates*, et elles ont de même sur le troisième intervalle, près de la seconde strie et un peu au-delà du milieu, un petit point enfoncé assez distinct. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs. Les tarses sont d'un brun un peu roussâtre. Quelquefois les pattes sont entièrement de cette dernière couleur.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin; je ne possède que des femelles de cette espèce.

3. Abacetus Crenulatus. *Mihi.*

Niger; thorace subrotundato; elytris oblongis, subparallelis, striato-punctatis, punctoque unico impresso.

Long. $4\frac{1}{3}$ lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Cordatus* et comme lui d'un noir brillant en-dessus. La tête est à peu près comme dans cette espèce, mais les deux impressions entre les antennes sont plus courtes. Les trois premiers articles des antennes sont d'un brun noirâtre. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi sur les côtés et presque plane; les rides transversales ondulées sont un peu plus distinctes; la ligne longitudinale du milieu, les deux impressions transversales et celle que l'on voit de chaque côté de la base sont à peu près comme dans le *Cordatus;* les côtés sont un peu moins largement rebordés; ils paraissent tomber obliquement sur la base, mais avec la loupe on voit cependant qu'ils se redressent un peu près de l'angle postérieur et qu'ils forment une petite dent à peine distincte; la base est un peu moins échancrée dans son milieu, et coupée un peu moins obliquement sur ses côtés. Les élytres sont un peu moins larges, moins ovales et plus parallèles; les stries sont distinctement ponctuées, et l'on voit sur le troisième intervalle un point enfoncé placé de la même manière. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs. Les tarses sont d'un brun un peu roussâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin; je ne possède que des mâles de cette espèce.

4. Abacetus Pubescens. *Mihi.*

Niger, pubescens; capite thoraceque subrotundato, punctatis; elytris oblongis, subparallelis, striato-punctatis, interstitiis punctatis.

Long. $5\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Cordatus*, un peu plus étroit, et il est couvert en-dessus de petits poils assez courts, peu serrés, qui le font paraître légèrement pubescent et d'un

noir plus obscur. La tête est triangulaire, non rétrécie postérieurement, couverte de points enfoncés assez serrés et assez marqués, surtout entre les yeux, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez courtes et assez marquées. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre, avec les bords un peu roussâtres. Les palpes sont d'un brun roussâtre. Les trois premiers articles des antennes sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont un peu plus saillants que ceux du *Cordatus*. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi sur les côtés et très-légèrement convexe; il est couvert de points enfoncés assez serrés et peu marqués; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée; les deux impressions transversales sont à peine distinctes; l'impression longitudinale de chaque côté de la base est à peu près comme dans le *Cordatus;* le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont obtus; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur ses côtés. Les élytres sont moins larges, moins ovales et plus parallèles que celles du *Cordatus;* les stries sont assez marquées et assez fortement ponctuées; les intervalles sont très-légèrement relevés et couverts de points enfoncés assez serrés. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs. Les tarses sont d'un brun un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui a été rapporté du Sénégal, par M. Dumolin.

DRIMOSTOMA. *Mihi.*

Les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles, aussi longs que larges, triangulaires ou cordiformes. Dernier article des palpes extérieurs cylindrique et assez allongé; celui des maxillaires terminé presque en pointe; celui des labiaux tronqué à l'extrémité. Antennes assez courtes, presque moniliformes. Lèvre supérieure presque carrée, légè-

rement échancrée antérieurement. Mandibules assez saillantes, légèrement arquées et très-aiguës. Menton trilobé; lobe intermédiaire en pointe assez aiguë. Tête triangulaire. Corselet presque carré. Élytres en ovale peu allongé et assez convexes.

J'ai formé ce nouveau genre sur trois espèces des parties équinoxiales de l'Afrique, et je lui ai donné le nom de *Drimostoma*, tiré des deux mots grecs, δριμὺς, pointu, et στὸμα, bouche.

Ces insectes se rapprochent beaucoup par le *facies* des *Cratocerus*, mais ils appartiennent à cette tribu, et voici les caractères génériques qu'ils m'ont présentés.

La lèvre supérieure est plane, presque carrée et légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont assez avancées, légèrement arquées et très-aiguës. Le menton est assez court, légèrement concave et trilobé; ou si l'on veut il est échancré, et il a au milieu de son échancrure une forte dent simple, assez aiguë, qui remonte au niveau des parties latérales. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est cylindrique et assez allongé; celui des maxillaires est terminé presque en pointe, et celui des labiaux est tronqué à l'extrémité. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps; le premier article est peu allongé, assez gros et presque cylindrique; les deux suivants sont obconiques et beaucoup plus minces que tous les autres; le second est le plus court de tous; le troisième est à peine aussi long que les suivants; le quatrième est un peu plus gros et plus ou moins obconique; tous les autres sont presque égaux, au moins aussi larges que le premier, légèrement comprimés et presque en carré, dont les angles sont arrondis; le dernier est terminé en pointe obtuse. Tout le corps est peu allongé. La tête est triangulaire et assez pointue antérieurement. Les yeux sont saillants. Le corselet est presque carré, et dans toutes les espèces connues il a de chaque côté de la base un sillon longitudinal très-marqué. Les élytres sont en ovale peu allongé et assez convexes. Les pattes sont peu

allongées et assez fortes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont fortement échancrées intérieurement. Les trois premiers articles des tarses antérieurs sont assez fortement dilatés dans les mâles; le premier est triangulaire et un peu plus long que les deux autres, qui sont assez fortement cordiformes. Les articles des tarses intermédiaires et postérieurs sont très-légèrement triangulaires et presque cylindriques. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Drimostoma Schönherri. *Mihi.*

Piceum; thorace subquadrato, postice utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris ovatis, profunde striatis, striis punctatis; antennis pedibusque testaceis.

Long. $3\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble au *Striatocolle*, mais il est beaucoup plus grand. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu moins large, ce qui le fait paraître moins transversal, un peu rétréci et légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, presque carré et presque plane; les deux impressions transversales sont distinctes, mais peu marquées; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les côtés sont plus fortement rebordés et un peu déprimés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit. Les élytres, le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Striatocolle*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

2. Drimostoma Striatocolle. *Mihi.*

Piceum; thorace subtransverso, postice utrinque striato, angulis posticis obtusis; elytris ovatis, profunde striatis, striis punctatis; antennis pedibusque testaceis.

Long. $2\frac{1}{4}$, $2\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1, $1\frac{1}{4}$ ligne.

Il ressemble à la première vue au *Cratocerus Monilicornis*, mais il est beaucoup plus petit, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre quelquefois un peu roussâtre et toujours assez brillant. La tête est triangulaire, assez allongée, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez marquées. La lèvre supérieure est d'une couleur un peu plus claire et plus rougeâtre que la tête. Les palpes sont d'un jaune testacé. Les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont brunâtres, assez gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, légèrement arrondi sur les côtés, lisse et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est fortement marquée et ne va pas tout-à-fait jusqu'au bord antérieur; les impressions transversales ne sont pas sensibles; il a de chaque côté de la base, à peu près au milieu, une impression longitudinale assez longue et très-fortement marquée; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; ils paraissent tomber obliquement sur la base et former avec elle un angle obtus, mais avec une forte loupe on voit qu'ils se redressent un peu très-près de la base et qu'ils forment une petite dent à peine distincte; la base est coupée un peu obliquement sur ses côtés, et presque carrément dans son milieu. L'écusson est lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, peu allongées, légèrement ovales et assez convexes; elles ont chacune neuf stries assez fortement marquées, surtout vers l'extrémité, et distinctement ponctuées; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; il n'y a pas de rudiment de strie à la base, près de l'écusson; les intervalles sont très-lisses, presque planes vers la base, et un peu relevés vers l'extrémité; il n'y a pas de points enfoncés sur le troisième; on voit seulement le long du bord

extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués, mais qui ne commence qu'à peu près au milieu, et quelques points enfoncés vers la base. Le dessous du corps est d'un brun rougeâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin.

M. Westermann m'a envoyé, comme venant des Indes orientales, un individu un peu plus grand, mais qui ne me paraît pas pouvoir être séparé de cette espèce.

3. Drimostoma Sulcipenne. *Mihi.*

Rufo-piceum; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque striato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, sulcatis; antennis pedibusque testaceis.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Striatocolle*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un brun rougeâtre. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est beaucoup plus étroit, presque carré, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement et un peu rétréci postérieurement; l'impression transversale postérieure est distincte, mais peu marquée; les côtés sont plus fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit. Les élytres sont en ovale plus allongé et plus étroites que celles du *Striatocolle*; les stries sont très-fortement marquées et forment des sillons assez profonds; les intervalles sont relevés et presque arrondis. Le dessous du corps est à peu près de la couleur du dessus. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

6. FERONIA LUCUBLANDA.

VAR. *Harpalus Viduus*. DEJ. *Cat.* p. 15.

L'*Harpalus Viduus* de mon catalogue n'est qu'une variété de cette espèce, dont la couleur est tout-à-fait noire.

10. FERONIA LEPIDA.

VAR. *Pœcilus Cupreus*. ESCHSCHOLTZ.

M. Eschscholtz m'a envoyé, sous le nom de *Pœcilus Cupreus*, un individu venant du Kamtschatka, qui ne me paraît qu'une variété de cette espèce.

15. FERONIA STRIATOPUNCTATA.

Pœcilus Crenulatus. DAHL.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom de *Pœcilus Crenulatus*, des individus pris en Toscane, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

18. FERONIA CRENATA.

Pœcilus Glabratus. DAHL.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom de *Pœcilus Glabratus*, des individus pris en Sicile, qui ne diffèrent pas de ceux que l'on trouve en Portugal.

45. FERONIA PULLA.

Platysma Diligens. STURM. V. p. 81. n° 26. T. 117. fig. a. A.

M. Sturm me l'a envoyée comme sa *Platysma Diligens*.

84. FERONIA ATERRIMA.

Elle se trouve aussi en Italie et dans les environs de Lyon.

106. Feronia Maura.

Elle se trouve aussi dans les Apennins.

131. Feronia Parumpunctata.

Var. *Pterostichus Picipes*. Lasserre.

M. Lasserre m'a donné, sous le nom de *Pterostichus Picipes*, un individu venant des montagnes de la Suisse, dans lequel les jambes et les tarses sont d'un brun rougeâtre, mais qui ne me paraît cependant qu'une des nombreuses variétés de cette espèce.

141. Feronia Pinguis.

M. Lasserre m'en a donné deux individus, pris dans les montagnes de la Suisse, dont une femelle un peu plus grande que le mâle, dans lesquels il y a un troisième point enfoncé vers l'extrémité du troisième intervalle.

152. Feronia Jurinei.

Var. *Pterostichus Bicolor*. Peiroleri.

M. Géné m'a envoyé comme le *Pterostichus Bicolor* de Peiroleri, des individus un peu plus grands, pris dans les Apennins, dont la tête et le corselet sont presque noirâtres, et les élytres d'un bronzé-cuivreux assez brillant, mais qui ne me paraissent qu'une simple variété de cette espèce.

163. Feronia Parallelepipeda.

Elle se trouve aussi en Italie.

169. Feronia Interrupta.

Pœcilus Confluens. Fischer. *Entomographie de la Russie*. II. p. 138. n° 4.

Pœcilus Irregularis. Gebler.

M. Gebler me l'a envoyé sous le nom de *Pœcilus Irregularis* et comme le *Confluens* de Fischer.

172. Feronia Americana.

Le mâle est plus petit que la femelle, sa couleur est en-dessus d'un noir plus brillant, les stries des élytres sont plus fortement marquées, et les intervalles sont moins planes.

183. Feronia Sicula.

Percus Striatus. Dahl.

M. Dahl me l'a envoyée sous le nom de *Percus Striatus*.

195. Feronia Vagans. *Mihi.*

Alata, nigra; thorace subquadrato, antice subangustato, postice transversim impresso, utrinque obsolete striato; elytris oblongo-ovatis, subparallelis, striatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque piceis.

Long. $5\frac{1}{2}$, 6 lignes. Larg. 2, $2\frac{1}{4}$ lignes.

Elle se rapproche un peu de la *Lepida* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un noir peu brillant, et presque brunâtre sur la tête et le corselet. La tête est presque triangulaire, lisse, et elle a deux impressions presque arrondies et peu marquées, entre les antennes. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun roussâtre. Les antennes sont de la même couleur et un peu plus courtes que la tête et le corselet réunis. Les yeux sont noirâtres et assez saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, presque aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci antérieurement, presque carre, lisse et peu convexe; la ligne longitudinale est très-fine et très-peu marquée; l'impression transversale anterieure, qui forme un angle sur la ligne du mi-

lieu, est à peine distincte; la postérieure est assez fortement marquée et peu rapprochée de la base; il a de chaque côté de cette dernière une impression longitudinale très-peu marquée, sur les bords de laquelle on aperçoit quelques petites rides irrégulières; le bord antérieur est fortement échancré, et le milieu de l'échancrure est coupé presque en ligne droite; les angles antérieurs sont assez avancés, mais leur sommet est arrondi; les côtés sont légèrement rebordés et très-largement déprimés vers les angles postérieurs; ceux-ci sont coupés presque carrément, mais leur sommet est un peu arrondi; la base est coupée carrément. Les élytres sont à peu près comme celles de la *Lepida;* les stries sont lisses et bien marquées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième trois points enfoncés bien distincts : le premier au quart des élytres, près de la troisième strie; le second près de la seconde, un peu au-delà du milieu, et le troisième également près de la seconde, à peu près aux trois quarts. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun roussâtre.

Je possède deux individus femelles de cette espèce; le plus petit a été trouvé par M. Lacordaire, dans le Tucuman, et le plus grand m'a été envoyé par M. Gyllenhal, sans désignation de localité.

Elle doit être placée après la *Mauritanica.*

196. Feronia Confusa. *Mihi.*

Alata, nigra; thorace subquadrato, postice utrinque striato, elytris oblongo-ovatis, subparallelis, striatis, punctoque impresso; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Elle se rapproche de la *Vernalis,* mais elle est un peu plus grande et proportionnellement un peu plus allongée. La tête est un peu plus allongée, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales fortement marquées. Les palpes et les

antennes sont entièrement d'un brun rougeâtre. Les yeux sont plus saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus allongé, plus étroit, plus carré, très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, très-légèrement sinué près de la base, très-lisse et presque plane; l'impression transversale postérieure est à peine distincte; on n'aperçoit aucun point enfoncé sur les côtés de la base, et le milieu n'est nullement rugueux; les côtés tombent plus carrément sur la base et forment avec elle un angle tout-à-fait droit et presque saillant. Les élytres sont un peu plus allongées; les stries sont lisses et assez fortement marquées; les intervalles sont plus planes, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, un peu au-delà du milieu, un point enfoncé assez distinct. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui a été trouvée dans les environs de Buenos-Ayres par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après l'*Erratica.*

197. Feronia Oblita. *Mihi.*

Alata, nigra; thorace subquadrato, postice utrinque striato; elytris oblongo-ovatis, striatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Vernalis* par la forme et la grandeur. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Les palpes et les antennes sont entièrement d'un brun rougeâtre. Le corselet est aussi à peu près comme dans la *Vernalis*, mais les côtés de la base ne paraissent pas ponctués; cependant avec une très-forte loupe on aperçoit près de l'impression longitudinale quelques petits points enfoncés à peine distincts. Les élytres sont un peu plus ovales et moins parallèles; les stries sont lisses, bien marquées, et l'on voit le commencement d'une

dixième strie à la base, entre la première et la seconde; les intervalles sont un peu relevés dans les mâles, tout-à-fait planes dans les femelles, et l'on voit sur le troisième trois points enfoncés bien distincts, placés à peu près comme dans la *Vernalis*. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Elle a été trouvée par M. Lacordaire, dans les environs de Buenos-Ayres et dans le Tucuman.

Elle doit être placée après la *Vernalis*.

198. Feronia Cribricollis. *Mihi.*

Alata, supra æenea; thorace breviore, convexiusculo, subquadrato, profunde punctato, postice utrinque striato; elytris ovatis, profunde striatis, punctoque impresso; antennis pedibusque piceis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle est un peu plus grande que l'*Antiqua*, un peu plus convexe, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé assez clair et nullement verdâtre. La tête est un peu plus large, et les deux impressions que l'on voit entre les antennes forment un angle bien marqué dans leur milieu. Les palpes et les antennes sont à peu près comme l'*Antiqua*. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est plus large, légèrement arrondi sur les côtés, non rétréci postérieurement, un peu sinué près de la base, presque carré, plus convexe et entièrement couvert de points enfoncés assez gros, bien marqués et peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale du milieu est bien marquée dans toute sa longueur; les impressions transversales sont à peine sensibles, et celle que l'on voit de chaque côté de la base est assez longue, fortement marquée et très-légèrement arquée; les angles antérieurs sont un peu moins arrondis; les côtés se redressent un peu près de la base et forment avec elle un angle droit; la base est coupée obliquement sur ses côtés,

et carrément dans son milieu. Les élytres sont un peu plus larges, moins allongées et plus convexes; les stries sont assez fortement marquées, surtout vers l'extrémité; les intervalles sont un peu relevés, et l'on voit sur le troisième un point enfoncé placé à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Antiqua*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

Elle doit être placée avant l'*Antiqua*.

199. Feronia Minuta. *Mihi.*

Aptera, supra nigro-ænea; thorace convexiusculo, subcordato, postice utrinque striato; elytris oblongo-ovatis, striatis; antennarum basi pedibusque rufo-piceis.

Long. $2\frac{1}{4}$, $2\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est un peu plus petite que l'*Antiqua*, proportionnellement plus étroite, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant légèrement bronzé. La tête est à peu près comme celle de l'*Antiqua*. Les palpes sont d'un brun rougeâtre. Le premier article des antennes est de la même couleur; les autres sont d'un brun obscur. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement, ce qui le fait paraître moins rétréci postérieurement et moins cordiforme; la ligne longitudinale du milieu et les deux impressions transversales sont peu marquées; l'impression longitudinale que l'on voit de chaque côté de la base est assez fortement marquée, et l'on distingue sur ses bords, à l'aide d'une forte loupe, quelques petits points enfoncés à peine sensibles; le bord antérieur est très-légèrement échancré et coupé presque carrément; les côtés se redressent un peu très-près de la base et forment avec elle un angle presque droit; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont moins larges, ce qui les

fait paraître plus allongées; elles sont striées à peu près de la même manière, mais il n'y a pas de point enfoncé sur le troisième intervalle. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Elle se trouve au cap de Bonne-Espérance, d'où elle a été rapportée par M. Goudot.

Elle doit être placée après l'*Antiqua*.

200. Feronia Inquieta.

Aptera, nigra; thorace subquadrato, postice utrinque striato; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctoque postice impresso; antennis pedibusque rufis.

Argutor Inquietus. Megerle.
Platysma Inquinata. Sturm. v. p. 79. n° 24. t. 116. fig. c. C.

Long. 3 ¾ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Negligens*, mais elle est plus grande, proportionnellement un peu plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête et les antennes sont à peu près comme dans la *Negligens*. Le corselet est aussi à peu près comme dans cette espèce, mais il est un peu plus plane, et la base n'est nullement ponctuée. Les élytres sont un peu plus allongées et un peu plus parallèles; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les intervalles sont un peu plus planes. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans la *Negligens*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Dahl, comme venant de Hongrie, et comme le véritable *Argutor Inquietus* de Megerle.

Le nom d'*Inquinata* donné par Sturm à cette espèce n'est probablement qu'une erreur typographique.

Elle doit être placée après la *Negligens*.

201. Feronia Sturmii. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace cordato, postice utrinque striato; elytris elongato-oblongis, striatis, striis obsolete punctatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Platysma Negligens. Sturm. v. p. 60. n° 13. t. 113. fig. b. B.

Long. $3\frac{3}{4}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{3}$ ligne.

Elle est plus grande que la *Vernalis*, proportionnellement beaucoup plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes et les antennes sont d'un brun rougeâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, aussi long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, plus fortement cordiforme et peu convexe; il a quelques rides transversales ondulées, peu distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont assez distinctes, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base, près de l'angle postérieur, une impression longitudinale un peu oblique, assez large, dont le fond est un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs et la base sont coupés carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale très-allongé, assez étroites antérieurement, et l'angle de la base est très-arrondi et à peine marqué; les cinq premières stries sont un peu plus marquées que les trois suivantes; elles sont toutes très-légèrement ponctuées, et il n'y a pas de rudiment de strie à la base, près de l'écusson; les intervalles sont presque planes, et l'on voit sur le troisième trois points enfoncés assez marqués : le

premier à peu près au quart des élytres, près de la troisième strie; le second près de la seconde, un peu avant le milieu, et le troisième également près de la seconde, à peu près aux trois quarts. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Sturm, comme venant de Saxe, et comme la *Platysma Negligens* de son ouvrage.

Elle doit être placée après l'*Inquieta*.

202. Feronia Bonariensis. *Mihi.*

Alata, nigra; thorace subcordato, postice utrinque striato; elytris oblongo-ovatis, striatis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. $2\frac{1}{3}$, $3\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1, $1\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Ardens* et n'est peut-être qu'une variété de cette espèce, mais elle est plus petite et proportionnellement un peu plus étroite. Le corselet est un peu moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement, moins cordiforme, et l'on n'aperçoit aucune ride au milieu de la base. Les élytres sont un peu plus étroites, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Les palpes, les antennes et les pattes sont d'un brun rougeâtre.

M. Lacordaire l'a trouvée communément dans les environs de Buenos-Ayres et dans le Tucuman.

Elle doit être placée après l'*Ardens*.

203. Feronia Patruelis. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace subcordato, postice obsolete punctato, utrinque striato; elytris oblongis, striatis, punctisque tribus impressis; pedibus rufo-piceis.

Long. 3 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Pulla*, mais elle est à peu près de la grandeur de l'*Erudita*. La tête est à peu près comme dans la *Pulla*. Les antennes sont d'un noir obscur, avec la base des troisième et quatrième articles un peu roussâtre. Le corselet est aussi à peu près comme dans la *Pulla*. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries ne paraissent pas ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Pulla*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyée par M. Leconte.

Elle doit être placée après la *Chilensis*.

204. Feronia Apennina. *Mihi.*

Aptera, nigro-picea; thorace subquadrato, postice utrinque punctato, bistriato; elytris subparallelis, postice angustatis, striatis, striis subtiliter punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque rufis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Unctulata*, mais elle est un peu plus étroite. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu plus étroit, ce qui le fait paraître plus allongé, un peu sinué près de la base, et comme dans la *Subsinuata* il a une seconde impression longitudinale près des angles postérieurs; ceux-ci sont aussi un peu plus aigus et plus saillants. Les élytres sont un peu plus étroites et un peu plus allongées; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les deux points que l'on voit sur le troisième intervalle sont un peu plus marqués. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Unctulata*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Géné, comme venant des Apennins.

Elle doit être placée après l'*Unctulata*.

205. FERONIA ESCHSCHOLTZII. *Gebler.*

Alata, nigra; thorace subquadrato, postice utrinque bistriato; elytris piceis, oblongis, subparallelis, profunde striatis, punctisque tribus impressis.

Platysma Eschscholtzii. GERMAR. *Coleop. Sp. nov.* p. 19. n° 30.
F. Nigra. var. Species. III. p. 337. n° 128.

Long. 7 lignes. Larg. 2 $\frac{2}{3}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Nigra* et je l'avais d'abord considérée comme une simple variété de cette espèce, mais elle en diffère essentiellement par le dernier anneau de l'abdomen des mâles sur lequel on n'aperçoit aucune trace de ligne longitudinale élevée. Elle est aussi toujours plus petite, les élytres sont toujours d'un brun un peu roussâtre, les stries sont un peu moins profondes, et les intervalles sont un peu moins relevés.

Elle se trouve en Sibérie, et elle m'a été envoyée par M. Gebler.

Elle doit être placée après la *Melanaria*.

206. FERONIA MANNERHEIMII. *Mihi.*

Aptera; thorace nigro-æneo, subrotundato, postice utrinque foveolato; elytris cupreo-æneis, ovatis, subconvexis, striatis, punctisque tribus impressis; capite, antennis pedibusque nigris.

Long. 6 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Elle se rapproche beaucoup de l'*Æthiops*, mais elle est un peu plus grande, un peu plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un noir brillant sur la tête, d'un bronzé obscur sur le

corselet, presque noirâtre antérieurement, plus clair et un peu cuivreux postérieurement, et d'un bronzé un peu cuivreux sur les élytres. La tête est moins allongée que celle de l'*Æthiops*. Le corselet ne paraît pas rétréci postérieurement. Les élytres sont un peu plus allongées, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. En-dessous, le corselet et la poitrine sont d'un bronzé-obscur un peu verdâtre; la tête, l'abdomen et les pattes sont noirs. On n'aperçoit aucune dent, ni ligne longitudinale élevée, sur les deux derniers anneaux de l'abdomen du mâle.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. le comte de Mannerheim, comme venant des montagnes de l'Oural.

Elle doit être placée après la *Globosa*.

207. Feronia Meticulosa. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace subrotundato, postice truncato, utrinque obsolete striato; elytris oblongo-ovatis, subconvexis, striatis, striis internis obsoletis, punctisque tribus impressis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 5 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble à la *Lenis* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant sur la tête et le corselet, et plus obscur sur les élytres. La tête est assez grande, non rétrécie postérieurement, presque lisse, et elle a entre les antennes deux impressions peu marquées, et deux points enfoncés bien distincts, entre les yeux. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un brun rougeâtre et plus courtes que la tête et le corselet réunis. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, arrondi sur les côtés, assez convexe et couvert de rides transversales ondulées, assez distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales sont à peine sensibles; il a de chaque côté de la base

une impression longitudinale très-peu marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent obliquement sur la base et forment avec elle un angle très-obtus; la base est coupée très-carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale allongé, sinuées obliquement à l'extrémité et assez convexes; les seconde, troisième, quatrième et cinquième stries sont très-peu marquées; les autres sont lisses et bien distinctes; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la troisième strie, trois points enfoncés bien distincts : le premier vers la base; le second avant le milieu, et le troisième à peu près aux trois quarts; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui a été rapportée du Chili, par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Morio*.

208. Feronia Flavicornis. *Mihi.*

Alata, supra obscure ænea; thorace breviore, cordato, antice rotundato, postice coarctato, punctato, utrinque foveolato; elytris ovatis, striato-punctatis, punctoque postice impresso; antennis flavo-testaceis; tibiis tarsisque rufo-piceis.

Long. 6 ½ lignes. Larg. 2 ½ lignes.

Elle est moins allongée que la *Corinthia*, proportionnellement plus large, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur, un peu verdâtre sur les bords du corselet et des élytres. La tête est assez large, presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées, dont le fond est un peu rugueux. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les mandi-

bules sont de la même couleur, assez avancées, et dans l'individu femelle que je possède la gauche est dilatée à son extrémité. Les palpes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé et à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, très-arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci brusquement postérieurement, cordiforme et légèrement convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est peu marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes; toute la base est couverte de points enfoncés assez gros, bien marqués et très-serrés, et l'on voit de chaque côté une impression oblongue assez fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont un peu déprimés; les angles postérieurs sont assez aigus; la base forme un angle rentrant très-obtus dans son milieu. L'écusson est triangulaire, et il a une impression transversale assez marquée dans son milieu. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, assez convexes et sinuées obliquement à l'extrémité; les stries sont assez marquées, assez fortement ponctuées vers la base, et presque lisses vers l'extrémité; le rudiment de strie que l'on voit à la base, entre la première et la seconde, descend à peu près jusqu'au quart des élytres; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, vers l'extrémité, un point enfoncé assez marqué; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez distincts. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'un brun rougeâtre.

Je ne suis pas certain que cette espèce appartienne à ce genre; elle m'a été donnée par M. de Luczot, comme venant probablement du Sénégal.

Elle doit être placée provisoirement après la *Submarginata*.

209. Feronia Cognata. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace cordato, postice utrinque striato; elytris oblongo-ovatis, striatis, striis obsolete punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 5 lignes. Larg. $1\frac{2}{3}$ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Graja*, un peu plus étroite, plus convexe, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est oblongue, non rétrécie postérieurement, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales fortement marquées. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Les antennes sont d'un brun roussâtre et à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est plus large que la tête, presque aussi long que large, arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et légèrement convexe; les rides transversales ondulées sont à peine distinctes; la ligne longitudinale est assez marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales; l'antérieure est peu distincte et forme un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est assez fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale bien marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est légèrement échancrée dans son milieu. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale très-allongé, légèrement convexes et sinuées obliquement à l'extrémité; les stries sont fines, assez marquées et très-légèrement ponctuées; le rudiment de strie que l'on voit à la base, entre la première et la seconde, est très-court; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux points enfoncés assez distincts: le premier un peu avant le milieu, et le second à peu près aux deux tiers des élytres; on voit en outre le long

du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Le dernier anneau de l'abdomen du mâle est déprimé postérieurement. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Géné, comme venant probablement de Hongrie.

Elle doit être placée après la *Graja*.

210. Feronia Extensa. *Parreyss.*

Aptera, angustata, nigro-picea; thorace cordato, postice utrinque striato; elytris oblongis, striatis, punctisque duobus posticis impressis; antennis pedibusque rufis.

Long. 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Graja*, mais elle est plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un brun-noirâtre assez brillant. La tête est allongée, un peu rétrécie postérieurement, lisse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales fortement marquées. La lèvre supérieure est d'un brun rougeâtre. Les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Les antennes sont de la même couleur et à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est plus large que la tête, aussi long que large, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci postérieurement, cordiforme et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est assez marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes, et dont l'antérieure est presque en arc de cercle; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont peu avancés et coupés presque carrément; les côtés sont

rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est très-légèrement échancrée dans son milieu et coupée presque carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, en ovale très-allongé, presque planes et presque arrondies à l'extrémité; les stries sont assez marquées et paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; le rudiment de strie à la base, entre la première et la seconde, est très-court; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, deux points enfoncés assez distincts : le premier un peu au-delà du milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui m'a été envoyée par Oberleitner, comme venant des îles Ioniennes, et comme l'*Extensa* de Parreyss.

Elle doit être placée après la *Cognata*.

211. Feronia Marginepunctata. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace cordato, postice utrinque striato; elytris planiusculis, subparallelis, subtiliter striatis, stria quinta punctis remotis impressa, lineis duabus lateralibus subcarinatis.

Long. 8 lignes. Larg. 2 $\frac{2}{3}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Edura*, mais elle est un peu plus grande. La tête est proportionnellement un peu plus grosse, moins lisse, et le fond et les bords des deux impressions que l'on voit entre les antennes sont un peu rugueux. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est plus allongé, beaucoup moins arrondi sur les côtés antérieurement, plus plane et couvert de rides transversales ondulées, plus marquées. Les ély-

tres sont moins ovales, plus parallèles et plus planes; les stries sont fines, mais bien marquées, et l'on voit de même sur la cinquième six ou sept gros points enfoncés bien marqués, et une rangée de points enfoncés plus petits et plus serrés le long du bord extérieur, près de la huitième strie; les six premiers intervalles sont égaux, planes et paraissent lisses; les septième et huitième sont plus étroits, relevés et forment deux lignes assez saillantes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Edura*.

Elle m'a été envoyée par M. Oberleitner, comme venant d'Italie.

Elle doit être placée après l'*Extensa*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte; il est en très-mauvais état, et sa couleur est entièrement d'un brun roussâtre; mais il me paraît récemment transformé et je présume que cette espèce doit être d'un noir brillant comme l'*Edura*.

212. FERONIA TAMSII. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace quadrato, postice utrinque bistriato; elytris brevioribus, subparallelis, subtiliter striatis, striis obsolete punctatis, punctisque quatuor impressis.

Long. 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Elle se rapproche beaucoup de la *Maura*, mais elle est plus grande et proportionnellement un peu plus large. La tête est plus large, presque triangulaire et non rétrécie postérieurement. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est plus large, plus carré, non rétréci postérieurement, plus plane, et les deux impressions longitudinales que l'on voit de chaque côté de la base sont moins larges et moins profondément marquées. Les élytres sont plus larges, ce qui les fait paraître plus courtes, et un peu moins parallèles; les stries sont un peu plus marquées et très-légèrement ponctuees; les intervalles sont

presque planes, et l'on voit sur le troisième quatre points enfoncés assez distincts : le premier près de la troisième strie, et les trois autres près de la seconde. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Je ne possède que deux individus mâles de cette espèce, qui se trouve en Crimée, et qui m'a été envoyée par M. Tams.

Elle doit être placée après la *Maura*.

213. Feronia Hæmatopus. *Mihi.*

Alata, nigra ; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque bistriato ; elytris obscure cupreo-æneis, brevioribus, oblongo-ovatis, striatis ; antennarum basi pedibusque rubris.

Long. $4\frac{3}{4}$, $5\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$, 2 lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Luczotii*, mais elle est un peu plus large. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Les trois premiers articles des antennes sont de la même couleur ; les autres sont d'un brun roussâtre. Le corselet est un peu plus court, plus carré, moins arrondi sur les côtés, moins rétréci postérieurement, et il a de chaque côté de la base deux impressions longitudinales bien marquées, dont le fond et les bords sont couverts de petits points enfoncés, qui se confondent et qui les font paraître un peu rugueux. Les élytres varient beaucoup pour la couleur ; dans l'un des trois individus que je possède elles sont presque d'un rouge cuivreux ; dans le second elles sont d'un vert-bronzé très-obscur et un peu cuivreux, et dans le troisième très-légèrement bronzées et presque noires ; elles sont un peu plus courtes et plus larges que celles de la *Luczotii ;* les stries sont assez marquées et paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées ; les intervalles sont presque planes et n'ont aucuns points enfoncés distincts, mais leur surface est un peu inégale, ce qui arrive

souvent dans les insectes que l'on trouve dans les hautes montagnes ou dans les pays très-froids. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont rouges.

Elle se trouve sur les côtes du Labrador, et elle m'a été envoyée par M. Sommer.

Elle doit être placée après la *Luczotii.*

214. FERONIA MOESTA. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace plano, subcordato, postice utrinque striato; elytris brevioribus, ovatis, subtiliter striatis, punctisque tribus impressis; antennis tarsisque rufo-piceis.

Long. $4\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est un peu plus petite que l'*Oblongopunctata*, plus déprimée, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est presque triangulaire, à peine rétrécie postérieurement, lisse, très-légèrement convexe, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et peu marquées. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un brun rougeâtre. Les antennes sont de la même couleur et à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, rétreci postérieurement, presque cordiforme et tout-à-fait plane; les rides transversales ondulées sont à peine distinctes; la ligne longitudinale est fine, assez marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales; l'antérieure est peu distincte et forme un angle sur la ligne du milieu; la postérieure est assez fortement marquée, un peu sinuée et assez éloignée de la base; il a de chaque côté de cette dernière une impression longitudinale bien marquée, un peu arquée, qui remonte jusqu'au milieu; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; ils se redressent un peu près de la base et forment

avec elle un angle presque droit; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée obliquement sur ses côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, presque planes et fortement sinuées obliquement à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries fines, peu marquées, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'écusson; ces stries paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième trois points enfoncés assez marqués: le premier vers la base, près de la troisième strie; le second à peu près au milieu, également près de la troisième strie, et le troisième près de la seconde, vers l'extrémité; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Höpfner, comme venant du Mexique. Elle doit être placée après l'*Hæmatopus*.

215. Feronia Lugens. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace plano, cordato, postice utrinque foveolato; elytris ovatis, striatis, punctisque tribus impressis; antennis tarsisque rufo-piceis.

Long. $5\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Elle est plus grande que la *Mœsta*, proportionnellement plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est allongée, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions oblongues peu marquées. La lèvre supérieure et la base des mandibules sont d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'un brun rougeâtre. Les antennes sont de la même couleur et à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis. Le corselet est un peu plus arrondi sur les côtés antérieurement,

et plus rétréci postérieurement que celui de la *Mœsta*, ce qui le fait paraître plus cordiforme; les rides transversales ondulées sont plus distinctes; la ligne longitudinale du milieu est plus marquée; l'impression transversale postérieure l'est au contraire un peu moins; l'impression que l'on voit de chaque côté de la base est moins longue, plus large et plus profonde; les angles postérieurs sont coupés plus carrément, et la base est coupée moins obliquement sur les côtés. Les élytres sont un peu plus allongées; les stries sont lisses et un peu plus marquées; les intervalles sont un peu moins planes; il y a de même trois points enfoncés sur le troisième, mais le second est placé près de la seconde strie. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Mœsta*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Höpfner, comme venant du Mexique.

Elle doit être placée après la *Mœsta*.

216[6]. FERONIA MONACHA. *Mihi.*

Alata, supra obscure viridi-ænea; thorace cordato, postice utrinque striato; elytris ovatis, striatis, punctisque minutis tribus impressis; antennis tarsisque rufo-piceis.

Long. 5 ½ lignes. Larg. 2 ¼ lignes.

Elle se rapproche un peu par la forme des *Anchomenus*, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé obscur, quelquefois presque noirâtre sur la tête et le corselet, et plus clair sur les élytres. La tête est assez allongée, presque triangulaire, un peu rétrécie postérieurement, lisse, légèrement convexe, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées, et une impression transversale assez distincte, derrière les yeux. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un brun rougeâtre. Les antennes sont de la même couleur et à peu près de la longueur de la moitié du

corps. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci postérieurement, cordiforme et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, assez fortement marquées sur les bords de la ligne longitudinale; celle-ci est assez marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue, assez profonde, un peu arquée, qui remonte presque jusqu'au milieu; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont presque aigus; les côtés sont assez fortement rebordés; les angles postérieurs sont obtus; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur ses côtés. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé, assez convexes et sinuées obliquement à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries fines, lisses, assez marquées, et le commencement d'une dixième à la base, près de l'écusson; les intervalles sont très-planes; on voit sur le troisième trois petits points enfoncés peu distincts: le premier vers la base, près de la troisième strie; le second près de la seconde, à peu près au milieu, et le troisième également près de la seconde, vers l'extrémité; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs; les tarses sont d'un brun rougeâtre.

Je ne suis pas bien certain que cette espèce appartienne à ce genre; j'en possède deux individus femelles, qui m'ont été envoyés par M. Höpfner, comme venant du Mexique.

Elle doit être placée provisoirement après la *Lugens*.

217. Feronia Assimilis. *Mihi.*

Alata, nigra; thorace subquadrato, postice utrinque striato; elytris oblongo-ovatis, subparallelis, striatis, punctoque impresso; tarsis rufo-piceis.

Long. 5 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Simplex*, mais elle est un peu plus petite, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Les palpes sont d'un brun rougeâtre. Les trois premiers articles des antennes sont noirs, avec la base et l'extrémité un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est un peu moins large antérieurement, ce qui le fait paraître plus arrondi sur les côtés et non rétréci postérieurement; les angles antérieurs et postérieurs sont plus arrondis. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs; les tarses sont d'un brun rougeâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce, qui a été trouvée dans les environs de Buenos-Ayres, par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Simplex*.

218. Feronia Tucumana. *Mihi.*

Alata, nigra; thorace subquadrato, postice utrinque striato; elytris oblongo-ovatis, subparallelis, striatis, striis obsolete punctatis, punctoque impresso; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 4 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle est beaucoup plus petite que la *Simplex*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est assez allongée, à peine rétrécie postérieurement, presque lisse, et elle a entre les antennes deux impressions oblongues assez marquées. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre, avec les bords un peu roussâtres. Les palpes et les antennes sont d'un brun rougeâtre. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est plus large que la tête, aussi long que large, presque carré, un peu rétréci et

légèrement arrondi sur les côtés antérieurement et presque plane; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont peu distinctes, dont l'antérieure est presque en arc de cercle, et dont la postérieure est assez éloignée de la base; il a de chaque côté de cette dernière une impression longitudinale assez longue et assez fortement marquée; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont légèrement rebordés; les angles postérieurs et la base sont coupés presque carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement ovales, presque parallèles et presque planes; les stries sont assez marquées et très-légèrement ponctuées; il n'y a pas de rudiment de strie à la base, près de l'écusson, mais il est remplacé par un point enfoncé assez distinct, entre la première et la seconde strie; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, à peu près au milieu, un point enfoncé bien marqué; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un noir moins brillant que le dessus. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Elle se trouve dans le Tucuman, d'où elle a été rapportée par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après l'*Assimilis*.

219. Feronia Lacordairei. *Mihi.*

Alata, nigra; thorace quadrato, postice utrinque obsoletissime bifoveolato; elytris oblongis, subparallelis, striatis, striis obsolete punctatis, margine tenuissimo, antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 1 ¾ ligne.

Elle se rapproche un peu de l'*Harpalus Æneus* par la forme et la grandeur, mais elle appartient à ce genre, et sa couleur

est en-dessus d'un noir assez brillant dans le mâle, et un peu plus terne dans la femelle. La tête est presque carrée, non rétrécie postérieurement, lisse, légèrement convexe, et elle a entre les antennes deux points enfoncés à peine distincts. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un brun rougeâtre. Les antennes sont de la même couleur et plus courtes que la tête et le corselet réunis. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, carré, très-légèrement arrondi sur les côtés, lisse et peu convexe; la ligne longitudinale du milieu est très-fine, très-peu marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont à peine distinctes; il a de chaque côté de la base deux impressions très-peu marquées et à peine sensibles; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont coupés presque carrément, mais leur sommet est assez arrondi; la base est coupée carrément. Les élytres sont plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement ovales, presque parallèles, peu convexes et sinuées obliquement à l'extrémité; elles ont une bordure très-étroite d'un brun roussâtre, qui ne dépasse guère la huitième strie et qui se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres; elles ont chacune neuf stries assez marquées, très-légèrement ponctuées, et le commencement d'une dixième à la base, entre la première et la seconde; les intervalles sont presque planes, et l'on voit sur le troisième trois points enfoncés bien distincts: le premier vers la base, près de la troisième strie; le second au-delà du milieu, près de la seconde, et le troisième également près de la seconde, à peu près aux trois quarts des élytres; on voit en outre long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Elle se trouve dans le Tucuman, d'où elle a été rapportée par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Tucumana*.

220. Feronia Duponchelii. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace subcordato, postice utrinque striato; elytris elongatis, parallelis, profunde striatis, striis obsolete punctatis, punctisque duobus impressis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 8 lignes. Larg. 2 lignes.

Elle est à peu près de la grandeur de la *Filiformis,* mais elle est un peu plus étroite. La tête est plus allongée, un peu rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales très-fortement marquées. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les palpes et les antennes sont d'un brun rougeâtre. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est plus allongé que celui de la *Filiformis,* un peu rétréci postérieurement et légèrement cordiforme; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez étroite et assez marquée; le bord antérieur est plus fortement échancré; les angles antérieurs sont plus aigus; les côtés tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est un peu plus échancrée dans son milieu. Les élytres sont un peu plus étroites, ce qui les fait paraître plus allongées; elles sont striées à peu près de la même manière, et l'on voit sur le troisième intervalle, près de la seconde strie, deux points enfoncés assez distincts : le premier à peu près au milieu, et le second un peu au-delà des trois quarts des élytres. Il n'y a pas d'ailes sous les élytres. Le dessous du corps est noir; l'extrémité de l'abdomen et les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui a été prise en Morée, par M. Duponchel fils.

Elle doit être placée après la *Filiformis.*

221. Feronia Oblonga. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace quadrato, postice subangustato, utrinque bistriato; elytris planiusculis, parallelis, postice sublatioribus, striatis, margine linea punctorum impresso.

Long. 6 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{3}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Exarata*, mais elle est un peu plus petite et proportionnellement un peu plus étroite. La tête est un peu moins allongée. Le corselet est un peu plus étroit, un peu rétréci postérieurement, et les angles postérieurs sont un peu moins aigus. Les élytres sont un peu plus étroites; les stries sont moins fortement marquées; les intervalles sont moins relevés, et le septième ne forme pas de ligne saillante; comme dans la *Striola* on voit le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et bien marqués. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Exarata*.

Elle se trouve en Italie, et elle m'a été envoyée par M. Géné; je ne possède pas la femelle de cette espèce.

Elle doit être placée après l'*Exarata*.

222. Feronia Genei. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace elongato, cordato, postice utrinque striato; elytris planiusculis, elongatis, parallelis, striato-punctatis.

Long. 13 lignes. Larg. 4 lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Passerinii* et n'est peut-être qu'une variété de cette espèce. Le corselet est un peu plus allongé. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées à peu près de la même manière, mais les troisième, cinquième, et septième intervalles ne paraissent pas plus relevés que les autres.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Géné, comme venant du midi de l'Italie.

Elle doit être placée après la *Corsica*.

223. Feronia Dejeanii. *Ziegler.*

Aptera, nigra; thorace cordato, postice utrinque striato; ely-

tris brevioribus, ovatis, lævigatis, obsoletissime striato-punctatis, lineola humerali subcostata.

Long. 8 $\frac{3}{4}$, 10 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 3 $\frac{1}{3}$, 4 lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Paykullii*, mais elle est plus petite et proportionnellement moins allongée. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu plus court. Les élytres sont plus courtes et plus lisses; les stries sont encore moins marquées et composées de très-petits points enfoncés, à peine sensibles; la huitième n'est pas plus distincte que les autres; le septième intervalle ne paraît relevé qu'à l'angle de la base, et les huitième et neuvième ne le sont nullement vers l'extrémité.

Elle se trouve en Italie, et elle m'a été envoyée par M. Oberleitner, comme la *Dejeanii* de Ziegler.

Elle doit être placée après la *Paykullii*.

224. FERONIA OBERLEITNERI. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace elongato, cordato, postice utrinque striato, margine obsolete denticulato; elytris elongato-ovatis, subparallelis, sublævigatis, obsoletissime striato-punctatis, lineola humerali subcostata.

Long. 10 lignes. Larg. 3 $\frac{1}{4}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Sicula* et n'est peut-être qu'une variété de cette espèce, mais elle est plus petite. La tête est à peu près comme dans la *Sicula*. Le corselet est aussi à peu près comme dans cette espèce, mais les côtés sont moins distinctement crénelés. Les élytres ont à peu près la même forme, mais elles sont un peu plus lisses; les rides transversales irrégulières sont à peine distinctes, et elles ont des stries très-peu marquées, un peu ondulées et légèrement ponctuées.

Je possède deux individus mâles de cette espèce: le premier

m'a été envoyé par M. Oberleitner, comme venant de Calabre; le second par M. Schüppel, comme venant de Sardaigne.

Elle doit être placée après la *Sicula*.

225. FERONIA POLITA. *Mihi.*

Aptera, nigra; thorace breviore, subcordato, convexo, antice rotundato, postice utrinque obsolete impresso; elytris ovatis, convexis, lævissimis, margine linea punctorum impresso.

Long. 9 lignes. Larg. $3\frac{1}{3}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Navarica*, mais elle est un peu plus grande et un peu plus allongée. La tête est proportionnellement un peu plus grosse. Le corselet est un peu plus court et un peu plus arrondi antérieurement sur les côtés; ces derniers tombent plus obliquement sur la base, et les angles postérieurs sont plus obtus. Les élytres sont un peu plus allongées.

Je ne possède que deux individus de cette espèce; un mâle qui m'a été envoyé par M. Schüppel, comme venant de Portugal, et une femelle qui a été prise dans les environs de Cadix, par M. Bedeau.

Elle doit être placée après la *Stulta*.

ABARIS. *Mihi.*

Les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles, aussi longs que larges et triangulaires. Dernier article des palpes presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Antennes assez courtes, légèrement comprimées et presque filiformes. Lèvre supérieure en carré moins long que large et coupée presque carrément antérieurement. Mandibules peu avancées, légèrement arquées et assez aiguës. Une dent simple et presque obtuse au milieu de l'échancrure du menton. Tête triangulaire. Yeux assez gros et très-saillants. Corselet carré. Élytres en ovale peu allongé.

J'ai formé ce nouveau genre sur un insecte de la Colombie, et je lui ai donné le nom d'*Abaris*, tiré des deux mots grecs α privatif, et βαρὺς, pesant.

Il se rapproche un peu par le *facies* des *Pogonus*, mais il en diffère beaucoup par les caractères génériques.

La lèvre supérieure est plane, en carré moins long que large et coupée presque carrément à sa partie antérieure. Les mandibules sont peu avancées, légèrement arquées et assez aiguës. Le menton est assez court, assez concave, fortement échancré, et il a au milieu de son échancrure une forte dent simple et presque obtuse. Les palpes extérieurs sont peu saillants; leur dernier article est presque cylindrique et tronqué à l'extrémité. Les antennes sont presque filiformes et un peu plus courtes que la moitié du corps; le premier article est presque cylindrique; les deux suivants sont plus minces que tous les autres et légèrement obconiques; le second est le plus court de tous; le troisième est à peu près de la longueur du premier; le quatrième est également obconique et de la longueur du troisième, mais il est un peu plus gros; les suivants sont presque égaux, aussi longs que le premier, un peu plus larges, légèrement comprimés et presque en carré, dont les angles sont arrondis; le dernier est un peu plus long et terminé en pointe obtuse. Les pattes sont assez courtes. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées intérieurement. Les trois premiers articles des tarses antérieurs sont distinctement dilatés dans les mâles; le premier est aussi long que large et légèrement triangulaire; les deux autres sont un peu plus courts et fortement triangulaires. Les articles des tarses intermédiaires et postérieurs sont assez allongés et presque cylindriques. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Abaris Ænea. *Mihi.*

Supra ænea; thorace quadrato, postice utrinque bistriato; elytris oblongo-ovatis, profunde striatis, punctoque impresso; antennis, tibiis tarsisque rufo-testaceis.

Long. $2\frac{1}{4}$, $2\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1, $1\frac{1}{4}$ ligne.

Elle est un peu plus petite et proportionnellement moins allongée que le *Pogonus Halophilus,* et sa couleur est en-dessus d'un bronzé un peu verdâtre sur la tête et le corselet, et très-légèrement cuivreux sur les élytres. La tête est assez large, presque triangulaire, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez fortement marquées. La lèvre supérieure est d'un brun rougeâtre. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les yeux sont brunâtres, très-gros et très-saillants, ce qui fait paraître la tête rétrécie postérieurement. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, carré, très-légèrement arrondi sur les côtés et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, qui ne sont guère sensibles que sur les bords de la ligne longitudinale du milieu; celle-ci est fine, peu marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont à peine distinctes; on voit de chaque côté de la base, à peu près au milieu, une impression oblongue assez fortement marquée, et une autre plus courte et moins marquée, plus près de l'angle postérieur; le milieu de la base est couvert de petites stries longitudinales assez serrées et assez marquées; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont légèrement rebordés et assez largement déprimés vers les angles postérieurs; ceux-ci sont coupés carrément; la base est coupée un peu obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. L'écusson est lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, en ovale peu allongé et légèrement convexes; elles ont chacune neuf stries lisses et fortement marquées, et l'on voit à la base, entre la première et la seconde, un rudiment de strie très-court et souvent peu distinct; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont un peu relevés, et l'on voit sur le troisième, près de la se-

conde strie, un peu au-delà du milieu, un point enfoncé assez marqué; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés plus gros et plus fortement marqués. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'une couleur testacée un peu rougeâtre.

M. Lebas l'a trouvée communément dans les environs de Carthagène.

RATHYMUS. *Mihi.*

Les trois premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles, presque aussi longs que larges, triangulaires ou cordiformes. Dernier article des palpes maxillaires assez court et très-légèrement sécuriforme ; celui des labiaux allongé et fortement sécuriforme. Antennes courtes et presque moniliformes. Lèvre supérieure courte, transversale et fortement échancrée antérieurement. Mandibules assez saillantes, larges, planes, arquées et assez aiguës. Une forte dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Corps assez large et assez épais. Corselet transversal, presque carré. Élytres en ovale peu allongé et assez convexes.

J'ai donné à ce nouveau genre le nom de *Rathymus*, tiré du mot grec ῥάθυμος, paresseux.

Il est formé sur un insecte du Sénégal, qui par le *facies* se rapproche un peu des *Zabrus*, mais il en diffère beaucoup par les caractères génériques.

La lèvre supérieure est courte, transversale et fortement échancrée antérieurement. Les mandibules sont assez avancées, larges, planes, arquées et assez aiguës. Le menton est assez court, assez concave, fortement échancré, et il a au milieu de son échancrure une forte dent simple. Les palpes extérieurs sont assez saillants; le dernier article des maxillaires est assez court, très-légèrement sécuriforme, presque cylindrique et tronqué à l'extrémité; celui des labiaux est assez allongé, assez

fortement sécuriforme, assez mince à la base, assez large à l'extrémité et presque en triangle très-allongé. Les antennes sont plus courtes que la tête et le corselet réunis et presque moniliformes; le premier article est peu allongé et presque cylindrique; les trois suivants sont plus minces que les autres et légèrement obconiques; le second est le plus court de tous; le troisième est à peu près de la longueur du premier; le quatrième est un peu plus court; les suivants sont presque égaux, de la longueur du quatrième, plus larges que le premier, légèrement comprimés et presque en carré, dont les angles sont arrondis; le dernier est un peu plus long et terminé en pointe obtuse. Les pattes sont assez courtes et assez fortes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées intérieurement. Les trois premiers articles des tarses antérieurs sont assez fortement dilatés dans les mâles; le premier est aussi long que large et légèrement triangulaire; les deux suivants sont un peu plus courts et presque cordiformes. Les articles des tarses intermédiaires et postérieurs sont légèrement triangulaires et presque cylindriques. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Rathymus Carbonarius. *Mihi.*

Niger; thorace transverso; elytris ovatis, profunde striatis, striis obsolete punctatis; antennis pedibusque piceis.

Long. 6 lignes. Larg. 2¾ lignes.

Il ressemble un peu à la première vue au *Zabrus Gibbus*, mais il est plus large, moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir moins brillant. La tête est large, presque triangulaire, non rétrécie postérieurement, couverte de rides irrégulières et de petits points enfoncés très-serrés, qui se confondent et qui la font paraître un peu rugueuse, et elle a entre les antennes deux impressions longitudinales assez marquées. La

lèvre supérieure est d'un brun noirâtre, avec les bords un peu roussâtres. Les palpes sont d'un brun rougeâtre. Les quatre premiers articles des antennes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun roussâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, très-court, transversal, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement, peu convexe et couvert comme la tête de rides irrégulières et de petits points enfoncés très-serrés, qui se confondent et qui le font paraître un peu rugueux; la ligne longitudinale est assez marquée, surtout dans son milieu; les deux impressions transversales sont à peine sensibles; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie et peu marquée; le bord antérieur est assez fortement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés et légèrement déprimés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit, dont le sommet est assez aigu; la base est coupée presque carrément. L'écusson est triangulaire et légèrement ponctué. Les élytres sont plus larges que le corselet, peu allongées, légèrement ovales et assez convexes; elles ont chacune neuf stries assez fortement marquées, légèrement ponctuées, et le commencement d'une dixième à la base, entre la première et la seconde; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas tout-à-fait jusqu'à l'extrémité; les intervalles sont un peu relevés et paraissent lisses; cependant avec une très-forte loupe on voit qu'ils sont couverts de rides irrégulières et de petits points à peine sensibles; il n'y a pas de points enfoncés sur le troisième; on voit seulement le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez marqués, mais peu rapprochés les uns des autres. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu brunâtre. Les cuisses et les jambes sont d'un brun noirâtre. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

Il se trouve au Sénégal, d'où il a été rapporté par M. Dumolin; je ne possède que des individus femelles de cette espèce, mais j'ai vu un mâle dans la collection de M. Dupont.

14. Zabrus Fontenayi. *Solier.*

Apterus, niger; thorace breviore, subquadrato, antice subangustato, antice posticeque punctato; elytris brevioribus, subparallelis, convexis, subtiliter striato-punctatis; antennis tarsisque rufo-piceis.

Long. 7 ½, 8 ½ lignes. Larg. 3 ½, 4 lignes.

Il ressemble beaucoup à l'*Incrassatus*, mais il est plus grand. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu plus court, presque transversal et ponctué à peu près de la même manière; le sommet des angles postérieurs est un peu arrondi, et la base est un peu moins en arc de cercle. Les élytres sont un peu plus allongées, un peu moins larges antérieurement et plus lisses; les stries sont moins marquées, bien distinctement ponctuées et paraissent composées, surtout dans la femelle, d'une suite de points enfoncés placés à côté les uns des autres. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Incrassatus*.

Il se trouve en Morée, et il m'a été envoyé par M. Solier, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après l'*Obesus*.

15. Zabrus Pinguis. *Hoffmansegg.*

Apterus, niger; thorace transverso, antice angustato, postice punctulato, utrinque obsolete impresso; elytris brevissimis, convexis, striatis; antennis tarsisque rufo-piceis.

Long. 6 ¼ lignes. Larg. 3 ¼ lignes.

Il est un peu plus petit que l'*Incrassatus* et proportionnellement plus large. La tête est plus large, surtout postérieurement, et les deux impressions entre les antennes sont peu marquées. Les palpes et les antennes sont à peu près comme dans l'*Incrassatus*. Le corselet est plus court, presque transversal et plus large postérieurement, ce qui le fait paraître

plus rétréci antérieurement; il est couvert de rides transversales ondulées, peu distinctes; la ligne longitudinale est fine, peu marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont à peine sensibles, et dont l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu; on aperçoit quelques petites stries longitudinales peu marquées le long du bord antérieur, et toute la base est couverte de points enfoncés très-peu marqués et peu rapprochés les uns des autres; il a de chaque côté de la base une petite impression oblongue, très-peu marquée, dont le fond et les bords sont plus distinctement ponctués que le reste de la base; le bord antérieur est légèrement échancré, mais le fond de l'échancrure est un peu sinué et coupé presque en ligne droite; les angles antérieurs sont assez avancés, et leur sommet est un peu arrondi; les côtés sont très-légèrement rebordés et un peu déprimés vers les angles postérieurs; ces derniers sont coupés carrément, mais leur sommet est un peu arrondi; la base est un peu échancrée en arc de cercle. Les élytres sont plus courtes que celles de l'*Incrassatus*, plus larges antérieurement et presque en demi-ovale; les stries sont fines, assez marquées et paraissent lisses à la vue simple, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont planes. Le dessous du corps ne paraît pas ponctué. Les pattes sont à peu près comme dans l'*Incrassatus*.

Il se trouve en Portugal; je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schüppel, comme le *Pinguis* d'Hoffmansegg.

Il doit être placé après l'*Incrassatus*.

16. Zabrus Puncticollis. *Mihi.*

Apterus, niger; capite thoraceque subrotundato, punctatis; elytris ovatis, convexis, striatis; antennis pedibusque rufis.

Long. $4\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $2\frac{1}{4}$ lignes.

Il se rapproche un peu par la forme du *Silphoides*, mais il

est plus petit. La tête est assez avancée, point rétrécie postérieurement, entièrement couverte de points enfoncés assez marqués et assez serrés, et elle a entre les antennes deux impressions très-courtes, presque arrondies et assez marquées. La lèvre supérieure est d'un brun un peu roussâtre. Les palpes et les antennes sont d'un brun rougeâtre assez clair. Les yeux sont peu saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, moins long que large, assez court, très-arrondi sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, assez convexe et couvert de petits points enfoncés assez serrés, au milieu et près du bord antérieur et de la base, mais assez éloignés les uns des autres sur les côtés; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont à peine distinctes; le bord antérieur est très-légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; ils se redressent un peu très-près de la base et forment avec elle un angle obtus; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont à peu près comme celles du *Silphoides*, en ovale allongé, assez convexes et sinuées obliquement près de l'extrémité; les stries sont lisses, assez fines et assez marquées; les intervalles sont très-planes. Le bord inférieur des élytres, le dessous du corps et les pattes sont d'un brun-rougeâtre assez clair.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant des environs d'Alger.

Il doit être placé après le *Crassus*.

17. Zabrus Orsinii. *Géné.*

Apterus, niger; thorace subquadrato, postice punctato, utrinque impresso; elytris longioribus, subparallelis, convexis, striatis, striis obsolete punctatis; tarsis rufo-piceis.

Long. $6\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $2\frac{1}{2}$ lignes.

Il est à peu près de la grandeur du *Gibbus*, mais il est un

peu plus étroit, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est à peu près comme dans cette espèce, mais elle est plus lisse. Les trois premiers articles des antennes sont noirs; les autres sont d'un brun un peu roussâtre. Le corselet est un peu plus court, un peu moins rétréci antérieurement, plus lisse et moins convexe; la base est moins fortement ponctuée, surtout dans son milieu, et l'impression que l'on voit de chaque côté est un peu plus marquée; les côtés sont un peu déprimés vers les angles postérieurs; ces derniers sont coupés un peu moins carrément, et leur sommet est un peu arrondi; la base est très-légèrement échancrée en arc de cercle. Les élytres sont un peu plus étroites antérieurement et un peu moins parallèles; les stries paraissent lisses à la vue simple, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu moins planes. Je ne crois pas qu'il y ait des ailes sous les élytres. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs; les tarses sont d'un brun un peu roussâtre.

Il m'a été envoyé par M. Géné, comme venant du midi de l'Italie, et sous le nom que je lui ai conservé; je ne possède que des individus femelles de cette espèce.

Il doit être placé après le *Puncticollis*.

3. Amara Similata.

Var. *Harpalus Prætermissus*. Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica*. p. 246. n° 51.

M. Sahlberg m'a envoyé, comme son *Harpalus Prætermissus*, un individu venant de Laponie, dont la couleur est en-dessus d'un noir assez brillant, mais qui ne me paraît qu'une simple variété de cette espèce.

7. Amara Plebeja.

A. Affinis. Mannerheim.
Var. *A. Femoralis*. Megerle.

M. le comte de Mannerheim m'a envoyé, sous le nom d'*Affinis*, des individus venant de Finlande et des environs de Saint-Pétersbourg.

M. Schüppel m'a envoyé, comme la *Femoralis* de Megerle, un individu venant d'Autriche, dans lequel les jambes sont d'un jaune-testacé assez pâle, mais qui ne me paraît qu'une très-légère variété de cette espèce.

10. Amara Familiaris.

Var. *A. Gemina.* Zimmermann.

M. Schüppel m'a envoyé, comme la *Gemina* de Zimmermann, des individus un peu plus petits, pris aux environs de Berlin, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

20. Amara Musculis.

Harpalus Proletarius. Melsheimer. Sturm. *Cat.* p. 149.

M. Sturm m'a envoyé, comme l'*Harpalus Proletarius* de Melsheimer et de son catalogue, un individu en très-mauvais état, qui me paraît devoir être rapporté à cette espèce.

24. Amara Modesta.

Elle se trouve quelquefois dans les provinces méridionales de la France, particulièrement dans le département des Basses Alpes.

36. Amara Simplex.

A. Livida. Dufour.

M. Dufour m'en a envoyé un individu sous le nom de *Livida*.

43. Amara Ruficornis.

Depuis l'impression du troisième volume de cet ouvrage,

M. Solier m'a envoyé plusieurs individus mâles et femelles de cette espèce. Sa couleur est tantôt d'un bronzé plus ou moins clair et brillant, et tantôt plus obscure et presque noirâtre.

51. Amara Exarata.

Harpalus Brevis. Sturm. *Catal.* p. 148.

M. Sturm me l'a envoyée comme l'*Harpalus Brevis* de son catalogue.

64. Amara Spreta. *Zimmermann.*

Oblongo-ovata, supra plerumque ænea; thorace antice angustato, postice utrinque obsolete bifoveolato, foveis punctulatis; elytris subtiliter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis alternatim obsoletissime subelevatis; antennarum articulis duobus primis rufis; tibiis rufo-piceis.

Long. 3 $\frac{1}{4}$, 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Trivialis* et je l'avais d'abord confondue avec elle, mais elle est ordinairement un peu plus grande, un peu plus large et un peu moins convexe. Les deux premiers articles des antennes seulement sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Le corselet est un peu plus court et un peu plus large; il a de chaque côté de la base deux impressions oblongues assez distinctes, dont le fond et les bords sont un peu plus distinctement ponctués. Les élytres sont un peu plus larges et striées à peu près de la même manière, mais les stries paraissent légèrement ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Trivialis*.

Elle se trouve en Allemagne, particulièrement dans les environs de Berlin, et elle m'a été envoyée par M. Schüppel, comme la *Spreta* de Zimmermann. Elle se trouve aussi en Volhynie, et j'ai reçu de M. Gebler un individu venant de Sibérie, que je crois devoir rapporter à cette espèce.

Elle doit être placée après la *Trivialis*.

65. Amara Tricuspidata.

Oblongo-ovata, supra viridi-œnea; thorace antice angustato, postice utrinque obsolete bifoveolato, foveis obsolete punctulatis; elytris striatis, striis postice profundioribus; antennis basi testaceis; tibiis rufo-piceis; spina terminali tibiarum trifida.

Sturm. *Catal.* p. 91.

Long. 3 $\frac{1}{2}$, 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$, 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle ressemble à la *Trivialis* par la forme et la grandeur, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé un peu verdâtre. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre. Le corselet a de chaque côté de la base deux petites impressions oblongues, peu marquées, mais assez distinctes, dont le fond et les bords sont légèrement ponctués. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont plus marquées, et plus profondes vers l'extrémité que vers la base; elles paraissent lisses, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées; les intervalles sont tout-à-fait planes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Trivialis*. Les jambes antérieures sont terminées par une épine trifide bien distincte, assez forte, et dont la dent du milieu est plus longue que les deux latérales.

Elle se trouve en Allemagne, particulièrement dans les environs de Berlin, et elle m'a été envoyée par M. Schüppel, comme la *Tricuspidata* de Sturm.

Elle doit être placée après la *Communis*.

66. Amara Mexicana. *Chevrolat.*

Oblongo-ovata, supra obscure œnea; thorace antice subangustato, postice utrinque obsolete foveolato; elytris subtilissime

striatis, interstitiis alternatim obsoletissime subelevatis; antennis basi testaceis; pedibus rufo-piceis.

Long. 3 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle se rapproche de la *Californica*, mais elle est un peu plus petite et proportionnellement un peu plus large. Les deux premiers articles des antennes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre; les autres manquent dans le seul individu femelle que je possède. Le corselet est à peu près comme celui de la *Californica*, mais il n'a qu'une seule impression distincte de chaque côté de la base. Les élytres sont un peu plus courtes, plus larges et moins convexes; les stries sont un peu plus fines et moins marquées, et les troisième, cinquième et septième intervalles paraissent un peu relevés, comme dans la *Trivialis*. Le bord inférieur des élytres et les pattes sont d'un brun-rougeâtre, un peu plus obscur sur les cuisses.

Elle se trouve au Mexique, et elle m'a été donnée par M. Chevrolat, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Californica*.

67. Amara Patruelis. *Mihi.*

Oblongo-ovata, obscure ænea; thorace breviore, antice subangustato, postice utrinque obsolete bifoveolato, foveis obsolete punctulatis; elytris subtiliter striatis, interstitiis alternatim obsoletissime subelevatis; antennis basi rufis; tibiis tarsisque nigro-piceis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Elle ressemble à la *Californica* par la grandeur et la couleur, mais elle est un peu moins convexe. Les palpes sont d'un brun noirâtre. Les deux premiers articles des antennes sont d'un rouge testacé; les autres sont d'un brun noirâtre. Le corselet est plus court, et il a de chaque côté de la base deux impres-

sions un peu plus distinctes, dont le fond et les bords sont très-légèrement ponctués. Les élytres sont striées à peu près de la même manière, mais les troisième, cinquième et septième intervalles paraissent un peu relevés, comme dans la *Trivialis*. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un bronzé obscur comme le dessus. Les jambes et les tarses sont d'un noir un peu brunâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Faldermann, comme venant de l'Amérique septentrionale.

Elle doit être placée après la *Mexicana*.

68. AMARA MONTICOLA. *Zimmermann.*

Oblongo-ovata, supra obscure ænea; thorace antice subangustato, postice obsolete punctulato, utrinque bifoveolato; elytris subtiliter striatis; antennis pedibusque rufis.

Long. 3 ½ lignes. Larg. 1 ½ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Rufipes*, mais elle est ordinairement un peu plus petite, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur. Les antennes sont entièrement d'un jaune-ferrugineux un peu roussâtre. Le corselet est un peu plus court; sa base est un peu déprimée, entièrement couverte de petits points enfoncés peu marqués, surtout dans le milieu, et elle a de chaque côté deux impressions oblongues assez distinctes. Les élytres ont à peu près la même forme, mais les stries sont moins marquées, et ne sont pas plus profondes vers l'extrémité que vers la base. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux. Les jambes antérieures sont terminées par une épine simple, tandis qu'elle est trifide dans les *Rufipes* et *Striatopunctata*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Schüppel, comme venant des alpes de la Savoie, et comme la *Monticola* de Zimmermann.

Elle doit être placée après la *Striatopunctata*.

69. Amara Lapponica. *Mannerheim.*

Subovata, supra nigro-picea; thorace subangustato, lateribus subrotundatis, postice utrinque punctato; elytris striato-punctatis; antennis pedibusque rufis.

Harpalus Lapponicus. Sahlberg. *Dissert. entom. ins. Fennica.* p. 250. n° 58.

Long. 2 $\frac{1}{3}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Brunnea*, autant que j'en puis juger sur le seul individu que je possède, qui est en très-mauvais état. Elle me paraît en différer seulement par le corselet, dont la base est plus fortement ponctuée de chaque côté, et dont les deux impressions ne sont pas sensibles.

Elle m'a été envoyée par M. le comte de Mannerheim, comme venant de Laponie.

Elle doit être placée après la *Brunnea.*

70. Amara Metallescens. *Dahl.*

Ovata, supra ferrugineo-œnea; thorace brevi, subquadrato, lateribus subrotundatis, postice punctato, utrinque bifoveolato; elytris striatis; antennis pedibusque testaceis.

Long. 3 $\frac{1}{3}$, 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle se rapproche de l'*Eximia*, mais elle est ordinairement un peu plus grande, proportionnellement un peu plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un jaune-ferrugineux plus ou moins brillante d'un reflet bronzé. La tête est un peu plus large que celle de l'*Eximia.* Le corselet est moins arrondi sur les côtés; la base est moins fortement ponctuée, et les angles postérieurs sont moins obtus et nullement arrondis. Les élytres sont plus allongées, moins larges, moins ovales, presque pa-

rallèles et un peu moins convexes; les stries sont un peu moins marquées et paraissent lisses à la vue simple, mais avec une forte loupe on voit qu'elles sont très-légèrement ponctuées. Le dessous du corps est d'un jaune ferrugineux. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Elle se trouve en Sardaigne, et elle m'a été envoyée par M. Dahl, sous le nom que je lui ai conservé.

Elle doit être placée après la *Dalmatina*.

71. AMARA INSIGNIS. *Eschscholtz.*

Ovata, convexa, supra nigro-subænea, vel obscure cyanea; thorace subquadrato, antice subangustato, postice utrinque bifoveolato, foveis punctatis; elytris striatis; antennis, tibiis tarsisque rufis.

Long. $4\frac{1}{4}$, $4\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2, $2\frac{1}{4}$ lignes.

Elle se rapproche de la *Patricia*, mais elle est un peu plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un noir quelquefois très-légèrement bronzé et quelquefois un peu bleuâtre. La tête est un peu plus large et moins allongée que celle de la *Patricia*. Le corselet est plus carré, un peu moins large postérieurement, ce qui le fait paraître moins rétréci antérieurement, un peu plus arrondi sur les côtés, et les angles postérieurs sont beaucoup moins aigus. Les élytres sont plus allongées, moins larges, moins ovales et presque parallèles; les stries sont lisses et assez fortement marquées. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'un rouge ferrugineux.

Elle se trouve dans la Californie, et elle m'a été envoyée par M. Eschscholtz sous le nom que je lui ai conservé. Je ne possède que des femelles de cette espèce.

Elle doit être placée après la *Consularis*.

72. AMARA PASTICA. *Zimmermann.*

Ovata, supra nigro-picea; thorace subquadrato, antice suban-

gustato, postice utrinque bifoveolato, foveis punctatis; elytris latioribus, striato-punctatis; antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 5 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{2}{3}$ lignes.

Elle se rapproche aussi de la *Patricia*, mais elle est plus grande, moins convexe, et la couleur de la femelle ne diffère pas de celle du mâle. La tête est un peu plus large postérieurement que celle de la *Patricia*. Les antennes sont d'une couleur plus brune et moins rougeâtre. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est plus carré, moins large postérieurement, ce qui le fait paraître moins rétréci antérieurement, et les angles postérieurs sont coupés plus carrément. Les élytres sont un peu plus allongées, plus larges, plus ovales, moins parallèles, moins convexes, et leur plus grande largeur est un peu au-delà du milieu; les stries sont un peu plus marquées, ponctuées à peu près de la même manière, et les intervalles sont un peu moins planes. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Elle a été trouvée par M. Ehrenberg dans la Russie méridionale, sur les bords du lac Jelton, et elle m'a été envoyée par M. Schüppel, comme la *Pastica* de Zimmermann.

Elle doit être placée après l'*Insignis*.

73. Amara Sicula. *Dahl.*

Ovata, convexa, supra nigra; thorace antice angustato, postice utrinque bifoveolato, foveis punctatis; elytris brevioribus, profunde striato-punctatis; antennis pedibusque piceis.

A. Robusta. Zimmermann.

Long. 5 $\frac{1}{2}$, 5 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{3}{4}$, 3 lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Zabroides*, mais elle est moins allongée, un peu plus convexe, et la couleur de la femelle ne

diffère pas de celle du mâle. La base du corselet est un peu moins ponctuée, et les points enfoncés ne sont guère sensibles que dans le fond des impressions; les angles postérieurs sont plus aigus. Les élytres sont plus courtes, plus convexes et presque en demi-ovale; les stries sont plus fortement marquées et plus fortement ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Zabroides*.

Elle se trouve en Sicile, et elle m'a été envoyée par M. Dahl, sous le nom que je lui ai conservé, et par M. Schüppel, comme la *Robusta* de Zimmermann.

Elle doit être placée après la *Zabroides*.

74. Amara Cardui. *Mihi.*

Ovata, supra nigro-picea; thorace subcordato, punctato, postice utrinque bifoveolato; elytris striato-punctatis; antennis pedibusque rufis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Nobilis*, mais elle est un peu plus grande, plus allongée et moins convexe. La tête et les antennes sont à peu près comme dans la *Nobilis*. Le corselet est presque plane, plus arrondi antérieurement sur les côtés, plus rétréci postérieurement et presque cordiforme. Les élytres sont plus allongées et moins convexes; les stries sont un peu plus fortement marquées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Nobilis*.

Elle m'a été donnée par M. Lasserre, comme se trouvant en Suisse, particulièrement sur les fleurs de chardon; je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce.

Elle doit être placée après la *Nobilis*.

75. Amara Cuniculina. *Andersch.*

Oblongo-ovata, supra nigro-picea, æneo-micans; thorace sub-

cordato, postice utrinque obsolete bifoveolato, foveis punctatis; elytris striato-punctatis; antennis pedibusque rufis.

Long. $2 \frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle se rapproche de l'*Apricaria* par la forme et la couleur, mais elle est beaucoup plus petite et un peu moins allongée. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est plus arrondi antérieurement sur les côtés, plus rétréci postérieurement et presque cordiforme; les deux impressions que l'on voit de chaque côté de la base sont très-peu marquées, et le fond et les bords de ces impressions seulement sont assez fortement ponctués. Les élytres sont un peu moins allongées, et les stries sont un peu moins fortement ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Apricaria*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Schüppel, comme venant de Styrie, et comme la *Cuniculina* d'Andersch.

Elle doit être placée après la *Crenata*.

76. Amara Gebleri. *Mihi.*

Oblongo-ovata, supra nigro-picea; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque bistriato, antice posticeque tenue punctato; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis; antennis pedibusque rufis.

Long. $5 \frac{1}{4}$, $5 \frac{3}{4}$ lignes. Larg. $2 \frac{1}{4}$, $2 \frac{1}{2}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à l'*Aulica*, mais sa couleur est ordinairement en-dessus d'un brun un peu plus noirâtre. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est beaucoup moins arrondi sur les côtés antérieurement, à peine rétréci postérieurement, presque carré, et la ponctuation du bord antérieur et de la base est un peu plus fine et moins marquée. Les élytres sont à peu près comme

celles de l'*Aulica*. Le dessous du corps est d'un brun plus obscur et presque noirâtre. Les pattes sont d'un rouge-ferrugineux un peu plus obscur.

Elle se trouve en Sibérie et en Volhynie, et elle m'a été envoyée par MM. Gebler et Besser.

Elle doit être placée après l'*Harpaloides*.

77. Amara Hyperborea. *Mihi.*

Oblongo-ovata, supra nigro-picea; thorace subquadrato, postice tenue punctato, utrinque bistriato; elytris oblongo-ovatis, striatis, striis obsolete punctatis; antennis pedibusque rufis.

Long. 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 $\frac{1}{4}$ lignes.

Elle ressemble beaucoup à la *Fodinæ* par la forme, la grandeur et la couleur. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est presque carré, légèrement arrondi sur les côtés, nullement rétréci près de la base et moins convexe; l'impression transversale postérieure est moins marquée, et la ponctuation de la base est un peu plus fine et moins marquée. Les stries des élytres sont moins fortement ponctuées.

Je ne possède qu'un individu femelle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Sommer, comme venant du Labrador.

Elle doit être placée après la *Fodinæ*.

78. Amara Brunnipennis. *Mihi.*

Oblonga; capite thoraceque nigro-æneis; thorace subquadrato, lateribus rotundatis, postice punctato, utrinque bistriato; elytris obscure rufis, oblongis, subparallelis, striato-punctatis, sutura marginibusque nigricantibus; antennarum basi tibiisque rufis; femoribus tarsisque rufo-piceis.

Long. 4 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à l'*Alpina* par la forme, la gran-

deur et la couleur. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est plus carré, plus arrondi sur les côtés, non rétréci postérieurement et un peu plus convexe; toute la base est couverte de points enfoncés fortement marqués et assez serrés, et l'on voit en outre quelques points enfoncés moins marqués au milieu du bord antérieur. Les élytres et le dessous du corps sont à peu près comme dans l'*Alpina*. Les jambes sont d'un rouge ferrugineux. Les cuisses et les tarses sont d'une couleur plus obscure et presque noirâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cette espèce, qui m'a été envoyée par M. Sommer, comme venant du Labrador.

Elle doit être placée après la *Melanogastrica*.

LOPHIDIUS. *Mihi.*

Les trois premiers articles des tarses antérieurs fortement dilatés dans les mâles, aussi longs que larges, triangulaires et garnis en-dessous d'appendices dentelés. Dernier article des palpes allongé, cylindrique et tronqué à l'extrémité. Antennes filiformes. Lèvre supérieure en carré moins long que large. Mandibules peu avancées, arquées et très-aiguës. Une dent simple au milieu de l'échancrure du menton. Corselet plus ou moins transversal. Élytres en ovale plus ou moins allongé, plus ou moins tronquées à l'extrémité.

J'ai donné à ce nouveau genre le nom de *Lophidius,* tiré du mot grec λοφίδιον, petite crête.

Il est formé sur un insecte de Sierra-Leone, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, et j'y ai réuni provisoirement un second insecte du même pays.

Ils sont tous les deux de petite taille, de couleur jaunâtre et paraissent assez agiles.

Voici les caractères génériques qui m'ont été présentés par l'espèce qui forme le type de ce genre.

La lèvre supérieure est en carré moins long que large, presque transversale et très-légèrement échancrée antérieurement. Les mandibules sont courtes, arquées et très-aiguës. Le menton est assez grand, légèrement concave, fortement échancré, et il a au milieu de son échancrure une assez forte dent simple. Les palpes extérieurs sont peu saillants; leur dernier article est assez allongé, cylindrique et tronqué à l'extrémité. Les antennes sont filiformes et à peu près de la longueur de la moitié du corps; le premier article est un peu plus gros que les autres et presque cylindrique; les deux suivants sont très-légèrement obconiques; le second est le plus court de tous; le troisième est un peu plus long, mais plus court que le premier; les suivants sont presque égaux, allongés, presque cylindriques et à peu près de la longueur du premier; le dernier est terminé en pointe obtuse. Les pattes sont assez fortes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées intérieurement. Les trois premiers articles des tarses antérieurs sont très-fortement dilatés, au moins dans les mâles, aussi longs que larges, fortement triangulaires, et ils ont en-dessous, de chaque côté, un appendice assez long et fortement dentelé. Les articles des tarses intermédiaires et postérieurs sont allongés et presque cylindriques. Les crochets des tarses ne sont pas dentelés en-dessous.

1. Lophidius Testaceus. *Miki.*

Flavo-testaceus; thorace subtransverso, antice angustato; elytris obsolete striato-punctatis, postice emarginatis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il se rapproche un peu par la forme du *Calathus Melanocephalus*, mais il est un peu plus petit, moins allongé, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un jaune testacé, un peu plus pâle sur les élytres. La tête est triangulaire, non rétrécie postérieurement, lisse et presque plane: La lèvre supérieure,

les mandibules, les palpes et les antennes sont de la couleur de la tête. Les yeux sont noirs et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, assez court, presque transversal, légèrement arrondi sur les côtés, rétréci antérieurement, lisse et presque plane; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales ne sont pas sensibles; le bord antérieur est très-fortement échancré; les angles antérieurs sont avancés et presque aigus; les côtés sont très-légèrement rebordés et assez largement déprimés vers les angles postérieurs; ces derniers sont presque arrondis, et la base est coupée carrément. L'écusson est lisse, triangulaire, et sa pointe ne dépasse guère la base des élytres. Celles-ci sont un peu plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement ovales, presque parallèles, presque planes et comme soyeuses; l'angle de la base est très-arrondi, et l'extrémité est coupée presque carrément et légèrement échancrée; les stries sont très-peu marquées, à peine distinctes et très-légèrement ponctuées; les intervalles sont un peu relevés. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé un peu plus pâle que le dessus.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

2. Lophidius Brevicollis. *Mihi.*

Flavo-testaceus, subpubescens; capite piceo; thorace transverso; elytris obsolete striatis, postice subrotundatis.

Long. 2¼ lignes. Larg. 1 ligne.

Il se rapproche un peu du *Testaceus*, mais il est plus petit, proportionnellement moins allongé et couvert de petits poils très-courts et assez serrés, qui le font paraître très-légèrement pubescent. La tête est d'un brun-obscur un peu roussâtre, un peu plus large que celle du *Testaceus*, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et peu distinc-

tes; sa partie antérieure, la lèvre supérieure, les mandibules, les palpes et les antennes sont d'un jaune testacé. Les antennes sont un peu plus fortes que celles du *Testaceus;* les huit derniers articles sont moins allongés et presque en carré, dont les angles sont arrondis. Les yeux sont brunâtres et plus saillants que ceux du *Testaceus.* Le corselet est plus court, plus transversal, moins arrondi sur les côtés et moins rétréci antérieurement; il a de chaque côté de la base une petite impression à peine distincte; le bord antérieur est un peu moins échancré; les angles antérieurs sont un peu moins avancés et moins aigus; les côtés sont assez largement déprimés, et les angles postérieurs sont coupés presque carrément. Les élytres sont de la couleur du corselet, plus courtes que celles du *Testaceus,* et leur extrémité est presque arrondie; avec une forte loupe elles paraissent couvertes de très-petits points enfoncés à peine distincts; elles sont striées à peu près de la même manière, mais les stries ne paraissent pas ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Testaceus.*

Je ne suis pas bien certain que cet insecte appartienne à ce genre; je n'en possède qu'un individu femelle, qui m'a été également envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

3. Antarctia Blanda.

M. Lacordaire l'a trouvée au Chili, dans les environs de Santiago.

10. Antarctia Ænea. *Mihi.*

Oblongo-ovata; capite thoraceque virescente-æneis; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato; elytris subcupreo-æneis, tenue striatis, punctisque duobus impressis; antennis testaceis; pedibus pallide flavo-testaceis.

Long. 3 $\frac{1}{4}$, 4 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$, 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Elle est ordinairement plus petite que la *Marginata,* et sa

couleur est en-dessus d'un bronzé assez clair et un peu verdâtre sur la tête et le corselet, et d'un bronzé légèrement cuivreux sur les élytres. La tête et les antennes sont à peu près comme dans la *Marginata*. Le corselet est un peu plus rétréci postérieurement et n'a pas de bordure roussâtre. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont un peu moins marquées; les deux points du troisième intervalle sont plus gros, plus marqués et placés près de la seconde strie : le premier un peu au-delà du milieu, et le second à peu près aux trois quarts des élytres; le bord inférieur est un peu roussâtre, mais cette couleur n'est pas visible en-dessus. Le dessous du corps est d'un vert-bronzé obscur. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Elle se trouve dans les environs de Buenos-Ayres, d'où elle a été rapportée par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Gilvipes*.

11. Antarctia Chilensis. *Mihi.*

Oblongo-ovata, supra obscure ænea; thoracis elytrorumque margine tenui rufo-piceo; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato; elytris striatis, punctisque duobus impressis; antennis basi testaceis; tibiis tarsisque rufo-piceis.

Long. 3 $\frac{1}{4}$, 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{3}$, 1 $\frac{2}{3}$ ligne.

Elle est plus petite que la *Marginata*, un peu plus allongée, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé très-obscur et presque noirâtre. La bordure latérale du corselet et des élytres est très-étroite, peu distincte et d'un brun roussâtre. La tête est un peu moins large. La lèvre supérieure est d'un brun obscur, avec les bords un peu roussâtres. Les deux premiers articles des antennes et la base des troisième et quatrième sont d'un jaune testacé; tout le reste est d'un brun noirâtre. Les yeux sont un peu plus saillants. Le corselet est moins large, et les

angles postérieurs sont coupés moins carrément et sont presque obtus. Les élytres sont plus allongées, sinuées plus obliquement et un peu plus fortement à l'extrémité; les stries sont un peu plus marquées; les deux points que l'on voit sur le troisième intervalle sont assez distincts et placés tous les deux près de la seconde strie : le premier à peu près au milieu, et le second aux trois quarts des élytres. Le dessous du corps est d'un noir-obscur un peu verdâtre. Les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'un brun roussâtre.

Elle se trouve au Chili, d'où elle a été rapportée par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Flavipes.*

12. Antarctia Andicola. *Mihi.*

Oblongo-ovata, supra obscure viridi-ænea; thorace subquadrato, lateribus subrotundatis, postice utrinque foveolato; elytris subtiliter striatis, punctisque tribus impressis; antennis basi testaceis; tibiis tarsisque rufo-piceis.

Long. 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Elle ressemble beaucoup à la *Malachitica*, mais elle est un peu plus grande, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé très-obscur. Les palpes sont entièrement d'un jaune testacé. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Le corselet est à peu près comme celui de la *Malachitica*, mais l'impression transversale antérieure et les rides transversales ondulées dont il est couvert sont beaucoup plus marquées, ce qui n'est peut-être qu'accidentel. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées de la même manière; mais il y a trois points enfoncés sur le troisième intervalle, tous les trois près de la troisième strie : le premier à peu près au quart des élytres; le second un peu avant le milieu, et le troisième à peu près aux trois quarts. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans la *Malachitica*.

Je ne possède qu'un individu mâle en très-mauvais état de cette espèce, qui a été trouvée dans les andes du Chili, par M. Lacordaire.

Elle doit être placée après la *Malachitica*.

1. Masoreus Luxatus.

Harpalus Weterhallii. Gyllenhal. III. p. 698. n° 68-69. et IV. p. 453. n° 68-69.

Il se trouve aussi en Suède, et M. Schönherr me l'a envoyé comme le véritable *Harpalus Weterhallii* de Gyllenhal.

HARPALIENS.

Cette tribu ayant été augmentée du genre *Gynandropus*, et quelques erreurs typographiques s'étant glissées dans le tableau synoptique, il est nécessaire d'en donner un nouveau.

PREMIERE SOUS-TRIBU.

Menton trilobé.

Elle comprend deux genres.

Antennes	filiformes.	1 *Pelecium.*
	moniliformes.	2 *Eripus.*

SECONDE SOUS-TRIBU.

Menton fortement échancré.

Elle peut être partagée en deux divisions.

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes moniliformes.

Elle comprend trois genres.

La dent de l'échancrure du menton	simple. Dernier article des palpes labiaux	ovalaire	3 *Cratocerus.*
		cylindrique et tronqué à l'extrémité	4 *Somoplatus.*
	nulle.		5 *Daptus.*

SECONDE DIVISION.

Antennes filiformes.

Elle peut être partagée en deux subdivisions.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Une dent bifide au milieu de l'échancrure du menton.

Elle comprend deux genres.

Corps	plat et arrondi.	6 *Cyclosomus.*
	allongé.	7 *Promecoderus.*

SECONDE SUBDIVISION.

Une dent simple ou nulle au milieu de l'échancrure du menton.

Elle comprend vingt-un genres.

- Dernier article des palpes sécuriforme . . . . 8 *Axinotoma.*
- palpes non sécuriforme. intermédiaires des mâles / Dernier article des palpes / ou ovalaire et tronqué à l'extrémité. antérieurs des mâles / Tête
  - plus ou moins carrée ou triangulaire, non rétrécie postérieurement. La dent de l'échancrure du menton
    - plus ou moins sensible. Lèvre supérieure
      - échancrée. La dent de l'échancrure du menton
        - obtuse. . . . . 9 *Acinopus.*
        - forte et très-aigue . . . . 10 *Cratacanthus.*
      - coupée carrément . . . . 11 *Paramecus.*
    - nulle. Mandibules
      - plus ou moins aigues. Lèvre supérieure
        - profondément échancrée . . . . 12 *Cratognathus.*
        - presque coupée carrément . . . . 13 *Agonoderus.*
      - obtuses et non saillantes. . . . . 14 *Barysomus.*
  - et rétrécie postérieurement. du menton
    - nulle. Mandibules
      - obtuses et non saillantes. . . . . 15 *Amblygnatus.*
      - plus ou moins aigues. Les 4 premiers articles des tarses antérieurs des mâles
        - sensiblement dilatés. Premier article des 4 tarses antérieurs des mâles
          - aussi grand que les suivants. Dernier article des palpes
            - ovalaire et presque renflé. Premier article des tarses antérieurs des femelles
              - non dilaté . . . . 16 *Platymetopus.*
              - dilaté. . . . . . . 17 *Gynandropus.*
            - cylindrique ou très-légèrem^nt ovalaire. 18 *Selenophorus.*
          - plus petit que les suivants . . . . 19 *Anisodactylus.*
        - très-légèrement dilatés. . . . . 20 *Bradybænus.*

- Les 4 premiers articles des tarses
  - plus ou moins triangulaires ou cordiformes. Dernier article des 4 tarses
    - plus ou moins cylindrique. 4e article des 4 tarses
      - triangulaire ou cordiforme. La dent de l'échancrure
        - plus ou moins arrondie ou triangulaire. Mandibules
          - plus ou moins sensible.
            - saillantes et aigues . . . . 21 *Geodromus.*
            - peu avancées. Les 4 premiers articles des tarses intermédiaires des mâles
              - sensiblement dilatés. Les 4 premiers articles des 4 tarses antérieurs des mâles
                - aussi longs que larges et légèrement triangulaires. . . . . 22 *Hypolithus.*
                - moins longs que larges et fortement triangulaires ou cordiformes. Premier article des tarses antérieurs des femelles
                  - dilaté. . . . . 23 *Gynandromorphus.*
                  - non dilate . . . . 24 *Harpalus.*
              - très-légèrement dilatés. . . . . 25 *Geobænus.*
        - fortement bilobé. . . . . 26 *Stenolophus.*
    - terminé en pointe . . . . 27 *Acupalpus.*
  - larges et presque carrés . . . . 28 *Tetragonoderus.*

2. Cyclosomus Buquetii. *Mihi.*

Piceus; thorace viridi-æneo, margine laterali testaceo; elytris testaceis, sutura, basi, fasciaque media sinuata abbreviata viridi-æneis; antennis pedibusque testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Flexuosus* et proportionnellement un peu plus allongé. La tête est un peu plus allongée, d'un brun plus clair et plus rougeâtre, et sa partie postérieure est brillantée d'une légère couleur bronzée. Le corselet est d'un vert-bronzé assez brillant, avec les bords latéraux d'un jaune testacé. Les élytres sont un peu moins larges, d'un jaune-testacé un peu plus clair et moins roussâtre, et striées à peu près de la même manière; la base, la suture et la bande ondulée que l'on voit au-delà du milieu sont d'un vert bronzé et disposées comme dans le *Flexuosus*; il n'y a pas de point de la même couleur à l'extrémité, au moins dans l'individu que je possède. Le dessous du corps est d'un brun rougeâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu plus pâle.

Il a été trouvé par M. Leprieur, dans les parties supérieures du Sénégal, et il m'a été donné par M. Buquet.

1. Acinopus Megacephalus.

Il se trouve aussi en Morée.

2. Acinopus Ambiguus.

A. Rufipes. Dahl.

M. Dahl me l'a envoyé sous le nom de *Rufipes*.

3. Acinopus Bucephalus.

Il se trouve aussi en Morée.

6. Acinopus Giganteus. *Kollar.*

Niger, latior; thorace quadrato; elytris brevioribus, subquadratis, striatis; antennis tarsisque ferrugineis.

Long. 9 ½ lignes. Larg. 4 lignes.

Il est beaucoup plus grand que le *Megacephalus* et proportionnellement beaucoup plus large. La tête est plus large et un peu plus courte. La lèvre supérieure est plus fortement échancrée antérieurement. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est un peu plus court; les angles postérieurs sont très-arrondis, et la base est échancrée en arc de cercle. Les élytres sont beaucoup plus courtes et presque carrées; les stries sont un peu moins marquées; les intervalles sont un peu plus planes, et l'on ne voit pas de point enfoncé sur le troisième. Les pattes sont proportionnellement un peu plus courtes que celles du *Megacephalus*.

Il se trouve dans les parties les plus méridionales de l'Espagne; l'individu que je possède m'a été donné par M. Bedeau.

Il doit être placé après l'*Obesus*.

4. Agonoderus Oblongus. *Mihi.*

Angustatus, piceus; capite thoraceque subquadrato, sparse punctatis; elytris parallelis, margine dilutiore; antennis pedibusque testaceis.

Long. 2 ¾ lignes. Larg. 1 ligne.

Je ne suis pas bien certain que cet insecte et le suivant soient de véritables *Agonoderus*, et ce n'est que provisoirement que je les ai placés dans ce genre. Il est à peu près de la grandeur de l'*Infuscatus*, mais il est plus étroit, plus parallèle, et sa couleur est en-dessus d'un brun un peu roussâtre, plus clair sur le bord des élytres. La tête est presque triangulaire, et elle a deux im-

pressions longitudinales peu marquées, entre les antennes, une impression transversale entre les yeux, et dans son milieu quelques points enfoncés assez éloignés les uns des autres. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les antennes sont de la même couleur et plus courtes que la tête et le corselet réunis. Les yeux sont assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, aussi long que large, presque carré, très-légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci près de la base et légèrement convexe; le bord antérieur, la base et les bords de la ligne du milieu sont couverts de points enfoncés assez marqués, et il a en outre de chaque côté, vers le milieu, quelques points enfoncés peu rapprochés les uns des autres; la ligne longitudinale est assez marquée; les deux impressions transversales sont assez distinctes; l'antérieure forme un angle sur la ligne du milieu, et la postérieure est un peu sinuée et très-rapprochée de la base; on voit de chaque côté de cette dernière une petite impression oblongue, dont le fond est assez fortement ponctué; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils se redressent un peu près de la base et forment avec elle un angle presque droit; la base est coupée carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur les côtés. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, allongées, parallèles et légèrement convexes; les stries sont lisses et bien marquées; les intervalles sont planes, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, au-delà du milieu, un point enfoncé assez distinct. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les jambes antérieures sont un peu plus larges que celles des autres espèces de ce genre; elles ont sur le côté extérieur deux dents bien distinctes, et une troisième plus petite près de l'extrémité.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant des Indes orientales.

Il doit être placé après l'*Infuscatus*.

5. Agonoderus Discipennis. *Mihi.*

Angustatus ; capite thoraceque subquadrato, nigro-piceis, sparse punctatis ; coleoptris parallelis, rufo-testaceis, macula magna communi nigro-picea ; antennis pedibusque testaceis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Oblongus*, mais il est plus petit. La tète et le corselet sont d'un brun plus foncé et presque noirâtre. La tète est un peu plus ponctuée dans son milieu, et les deux impressions que l'on voit entre les antennes sont plus fortement marquées. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Le corselet est un peu plus convexe, un peu plus arrondi sur les côtés et un peu plus rétréci près de la base. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; elles sont d'une couleur testacée un peu roussâtre, et elles ont une grande tache commune oblongue, d'un brun noirâtre, qui s'avance jusqu'à la sixième strie. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Oblongus*. Les jambes antérieures ont sur le côté extérieur deux dents bien distinctes, dont une près de l'extrémité.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte; il a été rapporté des parties supérieures du Sénégal par M. Leprieur, et il m'a été donné par M. Buquet.

Il doit être placé après l'*Oblongus*.

2. Platymetopus Interpunctatus.

M. Goudot l'a trouvé à Madagascar et dans l'île Bourbon.

8. Platymetopus Guineensis. *Mihi.*

Supra obscure nigro-æneus, pubescens, subtilissime punctatus ;

thorace quadrato, subtransverso, angulis posticis rectis; elytris striatis, striis tenue punctatis, interstitiis alternatim subelevatis; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Vestitus*, mais il est plus petit. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu plus court, plus carré, beaucoup moins arrondi antérieurement sur les côtés et à peine rétréci postérieurement; il est couvert de points enfoncés plus gros, plus marqués et souvent réunis; les côtés se redressent un peu près de la base et forment avec elle un angle droit. Les élytres, le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Vestitus*.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

Il doit être placé après le *Vestitus*.

9. PLATYMETOPUS SCHÖNHERRI. *Mihi.*

Supra obscure viridi-æneus, pubescens, punctatissimus; thorace quadrato, subtransverso, angulis posticis rectis; elytris striato-punctatis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. $3\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{4}$ ligne.

Il se rapproche un peu du *Lepidus*, mais il est un peu plus petit, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur un peu verdâtre. La tête est un peu plus courte, plus arrondie, un peu plus rétrécie postérieurement, ponctuée à peu près de la même manière, et elle a entre les antennes deux petites impressions obliques, peu distinctes. Les deux premiers articles des antennes sont d'un jaune-testacé un peu plus pâle. Le corselet est plus carré, très-légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, non rétréci postérieurement et ponctué de la même manière; les côtés se redressent un peu près de la base et forment

avec elle un angle droit. Les élytres sont un peu plus courtes, et striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont distinctement ponctuées, et les intervalles sont de la même largeur. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu plus pâle.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui m'a été également envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

Il doit être placé après le *Guineensis*.

GYNANDROPUS. *Mihi.*

Les quatre premiers articles des quatre tarses antérieurs dilatés dans les mâles; le premier des tarses antérieurs très-légèrement triangulaire; les trois suivants beaucoup plus petits, triangulaires et presque cordiformes. Le premier des tarses antérieurs des femelles fortement dilaté et très-légèrement triangulaire. Le dernier article des palpes extérieurs assez allongé, légèrement ovalaire et tronqué à l'extrémité. Antennes filiformes. Lèvre supérieure assez courte et presque arrondie antérieurement. Mandibules courtes, arquées et assez aiguës. Point de dent au milieu de l'échancrure du menton. Corps oblong. Tête ovale. Corselet presque carré, arrondi sur les côtés. Élytres allongées, presque parallèles.

J'ai donné à ce nouveau genre le nom de *Gynandropus*, tiré des trois mots grecs γυνὴ, femelle, ἀνδρὸς, mâle, et ποῦς, pied.

Il est formé sur un insecte de l'Amérique septentrionale, qui par la dilatation du premier article des tarses antérieurs des femelles se rapproche des *Gynandromorphus*, mais qui s'en éloigne beaucoup par ses autres caractères génériques.

La lèvre supérieure est assez courte et presque arrondie antérieurement. Les mandibules sont courtes, presque entièrement cachées par la lèvre supérieure, arquées et assez aiguës.

Le menton est assez court, légèrement concave, fortement échancré, et il n'a pas de dent sensible au milieu de son échancrure. Les palpes extérieurs sont assez saillants; leur dernier article est assez allongé, un peu renflé dans le milieu, légèrement ovalaire et tronqué à l'extrémité. Les antennes sont filiformes et plus courtes que la moitié du corps; le premier article est un peu plus gros que les autres et presque cylindrique; les deux suivants sont un peu plus minces que les autres et très-légèrement obconiques; le second est le plus court de tous; le troisième est à peu près de la longueur du premier; le quatrième est un peu plus court que le troisième et très-légèrement obconique; les suivants sont de la longueur du quatrième, presque cylindriques ou en carré très-allongé, dont les angles sont arrondis; le dernier est terminé en pointe obtuse. Les pattes sont peu allongées et assez fortes pour la grosseur de l'insecte. Les jambes antérieures sont assez fortement échancrées intérieurement. Les quatre premiers articles des tarses antérieurs sont assez fortement dilatés dans les mâles; le premier est assez grand, légèrement triangulaire et presque trapézoïde; le second est moitié plus petit que le premier, et les deux suivants sont un peu plus petits que le second; tous les trois sont aussi longs que larges, triangulaires, bifides à l'extrémité et presque cordiformes. Ceux des tarses intermédiaires sont moins fortement dilatés que ceux des tarses antérieurs, et le premier article n'est pas sensiblement plus grand que les autres. Le premier article des tarses antérieurs des femelles est aussi légèrement triangulaire, presque trapézoïde, beaucoup plus grand qne les suivants et même un peu plus grand que celui des mâles. Le premier article des tarses intermédiaires est aussi plus grand que les suivants sans l'être cependant à beaucoup près autant que celui des tarses antérieurs.

1. Gynandropus Americanus. *Mihi.*

Niger; thorace ovato, postice utrinque foveolato; elytris striatis, interstitiis alternatim punctis minutis impressis, linea dispositis; antennis pedibusque testaceis.

Long. 3 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Harpalus Chloropha-nus*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est ovale, peu rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et assez marquées. Les mandibules sont d'un brun noirâtre, avec la base un peu roussâtre. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, un peu moins long que large, presque carré, arrondi sur les côtés et assez convexe; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est presque en arc de cercle, sont assez fortement marquées; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, bien distincte, dont le fond est un peu rugueux; le bord antérieur est coupé presque carrément; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont rebordés; ils tombent obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus, dont le sommet est un peu arrondi; la base est coupée carrément. L'écusson est lisse et triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, parallèles, peu convexes et légèrement sinuées obliquement à l'extrémité; elles ont chacune neuf stries lisses et assez marquées; les troisième et quatrième, cinquième et sixième se réunissent deux à deux et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; le rudiment de strie que l'on voit à la base, entre la première et la seconde, est très-court et presque en forme de point oblong; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième, sur le bord de la seconde strie, sur le cinquième, sur le bord de la cinquième, et sur le septième, sur le bord de la septième, une rangée de petits points enfoncés; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés plus gros et plus marqués. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale. Je possède deux individus de cet insecte; le mâle m'a été donné par M. Gory, et la femelle m'a été envoyée par M. Leconte.

43. Selenophorus Variegatus. *Solier.*

Oblongo-ovatus, obscure æneus; thorace quadrato, planiusculo, postice utrinque impresso; elytris striatis, interstitiis alternatim punctis excavatis, linea dispositis, maculis numerosis confluentibus, antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est plus petit que le *Fossulatus*, proportionnellement moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur. La tête est un peu plus courte. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du dernier article un peu jaunâtre. Les deux premiers articles des antennes sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu plus court; l'impression de chaque côté de la base est un peu plus marquée; les côtés tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est légèrement échancrée dans son milieu, et coupée carrément sur ses côtés. Les élytres sont un peu plus courtes, et striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les points des trois rangées sont un peu moins gros; elles sont couvertes de taches d'un jaune testacé, presque carrées, disposées sans ordre et souvent réunies, surtout vers la base. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Solier, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant des environs de Bahia, au Brésil.

Il doit être placé après le *Fossulatus.*

44. Selenophorus Lubricipes. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, obscure æneus; thorace subquadrato, antice

subangustato, postice utrinque obsolete impresso, angulis posticis obtusis ; elytris striatis, interstitiis alternatim punctis minutis impressis, linea dispositis ; antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il ressemble beaucoup au *Punctulatus*, mais il est plus petit, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur un peu cuivreux sur les élytres. La tête et les antennes sont à peu près comme dans le *Punctulatus*. Le corselet est un peu plus court, moins rétréci antérieurement, et l'impression transversale postérieure est un peu plus marquée. Les élytres sont un peu moins allongées, et striées et ponctuées à peu près de la même manière. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui a été pris dans le Tucuman, par M. Lacordaire.

Il doit être placé après le *Punctulatus*.

45. SELENOPHORUS EXILIS. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, obscure æneus ; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, angulis posticis obtusis ; elytris striatis, interstitiis alternatim punctis minutis impressis, linea dispositis, postice profunde sinuatis, subdentatis ; antennarum basi pedibusque pallide flavis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il se rapproche beaucoup du *Sinuatus*, mais il est un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé un peu plus obscur. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu moins court, plus carré, moins arrondi sur les côtés et à peine rétréci postérieurement; les côtés tombent un peu obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus. Les élytres sont un peu plus allongées, presque parallèles, et striées et ponctuées à peu près de

la même manière ; leur extrémité est plus fortement sinuée, presque échancrée, et la partie extérieure de l'échancrure forme presque une dent saillante. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Sinuatus*.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui a été pris par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Il doit être placé après le *Sinuatus*.

46. Selenophorus Myrmidon. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, nigro-piceus; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, angulis posticis subrectis; elytris striatis, interstitiis alternatim punctis minutis obsoletis impressis, linea dispositis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus petit que l'*Exilis*, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu brunâtre assez brillant. La tête est à peu près comme celle de l'*Exilis*. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Le corselet est un peu plus étroit, un peu moins court et un peu rétréci postérieurement; les côtés sont un peu roussâtres; ils tombent presque carrément sur la base et forment avec elle un angle presque droit. Les élytres ont à peu près la même forme, mais leur extrémité est à peine sinuée et presque arrondie; elles sont striées à peu près de la même manière, mais les points enfoncés des trois rangées sont très-peu marqués et à peine distincts. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il a été trouvé également par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Il doit être placé après l'*Exilis*.

47. Selenophorus Affinis. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, obscure viridi-æneus; thorace quadrato, postice

utrinque foveolato, foveis obsolete punctulatis, angulis posticis subrectis; elytris striatis, obsolete punctulatis, interstitiis alternatim punctis minutis obsoletis impressis, linea dispositis; antennis pedibusque testaceis.

Long. 3 ½ lignes. Larg. 1 ⅓ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Vicinus*, mais il est un peu plus petit et proportionnellement plus allongé. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est un peu moins large, moins arrondi sur les côtés, et le sommet des angles postérieurs est moins obtus et moins arrondi. Les élytres sont un peu plus étroites, ce qui les fait paraître un peu plus allongées; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont entièrement d'un jaune testacé, mais le seul individu que je possède paraissant récemment transformé, il est possible qu'elles ne diffèrent pas de celles du *Vicinus*.

Cet insecte faisait partie d'une collection d'insectes de Cayenne que j'ai achetée.

Il doit être placé après le *Vicinus*.

48. Selenophorus Anceps. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, obscure viridi-æneus; thorace quadrato, antice subangustato, postice obsolete punctulato, utrinque obsolete foveolato, angulis posticis subrectis; elytris striatis, obsolete punctulatis, interstitiis alternatim punctis minutis obsoletis impressis, linea dispositis; antennis tarsisque testaceis; femoribus tibiisque piceis.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Blandus*, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé obscur sur la tête et le corselet, et un peu bleuâtre sur les élytres. La tête et les antennes sont à peu près comme dans le *Blandus*. Le corselet est un peu plus large postérieurement, ce

qui le fait paraître un peu rétréci antérieurement; l'impression transversale postérieure est un peu plus marquée et légèrement sinuée, et toute la base est couverte de petits points enfoncés très-serrés et très-peu marqués; le sommet des angles postérieurs est moins obtus et moins arrondi. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées comme celles du *Vicinus*. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Blandus*.

Il a été trouvé dans le Tucuman, par M. Lacordaire.

Il doit être placé après le *Blandus*.

49. Selenophorus Aurichalceus. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, æneus, nitidus; thorace quadrato, antice subangustato, postice obsolete punctulato, utrinque obsolete foveolato, angulis posticis subrectis; elytris striatis, obsoletissime punctulatis, interstitiis alternatim punctis minutis obsoletis impressis, linea dispositis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est beaucoup plus petit que le *Chalybeus*, proportionnellement un peu moins allongé, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé assez brillant. La tête est à peu près comme dans cette espèce. La lèvre supérieure et les palpes sont d'un brun obscur. Les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Le corselet est un peu rétréci antérieurement; l'impression que l'on voit de chaque côté de la base est un peu moins marquée; toute la base est couverte de très-petits points enfoncés très-serrés, à peine distincts dans le milieu, et un peu plus marqués dans le fond et sur les bords des impressions; le sommet des angles postérieurs est moins obtus et moins arrondi. Les élytres sont un peu moins allongées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont un peu plus marquées, et les intervalles moins planes. Le dessous du corps est d'un brun noirâ-

tre, avec un léger reflet bronzé. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Il doit être placé après l'*Anceps*.

50. Selenophorus Coracinus. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, niger, nitidus; thorace quadrato, angulis posticis rectis; elytris cyaneo-micantibus, striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis alternatim punctis minutis obsoletis impressis, linea dispositis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 3 lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est un peu plus petit que le *Gagatinus*, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant, avec un léger reflet bleuâtre sur les élytres. La tête est à peu près comme celle du *Chalybeus*, mais les deux impressions entre les antennes sont un peu plus marquées. La lèvre supérieure est d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque carré, un peu rétréci et légèrement arrondi sur les côtés antérieurement; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu marquée et ne dépasse pas les deux impressions transversales, qui sont assez distinctes, et dont l'antérieure est presque en arc de cercle; la base est assez fortement déprimée de chaque côté, près des angles postérieurs, ce qui remplace l'impression que l'on voit ordinairement de chaque côté; le bord antérieur est assez échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont très-légèrement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est très-légèrement échancrée dans son milieu, et coupée presque carrément sur ses côtés. Les élytres sont un peu moins allongées que celles du *Gagatinus;* les stries sont assez fortement marquées et très-légèrement ponctuées; le

rudiment de strie que l'on voit à la base, entre la première et la seconde, est très-court; les intervalles sont lisses et presque planes; les points enfoncés des trois rangées sont très-peu marqués. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, avec un léger reflet bleuâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui a été également trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Il doit être placé après le *Gagatinus*.

51. Selenophorus Lacordairei. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, niger; thorace quadrato, postice utrinque foveolato, foveis obsolete punctulatis, angulis posticis rectis; elytris striatis, interstitiis alternatim punctis minutis impressis, linea dispositis; femoribus flavo-testaceis; tibiis tarsisque ferrugineis.

Long. $5\frac{1}{2}$ lignes. Larg. $2\frac{1}{4}$ lignes.

Il se rapproche un peu par la forme de l'*Harpalus Ruficornis,* mais il est un peu plus petit. Sa couleur est en-dessus d'un noir peu brillant. La tête est ovale, peu rétrécie postérieurement, légèrement convexe, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et peu marquées. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Les palpes et les antennes manquent dans les individus que je possède. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, presque aussi long que large, carré, à peine rétréci et très-légèrement arrondi sur les côtés antérieurement et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, assez distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine, peu distincte, et ne dépasse guère les deux impressions transversales, qui sont assez marquées; l'antérieure est en arc de cercle, et la postérieure est un peu sinuée; il a de chaque côté de la base une impression oblongue assez marquée, dont le fond et

les bords sont couverts de petits points enfoncés assez rapprochés les uns des autres; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent carrément sur la base et forment avec elle un angle droit; la base est légèrement sinuée et coupée presque carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement ovales, presque parallèles, peu convexes et sinuées obliquement à l'extrémité; les stries sont lisses et assez fortement marquées; les intervalles sont un peu relevés; elles ont comme dans les espèces de la première division, trois rangées de points enfoncés très-peu marqués, mais qui paraissent placés tout-à-fait sur les seconde, cinquième et septième stries. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les cuisses et les trocanters sont d'un jaune-testacé. Les jambes et les tarses sont d'un brun rougeâtre.

Il se trouve dans le Tucuman, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire.

Il doit être placé après le *Speciosus*.

52. Selenophorus Cursorius. *Mihi.*

Ovatus, niger; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque obsoletissime foveolato; elytris striatis, interstitio tertio puncto minutissimo impresso; antennis tarsisque rufo-piceis.

Long. 6 $\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 $\frac{3}{4}$ lignes.

Il ressemble par la forme au *Piceus*, mais il est plus grand, et sa couleur est en-dessus d'un noir assez brillant. La tête est à peu près comme celle du *Piceus*. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu plus large, et l'impression que l'on voit de chaque côté de la base est moins distincte. Les élytres sont un peu plus larges antérieurement, ce qui les fait paraître un peu moins

ovales et un peu plus parallèles; les stries sont un peu plus marquées et paraissent lisses; les intervalles ne paraissent pas ponctués, et l'on voit seulement sur le troisième, près de la seconde strie, à peu près aux trois quarts des élytres, un très-petit point enfoncé à peine distinct. Le dessous du corps, les cuisses et les jambes sont noirs; les tarses sont d'un brun un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

Il doit être placé après l'*Ochropus*.

53. Selenophorus Vagans. *Mihi*.

Ovatus, niger; thorace subquadrato, postice utrinque impresso; elytris striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis tertio quintoque punctis minutis remotis impressis, linea dispositis; antennis pedibusque testaceis.

Long. 5 ½ lignes. Larg. 2 ½ lignes.

Il se rapproche beaucoup de l'*Æruginosus* par la forme et la grandeur, mais il est entièrement d'un noir assez brillant en-dessus. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Le corselet est aussi à peu près comme celui de l'*Æruginosus*, seulement la base est très-légèrement échancrée dans son milieu. Les élytres ont à peu près la même forme; les stries sont un peu plus marquées et très-finement ponctuées; les intervalles sont un peu moins planes, et l'on voit sur les troisième et cinquième cinq ou six petits points enfoncés placés à peu près de la même manière. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

Il doit être placé après le *Piceus*.

54. SELENOPHORUS MICANS. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, viridi-æneus; thorace subtransverso, postice utrinque foveolato, foveis punctatis, angulis posticis rotundatis; elytris striato-punctatis, interstitiis alternatim punctis remotis obsoletis impressis, linea dispositis; antennis pedibusque testaceis.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Il est un peu plus petit que l'*Æruginosus*, beaucoup moins large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé assez brillant. La tète est presque triangulaire, à peine rétrécie postérieurement, lisse, légèrement convexe, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et assez marquées. La lèvre supérieure est d'un brun rougeâtre. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes et les antennes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est presque le double plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, arrondi sur les côtés et très-légèrement convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, qui ne sont guère sensibles que sur les bords de la ligne longitudinale du milieu; cette dernière est assez marquée et paraît presque crénelée; les deux impressions transversales sont à peine sensibles; il a de chaque côté de la base une impression assez grande, presque arrondie et peu marquée, dont le fond et les bords sont couverts de points enfoncés bien marqués et assez rapprochés les uns des autres; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont arrondis; les côtés sont rebordés; les angles postérieurs sont très-arrondis et à peine marqués; la base est très-légèrement échancrée dans son milieu et coupée presque carrément. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, allongées, parallèles, légèrement convexes et sinuées obliquement à l'extrémité; les stries sont bien marquées et assez forte-

ment ponctuées; les intervalles sont un peu relevés, et l'on voit sur les troisième, cinquième et septième quelques petits points enfoncés peu marqués, disposés comme dans le *Senegalensis*. Le dessous du corps est d'un brun-noirâtre légèrement bronzé. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été donné par M. de Luczot, comme venant du Sénégal.

Il doit être placé après l'*Æruginosus*.

2. Anisodactylus Virens.

Var. *A. Distinctus*. Solier.

M. Solier m'a envoyé, sous le nom de *Distinctus*, une variété de cette espèce dont la couleur est presque entièrement noire.

22. Anisodactylus Winthemi. *Solier.*

Niger; thorace quadrato, postice punctulato, utrinque obsolete foveolato, angulis posticis subrotundatis; elytris striatis, interstitio tertio puncto impresso; antennarum articulo primo subtus rufo.

Long. 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Binotatus* par la forme et la grandeur. La tête est à peu près comme dans cette espèce. Le premier article des antennes est d'une couleur testacée un peu roussâtre, avec une grande tache d'un brun noirâtre en-dessus. Le corselet est un peu plus court, un peu rétréci antérieurement et plus arrondi sur les côtés; la ponctuation de la base est moins fortement marquée, et les angles postérieurs sont très-obtus et presque arrondis. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il se trouve en Égypte, et il m'a été envoyé par M. Solier, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Gilvipes*.

23. Anisodactylus Discoideus. *Mihi.*

Niger; thorace subquadrato, postice angustato, utrinque foveolato, foveis punctulatis, margine testaceo; elytris piceis, margine lato, antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 5 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Baltimoriensis*, mais il est plus grand et proportionnellement un peu plus allongé. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est moins large et moins arrondi sur les côtés antérieurement, ce qui le fait paraître moins rétréci postérieurement, moins cordiforme et plus carré, et il a une bordure latérale assez large, d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les élytres sont un peu plus allongées, d'un brun noirâtre, avec une très-large bordure d'un jaune-testacé un peu roussâtre, qui s'avance presque jusqu'à la quatrième strie et qui se fond insensiblement avec la couleur du reste des élytres; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, seulement le point enfoncé que l'on voit sur le troisième intervalle est placé un peu plus haut. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Baltimoriensis*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Luctuosus*.

3. Bradybænus Sellatus. *Mihi.*

Testaceus; elytrorum sutura lata abbreviata nigro-picea

Long. 5 lignes. Larg. $2\frac{1}{4}$ lignes.

Il ressemble un peu à la première vue à l'*Harpalus Ephippium*, mais il me paraît appartenir à ce genre. Il est un peu plus grand que le *Scalaris*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en dessus d'un jaune-testacé un peu roussâtre. La tête est assez grosse, presque triangulaire, à peine rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et assez marquées. Les mandibules sont noirâtres vers l'extrémité. Les palpes et les antennes sont à peu près de la couleur de la tête. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est à peu près le double plus large que la tête, assez court, transversal, rétréci antérieurement et presque trapézoïde; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales sont à peine sensibles; la base est couverte de très-petits points enfoncés qui ne sont visibles qu'avec une forte loupe; le bord antérieur est très-fortement échancré; les angles antérieurs sont assez avancés, mais leur sommet est arrondi; les côtés sont légèrement rebordés et un peu déprimés; les angles postérieurs sont assez aigus; la base est légèrement sinuée et coupée en arc de cercle. L'écusson est lisse, triangulaire et d'un brun noirâtre. Les élytres sont à la base de la largeur du corselet, un peu rétrécies postérieurement, peu convexes et sinuées obliquement à l'extrémité; elles ont une large suture d'un brun noirâtre, qui ne dépasse pas les trois quarts de leur longueur, qui s'avance jusqu'à la seconde strie vers la base, et presque jusqu'à la quatrième vers le milieu; les stries sont lisses et assez marquées; les intervalles sont presque planes, et il n'y a pas de point enfoncé sur le troisième. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près de la couleur du dessus.

Je ne possède qu'un individu de cet insecte, qui a été trouvé dans les parties supérieures du Sénégal, par M. Leprieur, et qui m'a été donné par M. Buquet.

Il doit être placé après le *Festivus*.

3. HYPOLITHUS HOLOSERICEUS.

M. Goudot m'a donné deux individus venant de Madagascar, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

13. HYPOLITHUS CHLÆNIOIDES.

M. Lebas l'a trouvé communément dans les environs de Carthagène. Les individus de cette localité sont un peu plus grands que ceux de Cayenne. Le mâle ne diffère pas de la femelle.

16. HYPOLITHUS ESCHERI. *Buquet.*

Fuscus, pubescens, subtilissime rugosus; thorace testaceo, subquadrato, angulis posticis subrectis; elytris striatis, striis obsolete punctatis, margine, maculis numerosis antennisque testaceis; pedibus pallide testaceis.

Long. 4 lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Saponarius*, mais il est plus petit et proportionnellement un peu plus allongé. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est entièrement d'une couleur testacée un peu roussâtre; les angles postérieurs sont coupés presque carrément, et leur sommet ne paraît nullement obtus; les taches des élytres sont plus distinctes et d'une couleur plus claire; les stries sont légèrement ponctuées. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu plus pâle.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui se trouve au Sénégal, et qui m'a été donné par M. Buquet, sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après l'*Holosericeus.*

17. HYPOLITHUS CAPENSIS. *Mihi.*

Oblongus, nigro-piceus; thorace subquadrato, postice utrinque

striato, obsolete punctulato, angulis posticis obtusis; elytris striatis, subtilissime punctulatis, interstitiis tertio quintoque punctis remotis impressis, linea dispositis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. 3 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Fuscus*, mais il est un peu plus grand. La tête est à peu près comme dans cette espèce, mais elle ne paraît pas ponctuée. Le corselet est à peu près de la même forme, et comme la tête ne paraît pas ponctué; la ligne longitudinale du milieu est assez large et fortement marquée; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et fortement marquée, et toute la partie comprise entre cette impression et le bord extérieur est couverte de très-petits points enfoncés très-rapprochés les uns des autres. Les stries des élytres sont plus fortement marquées; les intervalles sont un peu moins distinctement ponctués, et l'on voit sur les troisième et cinquième quatre à cinq points enfoncés assez fortement marqués; il n'y en a pas sur le septième. Les pattes sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui a été pris au cap de Bonne-Espérance, par M. Goudot.

Il doit être placé après le *Fusculus*.

18. Hypolithus Paganus. *Mihi.*

Oblongus, fusco-subcyaneus, subpubescens; capite thoraceque subtilissime punctatis; thorace subquadrato, postice utrinque obsolete foveolato, foveis punctulatis, angulis posticis subrotundatis; elytris subtilissime rugosis, striatis; antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 3, 4 lignes. Larg. 1, 1 $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est ordinairement plus petit que le *Rufilabris*, propor-

tionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un brun-noirâtre un peu bleuâtre, et plus claire sur la tête et le corselet que sur les élytres. La tête est plus allongée que celle du *Rufilabris*, ponctuée de la même manière, et les deux impressions entre les antennes sont à peine distinctes. La lèvre supérieure est d'un brun un peu roussâtre. Le corselet est un peu moins large, un peu plus long et ponctué à peu près de la même manière; la ligne longitudinale du milieu est moins marquée; les angles postérieurs sont obtus et presque arrondis. Les élytres sont un peu plus allongées, et striées et ponctuées à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Rufilabris*.

Il a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagène.

Il doit être placé après le *Rufilabris*.

Je possède des individus, qui me paraissent récemment transformés, dans lesquels la tête et le corselet sont d'une couleur testacée un peu roussâtre.

4. Harpalus Diffinis.

Ophonus Turbidus. Megerle.

M. Dahl m'a envoyé un individu venant de Toscane, sous le nom d'*Ophonus Turbidus* de Megerle.

5. Harpalus Obscurus.

Il se trouve aussi en Italie et en Sicile.

9. Harpalus Punctatulus.

Ophonus Umbricola. Dahl.
Ophonus Reptans. Dahl.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom d'*Ophonus Umbricola*, un individu venant de la Poméranie, et un autre venant du Ban-

nat, sous celui d'*Ophonus Reptans*, qui ne me paraissent pas différer de cette espèce.

11. HARPALUS SIMILIS.

Ophonus Marginicollis. DAHL.

M. Dahl m'en a envoyé un individu venant de Sardaigne, sous le nom d'*Ophonus Marginicollis*.

12. HARPALUS CHLOROPHANUS.

Ophonus Affinis. DAHL.

M. Dahl m'a envoyé, sous le nom d'*Ophonus Affinis*, un individu venant du Bannat, qui ne me paraît pas différer de cette espèce.

14. HARPALUS CRIBRICOLLIS.

Ophonus Cordicollis. PARREYSS.

M. Parreyss me l'a envoyé sous le nom d'*Ophonus Cordicollis*.

16. HARPALUS SUBQUADRATUS.

Ophonus Tauricus. PARREYSS.

Il se trouve aussi en Sardaigne, en Hongrie et dans le midi de la Russie. M. Parreyss m'en a envoyé deux individus venant de ce dernier pays, sous le nom d'*Ophonus Tauricus*.

18. HARPALUS PUMILIO.

Ophonus Tristis. DAHL.

M. DAHL me l'a envoyé sous le nom d'*Ophonus Tristis*.

26. HARPALUS COMPLANATUS.

Ophonus Harpalinus. ZIEGLER.

M. Dahl m'en a envoyé un individu venant du Bannat, sous le nom d'*Ophonus Harpalinus* de Ziegler.

29. HARPALUS FEMORATUS.

H. Sericeus. HARRIS.

M. Leconte me l'a envoyé comme le *Sericeus* de Harris.

49. HARPALUS GRISEUS.

H. Luridus. FALDERMANN.

M. Faldermann m'en a envoyé un individu venant du Caucase, sous le nom de *Luridus.*

74. HARPALUS FUSCIPENNIS.

H. Castaneipennis. STURM.

M. Sturm me l'a envoyé sous le nom de *Castaneipennis.*

75. HARPALUS CUPREUS.

H. Fastuosus. DAHL.

M. Dahl m'en a envoyé un individu venant d'Illyrie, sous le nom de *Fastuosus.*

81. HARPALUS MEXICANUS.

H. Glabratus. STURM.

M. Sturm me l'a envoyé sous le nom de *Glabratus.*

114. HARPALUS LUTEICORNIS.

Il se trouve aussi en Italie.

130. HARPALUS OPTABILIS.

H. Reflexicollis. GEBLER.

M. Gebler me l'a envoyé sous le nom de *Reflexicollis*.

141. HARPALUS FLAVICORNIS.

M. Parreyss l'a trouvé dans les provinces méridionales de la Russie.

169. HARPALUS QUADRICOLLIS.

Oblongus, subpubescens; capite thoraceque nigro-piceis, obsolete punctatis; thorace subquadrato, angulis posticis rotundatis; elytris obscure cyaneis, obsolete punctatis, striatis; antennis pedibusque rufis.

Ophonus Quadricollis. DAHL.

Long. 5 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Obscurus*, et sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre sur la tête et le corselet, et d'un bleu obscur sur les élytres. La tête est un peu moins rétrécie postérieurement, et les points enfoncés dont elle est couverte sont beaucoup plus petits, moins marqués et à peine distincts. Les yeux sont moins saillants. Le corselet est à peu près comme celui du *Monticola*, mais ses côtés sont un peu moins arrondis, ce qui le fait paraître plus carré; il est couvert comme la tête de points enfoncés beaucoup plus petits, moins marqués et peu distincts, et il a quelques points un peu plus marqués vers les angles antérieurs et postérieurs. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées de la même manière, mais les points enfoncés qui couvrent les intervalles sont beaucoup moins marqués; les trois rangées de points enfoncés qui se trouvent sur les troisième, cinquième et septième intervalles sont un peu plus distinctes. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Obscurus*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Dahl, sous le nom spécifique que je lui ai conservé, comme venant des montagnes de la Sicile.

Il doit être placé après l'*Obscurus*.

170. Harpalus Tucumanus. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, subconvexus; capite thoraceque obscure æneis; thorace subtransverso, postice utrinque subfoveolato, angulis posticis rotundatis; elytris viridibus, striatis, postice subsinuatis, interstitiis septimo quintoque punctis pluribus posticis impressis; pedibus rufo-piceis.

Long. 4 ¼ lignes. Larg. 1 ¾ ligne.

Il est plus petit que le *Peruvianus,* proportionnellement un peu plus court, plus convexe, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé très-obscur presque noirâtre sur la tête et le corselet, avec la base de ce dernier un peu verdâtre, et d'un vert-bronzé plus ou moins clair et brillant sur les élytres. La tête est proportionnellement un peu plus grosse que celle du *Peruvianus.* Les antennes manquent dans tous les individus que je possède. Les yeux sont à peine saillants. Le corselet est un peu plus court, plus transversal et un peu moins arrondi sur les côtés. Les élytres sont un peu plus courtes et sinuées moins obliquement à l'extrémité; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais il n'y a pas de points enfoncés à l'extrémité du troisième intervalle. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps et le bord inférieur des élytres sont d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Il se trouve dans le Tucuman, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire.

Il doit être placé après le *Peruvianus.*

171. Harpalus Virescens. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, supra viridi-æneus; thorace subtransverso, postice utrinque striato, angulis posticis obtusis; elytris striatis, postice oblique sinuatis, interstitio tertio puncto impresso; antennis pedibusque piceis.

Long. 4 ½ lignes. Larg. 1 ¾ ligne.

Il est à peu près de la grandeur de l'*Æneus*, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un vert-bronzé peu brillant. La tête est presque triangulaire, peu rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies et peu marquées. Les mandibules sont d'un noir obscur. La lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont d'un brun un peu roussâtre. Les yeux sont brunâtres et peu saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque transversal, légèrement arrondi antérieurement sur les côtés et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes, et il a quelques stries longitudinales plus marquées le long du bord antérieur; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; les deux impressions transversales, dont l'antérieure est en arc de cercle, sont à peine distinctes; il a de chaque côté de la base une impression longitudinale assez longue et assez fortement marquée, dont le fond est un peu rugueux; le bord antérieur est assez échancré et légèrement sinué; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez fortement rebordés; ils tombent un peu obliquement sur la base et forment avec elle un angle légèrement obtus, dont le sommet est presque arrondi; la base est très-légèrement échancrée dans son milieu, et coupée un peu obliquement sur ses côtés. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, assez allongées, très-légèrement ovales, peu convexes et assez fortement sinuées obliquement à l'extrémite; les stries sont lisses et assez marquées; les intervalles sont planes, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, à peu près aux trois quarts des élytres, un point enfoncé assez marqué; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés assez gros et assez marqués. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un noir un peu verdâtre. Les pattes sont d'un brun un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Höpfner, comme venant du Mexique.

Il doit être placé après le *Posticus*.

172. Harpalus Madagascariensis. *Mihi.*

Oblongus, nigro-piceus; thorace subquadrato, postice angustato, utrinque subfoveolato, angulis posticis obtusis; elytris striatis, postice oblique sinuatis; antennis pedibusque rufo-testaceis.

Long. $4\frac{1}{2}$ lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble beaucoup à l'*Impunctus* par la forme et la grandeur, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un brun noirâtre. La tête est à peu près comme dans cette espèce, mais les deux impressions entre les antennes sont un peu plus marquées. La lèvre supérieure et la base des mandibules sont d'un brun roussâtre. Le corselet est moins carré et rétréci postérieurement; la ligne longitudinale du milieu est plus marquée; les côtés sont plus fortement rebordés; ils tombent obliquement sur la base et forment avec elle un angle obtus, dont le sommet est arrondi. Les élytres sont plus fortement sinuées à l'extrémité; les stries sont plus fortement marquées, et il n'y a pas de point enfoncé sur le troisième intervalle. Les pattes, les antennes et les palpes sont d'une couleur testacée moins rouge et plus jaune.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui a été rapporté de Madagascar par M. Goudot.

Il doit être placé après le *Capicola*.

173. Harpalus Solieri. *Mihi.*

Oblongus, supra nigro-subcyaneus; thorace subquadrato, antice subangustato, postice utrinque subfoveolato, foveis punctatis, angulis posticis subrectis; elytris striatis, postice oblique sinuatis, interstitio tertio puncto, septimo quintoque punctis pluribus posticis impressis; antennis tarsisque rufis.

Long. 4 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{3}{4}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Tenebrosus* et n'est peut-être qu'une variété de cette espèce. Les palpes et les antennes sont entièrement d'un rouge-ferrugineux un peu jaunâtre. La tête et le corselet sont comme dans le *Tenebrosus*. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées de la même manière, mais on voit cinq ou six points enfoncés bien distincts sur l'extrémité du septième intervalle, et trois ou quatre sur celle du cinquième. Le dessous du corps et les pattes sont comme dans le *Tenebrosus*.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui se trouve dans le midi de la France, et qui m'a été envoyé par M. Solier.

Il doit être placé après le *Tenebrosus*.

174. Harpalus Nigerrimus. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, niger; thorace quadrato, postice utrinque foveolato, foveis obsolete punctatis, angulis posticis subrotundatis; elytris striatis, postice oblique sinuatis, interstitio tertio puncto impresso; antennarum basi tarsisque rufis.

Long. 5 lignes. Larg. 2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Serripes*, mais il est un peu plus allongé et moins convexe. La tête et les palpes sont à peu près comme dans cette espèce. Le premier article des antennes est d'un rouge-ferrugineux un peu jaunâtre, avec une tache noirâtre en-dessus. Le corselet est plus arrondi sur les côtés; l'impression que l'on voit de chaque côté de la base est un peu plus marquée, et son fond et ses bords sont plus distinctement ponctués; les côtés tombent un peu obliquement sur la base, et les angles postérieurs sont presque arrondis. L'extrémité des élytres est plus fortement et plus obliquement sinuée; les stries

sont un peu plus marquées, et l'on voit sur le troisième intervalle un point enfoncé placé à peu près de la même manière. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Serripes*.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Cautus*.

175. Harpalus Silipes. *Mihi.*

Oblongus, supra fusco-æneus; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, foveis punctatis, angulis posticis rotundatis; elytris striatis, postice oblique subsinuatis, interstitio tertio puncto impresso; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 3 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 $\frac{1}{4}$ ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Carbonarius*, et sa couleur est en-dessus d'un brun-noirâtre légèrement bronzé. La tête est presque triangulaire, peu rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions presque arrondies, assez fortement marquées. La lèvre supérieure et les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les deux premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres manquent dans le seul individu mâle que je possède. Les yeux sont brunâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, assez court, presque carré, arrondi sur les côtés et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est fine et peu marquée; l'impression transversale antérieure est en arc de cercle et assez fortement marquée; la postérieure est à peine distincte; il a de chaque côté de la base une impression arrondie assez grande, dont le fond et les bords sont couverts de points enfoncés assez

marqués et assez rapprochés les uns des autres; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus et presque arrondis; les côtés sont assez largement rebordés et déprimés vers les angles postérieurs, qui sont assez arrondis; la base est coupée presque carrément dans son milieu, et un peu obliquement sur ses côtés. L'écusson est lisse, triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, en ovale allongé, légèrement sinuées obliquement à l'extrémité et peu convexes; les stries sont lisses, fines, mais assez marquées et un peu plus profondes vers l'extrémité; les intervalles sont planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, au-delà du milieu, un petit point enfoncé assez distinct, et un autre sur l'extrémité du septième intervalle; on voit en outre le long du bord extérieur une rangée de points enfoncés plus gros et plus marqués. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé assez pâle.

Il se trouve dans le Tucuman, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire.

Il doit être placé après le *Carbonarius*.

10. Stenolophus Proximus.

Il se trouve aussi dans le midi de la France, et il m'a été envoyé par M. Solier.

21. Stenolophus Alacer. *Mihi.*

Oblongus, supra nigro-piceus; thorace subrotundato, postice subangustato, utrinque foveolato; elytris striatis, interstitio tertio puncto impresso; thoracis elytrorumque margine lato, antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. $3\frac{1}{3}$ lignes. Larg. $1\frac{1}{3}$ ligne.

Il se rapproche beaucoup du *Velox*, mais il est plus petit, et

sa couleur est en-dessus d'un brun noirâtre. La tête, les mandibules, les palpes et les antennes sont à peu près comme dans le *Velox*. La lèvre supérieure est d'un brun roussâtre. Le corselet est moins arrondi, plus large antérieurement et rétréci postérieurement; la bordure latérale d'un jaune testacé est beaucoup plus large; les côtés sont moins largement déprimés; les angles antérieurs sont plus arrondis, et les postérieurs le sont au contraire un peu moins. Les élytres ont à peu près la même forme et sont striées à peu près de la même manière; elles ont une large bordure d'un jaune-testacé assez pâle, qui s'avance presque jusqu'à la cinquième strie et qui s'élargit un peu vers l'extrémité; le point enfoncé que l'on voit sur le troisième intervalle est placé un peu plus bas. En-dessous, la tête et la poitrine sont d'un brun noirâtre; le corselet et l'abdomen sont d'une couleur testacée un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Je ne possède qu'un individu femelle de cet insecte, qui m'a été donné par M. Buquet, comme venant du Sénégal.

Il doit être placé après le *Velox*.

22. Stenolophus Spretus. *Mihi.*

Oblongus, supra nigro-subæneus; thorace breviore, subrotundato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rotundatis; elytris striatis, interstitio tertio puncto impresso; antennarum basi pedibusque rufo-piceis.

Long. 2 $\frac{3}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus grand que le *Marginatus*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un noir très-légèrement bronzé. La tête est presque triangulaire, et elle a entre les antennes deux impressions oblongues fortement marquées. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre, avec les bords un peu roussâtres. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les

palpes sont d'un brun roussâtre. Les deux premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont un peu moins saillants que ceux du *Marginatus*. Le corselet est plus court et un peu plus arrondi sur les côtés; les rides transversales ondulées sont moins distinctes; l'impression que l'on voit de chaque côté de la base ne paraît pas ponctuée, et les côtés sont un peu plus largement rebordés. Les élytres sont un peu plus allongées ; les stries sont un peu plus marquées, et le point enfoncé que l'on voit sur le troisième intervalle est placé un peu au-delà du milieu; le bord inférieur est d'un brun un peu roussâtre. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun un peu roussâtre.

Je ne possède qu'un individu mâle de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après le *Fuscatus*.

29. ACUPALPUS SIMILIS.

M. Sahlberg m'a envoyé un individu venant de Finlande, qui ne me paraît pas différer de celui que j'ai décrit dans le quatrième volume de cet ouvrage.

37. ACUPALPUS INDISTINCTUS. *Mihi.*

Elongatus, rufo-testaceus; thorace subquadrato, antice posticeque punctato, postice angustato, utrinque foveolato, angulis posticis obtusis; elytris striatis, interstitio tertio puncto impresso; capite, thoracis disco elytrorumque macula magna oblonga nigro-piceis; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 1 $\frac{2}{3}$ ligne. Larg. $\frac{2}{3}$ ligne.

Il ressemble par la forme à l'*Elongatulus*, mais il est un peu plus petit. La tête est un peu plus grosse et d'un brun noirâtre.

Le corselet est d'une couleur testacée un peu rougeâtre, et il a dans son milieu une grande tache d'un brun noirâtre; il est un peu moins arrondi sur les côtés et un peu plus rétréci postérieurement que celui de l'*Elongatulus*; le bord antérieur et toute la base sont bien distinctement ponctués, et l'on aperçoit en outre quelques points enfoncés le long de la ligne longitudinale du milieu. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; elles sont également d'une couleur testacée un peu rougeâtre, avec une grande tache d'un brun noirâtre, qui en occupe presque toute la surface. Le dessous du corps et les pattes sont à peu près comme dans l'*Elongatulus*.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui se trouve dans l'Amérique septentrionale, et qui m'a été envoyé par M. Leconte.

Il doit être placé après l'*Elongatulus*.

38. Acupalpus Silaceus. *Mihi.*

Oblongus, flavo-testaceus; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque foveolato, foveis obsolete punctatis, angulis posticis subrectis; elytris striatis, interstitio tertio puncto impresso; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 2 ¾ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est un peu plus grand que le *Rufulus*, proportionnellement un peu plus allongé, et sa couleur est en-dessus d'un jaune-testacé, un peu plus obscur sur les élytres. La tête est à peu près comme celle du *Rufulus*, mais les deux impressions entre les antennes sont un peu plus fortement marquées. Les trois premiers articles des antennes sont d'un jaune-testacé très-pâle; les autres sont d'un brun obscur. Le corselet est un peu plus long que celui du *Rufulus*; la ligne longitudinale du milieu est plus fine et moins fortement marquée; l'impression que l'on voit de chaque côté de la base est moins large, moins marquée

et moins fortement ponctuée; la base est coupée presque carrément. Les élytres sont plus allongées; les stries sont lisses et fortement marquées; le rudiment de strie que l'on voit à la base, entre la première et la seconde, est très-court; les intervalles sont très-planes, et le point enfoncé que l'on voit sur le troisième est petit, peu distinct et placé un peu au-delà du milieu. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Il se trouve dans les environs de Monte-Video, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire.

Il doit être placé après le *Similis*.

39. Acupalpus Scapularis. *Mihi.*

Oblongo-ovatus, nigro-piceus; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, foveis punctulatis, angulis posticis subrotundatis; elytris striatis, lineola humerali rufo-testacea; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus petit que l'*Humeralis*, et sa couleur est endessus d'un brun noirâtre. La tête est à peu près comme celle de l'*Humeralis*. La lèvre supérieure est d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un jaune-testacé très-pâle. Les deux premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont plus obscurs et un peu roussâtres. Le corselet est à peu près comme celui de l'*Humeralis*, mais les angles postérieurs sont moins arrondis. Les élytres ont à peu près la même forme, et sont striées et ponctuées à peu près de la même manière; elles ont vers l'angle de la base, entre la cinquième et la sixième strie, une petite tache allongée, d'une couleur testacée un peu rougeâtre. Le dessous du corps est d'un brun un peu roussâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

Il doit être placé après le *Viduus*.

40. Acupalpus Humeralis. *Buquet.*

Oblongo-ovatus, rufo-testaceus; thorace subquadrato, postice utrinque foveolato, foveis punctulatis, angulis posticis rotundatis; elytris striatis, macula magna humerali, sutura, antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est à peu près de la grandeur du *Quadripustulatus*, et sa couleur est en-dessus d'un jaune-testacé obscur et un peu roussâtre. La tête est à peu près comme dans le *Quadripustulatus*. Le corselet est un peu plus long et plus arrondi sur les côtés; le bord antérieur et le milieu de la base ne paraissent pas ponctués, et les angles postérieurs sont plus arrondis. Les élytres sont un peu plus allongées et plus parallèles; elles ont vers l'angle de la base une grande tache oblongue d'un jaune-testacé très-pâle, qui va dans sa plus grande largeur de la troisième à la huitième strie, et qui descend presque jusqu'à la moitié des élytres; la suture est de la même couleur et ne dépasse pas la première strie; les stries sont lisses et fortement marquées; les intervalles sont un peu relevés; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, à peu près aux trois quarts des élytres, un petit point enfoncé assez distinct. Le dessous du corps est d'un jaune-testacé un peu roussâtre. Les pattes et le bord inférieur des élytres sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été donné par M. Buquet, comme venant du Sénégal, et sous le nom que je lui ai conservé.

Il doit être placé après le *Scapularis*.

41. Acupalpus Chilensis.

Oblongus, nigro-piceus; thorace subquadrato, postice utrinque subfoveolato, angulis posticis rotundatis; elytris striatis, striis externis obsoletis, interstitio tertio puncto minuto impresso; antennarum articulo primo pedibusque testaceis.

Trechus Chilensis. Eschscholtz.

Long. 1 $\frac{3}{4}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Dorsalis*, proportionnellement plus allongé, et sa couleur est entièrement en-dessus d'un brun noirâtre. La tête est presque triangulaire, peu rétrécie postérieurement, et elle a entre les antennes deux impressions oblongues peu marquées. La lèvre supérieure est à peu près de la couleur de la tête. Les mandibules sont d'un brun roussâtre à la base, et noirâtres vers l'extrémité. Les palpes sont d'un brun noirâtre, avec l'extrémité du dernier article un peu roussâtre. Les antennes sont à peu près de la longueur de la tête et du corselet réunis; leur premier article est d'un jaune-testacé un peu rougeâtre; les autres sont d'un brun noirâtre. Les yeux sont noirâtres et assez saillants. Le corselet est plus large que la tête, moins long que large, presque carré, arrondi sur les côtés et peu convexe; il est couvert de rides transversales ondulées, à peine distinctes; la ligne longitudinale du milieu est très-fine et très-peu marquée; les deux impressions transversales sont à peine sensibles; il a de chaque côté de la base une impression presque arrondie, très-peu marquée, dont le fond est un peu rugueux; le bord antérieur est légèrement échancré; les angles antérieurs sont obtus; les côtés sont très-légèrement rebordés; les angles postérieurs sont très-arrondis, et la base est coupée carrément dans son milieu. L'écusson est lisse, triangulaire, et sa pointe dépasse à peine la base des élytres. Celles-ci sont plus larges que le corselet, allongées, parallèles, peu convexes et presque arrondies à l'extrémité; les deux pre-

mières stries et l'extrémité de la huitième sont assez fortement marquées; la troisième est moins distincte, et toutes les autres sont à peine sensibles; le rudiment de strie que l'on voit à la base, entre la première et la seconde, est très-court; les intervalles sont très-planes; on voit sur le troisième, près de la seconde strie, à peu près aux deux tiers des élytres, un petit point enfoncé à peine distinct; on voit en outre le long du bord extérieur quelques points enfoncés vers la base, et quelques autres vers l'extrémité. Il y a des ailes sous les élytres. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu roussâtre.

Il se trouve au Chili, et il m'a été envoyé par M. Eschscholtz, sous le nom de *Trechus Chilensis*.

Il doit être placé après le *Quadrillum*.

42. Acupalpus Unistriatus. *Mihi.*

Oblongus, nigro-piceus; thorace subquadrato, postice angustato, utrinque subfoveolato, angulis posticis obtusis; elytris obsoletissime striatis, stria suturali distincta, interstitio tertio puncto minuto impresso; antennarum articulo primo pedibusque testaceis.

Trechus Suturalis. Eschscholtz.

Long. 2 ¼ lignes. Larg. ¾ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Chilensis*, mais il est plus grand. La tête et les antennes sont à peu près comme dans cette espèce. Le corselet est plus allongé, légèrement arrondi sur les côtés antérieurement et un peu rétréci postérieurement; les angles postérieurs sont obtus, mais nullement arrondis; la base est coupée obliquement sur les côtés, et presque carrément dans son milieu. Les élytres ont à peu près la même forme; la première strie et l'extrémité de la huitième seulement sont bien marquées, et toutes les autres sont à peine sensibles. Le dessous

du corps et les pattes sont à peu près comme dans le *Chilensis*.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui se trouve également au Chili, et qui m'a été envoyé par M. Eschscholtz, sous le nom de *Trechus Suturalis*.

Il doit être placé après le *Chilensis*.

43. Acupalpus Vulneratus. *Mihi.*

Oblongus, nigro-subæneus; thorace subrotundato; elytris substriatis, interstitio tertio puncto impresso, macula rotundata postica, antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 2 ½ lignes. Larg. 1 ligne.

Il se rapproche du *Metallescens* par la forme et la couleur, mais il est beaucoup plus grand. La tête est à peu près comme dans cette espèce. La lèvre supérieure est d'un brun un peu roussâtre. Les palpes sont d'une couleur testacée assez pâle, avec une tache obscure sur le dernier article. Le premier article des antennes et l'extrémité du second sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun-noirâtre. Le corselet est plus arrondi sur les côtés et un peu rétréci postérieurement; les deux impressions transversales sont plus distinctes; les angles postérieurs sont encore plus arrondis, moins marqués, et toute la base paraît arrondie. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont vers l'extrémité, entre la troisième et la cinquième strie, une tache arrondie d'un jaune-testacé un peu rougeâtre; les stries sont lisses, fines, mais bien distinctes; les intervalles sont presque planes, et l'on voit sur le troisième un petit point enfoncé placé comme dans le *Metallescens*. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les pattes sont d'un jaune-testacé un peu rougeâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Gyllenhal, sans désignation de localité.

Il doit être placé après le *Mauritanicus*.

44. Acupalpus Quadrinotatus. *Mihi.*

Oblongus, nigro-æneus; thorace subtransverso, postice subangustato, angulis posticis obtusis; elytris striatis, interstitio tertio puncto impresso, maculis duabus, antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 2 lignes. Larg. $\frac{3}{4}$ ligne.

Il est un peu plus grand que le *Metallescens*, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé-obscur presque noirâtre. La tête est proportionnellement un peu plus grosse que celle du *Metallescens*, et elle a entre les antennes une impression transversale assez marquée. Les palpes sont d'un jaune-testacé assez pâle, avec une grande tache obscure sur le premier article. Les deux premiers articles des antennes sont d'un jaune testacé; les autres sont d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu rétréci postérieurement et paraît moins lisse que celui du *Metallescens*, autant que j'en puis juger sur les individus que je possède, qui ne sont pas très-bien conservés; les angles postérieurs sont obtus, mais bien marqués; le milieu de la base est un peu prolongé en arrière et légèrement arrondi. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont chacune deux taches presque arrondies, d'un jaune-testacé un peu rougeâtre, quelquefois peu distinctes et quelquefois même entièrement effacées: la première vers l'angle de la base, entre la cinquième et la sixième strie, et la seconde vers l'extrémité, entre la seconde et la quatrième; les stries sont lisses et fortement marquées; les intervalles sont planes, et l'on voit sur le troisième un point enfoncé placé à peu près comme dans le *Metallescens*. Le dessous du corps est d'un noir obscur. Les pattes sont d'un jaune testacé.

Il m'a été envoyé par M. Schönherr, comme venant de Sierra-Leone.

Il doit être placé après le *Vulneratus*.

45. ACUPALPUS GUTTULA. *Mihi.*

Oblongus, nigro-subæneus; thorace subquadrato, postice subangustato, angulis posticis rotundatis; elytris striatis, striis externis obsoletis, interstitio tertio puncto impresso, macula rotundata postica, antennarum basi, tibiis tarsisque pallide testaceis.

Long. 1 $\frac{2}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble beaucoup au *Minimus*, dont il n'est peut-être qu'une variété, mais il est un peu plus grand, et sa couleur est en-dessus d'un noir très-légèrement bronzé. Les deux premiers articles des antennes sont d'un jaune-testacé très-pâle; les autres sont d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu rétréci postérieurement; la ligne longitudinale du milieu est à peine distincte; les deux impressions transversales sont assez fortement marquées, et l'on ne voit pas d'impression de chaque côté de la base. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont chacune à peu près aux trois quarts de leur longueur, entre la seconde et la quatrième strie, une tache arrondie d'un jaune-testacé très-pâle; les trois premières stries sont fines, mais bien distinctes; la base et l'extrémité de la huitième sont assez fortement marquées; les autres sont presque entièrement effacées; les intervalles sont planes, et l'on voit sur le troisième un petit point enfoncé, placé à peu près comme dans le *Metallescens*; on voit en outre le long du bord extérieur quelques points enfoncés vers la base, et quelques autres vers l'extrémité; il n'y en a pas dans le milieu. Le dessous du corps et les cuisses sont d'un brun noirâtre. Les jambes et les tarses sont d'un jaune-testacé très-pâle, presque blanchâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été donné par M. le comte de Jousselin, comme venant des Indes orientales.

Il doit être placé après le *Metallescens*.

13. TETRAGONODERUS VARIEGATUS.

T. Femoratus. KLUG.

M. Klug m'a envoyé, sous le nom de *Femoratus*, un individu venant des environs de Para, au Brésil, qui ne me paraît pas différer de cette espèce.

17. TETRAGONODERUS FIGURATUS. *Klug*.

Capite thoraceque viridi-æneis; elytris subquadratis, albicantibus, basi, fascia lata media dentata abbreviata, apice, sutura margineque postico viridi-æneis; antennarum basi tibiisque testaceis.

Long. 3 ½ lignes. Larg. 1 ¾ ligne.

Il se rapproche du *Crux* par la forme, mais il est un peu plus grand et proportionnellement un peu plus large. La tête est à peu près comme dans cette espèce. La lèvre supérieure est de la couleur de la tête. Les mandibules sont d'un brun noirâtre. Les palpes sont d'un jaune testacé, avec le dernier article d'un brun noirâtre. Les trois premiers articles des antennes et la base du quatrième sont d'un jaune testacé; le reste est d'un brun noirâtre. Le corselet est un peu plus court, plus large, plus transversal et non rétréci antérieurement. Les élytres sont un peu plus courtes, d'un blanc jaunâtre, et la partie extérieure de l'échancrure qui les termine forme une dent moins aiguë et moins saillante; elles ont à leur base une bande fortement dentée, d'un vert bronzé, qui descend assez bas sur les troisième, quatrième et surtout sur le cinquième intervalle; à peu près au milieu une large bande de la même couleur, fortement dentée sur ses bords, qui ne dépasse pas la sixième strie, et un peu au dessous sur le septième intervalle une tache presque carree, presque réunie à cette bande; l'extrémite est de la même cou-

leur et forme une dent assez saillante, qui remonte entre la première et la troisième strie; la suture est également d'un vert bronzé et ne dépasse pas la première strie, et elles ont enfin une bordure de la même couleur, qui ne dépasse pas la huitième strie et qui se prolonge depuis le quart des élytres jusqu'à la suture; les stries sont fines et peu marquées; les intervalles sont très-planes, et l'on voit sur le troisième, près de la seconde strie, à peu près aux deux tiers des élytres, un point enfoncé assez marqué. Le dessous du corps est d'un brun roussâtre, avec un léger reflet d'un vert bronzé. Les cuisses sont d'un brun-noirâtre un peu bronzé. Les jambes sont d'un jaune-testacé assez pâle, avec l'extrémité d'un brun noirâtre. Les tarses sont d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité de chaque article d'un brun noirâtre.

Je ne possède qu'un seul individu de cet insecte, qui m'a été envoyé par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé, comme venant des environs de Para, au Brésil.

Il doit être placé après le *Punctatus*.

SUBULIPALPES.

2. Trechus Micros.

T. Pallidus. Ziegler.

M. Schüppel m'en a communiqué un individu venant de Styrie, sous le nom de *Pallidus* de Ziegler.

16. Trechus Alpinus.

T. Rotundipennis. Sturm. vi. p. 91. n° 14. t. 152. fig. a. A.
Carabus Rotundipennis. Duftschmid. ii. p. 176. n° 236.

M. Schüppel m'en a communiqué un individu, comme le *Rotundipennis* de Duftschmid et de Sturm.

3. Lachnophorus Rugosus. *Mihi.*

Obscure æneus, pubescens; thorace cordato, rugoso, angulis posticis rectis; elytris subparallelis, profunde striato-punctatis, striis integris, interstitiis subrugosis, maculis duabus, antennis pedibusque pallide testaceis.

Long. 2 $\frac{1}{4}$ lignes. Larg. 1 ligne.

Il est plus grand que le *Pilosus*, proportionnellement un peu plus large, et sa couleur est en-dessus d'un bronzé obscur. La tête est à peu près comme celle du *Pilosus* et couverte entre les yeux de points enfoncés assez distincts. La lèvre supérieure est d'un brun noirâtre. Les mandibules sont d'un brun roussâtre à la base, et noirâtres vers l'extrémité. Les palpes et les antennes sont d'un jaune-testacé assez pâle. Les yeux sont un peu moins saillants. Le corselet est un peu plus large et plus arrondi sur les côtés antérieurement, ce qui le fait paraître plus rétréci postérieurement; il est entièrement couvert de points enfoncés très-serrés, qui se confondent et qui le font paraître un peu rugueux; l'impression tranversale postérieure est à peine distincte. Les élytres ont à peu près la même forme; elles ont chacune deux taches d'un jaune-testacé assez pâle; la première peu distincte, vers l'angle de la base, un peu oblique, va quelquefois de la quatrième à la neuvième strie et paraît souvent beaucoup plus petite; la seconde vers l'extrémité, transversale, dentelée sur ses bords, va ordinairement de la troisième à la neuvième strie et paraît quelquefois plus petite; les stries sont entières, très-fortement marquées, très-fortement ponctuées, surtout vers la base et presque crénelées; les intervalles sont relevés, légèrement ponctués et presque rugueux. Le dessous du corps est noir. Les pattes sont d'un jaune-testacé très-pâle.

Il a été trouvé par M. Lebas, dans les environs de Carthagene.

Il doit être placé avant le *Pilosus*

14. Bembidium Silaceum.

Trechus Latipennis. Sturm. vi. p. 95. n° 16. t. 152. fig. c. C.

M. Schüppel m'en a communiqué un individu venant d'Italie, comme le *Trechus Latipennis* de Sturm. Cet auteur dit qu'il se trouve en Prusse.

26. Bembidium Pulicarium.

Tachys Striatopunctatus. Heyden.

M. Schüppel m'en a envoyé un individu venant d'Autriche, sous le nom de *Tachys Striatopunctatus* de Heyden. Il se trouve aussi dans les environs de Francfort.

42. Bembidium Impressum.

Var. *B. Argenteolum.* Ahrens.

M. Schüppel m'a envoyé, sous le nom d'*Argenteolum* d'Ahrens, deux individus de la plus grande taille, venant de la Prusse orientale, qui ne me paraissent pas pouvoir être séparés de cette espèce.

89. Bembidium Distinctum.

B. Fulvipes? Sturm. vii. Index. p. 160.
B. Picipes? Sturm. vi. p. 131. n° 15. t. 157. fig. c. C.

M. Schüppel m'en a envoyé un individu venant d'Autriche, comme le *Fulvipes* de Sturm; cependant cet auteur me l'a envoyé comme l'*Æneum* de son catalogue.

91. Bembidium Fuscicorne.

B. Monticulum. Sturm. vi. p. 135. n° 18. t. 158. fig. b. B.

M. Schuppel me l'a envoyé comme le *Monticulum* de Sturm

92. Bembidium Brunnicorne.

Elaphrus Rufipes ? Illiger. *Mag.* I. p. 63. n° 7-8.

M. Schüppel m'a communiqué un individu de cet insecte, venant de la Prusse orientale, comme le véritable *Elaphrus Rufipes* d'Illiger.

96. Bembidium Brunnipes.

B. Rufipes ? Sturm. VI. p. 130. n° 14. T. 157. fig. a. A.
Elaphrus Rufipes ? Duftschmid. II. p. 207. n° 20.

M. Schüppel m'a communiqué un individu de cet insecte, venant d'Autriche, comme le véritable *Rufipes* de Sturm et de Duftschmid.

97. Bembidium Stomoides.

B. Albipes ? Sturm. VI. p. 134. n° 17. T. 158. fig. a. A.

M. Schüppel m'a communiqué, comme l'*Albipes* de Sturm, un individu venant d'Autriche, que je crois devoir rapporter à cette espèce.

104. Bembidium Chalcopterum.

Carabus Pygmæus. Fabr. *Sys. el.* I. p. 210. n° 219.
Sch. *Syn. ins.* I. p. 224. n° 306.
B. Pygmæum. Sturm. VI. p. 142. n° 23.
Elaphrus Orichalcicus. Illiger. *Kæfer Preus.* I. p. 228. n° 9.
Carabus Orichalcicus. Panzer. *Fauna germ.* 38. n° 11.

M. Schüppel me l'a envoyé, comme le véritable *Pygmæum* de Sturm et l'*Elaphrus Orichalcicus* d'Illiger.

119. Bembidium Lepidum.

B. Aspericolle. Germar.

Il se trouve aussi près de Halle en Saxe, sur les bords des lacs salés, et M. Schüppel m'en a communiqué un individu, sous le nom d'*Aspericolle* de Germar.

136. Bembidium Schuppelii. *Mihi.*

Supra nigro-cyaneum; thorace breviore, subcordato, postice utrinque foveolato, angulis posticis rectis; elytris oblongo-ovatis, striato-punctatis, punctisque duobus impressis; antennarum basi pedibusque rufo-piceis.

Long. 1 $\frac{1}{3}$ ligne. Larg. $\frac{1}{2}$ ligne.

Il ressemble beaucoup à l'*Assimile,* mais il est un peu plus petit, et sa couleur est en-dessus d'un noir un peu bleuâtre. La tête est à peu près comme celle de l'*Assimile.* Le premier article des antennes et la base des trois suivants sont d'une couleur rougeâtre plus obscure. Le corselet est un peu plus court, plus large et moins rétréci postérieurement, ce qui le fait paraître moins cordiforme. Les élytres sont un peu plus ovales et un peu plus convexes; elles sont striées et ponctuées à peu près de la même manière, mais les stries sont un peu plus marquées; elles n'ont aucune trace de tache rougeâtre vers l'extrémité. Les pattes sont d'un brun-rougeâtre, un peu plus obscur sur les cuisses.

Il m'a été envoyé par M. Schüppel, comme une nouvelle espèce venant de Bavière.

Il doit être placé après l'*Hypocrita.*

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Nota. Les noms en italique ne sont pas adoptés ou sont seulement cités dans cet ouvrage.

BRADYBÆNUS.

CALATHUS.

CALLEIDA.

CALLISTUS.

CALOSOMA.

CARABUS.

CICINDELA.

NEBRIA.

NOTAPHUS. 63.

NOTIOPHILUS.

ODACANTHA.

OMOPHRON.

OMPHREUS. 698.

. . . .

ONYPTERYGIA. 346.

OODES.

OPHONUS.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.



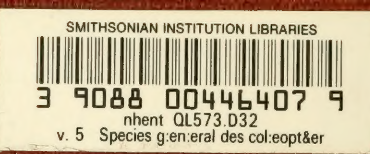











SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00446407 9
nhent QL573.D32
v. 5 Species g:en:eral des col:eopt&er